Digitized by Google

3. 5. 50½

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE DE L'EUROPE,

PENDANT LES QUINZIÈME, SEIZIÈME
ET DIX-SEPTIÈME SIÈCLES;

TRADUIT DE L'ANGLAIS

DE HENRI HALLAM,

PAR

ALPHONSE BORGHERS,

TRADUCTEUR DE *L'EUROPE AU MOYEN AGE*, DU MÊME AUTEUR

TOME QUATRIÈME.

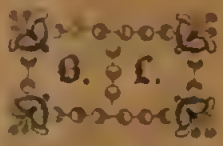

PARIS,

BAUDRY, QUAI MALAQUAIS, 3 | LADRANGE, QUAI DES AUGUSTINS, 19.

1840.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET, RUE DE VAUGIRARD N° 9

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE DE L'EUROPE.

TOME IV.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE DE L'EUROPE

PENDANT LES QUINZIÈME, SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME SIÈCLES;

TRADUIT DE L'ANGLAIS

DE HENRI HALLAM,

PAR

ALPHONSE BORGHERS,

TRADUCTEUR DE *L'EUROPE AU MOYEN AGE*, DU MÊME AUTEUR.

De modo autem hujusmodi historiæ conscribendæ, illud imprimis monemus, ut materia et copia ejus, non tantùm ab historiis et criticis petatur, verùm etiam per singulas annorum centurias, aut etiam minora intervalla, seriatim libri præcipui, qui eo temporis spatio conscripti sunt, in consilium adhibeantur; utex eorum non perlectione (id enim infinitum quiddam esset), sed degustatione, et observatione argumenti, styli, methodi, genius illius temporis literarius, veluti incantatione quâdam, à mortuis evocetur.

(Bacon, *De augm. Scient.*)

TOME QUATRIÈME.

PARIS.

BAUDRY, LIBRAIRE, QUAI MALAQUAIS, 3. || LADRANGE, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, 19.

1840.

3 5.50h

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE DE L'EUROPE,

PENDANT

LES QUINZIÈME, SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME SIÈCLES.

CHAPITRE VIII.

DES SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES, DE 1600 A 1650.

Invention des logarithmes par Napier. — Nouvelle géométrie de Képler et de Cavalieri. — Algèbre. — Harriott. — Descartes. — Astronomie. — Képler. — Galilée. — Le système de Copernic commence à prendre le dessus. — Théorie du monde suivant Descartes. — Découvertes de Galilée en mécanique. — Descartes. — Hydrostatique. — Optique.

Nous avons, dans le second volume de cet ouvrage, suivi les progrès des connaissances mathématiques et physiques jusqu'à la fin du XVIe siècle. Les anciens géomètres avaient été si loin avec le seul secours de leurs lignes et de leurs figures, qu'il n'était plus guère possible d'obtenir des résultats importants qu'en faisant usage de nouvelles méthodes propres à reculer les limites de la science, ou empruntées à quelque autre source d'invention. L'algèbre avait, il est vrai, offert une plus ample moisson au génie du XVIe siècle : cependant cette science était incomplète, ne paraissait pas avoir encore ce caractère d'utilité, de rapport à la vérité générale, dont elle est susceptible ; les formules composées de lettres et de signes radicaux n'avaient pas non plus cette beauté sensible qui nous séduit souvent dans des théorèmes géométriques dont les résultats présentent aussi peu d'utilité apparente. Mais les lois premières, auxquelles doivent s'adapter tous les raisonnements mathématiques, dans leur relation aux sciences physiques, ces lois étaient inconnues ou mal comprises ; et toutes ces sciences,

à l'exception de l'astronomie, étaient encore au berceau, sous le rapport de l'observation comme sous celui de la théorie [1].

L'astronomie, cultivée avec beaucoup de zèle et de succès dans la dernière partie du XVIe siècle, était, entre autres obstacles plus insurmontables, entravée dans ses progrès par les calculs laborieux qu'elle exigeait. Les tables trigonométriques des sinus, des tangentes et des sécantes devaient, pour donner un résultat passablement exact dans les observations astronomiques, être calculées à six ou même sept décimales, auxquelles il fallait continuellement appliquer les procédés réguliers de multiplication et de division. La perte de temps et les chances d'erreur qui en résultaient présentaient un grave inconvénient dans la pratique.

Jean Napier, laird de Merchiston, après plusieurs essais faits dans le but d'abréger ce travail par des procédés de son invention, eut le bonheur de découvrir sa fameuse méthode des logarithmes. Il la publia pour la première fois à Édimbourg, en 1614, sous le titre de *Logarithmorum Canonis Descriptio, seu Arithmeticarum supputationum mirabilis Abbreviatio.* Napier mourut en 1618; et dans une édition posthume, intitulée *Mirifici Logarithmorum Canonis Descriptio*, 1618, se trouve la méthode de construction, qui n'avait pas été donnée dans la première : le système lui-même subit quelques changements, à la suggestion peut-être de Briggs, ami de l'auteur.

L'invention des logarithmes est un des plus rares exemples de sagacité que nous offre l'histoire du genre humain; et l'on a signalé avec raison cette circonstance remarquable, qu'elle sortit toute complète de la tête de son auteur, et qu'elle n'a reçu depuis aucun perfectionnement. Il est presque inutile de dire que les logarithmes sont une série de nombres correspondant, au moyen de tables parallèles, à la série des nombres naturels, et combinés de telle façon qu'en additionnant les logarithmes de deux de ces derniers, on obtient le logarithme de leur produit; et qu'en déduisant le logarithme d'un nombre naturel du logarithme d'un autre nombre, on obtient le logarithme de leur quotient. Ainsi les procédés plus longs de la multiplication et de la division se trouvent réduits à une simple addition ou soustraction.

On a supposé qu'un fait arithmétique, mentionné, dit-on, par Archimède, et certainement indiqué dans l'ouvrage d'un ancien

[1] J'ai si souvent eu recours à Montucla dans le cours de ce chapitre, que je ne donnerai pas de renvois particuliers à son *Histoire des Mathématiques*; il suffira que l'on sache que c'est ma principale autorité.

écrivain allemand, Michel Stifels (Stifelius), avait mis Napier sur la voie de sa découverte. Ce fait servira du moins à expliquer le principe des logarithmes. Stifels fait voir que si, dans une progression géométrique, on ajoute les indices de deux termes quelconques de la série, on obtient l'indice du produit de ces termes. Ainsi, en comparant la progression géométrique 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, avec la progression arithmétique 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, qui indique les puissances de la raison commune, nous trouvons qu'en ajoutant deux termes de cette dernière progression, par exemple 2 et 3, auxquels correspondent 4 et 8 dans la série géométrique, on obtient 5, auquel correspond 32, produit de 4 par 8; et on obtiendrait le quotient par un procédé analogue. Mais bien que ce fait, qui devient évident lorsqu'on emploie des expressions algébriques pour désigner les termes d'une série, parût alors une propriété assez curieuse des nombres disposés en progression géométrique, il ne facilitait pas beaucoup les calculs.

Si Napier eût simplement considéré les nombres en eux-mêmes, comme des répétitions de l'unité, ce qui est leur seule définition intelligible, on ne voit pas qu'il eût jamais pu pousser plus loin cette observation sur la série progressive. Sous le rapport numérique, les termes d'une progression géométrique procèdent *per saltum;* et il est aussi insignifiant de dire que les nombres 3, 5, 6, 7, 9, par exemple, ont, dans aucun sens possible, leur place dans la série 2, 4, 8, 16, ou peuvent y être introduits avec quelque utilité, qu'il le serait de prétendre que $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{16}$, ou toute autre fraction, sont des nombres vrais[1]. Le cas cependant est bien différent lorsqu'on emploie les nombres simplement comme signes de quelque chose qui est susceptible d'un accroissement ou d'un décroissement continu; de l'espace, de la durée, de la vitesse. Ces choses, nous les divisons, pour notre commodité, par des

[1] Peu de livres d'arithmétique, ou même d'algèbre, que je sache, appellent dès le début l'attention du lecteur sur cette distinction essentielle entre la quantité discrète et la quantité continue, distinction qui est négligée dans tous leurs raisonnements subséquents, Wallis l'a fait; et après avoir dit très clairement qu'il n'y a de nombres, proprement dits, que les nombres entiers, il répond à cette objection, que l'on appelle les fractions des nombres intermédiaires. *Concedo quidem sic responderi posse; concedo etiam numeros quos fractos vocant, sive fractiones, esse quidam uni et nulli quasi intermedios. Sed addo, quod jàm transitur* εἰς ἄλλο γένος. *Respondetur enim non de* QUOT, *sed de* QUANTO. *Pertinet igitur hæc responsio propriè loquendo, non tàm ad quantitatem discretam, seu numerum, quàm ad continuam; prout hora supponitur esse quid continuum in partes divisibile, quamvis quidem harum partium ad totum ratio numeris exprimatur.* (*Mathesis universalis*, c. I.)

intervalles arbitraires, auxquels nous faisons correspondre l'unité numérique. Mais ces intervalles étant divisibles à l'infini, l'unité est censée pouvoir se diviser en parties fractionnelles, dont chacune représente le rapport d'une portion de l'intervalle à la totalité. Or, de même que les fractions de l'unité présentent un rapport avec la quantité uniforme, de même tous les nombres entiers qui ne font point partie des termes d'une progression géométrique, correspondent à certaines portions de la quantité variable. Si un corps parcourant un plan incliné acquiert en un point une vitesse qui lui fera parcourir deux pieds par seconde, et en un point inférieur une vitesse qui lui fera parcourir quatre pieds dans le même espace de temps, il doit y avoir, par la nature même d'un mouvement continuellement accéléré, un point entre ces deux premiers où la vitesse pourra être représentée par le nombre trois. Ainsi, partout où les nombres d'une série géométrique ordinaire, comme 2, 4, 8, 16, représentent des vitesses à certains intervalles, les nombres intermédiaires représenteront des vitesses à des intervalles intermédiaires; d'où il suit que tous les nombres sont des termes d'une progression géométrique, mais d'une progression qui doit toujours être considérée comme ce qu'elle est, c'est-à-dire une progression de quantité continue, et non pas discrète, susceptible d'être indiquée par le nombre, sans être le nombre même.

La conséquence nécessaire de ce raisonnement était que, si l'on pouvait traiter tous les nombres comme des termes d'une progression, et si l'on pouvait trouver leurs indices comme ceux d'une série ordinaire, la méthode pour obtenir les produits des termes par l'addition de leurs indices serait universelle. Les moyens employés par Napier pour y parvenir sont singulièrement ingénieux; mais il serait difficile de les rendre intelligibles pour ceux qui pourraient désirer de les connaître, surtout sans le secours des lignes. Il nous suffira de dire que son procédé fut excessivement pénible, puisqu'il consista dans l'intercalation de 6931472 moyens proportionnels entre 1 et 2, et dans la répétition d'une opération semblable, et plus ennuyeuse encore, pour tous les nombres premiers. Les logarithmes des autres nombres s'obtinrent facilement, d'après le principe même de l'invention, par l'addition de leurs facteurs. Les logarithmes paraissent avoir reçu ce nom, parce qu'ils sont la somme de ces rapports, λογων αριθμος.

Dans les tables originales de Napier, le logarithme de 10 était

2. 3025850. Dans celles qu'il publia ensuite (1618), il substitua à ce chiffre celui de 1. 0000000, ce qui donnait pour le logarithme de 100, 2. 0000000, et ainsi de suite. C'est cette dernière construction qu'on a suivie depuis; cependant l'autre n'a pas été tout-à-fait abandonnée; les chiffres qu'elle donne s'appellent logarithmes hyperboliques, parce qu'ils expriment une propriété de cette courbe. Napier trouva un collaborateur digne de lui dans Henri Briggs, professeur de géométrie au collége Gresham. On ignore auquel des deux on doit le changement dans la forme des logarithmes. Briggs publia en 1618 une table des logarithmes des mille premiers nombres, calculés par lui-même. Cette table fut suivie, en 1624, d'un ouvrage plus considérable du même auteur, l'*Arithmetica logarithmica*, qui contient les logarithmes de tous les nombres naturels jusqu'à 20,000, et de 90,000 à 100,000. Ces logarithmes sont calculés à quatorze décimales, ce qui réduit ainsi à une fraction infiniment petite l'erreur qui doit, rigoureusement parlant, toujours exister, d'après le principe même de la construction de ces tables. Briggs avait l'intention de publier une seconde table, qui aurait contenu les logarithmes des sinus et des tangentes pour tous les degrés et centièmes de degrés du quart de cercle. Il laissa dans un état fort avancé ce travail, qui fut publié par Gellibrand en 1633. Gunter avait donné, dès 1620, les logarithmes des sinus et des tangentes pour tous les degrés et minutes, jusqu'à sept décimales. Vlacq, libraire hollandais, imprima en 1682 une traduction de l'*Arithmetica logarithmica* de Briggs, où l'intervalle de 20,000 à 90,000 était rempli par des logarithmes calculés à onze décimales. Il publia aussi en 1633 sa *Trigonometrica artificialis*, l'ouvrage le plus utile, peut-être, qui eût paru, puisqu'il incorporait les travaux de Briggs et de Gellibrand. Képler s'empara de ce sujet en maître; et ayant remarqué que certains mathématiciens étrangers n'approuvaient pas la théorie d'après laquelle Napier avait expliqué la nature des logarithmes, comme n'étant pas rigoureusement géométrique, il en donna une nouvelle, qui levait toutes les objections. Mais on peut dire avec quelque vraisemblance que la nouveauté même qui répugnait aux disciples de l'ancienne géométrie, l'introduction de l'idée de vitesse dans le raisonnement mathématique, fut le lien qui rattacha à la nature l'idée abstraite de quantité, et prépara les voies à cette grande théorie des infinis, qui porte à la fois sur les vérités les plus sub-

tiles qui peuvent exercer l'intelligence, et sur les plus évidentes qui peuvent tomber sous nos sens.

Ce fut en effet à cette époque que naquit la géométrie moderne, qui n'a peut-être pas toute la clarté et toute la précision de celle des anciens, mais qui l'emporte incontestablement par l'étendue de ses applications. Képler ouvrit la marche. Il publia en 1615 sa *Nova Stereometria Doliorum*, traité sur le jaugeage des tonneaux. Il y examine les divers solides qui peuvent être formés par la révolution d'un segment de section conique autour d'une ligne qui n'est pas son axe, condition qui se présente assez souvent dans la forme des tonneaux. Il ne peut pas donner la solution de tous les problèmes qu'il soulève. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce traité, c'est que l'auteur y émet cette idée hardie, qu'un cercle peut être considéré comme composé d'un nombre infini de triangles, ayant leur base à la circonférence, et leur sommet commun au centre; un cône, de même, d'une infinité de pyramides, et un cylindre, d'une infinité de prismes[1]. Les anciens avaient démontré, comme on le sait, qu'un polygone inscrit dans un cercle, et un autre circonscrit au même cercle, peuvent, par la bissection continuelle de leurs côtés, se rapprocher l'un de l'autre jusqu'à ce que la différence soit inappréciable. Il va sans dire que le cercle lui-même se trouve toujours entre eux. Euclide se contente de dire que le cercle est plus grand que tout polygone inscrit, et moindre que tout polygone circonscrit. La méthode à l'aide de laquelle les anciens se rapprochaient de l'espace courbe, par augmentation ou diminution continuelle de la figure rectiligne, s'appelait épuisement, et l'espace lui même est proprement appelé par les modernes la limite. Comme des aires curvilignes et rectilignes ne sauraient être comparées par superposition, ou en faisant voir qu'on pourrait faire coïncider leurs diverses parties constituantes, les meilleurs géomètres avaient depuis long-temps reconnu qu'il était impossible d'arriver par un procédé direct à la quadrature d'une surface terminée par une courbe. Mais Archimède avait trouvé, quant à la parabole, qu'il y avait un espace rectiligne qu'on pouvait démontrer être égal, ou, pour mieux dire, ne pouvoir être inégal à la courbe même.

Dans cet état de la question générale, et les anciennes méthodes d'approximation indéfinie ayant préparé les voies, Képler

[1] Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. I, p. 272.

arriva à sa solution des problèmes relatifs à la capacité des vaisseaux. Il supposa, dit Fabroni, que les solides étaient composés d'une infinité de surfaces, les surfaces d'une infinité de lignes, les lignes d'une infinité de points[1]. Si cela est rigoureusement vrai, il faudrait convenir que Képler a laissé, sous le rapport de l'invention, peu de chose à faire à Cavalieri. Tant que la géométrie est employée comme méthode de logique, comme exercice de l'intelligence sur ces modifications de la quantité que l'imagination ne peut saisir, telles que des points, des lignes sans épaisseur, des infinis, il peut paraître absurde de parler d'un cercle comme étant un polygone d'un nombre infini de côtés. Mais lorsqu'elle devient auxiliaire de l'art pratique, ou même de la science physique, il ne peut plus y avoir d'autre objection que celle qui naît toujours de l'incongruité ou de l'incorrection du langage. On a trouvé possible d'éviter de faire usage des expressions qu'on attribue à Képler; mais elles ne semblent en effet dénoter rien de plus que celles d'Euclide ou d'Archimède, c'est-à-dire que la différence entre une grandeur et sa limite peut être régulièrement diminuée, jusqu'à ce que, sans disparaître entièrement, elle devienne moindre que toute quantité appréciable, et puisse par conséquent être négligée, lorsqu'on raisonne sur des corps réels.

Galilée, dit Fabroni, marcha sur les traces de Képler, et en traitant d'un cylindre taillé dans un hémisphère, dans son premier dialogue sur la mécanique, il fit connaissance avec les indivisibles (*familiarem habere cœpit cum indivisibilibus usum*). Mais, dans ce même dialogue, il confondit les idées métaphysiques de la quantité divisible, la supposant composée d'indivisibles sans étendue; et n'osant pas affirmer que des infinis pussent être égaux ou inégaux entre eux, il aima mieux dire que les termes indiquant égalité ou excès ne peuvent s'employer que des quantités finies. Dans son quatrième dialogue, sur le centre de gravité, il revient à la méthode d'épuisement d'Archimède[2].

Cavalieri, professeur de mathématiques à Bologne, généralement considéré comme le père de la nouvelle géométrie, quoique

[1] *Idem quoque solida cogitavit ex infinito numero superficierum existere, superficies autem ex lineis infinitis, ac lineis ex infinitis punctis. Ostendit ipse quantùm eâ ratione brevior fieri via possit ad vera quædam captu difficiliora, cùm antiquarum demonstrationum circuitus ac methodus inter se comparandi figuras circumscriptas et inscriptas iis planis aut solidis, quæ mensuranda essent, ità declinarentur.* (*Ibid*).

[2] Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. 1, p. 272.

Képler paraisse avoir grandement anticipé sur ses droits, avait achevé sa méthode des indivisibles en 1626. Le livre ne fut publié qu'en 1635. Le grand principe de Cavalieri, c'est que les solides se composent d'une infinité de surfaces placées l'une sur l'autre, comme leurs éléments indivisibles. De même, les surfaces sont formées de lignes, et les lignes de points. Il n'émet toutefois cette opinion qu'avec réserve et en l'expliquant : il déclare qu'il n'emploie pas les mots dans un sens tellement rigoureux qu'on doive supposer que des quantités divisibles se composent vraiment et littéralement d'indivisibles, mais que la raison des solides est la même que celle d'un nombre infini de surfaces, et celle des surfaces la même que celle d'un nombre infini de lignes; et pour couper court à toute chicane, il démontra qu'on arrivait aux mêmes conséquences en employant des méthodes tout-à-fait indépendantes de la considération des indivisibles[1]. Cette explication paraît avoir été donnée après que sa méthode eût été attaquée par Guldin en 1640.

Un des principaux objets que Cavalieri se proposa dans la géométrie fut de démontrer les proportions de différents solides. C'est ce qu'Euclide a fait partiellement, mais en général d'une manière indirecte. Un cône, suivant Cavalieri, se compose d'un nombre infini de cercles superposés, et allant en décroissant de la base au sommet; un cylindre, d'un nombre infini de cercles égaux. Il cherche donc le rapport de la somme de tous les premiers à la somme de tous les derniers. On connaissait déjà la méthode à employer pour l'addition d'une série infinie de termes en progression arithmétique. Les diamètres des cercles du cône, décroissant uniformément, étaient en progression arithmétique, et les cercles

[1] *Non eo rigore à se voces adhiberi, ac si dividuæ quantitates verè ac propriè ex indivisibilibus existerent; verumtamen id sibi duntaxat velle, ut proportio solidorum eadem esset ac ratio superficierum omnium numero infinitarum, et proportio superficierum eadem ac illa infinitarum linearum; denique ut omnia, quæ contrà dici poterant, in radice præcideret, demonstravit easdem omninò consecutiones erui, si methodi aut rationes adhiberentur omninò diversæ, quæ nihil ab indivisibilium consideratione penderent.* (Fabroni.)

« Il n'est aucun cas dans la géométrie des indivisibles, qu'on ne puisse « facilement réduire à la forme ancienne de démonstration. Ainsi, c'est « s'arrêter à l'écorce que de chicaner « sur le mot d'*indivisibles*. Il est impropre si l'on veut, mais il n'en « résulte aucun danger pour la géométrie; et, loin de conduire à l'erreur, cette méthode, au contraire, a « été utile pour atteindre à des vérités « qui avaient échappé jusqu'alors aux « efforts des géomètres ». (Montucla, t. II, p. 39).

devaient être comme leurs carrés. Cavalieri trouva que, quand le nombre des termes est infiniment grand, la somme de tous les carrés décrits sur des lignes qui sont en progression arithmétique est précisément égale au tiers du plus grand carré multiplié par le nombre de termes. Un cône est donc le tiers du cylindre de même base et de même hauteur, et la même démonstration peut s'appliquer à d'autres solides.

Cette géométrie plus hardie fut dès lors appliquée d'une manière très générale à des investigations difficiles. On en eut la preuve dans les fameux problèmes relatifs à la cycloïde, qui exerça le talent des mathématiciens de cette époque. La cycloïde est la courbe décrite par un point dans un cercle, tandis que ce cercle effectue une révolution sur un plan horizontal, comme dans le cas d'une roue en mouvement. Il était bien plus difficile de déterminer son aire. On la prit d'abord pour un segment de cercle. Galilée examina la question, mais sans succès. Mersenne, qui échoua également dans la solution du problème, le soumit à un très bon géomètre, Roberval, lequel démontra, quelques années après, en 1634, que l'aire de la cycloïde est égale à trois fois l'aire du cercle générateur. Mersenne communiqua cette découverte à Descartes, qui, traitant la chose comme facile, envoya une courte démonstration de lui. Roberval ayant donné à entendre que Descartes avait été aidé par la connaissance qu'il avait eue de la solution de la question, ce dernier trouva les tangentes de la courbe, et porta défi à Roberval et à Fermat d'en faire autant. Fermat réussit; mais Roberval ne put résoudre le problème, dans lequel échouèrent également Galilée et Cavalieri, quoiqu'il paraisse avoir été résolu plus tard par Viviani. Telle était, dit Montucla, la supériorité de Descartes sur tous les géomètres de son temps, que les questions qui les occupaient le plus ne lui coûtaient, pour la plupart, qu'une médiocre attention. Dans ce problème des tangentes (et, sans cette circonstance, nous n'eussions peut-être pas cru devoir en parler dans une esquisse aussi succincte), Descartes se servit du principe introduit par Képler, et consistant à considérer la courbe comme un polygone d'un nombre infini de côtés, en sorte qu'un arc infiniment petit est égal à sa corde. Montucla a dit que la cycloïde avait été l'Hélène des géomètres. Cette beauté fut du moins une cause de guerre, et suscita une longue controverse. Les Italiens réclament l'invention originale comme leur appartenant; mais Montucla paraît avoir revendiqué le droit de la France à toutes les solutions importantes en géométrie. De leur

côté, les amis de Roberval et de Fermat n'étaient pas disposés à reconnaître le droit exclusif de Descartes, du moins autant que le prétendaient ses disciples. Pascal, dans son histoire de la cycloïde, rompt une lance en faveur de Roberval. Cette histoire ne fut publiée qu'en 1658.

Sans nous arrêter davantage à des traités de géométrie de moindre importance, quoique précieux par eux-mêmes, tels que celui de Grégoire Saint-Vincent, publié en 1647, ou le *Cyclometricus* de Willebrod Snell, en 1621, nous passons aux progrès de l'analyse pendant cette période. Nous ferons d'abord observer que les ouvrages de Viète furent publiés pour la plupart après 1600. Ils ne laissèrent pas, il faut l'avouer, beaucoup de choses en principe pour les généralisations plus brillantes de Harriott et de Descartes. Il n'est pas invraisemblable que le simple emploi d'une notation plus parfaite aurait conduit l'esprit pénétrant de Viète à des vérités qui ne nous paraissent, à nous qui les connaissons, qu'un peu au delà de celles qu'il a découvertes.

Briggs fut le premier qui, dans son *Arithmetica Logarithmica*, exposa clairement la formule du binôme, méthode abrégée d'involution, au moyen de l'ordre nécessaire des coefficients dans les puissances successives d'une quantité composée de deux termes. Cette méthode, entrevue par Cardan, s'était présentée beaucoup plus nettement aux yeux de Viète, et elle ne pouvait guère échapper à un aussi bon observateur des rapports algébriques. Le Hollandais Albert Girard, auteur de l'*Invention nouvelle en Algèbre* (1629), eut une meilleure idée des racines négatives que ses prédécesseurs. Viète lui-même n'y avait eu égard dans aucune solution. Cependant Girard détermine non seulement leur forme, et fait voir que dans une certaine classe d'équations cubiques il doit toujours y avoir une ou deux racines négatives, mais il emploie cette expression remarquable : « La solution par moins s'ex« plique en géométrie en rétrogradant, et le moins recule où le « plus avance [1] ». Il paraît évident que, tant que quelque idée semblable ne s'était pas présentée à l'esprit des analystes, la considération des racines négatives, dont ils ne pouvaient s'empêcher de voir l'existence, n'eût fait qu'embrouiller leurs solutions. Il n'est donc pas étonnant que non seulement Cardan et Viète, mais Harriott lui-même, s'en soient peu occupés.

Harriott, le compagnon de Sir Walter Raleigh en Virginie, et

[1] Montucla, p. 112.

l'ami du duc de Northumberland, auprès de qui il passa la dernière partie de sa vie, était destiné à faire la dernière grande découverte dans la pure science de l'algèbre. Quoique nous en parlions ici après Girard, puisque l'*Artis analyticæ Praxis* ne fut publié qu'en 1631, il y avait alors dix ans que l'auteur était mort. Harriott arriva à une théorie complète de la génération des équations, que Cardan et Viète n'avaient fait qu'entrevoir. En ramenant tous les termes d'un côté, de manière à égaler toute l'expression à zéro, il trouva que toute quantité inconnue dans une équation a autant de valeurs qu'en dénote l'indice de ses puissances dans le premier terme; et que ces valeurs, dans une suite nécessaire de combinaisons, forment les coefficients des termes suivants dans lesquels entrent les puissances décroissantes de l'inconnu, et forment aussi, par leur produit réuni, le dernier terme ou terme connu de l'équation. Cette découverte facilita la solution des équations, par la composition nécessaire de leurs termes qu'elle présentait. Il était évident, par exemple, que chaque racine d'une équation devait être un facteur, et conséquemment un diviseur, du dernier terme [1].

Harriott introduisit dans l'algèbre l'usage des petites lettres au lieu des capitales; il employa des voyelles pour les inconnues, des consonnes pour les quantités connues, et les joignit pour exprimer leur produit [2]. C'est certainement peu de chose : mais ce procédé présente tant d'avantages, qu'il est étonnant qu'on n'y ait pas songé plus tôt. Wallis, dans son *Histoire de l'Algèbre*, attribue à Harriott une longue série de découvertes, que Cossali et Montucla ont revendiquées en faveur de Cardan et de Viète, les grands fondateurs de la haute algèbre [3]. Montucla a été accusé,

[1] Le livre d'Harriott est un mince in-folio de 180 pages, qui ne contient guère que des exemples; car ses principes sont exposés brièvement et d'une manière assez obscure. Quel que soit l'auteur de la préface de cet ouvrage, on ne peut pas dire qu'il ait dissimulé ou atténué le mérite de Viète, ni réclamé pour Harriott autre chose que ce qu'on reconnaît qu'il a mérité. Montucla observe justement qu'il est très rare qu'Harriott fasse une équation égale à zéro, en ramenant toutes les quantités d'un seul côté de l'équation.

[2] Oughtred, dans sa *Clavis Mathematica*, publiée en 1631, abrégea les règles de Viète, mais continua de faire usage des lettres capitales. Il donne succinctement aussi la *praxis* de l'algèbre, ou les règles élémentaires que nous trouvons dans nos livres ordinaires, quoique, par suite de la marche singulière de l'histoire de la science, celles qu'on apprend aujourd'hui les premières aient été découvertes après les autres. Ces règles, néanmoins, sont données également par Harriott. (*Wallisii Algebra.*)

[3] On trouvera la liste de ces découvertes dans l'article HARRIOTT, de la *Biographia Britannica*. Wallis, cependant, n'est pas tout-à fait aussi

même par des étrangers, d'avoir été également injuste à l'égard de notre compatriote, et d'avoir été poussé, par ce qu'il considérait comme mauvaise foi de la part de Wallis, à déprécier un peu Harriott. Ce fait paraît constant : il est évident aussi qu'il a dépouillé Cardan d'une partie de ce qui lui appartient, pour enfler le catalogue des découvertes de Viète. Cependant Montucla montre en général trop de loyauté pour que je ne sois pas disposé à l'absoudre de toute partialité volontaire.

Harriott avait montré quelles étaient les lois cachées de l'algèbre, comme science de la notation symbolique. Mais il était réservé à un homme, l'orgueil de la France et l'étonnement de ses contemporains, de darder une vive lumière sur les travaux de l'analyste, et de faire voir ce que pouvaient représenter et expliquer ces symboles, si obscurément et péniblement tracés, et se résolvant communément en formes irrationnelles ou même impossibles. L'usage de nombres, ou de lettres indiquant des nombres, pour des lignes et des rectangles susceptibles d'être divisés en parties aliquotes, était depuis long-temps un procédé trop simple pour être négligé, et n'est en réalité qu'une abréviation de la démonstration géométrique. On fit ensuite un second pas; ce fut de découvrir que les nombres irrationnels représentent des quantités incommensurables, c'est-à-dire que si le côté d'un carré est représenté par l'unité, la racine carrée de deux représentera sa diagonale. L'application des calculs numériques et algébriques à la solution des problèmes relatifs aux grandeurs devint plus fréquente et se perfectionna peu à peu [1]. Il est certain cependant que personne avant Descartes n'avait fait usage des formules algébriques dans la construction des courbes, c'est-à-dire n'avait enseigné la méthode inverse, et montré non seulement à exprimer par l'algèbre des figures géométriques, mais à transformer l'algèbre en figures géométriques. Les anciens géomètres, ainsi qu'il le fait observer, se faisaient scrupule d'employer la langue de l'arithmétique dans la géométrie : ce scrupule « qui ne pouvoit procéder « que de ce qu'ils ne voyoient pas assez clairement leur rapport, « causoit beaucoup d'obscurité et d'embarras en la façon dont ils « s'expliquoient [2] ».

Le principe établi par Descartes est que toute courbe, de celles qu'on appelle géométriques, a son équation fondamentale, qui

injuste à l'égard de Viète que Montucla l'a donné à entendre.

[1] Voir t. II, p. 322, note.

[2] *Œuvres de Descartes*, t. V, p. 323.

exprime le rapport constant entre l'abscisse et l'ordonnée. Ainsi le rectangle compris sous les abscisses d'un diamètre du cercle est égal au carré de l'ordonnée; et les autres sections coniques, aussi bien que les courbes d'un ordre plus élevé, ont chacune leur propriété spéciale, qui détermine leur nature et montre comment elles peuvent être engendrées. Une simple équation ne peut qu'exprimer le rapport de lignes droites; la solution d'une équation quadratique doit se trouver dans une des quatre sections coniques; et les plus hautes puissances d'une inconnue conduisent à des courbes d'un ordre supérieur. Cette belle et féconde théorie développée par Descartes dans ce petit traité, révèle le génie le plus heureux. Aussi nous répugne-t-il de croire qu'un tel homme, doué de facultés si originales, ait pu empiéter sur les justes droits des autres.

Il faut avouer cependant qu'indépendamment du soupçon de s'être tacitement approprié ce que d'autres avaient pensé avant lui, soupçon qui malheureusement pèse sur tous les écrits de Descartes, il s'est attribué toute la théorie de Harriott sur la nature des équations avec une assurance qui, s'il n'y a pas eu ici une remarquable simultanéité d'invention, ne peut être considérée que comme un injustifiable plagiat. Non seulement il ne nomme point Harriott, mais il présente évidemment cette théorie comme une importante découverte faite par lui-même; et, dans une de ses lettres, il en soutient l'originalité dans les termes les plus positifs [1]. Il n'y a pourtant rien d'impossible à ce que, la voie ayant

[1] « Tant s'en faut que les choses que « j'ai écrites puissent être aisément « tirées de Viète, qu'au contraire ce « qui est cause que mon traité est diffi- « cile à entendre, c'est que j'ai tâché « à n'y rien mettre que ce que j'ai cru « n'avoir point été su ni par lui ni par « aucun autre; comme on peut voir si « on confère ce que j'ai écrit du nom- « bre des racines qui sont en chaque « équation, dans la page 372, qui est « l'endroit où je commence à donner « les règles de mon algèbre, avec ce « que Viète en a écrit tout à la fin de « son livre *De Emendatione Æqua- « tionum;* car on verra que je le dé- « termine généralement en toutes équa- « tions, au lieu que lui n'en ayant « donné que quelques exemples parti- « culiers, dont il fait toutefois si grand « état qu'il a voulu conclure son livre « par là, il a montré qu'il ne le pou- « voit déterminer en général. Et ainsi « j'ai commencé où il avoit achevé, ce « que j'ai fait toutefois sans y penser; « car j'ai plus feuilleté Viète depuis « que j'ai reçu votre dernière que je « n'avois jamais fait auparavant, « l'ayant trouvé ici par hasard entre « les mains d'un de mes amis; et, en- « tre nous, je ne trouve pas qu'il en « ait tant su que je pensois, nonobstant « qu'il fût fort habile ». Ce passage est extrait d'une lettre adressée à Mersenne en 1637. (*Œuvres de Descartes*, t. VI; p. 300.)

L'accusation de plagiat à l'égard de Harriott fut formulée contre Descartes de son vivant. Roberval s'écria, lorsqu'un Anglais lui eut montré *l'Artis*

été frayée par Viète, Descartes, doué comme il l'était d'une prodigieuse pénétration pour tout ce qui était raisonnement mathématique, ait ici, comme dans d'autres cas, découvert de son côté la théorie tout entière. Montucla vante beaucoup l'algèbre de Descartes, ou pour mieux dire cette portion de son algèbre qui peut lui être attribuée sans partage. Ce fut lui qui montra le premier ce qu'on appela des racines impossibles ou imaginaires, quoiqu'il ne les assigne jamais, ne les regardant pas comme des quantités. Il fut peut-être aussi le premier qui comprit parfaitement les racines négatives, encore bien qu'il conserve la dénomination de racines fausses, qui ne vaut pas l'épithète de Harriott, *privatives*. Ce fut encore lui, si l'on en croit son panégyriste, qui fit voir le premier que dans toute équation (les termes étant tous d'un côté) qui n'a pas de racines imaginaires, il y a autant de changements de signes que de racines positives, et autant de continuations de signes que de racines négatives.

Le géomètre qui occupe le premier rang après Descartes sous le rapport du génie, et qui se rapproche de lui plus peut-être que d'aucun de ceux qui viennent en troisième ligne, fut Fermat, homme de connaissances variées, qui remplissait de hautes fonctions au parlement de Toulouse; esprit incapable d'envie, pardonnant la détraction, et faisant ses délices de la vérité, avec une indifférence presque trop grande pour la louange. Les œuvres de Fermat ne furent publiées que long-temps après sa mort, en 1665; mais ses fréquentes discussions avec Descartes, par l'intermédiaire de leur correspondant commun Mersenne, permettent de placer ici son nom plus convenablement que partout ailleurs. Dans ces controverses, Descartes ne montra jamais à Fermat le respect dû à ses talents : personne en effet ne fut jamais plus jaloux de sa propre prééminence, ni moins disposé à reconnaître les titres de ceux qui se faisaient scrupule de le suivre implicitement, ou qui pouvaient être considérés d'une manière ou d'une autre comme des rivaux de sa renommée. Cependant c'est

analyticæ Praxis, il l'a vu! il l'a vu! Une autre circonstance fort suspecte, si elle est vraie, comme elle paraît l'être, c'est que Descartes était en Angleterre l'année où parut le livre de Harriott (1631). Carcavi, ami de Roberval, donne clairement à entendre, dans une lettre adressée à Descartes en 1649, qu'il n'a fait que copier Harriott en ce qui touche la nature des équations. (*Œuvres de Descartes* t. X, p. 373.) A cette accusation, Descartes ne répondit rien. Voir *Biographia Britannica*, art. HARRIOTT. La *Biographie universelle* ne dit pas un mot de ceci, ce qui n'est pas loyal, et s'efforce de déprécier Harriott.

Voir le catalogue dressé par Leibnitz des larcins supposés de Descartes, t. III, p. 195 du présent ouvrage.

ce malheureux caractère de Descartes qui devrait nous faire hésiter davantage à accueillir le soupçon d'un plagiat volontaire de sa part à l'égard des découvertes des autres, puisqu'une telle manière d'agir, combinée avec sa répugnance à reconnaître leur mérite, et son ignorance affectée de leurs écrits, formerait un caractère qu'on ne saurait guère attribuer à un homme d'un grand génie, dont les écrits offrent beaucoup d'indices apparents de sincérité et de vertu. Le fait est qu'il y avait alors un haut degré de probabilité dans la simultanéité des découvertes scientifiques obtenues par le développement de principes qui avaient été partiellement dévoilés. C'est ainsi que Roberval découvrit la même méthode des indivisibles que Cavalieri; et Descartes a dû également être conduit à sa théorie des tangentes par celle de Képler. Fermat lui-même, qui était en possession de ses principales découvertes avant que la géométrie de Descartes vît le jour, tira de Képler sa fameuse méthode *de maximis et minimis*, méthode pour trouver la plus grande ou la moindre valeur d'une quantité variable, telle que l'ordonnée d'une courbe. Elle repose sur le même principe que celle de Képler. Fermat en déduisit une règle, différente de celle de Descartes, pour tirer des tangentes à des courbes. Ce fut le sujet d'une controverse entre les deux géomètres, controverse où Descartes, qui cependant paraît avoir eu tort, montre sa susceptibilité et sa passion ordinaires. Plusieurs autres découvertes, dans l'algèbre pure et dans la géométrie, illustrent le nom de Fermat [1].

La nouvelle géométrie de Descartes ne fut pas reçue avec l'admiration universelle qu'elle méritait. Indépendamment de sa concision et de ce qu'elle attaquait les vieux préjugés sur les méthodes géométriques, la hardiesse générale des spéculations de l'auteur dans la philosophie physique et métaphysique, en même temps que l'indiscrétion de son caractère, repoussèrent bien des gens qui l'auraient appréciée : et ce fut dans son propre pays, où il avait cessé de résider, que Descartes eut le moins d'admirateurs. Roberval fit quelques objections à l'algèbre de son rival; mais il eut peu de succès. Un commentaire sur le traité de Descartes par Schooten, professeur à Leyde, parut en 1649.

Parmi ceux qui, à la fin du XVIe siècle, se livraient avec ardeur et succès aux observations astronomiques, on distinguait Jean Képler, Wurtembergeois, qui s'était déjà montré digne de re-

[1] On trouvera dans la *Biographie universelle* un bon article sur FERMAT, par M. Maurice.

cueillir l'héritage de Tycho-Brahé. Képler publia, dans les premières années de la période actuelle, quelques opuscules astronomiques, comparativement de peu d'importance. Mais, en 1609, il fit époque dans la science par son *Astronomia nova*, αιτιολογητος, ou Commentaires sur la Planète Mars. On avait jusqu'alors toujours supposé que les corps célestes se mouvaient dans des orbites circulaires autour de leur centre, que ce centre fût le soleil ou la terre. Il existait cependant une excentricité apparente, une déviation de ce mouvement circulaire, qu'il était fort difficile d'expliquer, et qui avait fait imaginer à Ptolémée son système compliqué d'épicycles. Mars était, de toutes les planètes, celle qui semblait participer le plus de ce mouvement excentrique : ce fut donc sur Mars que Képler dirigea son attention. Après beaucoup de recherches laborieuses, il arriva par degrés à cette grande découverte, que la révolution des planètes (au nombre desquelles il comptait la Terre, suivant le système de Copernic, qu'il avait adopté) s'accomplit dans des orbites, non pas circulaires, mais elliptiques, dans lesquelles le soleil occupe, non pas le centre, mais un des foyers de la courbe; en second lieu, que la vitesse de leur marche n'est pas toujours la même, mais est soumise à cette loi, que les aires décrites par le rayon vecteur, c'est-à-dire par la ligne qui joint ce foyer à la planète, sont toujours proportionnelles aux temps. Ainsi, plus une planète s'éloigne du soleil, plus son mouvement se ralentit. Ce sont là les deux premières des trois grandes lois de Képler. Il ne découvrit la troisième que quelques années après. Il nous apprend lui-même que le 8 mai 1610, après avoir long-temps médité sur la proportion des temps périodiques des mouvements planétaires avec leurs orbites, il fut frappé d'une idée, qu'une erreur accidentelle de calcul lui fit bientôt rejeter. Mais revenant huit jours après à ce même sujet, il établit entièrement sa grande découverte, que les carrés des temps périodiques des planètes sont entre eux comme les cubes de leurs distances moyennes au soleil. Cette loi fut pour la première fois annoncée au monde dans son *Mysterium Cosmographicum*, publié en 1619; ouvrage mêlé des étranges effusions d'un esprit beaucoup plus excentrique qu'aucune des planètes dont il s'occupait. Dans l'*Epitome Astronomiæ Copernicanæ*, imprimé la même année, il s'efforce de déduire cette loi de sa théorie des forces centrifuges. Il avait pénétré fort avant dans les principes de la gravitation universelle, comme attribut de la matière; mais plusieurs de ses hypothèses sur les lois du mouvement ne sont pas con-

formes à la vérité. Il paraît y avoir eu beaucoup de bonheur dans les découvertes de Képler; cependant on peut considérer ce bonheur même comme la récompense de ses immenses travaux, et de la candeur avec laquelle il abandonnait toute hypothèse qui ne se conciliait plus avec les progrès qu'il avait faits dans la connaissance des phénomènes.

L'apparition de trois comètes, en 1618, appela de nouveau l'attention des astronomes de l'Europe sur la nature de ces corps irréguliers. Les comètes passaient encore pour des avant-coureurs de grandes catastrophes; et ceux qui les craignaient le moins ne pouvaient expliquer leur irrégularité apparente. Galilée, malgré l'idée plus juste que Tycho Brahé s'en était faite, les prit malheureusement pour des météores atmosphériques. Képler, tout en les amenant des régions lointaines de l'espace, ne soupçonna pas la nature de leurs orbites, et pensa que, se mouvant en lignes droites, elles finissaient par se disperser et se réduire à rien. Le jésuite Grassi, auteur du traité *De tribus Cometis*, Rome, 1619, eut l'honneur d'expliquer ce que Galilée n'avait pas saisi, et considéra le premier les comètes comme des planètes décrivant de vastes ellipses autour du soleil [1].

Mais depuis long-temps déjà Galilée avait immortalisé son nom par des découvertes, qui n'eussent certainement pas tardé à être faites par quelque autre observateur, peut-être bien inférieur, mais qui furent heureusement réservées au génie le plus philosophique de son siècle. Galilée nous assure qu'ayant entendu parler d'un instrument inventé en Hollande, qui grossissait le volume des objets éloignés, mais n'en connaissant aucunement la construction, il se mit à étudier la théorie des réfractions jusqu'à ce qu'il eût trouvé par expérience qu'il pouvait, au moyen d'un verre convexe et d'un verre concave placés dans un tube, grossir trois fois le volume d'un objet. Ce premier succès l'encouragea à construire un autre instrument, qui grossissait trente fois; et cet instrument fut exposé, dans l'automne de 1609, à la curiosité des habitants de Venise. Ayant fait présent de son premier télescope au sénat, qui l'en récompensa par une pension, Galilée en construisit bientôt un autre; et, dans une des premières nuits de janvier 1610, dirigeant son instrument vers la lune, il fut étonné de voir sa surface et ses bords couverts d'iné-

[1] La *Biographie universelle*, art. Grassi, attribue cette opinion à Tycho.

galités. Il considéra ces inégalités comme des montagnes, et jugea par une sorte de calcul, que quelques unes devaient surpasser en hauteur celles de la terre. Il observa ensuite la voie lactée, et trouva que cette longue traînée lumineuse se composait de myriades d'étoiles, que leur éloignement ne permettait pas de distinguer à la vue simple. Il remarqua qu'il en était de même des nébuleuses de la constellation d'Orion. Il n'était pas encore revenu du ravissement dans lequel le jetaient ces merveilleuses découvertes, lorsqu'en tournant son télescope vers Jupiter il fut surpris de remarquer trois petits astres qui, dans une seconde nuit d'observation, avaient changé de place. Au bout de quelques semaines il avait pu déterminer par leurs révolutions, qui sont très rapides, que ces astres étaient des planètes secondaires, les lunes ou satellites de Jupiter, et il en avait reconnu une quatrième. Il s'empressa d'annoncer ces belles révélations de la nature dans un ouvrage, justement intitulé *Sidereus Nuncius*, qui fut publié en mars 1610. A une époque où la science séduisante de l'astronomie avait déjà excité à un tel point l'attention des philosophes, on peut se faire une idée de l'empressement avec lequel on dévora ces nouvelles des cieux. Quelques hommes, comme il arrive ordinairement, affectèrent, par envie ou par prévention, de mépriser ces découvertes. Mais la sagesse fut justifiée par ses enfants. Képler, dans sa *Narratio de observatis à se quatuor Jovis Satellitibus*, 1610, confirma les découvertes de Galilée. Un savant d'un ordre inférieur, sans doute, mais dont le zèle pour la cause de la science est au-dessus de tout éloge, Peiresc, s'étant avec peine procuré un bon télescope, vit, en novembre 1610, les quatre satellites, et conçut dès lors, si l'on en croit Gassendi, l'idée ingénieuse que leurs occultations pourraient servir à déterminer la longitude [1].

C'est là la plus grande et la plus importante des découvertes de Galilée. Mais il en fit plusieurs autres qui sont du plus profond intérêt. Il trouva que la planète Vénus a des phases, c'est-à-dire des différences périodiques de forme apparente, comme la lune; et que ces apparences sont précisément celles qui seraient produites par la réflexion variable de la lumière du soleil, d'après le système de Copernic : il attribua aussi cette lumière cendrée qu'on voit sur la partie de la lune qui ne reçoit pas directement les rayons solaires, à la répercussion de la lumière du soleil par

[1] Gassendi, *Vita Peirescii*, p. 77.

la terre : explication déjà indiquée par Mæstlin, et avant lui par Léonard de Vinci, mais qui n'était pas généralement reçue parmi les astronomes. Un autre phénomène frappant, que Galilée vit, sans pouvoir s'en rendre compte, fut la triple apparence de Saturne, comme si de petits astres eussent été attachés en manière d'ailes à cette planète : c'était l'anneau.

Cependant le nouvel auxiliaire de la vue, qui avait révélé tant de merveilles, ne pouvait rester oisif entre les mains des autres. Un livre *De Maculis in sole visis*, publié à Wittenberg, en juillet 1611, par Jean Fabricius, annonça un phénomène en contradiction avec les préjugés ordinaires. Le soleil passait pour un corps de flamme liquide, ou du moins ceux qui le considéraient comme un corps solide, supposaient toujours qu'il était en état d'ignition parfaite. Képler avait observé, quelques années auparavant, une tache, qu'il prit malheureusement pour le disque de Mercure dans son transit sur le disque solaire. On ne permit pas à Fabricius de s'attribuer le mérite de cette découverte. Le jésuite Scheiner, professeur de mathématiques à Ingolstadt, affirme, dans une lettre en date du 12 novembre 1611, qu'il a aperçu le premier les taches du soleil dans le mois de mars de cette année ; mais il paraît y avoir fait peu d'attention jusqu'au mois d'octobre. Quoi qu'il en soit, on peut mettre Fabricius et Scheiner hors de cause. Il est prouvé qu'Harriott observa les taches du soleil dès le 8 décembre 1610. Le mouvement de ces taches donna l'idée de la révolution du soleil sur son axe, révolution qui s'achève en vingt-quatre jours, ainsi qu'on le reconnaît aujourd'hui ; et leurs changements fréquents de forme, ainsi que leur disparition occasionnelle ne pouvaient s'expliquer que par l'hypothèse d'une atmosphère lumineuse en mouvement, d'une mer de flamme, qui laisse voir par intervalles le sombre noyau du corps du soleil qu'elle enveloppe.

Si l'on ne peut dire que les découvertes de Galilée aient complétement démontré la vérité du système de Copernic à ceux qui étaient déjà insensibles aux arguments que l'on tirait de sa suffisance à expliquer les phénomènes, ainsi que des analogies de la nature, elles servirent du moins à familiariser les esprits avec ce même système, et à renverser la puissante barrière du préjugé. Depuis quatre-vingts ans, a-t-on dit, cette théorie du mouvement de la terre était soutenue sans avoir donné lieu à aucun blâme ; ce ne put être que la plus grande hardiesse avec laquelle elle fut professée par Galilée qui attira sur lui l'attention de

l'Église. Mais dans ces quatre-vingts années qui s'étaient écoulées depuis la publication du traité de Copernic, le nombre de ses prosélytes avait été infiniment petit. Ils commençaient à devenir plus nombreux; plusieurs savants avaient écrit en faveur du système; et Galilée avait formé une école de coperniciens qui se répandirent par toute l'Italie. La société des *lyncei*, ou des lynx, l'une des plus utiles et des plus célèbres académies d'Italie, fondée à Rome en 1603 par Frédéric Cesi, jeune homme de noble naissance, avait pour règle fondamentale que ses membres devaient cultiver la philosophie naturelle; et il était impossible qu'un système aussi attrayant et aussi rationnel que celui de Copernic ne plût pas à un peuple fin et ingénieux, fortement porté à l'étude des sciences. Cependant l'Église avait pris l'alarme; on trouvait l'idée du mouvement de la terre aussi incompatible avec les Écritures que celle des antipodes avait été jadis supposée l'être; et en 1616, Galilée, quoique respecté et en faveur à la cour de Rome, fut forcé de promettre qu'il ne soutiendrait plus en aucune manière cette doctrine. Quelques lettres qu'il avait publiées à ce sujet furent mises, avec le traité de Copernic et d'autres ouvrages, à l'*Index Expurgatorius*, où, je crois, elles sont encore[1].

Il paraît cependant que Galilée se serait flatté de pouvoir, après un laps de quelques années, éluder la lettre de cette prohibition, en présentant sous la forme d'un dialogue les arguments en faveur des systèmes de Ptolémée et de Copernic. Cet ouvrage parut en 1632; et diverses circonstances tendaient à faire concevoir à l'auteur un espoir assez raisonnable d'impunité. Mais il fut trompé dans cette attente. On sait qu'étant tombé entre les mains de l'inquisition de Rome, Galilée fut contraint de rétracter de la manière la plus solennelle et la plus explicite les propo-

[1] Drinkwater, *Life of Galileo*; Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. I. Le premier paraît être dans l'erreur lorsqu'il suppose que Galilée ne cherchait pas à prouver la compatibilité de son système avec les Écritures. Brenna, l'auteur de la Vie de Galilée dans le recueil de Fabroni, nous apprend que, dans une lettre adressée à Christine, grande-duchesse de Toscane, ce philosophe raisonnait dans ce sens avec beaucoup de soin : *In eâ videlicet epistolâ philosophus noster ilâ disserit, ut nihil etiam ab hominibus, qui omnem in sacrarum literarum studio consumpsissent ætatem, aut subtilius aut verius aut etiam accuratius explicatum expectari potuerit* (p. 118). Il paraît en effet que ce fut cet excessif désir de prouver l'orthodoxie de son système, qui indisposa si vivement l'Église. Voir à ce sujet un article fort extraordinaire dans le huitième numéro de la Revue de Dublin (1838). Beaucoup de gens tolèreront des propositions incompatibles avec les doctrines orthodoxes, lorsqu'elles ne sont pas mises en juxtaposition immédiate avec celles-ci.

sitions qu'il avait si bien prouvées, et qu'il devait croire encore. Il est inutile d'entrer dans les détails d'une scène qui a été fort bien racontée dans un ouvrage récent, la *Vie de Galilée*, par M. Drinkwater Bethune. La cour papale voulait humilier Galilée, et par cet exemple frapper de honte et de terreur une classe de philosophes qui devenait de jour en jour plus nombreuse : mais elle n'avait pas autrement l'intention de punir un homme dont les inquisiteurs eux-mêmes devaient être fiers, comme Italiens ; son emprisonnement fut très court, quoique Montucla dise qu'il dura un an. On doit ajouter cependant que, pendant tout le reste de sa vie, Galilée fut soumis à certaines mesures restrictives de sa liberté ; et quoiqu'il habitât sa villa près de Florence, l'entrée de la ville lui était interdite[1].

L'Église ne se trompait pas en supposant qu'elle intimiderait les coperniciens ; mais elle se trompa gravement, si elle crut étouffer le système. Descartes fut tellement étonné lorsqu'il apprit la sentence renduc contre Galilée, qu'il fut sur le point de brûler ses papiers, ou du moins de les soustraire à tous les yeux. « Je ne « me suis pu imaginer, dit-il, que lui qui est Italien, et même « bien voulu du pape, ainsi que j'entends, ait pu être criminalisé « pour autre chose sinon qu'il aura sans doute voulu établir le « mouvement de la terre, lequel je sais bien avoir été autrefois « censuré par quelques cardinaux ; mais je pensois avoir ouï-dire « que depuis on ne laissoit pas de l'enseigner publiquement, « même dans Rome[2] ». Il n'est pas du tout invraisemblable que Descartes ait cru devoir, par ce motif, donner à entendre qu'il différait de Copernic plus qu'il ne le faisait réellement, et aller jusqu'à nier, dans un certain sens à lui, la doctrine malsonnante du mouvement de la terre[3]. Il était menacé de se voir atteint plus directement par une autre sentence contre la vérité ; le cardinal de Richelieu avait eu l'intention de faire rendre par la Sor-

[1] Fabroni. La Vie de Galilée est écrite en bon latin, avec plus de connaissance et de verve que Tiraboschi n'a osé en montrer.

Il paraîtrait, d'après certaines lettres de Grotius, que Galilée eut, vers l'année 1635, quelque idée d'aller se mettre sous la protection des Provinces-Unies. Mais la considération de son grand âge le fit renoncer à ce projet : *Fessus senio constituit manere in quibus est locis, et potiùs quæ ibi sunt incommoda perpeti, quàm malæ ætati migrandi onus, et novas parandi amicitias imponere.* L'idée seule prouve qu'il sentait vivement les entraves mises à sa liberté dans son propre pays. (*Epist. Grot.* 407, 446.)

[2] T. VI, p. 239. Il dit ici, en parlant du mouvement de la terre : « Je « confesse que s'il est faux, tous les « fondements de ma philosophie le sont « aussi ».

[3] T. VI, p. 50.

bonne un arrêté semblable à celui qui avait frappé Galilée; mais ce projet échoua contre le bon sens de quelques membres de ce corps [1].

Cependant, s'il n'est pas tout-à-fait exact de dire que les progrès du système de Copernic en Europe datent de sa condamnation à Rome, il est certain qu'ils furent loin de se ralentir après cette époque. Gassendi se rangea sous ce drapeau, mais avec une certaine réserve; les cartésiens amenèrent un puissant renfort. Bouillaud et plusieurs autres astronomes de marque se prononcèrent en faveur d'une doctrine qui, encore bien qu'elle fût mise en Italie au ban du pouvoir papal, échappait facilement en deçà des Alpes à la faveur de quelques unes des dictinctions salutaires depuis long-temps en usage pour éluder cette autorité [2]. Mais, au milieu du XVIIe siècle, et long-temps après, il se trouva des mathématiciens d'une assez grande réputation, qui luttèrent intrépidement pour l'immobilité de la terre; et, si ce n'est pour autant que les théories cartésiennes avaient pu devenir à la mode, nous n'avons rien qui nous porte à croire qu'aucune personne étrangère à l'astronomie, soit en Angleterre, soit sur le continent, eût adopté le système de Copernic. Hume a blâmé Bacon de l'avoir rejeté; mais si Bacon eût fait autrement, il aurait devancé d'un quart de siècle au moins le reste de ses compatriotes.

Descartes se proposa, dans sa nouvelle théorie du système solaire, d'expliquer les ressorts secrets de la nature, dont Képler et Galilée avaient simplement fait voir les effets. Rechercher quelle était la force qui mettait les corps célestes en mouvement, quelle était la loi qui les guidait dans l'espace, était à coup sûr une question bien différente de celle qui consistait à savoir l'orbite qu'ils décrivaient ou la durée de leur révolution. Képler eut évidemment quelque idée de cette gravitation universelle que Hooke vit plus clairement et que Newton établit sur la base de sa géométrie [3]. Mais Descartes rejeta cette idée avec mépris. « Car pour concevoir cela, dit-il, il ne faut pas seulement sup-« poser que chaque partie de la matière de l'univers est animée, « et même animée de plusieurs diverses âmes qui ne s'empêchent

[1] MONTUCLA, t. II, p. 297.

[2] *Id.*, p. 50.

[3] « Si la terre et la lune, dit-il, « n'étaient pas retenues dans leurs or-« bites, elles tomberaient l'une sur « l'autre, la lune faisant environ les « $\frac{33}{34}$ du chemin, et la terre le reste, « en les supposant d'égale densité ». Il explique les marées par cette attraction de la lune. Il compare l'attraction des planètes vers le soleil, à celle des corps pesants vers la terre.

« point l'une l'autre; mais même que ces âmes sont intelligentes, « et toutes divines, pour pouvoir connoître ce qui se passe en « des lieux fort éloignés d'elles, sans aucun courrier qui les en « avertisse, et pour y exercer leur pouvoir[1] ». Képler, qui prenait le monde pour un seul animal, un léviathan qui rugissait dans les cavernes, et respirait en soulevant l'océan, eût trouvé quelque difficulté à répondre à cette objection, qui n'aurait pas embarrassé Campanella. Si Descartes lui-même eût été plus patient pour des opinions qu'il n'avait pas conçues dans son esprit, cette continuelle agence divine, à laquelle il avait recours en d'autres occasions, n'aurait pas manqué de lui suggérer une explication suffisante de la gravité de la matière, sans lui donner une action spontanée. Il était cependant tombé sur un système compliqué et original; la plus célèbre, peut-être, mais non pas la plus admirable des nouveautés qu'il introduisit dans la philosophie.

Dans une lettre adressée à Mersenne, sous la date du 9 janvier 1639, Descartes expose sommairement son idée de l'univers matériel, idée qu'il développa plus tard dans les *Principia Philosophiæ*. « Je vous dirai donc, dit-il, que j'imagine, ou plutôt que je « trouve par démonstration, qu'outre la matière qui compose « les corps terrestres, il y en a de deux autres sortes, l'une fort « subtile, dont les parties sont rondes, ou presque rondes, ainsi « que des grains de sable, et celle-ci non seulement occupe tous « les pores des corps terrestres, mais aussi compose tous les « cieux. L'autre, incomparablement plus subtile que celle-là, et « dont les parties sont si petites et se meuvent si vite, qu'elles « n'ont aucune figure arrêtée, mais prennent sans difficulté à « chaque moment celle qui est requise, pour remplir tous les « petits intervalles que les autres corps n'occupent point[2] ». Il fut poussé à cette hypothèse d'un double éther par sa répugnance à admettre le vide dans la nature : la rotondité des corpuscules de la première espèce était, selon lui, le résultat de leur mouvement circulaire continuel, qui avait usé leurs angles. Cette théorie paraît un peu lourde aujourd'hui; mais c'est littéralement celle que Descartes présenta au monde.

Après avoir ainsi rempli l'univers de différentes sortes de matière, il suppose que les particules plus subtiles, résultant du frottement des angles des particules moins ténues dans leur

[1] T. IX, p. 560. [2] T. VIII, p. 73.

tendance à la sphéricité, s'accrurent graduellement jusqu'à ce que leur quantité excédât de beaucoup ce qui était nécessaire pour remplir les interstices : ce superflu, se portant alors vers le centre du système, devint le soleil, corps liquide et très subtil, tandis que les étoiles fixes se formaient de la même manière dans d'autres systèmes. Autour de ces centres se meut toute la masse en un certain nombre de tourbillons distincts, dont chacun entraîne une planète avec lui. La force centrifuge porte chaque particule de ces tourbillons à s'éloigner incessamment du soleil en ligne droite; mais elle est retenue par la pression de celles qui se sont déjà échappées et qui forment une sphère plus épaisse au delà. La lumière n'est autre chose que l'effet des particules qui cherchent à s'échapper du centre, et qui se pressent l'une contre l'autre, quoique peut-être sans mouvement véritable [1]. Les tourbillons planétaires renferment quelquefois des tourbillons plus petits dans lesquels les satellites se meuvent autour de leur astre principal.

Telle est, en peu de mots, cette fameuse théorie de Descartes, qui, toute discréditée qu'elle est aujourd'hui, se maintint pendant près d'un siècle sur le continent, jusqu'à l'époque où la simplicité du système de Newton, et surtout sa conformité à la réalité des choses, assurèrent à ce dernier une incontestable supériorité. Indépendamment des suppositions arbitraires de Descartes, et des différentes objections que soulevèrent la plénitude absolue de l'espace, et d'autres parties de sa théorie, on a remarqué que ses tourbillons, nécessairement soumis aux lois du mouvement dans les fluides, ne se conciliaient pas avec les rapports, reconnus par Képler, entre les périodes et les distances des planètes; et l'on ne voit pas pourquoi le soleil serait au foyer, plutôt qu'au centre, de leurs orbites. Cependant, depuis quelques années, il a paru n'être pas impossible de voir se reproduire dans les écoles philosophiques une partie de ses conjectures hardies, avec les modifications que les progrès de la science ont rendues indispensables. Sa doctrine sur la nature de la lumière, perfectionnée par Huygens, gagne chaque jour du terrain sur celle de

[1] « J'ai souvent averti que, par la « lumière, je n'entendois pas tant le « mouvement, que cette inclination « ou propension que ces petits corps « ont à se mouvoir, et que, ce que je « dirois du mouvement, pour être plus « aisément entendu, se devoit rapporter à cette propension; d'où il est « manifeste que, selon moi, l'on ne « doit entendre autre chose par les « couleurs que les différentes variétés « qui arrivent en ces propensions ». (T. VIII, p. 193.)

Newton ; celle d'un éther subtil occupant tout l'espace, qui en effet est presque la même chose, devient une spéculation favorite, si l'on ne peut encore l'appeler une vérité établie ; et la solution affirmative d'un problème qu'un écrivain célèbre a mis en avant, celui de savoir si cet éther tourbillonne autour du soleil, nous rapprocherait beaucoup d'une philosophie qui a été si long-temps tournée en ridicule.

Le passage de Mercure sur le soleil fut observé par Gassendi en 1631. Ce phénomène, qui excita alors un vif intérêt, ayant été annoncé à l'avance, de manière à fournir une preuve de l'exactitude des calculs astronomiques, se reproduit trop souvent pour qu'on y attache aujourd'hui beaucoup d'importance. Le transit de Vénus est beaucoup plus rare. Il eut lieu le 4 décembre 1639, et ne fut observé cette fois que par Horrox, jeune mathématicien anglais d'un génie extraordinaire, à qui l'on peut attribuer une invention d'une haute importance, bien qu'elle ne fût peut-être pas d'une extrême difficulté, celle du micromètre.

Les satellites de Jupiter et les phases de Vénus ne figurent pas encore d'une manière aussi glorieuse dans l'écusson de Galilée que sa découverte des vrais principes de la mécanique. Ces principes, ainsi que nous l'avons vu dans un précédent volume, étaient fort imparfaitement connus avant lui ; la science n'avait pas fait de progrès importants depuis Archimède. On a dit, je ne sais d'après quelle autorité, que le traité de Galilée, *Della Scienza Mecanica*, avait été écrit en 1592. Il ne fut cependant publié qu'en 1634, et alors seulement dans une traduction française par Mersenne ; car l'original ne parut qu'en 1649. Cet ouvrage traite principalement de la statique, ou de la doctrine de l'équilibre : ce fut dans ses dialogues sur le mouvement, *Della nuova Scienza*, publiés en 1638, que Galilée développa ses grands principes de dynamique, sur les forces qui meuvent les corps. Il se décida, ainsi que lui-même nous l'apprend, à écrire son traité de mécanique après avoir été témoin des vains efforts faits par des ingénieurs pour élever des fardeaux au moyen d'une petite force, « comme s'ils pouvaient, avec leurs machines, tromper « l'instinct de la nature, chez laquelle il est en quelque sorte de « loi fondamentale, qu'une résistance ne peut être vaincue que « par une force supérieure. » Mais de même qu'un homme peut élever à une hauteur donnée, en la divisant en portions égales, proportionnées à sa force, un poids que plusieurs hommes ne

pourraient élever d'un seul coup, de même un poids qui en élève un autre plus grand que lui, peut être considéré comme produisant cet effet au moyen d'une série d'efforts pendant chacun desquels il parcourt autant d'espace qu'une portion correspondante du poids plus lourd. D'où il suit que la vitesse, dont la mesure est l'espace uniformément parcouru dans un temps donné, est en raison inverse de la masse des poids; et ainsi l'équilibre du levier droit se trouve maintenu, lorsque les poids sont en raison inverse de leurs distances du point d'appui. Comme cet équilibre de poids inégaux dépend des vitesses qu'ils auraient s'ils étaient mis en mouvement, on a désigné la loi qui le régit sous le nom de principe des vitesses virtuelles. Il n'est pas de théorème qui ait été plus utile à l'humanité. C'est une de ces grandes vérités de la science, qui, combattant et subjuguant les ennemis qui l'attaquent de deux côtés opposés, le préjugé et l'empirisme, justifient contre l'un et l'autre le nom de philosophie. La dépense inutile de travail et les frais de machines eussent été infiniment plus considérables de nos jours, si l'on pouvait supposer un instant que cette loi de la nature n'eût pas été découverte; et comme leur fausse application empêche de les utiliser convenablement, c'est par le fait à Galilée qu'on doit les immenses résultats obtenus par leur juste application. Il est possible que Galilée ignorât la démonstration que Stevin avait donnée de la loi de l'équilibre sur le plan incliné. La sienne est différente; mais il paraît ne considérer qu'un cas, celui où la direction de la force est parallèle à celle du plan.

Les principes de la dynamique étaient encore moins connus que ceux de la statique, lorsque Galilée se mit à les étudier. L'accélération dans la chute des graves, soit que cette chute eût lieu perpendiculairement ou sur des plans inclinés, était un fait évident; mais quoique beaucoup de conjectures eussent été faites à ce sujet, personne n'était encore parvenu à déterminer dans quel rapport cette accélération avait lieu. Galilée fit voir que la vitesse acquise était proportionnelle au temps écoulé depuis le commencement de la chute. Ce principe pouvait être démontré par les lois du mouvement; mais Galilée, qui n'en avait peut-être pas une idée parfaitement nette, eut recours à l'expérience. Il prouva ensuite par le raisonnement que les espaces parcourus dans la chute étaient comme les carrés des temps ou vitesses; que leurs accroissements dans des temps égaux étaient comme les nombres impairs 1, 3, 5, 7 et ainsi de suite; et que l'espace entier était la

moitié de celui qui aurait été parcouru uniformément depuis le commencement avec la vitesse finale. Telles sont les grandes lois de l'accélération et du retard du mouvement, dont Galilée déduisit les théorèmes les plus importants. Il fit voir que le temps que mettent les corps à rouler le long d'un plan incliné est égal à celui qu'ils mettraient à tomber de la même hauteur, et pour des plans différents est proportionnel à la hauteur; et aussi que leur vitesse acquise suit les mêmes rapports. Galilée s'est trompé sur quelques points, mais il a plus fait pour la dynamique qu'aucun autre physicien. Le mouvement des projectiles n'avait pas encore été compris : il fit voir qu'il était parabolique; et pour cela, non seulement il dut nécessairement faire usage d'un principe fort étendu, celui du mouvement composé (principe qui ne paraît avoir été établi d'une manière explicite par aucun écrivain moderne, bien qu'il soit clairement indiqué dans un passage d'Aristote [1], et qu'il puisse se trouver implicitement compris dans les raisonnements d'autres auteurs sur la mécanique), mais encore il a fallu qu'il comprît le principe de la déflexion curviligne par des forces agissant dans des portions de temps infiniment petites. Le rapport des durées différentes de vibration entre des pendules de longueur inégale avait attiré de bonne heure l'attention de Galilée. Mais il n'arriva pas à cette précision géométrique dont ce sujet est susceptible [2]. Il développa un nouveau principe sur la résistance des solides à la fracture de leurs parties, principe aujourd'hui reçu dans la science, quoique Descartes l'ait traité avec son dédain habituel. « On se ferait cependant, dit Playfair, une idée fort imparfaite de « ce grand philosophe, si l'on ne considérait que les découvertes « et inventions, toutes nombreuses et brillantes qu'elles sont, qui « lui appartiennent incontestablement. C'est en étudiant ses rai- « sonnements, c'est en suivant le fil de ses idées, exposées avec « élégance, mais quelquefois d'une manière un peu diffuse, que « l'on apprend à connaître les ressources de son génie, la saga- « cité, la pénétration, l'étendue de son esprit. Il faut apprécier les « services qu'il a rendus à la vraie science, non pas seulement par « les vérités qu'il a découvertes, mais aussi par les erreurs qu'il a « signalées; non pas seulement par les sains principes qu'il a éta- « blis, mais aussi par les dangereuses idoles qu'il a renversées. « De tous les écrivains qui ont vécu à une époque où l'esprit « humain ne faisait que de se dégager des entraves de l'ignorance

[1] Drinkwater, *Life of Galileo*, p. 80.

[2] Fabroni.

« et de la barbarie, Galilée est celui qui a le mieux saisi le ton « de la véritable philosophie, et qui est le plus exempt de toute « souillure du temps, sous le rapport du goût, des pensées et des « opinions [1] ».

Descartes, qui n'a rien laissé dans le champ de la philosophie qu'il n'ait abordé, dirigea son esprit subtil vers la mécanique : des succès et des échecs également marqués signalèrent ses travaux. Il réduisit toute la statique à un seul principe; c'est qu'il faut autant de force pour élever un corps à une hauteur donnée, que pour élever à la moitié de cette hauteur un corps double en pesanteur. C'est le théorème des vitesses virtuelles sous une autre forme. Descartes laisse percer sur beaucoup de points sa jalousie de Galilée, et une répugnance à reconnaître ses découvertes, qui le jette souvent dans des erreurs. « Je crois, dit-il, que la vi- « tesse des corps fort pesants qui ne se meuvent pas trop vite en « descendant dans l'air, s'augmente à peu près en proportion « doublée; mais je nie que cela soit exact, et je crois que tout « le contraire arrive lorsque le mouvement est fort vite [2] ». Ce recours à la résistance de l'air, circonstance que Galilée connaissait fort bien, pour déprécier le mérite d'un théorème de mathématiques, est indigne de Descartes, mais on le retrouve plus d'une fois dans ses lettres. Il soutint aussi, contrairement à la théorie de Galilée, que les corps ne commencent pas à se mouvoir avec une vitesse infiniment petite, mais qu'ils ont dès le principe un certain degré de vitesse, qui va ensuite en augmentant [3]. Ici encore, comme il a voulu étendre sa théorie à la chute des graves, l'opinion des philosophes s'est prononcée contre lui. C'est comme corollaire de ces idées qu'il niait que les augmentations de l'espace fussent comme la progression des nombres impairs [4]. Et il ne voulait pas reconnaître que la vitesse

[1] *Preliminary Dissertation to Encyclop. Britan.*

[2] *Œuvres de Descartes*, t. VIII, p. 24.

[3] « Il faut savoir, quoique Galilée « et quelques autres disent au con- « traire, que les corps qui commencent « à descendre, ou à se mouvoir en « quelque façon que ce soit, ne passent « point par tous les degrés de tardi- « veté; mais que dès le premier mo- « ment ils ont une certaine vitesse qui « s'augmente après de beaucoup, et « c'est de cette augmentation que vient « la force de la percussion ». (T. VIII, p. 181.)

[4] « Cette proportion d'augmentation « selon les nombres impairs, 1, 3, 5, « 7, etc., qui est dans Galilée, et que « je crois vous avoir aussi écrite autre- « fois, ne peut être vraie qu'en sup- « posant deux ou trois choses qui sont « très fausses, dont l'une est que le « mouvement croisse par degrés depuis « le plus lent, ainsi que le songe Gali- « lée, et l'autre que la résistance de « l'air n'empêche point ». (T. IX, p. 349.)

d'un corps augmentât sa force, encore bien qu'elle l'accompagnât [1].

Descartes, cependant, est le premier qui ait établi les lois du mouvement; celle-ci notamment, que tous les corps persistent dans leur état de repos ou de mouvement rectiligne uniforme jusqu'à ce qu'ils soient affectés par quelque force. Beaucoup avaient pensé, comme pense toujours le vulgaire, que la continuation de l'état de repos était naturelle aux corps; sans remarquer que le même principe d'inertie ou d'inactivité leur était applicable dans le mouvement en ligne droite. Ce fait peut-il se déduire de la théorie, ou repose-t-il entièrement sur l'expérience? c'est une question que nous ne pouvons discuter ici. Mais quoi qu'il en soit, le fait est constant; et Descartes en conclut que toute déflexion curviligne est produite par l'effet de quelque force, à laquelle le corps tend à échapper dans la direction d'une tangente à la courbe. La partie la plus erronée de sa physique mécanique consiste en certaines propositions sur le choc des corps, propositions si évidemment incompatibles avec l'expérience palpable, qu'il est vraiment inconcevable qu'il ait jamais pu les adopter. Mais il fut conduit à ces paradoxes par une de ces hypothèses arbitraires qui le gouvernaient toujours. Il s'imaginait qu'une conséquence nécessaire de l'immutabilité de la nature divine était qu'il devait toujours y avoir la même quantité de mouvement dans l'univers; et, plutôt que d'abandonner cette singulière idée, il n'hésita pas à affirmer que deux corps durs qui s'entrechoquent dans deux directions opposées sont réfléchis sans perte de vitesse, et, ce qui est un paradoxe encore plus monstrueux, qu'un corps plus petit ne peut communiquer de mouvement à un plus grand; par exemple, que la bille rouge du billard ne peut mettre la blanche en mouvement. Il a cherché à pallier cette absurdité manifeste par une autre supposition gratuite : si nous voyons que l'effet contraire a constamment lieu, c'est, dit-il, parce que l'air rend les corps plus susceptibles de mouvement qu'ils ne le seraient naturellement.

Galilée, ainsi que d'autres, ont dû connaître les lois de la composition des forces motrices : cependant il ne paraît pas qu'elles

[1] « Je pense que la vitesse n'est pas « la cause de l'augmentation de la « force, encore qu'elle l'accompagne « toujours ». (*Id.* p. 356.) Voir aussi l. VIII, p. 14. Il était probablement embarrassé par l'idée métaphysique de *causation*, qu'il ne savait comment attribuer à la simple vitesse. Quant au fait que l'accroissement de la vitesse est une condition ou un antécédent de l'augmentation de la force, il ne pouvait être mis en doute.

aient jamais été aussi nettement exposées qu'elles l'ont été par Descartes, dans un passage de sa *Dioptrique* [1]. On peut conclure des objections de Fermat que cette doctrine était jusqu'à un certain point nouvelle; et Clerselier parle, quelques années après, de personnes « peu versées dans les mathématiques, qui ne pou- « vaient comprendre une raison prise de la nature des mouve- « ments composés [2] ».

Roberval donna la démonstration d'un principe que Galilée paraît avoir pris pour constant, et qui est une conséquence immédiate de la composition des forces; c'est que les poids placés sur un levier oblique se font équilibre, lorsqu'ils sont en raison inverse des perpendiculaires tirées du centre du mouvement à leur direction. Fermat, plus versé dans la géométrie que dans la physique, contesta ce théorème, qui est devenu tout-à-fait élémentaire. Descartes, dans une lettre adressée à Mersenne, le reconnaît d'assez mauvaise grâce [3]. Torricelli, le disciple le plus illustre de Galilée, établit que quand des poids sont en équilibre dans toutes les positions, leur centre commun de gravité ne hausse ni ne baisse, et réciproquement.

Galilée, dans un traité intitulé *Delle Cose che stanno nell' Acqua*, pose les principes d'hydrostatique déjà établis par Stevin, et entre autres ce qu'on appelle le paradoxe hydrostatique. Il est douteux qu'il connût les écrits de Stevin; on ne voit pas qu'il en parle. La science plus difficile de l'hydraulique fut entièrement créée par deux élèves de Galilée, Castellio et Torricelli. C'est une science fort importante partout, mais surtout en Italie. L'ouvrage de Castellio, *Della Misura dell' Acque correnti*, fut publié à Rome, ainsi qu'une suite, en 1628. Les connaissances pratiques de Castellio, connaissances dont il donna la preuve en faisant écouler les eaux stagnantes de l'Arno, et dans une foule d'autres travaux publics, paraissent avoir été supérieures à sa science théorique. Une erreur

[1] T. V, p. 18.

[2] T. VI, p. 508.

[3] « Je suis de l'opinion de ceux qui di- « sent que *pondera sunt in æquilibrio* « *quandò sunt in ratione reciprocâ* « *linearum perpendicularium*, etc. ». (T. IX, p. 357.) Il ne veut pas nommer Roberval; c'est une de ces petitesses qu'on rencontre trop souvent dans sa correspondance et dans tous ses écrits. Le fait est que Descartes ne pouvait supporter la pensée qu'un autre que lui, lors même que ce n'était pas un de ses ennemis, eût découvert quelque chose. Il dit dans la page qui précède : « C'est une chose ridicule « que de vouloir employer la raison du « levier dans la poulie, ce qui est, si « j'ai bonne mémoire, une imagina- « tion de Guide Ubaldo ». Et pourtant cette *imagination* est démontrée dans tous nos traités élémentaires de mécanique.

dans laquelle il tomba, celle de supposer que la vitesse des fluides était comme la hauteur dont ils étaient descendus, conduisit à de faux résultats. Torricelli prouva que cette vitesse était comme la racine carrée de la hauteur. Ce dernier se distingua plus encore par sa découverte du baromètre. Le principe du syphon ou pompe aspirante, et l'impossibilité d'y élever l'eau à plus de trente-deux pieds, étaient l'un et l'autre bien connus; mais Galilée lui-même eut recours à cette explication peu satisfaisante, que la nature bornait à cette hauteur sa prétendue horreur du vide. Torricelli devina que le poids de la colonne atmosphérique, pressant sur le fluide qui alimentait la pompe, était la cause de cette élévation au-dessus de son niveau, et que le degré d'élévation était par conséquent la mesure de ce poids. Le fait de la pesanteur de l'air était bien connu de Galilée et de Descartes, et ce dernier avait eu non seulement quelque idée de déterminer cette pesanteur au moyen d'un tube rempli de mercure; mais, dans un passage auquel on ne paraît pas avoir fait assez attentiou, il indique distinctement comme la raison qui fait que l'eau ne s'élève pas à plus de dix-huit *brasses* dans une pompe, le poids de l'eau qui contrebalance celui de l'air [1]. Torricelli eut l'heureuse idée de remplacer l'eau par le mercure, fluide treize fois plus pesant, et il inventa ainsi un instrument portatif à l'aide duquel il était facile d'observer les variations de la colonne de mercure. Il trouva que ces variations flottaient entre certaines limites bien connues, et dans des circonstances qu'on pouvait justement attribuer aux variations de la pesanteur atmosphérique. Il fit cette découverte en 1643; et en 1648, Pascal, par sa célèbre expérience du Puy-de-Dôme, établit d'une manière incontestable la théorie de la pression atmosphérique. Il trouva une différence considérable dans la hauteur du mercure au pied de cette montagne et au sommet, et l'on constata une variation plus faible, mais cependant sensible, en transportant le baromètre au haut d'une des églises les plus élevées de Paris.

Il s'en fallut de beaucoup que la science de l'optique restât, dans cette période, en arrière des autres brauches de la physique : on peut même dire, en y comprenant les deux grandes découvertes pratiques qui l'ont illustrée, qu'il n'y eut pas, avant ou depuis, de génération qui ait vu de pareils progrès. Képler débuta, dans l'année 1604, par un de ses premiers ouvrages, *Paralipomena ad Vitellionem*, titre un peu plus modeste que ceux qu'il

[1] T. VII, p. 437.

choisissait habituellement. Dans ce supplément au grand philosophe polonais du moyen âge, il expliqua pour la première fois la structure de l'œil humain, et son adaptation à la vision. Porta et Maurolycus avaient fait d'importantes découvertes; mais le grand problème était encore intact. Képler eut la sagacité de deviner l'usage de la rétine, comme la toile sur laquelle se peignent les images. Il ne faut pas, dit Montucla, chercher dans son traité cette précision qui caractérise ceux de notre siècle; mais il est plein d'idées neuves et dignes d'un homme de génie. Il indiqua la cause des défectuosités de la vue dans les deux cas principaux, lorsque les rayons de lumière viennent converger en un point en avant ou en arrière de la rétine. Képler explique également bien plusieurs autres phénomènes d'optique; mais il ne put se rendre maître de la grande énigme de la science, la loi de réfraction. Il y revint en 1611, époque où il publia un traité de Dioptrique. C'est dans ce livre qu'il posa les premières bases de cette science. Maurolycus avait supposé l'angle de réfraction égal à l'angle d'incidence; Képler prétendit qu'il n'en était que le tiers; et quoique cette énonciation soit fort erronée comme théorème général, elle était assez exacte pour l'espèce de verres qu'il employait. Il se proposait d'expliquer le principe du télescope, et il y réussit. Cette admirable invention était alors toute récente. Quelques efforts que l'on ait faits pour faire remonter à des temps beaucoup plus anciens l'art d'aider la vue au moyen d'un tube, il paraît bien prouvé qu'on n'avait jamais fait usage de lentilles combinées à cet effet. Le léger avantage qu'offre un tube creux en interceptant les rayons latéraux a dû être connu de bonne heure, et explique des passages où l'on a prétendu voir des choses auxquelles les auteurs n'avaient jamais songé[1]. On ne connaît pas d'une manière certaine le véritable inventeur du télescope. Métius d'Alkmaer fut long-temps en possession de cet honneur; mais celui qui paraît y avoir le plus de droit est Zacharie Jens, lunetier de Middlebourg. La date de l'invention, ou du moins de sa publicité, appartient sans contredit à l'année 1609. La nouvelle d'une découverte aussi importante se répandit bientôt par toute l'Europe; et dans la même année, Galilée, en ayant entendu parler, ainsi que nous l'avons dit, construisit de lui-même l'instrument qu'il fit

[1] Dutens lui-même, qui n'avait d'autre but que de dénigrer les noms les plus respectés de la science moderne, n'a pas la prétention de prouver que les anciens se soient servis de verres pour aider la vue. (*Origine des Découvertes*, t. I, p. 218.)

voir à Venise. Il n'est cependant pas raisonnable de le regarder comme l'inventeur, et à cet égard ses panégyristes italiens ont été trop loin. Le télescope primitif, le seul qui fut en usage en Europe pendant plus de trente ans, se composait d'un objectif convexe et d'un oculaire concave. Mais cette combinaison a l'inconvénient de trop rétrécir le champ que l'œil peut embrasser à la fois; de sorte qu'on a peine à se persuader aujourd'hui, dit Montucla, que le télescope ait pu rendre à l'astronomie d'aussi grands services qu'il a fait entre les mains des Galilée, des Scheiner, etc. Képler vit le principe d'après lequel on pouvait en construire un autre avec les deux verres convexes. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui le télescope astronomique, qui fut employé pour la première fois un peu avant le milieu du siècle. L'ancien, qu'on appelle le télescope hollandais, s'emploie principalement pour les longues-vues.

Le microscope a été aussi attribué à Galilée; et avec quelque raison, en ce sens que rien ne prouve qu'il ait eu connaissance que l'invention eût été faite par un autre. Il paraîtrait cependant que cet instrument est, comme le télescope, originaire de Hollande, et qu'il date peut-être même d'une époque plus ancienne. Cornelius Drebbel, qui fit voir le microscope à Londres vers l'an 1620, a souvent passé pour l'inventeur. Montucla soupçonne que les premiers microscopes avaient des oculaires concaves, et que la construction actuelle avec deux verres convexes ne remonte pas au delà de l'invention du télescope astronomique.

Le célèbre archevêque de Spalatro, Antonio de Dominis, auteur d'un livre publié en 1611, quoique écrit plusieurs années auparavant, *De Radiis Lucis in Vitris Perspectivis et Iride*, a donné sur l'arc-en-ciel plus de connaissances qu'on n'en possédait alors. Les variétés de couleur avaient échappé à toutes les recherches, quoiqu'on sût que l'arc lui-même était produit par la réflexion de la lumière solaire dans les gouttes de pluie. Pour expliquer ces variétés, Antonio de Dominis eut recours à la réfraction, moyen connu de donner de la couleur au rayon solaire; et s'appuyant de l'expérience d'une boule de verre pleine d'eau, placée entre l'œil et le soleil, et de la partie inférieure de laquelle la lumière s'échappe en présentant le même ordre de couleurs que l'arc-en-ciel, il en conclut qu'après deux réfractions et une réflexion intermédiaire dans la goutte de pluie, le rayon arrivait à l'œil teint de différentes couleurs, suivant l'angle selon lequel il y entrait. Képler, qui sans doute ne connaissait pas le

livre d'Antonio de Dominis, avait eu à peu près la même idée. « Quoique ce ne fût pas là une théorie complète de l'arc-en-ciel, « et qu'il restât bien des choses encore qui devaient fixer l'atten- « tion de Descartes, et plus tard celle de Newton, ces idées « étaient probablement justes, et poussaient l'explication aussi « loin que les principes alors compris permettaient de la porter. « La découverte en elle-même peut passer pour une anomalie « dans la science, car c'est une découverte d'une nature très « subtile et très délicate, faite par un homme qui n'a pas donné « d'autres preuves de beaucoup de pénétration ou de sagacité « scientifique. Ses écrits révèlent sur beaucoup de points une « grande ignorance de principes d'optique bien connus de son « temps, et Boscovich, excellent juge en pareille matière, a dit « de lui, « *Homo opticarum rerum suprà quod patiatur ea ætas* « *imperitissimus*[1] ». Montucla s'exprime en termes presque aussi sévères sur De Dominis, qui était en effet un homme d'un esprit plus ingénieux que solide.

Descartes annonça au monde, dans sa *Dioptrique*, publiée en 1637, qu'il avait enfin résolu le mystère qui avait caché jusqu'alors la loi de la réfraction. Il fit voir que le sinus de l'angle d'incidence suivant lequel entre le rayon a, dans le même milieu, un rapport constant au sinus de l'angle suivant lequel il est réfracté, ou infléchi en le traversant. Mais ce rapport varie selon le milieu, certains milieux ayant beaucoup plus de pouvoir réfringent que d'autres. C'était là une loi d'une belle simplicité en même temps que d'une vaste utilité; mais telle était la fatalité (nous voudrions l'appeler ainsi) attachée à Descartes, que cette découverte avait été incontestablement faite vingt ans auparavant, par un géomètre hollandais d'une grande réputation, Willibrod Snell. Le livre de Snell n'avait jamais été publié; mais Vossius et Huygens attestent tous deux qu'Hortensius, professeur hollandais, avait publiquement enseigné la découverte de son compatriote. Descartes avait vécu long-temps en Hollande; dans la retraite, il est vrai, et lisant peu, d'après ce qu'il nous dit lui-même; de sorte qu'ici, comme en d'autres cas, nous pouvons mettre de la charité dans nos soupçons; mais il est fâcheux qu'il ait si souvent besoin d'une pareille indulgence.

Fermat ne s'enquit pas si la découverte de la loi de la réfraction appartenait réellement à Descartes, mais il en contesta l'exacti-

[1] PLAYFAIR, *Dissertation on Physical Philosophy*, p. 119.

tude. Descartes, il est vrai, ne s'était pas borné à la vérifier par l'expérimentation; selon son habitude, il avait cherché à prouver par le raisonnement direct la marche du rayon. L'hypothèse qu'il mit en avant ne parut pas à Fermat avoir un caractère suffisant de probabilité, et il est certain qu'elle ne serait pas tolérée aujourd'hui. Mais son rival tomba dans la même erreur; et partant lui-même d'une autre hypothèse également douteuse, il chercha à établir la vraie loi de la réfraction. Il fut surpris de trouver qu'après un calcul basé sur son propre principe, la vérité réelle d'un rapport constant entre les sinus des angles ressortait conformément au théorème de Descartes. Sans reconnaître davantage la validité du raisonnement hypothétique de ce dernier, il finit par abandonner la controverse, en adressant un compliment flatteur à son adversaire.

La *Dioptrique* de Descartes renferme plusieurs autres théorèmes curieux. Il démontra qu'en donnant aux lentilles certaines courbes particulières, les rayons réfractés à leur surface convergeront en un foyer unique, au lieu de se répandre, comme dans les lentilles ordinaires, sur une certaine étendue de surface, défaut connu sous le nom d'aberration de sphéricité. L'avantage résultant de l'application de ces courbes aux lentilles serait une augmentation de lumière, et une plus grande netteté dans les images. On les appela les ovales de Descartes; mais le miroir elliptique ou hyperbolique donnerait à peu près les mêmes résultats. On a souvent essayé de construire ces derniers; mais, à part toute autre objection, la difficulté de la fabrication est telle, qu'on n'emploie que des lentilles sphériques. Descartes, dans sa théorie, expliquait l'égalité des angles d'incidence et de réflexion dans le cas de la lumière, d'une manière exacte quant au résultat, mais en admettant toujours un faux principe à lui, qu'il n'y a pas de perte de mouvement dans le choc des corps durs, tels qu'il concevait être la lumière. L'élasticité parfaite de ce fluide rend sa démonstration vraie.

Descartes poussa la théorie de l'arc-en-ciel au delà du point où Antonio de Dominis l'avait laissée. Il donna la véritable explication de l'arc extérieur, par une seconde réflexion intermédiaire du rayon solaire dans l'intérieur de la goutte; et il paraît avoir répondu à la question qui se présente naturellement, mais dont la solution n'est rien moins que facile, celle de savoir pourquoi toute cette lumière réfractée ne frappe l'œil qu'en deux arcs sous certains angles et avec certains diamètres, au lieu de répandre son

éclat prismatique sur toutes les gouttes du nuage. Il trouva qu'après avoir subi les procédés de réfraction et de réflexion dans la goutte, aucun faisceau de lumière ne conservait le parallélisme de ses rayons, et conséquemment ce degré de densité qui lui permet d'exciter la sensation sur nos yeux, à l'exception des deux qui forment ces mêmes angles avec l'axe tiré du soleil au point diamétralement opposé, d'où l'on aperçoit les deux arcs.

CHAPITRE IX.

DE QUELQUES AUTRES BRANCHES DE LA LITTÉRATURE, DE 1600 A 1650.

SECTION PREMIÈRE.

Zoologie. — Fabricius, sur le langage des bêtes. — Botanique.

Les vastes recueils zoologiques d'Aldrovande, qui peuvent être considérés comme présentant le tableau de l'état de la science au XVIe siècle, ne furent, comme on l'a vu, publiés qu'en partie avant la fin de ce même siècle. La quatrième et dernière partie de son Ornithologie parut en 1603; l'Histoire des Insectes en 1604. Aldrovande lui-même mourut en 1605. Les volumes posthumes parurent à de grands intervalles; celui sur les mollusques et les zoophytes, en 1606; sur les poissons et les cétacés, en 1613; sur les solipèdes, en 1616; sur les quadrupèdes pourvus de doigts, tant vivipares qu'ovipares, en 1637; sur les serpents, en 1640; et sur les quadrupèdes à pieds fourchus, en 1642. Il y a aussi des volumes sur les plantes et les minéraux. Tous ces volumes furent imprimés à Bologne, et la plupart furent ensuite réimprimés à Francfort: mais il est très rare de rencontrer la collection complète.

Les *Exotica* de Clusius (l'Écluse), 1605, sont un volume de mélanges d'histoire naturelle, composé principalement, mais non pas entièrement, de traductions et extraits d'ouvrages plus anciens: on y trouve plusieurs espèces nouvelles de singes, le manis, ou fourmilier écailleux de l'ancien monde, le paresseux à trois doigts, et une ou deux armadilles. On peut y ajouter une race depuis long-temps éteinte, le dodo tant regretté, ce phénix des ornithologistes. Clusius donne le dessin de ce majestueux oiseau, tel qu'il existait alors à l'île Maurice.

En 1648 parurent à Leyde, avec notes par De Laet, Pison sur la *Materia medica* du Brésil, et l'Histoire Naturelle du même pays, par Marcgraf. Les descriptions de Marcgraf sont bien faites, et permettent de reconnaître les animaux: elles rectifient les idées

imparfaites de Gesner, et donnent plusieurs espèces qu'on ne voit pas dans son ouvrage, ni peut-être dans celui d'Aldrovande; telles sont le *tamandua*, ou fourmilier du Brésil; plusieurs individus de la famille des *caviæ*; le coati-mondi, que Gesner a peut-être eu en vue dans une description défectueuse; le lama, le paco, le jaguar, et quelques autres animaux moins grands du genre chat; une espèce de porc-épic, et plusieurs ruminants. Mais quelques uns, au moins, avaient été déjà décrits dans les Histoires des Indes Occidentales de Hernandez d'Oviedo, d'Acosta et de Herrera.

Jonston, polonais d'origine écossaise, rassembla les matériaux recueillis par ses prédécesseurs, dans une Histoire Naturelle des Animaux, publiée successivement par parties, de 1648 à 1652. L'Histoire des Quadrupèdes parut dans cette dernière année. « Le « texte, dit Cuvier, est extrait, avec assez de goût, de Gesner, « d'Aldrovande, de Margraff et de Mouffet..... Ce livre a servi « à peu près généralement d'ouvrage élémentaire en histoire natu- « relle, jusqu'à l'époque où Linné donna des méthodes plus « exactes pour classer, pour nommer, et surtout pour décrire les « animaux; et même Linné cite presque toujours Jonston[1] ». Je trouve dans Jonston une assez bonne description du chimpanzé (*Orang-otang Indorum, ab Angolâ delatus*), tirée peut-être des *Observationes Medicæ* de Tulpius[2]. Les figures en taille-douce de Jonston sont supérieures aux grossières gravures sur bois de Gesner, mais elles laissent quelquefois beaucoup à désirer sous le rapport de l'exactitude. Quant à ses idées de classification, comme il n'était guère qu'un compilateur, on peut supposer qu'il n'a pas fait un pas de plus que ses prédécesseurs. Le *Theatrum Insectorum* de Mouffet, médecin anglais du siècle précédent, fut publié en 1634: cet ouvrage paraît être tiré en grande partie des papiers inédits de Gesner et des naturalistes étrangers, que l'auteur a copiés un peu trop servilement. Cependant Haller mettait, dit-on, Mouffet au-dessus de tous les entomologistes antérieurs à Swammerdam[3].

[1] *Biogr. univ.*

[2] Grotius (*Epist. ad Gallos*, p. 21) donne la description d'un chimpanzé, *monstrum hominis dicam an bestiæ?* et renvoie à Tulpius. Le doute de Grotius sur l'humanité possible de cette *quàm similis turpissima bestia nobis* est moins étrange que le langage beaucoup plus grave de Linné.

[3] *Biogr. univ.*; CHALMERS. Je n'ai pas qualité pour juger du mérite de l'ouvrage; mais si l'on s'en rapportait à certains passages de la traduction anglaise, on pourrait croire que Mouf-

On peut ranger sous le titre zoologie un petit Essai de Fabricius de Aquapendente sur le langage des bêtes; sujet fort curieux en lui-même, et qui est loin d'avoir été suffisamment étudié, même dans ce siècle d'expérimentation. On ne saurait dire que Fabricius soit entré dans le fond de la question, encore moins qu'il l'ait épuisée. Il la divise en six points : 1°. Les bêtes ont-elles un langage, et de quelle espèce?— 2°. Jusqu'à quel point ce langage diffère-t-il de celui de l'homme, et les langages des différentes espèces diffèrent-ils entre eux?— 3°. Quel est son usage?— 4°. De quelle manière les animaux expriment-ils leurs affections? — 5°. Quels moyens avons-nous de comprendre leur langage?— 6°. Quel est l'organe de ce langage? Fabricius répond affirmativement à la première question, s'appuyant sur l'autorité de plusieurs écrivains, confirmée par l'expérience, notamment par celle des chasseurs, des bergers, des gardiens de bestiaux, qui savent, par la différence des sons, ce que les animaux veulent exprimer. On peut objecter que les bêtes profèrent des sons, mais ne parlent pas. Cela dépend de la manière dont on entend le mot *parler;* et l'auteur cherche à faire voir que les bêtes, en variant l'émission de ces sons, font en effet tout ce que nous faisons avec des sons *littéraux*. Ceci nous conduit à la solution de la deuxième question. Les hommes ont cela de commun avec les bêtes, qu'ils possèdent la parole, et qu'ils forment des sons élémentaires d'une durée déterminée; mais notre parole est plus complexe, parce que chez nous ces sons élémentaires, qu'il appelle *articulos*, sont plus rapides et plus nombreux. L'homme, d'ailleurs, forme davantage ses sons au moyen des lèvres et de la langue, qui sont plus douces chez lui que chez les bêtes. Aussi sa parole est-elle susceptible d'une grande variété et complication, que nous appelons langage, tandis que celle des animaux d'une même espèce est bien plus uniforme.

La question relative à l'usage que les bêtes font du langage n'est pas difficile. Mais Fabricius paraît restreindre cette utilité à l'expression de certaines émotions, sans s'occuper de la question plus curieuse de savoir si elles ont la faculté de se communiquer entre elles des faits spécifiques; et en supposant qu'elles l'aient, si c'est par les organes de la voix. La quatrième question consiste

fet n'a guère fait que transcrire. La traduction dont je parle se trouve à la suite d'une édition de 1658 de l'Histoire des Quadrupèdes (*History of four-footed Beasts*), tirée de Gesner et autres, par Topsell. La première édition de cette composition fort ordinaire de Topsell est de 1608.

à savoir de combien de manières les animaux expriment leurs sentiments. C'est par le regard, le geste, le son, la voix, le langage. Ici, Fabricius dit avoir vu un chien, voulant chasser un autre chien de la place que lui-même convoitait, commencer par le regarder d'un air irrité, puis faire usage de mouvements significatifs, ensuite grogner, et enfin aboyer. Les animaux inférieurs, tels que les vers, ne possèdent que les deux premiers moyens de communication. Les poissons, du moins quelques espèces, sans avoir de voix proprement dite, ont néanmoins le pouvoir d'émettre un son, et ce peut être par les nageoires ou par les ouïes. Il semble refuser également aux insectes une voix, et à plus forte raison un langage, quoiqu'ils expriment leurs sentiments par des sons. En parlant même des bœufs, des cerfs et de quelques autres quadrupèdes, il trouve que ces animaux ont une voix plutôt qu'un langage. Mais les chats, les chiens et les oiseaux ont un véritable langage. Tous, cependant, sont inférieurs à l'homme, qui est justement appelé μιρόψ, parce qu'il articule d'une manière plus claire et plus distincte.

En cinquième lieu, quelque difficile qu'il puisse paraître de comprendre le langage des bêtes, nous savons qu'elles comprennent ce qui leur est dit; à plus forte raison devons-nous les comprendre, nous qui leur sommes supérieurs en raison. L'auteur passe à l'analyse des passions, qu'il réduit à quatre, la joie, le désir, la douleur, et la crainte. Après avoir ainsi tracé notre carte des passions, il faut apprendre par l'observation quelles sont les articulations propres à chaque espèce d'animaux, ce qu'une description ne peut rendre. Fabricius a fait ses propres expériences sur le chien et la poule. Leurs articulations sont quelquefois complexes : ainsi, quand un chien veut entrer dans la chambre de son maître, il commence par faire entendre un petit aboiement aigu, qui exprime le désir ; puis l'intonation devient plus grave, et indique un mélange de désir et de contrariété; enfin il termine par un hurlement plaintif, où ne règne que ce dernier sentiment. Fabricius donne plusieurs autres règles, tirées de ses observations sur les chiens; mais il finit par avouer qu'il n'a pas complétement atteint son but, qui était de donner à chacun une méthode sommaire pour comprendre le langage des animaux : ceux qui seraient curieux d'en savoir davantage doivent donc marcher sur ces premiers rudiments, et les compléter par l'observation et la fréquentation de la bonne société canine. Il démontre enfin, par la différence de structure des organes de la voix,

qu'aucune bête ne peut jamais rivaliser avec l'homme; leur principal instrument étant le gosier, dont nous ne nous servons que pour les sons-voyelles. Deux questions importantes sont à peine effleurées dans ce petit traité; la première consistant à savoir, comme nous l'avons dit, si les bêtes peuvent se communiquer l'une à l'autre des faits spécifiques; la seconde, jusqu'à quel point elles peuvent associer des idées au langage de l'homme. Ces deux problèmes méritent de fixer l'attention de nos excellents naturalistes.

Columna, membre de la famille Colonna, et l'un des plus grands botanistes du XVIe siècle, soutint l'honneur de cette science pendant la période actuelle, qu'embrassa sa longue carrière. Il prit une part éminente aux travaux de l'académie des *Lincei*, à laquelle on doit en grande partie la renaissance de la philosophie naturelle. Son *Ecphrasis*, histoire des plantes rares, fut publiée en deux parties à Rome, en 1606 et en 1616. Il posa dans cet ouvrage la vraie base de la science, en établissant la distinction des genres, déjà conçue par Gesner, par Césalpin et par Camérarius, mais qu'il lui était réservé de confirmer et d'employer. Lui seul, de tous les botanistes contemporains, paraît avoir apprécié la portée des idées lumineuses que Césalpin avait léguées à la postérité [1]. Il donna, dans ses observations posthumes sur l'Histoire du Mexique par Hernandez, de nouveaux développements à la philosophie des classifications botaniques. Columna est le premier qui ait substitué, pour les figures de plantes, les planches en cuivre à la gravure sur bois : ce fut dans son Φυτοβασανος, *sive Plantarum aliquot Historia*, 1594. Il y a des erreurs dans cet ouvrage; mais il n'en est pas moins remarquable pour l'exactitude des descriptions, la beauté et la correction des figures [2].

Deux frères, Jean et Gaspard Bauhin, inférieurs à Columna sous le rapport des idées philosophiques, firent des additions plus considérables à la nomenclature et à la description des plantes. L'aîné, qui était né en 1541, et qui s'était fait, dans le XVIe siècle, une certaine réputation comme botaniste, vécut assez pour achever, mais non pas pour publier, une *Historia Plantarum Universalis*, qui ne parut qu'en 1650. Elle contient la description de 5,000 espèces, et les figures de 3,577; mais ces figures sont petites et mal exécutées. Son frère, quoique beaucoup plus jeune, l'avait précédé, non seulement par son *Phytopinax*, publié en 1596, mais par son principal ouvrage, le

[1] *Biogr. univ.* [2] *Id.*, SPRENGEL.

Pinax Theatri botanici, en 1623. Gaspard Bauhin, dit un botaniste moderne, est inférieur à son frère pour les descriptions et la sagacité de la critique; mais ses figures sont meilleures, et il est plus complet pour la synonymie. Ils sont l'un et l'autre inférieurs à Clusius pour la description des plantes, et à plusieurs botanistes plus anciens pour les figures. Quant à la disposition méthodique, ils ont suivi Lobel. Ils avaient cependant de meilleurs modèles sous les yeux; Gesner, Columna et surtout Césalpin. Leur mérite réel consiste à avoir fondu ensemble toutes les connaissances acquises jusqu'à eux; mais la réputation des deux frères a été exagérée [1].

Johnson publia, en 1636, une édition de l'Herbier de Gérard. Mais le *Theatrum botanicum* de Parkinson, 1640, est, dit Pulteney, un ouvrage beaucoup plus original que celui de Gérard, et contient infiniment plus de matière. On y trouve près de 3800 plantes; mais un assez grand nombre de descriptions y sont reproduites plus d'une fois. Les plantes y sont rangées en dix-sept classes, et cet arrangement est subordonné en partie à leurs qualités connues ou supposées, en partie à leurs caractères extérieurs. « Cette classification hétérogène, qui paraît fondée sur « celle de Dodoens, montre le peu de progrès qu'on avait faits vers « une distribution vraiment scientifique : Gérard, Johnson et « Parkinson avaient plutôt reculé, faute de s'être assez attachés « à suivre l'exemple de Lobel [2] ».

SECTION II.

ANATOMIE ET MÉDECINE.

Prétentions d'anciens écrivains à la découverte de la circulation du sang. — Harvey. — Vaisseaux lactés découverts par Asellius. — Médecine.

La première découverte importante qui vit le jour dans le XVIIe siècle fut celle des valvules des veines, justement attribuée à Fabricius de Aquapendente, professeur à Padoue : quelques

[1] *Biogr. univ.* Pulteney fait plus de cas de Jean Bauhin. « Ce que Gesner « fit pour la zoologie, Jean Bauhin « l'exécuta pour la botanique. Son ou- « vrage est en effet un dépôt de tout « ce qu'il y avait de précieux dans les « anciens, dans ses prédécesseurs im- « médiats, et dans les découvertes de « son propre temps, relativement à « l'histoire des végétaux; il est exécuté « d'ailleurs avec cette exactitude et ce « jugement critique qui n'appartien- « nent qu'aux talents supérieurs ». (*Hist. de la Botan. en Angleterre*, t. I, p. 190.)

[2] P. 146.

unes de ces valvules sont, il est vrai, décrites même par Bérenger, et d'autres observations furent faites par Sylvius, Vesale, et autres anatomistes; mais Fallope lui-même avait, sur ce point, fait rétrograder la science en niant leur existence, et personne avant Fabricius n'avait généralisé la déconverte. C'est ce qu'il fit dans ses cours publics dès l'année 1524 : mais son traité *De Venarum Ostiolis* parut en 1603. Cette découverte a été, ainsi que celle de Harvey, attribuée à Fra Paolo Sarpi, dont l'immense réputation dans le nord de l'Italie servit à accréditer tous les contes qui pouvaient rehausser sa gloire. Mais ces deux suppositions paraissent également dénuées de fondement.

La découverte d'une circulation générale dans le sang a fait tant d'honneur à Harvey, et a été revendiquée pour tant d'autres, que nous consacrerons à ce sujet un peu plus de place que nous n'en pouvons ordinairement donner à ce qui tient à la science anatomique. Suivant Galien et la théorie générale des anatomistes formés par ses écrits, le sang artériel coule du cœur aux extrémités et revient par les mêmes canaux, tandis que le sang veineux est poussé de la même manière au foie, d'où il est également chassé. La découverte attribuée à Harvey était celle-ci; que les artères communiquent avec les veines, et que tout le sang revient au cœur par ces derniers vaisseaux. Indépendamment de cette circulation générale ou *systémique*, il en existe une autre, qu'on appelle la circulation pulmonaire, dans laquelle le sang est porté par certaines artères à travers les poumons, et rendu par des veines correspondantes, avant d'être envoyé dans le système sanguin général; de sorte qu'il parcourt une double série de vaisseaux ramifiés, dont chacune part du cœur et aboutit au cœur, mais pas du même côté : le côté gauche de cet organe, qui, par une cavité qu'on appelle ventricule, chasse le sang artériel dans l'aorte, et reçoit des veines pulmonaires, par une autre cavité dite oreillette, celui qui a traversé les poumons, est séparé par une cloison solide du côté droit, qui, au moyen de cavités semblables, reçoit le sang de toutes les veines, à l'exception de celles des poumons, et le jette dans l'artère pulmonaire. D'où il suit que le mot *circulation pulmonaire* n'est pas rigoureusement exact, puisqu'il n'y a qu'une seule circulation pour tout le corps.

Le fameux ouvrage de Servet, *Christianismi Restitutio*, a excité l'attention du monde littéraire, non seulement en raison du sort funeste qu'il attira sur son auteur, et de son extrême rareté, mais à cause d'un passage remarquable, dans lequel on a supposé qu'il

avait décrit la circulation du sang. Il résulte clairement de ce passage, et personne ne conteste le fait, que Servet avait une juste idée de la circulation pulmonaire et de l'aération du sang dans les poumons; mais des anatomistes ont pensé qu'il n'avait pas compris le retour de la masse du sang par les veines à l'oreillette droite du cœur [1].

[1] J'ai dit, dans le premier volume de cet ouvrage, p. 467, que Levasseur avait approché beaucoup plus que Servet de la théorie d'une circulation générale. Mais, en me reportant au livre même de Levasseur, je trouve que le passage, que je ne connaissais que par la citation de Portal, *Histoire de l'Anatomie*, t. I, p. 373, ne soutient pas la conséquence que Portal paraît en tirer; ce dernier ayant eu le tort de supprimer toutes les expressions qui lui ont paru erronées. Ainsi, avant la première phrase de la citation de Portal, on lit dans Levasseur : *Intùs* (*in corde*) *sunt sinus seu ventriculi duo tantùm, septo quodam medio discreti*, PER CUJUS FORAMINA *sanguis et spiritus communicatur. In utroque duo vasa habentur.* Il cite Galien à l'appui; et l'on sait que la perforation de la cloison du cœur est une des erreurs de Galien. En somme, on ne voit pas qu'il y ait de motif pour croire que Levasseur eût connaissance de la circulation générale; et quoique son langage puisse, au premier abord, nous porter à croire qu'il parle de la circulation par les poumons, cela même n'est pas encore clair. Sprengel, dans son Histoire de la Médecine, ne fait pas mention du nom de Levasseur (en latin Vassæus) parmi ceux qui avaient anticipé d'une manière quelconque sur la découverte de la circulation. Le livre cité par Portal est VASSÆUS *in Anatomen Corporis humani Tabulæ quatuor*, imprimé plusieurs fois entre les années 1540 et 1560.

Andrès (*Orig. e Progr. d'ogni Litter.*, t. XIV, p. 37) a fait valoir les droits d'un vétérinaire espagnol, nommé Reina, qui, dans un livre imprimé en 1552, mais dont il paraît y avoir eu une édition plus ancienne (*Libro di Maniscalcheria hecho y ordenado por Francisco de la Reyna*), affirme en peu de mots, fort clairs, suivant la citation d'Andrès en italien, que le sang parcourt en cercle tous les membres. Je ne sache pas que ce livre ait été vu par aucune autre personne; et il serait à désirer qu'on en examinât le texte, puisque d'autres écrivains ont paru connaître la vérité sans la saisir réellement.

On a généralement pensé que Servet n'avait connu que la circulation pulmonaire. Portal, bien qu'il s'exprime en un endroit avec moins de précision, limite à plusieurs reprises la découverte à ceci; et Sprengel n'a pas la moindre idée qu'elle ait été plus loin. Andrès (t. XIV, p. 38), qui n'est pas, à la vérité, une autorité médicale, mais qui connaissait les livres de médecine, et qui était très partial pour ses compatriotes, dit la même chose. Si quelques écrivains se sont exprimés d'une manière plus générale, il faut l'attribuer à ce qu'ils ont négligé de distinguer les deux circulations. Un médecin de mes amis, qui, à ma demande, a lu et examiné le passage de Servet, tel qu'il est cité dans sa Vie par Allwoerden, dit dans une lettre : « Tout ce qui, dans ce passage, a quelque rapport à la grande circulation, peut se résumer comme suit : 1°. Le cœur transmet, par les artères et le sang qu'elles contiennent, un principe vivifiant aux veines anastomosantes; 2°. ce principe vivant vivifie le foie et le système veineux en général; 3°. le foie produit le sang lui-même, et le transmet par la veine cave au cœur, afin d'obtenir le principe vital, par le moyen de la petite circulation, que Servet paraît comprendre parfaitement.

« Maintenant, si l'on entend ainsi ce passage, tout le mouvement du

Il est constant que Columbus connaissait la circulation pulmonaire. Il dit, en parlant de sa découverte, que personne n'avait encore observé ou consigné ce fait par écrit. Arantius, suivant Portal, a décrit la circulation pulmonaire encore mieux que Columbus, tandis que Sprengel prétend, au contraire, qu'il ne l'a pas décrite du tout. Ce qui est parfaitement certain, et admis par tout le monde, c'est que Columbus ne connaissait pas la circulation *systémique*. On ne voit pas bien de quelle manière il disposait du sang : mais, comme il pensait qu'il existait un passage entre les ventricules du cœur, il est probable, quoique son langage n'autorise pas cette conclusion, qu'il supposait que le sang aéré était rapporté par cette voie [1].

Césalpin, dont le génie versatile abordait tous les sujets de re-

« sang *impliqué*, est celui qui, par-
« tant du foie, transmet le sang au
« cœur par la veine cave, et celui de
« la petite circulation. Il me semble
« que Servet a été sur le point de dé-
« couvrir la circulation ; mais que ses
« idées sur la transmission de son *vita-*
« *lis spiritus* détournèrent son atten-
« tion de ce grand *mouvement* du sang
« même, que Harvey a découvert.....
« Il est clair que la quantité de sang
« envoyée au cœur pour l'élaboration
« du *vitalis spiritus*, n'est, suivant
« Servet, que celle qui est fournie par
« le foie à la veine cave inférieure.
« Mais le sang ainsi introduit est re-
« présenté par lui comme exécutant
« très régulièrement la circulation par
« les poumons. »

Il paraît singulier que Servet, sachant bien que la cloison du cœur, *paries ille medius*, ainsi qu'il l'appelle, est fermée, fait découvert par Berenger et confirmé par Vesale (quoique la masse des anatomistes ait continué long-temps après d'adhérer à l'idée de perforation de Galien), et conséquemment qu'il devait exister quelque autre moyen pour rendre le sang de la partie gauche du cœur à la partie droite, que Servet, dis-je, n'ait pas compris la nécessité d'un système de vaisseaux pour entretenir cette communication.

[1] Le passage marquant dans Columbus (*De Re anatomicâ*, lib. VII, p. 177, édit. 1559), que je n'ai trouvé cité ni dans Portal, ni dans Sprengel, est comme suit : *Inter hos ventriculos septum adest, per quod ferè omnes existimant sanguini à dextro ventriculo ad sinistrum aditum patefieri; id ut fieret facilius, in transitu ob vitalium spirituum generationem demùm reddi; sed longâ errant viâ; nam sanguis per arteriosam venam ad pulmonem fertur; ibique attenuatur; deindè eum aere unâ per arteriam venalem ad sinistrum cordis ventriculum defertur; quod nemo hactenùs aut animadvertit aut scriptum reliquit; licet maximè et ab omnibus animadvertendum.* Il fait ensuite une remarque, que Servet avait faite avant lui ; c'est que l'artère pulmonaire (*vena arteriosa*) est d'un plus grand volume qu'il n'est nécessaire pour l'alimentation des poumons seuls. Il ne serait pas impossible, malgré ses prétentions à l'originalité, qu'il ait eu quelque connaissance du passage de Servet : la coïncidence en ce qui concerne la fonction des poumons pour l'aération du sang, est remarquable. Mais si Columbus a eu quelque connaissance directe de la *Christianismi Restitutio*, il n'a pas jugé à propos d'adopter cette autre découverte importante, qu'il n'y a point de perforation dans la cloison qui sépare les ventricules.

cherche, a, dans plus d'un de ses traités relatifs à des matières bien différentes, et notamment dans celui sur les plantes, quelques passages remarquables, qni se rapprochent, plus qu'aucun de ceux que nons avons vus, d'une idée exacte de la circulation générale, et qui ont porté plusieurs écrivains à réclamer en sa faveur la priorité sur Harvey. Portal admet que l'on pourrait effectivement accueillir cette prétention, si l'on jugeait d'après les passages auxquels nous faisons ici allusion; mais il en est d'autres qui rendent la supposition inadmissible, en faisant voir que Césalpin n'avait qu'une idée confuse et imparfaite des fonctions des veines. Sprengel, qui d'abord paraît plus disposé à reconnaître les titres de Césalpin, finit par en venir à peu près à la même conclusion; et après avoir mis sous les yeux du lecteur les expressions les plus saillantes de Césalpin, il le laisse former sa propre opinion. Les Italiens ont plus de confiance : Tiraboschi et Corniani, qui ne sont ni l'un ni l'autre des autorités médicales, reconnaissent sans hésiter les droits de Césalpin à la découverte de la circulation du sang, et accompagnent leur opinion d'observations assez injustes à l'égard de Harvey [1].

[1] Tiraboschi, t. X, p. 49; Corniani, t. VI, p. 8. Il cite, sur l'autorité d'un autre écrivain italien, *il giudizio di due illustri Inglesi, i fratelli Hunter, i quali, esaminato bene il processo di questa causa*, si maravigliano della sentenza data in favore del loro concittadino. On me permettra de douter, jusqu'à plus ample preuve, que cela soit exact.

Le passage des *Quæstiones Peripateticæ* de Césalpin se rapproche certainement de la vérité plus que tout ce qu'on peut trouver dans aucun écrivain antérieur à Harvey. Je le transcris d'après Dutens, *Origine des Découvertes*, t. II, p. 23. *Idcircò pulmo per venam arteriis similem ex dextro cordis ventriculo fervidum hauriens sanguinem, eumque per anastomosin arteriæ venali reddens, quæ in sinistrum cordis ventriculum tendit, transmisso interim aere frigido per asperæ arteriæ canales, qui juxtà arteriam venalem protenduntur, non tamen osculis communicantes, ut putavit Galenus, solo tactu temperat. Huic sanguinis circulationi ex dextro cordis ventriculo per pulmones in sinistrum ejusdem ventriculum optimè respondent ea quæ ex dissectione apparent. Nam duo sunt vasa in dextrum ventriculum desinentia, duo etiam in sinistrum : duorum autem unum intromittit tantùm, alterum educit, membranis ex ingenio constitutis. Vas igitur intromittens vena est magna quidem in dextro, quæ cava appellatur; parva autem in sinistro ex pulmone introducens, cujus unica est tunica, ut cæterarum venarum. Vas autem educens arteria est magna quidem in sinistro, quæ aorta appellatur; parva autem in dextro, ad pulmones derivans, cujus similiter duæ sunt tunicæ, ut in cæteris arteriis.*

On trouve, dans le traité *De Plantis*, un passage semblable, mais plus court. *Nam in animalibus videmus alimentum per venas duci ad cor tanquàm ad officinam caloris insiti, et adeptâ inibi ultimâ perfectione, per arterias in universum corpus distribui agente spiritu, qui ex eodem alimento in corde gignitur.* J'ai emprunté ce passage à l'article Césalpin de la *Biographie universelle*.

Il est évident que plusieurs anatomistes du XVIe siècle furent sur le point de découvrir entièrement la loi qui régit le mouvement du sang ; et le langage de l'un d'eux est tellement fort, que, pour écarter ses prétentions, nous sommes forcés d'avoir recours à ce fait irrésistible, qu'il n'apporta point de preuves à l'appui de sa théorie, et qu'il ne l'annonça pas de manière à attirer l'attention du monde. Quand Harvey mit en avant la doctrine d'une circulation générale, il l'annonça comme un paradoxe, et ne se trompa pas en pensant qu'elle serait regardée comme telle. Et ceux qui s'efforçaient de lui contester le mérite de l'originalité, cherchèrent bien, dans les écrits des anciens, des intimations du fait, et répandirent même le bruit qu'il avait volé les papiers de Fra Paolo : mais on ne voit point qu'ils l'aient accusé, comme ont fait quelques modernes, d'être un plagiaire de Levasseur et de Césalpin.

Guillaume Harvey commença à enseigner la circulation du sang, à Londres, en 1619 ; mais son *Exercitatio de Motu Cordis* ne fut publiée qu'en 1628. Il fut conduit, dit-on, à concevoir la probabilité de cette grande vérité, en réfléchissant sur la cause finale de ces valvules que son maître, Fabricius de Aquapendente, avait signalées dans les veines ; valvules dont la structure avait pour effet d'empêcher le recul du sang vers les extrémités. Fabricius lui-même paraît avoir ignoré cette structure, et n'avait certainement aucune idée de la circulation ; car il suppose que les valvules servent à empêcher le sang de s'écouler comme une rivière vers les pieds et les mains, et de s'amasser dans une partie du corps. Harvey confirma son heureuse conjecture par les inductions qu'il tira d'une longue suite d'expériences sur les effets des ligatures, ainsi que sur le mouvement du sang dans les animaux vivants.

Portal reproche à Harvey de n'avoir rien dit de Servet, de Columbus, de Levasseur et de Césalpin, qui tous l'avaient précédé dans cette même voie. Tiraboschi a copié Portal, et Corniani parle comme si Harvey se fût approprié la découverte de Césalpin. On peut répondre que personne ne saurait raisonnablement supposer que Harvey ait eu connaissance du passage de Servet. Quant à l'imputation d'avoir passé sous silence le mérite de Columbus, elle est d'une injustice flagrante, et ne peut être fondée que sur l'ignorance ou l'oubli de la fameuse *Exercitatio* de Harvey. Il fait observer, dans le *proœmium* de ce traité, que presque tous les anatomistes ont supposé jusqu'alors, avec Galien, que le

mécanisme du pouls était le même que celui de la respiration. Mais il ne fait pas moins de trois fois exception en faveur de Columbus, à qui il rapporte, de la manière la plus expresse, la théorie d'une circulation pulmonaire [1]. Il est certain qu'il ne dit rien de Césalpin; mais rien non plus ne fait supposer qu'il connût les écrits de cet auteur. Et lors même qu'il serait vrai qu'il eût été guidé dans ses recherches par les passages obscurs que nous avons cités, cette circonstance détruirait-elle le mérite de cette induction patiente à l'aide de laquelle il établit sa propre théorie? Césalpin affirme tout au plus ce qu'il avait peut-être deviné, mais ce qu'il ne savait pas être vrai : Harvey affirme ce qu'il avait démontré. L'un est, philosophiquement parlant, un empirique; l'autre, un ministre légitime de la vérité. On a dit avec raison que celui-là seul découvre, qui prouve; et il n'y a pas de besogne plus odieuse, de mode de raisonner plus sophistique, que de chercher à ravaler la gloire des grands hommes, comme Dutens a usé son érudition à le faire, en allant déterrer dans des écrivains plus anciens des passages équivoques ou isolés, à l'effet de déprécier l'originalité des véritables instituteurs du genre humain [2]. Il peut sans doute paraître étonnant que Servet, Colum-

[1] *Pænè omnes hùc usque anatomici, medici et philosophi supponunt cum Galeno eundem usum esse pulsûs, quàm respirationis.* Mais tout en revendiquant certainement la doctrine d'une circulation générale comme lui appartenant en entier, et la présentant comme un paradoxe qui étonnera tout le monde, il n'en rapporte pas moins expressément (p. 38 et 41 de l'*Exercitatio*) la doctrine d'une transmission du sang par les poumons à Columbus, *peritissimoque anatomico*; et il fait observer, dans son *proœmium*, comme objection à la théorie reçue, *quomodo probabile est* (UTI NOTAVIT RUALDUS COLUMBUS) *tanto sanguine opus esse ad nutritionem pulmonum, cùm hoc vas, vena videlicet arteriosa* [*hoc est, uti tùm loquebantur, arteria pulmonalis*] *exsuperet magnitudine utrumque ramum distributionis venæ cavæ descendentis cruralem.* (P. 16.)

[2] Tel est l'esprit général d'un ouvrage plein d'érudition et d'intérêt, l'*Origine des Découvertes attribuées aux Modernes*, par Dutens. On doit rendre justice à ceux qui ont, dans une science quelconque, soulevé des idées originales, lors même qu'ils n'y ont pas donné suite; mais il ne faut pas que ce soit aux dépens de ceux qui, sans avoir, la plupart du temps, connaissance de ce qui avait été dit auparavant, ont déduit les mêmes principes du raisonnement ou de l'observation, et en ont fait jaillir des conséquences importantes. Pascal cite une fine remarque de Montaigne, qu'on doit toujours éprouver un homme qui dit une bonne chose, parce qu'on peut trouver souvent qu'il ne la comprend pas. Ceux à qui la philosophie moderne inspire une jalousie morbide accueillent avec empressement ces furets de l'obscure antiquité, comme Dutens, et ils sont soutenus par tous les envieux, par tous les gens sans bonne foi, et par la tourbe qui se laisse aller sans réflexion. En ce qui touche la question immédiate, les passages que Dutens a cités d'Hippocrate et de Platon ont certainement l'air d'indiquer une véritable circula-

bus ou Césalpin n'aient pas saisi plus distinctement les conséquences du fait qu'ils établissaient, puisqu'il est assez difficile de concevoir la petite circulation sans la grande; mais on ne saurait alléguer la défectuosité de leurs vues pour contre-balancer la sagacité plus ferme de Harvey. Cette défectuosité, nous l'expliquerons en faisant remarquer que, s'ils étaient dans le vrai, ce n'était pas tout-à-fait par simple conjecture, mais sur des preuves insuffisantes; et le sentiment de ce fait, jetant quelque hésitation dans leur esprit, les empêchait de tirer des conséquences qui paraissent aujourd'hui irrésistibles. Dans toutes les branches de la philosophie, les recherches des premiers investigateurs ont souvent été arrêtées par des causes semblables [1].

Harvey est l'auteur d'un traité sur la génération, dans lequel il prétend que tous les animaux, y compris l'homme, proviennent d'un œuf. C'est dans ce livre qu'est combattue pour la première fois la doctrine de génération spontanée, qui, en ce qui concerne les animaux inférieurs, était généralement reçue. Sprengel considère ce traité comme prolixe, et au-dessous de la réputation de l'auteur [2]. Il fut publié en 1651.

La découverte la plus importante après celle de Harvey est celle des vaisseaux lactés par Asellius. Eustache avait observé le canal thoracique dans un cheval. Mais Asellius, plutôt par hasard que par sagacité, ainsi qu'il en convient, aperçut les veines lactées dans un chien gras qu'il ouvrit peu de temps après qu'il avait mangé. C'était en 1622, et son traité *De Lacteis Venis* parut en 1627 [3]. Harvey ne reconnut pas cette découverte, et chercha

tion du sang par les expressions περιοδος et περιφερομενου αιματος; mais d'autres passages, et surtout un de Néméslus, sur lequel on a fait quelque fond, n'expriment autre chose que le flux et le reflux du sang, qu'on supposait être le résultat de la contraction et de la dilatation du cœur. (Voir DUTENS, t. II, p. 8-13.) M. Coleridge a été trompé de la même manière par quelques lignes de Jordano Bruno, où il a cru voir la description de la circulation du sang; tandis qu'elles expriment simplement son mouvement d'aller et retour, de flux et de reflux, mouvement qui pouvait avoir lieu par le même système de vaisseaux.

[1] L'auteur de l'article HARVEY dans la *Biographie universelle* défend énergiquement ses droits. « Tous les « hommes instruits conviennent aujourd'hui que Harvey est le véritable « auteur de cette belle découverte..... « Césalpin pressentait la circulation « artérielle, en supposant que le sang « retourne des extrémités au cœur : « mais ces assertions ne furent point « prouvées; elles ne se trouvèrent « étayées par aucune expérience, par « aucun fait; et l'on peut dire de Césalpin qu'il devina presque la grande « circulation, dont les lois lui furent « totalement inconnues; la découverte « en était réservée à Guillaume Harvey ».

[2] *Hist. de la Médecine*, t. IV, p. 299; PORTAL, t. II, p. 477.

[3] PORTAL, t. II, p. 461; SPRENGEL,

à contester l'usage des vaisseaux ; et il est peu honorable pour lui d'avoir persisté jusqu'à la fin de sa vie à méconnaître un fait qui avait été confirmé par les recherches subséquentes de Pecquet et de Bartholin [1]. Le premier découvrit en 1647 la commune origine des vaisseaux lactés et lymphatiques, quoique l'ouvrage qu'il composa sur ce sujet n'ait été publié qu'en 1651. Mais Olaus Rudbeck fut le premier qui distingua ces deux espèces de vaisseaux.

Scheiner prouva que la rétine est l'organe de la vue, et que les humeurs ne servent qu'à réfracter les rayons qui peignent l'objet sur le nerf optique. Cette démonstration est consignée dans un traité intitulé *Oculus, hoc est Fundamentum opticum* (1619) [2]. Les écrits de plusieurs anatomistes de cette période, tels que Riolan, Vesling, Bartholin, contribuèrent à étendre le domaine de la science : mais elle paraît avoir été moins que dans le siècle précédent enrichie par de grandes découvertes, après celles que nous avons déjà signalées.

La médecine mystique de Paracelse continuait d'avoir de nombreux partisans en Allemagne. Cette même école donna naissance à une nouvelle classe d'enthousiastes, qui s'appelaient Rose-Croix, et prétendaient guérir les maladies par la foi et l'imagination. On employait ordinairement l'analogie du magnétisme, ressuscitée dans le siècle dernier et dans le siècle actuel [3]. L'homme le plus éminent de cette école fut Van Helmont, qui combina les rêveries de Paracelse avec quelques idées originales à lui. Son idée générale de la médecine était qu'elle avait pour objet de régler l'*archæus*, principe immatériel de la vie et de la santé, auquel il attribuait, comme Paracelse, une existence et une efficacité mystérieuses. Le siége de l'*archæus* est dans l'estomac, et il est affecté ou par un régime diététique, ou par l'imagination. Sprengel loue Van Helmont d'avoir renversé bien des erreurs courantes, et pro-

t. IV, p. 201. Peiresc se procura peu de temps après le cadavre d'un homme qui venait d'être pendu après un bon souper, et il eut le plaisir de confirmer par ses propres yeux la découverte d'Asellius. Gassendi, *Vita Peirescii*, p. 177.

[1] Sprengel, t. IV, p. 203.

[2] Sprengel, t. IV, p. 270.

[3] Tout vit dans la nature, dit Croll de Hesse, un des principaux théosophistes en médecine ; tout ce qui vit a sa force vitale, son *astrum*, qui ne peut agir sans un corps, mais qui passe d'un corps à un autre. Tout ce qui existe dans le macrocosme se trouve également dans le microcosme. L'homme intérieur ou astral est Gabalis, qui donne son nom à la science. Ce Gabalis, ou imagination, agit comme un aimant sur les objets extérieurs, qu'il attire ainsi. Les remèdes agissent par une force magnétique. (Sprengel, t. III, p. 362.)

clamé des principes qu'on a suivis depuis [1]. Les médecins français adhéraient à l'école d'Hippocrate, par opposition à ce que Sprengel appelle la chémiatrique, système qu'on peut considérer comme se rapprochant plus ou moins de celui de Paracelse. Les Italiens étaient encore renommés dans la médecine. Sanctorius, *De Medicinâ staticâ*, 1614, paraît être le seul ouvrage qu'il soit nécessaire de mentionner. Cet auteur est comblé d'éloges par Portal, Tiraboschi, et d'autres écrivains [2].

SECTION III.

Littérature orientale. — Érudition hébraïque. — Langue arabe et autres langues de l'Orient.

La connaissance de l'hébreu ne paraît avoir été, pendant aucune période d'égale durée depuis la renaissance des lettres, aussi répandue dans le monde littéraire qu'elle le fut pendant le demi-siècle que nous avons en ce moment sous les yeux. La fréquente reproduction de ses caractères dans des livres de l'érudition la plus générale ne peut manquer de frapper tous ceux qui consultent habituellement ces ouvrages. Cette science n'était pas non plus, à beaucoup près, aussi restreinte au clergé qu'elle l'a été depuis, quoique l'Église fournît naturellement le plus grand nombre des savants qui travaillèrent dans ce champ. Quelques uns des principaux hébraïstes de cette époque étaient des laïques. L'étude de cette langue prévalut surtout dans les pays protestants de l'Europe, et elle fut cultivée avec beaucoup de zèle en Angleterre. La période comprise entre les dernières années d'Élisabeth et la restauration peut être considérée comme celle où la connaissance de l'hébreu a été la plus commune parmi nos théologiens.

Je ne puis être, sur un pareil sujet, que l'écho de ce qui me paraît être le verdict de critiques judicieux [3]. Il paraît qu'on n'étudiait pas encore assez l'hébreu d'après la méthode la plus

[1] T. V, p. 22.

[2] Portal, t. II, p. 391; Tiraboschi, t. XI, p. 270; *Biogr. univ.*

[3] Le cinquième volume d'Eichhorn, *Geschichte der Cultur*, est consacré aux progrès de la littérature orientale en Europe : l'auteur ne s'étend pas beaucoup sur les diverses productions qu'il cite, mais son arrangement analytique le rend fort utile à consulter. Jenisch, dans la Préface au *Thesaurus* de Meninski (Vienne, 1780), a donné un aperçu du même sujet. Nous avons pu nous en rapporter, sur plusieurs points, à l'*Histoire critique du Vieux Testament*, par Simon. Il va sans dire que nous avons eu recours aussi aux dictionnaires biographiques, anglais et français.

propre à faire connaître ses principes, c'est-à-dire en le comparant avec les langues alliées, auxquelles on a récemment donné le nom de sémitiques, langues parlées dans les contrées voisines, et qui proviennent évidemment d'une souche commune. Postel avait, il est vrai, fait dans le siècle précédent quelques essais en ce genre; mais son savoir était trop superficiel; et Schindler publia en 1612 un *Lexicon pentaglottum*, dans lequel l'arabe était, ainsi que le syriaque et le chaldéen, mis en opposition avec le texte hébreu. Louis de Dieu, dans ses Remarques sur tous les Livres de l'Ancien Testament, publiées à Leyde en 1648, a souvent recours, pour expliquer l'hébreu, à quelques unes des langues de la même famille [1]. Mais les premiers maîtres d'hébreu avaient été des rabbins juifs; et les hébraïstes du XVIe siècle s'étaient pénétrés de l'idée, assez naturelle, quoique dénuée de fondement, que leurs maîtres connaissaient mieux que personne la langue de leurs ancêtres [2]. Ils avaient puisé à la même source une idée extravagante de la beauté, de l'antiquité, de la capacité de l'hébreu; et combinant cette idée avec les rêves encore plus chimériques d'une philosophie mystique, ils perdirent de vue tous les vrais principes de la critique.

Les plus grands hébraïstes du XVIIe siècle furent les deux Buxtorf de Bâle, père et fils, tous deux dévoués à l'école rabbinique. Le père, qui avait déjà acquis de la réputation avant la fin du siècle précédent, publia en 1609 une grammaire, qui fut pendant long-temps regardée comme la meilleure, et en 1623 un lexique hébreu, chaldéen et syriaque, qui demeura en usage pendant plus de cent ans. Beaucoup d'autres ouvrages relatifs à ces trois dialectes, ainsi qu'à celui des Juifs plus modernes, font honneur à l'érudition de Buxtorf le père : mais il est considéré comme représentant une classe d'hébraïstes qui, en présence de l'orientalisme plus étendu du XVIIIe siècle, a perdu beaucoup de son crédit. Le fils marcha de près sur les traces de son père, à qui il succéda comme professeur d'hébreu à Bâle. Ils occupèrent, à eux deux, cette chaire pendant plus de soixante-dix ans. Buxtorf le fils fut engagé dans des controverses

[1] SIMON, *Hist. critique du Vieux Testament*, p. 494.

[2] Il n'en était pas ainsi de Luther, qui rejetait l'autorité des rabbins, et pensait que les chrétiens seuls pouvaient entendre l'Ancien Testament. (SIMON, p. 375.) Mais Munster, Fagius, et plusieurs autres, que l'on trouve dans les *Critici Sacri*, cédèrent au préjugé en faveur des opinions rabbiniques; et il en est résulté que leurs commentaires sont trop judaïques. (p. 496.)

qui n'avaient pas commencé du vivant de son père. Morin, un de ces savants protestants qui avaient passé à l'Église de Rome, chercha à établir systématiquement l'autorité de ces versions que l'Église avait approuvées, en affaiblissant celle du texte qui passait pour original [1]. Aussi essaya-t-il de faire voir, quoique cela ne pût, logiquement parlant, faire beaucoup pour l'objet qu'il avait en vue, que le Pentateuque samaritain, récemment apporté en Europe, et qui n'est pas dans une langue différente, mais simplement en hébreu écrit avec des caractères samaritains, que ce Pentateuque, dis-je, mérite la préférence sur ce qu'on appelle le texte masorétique, d'après lequel ont été faites les versions protestantes. Les différences qui existent entre ces deux textes sont assez nombreuses pour ébranler une hypothèse favorite, empruntée aux rabbins, mais énergiquement soutenue par la généralité des protestants, que le texte hébreu de la récension masorétique est parfaitement pur [2]. L'opinion de Morin fut combattue par Buxtorf, Hottinger, et d'autres écrivains, même de l'Église romaine. Elle a néanmoins été défendue par Simon et par Kennicott. L'intégrité des manuscrits hébreux a été abandonnée peu à peu, et l'on a fait voir depuis qu'ils différaient considérablement entre eux. Le Pentateuque samaritain fut publié pour la première fois en 1645, plusieurs années après le commencement de cette controverse, par Sionita, éditeur de la Polyglotte de Paris. Cette édition, quelquefois désignée par le nom de Le Jay, contient la plus grande partie de ce qui se trouve dans la Polyglotte d'Anvers, et en outre les versions syriaque et arabe de l'Ancien Testament.

Un ouvrage de Louis Cappel, professeur d'hébreu à Saumur, l'*Arcanum Ponctuationis revelatum*, publié en 1624, fit époque dans l'étude critique de cette langue. L'auteur y soutint une opinion mise en avant par Elias Levita, et déjà adoptée par les premiers réformateurs et par beaucoup d'autres protestants de la plus haute autorité, bien que contraire à cette orthodoxie vulgaire qui est toujours omnivore; c'est que les points-voyelles des Hébreux ont été inventés au VIe siècle par certains Juifs de Tibériade. On les supposait généralement aussi anciens que la langue, ou du moins introduits par Esdras sous l'inspiration divine. Il n'est donc pas étonnant que le nouveau système choquât les préjugés reçus: aussi Cappel fut-il obligé de publier son livre en Hollande. Les protestants y virent une trop grande concession en faveur de la

[1] Simon, p. 522.

[2] Id. *ibid.*; Eichhorn, t. V, p. 464.

Vulgate : cette traduction, faite avant que la ponctuation masorétique, d'après l'opinion de Cappel, eût été appliquée au texte, pouvait en effet prétendre à une plus haute autorité, et ne devait pas être jugée par ces innovations. Vingt ans après, Buxtorf le fils entreprit la défense de l'antiquité des points-voyelles; mais il est reconnu aujourd'hui que la victoire resta à Cappel, qu'on a nommé le père de la critique hébraïque. Son principal ouvrage est la *Critica Sacra*, publiée à Paris en 1650, et dans laquelle il discrédite encore plus les manuscrits existants des Écritures hébraïques, ainsi que la ponctuation masorétique[1].

La littérature rabbinique, dénomination qui comprend aussi bien le *Talmud* et autres anciens livres, que ceux des derniers siècles depuis la renaissance des études parmi les Juifs d'Espagne et de l'Orient, occupait un grand nombre de savants. Plusieurs, tels qu'Ainsworth, Godwin, Lightfoot, Selden et Pococke, appartiennent à l'Angleterre. Les antiquités juives furent illustrées par Cunæus, dans le *Jus Regium Hebræorum*, 1623, et surtout par Selden, tant dans l'*Uxor Hebraica* que dans le traité *De Jure naturali et Gentium juxta Hebræos*. Mais personne n'a laissé une réputation plus durable dans ce genre de littérature que Bochart, ministre protestant à Caen. Sa *Geographia Sacra*, publiée en 1646, n'est pas le plus célèbre de ses ouvrages, mais c'est le seul qui appartienne à la période actuelle. L'auteur y fait preuve de beaucoup d'érudition et de sagacité; mais il était impossible, comme on l'a justement observé, qu'il jetât une lumière complète sur ce sujet à une époque où l'Asie moderne était comparativement peu connue, et où il existait peu de bons livres de voyages. La même observation s'applique nécessairement à son *Hierozoicon*, ou traité des animaux mentionnés dans l'Écriture. Ces deux ouvrages, néanmoins, furent en grande réputation dans le XVIIe siècle.

Dans les langues chaldéenne et syriaque, qui se rapprochent tellement de l'hébreu, que les savants les mieux versés dans cette dernière langue ignorent rarement les deux autres, on trouve Ferrari, auteur d'un lexique syriaque, publié à Rome en 1622; Louis de Dieu, de Leyde, dont la grammaire syriaque parut en 1626; et la traduction syriaque de l'Ancien Testament dans la Polyglotte de Paris, éditée en 1642 par Gabriel Sionita. Un col-

[1] SIMON, EICHHORN, etc. On trouvera dans le douzième volume de la *Bibliothèque universelle* un exposé circonstancié de la controverse sur les points-voyelles entre Cappel et les Buxtorf; et un précis de la même dans EICHHORN, *Einleitung in das alte Testament*, T. 1, p. 242.

lége syriaque pour les Maronites du Liban fut fondé à Rome par Grégoire XIII; mais il ne produisit encore rien d'important.

Cependant une langue incomparablement plus riche en productions littéraires, et long-temps négligée en Europe, commença à prendre un rang distingué dans les annales de la science. Scaliger a la gloire d'avoir été le premier érudit arabe proprement dit; car Postel, Christman, et quelques autres du XVIe siècle, méritent à peine d'être mentionnés. Son ami Casaubon, qui, selon l'usage, exalte beaucoup ses connaissances, se livra pendant quelque temps à cette étude. Scaliger se servit de la langue principalement pour agrandir la vaste sphère de son érudition. Il ne publia rien sur ce sujet; mais ses travaux devinrent la base du lexique arabe de Rapheling, et ils étaient, dit-on, beaucoup plus étendus qu'on ne le supposerait d'après cet ouvrage. Celui qui ajouta, à proprement parler, cette langue au domaine de la science, fut Erpenius de Gorcum, qui, jeune encore, avait acquis une connaissance tellement supérieure des langues orientales, qu'il fut nommé à cette chaire à Leyde, en 1613. Il édita cette même année le lexique de Rapheling, dont il vient d'être question, et publia une grammaire : cette dernière peut être regardée comme le premier livre méritant ce nom, qui eût été composé en Europe, et devint le guide de la plupart des savants qui sont venus ensuite. Erpenius donna au monde plusieurs autres ouvrages, se rattachant pour la plupart à la version arabe des Écritures [1]. Golius, son successeur à la chaire orientale de Leyde, indépendamment de la publication d'un lexique de cette langue, qui est, dit-on, le plus copieux, le plus soigné, et le plus complet qui eût paru [2], et de plusieurs éditions d'ouvrages arabes de poésie et d'histoire, contribua par d'autres moyens encore à révéler au monde les trésors de la littérature arabe. Il enrichit de cent cinquante manuscrits, recueillis dans ses voyages, la bibliothèque de Leyde, à laquelle Scaliger en avait légué quarante [3]. Les manuscrits qui avaient appartenu à Erpenius passèrent à Cambridge; et dans le même temps, la bibliothèque Bodléienne d'Oxford était devenue extrêmement riche en ce genre, grâce à la munificence de Land, et à des acquisitions subséquentes. La collection beaucoup plus considérable des manuscrits arabes de l'Escurial paraît avoir été formée principale-

[1] *Biogr. universelle.*

[2] JENISCH, Préface du *Thesaurus Linguarum Orientalium* de MENINSKI, p. 110.

[3] *Biogr. universelle.*

ment sous Philippe III. L'Angleterre était alors aussi distinguée dans la connaissance de la langue arabe que dans celle de l'hébreu. Selden, Greaves et Pococke, ce dernier surtout, qui était probablement aussi instruit qu'aucun orientaliste que l'Europe eût encore produit, ouvrirent, au moyen de traductions des ouvrages historiques et philosophiques de la période saracénique, un champ plus vaste à l'érudition générale [1].

Les autres langues de l'Orient ont moins d'importance. Le turc avait fixé légèrement l'attention dans le XVIe siècle ; mais la première grammaire de cette langue fut publiée par Megiser, en 1612 ; c'est un ouvrage fort superficiel : Du Ryer en donna une meilleure à Paris, en 1630 [2]. La grammaire persane fut donnée à Rome par Raymondi, en 1614 ; par De Dieu, à Leyde, en 1639; par Greaves, à Londres, en 1641 et 1649 [3]. Un dictionnaire arménien, publié par Rivoli, en 1621, paraît être la seule addition à notre connaissance de cette ancienne langue pendant cette période [4]. Athanase Kircher, homme d'une immense érudition, restaura la langue copte, que l'Europe ignorait entièrement. Les langues des peuples plus orientaux n'entraient pas encore beaucoup dans les études de l'Europe. On ne savait rien de la langue des Indes ; mais quelques manuscrits chinois avaient été apportés à Rome et à Madrid dès l'année 1580 ; et peu de temps après, deux jésuites, Roger et Ricci, tous deux missionnaires en Chine, acquirent les premiers assez de connaissance de la langne pour pouvoir la traduire [5]. Mais on ne fit guère d'autres progrès jusqu'au milieu du siècle.

SECTION IV.

GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE.

Purchas, ecclésiastique anglais, à qui la nature avait donné, comme à Hakluyt, un goût très prononcé pour les études géographiques, après avoir formé une bibliothèque fort étendue en ce genre, et consulté, s'il faut l'en croire, plus de douze cents auteurs, publia en 1613 le premier volume de son *Pélerin*, recueil de voyages dans toutes les parties du monde : quatre autres volumes suivirent en 1625. L'exactitude de cette utile compila-

[1] JENISCH ; EICHHORN ; *Biogr. universelle; Biogr. Britannica.*
[2] EICHHORN, t. V, p. 367.
[3] *Id.*, p. 320.
[4] *Id.*, p. 351.
[5] *Id.*, p. 61.

tion a été contestée par des écrivains qui ont eu de meilleurs moyens d'instruction, et sous ce rapport Purchas est probablement inférieur à Hakluyt; mais son travail est beaucoup plus étendu. Dans tous les cas, *le Pélerin* ouvrit une grande source de connaissances aux contemporains de Purchas[1].

Olearius remplit les fonctions d'ambassadeur du duc de Holstein en Moscovie et en Perse, de 1633 à 1639. Ses voyages, écrits en allemand, furent publiés en 1647, et ont été plusieurs fois réimprimés et traduits. Il a bien décrit la barbarie de la Russie, et le despotisme de la Perse; il est diffus et épisodique, mais pas ennuyeux; il observe bien et rapporte fidèlement: tous ceux qui ont connu les pays qu'il a visités s'accordent, dit-on, à parler bien de lui[2]. Pietro della Valle est un écrivain beaucoup plus amusant. Il a publié ses voyages en Syrie et en Perse sous la forme de lettres écrites de temps à autre, et qu'il dit avoir retirées des mains de ses correspondants; ce qui n'est pas très probable, d'abord à cause de la longueur de ces lettres, ensuite par l'absence de ces allusions aux petits événements du jour, qu'on trouve ordinairement dans une correspondance authentique. Néanmoins, ses observations sur tous les pays qu'il a visités, notamment sur la Perse, paraissent d'accord avec les renseignements que nous avons obtenus depuis par d'autres voyageurs. Gibbon dit que personne n'a mieux observé la Perse, mais que sa vanité et sa prolixité sont intolérables. Cependant della Valle n'est pas, à mon avis, un écrivain ennuyeux; et s'il a une teinte d'égoïsme, de ce défaut habituel des voyageurs, défaut qui, dans ce cas, est presque une qualité, ce sentiment même donne de la vivacité et du naturel à ses récits. Ce qu'était réellement sa femme, la dame Maani, chrétienne d'Assyrie, qu'il rencontra à Bagdad, et qui l'accompagna dans ses longues pérégrinations, on n'en peut juger que par l'éloge qu'il fait de sa beauté, de sa fidélité, de son courage; mais elle jette sur ses aventures une couleur romanesque, qui n'est pas sans agrément. Les voyages de Pietro della Valle eurent lieu de 1614 à 1626; mais l'ouvrage fut publié pour la première fois à Rome en 1650, et il a été traduit en plusieurs langues.

Le *Lexicon Geographicum* de Ferrari, publié en 1627, fut le principal ouvrage général sur la géographie: il est rédigé par ordre alphabétique, et contient neuf mille six cents articles. Les

[1] *Biogr. univ.*; PINKERTON, *Collection of Voyages and Travels*. Ce dernier fait peu de cas de l'exactitude de Purchas.

[2] *Biogr. univ.*

erreurs ont été corrigées dans les éditions postérieures; de sorte qu'il faudrait avoir la première sous les yeux pour apprécier l'état des connaissances à l'époque où l'auteur écrivait[1].

Mais le meilleur moyen que nous ayons peut-être d'apprécier les connaissances géographiques, consiste dans les cartes publiées de temps à autre, et qui étaient pour la plupart (du moins on doit le supposer), aussi parfaites que les éditeurs avaient pu les rendre. Si l'on compare la carte du monde dans le *Theatrum Orbis Terrarum, sive novus Atlas* de Blaew (1648) avec celle de l'édition d'Ortelius, publiée à Anvers en 1612, on ne trouvera pas de progrès bien notables. L'Amérique y est encore séparée de l'Asie par le détroit d'Anian, vers le soixantième degré de latitude; mais la côte au sud s'écarte plus qu'auparavant : sur la côte nord-est, nous trouvons la mer de Davis, et l'Estotiland a disparu pour faire place au Groenland. Le tracé du Canada laisse encore beaucoup à désirer, quoique l'ensemble des lacs et des fleuves soit meilleur que dans la carte d'Ortelius. La Scandinavie est beaucoup mieux, et assez correcte. Au sud, la Terre de Feu se termine au cap Horn, au lieu de se joindre à la Terra Australis; mais dans l'est, la Corée est représentée comme une île oblongue; la mer d'Aral manque, et la muraille de la Chine est placée au nord de la cinquantième parallèle. L'Inde est beaucoup trop petite, et la figure de la mer Caspienne tout-à-fait inexacte. L'atlas de Blaew ne l'emporte pas de beaucoup sur la carte de Hakluyt, dont nous avons parlé dans notre second volume. Cependant Blaew montre plus de connaissance de l'intérieur du pays, surtout dans l'Amérique du nord, et le tracé de beaucoup de parties de la côte d'Asie est meilleur. Les cartes des contrées particulières de l'Europe sont nombreuses, et sur une grande échelle. Les cartes de Speed (1646) ne paraissent point inférieures à celles de Blaew; mais plusieurs des fautes sont les mêmes. Si l'on réfléchit aux progrès du commerce, surtout chez les Hollandais, pendant ce demi-siècle, on sera peut-être surpris de l'état défectueux de ces cartes.

La langue italienne s'enrichit pendant la période actuelle de deux histoires qui ont joui d'une réputation générale : celle des Guerres civiles en France, donnée en 1630 par Davila, et celle des Guerres de Flandre par le cardinal Bentivoglio. Ces deux écrivains avaient l'avantage de traiter des sujets intéressants; ils

[1] Salfi, t. XI, p. 118; *Biogr. universelle*.

avaient connu suffisamment les acteurs pour savoir beaucoup et juger sainement, sans être chargés de cette responsabilité particulière qui tente quelquefois un historien à prévariquer. Tous deux étaient hommes à tête froide et calme, habitués à regarder la politique comme un jeu du fort avec le faible, esprits émoussés, le premier surtout, à l'endroit du sentiment moral, mais par cette raison même peu enclins à calomnier un parti adverse ou à refuser leur admiration à la puissance intellectuelle. Ces deux histoires peuvent être lues et relues avec plaisir : si Davila est trop raffiné, s'il n'est pas toujours fidèle, si son style n'a pas l'élégance de quelques uns des anciens écrivains italiens, il rachète tout cela par l'importance de son sujet, par la variété et les formes pittoresques de sa narration, par la finesse de ses réflexions. Bentivoglio prend rang, comme écrivain, parmi les premiers de son siècle.

L'histoire de la Guerre de Grenade, c'est-à-dire de la révolte des Maures en 1565, par le fameux Diego de Mendoza, fut publiée après sa mort, en 1610. Les Espagnols eux-mêmes placent cet ouvrage sur la même ligne que les chefs-d'œuvre des anciens. Les Français possèdent maintenant leur premier historien général, Mézeray, écrivain estimé pour la vivacité de son style et son sens hardi, mais nécessairement peu lu dans un siècle comme le dernier ou comme le nôtre, où l'on exige une exactitude dans les faits et une étendue d'érudition, qui étaient autrefois inconnues. C'est alors que nous commençâmes, en Angleterre, à cultiver le genre historique, et avec un tel succès que la période actuelle produisit plus d'ouvrages dignes de mémoire, qu'il n'en parut dans les cent années qui suivirent. Nous avons déjà cité les plus remarquables. *L'Histoire de Henri VIII*, par Lord Herbert de Cherbury, doit être ajoutée à la liste, comme un livre faisant autorité, du moins relativement à tous ceux qui avaient été publiés jusqu'alors sur le même sujet, et écrit dans un esprit mâle et judicieux. La *Vie d'Élisabeth*, par Camden, est encore un ouvrage solide et recommandable. *L'Histoire de Henri VII*, de Bacon, est quelque chose de plus : c'est le premier exemple, dans la langue anglaise, de l'application de la philosophie à des considérations sur les événements publics, à la manière des anciens et des Italiens. L'auteur est trop prodigue d'éloges à l'égard de Henri ; mais il était dans la nature de Bacon d'admirer une politique artificieuse et égoïste ; et il pensait sans doute aussi qu'il ne fallait pas traiter avec une impar-

tialité trop sévère un ancêtre aussi rapproché de son propre souverain.

SECTION V.

De l'état général de la littérature.

Nous avons peu de chose à dire des universités d'Italie et des autres universités du continent, au delà de ce qu'on peut recueillir de la teneur générale de cette histoire littéraire ; c'est-à-dire qu'elles ne fournirent qu'un faible contingent à ces branches des connaissances qui ont fixé surtout notre attention, et que, s'attachant opiniâtrément à leurs anciennes études, elles restèrent en arrière des progrès de l'esprit humain. Elles continuaient, il est vrai, d'être aussi fréquentées qu'auparavant, parce qu'elles étaient la route nécessaire et prescrite des professions lucratives. En théologie, en droit, en médecine, sciences dont les deux premières, au moins, n'avaient pas la prétention d'être progressives, elles faisaient assez bonne figure ; en philosophie, et même dans les belles-lettres, elles ne brillaient pas également.

Les universités anglaises diffèrent beaucoup sous un rapport de celles du reste de l'Europe. Leurs riches dotations fournissaient des moyens d'existence à une classe d'individus attachés aux différents colléges, sans être ni professeurs, ni étudiants, et pouvant consacrer à la science des loisirs que rien ne venait troubler, avec l'avantage, qu'aucune autre position n'aurait pu leur offrir, d'avoir accès à de vastes collections de livres. Il est vrai que le nombre de ces hommes studieux n'a jamais été bien grand ; mais le zèle de quelques uns suffit pour jeter un voile sur la paresse du plus grand nombre. Le commencement du siècle fut signalé par une bonne fortune extraordinaire qui échut en partage à l'université d'Oxford, et qui fut, quoi qu'il ait pu en être depuis, une grande cause de sa supériorité littéraire pendant le XVIIe siècle. Sir Thomas Bodley, avec une munificence qui a rendu son nom plus immortel que n'aurait pu le faire la fondation d'une famille, fit don à l'université d'une bibliothèque qu'il avait formée à grands frais, fit construire un magnifique local pour la recevoir, et laissa des sommes considérables pour son agrandissement. L'édifice fut achevé en 1606 ; et Casaubon a, très peu de temps après, donné une description de l'université même, ainsi que de la bibliothèque Bodléïenne, description qui ne sera peut-être pas sans intérêt

pour le lecteur, quoiqu'elle renferme quelques unes de ces erreurs qu'on peut pardonner à un étranger.

« Je vous ai écrit il y a un mois, dit-il à un de ses correspon-« dants en juillet 1613, que j'allais à Oxford, pour visiter cette « université et sa bibliothéque, dont j'avais beaucoup entendu « parler. Tout ce que j'y ai vu a dépassé mon attente. Les col-« léges sont nombreux, la plupart très riches. Les revenus de « ces colléges servent à entretenir plus de deux mille étudiants, « appartenant en général à de bonnes familles, quelques uns « même à la première noblesse; car il ne faut pas chercher dans « ces colléges anglais ce qu'on appelle une vie de pédagogues « (*pædagogica vitæ ratio*). La science y est cultivée d'une manière « libérale; les chefs de ces établissements vivent honorablement, « et même avec luxe, comme des gens de qualité. Quelques uns « d'eux peuvent dépenser jusqu'à dix mille livres par an. L'admi-« nistration de ces établissements est tenue tout-à-fait distincte « des études, ce qui m'a paru un fort bon plan[1]. On trouve encore « beaucoup de personnes qui rivalisent avec la libéralité de leurs « devanciers. Aussi voit-on tous les jours surgir de nouveaux « édifices; de nouveaux colléges sont même bâtis de fond en « comble; d'autres sont agrandis, comme celui de Merton, qui « a pour principal Savile, et plusieurs autres. Il en est un qui a « été commencé par le cardinal Wolsey, et qui serait une chose « admirable, s'il était achevé. Malheureusement ce prélat a laissé « en mourant beaucoup d'édifices en construction, et que per-« sonne n'espère voir terminer. Mais aucun des colléges ne m'a « fait autant de plaisir à voir que la bibliothéque Bodléïenne: « c'est un monument plus digne d'un roi que d'un simple par-« ticulier. Il est certain que Bodley, de son vivant ou après sa « mort, a dû dépenser plus de 200,000 livres à cet édifice. Le « terrain sur lequel il s'élève a la forme d'un T. La partie qui « représente la tige perpendiculaire de la lettre a été bâtie autre-« fois par je ne sais quel prince, et est fort belle; le reste a été « ajouté par Bodley avec non moins de magnificence. Dans le « bas est l'école de théologie, qui n'a peut-être pas de pareille en « Europe; la voûte surtout est un morceau remarquable. L'étage « supérieur forme la bibliothéque elle-même, qui est fort bien « installée, et contient une immense quantité de livres. Il ne

[1] *Res studiosorum et rationes separatæ sunt, quod valdè probavi.* J'ai donné la traduction qui m'a paru la meilleure; mais il est possible que je me trompe.

« faut pas vous figurer que l'on trouve ici autant de manuscrits « qu'à la bibliothéque royale (de Paris) : il y a beaucoup de ma- « nuscrits en Angleterre ; mais le nombre n'en est pas à comparer « avec celui des manuscrits du roi. Pendant tout le temps que je suis « resté à Oxford, j'ai passé des journées entières à la bibliothéque ; « car il n'est pas permis d'emporter des livres ; mais la biblio- « théque est ouverte à tous les étudiants de sept à huit heures « par jour. On peut donc en tout temps en voir un grand nombre « savourant avec délices les douceurs du banquet qui leur a été « préparé, et ce spectacle ne m'a pas fait un médiocre plaisir[1] ».

Le comte de Pembroke, Selden, mais surtout l'archevêque Laud, augmentèrent considérablement la bibliothéque Bodléïenne. Elle devint, grâce surtout à la munificence de ce prélat, extrêmement riche en manuscrits orientaux. Le duc de Buckingham fit présent à la bibliothéque publique de Cambridge d'une collection faite par Erpenius : cette bibliothéque, bien inférieure à celle d'Oxford, fut enrichie par de nombreuses donations, et prit un accroissement considérable. Usher forma la bibliothéque du collége de la Trinité, à Dublin ; université fondée sur le modèle de celles d'Angleterre, avec de nobles revenus, et une corporation de *fellows* et d'écoliers pour en jouir.

James publia en 1620 un catalogue de la bibliothéque Bodléïenne. Il contient environ vingt mille articles. Sur ce nombre, il n'y a pas beaucoup d'ouvrages anglais, et ceux qui appartiennent à cette catégorie sont postérieurs pour la plupart à l'année 1600 : Bodley avait peut-être un peu négligé la poésie et le théâtre. L'éditeur fait observer qu'il y avait dans la bibliothéque trois à quatre mille volumes en langues modernes. Ce catalogue n'est pas par ordre de matières, mais simplement par ordre alphabétique ; ce que James signale comme une chose nouvelle, en faisant remarquer en même temps la difficulté d'établir une classification régulière, et observant que dans les catalogues allemands les grammaires figurent dans la division de la philosophie. Un catalogue publié par Draud, sous le titre de *Bibliotheca classica, sive Catalogus officinalis*, Francfort, 1625, mérite à peine d'être cité. L'éditeur le donne comme un relevé général des imprimés ; mais comme le nombre ne paraît pas excéder trente mille volumes, tous en latin, ce relevé doit être très incomplet. Les deux cinquièmes environ se composent d'ouvrages de théologie. Un cata-

[1] *Casaub. Epist.* 899.

logue de la bibliothèque du collége de Sion, fondée en 1631, fut imprimé en 1650 : il contient de huit à neuf mille volumes [1].

La bibliothèque de Leyde avait été fondée par le premier prince d'Orange. Scaliger laissa ses livres à cet établissement, qui s'enrichit aussi des manuscrits orientaux de Golius. Pierre Bertius en avait imprimé un catalogue dès l'année 1597 [2]. Un grand nombre de bibliothèques publiques et particulières commencèrent vers cette époque à se former en France, ou reçurent de grands accroissements : au nombre des dernières, nous citerons celles de l'historien De Thou, et du président Séguier [3]. En Allemagne, la bibliothèque la plus considérable, après celle de Vienne, avait été formée à Heidelberg, dans le cours de plusieurs siècles, par les électeurs palatins. Elle contenait beaucoup de manuscrits rares. Tilly, ayant pris cette ville en 1622, envoya à Rome un grand nombre de ces manuscrits, qui restèrent longtemps enfouis dans les casiers du Vatican. Napoléon, jaloux d'un tel précédent, se fit remettre par le traité de Tolentino trente-huit des manuscrits d'Heidelberg, qui furent envoyés à Paris. Ces manuscrits ayant été restitués en 1815, on jugea avec raison que Rome n'était pas fondée à invoquer la prescription comme titre de propriété sur le surplus de ce qui avait été pillé par Tilly, d'autant moins qu'elle rentrait elle-même en possession de ce qui lui avait été enlevé par le même droit de conquête ; et la collection tout entière a été rétablie dans la bibliothèque d'Heidelberg.

On a souvent représenté les académies d'Italie comme s'étant ressenties de la prétendue décadence de l'esprit littéraire dans la première partie du XVIIe siècle. Ce reproche ne date pas d'aujourd'hui. Boccalini nous dit, après le commencement de cette période, que ces institutions jadis si fameuses étaient dégénérées, que leur zèle ardent pour les exercices et les discussions littéraires s'était refroidi avec le temps, et que, jadis fréquentées par les particuliers et considérées par les princes, elles étaient maintenant abandonnées et méprisées de tous. Aussi demandent-elles, dans un chapitre de ses *Ragguagli di Parnasso*, une réforme à Apollon. Mais le dieu répond que toutes choses ont leur vieillesse et leur décrépitude, que la plus belle paire de pantoufles s'use, et qu'il n'y a pas de pouvoir au monde qui puisse empêcher les académies d'avoir le même sort ; qu'il ne peut donc que leur conseiller de supprimer les plus mauvaises et de les rempla-

[1] *In Museo Britannico.*
[2] Id., *ibid.*
[3] Jugler, *Hist. Litteraria*, c. 3.

cer par d'autres[1]. S'il ne fallait qu'un conseil comme celui-là, l'institution des académies en général ne périrait pas. Nous trouvons en effet que, tandis que quelques sociétés de ce genre s'éteignaient naturellement, comme il arrive toujours aux corps constitués d'eux-mêmes, le XVIIe siècle en vit éclore d'autres, qui ne le cédèrent point à leurs devancières du siècle précédent. L'académie des *Humoristes* à Rome en était une. Elle prit naissance par hasard au mariage d'un jeune seigneur de la famille Mancini, et suivit le même plan qu'un grand nombre de ces institutions avaient adopté, c'est-à-dire que ses membres récitaient des vers, prononçaient des discours, et parfois représentaient des pièces. La tragédie de *Démétrius*, par Rocco, l'un des membres de cette académie, passe pour une des meilleures de l'époque. Les *Apatisti* de Florence prirent leur nom de Fioretti, qui avait adopté la dénomination d'Udeno Nisielo, *academico apatista*. Les *Rozzi* de Sienne, que le gouvernement avait supprimés en 1568, se reconstituèrent en 1605, et rivalisèrent avec une autre société de la même ville, celle des *Intronati*. Les premiers s'adonnèrent surtout à la pastorale, en patois rustique (*comedia rusticale*), genre de composition qui pouvait amuser un moment, et qui n'avait pas d'autre but, quoique plusieurs de ces farces existent encore[2].

Nous avons parlé ailleurs de l'académie *della Crusca*, qui avait en vue des objets plus solides pour l'avantage des lettres. Mais celle des *Lincei*, fondée par Fréderic Cesi, occupe un rang plus élevé qu'aucune des autres. Cesi, né à Rome en 1585, était fils du duc d'Acqua Sparta, seigneur connu par un orgueil et une ignorance particuliers à cette famille. Mais la nature avait donné à Cesi un esprit philosophique : lié avec plusieurs jeunes gens d'une disposition semblable, il se livra tout entier au culte des sciences, et forma lui-même, à l'âge de dix-huit ans, le plan d'une académie, c'est-à-dire d'une association particulière d'amis dans un but scientifique ; et ils prirent le nom de *Lynx*, pour exprimer leurs désir de scruter avec un regard perçant les profondeurs de la vérité. Leur devise était un lynx, les yeux tournés vers le ciel, et déchirant un Cerbère avec ses griffes : c'était donner à entendre qu'ils étaient prêts à combattre l'erreur et l'ignorance. L'Église, toujours ombrageuse et disposée à faire cause commune avec toutes les doctrines établies, leur suscita

[1] *Ragg.* t. XVIII, c. 1. [2] SALFI, t. XII.

quelques tracasseries, quoiqu'ils ne s'occupassent ni de théologie, ni de politique. Ils cultivaient, comme dans les autres académies, la poésie et les belles-lettres; mais c'est aux sciences physiques qu'ils s'attachaient plus particulièrement. Porta, Galilée, Colonna, et une foule d'hommes distingués, tant en Italie que dans les contrées transalpines, firent partie de la société des *Lynx*; et Cesi avait, dit-on, conçu l'idée un peu visionnaire d'une combinaison générale des philosophes, dans le genre des Pythagoriciens, combinaison qui devait embrasser toutes les parties de l'Europe. Les statuts de cet ordre imaginaire furent même publiés en 1624: ils n'auraient pu être réalisés; mais l'organisation d'une semblable association, et le secret qui paraît avoir été un de ses éléments auraient bien pu attirer la persécution sur ses membres, ou même compromettre le nom de philosophes. Cesi mourut en 1630, et son académie des *Lynx* ne survécut pas long-temps à la perte de son chef[1].

Le courant de l'opinion publique avait jusqu'alors suivi une direction régulière; temps anciens, savoir des anciens, sagesse et vertu des anciens, étaient l'objet d'une vénération sans bornes: c'est à peine si l'on voulait croire que le cours de la nature fût le même; on eût dit que la terre et ses habitants avaient dégénéré en même temps. Cette opinion avait été surtout en vogue dans le premier siècle qui suivit la renaissance des lettres: le préjugé en faveur du passé, toujours dominant chez les vieillards, qui affectent de dicter les maximes de l'expérience, conspirait alors avec l'éclat réel de la littérature classique et de l'histoire ancienne, bien fait pour éblouir le jeune étudiant. Mais cette aristocratie du savoir fut, dans l'époque actuelle, assaillie par une nouvelle puissance, assez forte déjà pour lui disputer la prééminence. Nous sommes, dit Bacon, les véritables anciens; ce qu'on appelle l'antiquité du monde n'était que son enfance. Cette pensée, aussi juste que brillante, trouva de nombreux échos; on la verra souvent reproduite dans des ouvrages plus modernes. On en vint à se demander si les modernes n'avaient pas réellement dépassé leurs ancêtres: on a dit à ce sujet qu'un nain, monté sur les épaules d'un géant, voit plus loin que le géant; mais c'est là concéder en quelque sorte le point en litige[2].

[1] Salfi, t. XI, p. 102; Tiraboschi, t. XI, p. 42, 243.

[2] *Ac quemadmodùm pygmæus humeris gigantis insidens longius quàm gigas prospicere, neque tamen se gigante majorem habere aut sibi multùm tribuere potest, ità nos veterum laboribus vigiliisque in nos-*

Tassoni fut un des premiers à combattre le préjugé établi, et à soutenir que les temps modernes ne sont pas inférieurs aux anciens : ce rôle convenait à la hardiesse de son caractère[1]. Mais Lancilotti, ecclésiastique italien, et membre de plusieurs académies, développa ce même sujet dans un ouvrage *ad hoc*, où il cherche à prouver, d'abord que le monde n'était ni moralement pire, ni affligé de plus de maux qu'il ne l'avait été ; en second lieu, que les pouvoirs intellectuels du genre humain n'avaient pas dégénéré. Ce livre porte le titre général de l'*Hoggidi*, l'*Aujourd'hui* : l'auteur y tourne en ridicule ceux qu'il appelle *hoggidiani*, déclamateurs perpétuels contre l'état actuel des choses. Lancilotti est un écrivain copieux et savant, et qui n'aime pas l'antiquité ; chaque chapitre de son ouvrage est intitulé *Disinganno*, et a pour but de combattre quelque faux préjugé. La première partie parut en 1623 ; la seconde, en 1658 seulement, après la mort de l'auteur. Lancilotti écrivit un autre ouvrage dans un but à peu près pareil ; il est intitulé *Farfalloni degl' Antichi Istorici*, et a pour objet de tourner en ridicule les historiens anciens : l'auteur y verse la plaisanterie à pleines mains, mais il insiste surtout sur des contes que personne n'aurait crus de son temps. Georges Hakewill, théologien anglais, traita peu de temps après le même sujet dans son *Apologie*, ou *Déclaration de la Puissance et de la Providence de Dieu dans le Gouvernement du Monde*, publiée en 1627. Cet ouvrage est destiné à prouver que cette décadence perpétuelle et universelle que l'on suppose dans la nature, n'existe pas. C'est une réfutation laborieuse de beaucoup d'idées absurdes qui paraissent avoir été en vogue : il y avait des gens qui croyaient que la nature physique elle-même, le soleil et les étoiles, la terre et les eaux, s'étaient usés et détériorés avec le temps. Un plus grand nombre croyait que cela était vrai de l'homme ; que la durée de sa vie, sa taille, sa force, ses facultés intellectuelles, avaient subi un affaiblissement graduel. Hakewill eut la patience de réfuter savamment tous ces préjugés. Il fait voir que le caractère moral de l'antiquité a été fort exagéré, particulièrement en ce qui concerne les Romains. Les chapitres les plus remarquables de son ouvrage, et à coup sûr les plus contestables, sont ceux qui traitent du mérite littéraire des temps anciens et modernes. Hakewill paraît avoir été un des premiers

tros usus conversis adjicere aliquid, non supercilia tollere, aut parvi facere qui antè nos fuerunt, debemus. CYPRIANUS. (*Vita Campanellæ*, p. 15.)

[1] SALFI, t. XI, p. 381.

qui se soient hasardés à faire valoir les droits des modernes. En cela, il a devancé Wotton, qui eut plus à dire. Hakewill va beaucoup trop loin lorsqu'il dit que l'*Arcadia* de Sydney « ne le cède « en rien aux plus beaux ouvrages des anciens ; » ou même qu'il « ne ferait pas beaucoup de tort à Virgile, en l'accouplant avec « Du Bartas. » Hakewill fait preuve d'un savoir étendu ; mais il n'a pas de goût, et ne peut découvrir aucune supériorité réelle dans les anciens. Comparé à Lancilotti, il est bien inférieur en vivacité, peut-être même en érudition ; mais je n'ai pas remarqué qu'il eût rien emprunté à l'Italien, dont l'ouvrage n'avait précédé le sien que de quatre années.

L'*Examen des Erreurs vulgaires* (*Inquiry into vulgar Errors*), de Browne, prouve beaucoup d'érudition, mais ne donne pas une très haute idée de la philosophie de Browne lui-même, ni de l'état des connaissances physiques en Angleterre. Les erreurs qu'il signale ne semblent devoir être que les erreurs de personnes illettrées ; et je crois qu'en 1646 il y avait peu de personnes sur le continent qu'il eût été nécessaire de désabuser avec un pareil luxe de preuves. Qui ne savait que le phénix est une fable? Browne était encore où en étaient les savants de l'Europe soixante-dix ans auparavant, et paraît avoir été un de ces hommes qui se saturent l'esprit de mauvais livres jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place pour rien de nouveau et de meilleur. Un écrivain aussi crédule et d'une imagination aussi irrégulière que Browne devait presque infailliblement croire à la sorcellerie et à toutes sortes d'agences spirituelles. Il ne fut sous aucun rapport en avant de son siècle, à moins que l'on ne fasse exception en faveur de sa protestation contre les persécutions. Il semble qu'il ait affectionné ces questions futiles qu'avait introduites le mauvais goût des scolastiques et de leurs contemporains ; par exemple, celles de savoir si un homme a moins de côtes qu'une femme, si Adam et Ève avaient des nombrils, si Mathusalem est l'homme qui ait vécu le plus long-temps ; questions d'enfants posées à de grandes personnes. Avec une forte curiosité et un amour sincère de la vérité, Browne offre un exemple frappant d'un esprit purement empirique ; il vogue avec des voiles et un gouvernail, mais sans boussole, ni livre de loch ; et il a si peu d'idée des lois de la nature, ou du raisonnement par induction sur les causes efficientes ou finales, qu'il ne paraît jamais juger de la vérité ou de la fausseté de quelque chose que par expérience.

En terminant notre revue du XVIe siècle, nous avons présenté

Pinelli comme un modèle de ces amateurs de littérature, qui, encourageant et cultivant la science, ne se sont cependant pas assez distingués par leurs propres écrits pour avoir leur place naturelle dans le cadre général de ces volumes. La période dont nous allons clore l'histoire nous fournit un exemple bien plus remarquable. Nicolas Peiresc naquit en 1580, d'une ancienne famille de Provence, qui avait fourni au parlement d'Aix plusieurs générations de magistrats. Une soif extraordinaire de toute espèce de connaissances caractérisa Peiresc dès sa plus tendre jeunesse; et comme il était d'une constitution délicate, et en possession d'une grande fortune, son temps, quoiqu'il conservât un rang honorable au parlement, était principalement consacré aux nombreux travaux qui peuvent occuper un amateur éclairé des lettres. Comme Pinelli, il avait un goût particulier pour les raretés en matière d'art et d'antiquité; mais la supériorité de son génie, et la vocation de l'époque pour les sciences, l'entraînèrent dans un champ de recherches infiniment plus étendu. La Vie de Peiresc a été écrite par Gassendi, son compatriote et son ami intime; et pour peu qu'on ait de la sympathie pour la science ou pour la noblesse du caractère, il est impossible de la lire sans plaisir. Peu de livres de cette époque contiennent plus de renseignements intéressants.

Peiresc voyagea beaucoup dans la première partie de sa vie: il était à Rome en 1600, et visita l'Angleterre et la Hollande en 1606. Les excès de la boisson, même chez nos savants[1], dérangèrent un peu son estomac méridional; mais il fut dédommagé par la société de Camden, de Savile et de Cotton. Le roi accueillit Peiresc avec distinction, et il assista à l'ouverture du parlement. De retour dans sa province natale, il commença à former ses grandes collections d'inscriptions et de médailles, mais surtout d'histoire naturelle dans toutes ses branches. Il est peut-être le premier qui ait observé la structure des zoophytes, quoiqu'il ne paraisse pas avoir soupçonné leur nature animale. Il s'occupa beaucoup de pétrifications; et il en forma une théorie, que Gassendi expose en détail, mais qui n'est pas exacte[2]. La botanique était encore une de ses études de prédilection; et l'Europe lui doit, si l'on en croit Gassendi, le jasmin d'Inde, la lise ou courge de la Mecque, et le véritable papyrus d'Égypte, qui n'est pas celui que Prosper Alpinus a décrit. Ce fut lui qui,

[1] Gassendi, *Vita Peiresc*, p. 51. [2] *Id.*, p. 147.

le premier, planta le gingembre ainsi que beaucoup d'autres plantes de l'Orient, dans un jardin européen ; il fit aussi l'essai du cocotier, mais sans pouvoir en obtenir de fruit.

Peiresc ne se livrait pas avec moins de zèle à l'étude de l'astronomie ; et il n'eut pas plutôt connaissance des découvertes de Galilée qu'il fit construire un télescope, et se procura, dans cette même année 1610, le plaisir d'observer les satellites de Jupiter. Il eut même l'idée que ces satellites pourraient servir à déterminer la longitude, mais il n'y donna pas suite. Galilée, avec un esprit encore plus inventif, et plus de connaissances mathématiques, paraît avoir été un obstacle pour Peiresc. On ne voit pas que ce dernier ait pris la peine de publier ses recherches : il se contentait du commerce des savants qui passaient près de lui, ou avec qui il pouvait entretenir une correspondance. Gassendi lui attribue plusieurs découvertes, sur l'originalité desquelles je ne puis prononcer. « De sa retraite, dit un autre biographe, Peiresc « encourageait les lettres plus qu'aucun prince, même plus que « le cardinal de Richelieu, qui fonda, quelques années après, « l'Académie française. Bien digne d'être appelé par Bayle le « *procureur général* de la littérature, il se tenait à la hauteur des « progrès que les sciences faisaient autour de lui, publiait à ses « frais des manuscrits, suivait le mouvement des travaux d'éru- « dition dans toute l'Europe, et plus souvent encore leur don- « nait lui-même une active impulsion ». Scaliger, Saumaise, Holstenius (Holste), Kircher, Mersenne, Grotius, Valois, sont au nombre des hommes illustres de l'Europe qui eurent part à ses libéralités [1]. Peiresc n'a rien publié lui-même, mais quelques unes de ses lettres ont été recueillies.

Peiresc était d'un caractère aimable et libre avec ses amis ; mais il était trop absorbé par l'amour de la science pour prendre plaisir aux banalités de la conversation. Aussi son biographe nous dit-il qu'il n'aimait pas la société des femmes, parce qu'il ne trouvait rien à apprendre dans ce tissu de frivolités et de scandale qui forme le fond de leurs causeries [2]. Il est possible que la société d'Aix, du temps de Peiresc, eût assez peu d'attraits pour qu'on ne puisse le blâmer d'avoir cherché à s'y dérober. Dans son avidité de nouvelles vérités, il devint un peu crédule : erreur qu'il n'est pas toujours facile d'éviter, lorsque la connaissance des faits marche plus vite que la connaissance des lois de la nature. Mais

[1] *Biographie universelle.* [2] GASSENDI, p. 219.

il est bien peu d'hommes qu'on puisse comparer à Peiresc pour la véritable libéralité d'esprit jointe à l'étendue du savoir; et parmi ceux mêmes qui ont fait un aussi noble emploi de leur fortune et de leurs loisirs, je n'en connais pas dont les noms soient descendus à la postérité avec un pareil éclat, si l'on excepte deux Anglais de la génération suivante, dont le caractère et le mode de vie présentent beaucoup d'analogie avec les siens, Boyle et Evelyn.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA LITTÉRATURE ANCIENNE EN EUROPE, DE 1650 A 1700.

SECTION PREMIÈRE.

Savants hollandais. — Philologues jésuites et jansénistes. — Éditions du Dauphin. — Savants français. — Savants anglais. — Bentley.

La mort de Saumaise, qui eut lieu vers le commencement de cette période, laissa dans la littérature critique un vide que personne n'était en état de remplir. Celui qui approcha le plus de ce géant de la philologie fut Jacques-Frédéric Gronovius, né à Hambourg, mais attiré, comme plusieurs autres de ses compatriotes, aux universités de la Hollande, de ce pays qui fut, au XVIIe siècle, le pays savant de l'Europe par excellence. Gronovius s'est occupé principalement de la correction du texte des auteurs latins; il a fait très peu de chose pour le grec [1]. Ses notes forment une portion utile et considérable de celles qui ont été recueillies dans ce qu'on appelle communément les éditions *Variorum*, publiées, principalement après 1660, par les libraires hollandais. Ces éditions contiennent des choix de notes tirées des anciens critiques : dans quelques unes, et particulièrement dans celles qui ont été publiées les premières, ces choix sont assez mal faits, et les notes originales souvent mutilées; dans les autres, on a mis plus de soin à les conserver dans leur intégrité. Cependant ce ne sont, la plupart du temps, que des notes critiques : il semble que l'on ait cru que des observations explicatives du texte étaient au-dessous de la dignité d'un éditeur; et pourtant, comme le dit Le Clerc, celles de Manuce sur les *Lettres* de Cicéron lui ont coûté beaucoup plus de temps que les éditeurs modernes n'en ont donné à leurs conjectures [2]. En général, les éditions *Variorum* n'ont pas été fort estimées, à l'exception de celles des deux Gronovius et de Grævius [3].

La place de Gronovius le père fut remplie, dans la dernière

[1] Baillet, Critiques grammairiens, n. 548; Blount; *Biogr. univ.*

[2] *Parrhasiana*, t. I, p. 233.

[3] On trouvera une liste des éditions *Variorum*, dans Baillet, *Critiques grammairiens*, n. 604.

partie de la période actuelle, par son fils. D'immenses travaux philologiques, et un plus grand nombre d'éditions qui portent son nom, ont donné à Jacques Gronovius une réputation, sinon supérieure, au moins égale à celle de son père. Il était du moins meilleur helléniste, et conserva pendant plusieurs années un rang éminent dans cette branche de critique, quoique bien inférieur aux savants qui allaient paraître sur l'horizon, et qui l'éclipsèrent en effet long-temps avant sa mort, Bentley et Burman [1]. Grævius, autre Allemand, que les universités de Hollande avaient attiré et retenu, apporta aux éditions *Variorum*, surtout à celles des auteurs latins, le tribut d'une érudition qui ne le cédait à celle d'aucun savant contemporain.

Gérard Vossius lui-même, si l'on pouvait s'en rapporter à quelques témoignages partiels, ne fut pas, comme philologue, à la hauteur de son fils Isaac. Les observations de ce dernier sur Pomponius Méla, et une édition de Catulle, lui firent infiniment d'honneur, et l'ont placé parmi les premiers philologues du XVIIe siècle. Il avait un esprit plus vif, et peut-être autant d'érudition que son père, mais un jugement paradoxal; et il a certainement rendu bien moins de services aux lettres [2]. Nicolas Heinsius, autre fils d'un père illustre, n'a été mis par personne sur la même ligne que ce dernier; mais ses éditions de Prudence et de Claudien valent mieux que toutes celles qui avaient été données jusqu'alors.

L'Allemagne baissait de plus en plus dans la littérature classique. En 1714 même, un écrivain se plaint de ce qu'on n'enseignait dans les écoles que des auteurs latins modernes, et de ce que les étudiants des universités méprisaient toute espèce de connaissances grammaticales. Au nombre des causes de cette décadence dans l'érudition ancienne, il compte l'étude « non pas de notre « propre langue, que nous négligeons tout-à-fait, mais du fran- « çais »; les traductions françaises des classiques firent croire à beaucoup de gens qu'on pouvait se passer des originaux [3]. Ézéchiel Spanheim, envoyé de la cour de Brandebourg à celle de Louis XIV, forme une exception remarquable; son édition de Julien, et ses notes sur plusieurs autres auteurs, attestent un savoir étendu, qui a maintenu son nom en honneur. Vers la fin du siècle, l'Allemagne commença à se réveiller : quelques hommes d'une véritable érudition philologique, et notamment Fabricius, surgirent

[1] Baillet, n. 548; Niceron, t. II, p. 177.

[2] Niceron, t. XIII.

[3] Burckhardt, *De Linguæ latinæ hodiè neglectæ causis Oratio*, p. 34.

comme les précurseurs de ces noms plus célèbres qui ornent ses annales littéraires dans le siècle suivant.

Les jésuites s'étaient depuis long-temps distingués comme les dépositaires du savoir classique en France : c'était dans leurs colléges qu'on supposait se trouver la latinité la plus pure et la plus élégante ; ils avaient cultivé de bonne heure ces grâces de la littérature, lorsque toutes les belles-lettres étaient renfermées dans le cercle de la langue latine, et ils les conservaient encore, alors que cette langue avait comparativement cessé d'être employée. « Les jésuites, dit Huet, communément écrivent et parlent bien en latin, mais leur latinité pèche presque toujours en « ce qu'elle est trop oratoire. Cela vient de ce que dès leur première jeunesse on les fait régenter. Ces régences les engagent « à parler incessamment en public ; ils s'accoutument insensiblement à le faire d'un style soutenu et arrangé, et à s'élever « au-dessus du genre médiocre [1] ». Jouvency, dont les discours latins furent publiés en 1700, n'a pas eu, si l'on en croit un panégyriste, d'égal depuis Maffei et Muret [2].

Les jansénistes parurent un moment sur le point d'arracher cette palme à leurs ennemis invétérés. Lancelot jeta un nouvel éclat sur Port-Royal par ses grammaires latine et grecque, plus connues par le nom de cette célèbre retraite que par le sien. Elles furent reçues toutes deux avec grande approbation dans les écoles de France, à l'exception, je le présume, de celles où dominaient les jésuites, et leur réputation se soutint pendant bien des années. Quoique bien connues en Angleterre, elles n'y furent jamais aussi populaires. « Le public », dit Baillet, en parlant de la Grammaire grecque, qui a peut-être plus de réputation que l'autre, « témoigne qu'il n'a encore eu rien de plus achevé en ce genre que « cet ouvrage. L'ordre y est très clair et très abrégé. On y trouve « un grand nombre de remarques très solides et très nécessaires « pour la connoissance parfaite de cette langue. Les principaux « d'entre les grammairiens modernes qu'il a suivis sont Caninius, « Sylburge, Sanctius et Vossius. Il s'est tellement servi de tous « ces auteurs qu'il a tâché d'en prendre ce qu'ils avoient de plus « utile. Mais l'économie qu'il y garde en est toute nouvelle [3] ». Il ne prétend, en effet, rien avancer de lui-même, et il a, dit-il, plus d'obligations à Caninius qu'à qui que ce soit. Il désapprouve la méthode de Clénard, et trouve celle de Ramus embrouillée. Il

[1] *Huetiana*, p. 71.
[2] *Biogr. univ.*
[3] Baillet, n. 714.

adopte la division en trois déclinaisons. Mais ses idées sur le sens propre des temps sont étrangement confuses et erronées : on rencontre dans sa syntaxe plusieurs autres erreurs aujourd'hui évidentes ; et en somme la grammaire de Port-Royal ne nous donne pas une haute idée des connaissances critiques du XVIIe siècle, en ce qui concerne la langue la plns difficile de l'antiquité.

Le latin, d'un autre côté, avait été si minutieusement et si laborieusement étndié, qu'on ne pouvait plus guère que glaner après une abondante moisson. Nous avons parlé, dans notre précédent volume, de l'*Aristarchus* de Vossius, et de ses autres ouvrages de grammaire, quoiqu'une partie n'ait été publiée que dans la période actuelle. Perizonius, professeur à Franeker, et sous plusieurs rapports l'un des hommes les plus savants de cette époque, donna, en 1687, une bonne édition de la *Minerve* de Sanctius. Cette célèbre grammaire était devenue très rare, ainsi que celle de Scioppius, qui ne contenait que des remarques sur Sanctius. Perizonius combina ces deux ouvrages avec des notes plus amples que celles de Scioppius, et dans lesquelles il s'écartait plus hardiment du grammairien espagnol.

Si d'autres éditions des auteurs classiques ont été préférées par les critiques, il n'en est point, du moins dans cette période, qui aient eu plus de célébrité que celles que Louis XIV, à la suggestion du duc de Montausier, fit préparer pour l'usage du dauphin. Le but qu'on se proposa fut d'éclaircir les auteurs latins, au moyen d'une glose marginale continuelle, et de notes destinées à présenter une large masse d'érudition ancienne à l'appni de l'explication, non pas seulement des passages les plus difficiles, mais de tous ceux pour l'intelligence desquels un lecteur ordinaire pouvait avoir besoin de quelque assistance. La glose est moins utile, et d'une exécution moins satisfaisante que les notes : quant à celles-ci, on doit reconnaître qu'avec beaucoup de matière superflue, même pour des écoliers ordinaires, elles offrent une foule d'éclaircissements précieux. Le choix des auteurs et des éditeurs fut confié à Huet, qui fixa le nombre des premiers à quarante. L'idée d'un index rédigé sur un plan plus étendu que dans aucune des éditions antérieures est également due à Huet, qui avait conçu le projet de fondre les index de tous les ouvrages en une table générale, qui devait être comme une analyse historique permanente de la langue latine[1]. Ces éditions sont d'un mérite

[1] *Huetiana*, p. 92.

fort inégal, ainsi qu'on peut le supposer d'après le nombre des personnes employées à ce travail : on en trouvera la liste dans Baillet [1].

Tanaquil Faber, plus connu sous ce nom que sous son véritable nom, Tanneguy Lefèvre, homme instruit, ardent, ne craignant pas le reproche de paradoxe, se fit une haute réputation parmi les critiques français par plusieurs éditions, ainsi que par d'autres ouvrages de philologie. Mais aucune de ses productions littéraires n'eut la célébrité de sa fille, Anne Lefèvre, plus tard madame Dacier. La connaissance du grec, qu'il n'était pas autrefois fort extraordinaire de rencontrer dans une femme, était devenue prodigieuse du temps de Louis XIV; et lorsque cette dame distinguée apprit à Homère et à Sapho à s'exprimer en prose française, elle parut un phénix aux yeux de ses compatriotes. Madame Dacier posséda sans contredit de rares talents et un caractère estimable; ses traductions sont nombreuses et considérées comme fidèles, bien que Niceron ait fait observer qu'elle n'a pas grandi Homère aux yeux de ceux qui n'étaient point déjà prévenus en sa faveur. Son mari était un savant d'un esprit sympathique au sien, et livré aux mêmes travaux. On a plaisamment qualifié leur union, le mariage du latin avec le grec. Mais ils étaient l'un et l'autre versés dans la connaissance des deux langues. Dacier était un grand traducteur; son *Horace* est peut-être la plus connue de ses versions; mais la *Poétique d'Aristote* lui a fait le plus d'honneur. Les Dacier avaient à défendre la cause de l'antiquité contre une génération d'hommes à la fois ignorants et pleins de vanité, prompts à saisir les défauts et disposés à venger, à l'aide d'un nouveau genre de pédantisme, celui de la cour et de la mode, les injures de leurs pères, qui avaient été foulés aux pieds par des pédants. Les Dacier joignaient à une grande érudition une dose suffisante de bon sens; mais il leur manquait peut-être un peu plus de finesse de goût, de vivacité dans le style, pour soutenir avec avantage une cause contre laquelle tant de préjugés étaient alors soulevés [2].

Nous aurions pu parler plus tôt de Henri Valois, pour son édition d'Ammien Marcellin, publiée en 1636, et qui établit sa réputation comme philologue. Elle fut suivie de nombreux ouvrages dans la même branche de critique; Valois est un des grands or-

[1] *Critiques grammairiens*, n. 605.

[2] Baillet; Niceron, t. III; *Bibliothèque universelle*, t. X; p. 295; t. XXII, p. 176; t. XXIV, p. 241, 261. *Biogr. universelle*.

nements de la science pendant cette période. La France ne manqua pas d'autres savants qui lui firent honneur. Cotelier mérita, dit-on, par sa connaissance approfondie du grec, d'être mis sur la même ligne que les grands érudits des temps passés. Cependant, il paraîtrait qu'il y eut, du moins vers la fin du siècle, quelque décadence de cette prodigieuse érudition qui avait signalé la période précédente. « On ne voit personne, dit Le Clerc vers 1699, « qui égale en savoir, en application, et dans la grandeur, comme « dans la multitude des ouvrages, Joseph Scaliger, Juste Lipse, « Isaac Casaubon, Claude de Saumaise, Hugues Grotius, Jean « Meursius, Jean Selden, et quantité d'autres, qu'il n'est pas be- « soin que je nomme [1] ». Il est possible qu'il y eût, dans cette réflexion, quelque chose du préjugé ordinaire contre la génération présente : il faut avouer néanmoins que les écrits des savants étaient moins massifs, et conséquemment n'offraient pas les mêmes apparences extérieures de travail qu'auparavant. Mais des jours meilleurs allaient luire, du moins pour la philologie classique, et le signal en fut donné par un pays encore peu connu dans ce genre de littérature.

Nous avons fait remarquer dans le dernier volume que l'Angleterre, qui n'était rien moins que dépourvue d'hommes d'une haute érudition, ne s'était cependant signalée en aucune façon dans la littérature ancienne ou classique. La preuve de ce fait, résultant de l'absence d'ouvrages de critique, ou même d'éditions un peu recommandables, paraît être d'un grand poids, et ne peut d'ailleurs être réfutée par des témoignages suffisants. Au milieu du siècle, Jacques Duport, professeur de grec à Cambridge, était à peu près le seul savant qui soutînt l'honneur du pays. « Il paraît, « dit un biographe récent, avoir contribué plus que tout autre à « la conservation de la littérature dans cette université pendant « les troubles civils du XVIIe siècle ; et quoique aujourd'hui peu « connu, il n'en jouit pas moins pendant fort long-temps d'une « réputation presque transcendante parmi ses contemporains, et « chez la génération qui vint immédiatement après [2] ». Duport a cependant peu de titres à cette réputation, si l'on excepte ses traductions en hexamètres grecs des écrits de Salomon, du livre de

[1] *Parrhasiana*, t. I, p. 225. « Je « viens d'apprendre, dit Charles Patin « dans une de ses lettres, que M. Gro- « novius est mort à Leyden. Il restoit « presque tout seul du nombre des sa- « vants d'Hollande. Il n'est plus dans « ce pays-là des gens faits comme Jos. « Scaliger, Baudius, Heinsius, Salma- « sius et Grotius ». (P. 582.)

[2] *Museum criticum*, t. II, p. 672, (par l'évêque de Gloucester et de Bristol).

Job, et des Psaumes; et à ce sujet son biographe insinue « qu'il « n'avait pas puisé ses idées de versification à une école sévère ni « critique ». On a encore de lui un ouvrage certainement plus estimé, son *Homeri Gnomologia*, que Le Clerc et l'évêque Monk s'accordent à louer, comme fort utile pour l'étude d'Homère. Duport fit aussi, vers 1656, un petit cours sur Théophraste, qui fut ensuite publié dans l'édition de cet auteur par Needham. « Il « y explique les mots, dit Le Clerc, avec beaucoup d'exactitude et « d'une manière qui fait voir qu'il possédoit l'analogie étymolo- « gique de la langue grecque [1] ». « Ce cours, dit l'évêque de Glou- « cester, donne en somme une idée assez favorable de l'état de la « littérature grecque dans l'université à l'époque de cette crise « mémorable ».

On ne saurait dire avec justice que nos universités aient décliné sous le rapport de l'érudition générale pendant l'usurpation de Cromwell. Elles possédèrent, au contraire, des hommes plus extraordinaires qu'à aucune époque antérieure; mais ils n'étaient pas, en général, bien disposés en faveur du pouvoir dominant. Le grec, cependant, ne paraît pas avoir été très florissant, même immédiatement après la restauration. Barrow, qui fut nommé professeur de grec en 1660, se plaint de ce que personne ne suivait ses cours. « Je suis dans ma chaire, dit-il, comme un hibou « attique, chassé de la société de tous les autres oiseaux [2] ». Il paraît, à dire vrai, que, d'après le plan d'études tracé dans un siècle plus barbare, on n'exigeait des étudiants, pour la collation des degrés, aucune connaissance de la langue grecque. Et si l'on peut en croire un écrivain satirique du temps de Charles II, mais un écrivain dont les satires, très répandues, ne furent pas taxées d'exagération, l'état général de l'éducation, tant dans les écoles que dans les universités, était aussi étroit, aussi pédantesque, et aussi improfitable qu'il est possible de l'imaginer [3].

L'Angleterre ne manquait cependant pas entièrement, même dès le commencement de cette période, d'hommes distingués par

[1] *Bibliothèque choisie*, t. XXV, p. 18.

[2] Voir un mémoire biographique de Barrow, en tête de l'édition de ses œuvres par Hughes. On y trouve un aperçu des études suivies dans l'université de Cambridge, du XIIe au XVIIe siècle; c'est une esquisse tracée à grands traits, à la vérité, mais que j'aurais désiré connaître plus tôt. (P. 62.) Il ne fut fait aucun changement aux statuts, en ce qui concernait les études, après le règne de Henri VIII ou d'Édouard VI.

[3] EACHARD, *Grounds and occasions of the Contempt of the Clergy*. Ce petit traité, publié en 1670, avait eu dix éditions en 1696.

leur talent critique. Le premier fut un savant théologien, Thomas Gataker, qu'un écrivain étranger a mis au nombre des six protestants les plus remarquables, suivant lui, par la profondeur de leur érudition. Nous pouvons mentionner ici son *Cinnus, sive Adversaria Miscellanea*, publié en 1651, et auquel on a joint dans des éditions postérieures un ouvrage plus étendu, intitulé *Adversaria Posthuma*: ces deux ouvrages contiennent, parmi un nombre beaucoup plus considérable d'explications de l'Écriture, une foule de notes relatives à l'antiquité profane. Son édition de Marc-Antonin, donnée l'année suivante, est un ouvrage d'un ordre plus élevé. C'est, si je ne me trompe, la première édition d'un auteur classique qui ait été publiée en Angleterre avec des annotations originales. Celles de Gataker dénotent une vaste érudition, et cette édition est peut-être encore considérée comme la meilleure qu'on ait donnée de cet auteur.

Thomas Stanley, auteur de l'Histoire de la Philosophie ancienne, entreprit une tâche plus difficile, et donna en 1663 sa fameuse édition d'Eschyle. Elle était, comme on l'a généralement reconnu, bien supérieure à toutes celles qui avaient été publiées jusqu'alors; et si le mérite réel de Stanley a pu être diminué, il ne saurait être entièrement effacé par une malheureuse accusation qui a été portée contre lui, celle de s'être approprié les conjectures, inédites pour la plupart, de Casaubon, de Dorat et de Scaliger, et comprenant au moins trois cents corrections du texte. On ne verra sans doute pas une preuve de notre amour-propre national dans cette circonstance, que c'est un savant anglais vivant qui a, le premier, reconnu et signalé ce plagiat d'un critique dont nous étions fiers [1]. Mais, après avoir restitué à ces étrangers ce qui leur appartient, l'*Eschyle* de Stanley n'en restera pas moins un grand monument de science critique.

Méric Casaubon, par ses notes sur Perse, Antonin et Diogène Laërce; Pearson par celles sur ce dernier auteur, Gale sur Iamblichus, Price sur Apulée, Hudson par ses éditions de Thucydide et de Josèphe, Potter par celle de Lycophron, Baxter par celle d'Anacréon, attestèrent les progrès du savoir classique dans un sol qui pouvait lui fournir tant d'aliment. Le même Guillaume Baxter publia la première grammaire qui eût paru en Angleterre et qui ne fût pas tout-à-fait élémentaire : elle est intitulée *De Analogiâ, seu Arte Latinæ Linguæ Commentarius*, et traite prin-

[1] *Edinburgh Review*, t. XIX, p. 498. (Ces deux articles sont de l'évêque de Londres.) p. 494; *Museum criticum*, t. II,

cipalement de l'étymologie, et de la dérivation des différentes parties du verbe d'une souche, que l'auteur croit être le mode impératif. Baxter était un homme de quelque talent; mais, en style du métier, d'une arrogance insolente à l'égard de ses confrères en critique.

Nous nous hâtons d'arriver au plus grand des critiques anglais de cette époque, ou, peut-être, de toute autre, Richard Bentley. Son premier livre fut la Lettre à Mill, imprimée à la suite de l'édition donnée par ce dernier de la chronique de Jean Malada, écrivain grec du bas-empire. Au milieu d'une espèce de causerie sans suite, Bentley laisse épancher une masse immense d'érudition neuve et de fine critique, surtout sur son sujet favori, sur le sujet qui devait faire sa gloire, les restes épars des anciens auteurs dramatiques. Le style de Bentley, toujours net et vif, quelquefois gai et sèchement sarcastique, soit qu'il écrivît en latin ou en anglais, ne pouvait qu'ajouter à l'admiration que provoquait son savoir. Grævius et Spanheim le signalèrent comme l'astre naissant de la littérature anglaise; et une correspondance, commencée avec le premier en 1692, fut l'origine d'une amitié qui dura jusqu'à sa mort.

Mais les rares qualités de Bentley se déployèrent avec plus d'avantage, et sous les yeux d'un tribunal plus nombreux, dans sa fameuse dissertation sur les lettres attribuées à Phalaris. Ce travail fut originairement provoqué par quelques lignes de Sir William Temple, qui avait fait l'éloge de ces lettres, dans lesquelles il prétendait trouver des preuves incontestables d'authenticité. Bentley, dans une Dissertation imprimée à la suite des Réflexions de Wotton sur l'érudition ancienne et moderne, produisit des preuves assez concluantes du contraire. Un jeune homme, distingué par sa naissance et par son savoir, Charles Boyle, avait donné une édition des Lettres de Phalaris, avec quelques observations sur un prétendu manque d'égards dont Bentley se serait rendu coupable, reproche dont celui-ci paraît avoir démontré d'une manière satisfaisante le peu de fondement. Bentley se plaignit de ce procédé dans sa Dissertation. L'année suivante, Boyle, aidé de quelques uns des hommes marquants d'Oxford, Aldrich, King et Atterbury, publia son Examen de la Dissertation de Bentley sur Phalaris, livre généralement désigné par l'abréviation familière de *Boyle contre Bentley*[1]. Le géant de Cambridge

[1] « Atterbury eut la principale part « à ce travail : cette circonstance, que « l'on soupçonna dans le temps, a été « depuis mise hors de doute par la pu-

riposta par une réplique connue sous le nom de *Bentley contre Boyle*. Ce fut la première grande guerre littéraire qui eût été soulevée en Angleterre, et elle a eu le privilége de survivre, dans la mémoire des savants, aux Lettres oubliées de Phalaris, comme le souvenir de la guerre de Troie a survécu aux ruines mêmes de cette vieille cité. Les deux combattants maniaient l'épée avec habileté : les armes de Boyle, pour me servir des expressions de Swift, lui avaient été données par tous les dieux; mais son antagoniste se présentait dans une force qui n'avait rien de figuré, maître d'une érudition à laquelle rien de comparable n'avait encore été vu en Angleterre, et cette érudition dirigée par une intelligence prompte, judicieuse, exempte de vain scepticisme, mais plus éloignée encore d'une aveugle confiance dans les autorités, saisissant avec sagacité les corruptions de la langue, et ingénieuse à les écarter. Bentley possédait d'ailleurs le secret d'un style rapide, concis, amusant, et il était supérieur à Boyle dans ce qui faisait le grand mérite de celui-ci, un esprit sarcastique [1].

On peut trouver extraordinaire aujourd'hui, sans même entrer dans le détail des anachronismes et autres erreurs semblables que Bentley a relevées, que les Lettres de Phalaris aient pu tromper quelqu'un. On est frappé, en lisant les prétendues Lettres de ce tyran, l'*Icon Basilice* de l'ancien monde, des lieux communs de rhétorique, de la froide déclamation de sophiste, du soin de plaire au lecteur, de l'absence de cette simplicité avec laquelle doit nécessairement s'exprimer tout homme qui n'a jamais connu le besoin de déguiser ses pensées ou de peser ses expressions. Mais c'étaient là sans doute des preuves d'authenticité pour bien des gens, qui pouvaient dire, comme ont fait d'autres dans une heureuse veine de métaphore, que ces lettres ne paraissaient

« blication d'une lettre de lui à Boyle ». Monk, *Vie de Bentley*. p. 69.

[1] « Sous le rapport du savoir classi- « que, toutes les forces réunies de la « confédération ne pouvaient lutter « avec celles de Bentley : les savants « alliés paraissent n'avoir commencé « qu'à cette occasion à connaître plu- « sieurs des livres dont ils parlent, et « quelquefois c'est à leur adversaire « lui-même qu'ils en doivent la con- « naissance : comparé à son immense « érudition, leur savoir n'était qu'un « savoir d'écoliers, et ne suffisait pas « toujours pour les garantir de déplo- « rables bévues. Mais à cette époque la « littérature profonde était renfermée « dans un cercle fort étroit, tandis que « l'esprit et la raillerie trouvaient de « nombreux et avides lecteurs. Il est « douteux que Busby lui-même, qui « avait élevé chacun des membres de « la confédération, possédât des con- « naissances qui l'eussent mis en état « d'entrer en lice dans une pareille « controverse ». (Monk, *Vie de Bentley*, p. 69.) Warburton a dit avec raison que Bentley, à force d'esprit, avait battu les gens d'Oxford avec leurs propres armes.

pas écrites avec une plume, mais avec un sceptre. L'argument tiré de l'emploi du dialecte attique par un tyran de Sicile, contemporain de Pythagore, est décisif, et lèverait aujourd'hui toute espèce de doute.

« On peut remarquer, dit l'évêque de Gloucester, qu'un savant « ne possédait alors ni les moyens auxiliaires ni les encourage- « ments qui aplanissent aujourd'hui les sentiers de la littérature. « Les principes grammaticaux des langues latine et grecque s'en- « seignaient d'une manière imparfaite et erronée; et le savant « livré aux travaux de la critique devait sentir vivement l'absence « d'index suffisants, particulièrement pour les volumineux scho- « liastes, grammairiens, et derniers écrivains de la Grèce, dont « le seul examen pouvait absorber une portion considérable de la « vie. Bentley, ne s'appuyant que sur ses propres études et sur les « ressources de son génie, se fraya dans la science critique une « voie nouvelle, dans laquelle sa vivacité d'intuition et la finesse « de son esprit lui donnaient des avantages particuliers. Il a dé- « claré lui-même avec franchise qu'il ne possédait pas à un degré « remarquable la faculté de la mémoire, si importante dans les « travaux de ce genre. Aussi eut-il pendant toute sa vie la pré- « caution d'annoter immédiatement en marge de ses livres les idées « et les conjectures qui se présentaient à son esprit dans le cours « de ses lectures. C'est à cette habitude d'amasser des matériaux « qu'il faut attribuer en partie la rapidité prodigieuse avec la- « quelle furent achevés quelques uns de ses ouvrages les plus « importants. Il prit aussi la peine de dresser pour son propre « usage des index des auteurs cités par les principaux scholiastes, « par Eustathius et autres anciens commentateurs, index dans le « genre de ceux que Fabricius publia plus tard dans sa *Bibliotheca* « *Græca*; et ces derniers furent le fruit du travail réuni de plu- « sieurs mains [1] ».

SECTION II.

DES ANTIQUITÉS.

Grævius et Gronovius. — Fabretti. — Numismatique. — Chronologie.

Les deux savants les plus laborieux de leur temps, Grævius et Gronovius, recueillirent en un seul corps ceux des nombreux

[1] MONK, *Vie de Bentley*, p. 12.

traités sur les antiquités romaines et grecques qui leur parurent mériter le plus d'être conservés dans un ouvrage uniforme et accessible. Le résultat de leurs travaux fut le *Thesaurus Antiquitatum Romanarum*, de Grævius, en douze volumes, et le *Thesaurus Antiquitatum Græcarum* de Gronovius, en treize; le premier publié en 1694, et les premiers volumes du dernier en 1697. Ces collections comprennent une grande partie des travaux des antiquaires précédents, du milieu du XVIe au milieu du XVIIe siècle, dont nous avons déjà parlé, et quelques uns aussi d'une date plus récente. Parmi ces derniers, on remarque, dans l'ouvrage de Grævius, un traité d'Albert Rubens, fils du grand peintre, sur le costume des Romains, et particulièrement sur le laticlave (Anvers, 1665), l'édition augmentée d'Octavius Ferrari sur le même sujet, plusieurs traités de Spanheim et d'Ursatus, et la *Roma antica* de Nardini, publiée en 1666. Gronovius fit entrer dans son douzième volume (1702) un ouvrage très récent d'un jeune Anglais, les *Antiquités* de Potter, auxquelles l'auteur avait fait, à la demande de ce vétéran de la science, des additions si considérables, que la traduction latine dans Gronovius est presque le double de la première édition en anglais[1]. Les chaleureux éloges de Gronovius attestent le mérite de ce célèbre ouvrage. Potter n'avait que vingt-trois ans : il s'était nécessairement servi des écrits de Meursius; mais il a contribué aussi à les faire oublier. On a dit qu'il n'avait pas toujours apporté, dans la distinction des temps et des lieux, cette précision que l'on exige dans l'état actuel de la science[2].

Bellori, dans une longue série d'écrits sur les antiquités, Falconieri dans plusieurs autres, et surtout dans ses *Inscriptiones Athleticæ*, soutinrent l'honneur de l'Italie dans cette science, qu'elle revendique si justement[3]. Mais, de tous les savants italiens, il n'en est aucun qui ait égalé Raphael Fabretti, si l'on en croit des juges aussi compétents que les Maffei, les Gravina, les Fabroni, les Visconti[4]. Le zèle qu'il porta dans la recherche des inscriptions ne fut surpassé que par la sagacité avec laquelle il les expliqua; et son autorité a été préférée à celle de tous les autres antiquaires[5]. Fabretti passait son temps à fouiller les

[1] La première édition des *Antiquités* de Potter parut en 1697 et 1698.

[2] *Biogr. universelle.*

[3] SALFI, t. XI, p. 364.

[4] La Vie de Fabretti a été écrite par deux biographes qui lui ont été très favorables, FABRONI, *Vitæ Italorum*, t. VI, et VISCONTI dans la *Biographie universelle.*

[5] FABRONI, p. 187; *Biographie universelle.*

ruines et les caveaux pour explorer les trésors souterrains du Latium; ni froid, ni chaleur, ni pluie, ni mauvais état des chemins, ne pouvaient le détourner de ces pérégrinations solitaires. Cependant une partie de sa gloire revient à son cheval. Ce sage et fidèle animal, nommé Marco Polo, avait acquis, dit-on, l'habitude de se tenir immobile et comme en arrêt, lorsqu'il approchait d'une antiquité; et son maître avouait avec bonhomie que plusieurs choses qui lui auraient échappé avaient été découvertes par cet antiquaire quadrupède [1]. Les principaux ouvrages de Fabretti se composent de trois dissertations sur les aqueducs romains, et d'une sur la colonne Trajane. Avant lui, dit Fabroni, on savait peu de chose sur les galères des Romains et sur leur marine en général [2]. Fabretti fut le premier qui classa les débris d'inscriptions lapidaires, et les disposa de manière à se prêter un mutuel secours : méthode, dit un de ses successeurs les plus distingués, qui a jeté les fondements de la science [3]. Une profusion d'érudition collatérale se mêle au sujet principal de toutes ses investigations.

Personne n'avait encore apporté à l'étude des médailles un fonds d'érudition comparable à celui que possédait Ézéchiel Spanheim. Ceux qui avaient écrit les premiers sur ce sujet, Vico, Erizzo, Angeloni, ne pouvaient lui être comparés, et avaient plutôt porté leur attention sur l'authenticité ou sur la rareté des médailles que sur leur utilité pour l'illustration de l'histoire. Les Dissertations de Spanheim sur l'Usage des Médailles, dont la seconde édition parut en 1671 avec des additions et corrections, les rattachèrent pour la première fois aux recherches les plus profondes et les plus critiques dans l'antiquité [4]. Vaillant rapporta de ses voyages dans le Levant une ample collection de médailles grecques, particulièrement de celles des Séleucides, qui servit à la fois à enrichir les cabinets des amateurs et à établir la vérité historique. On peut en effet considérer les preuves fournies par les médailles comme des correctifs à la négligence des historiens : sauvées de l'oubli par de laborieux antiquaires, elles ont fait naître cet esprit circonspect et judicieux qui s'est exercé plus tard sur les faits, et qui, commençant dans le scepticisme, marche graduellement à une conviction plus rationnelle, et par conséquent plus sûre, de ce qui peut être bien prouvé. Jobert, en 1692, consolida les recherches de Spanheim, de Vaillant et d'autres auteurs de numismatique, dans son

[1] Fabroni, p. 192.
[2] *Id.*, p. 201.
[3] *Biogr. univ.*
[4] *Bibl. choisie*, t. XXII.

livre intitulé *La Science des Médailles*, qui offre le meilleur système de la science qui eût encore paru [1].

Il ne serait assurément pas difficile de remplir ces pages de courtes notices sur d'autres livres qui rentrent dans le vaste domaine de l'antiquité classique. Mais le défaut d'espace ne nous permettrait d'en donner qu'une simple énumération, qui ne satisferait pas l'attente du lecteur. Il a été question de la science chronologique dans nos précédents volumes. Nous aurions pu nommer alors notre savant archevêque Usher, puisque la première partie de ses Annales de l'Ancien Testament, qui descend jusqu'à l'an du monde 3828, fut publiée en 1650. La seconde partie parut en 1654. La chronologie d'Usher a été généralement adoptée par les historiens anglais, ainsi que par Bossuet, Calmet et Rollin; de sorte qu'on pourrait dire qu'elle a été pendant bien des années le système orthodoxe de l'Europe. Aucun annaliste du monde n'avait encore établi les dates avec autant d'exactitude, ni collationné avec autant de soin l'histoire sacrée avec l'histoire profane. Cet ouvrage était donc extrêmement commode pour les personnes qui, n'ayant pas assez de loisir ou de savoir pour se livrer à ces recherches, pouvaient raisonnablement s'en rapporter à une pareille autorité.

Usher s'était, comme Scaliger et Petau, rigoureusement conformé à la chronologie des Hébreux pour toutes les dates des Écritures. Mais on sait que la version des Septante, et aussi le Pentateuque samaritain, diffèrent considérablement de l'hébreu, ainsi qu'entre eux, et que l'âge du monde est de près de deux mille ans de plus dans le grec que dans le texte original. Saint Jérôme avait suivi ce dernier dans la Vulgate; et il était d'usage, au XVIIe siècle, de soutenir la pureté immaculée des manuscrits hébreux; en sorte que quand Pezron, dans son *Antiquité des Temps dévoilée*, 1687, essaya d'établir la chronologie des Septante, il souleva les clameurs de quelques membres de son Église, qui l'accusèrent de porter atteinte à la Vulgate. Martianay défendit la chronologie reçue, et le système de Pezron ne fut pas en grande faveur à cette époque [2]. Depuis, il est devenu plus populaire, et peut-être a-t-il dû principalement cette popularité à la plus grande latitude qu'il laisse aux spéculations sur l'origine des royaumes et autres événements du monde primitif, qui sont, sans contredit, un peu à la gêne dans le calcul ordinaire. Cependant la chronologie

[1] *Biogr. univ.*

[2] *Biogr. univ.*, art. PEZRON et MARTIANAY; *Biblioth. univ.*, t. XXIV, p. 103.

des Septante a aussi ses difficultés, et les preuves internes ne semblent pas confirmer l'hypothèse de son originalité. Lorsque deux doivent nécessairement avoir tort, il est possible que tous trois aient tort; et les savants qui ont examiné l'histoire ancienne avec le plus de soin en sont venus depuis peu à cette opinion, qu'à quelques exceptions près, il n'est pas possible de fixer de dates précises antérieurement aux olympiades. Et du moment où l'histoire plus ancienne est elle-même, jusque dans les faits principaux et importants, aussi précaire qu'on est forcé de le reconnaître, on ne saurait avoir beaucoup de confiance dans les systèmes chronologiques. Il faut cependant qu'ils soient bien séduisants, puisque ceux qui abordent ce sujet en sceptiques, finissent par avoir foi dans leurs propres théories.

Parmi ceux qui concentrèrent leurs recherches sur certaines portions de la chronologie, nous devons citer Sir John Marsham. Il essaya de faire, dans son *Canon Chronicus Ægyptiacus*, ce qui plaisait alors aux savants plus encore qu'aujourd'hui, de concilier des autorités discordantes, sans en rejeter aucune. Il émit, dit-on, le premier, cette idée ingénieuse, que les dynasties égyptiennes, s'enfonçant dans les immenses profondeurs de l'antiquité, n'étaient pas successives, mais collatérales [1]. Marsham commit, comme ont fait bien d'autres après lui, la malheureuse erreur de confondre Sésostris avec Sesac. Mais à une époque où des découvertes qu'il ne pouvait prévoir étaient encore bien éloignées, il est vanté, par la plupart de ceux qui avaient travaillé, à l'aide des seuls écrivains grecs et hébreux, à fixer l'histoire ancienne sur une base stable, comme le restaurateur des annales égyptiennes.

[1] *Biograph. Britannica.* Je soupçonne qu'on trouvera cette idée dans Lydiat.

CHAPITRE II.

DE LA LITTÉRATURE THÉOLOGIQUE, DE 1650 A 1700.

Puissance des papes limitée par l'Église gallicane. — Dupin. — Fleury. — Controverse protestante. — Bossnet. — Ses attaques contre le protestantisme. — Jansénisme. — Progrès de l'arminianisme en Angleterre. — Controverse trinitairienne. — Défenses du christianisme. — *Pensées* de Pascal. — Tolérance. — Boyle. — Locke. — Sermonnaires français. — Et anglais. — Autres ouvrages de théologie.

Nous avons fait observer dans le précédent volume que, si l'on ne pouvait apercevoir aucune décadence sensible dans l'ensemble de l'Église romaine à la fin de la période que nous avions alors sous les yeux, l'autorité papale elle-même n'avait plus cette formidable attitude qu'elle avait prise quelques années auparavant, grâce aux jésuites et notamment à Bellarmin. Ce changement se manifesta d'une manière frappante dans la période actuelle. Rome, à la vérité, ne se désista pas de ses prétentions au pouvoir temporel sur les rois, car Rome ne rétracte jamais rien : des jésuites italiens continuèrent peut-être d'écrire en faveur de ces prétentions; mais elles furent repoussées avec tant de force par le commun accord des peuples, que depuis elles n'ont jamais été reproduites par aucun écrivain accrédité ou éminent. Il existait aussi une disposition de plus en plus forte à contrôler la cour de Rome; le traité de Westphalie fut conclu au mépris de sa protestation. Mais ces faits ne sont point de notre domaine, lorsqu'ils ne se rattachent pas intimement à la guerre de plume. Quelques événements exercèrent néanmoins une influence remarquable sur la littérature théologique en France, et par contrecoup dans le reste de l'Europe.

Louis XIV, plus arrogant que bigot dans la première partie de sa vie, se trouva, par suite de son despotisme et de son mépris habituel des droits de ses sujets, engagé dans une querelle avec Innocent XI. Il étendit en 1673, à tout le royaume, quoiqu'un grand nombre de siéges en fussent légalement exempts, la prérogative appelée *régale*, en vertu de laquelle le roi avait la jouissance des revenus des évêchés vacants. Deux évêques en appelèrent au pape, qui intervint en leur faveur, avec un ton péremptoire, qui n'était plus de saison. Il n'est cependant que juste de faire obser-

ver que le pontife soutenait ici les droits légitimes de l'Église, plutôt que des prétentions personnelles. Mais la querelle finit par prendre une autre tournure. La France était riche en prélats d'un haut mérite, qui n'avaient jamais, depuis les conciles de Constance et de Bâle, perdu entièrement de vue les théories cisalpines. Louis convoqua en 1682 la fameuse assemblée du clergé gallican. Bossuet, qui avait, dit-on, quelques craintes que l'esprit de résistance ne dégénérât en esprit de rébellion, fut chargé d'ouvrir l'assemblée; et le discours qu'il prononça à cette occasion, est un de ses chefs-d'œuvre. Son rôle était magnifique : il se pose, moins comme le ministre de la religion, que comme son arbitre; on le voit peser dans ses mains le ciel et la terre, et tracer la limite que ni l'un ni l'autre ne devaient franchir : il parle le langage d'un amour respectueux envers la mère-église, celle de Saint-Pierre, et la plus belle de ses filles, à laquelle il appartient, et cherche à dissiper un nuage passager qui s'est élevé entre elles; cependant, au milieu de ce ton majestueux qu'il prend, il ne laisse percer aucune arrogance, aucune pensée de lui-même, comme étant en possession d'une influence transcendante; il parle pour l'Église, et pourtant on sent qu'il s'élève au-dessus de ceux pour qui il parle[1].

Bossuet fut définitivement chargé de la rédaction des quatre articles, que l'assemblée, à l'instigation peut-être de Colbert, plutôt que de son propre mouvement, promulgua comme la croyance gallicane sur les limitations de l'autorité papale. Ces articles établissent : 1°. que les rois ne sont soumis à aucun pouvoir ecclésiastique dans les choses temporelles, et ne peuvent être déposés directement ni indirectement par les chefs de l'Église; 2°. que les décrets du concile de Constance, en ce qui touche l'autorité papale, sont en pleine force et doivent être exécutés; 3°. que cette autorité ne peut être exercée que conformément aux canons reçus dans l'Église gallicane; 4°. qu'encore bien que le pape ait la principale part dans la décision des controverses sur la foi, et que ses décrets s'étendent à toutes les églises, ils ne sont absolument définitifs, que lorsqu'ils sont revêtus du consentement de l'Église catholique. Il paraît que quelques évêques auraient bien voulu aller plus loin; mais Bossuet prévit le danger d'un schisme absolu. Et même dans cet état de choses, l'Église gallicane s'en approchait tellement, que, par suite du refus du pape de déli-

[1] On trouvera ce sermon dans les *Œuvres de Bossuet*, t. IX.

vrer les bulles ordinaires aux évêques nommés par le roi en vertu du concordat, trente à quarante siéges finirent par rester vacants. Il n'y eut de réconciliation qu'en 1693, sous le pontificat d'Innocent XII. Il est à remarquer, soit que les écrivains français glissent ou non sur ce point, que le pape eut les honneurs de la guerre : les évêques qui avaient siégé dans l'assemblée de 1682, écrivirent séparément des lettres dans lesquelles ils paraissent, sinon rétracter, au moins regretter ce qu'ils avaient fait. Cependant ces lettres étaient rédigées avec une ambiguité calculée ; et comme la cour de Rome ne le cède à qui que ce soit, lorsqu'il s'agit de suspecter et de démêler les subterfuges de mots, il est clair qu'elle se contenta de l'humiliation extérieure de ses adversaires. La vieille question de la régale fut tacitement abandonnée; Louis eut tout ce qu'il avait désiré, et Rome put avec raison ne pas se croire obligée de combattre pour les priviléges de ceux dont elle avait si peu à se louer[1].

La doctrine des quatre articles fit dans l'Église de France des progrès dont elle fut en partie redevable à un ouvrage d'une grande hardiesse, et qui tirait son autorité du savoir et du jugement de son auteur, Dupin. Dans l'année 1686, au fort de la lutte, lorsque beaucoup de gens considéraient jusqu'à quel point l'Église gallicane pouvait se passer de l'institution de ses évêques à Rome, ce point du système établi qui assurait évidemment la victoire à leur antagoniste, Dupin publia son traité sur l'ancienne discipline de l'Église. Ce livre est écrit en latin, langue que l'auteur a sans doute choisie comme moins objectionnable que la sienne propre. Il peut être vrai (je ne saurais l'affirmer ni le nier), que cet ouvrage ne contienne aucune proposition nouvelle; mais assurément le ton général en paraît plus hostile à la suprématie papale que celui d'aucun livre qui ait pu sortir d'une plume réputée orthodoxe. Il tend, malgré quelques concessions nécessaires, à représenter presque tout ce qu'on peut appeler puissance ou juridiction du siége de Rome comme acquis, sinon abusif, et en réalité à ne pas laisser de pape ; puisque la simple primauté n'est qu'une bagatelle, et que le droit même d'intervenir par admonition ne pouvait être d'une grande valeur, lorsque l'obli-

[1] J'ai tiré la plus grande partie de cet exposé, de la *Vie de Bossuet*, par Bausset, t. II. L'évêque et son biographe cherchent à équivoquer au sujet de la lettre des prélats gallicans en 1693. Mais quand les légions romaines eurent passé sous les fourches caudines, elles étaient prêtes à reprendre les armes.

gation d'obéir n'était pas définie d'une manière précise. Le principe de Dupin est que, l'Église ayant atteint son plus haut degré de perfection dans le IVe siècle, nous devons chercher, autant que le permettent les circonstances, à rétablir la discipline de cette époque. Mais on a généralement trouvé, même dans l'Église gallicane, que Dupin avait poussé son argument au-delà des bornes compatibles avec la subordination nécessaire au siége de Rome[1].

Dupin publia, la même année, le premier volume d'un ouvrage plus célèbre, sa *Nouvelle Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, histoire complète de la littérature théologique, du moins dans les limites de l'Église, et qu'il a amenée, dans une longue série de volumes, jusqu'à la fin du XVIIe siècle. C'est sans contredit, quelques défauts qu'on ait pu trouver dans l'exécution, l'ouvrage le plus capital qui existe en ce genre. Avec l'immense érudition qu'exigeait une pareille entreprise, il était impossible de ne pas prendre certaines choses de seconde main, et de ne pas commettre quelques erreurs; à quoi l'on peut ajouter d'autres causes moins nécessaires, la jeunesse de l'auteur, lorsqu'il écrivit les premiers volumes, et la rapidité avec laquelle ils se succédèrent. L'intégrité, l'amour de la vérité et la modération, distinguent cette histoire ecclésiastique, plus peut-être qu'aucune autre. Dupin est souvent sur les limites de l'orthodoxie, mais il a soin de ne pas tout-à-fait les dépasser, même aux yeux des catholiques jaloux. Cet ouvrage ne tarda pas à être traduit en anglais, et fournit à nos théologiens une grande partie de leurs connaissances sur ces matières. Cependant la liberté avec laquelle l'auteur s'exprime sur la suprématie romaine et sur quelques autres points, excita l'animadversion de quelques personnes plus rigides, et entre autres de Bossuet, qui se tenait retranché sur son propre terrain, prêt à frapper de droite et de gauche. Les critiques les plus impartiaux ont partagé les opinions de Dupin; mais Bossuet, comme tous les champions dogmatiques de l'orthodoxie, ne recherchait jamais la vérité par un procédé analytique d'investigation; il prenait, dans la controverse, sa possession de la vérité comme un axiome[2].

[1] *Bibliothèque universelle*, t. VI, p. 109. Ce livre très clair, concis et savant, mérite d'être lu d'un bout à l'autre par ceux qui veulent entendre ces matières. Je n'ai pas remarqué qu'il fût beaucoup cité par les écrivains anglais.

[2] *Bibliothèque universelle*, t. III, p. 39; t. VII, p. 335; t. XXII, p. 120; *Biogr. univ.*; *Œuvres de Bossuet*,

Dupin fut suivi quelques années après par un écrivain qui n'avait pas sur lui l'avantage du savoir et de la bonne foi, quoiqu'il ne manque ni de l'un ni de l'autre, mais qui l'emportait par le talent de narration et la beauté du style; c'est Claude Fleury. Le premier volume de son *Histoire ecclésiastique* parut en 1691; mais une portion seulement de ce volumineux ouvrage appartient au XVIIe siècle. On a dit que souvent le savoir de Fleury n'était pas original, et qu'il était trop prolixe pour un historien élémentaire. Sous le premier rapport, il n'est blâmable que lorsqu'il a dissimulé ses autorités immédiates; car il est peu d'ouvrages de grande étendue qui aient été écrits entièrement d'après les sources premières. Quant à sa diffusion, elle est très commode pour ceux qui n'ont point accès aux écrivains originaux, ou qui n'ont pas le loisir de les étudier à fond. Quelques auteurs ont reproché à Fleury d'être crédule et de manquer de critique : mais on le considère comme fidèle, modéré, et plus respectueux ou plus prudent que Dupin. Cependant un grand nombre de ses volumes sont une protestation continuelle contre les vices et l'ambition des papes du moyen âge, et l'*Histoire ecclésiastique* peut être regardée comme une des causes de cet éloignement de la cour de Rome, en esprit et en affection, qui fermente dans la littérature française du XVIIIe siècle.

Les *Dissertations* que Fleury a entremêlées dans son histoire, ont été plus généralement lues, et se distinguent par un mérite plus remarquable. Concises, sans être sèches ni superficielles; lumineuses, avec une apparence de simplicité; philosophiques, sans affectation de profondeur, et saisissant tout ce qu'il y a de plus essentiel dans leurs sujets, sans tomber dans l'ennui des détails, ni dans le pédantisme des citations; écrites, surtout, avec cette clarté, cette facilité, cette pureté de goût, en apparence si naturelles, qui appartiennent au français de cet âge des grands maîtres, elles offrent un contraste, non seulement avec les ouvrages inférieurs sur l'histoire philosophique, si abondants dans notre siècle, mais même avec les meilleurs. On ne saurait faire un crime à l'auteur de ce que ces *Dissertations* contiennent beaucoup de choses qui, après plus d'un siècle de travaux historiques, sont devenues plus familières qu'elles ne l'étaient alors.

t. XXX. Dupin ne paraît pas avoir admis la supériorité des évêques sur les prêtres *jure divino*, ce qui pique le prélat de Meaux. « Ces grands critiques sont peu favorables aux supériorités ecclésiastiques, et n'aiment guère plus celle des évêques que celle du pape ». (P. 491.)

Les protestants français, quoiqu'ils eussent posé les armes, ne furent pas, je crois, fort opprimés sous Richelieu, ni sous Mazarin. Mais bientôt après, le désir d'accélérer leur retour à l'Église, mouvement que déterminaient des causes naturelles, provoqua une série d'édits vexatoires, qui se terminèrent par la révocation de celui de Nantes. Ils furent pendant le même temps en butte à des coups moins terribles, mais qui exigeaient de leur part une force peu ordinaire de résistance, les écrits polémiques des trois plus grands hommes de l'Église de France, Nicole, Arnauld et Bossuet. Les deux premiers cherchaient à se laver du reproche de tendance au calvinisme et de désobéissance à l'Église catholique, qui pesait sur le parti janséniste, auquel ils appartenaient. Nicole débuta, en 1664, par un petit traité, intitulé *la Perpétuité de la Foi de l'Église catholique, touchant l'Eucharistie.* Le but de ce livre était de prouver que la doctrine de la transsubstantiation n'avait jamais cessé d'être en vigueur dans l'Église. Claude, le plus habile controversiste parmi les protestants français, répliqua l'année suivante. Cette réplique donna lieu à un ouvrage beaucoup plus étendu, de Nicole et Arnauld, sous le même titre que le précédent; et Claude ne tarda pas à rentrer en lice, pour combattre son bicéphale adversaire. Ce fut, dit-on, Nicole qui écrivit la plus grande partie de ce second traité, quoiqu'il porte ordinairement le nom plus célèbre de son collaborateur[1].

Arnauld et Nicole furent tous deux éclipsés par le champion le plus illustre et le plus heureux de l'Église catholique, Bossuet. Son *Exposition de la Foi catholique* fut écrite en 1668, pour l'usage de deux frères de la famille Dangeau; mais, ayant été communiquée à Turenne, le protestant le plus distingué qui restât en France, elle contribua beaucoup à sa conversion. Elle fut publiée en 1671; et, quoique l'auteur y eût fait des additions, elle n'a pas plus de quatre-vingts pages in-octavo. On ne saurait concevoir rien de plus précis, de plus clair, de plus exempt de tout détour et de tout détail, que ce petit livre. Tout y est présenté sous son jour le plus spécieux; on ne voit que l'autorité de l'ancienne Église, reconnue par la majorité des protestants. Bossuet se renferme dans les doctrines établies par le concile de Trente, laissant en dehors de la discussion non seulement tous les points douteux, mais, ce qui est peut-être moins loyal, tous

[1] *Biogr. univ.*

les rites et usages, quelque généraux qu'ils puissent être, et encore bien que sanctionnés par la discipline régulière de l'Église, s'ils ne sont formellement approuvés par ce concile. Aussi glisse-t-il rapidement sur l'invocation des saints et le culte des images en même temps qu'il appuie, avec sa dextérité ordinaire, sur les inconséquences et les faibles concessions de ses antagonistes. Les calvinistes, ou du moins quelques uns d'eux, avaient employé, au sujet de la présence réelle, un jargon de mots, dont il signale l'incohérence avec une brièveté et une vigueur admirables[1]. Il s'empare, avec un égal succès, en faveur de la tradition et de l'autorité de l'Église, de quelques prétentions semblables élevées par le même parti. On a souvent prétendu que l'*Exposition* de Bossuet n'avait pas réuni tous les suffrages des catholiques eux-mêmes. Cette allégation ne paraît pas tout-à-fait dénuée de fondement, quoique les controversistes protestants aient exagéré les faits. L'ouvrage fut publié à Rome en 1678, et approuvé l'année suivante, de la manière la plus formelle, par le pape Innocent XI. Mais on dut voir qu'il séparait la foi de l'Église, reposant sur des propositions sèches, de cette même foi vivante et incorporée dans le culte journalier du peuple[2].

Bossuet était alors le champion reconnu de l'Église romaine en France; Claude tenait le même rang dans le parti opposé. Ces deux grands adversaires eurent une conférence régulière en 1678. Une dame protestante, mademoiselle de Duras, éprouvait, comme faisaient alors la plupart des personnes de son rang, des scrupules religieux, et ce fut en sa présence qu'eut lieu le débat. Il roula entièrement sur l'autorité de l'Église. Les arguments de Bossuet ne diffèrent de ceux qui ont été souvent reproduits que par la vigueur et la concision avec lesquelles il les pousse. Nous avons sa propre relation, dans laquelle il s'attribue nécessairement la victoire. Il va presque également sans dire que la

[1] Bossuet remarque que la plupart des autres controverses roulent sur les mots plutôt que sur le fond, et que plus on les examine, plus la différence s'efface; mais que le contraire a lieu en ce qui touche celle de l'eucharistie, puisque les calvinistes s'efforcent de se rapprocher par leur phraséologie des catholiques, dont ils diffèrent essentiellement. (T. XVIII, p. 135.)

[2] Les écrits de Bossuet contre les protestants occupent neuf volumes, XVIII—XXVI, de la grande édition de ses œuvres. (Versailles, 1816.) L'*Exposition de la Foi* est dans le dix-huitième. Bausset paraît avoir réfuté, dans sa Vie de Bossuet, les exagérations des protestants sur le mauvais accueil que cet opuscule aurait reçu à Rome. Et cependant il y avait au fond quelque chose de vrai. Voir *Bibliothèque universelle*, t. II, p. 455.

dame fut convertie ; car il est rare qu'une femme résiste à l'argument populaire de ce côté de la question, du moment où, en consentant à l'entendre, elle a été jusqu'à admettre la possibilité de sa vérité. Cependant Bossuet emploie des sophismes, qu'on retrouve toujours dans la bouche de ceux qui s'appellent orthodoxes, mais qui n'en méritent pas moins le mépris de ceux qui connaissent les faits aussi bien que la logique. « J'inculquois en « peu de mots, dit-il, quel orgueil c'étoit de croire qu'on pût « mieux entendre la parole de Dieu que tout le reste de l'Église, « et que rien n'empêchoit après cela qu'il n'y eût autant de reli- « gions que de têtes [1] ». Mais il ne saurait y avoir tant d'orgueil à supposer que nous pouvons comprendre une chose mieux que celui qui ne l'a jamais examinée ; et si ce *reste de l'Église*, si pompeusement mis en avant, a communément suivi le principe de Bossuet, et regardé comme orgueil de juger pour soi ; si, sur tant de millions d'individus, quelques uns seulement ont raisouné de sang-froid sur la religion, tandis que tous les autres ont été, comme de vrais zéros, rien par eux-mêmes, mais beaucoup en faisant suite et nombre ; si enfin, comme il arrive le plus souvent, ce grand *orgueil* ne consiste pas dans l'établissement d'un paradoxe ou d'une nouveauté, mais dans la préférence donnée à une dénomination de chrétiens, ou à une doctrine soutenue par des autorités respectables, sur une autre doctrine ou dénomination, nous ne pouvons que mépriser la complète insignifiance et nous indigner de l'effronterie de ce lieu commun, dont nos oreilles sont si souvent rebattues. Assurément, la raison est si loin de condamner une déférence pour l'opinion de ceux qui ont la sagesse et la vertu en partage, que rien n'est au contraire plus irrationnel que de négliger cette opinion : mais quand on réclame cette même déférence pour ceux que rien ne prouve avoir été plus sages ni meilleurs que nous, je dirai plus, pour ceux que nous pouvons quelquefois, sans vanité, estimer moins que nous, et cela afin de mettre de côté l'autorité réelle des hommes qui ont montré le plus de philosophie, le moins de préventions, le plus de jugement, ce n'est montrer ni orgueil ni présomption, mais faire un sobre usage de nos facultés que de repousser une pareille juridiction.

Bossuet fut de nouveau engagé, vers 1691, dans une discussion semblable. Il paraît y avoir eu pendant long-temps, parmi les

[1] *Œuvres de Bossuet*, t. XXIII, p. 290.

luthériens d'Allemagne, une vague idée de la possibilité d'un rapprochement quelconque avec l'Église de Rome : cette idée était surtout encouragée dans les États de Brunswick, et plus particulièrement dans l'université de Helmstadt. Leibnitz lui-même et Molanus, théologien luthérien, négociaient au nom de ce parti avec Bossuet. Leur traité, car c'est sans doute ainsi qu'on l'entendait, se faisait par écrit; et rien n'est plus remarquable, lorsqu'on lit les pièces produites de part et d'autre, que le ton de supériorité que le plénipotentiaire catholique, si l'on peut donner ce nom à celui qui n'avait de pouvoirs que les siens, a cru devoir prendre. Aucune concession n'est offerte, aucun dogme n'est expliqué : l'admission des laïques à la coupe du sacrement, et la permission aux ecclésiastiques luthériens déjà mariés de conserver leurs femmes, sont tout ce qu'il offre; et en cela il ne pouvait être autorisé en aucune façon par la cour de Rome. Bossuet ne pouvait dissimuler son air hautain; son langage, au lieu d'être modéré, est âpre et méprisant. Il dicte des articles de capitulation, comme on le ferait à une ville assiégée lorsque la brèche est praticable, et c'est à peine s'il daigne montrer sa clémence en accordant à la garnison la plus légère faveur. C'est chose curieuse que de voir les interprétations forcées, les artifices de silence, auxquels Molanus a recours afin de colorer de quelque prétexte son ignominieuse retraite. Leibnitz, avec qui la correspondance, suspendue en 1693, fut reprise en 1699, ne paraît pas d'aussi facile composition que son collègue; et le dernier biographe de Bossuet soupçonne le philosophe allemand d'avoir manqué de sincérité ou de droiture dans la négociation. S'il en était ainsi, il faudrait supposer qu'il s'y était engagé moins de son propre mouvement que pour satisfaire la princesse Sophie, qui, comme beaucoup d'autres membres de sa famille, avait éprouvé quelques doutes, jusqu'à ce que notre *acte d'établissement* eût dissipé leurs scrupules et fixé leur croyance. Cette disposition de la cour de Hanovre est indiquée dans plusieurs passages. Le succès de ce traité d'union, ou plutôt de soumission, était aussi peu à espérer qu'il était à désirer : le vieil esprit du luthérianisme était bien usé; cependant on devait être déterminé à résister à un arrangement aussi peu satisfaisant. Rome négociait en vainqueur avec ces Carthaginois battus; mais personne ne les avait battus qu'eux-mêmes [1].

[1] *Œuvres de Bossuet*, t. XXV et XXVI.

La polémique de l'Église romaine peut s'engager de deux manières : par une suite d'attaques sur les divers points de doctrine sur lesquels les réformés se sont séparés d'elle, ou par une bataille rangée sur la question principale d'une autorité décisive existant quelque part dans l'Église. Bossuet se trouvait porté par caractère, et aussi par son infériorité en savoir original, à adopter de préférence ce dernier plan de stratégie théologique. Il était évident aussi que ce genre d'argumentation était le plus propre à persuader les ignorants. Son fameux ouvrage sur les *Variations des Églises Protestantes* fut la suite du premier coup qu'il avait dirigé contre Claude. Jamais son génie n'avait rencontré un sujet plus propre à déployer son impétuosité caractéristique, son arrogance, son sarcasme mordant et impitoyable. Les faiblesses, les inconséquences, les extravagances de Luther, de Zwingle, de Calvin et de Bèze, passent l'une après l'autre sous nos yeux, jusqu'à ce que ces grands réformateurs ne nous semblent plus que des captifs destinés à être mis en pièces par le prophète indigné. Mais Bossuet est-il loyal dans l'exposé des faits, ou même fidèle dans ses citations? C'est une question sur laquelle il est permis d'avoir des doutes. Il donne dans son propre français les paroles de ses adversaires, et ses renvois ne spécifient aucune édition de leurs volumineux ouvrages. Le fait principal, selon lui, c'est-à-dire que les Églises protestantes (car il ne limite point ceci aux personnes) éprouvèrent beaucoup de fluctuations dans le XVIe siècle, est suffisamment avéré; mais il restait à prouver que c'était là un sujet de blâme. Ceux qui voient les choses sous un autre point de vue que Bossuet penseront peut-être qu'il eût été à désirer que les protestants méritassent un peu plus ce reproche; qu'ils ont varié trop peu, plutôt que trop; et qu'il est beaucoup plus difficile, même dans une controverse avec l'Église de Rome, de repousser l'induction que leurs longues professions de foi, ainsi que le langage trop ordinaire de leurs théologiens, ont fourni à sa prétention d'infaillibilité, prétention d'ailleurs plus ancienne et plus catholique, que de justifier ces variations successives, analogues à la marche nécessaire de la raison humaine sur tous les autres sujets. Le principe essentiellement faux du romanisme, savoir, que la vérité doit toujours exister visiblement sur la terre, forme implicitement le fond de toute l'attaque de Bossuet contre les variations du protestantisme. Il est évident qu'un désaccord d'opinions prouve qu'il y a erreur quelque part; mais, à moins qu'on ne puisse faire voir qu'il existe quelque moyen certain de se

préserver de l'erreur, cette conséquence devrait seulement nous porter à avoir plus d'indulgence pour le jugement d'autrui, et moins de confiance dans le nôtre. L'idée d'une criminalité morale inhérente à l'erreur religieuse est à la base de toute cette argumentation; et jusqu'à ce que les protestants soient parvenus à vaincre ce préjugé, il ne paraît pas qu'il y ait de moyen sûr de résister à l'influence que doit exercer sur les esprits timorés et scrupuleux la vaste autorité que peut faire valoir l'Église latine, lors même qu'elle n'est pas soutenue par celle d'Orient.

A aucune époque, l'Église anglicane ne s'est élevée avec autant de puissance que dans celle-ci pour la défense de la cause protestante. Depuis le commencement de la restauration jusqu'à la fin du siècle, la guerre fut poussée avec vigueur et sans relâche. Et il faut surtout remarquer que les principaux champions de l'Église d'Angleterre mirent de côté ce syncrétisme ambigu qui s'était déployé sous les premiers Stuarts, et, comparativement du moins avec leurs prédécesseurs immédiats, évitèrent toute concession qui eût pu faciliter un accommodement trompeur. Nous ne pouvons que citer quelques uns des écrivains qui se signalèrent dans cette controverse.

La *Dissuasion du Papisme*, par Taylor, fut publiée en 1664; et dans cet ouvrage, qui est la dernière de ses productions, on retrouve le même fonds de raisonnement protestant, le même rejet de tout ce qui n'est pas autorité de l'Écriture, la même mise à jour des inconséquences et des faussetés de la tradition, la même tendance à exciter un esprit de scepticisme sur tout ce qui n'appartient pas aux doctrines primitives de la religion, qui avaient caractérisé la *Liberty of Prophesying*. Tout cela est mêlé, il est vrai, selon l'habitude de Taylor, avec quelques passages (et ils sont, je crois, en très petit nombre), qui, pris isolément, peuvent paraître ne pas respirer tout-à-fait cet esprit; mais la direction générale du courant est dans le même sens, et il est évident que la disposition de l'auteur était toujours la même. Il y a, dans tous ses écrits, abondance d'érudition; mais il ne me fait jamais l'effet d'être bien exact ni bien scrupuleux dans l'application de ses connaissances. Dans un endroit de cette *Dissuasion du Papisme*, Taylor ne craint pas d'avouer, en réponse au reproche d'inconséquence qui lui avait été fait, que, dans un précédent ouvrage, il avait employé des arguments faibles dans un but louable [1].

[1] *Taylor's Works*, t. X, p. 304. Cela n'est pas surprenant; car il soutient, dans son *Ductor Dubitantium*, t. II, p. 484, le droit de faire usage

Barrow, sans posséder un savoir aussi étendu que Taylor, qui avait lu un peu trop, mais ne le cédant peut-être à aucun autre sous ce rapport, et supérieur à Taylor même pour le nerf et la force du raisonnement, combattit Rome dans un grand nombre de ses sermons, et surtout dans un long traité sur la suprématie papale. Après Barrow, vint Stillingfleet, savant profondément versé dans l'antiquité ecclésiastique, esprit argumentatif, merveilleusement propre aux disputes polémiques, mais que ces habitudes de vie rendaient peut-être trop avocat pour satisfaire un lecteur impartial. Stillingfleet peut être considéré comme le meneur du parti protestant sous le règne critique de Jacques II; mais Wake, Tillotson et plusieurs autres mériteraient d'être cités dans une histoire plus complète de la littérature ecclésiastique.

Nous avons légèrement parlé, dans nos précédents volumes, des controverses qui avaient originairement pris leur source dans les écrits anti-pélagiens de saint Augustin, feu qui couvait toujours au sein de l'Église de Rome, et dont la flamme éclatait par intervalles. On a vu que les théories strictement prédestinairiennes avaient été condamnées par la cour de Rome dans Baïus, que la doctrine opposée de Molina avait échappé de près à la censure, et que le plus sûr était de s'abstenir de tout langage qui n'était pas littéralement celui de l'Église, ou de saint Augustin, que l'Église regardait comme incontestable. Mais maintenant une controverse plus sérieuse et plus célèbre, celle des jansénistes, pénétra, pour ainsi dire, au cœur même de l'Église. Elle prit naissance avant le milieu du siècle. Jansénius, évêque d'Ypres, prétendit donner, dans son *Augustinus* publié en 1640, après sa mort, un exposé fidèle des doctrines de ce Père. Nous n'examinons point, dit-il, ce que l'on doit croire sur les pouvoirs de la nature humaine, ni sur la grâce et la prédestination de Dieu, mais ce que saint Augustin prêcha autrefois avec l'approbation de l'Église, et ce qu'il a consigné par écrit dans un grand nombre de ses ouvrages. Ce livre est en trois parties : la première contient l'histoire de la controverse pélagienne; la deuxième et la troisième, l'exposé des doctrines de saint Augustin. Jansénius, cependant, ne se renferme pas tellement dans une simple analyse, qu'il n'attaque les jésuites Lessius et Molina, et qu'il ne se permette même des observations sur la bulle de Pie V

dans la controverse d'arguments et d'autorités que nous ne croyons pas valables.

qui condamne Baïus, bulle qu'il ne peut approuver entièrement[1].

Richelieu, qui avait, dit-on, conservé quelque ressentiment contre Jansénius, à l'occasion d'un livre intitulé *Mars Gallicus*, que ce dernier avait écrit en faveur du roi d'Espagne, son souverain, résolut de faire condamner l'*Augustinus* par le clergé de France. Ainsi, les jésuites avaient gagné du terrain jusque-là que les doctrines de saint Augustin n'étaient plus de mode, quoique peu de personnes, eux exceptés, se hasardassent à rejeter son autorité nominale. Il est clair que Jansénius blessa la plus grande partie de l'Église. Mais il eut de puissants défenseurs, notamment Antoine Arnauld, le membre le plus illustre d'une famille longtemps célèbre par son éloquence, sa piété, et son opposition aux jésuites. En 1649, après plusieurs années de querelles assez obscures, Cornet, syndic de la faculté de théologie de l'université de Paris, soumit à la censure sept propositions, dont cinq devinrent ensuite si célèbres, mais sans dire qu'elles se trouvassent dans l'ouvrage de Jansénius. La faculté les condamna, bien qu'elle n'eût jamais été considérée comme favorable aux jésuites; ce qui ferait supposer que ces propositions étaient au moins rédigées sous une forme qui répugnait à la doctrine reçue. Cependant Le Clerc, dont l'excellent exposé, contenu dans le quatorzième volume de la *Bibliothèque Universelle*, nous a principalement servi de guide, déclare qu'il peut y avoir quelque ambiguïté dans la rédaction de la première, mais que les quatre autres sont décidément conformes à la théologie de saint Augustin.

Les jésuites résolurent alors de mettre l'autorité de Rome en jeu. Ils pressèrent Innocent X de condamner les cinq propositions, qui étaient soutenues par quelques docteurs français. Il

[1] On trouvera dans le quatorzième volume de la *Bibliothèque universelle*, p. 139—398, une histoire fort copieuse du jansénisme, remontant jusqu'au concile de Trente; c'est de là que Mosheim a tiré la plus grande partie de ce qu'on lit dans son Histoire Ecclésiastique. Racine aussi a écrit l'histoire de Port-Royal avec tant de lucidité et de netteté, que, sans partager tout-à-fait l'opinion de D'Olivet, qui prétend que cet ouvrage assigne à Racine le même rang comme prosateur que ses tragédies comme poète, nous pensons qu'il lui donne le droit de figurer sur la liste, assez peu étendue, de ceux qui ont réussi dans l'un et l'autre genre. N'est-il pas probable qu'en écrivant quelques scènes d'*Athalie*, c'est Port-Royal qu'il avait devant les yeux? L'histoire et la tragédie furent composées vers le même temps. Il est assez remarquable qu'en 1666 Racine avait rompu une lance avec Nicole: son objet principal était, à la vérité, de défendre les représentations théâtrales; mais il avait à cette occasion décoché plus d'un trait sarcastique contre le jansénisme.

n'est point dans la politique de cette cour de compromettre un attribut aussi délicat que l'infaillibilité, en le soumettant à l'épreuve de ce jugement personnel, qui est nécessairement l'arbitre de l'obéissance de chaque individu. Aussi les papes se sont-ils rarement engagés, indépendamment des conciles, dans ces débats de l'école. La bulle de Pie V, pontife trop zélé pour écouter les suggestions de la prudence, cette bulle, dis-je, dans laquelle il avait condamné une foule de propositions de Baïus, n'avait pas donné, et ne pouvait donner satisfaction à ceux qui voyaient de leurs propres yeux qu'elle s'écartait de la théorie de saint Augustin. Innocent était, dans le principe, peu disposé à intervenir dans une querelle qu'il ne comprenait pas, ainsi qu'il l'avouait à un de ses amis. Mais après avoir entendu quelques débats, il acquit plus de confiance dans ses connaissances, qu'il attribuait, bien entendu, à l'inspiration du Saint-Esprit, et entra si bien dans les idées des anti-jansénistes, qu'il refusa d'entendre les députés de l'autre parti. Le 31 mai 1653, il condamna les cinq propositions, quatre comme erronées, et la cinquième en termes plus forts; déclarant toutefois, non pas dans la bulle, mais de vive voix, qu'il ne condamnait pas la doctrine de la grâce efficace (adoptée par tous les dominicains), non plus que la doctrine de saint Augustin, qui était et serait toujours celle de l'Église.

Les jansénistes n'osèrent pas donner à entendre qu'ils ne reconnaissaient pas l'infaillibilité du pape, dans une déclaration expresse et positive; et lors même qu'ils l'eussent fait, leur propre Église avait évidemment reconnu cette censure des cinq propositions, et ils pouvaient craindre que cette approbation ne fût assez générale pour lui donner la sanction à laquelle aucun catholique ne peut se soustraire. Ils eurent recours, malheureusement, à un subterfuge qui les mit dans leur tort. Ils admirent que les propositions étaient erronées, mais ils prétendirent qu'elles ne se trouvaient pas dans Jansénius. La question se réduisait donc à un point de fait, sur lequel chaque parti était dans l'erreur, du moins suivant l'opinion des protestants les plus renommés par leur savoir et leur impartialité. Les cinq propositions expriment la doctrine de saint Augustin lui-même; et si cela est, on ne peut guère douter qu'elles n'expriment aussi celle de Jansénius. Ce moyen évasif ne tarda pas à être enlevé à ce parti. Une assemblée de prélats français d'abord, puis Alexandre VII, successeur d'Innocent X, condamnèrent les propositions de Jansénius, comme

étant dans Jansénius, et dans le sens que Jansénius y avait attaché.

Les jansénistes se trouvèrent alors poussés au pied du mur : en 1655, la Sorbonne exclut Arnauld de la faculté de théologie, à cause de certaines propositions qu'il avait émises : une formule de déclaration, dans laquelle étaient condamnées les propositions de Jansénius, fut rédigée pour être soumise à la signature du clergé, et définitivement arrêtée en 1661; ceux qui refusèrent de souscrire se virent en butte à une odieuse persécution, qui n'épargna pas même des religieuses. Un des traits les plus frappants de cette persécution, et qui conserve encore un caractère historique, fut la dissolution du fameux couvent de Port-Royal, long-temps dirigé avec éclat par Angélique Arnauld, sœur de l'illustre champion du jansénisme. Ce couvent était à Paris, où il avait été transféré en 1644 d'un ancien monastère du même nom, jadis appartenant aux cisterciens : ce dernier, situé à environ six lieues de la capitale, s'appelait par distinction Port-Royal-des-Champs. Cet édifice, devenu vacant, fut adopté pour lieu de retraite et d'étude par quelques savants du plus haut mérite, dont les écrits, publiés sous le voile de l'anonyme, sont ordinairement connus par ce nom. Arnauld, Pascal, Nicole, Lancelot, de Sacy, sont au nombre des Messieurs de Port-Royal, titre si glorieux au XVIIe siècle. Les jansénistes établirent alors une distinction, qui paraît en elle-même fort raisonnable, entre l'autorité qui affirme ou nie une proposition, et celle qui affirme ou nie un fait. Ils refusèrent au pape, c'est-à-dire, dans l'espèce, à l'Église, l'infaillibilité sur ce dernier point. Nous ne pouvons pousser plus loin cette partie de l'histoire ecclésiastique : si cette controverse avait produit des écrits de quelque importance littéraire, nous nous y arrêterions volontiers; mais il ne paraît pas qu'il en ait été ainsi. La querelle d'Arnauld avec Malebranche fait peut-être exception. Ce dernier, emporté par son génie original, essaya, dans son livre *De la Nature et de la Grâce*, de traiter les doctrines de la théologie comme des problèmes de métaphysique. Arnauld critiqua cet ouvrage dans ses *Réflexions philosophiques et théologiques*. Malebranche répliqua par les *Lettres du Père Malebranche à un de ses Amis*. Ce livre fut publié en 1686; et la controverse engagée entre deux hommes aussi profondément versés dans la science du raisonnement abstrus, commença à exciter l'attention. Malebranche paraît avoir été le premier à quitter la partie. Son antagoniste avait de grands avantages dans la lutte, d'abord quant

aux systèmes reçus en théologie, qu'il connaissait infiniment mieux, et peut-être en somme dans la partie philosophique de la question. On ne peut cependant considérer cette controverse comme entièrement jansénistique, bien qu'elle embrassât ces difficultés pleines de dangers, qui avaient allumé cet incendie [1].

Le crédit de saint Augustin n'était pas moins ébranlé dans les contrées protestantes de l'Europe que dans les pays catholiques. Episcopius avait donné au parti des remontrants une réputation que n'avait jamais eue aucune secte aussi peu considérable en elle-même. Les arminiens hollandais ne furent jamais nombreux; ils ne s'emparèrent pas de l'esprit du peuple; ils avaient peu d'églises; et, s'ils n'étaient pas persécutés par la politique tolérante de la Hollande, ils n'en étaient pas moins au ban d'un clergé orthodoxe, aussi exclusif et aussi fanatique qu'auparavant. Mais leurs écrits circulaient en Europe, et produisaient une impression muette sur le parti opposé. On vit plus rarement la théorie de saint Augustin se produire sous des formes saillantes et sans équivoque. Courcelles, né à Genève, et successeur d'Episcopius dans la congrégation remontrante d'Amsterdam, eut moins de génie que son prédécesseur, mais peut-être une connaissance plus étendue des antiquités ecclésiastiques. Ses ouvrages étaient fort estimés des théologiens de cette opinion; mais ils ne me sont pas tombés sous la main.

Limborch, petit-neveu d'Episcopius, paraît avoir, plus qu'aucun autre théologien arminien, hérité de ses talents. Son ouvrage le plus important est la *Theologia Christiana*, publiée en 1686 : c'est un système de théologie et de morale, divisé en sept livres, et contenant plus de 900 pages. Cet ouvrage renferme l'exposé le plus complet de la doctrine arminienne; mais comme les arminiens professaient une grande liberté d'opinions, et n'étaient pas, comme les autres Églises, asservis à des formulaires symboliques, on ne peut pas, rigoureusement parlant, prendre un livre, quel qu'il soit, pour le représentant de cette doctrine. Les principes de Limborch sont, dans la majeure partie des points qui peuvent offrir matière à dispute, les mêmes que les hommes impartiaux ont généralement trouvés dans les Pères primitifs, ou antérieurs au concile de Nicée; mais il est probable aussi qu'il diffère d'eux sur quelques points, car il s'écarte beaucoup de tout ce que les

[1] On trouvera un exposé détaillé de cette controverse dans le second volume de la *Bibliothèque universelle*.

protestants de la réforme suisse avaient abandonné comme superstitieux ou inintelligible.

Jean Le Clerc, dont les relations de parenté avec Courcelles étaient les mêmes que celles de Limborch à l'égard d'Episcopius, et, comme lui, transplanté de Genève sous le climat alors plus libéral des Provinces-Unies, occupe un rang éminent parmi les arminiens hollandais; car, s'il ne soutint pas leur cause dans des écrits systématiques ou polémiques, son commentaire sur l'Ancien Testament, et plus encore, ses excellentes et célèbres revues, les *Bibliothèques Universelle, Choisie,* et *Ancienne et Moderne,* doivent être considérées comme une lutte perpétuelle dans l'intérêt de ce parti. Ces journaux exercèrent une influence extraordinaire en Europe, et méritaient de l'exercer. Le Clerc est, en général, judicieux et modéré; il ne fait point appel aux passions; il déploie une érudition plus étendue peut-être que profonde; et, épiant la faiblesse ou la témérité de ceux qui passent en jugement devant son tribunal, il acquiert ainsi quelquefois l'avantage sur des hommes plus savants que lui. Il eût été parfait dans ce genre de critique, introduit depuis peu dans la littérature, s'il avait su réprimer une certaine irritabilité dans les matières qui lui étaient personnelles, et une certaine prévention contre les écrivains romains ou peut-être en général contre ceux qu'on appelle orthodoxes, défauts qui nuisent quelquefois à cet aplomb flegmatique avec lequel un bon critique sait, comme un chasseur consommé, abattre son gibier [1].

Ce fut en Angleterre que la théologie arminienne fit les pro-

[1] L'évêque Monk observe que Le Clerc « paraît avoir été le premier qui « ait compris toute l'influence que ce « genre de critique peut exercer dans « la littérature ». (*Vie de Bentley*, p. 209.) Cela peut être vrai, d'autant plus que Le Clerc fut un des premiers rédacteurs de revues critiques, et, à coup sûr, supérieur à ses prédécesseurs. Mais cette remarque est suivie d'une attaque sarcastique contre Le Clerc, en raison de son ignorance des principes de la versification grecque; et aussi de cette assertion sévère, qu'à l'aide « d'un « véritable système de terreur, il exer- « çait une sorte de despotisme dans la « république des lettres ». Le premier fait est encore vrai, en ce sens que Le Clerc n'entendait pas la versification grecque aussi bien que Bentley, Porson, ou ceux qui ont marché sur leurs traces, et qu'il ne supposait pas que toute la science fût renfermée dans cette connaissance, comme on paraissait en danger de le supposer, à une époque qui n'est pas encore hors de ma mémoire. La seconde assertion n'est pas justifiée par le caractère général de la critique de Le Clerc, qui est calme et modérée, toutes les fois qu'il ne s'agit pas de querelles personnelles : du reste, il ne s'attaque point aux individus, ne cherche point à leur imputer des motifs qu'ils n'ont pas eus, et sous ce rapport sa critique diffère de certaine critique périodique d'une date plus moderne.

grès les plus remarquables. Ces progrès avaient commencé sous Jacques et sous Charles; mais l'arminianisme s'associait alors avec cette érudition patristique qui adoptait les IVe et Ve siècles comme la règle de la foi orthodoxe. Ce fut peut-être de ce côté que vint la première attaque hardie et positive contre le système de Calvin. Elle se produisit sous la forme d'une brochure anonyme en latin, sous le titre de *Fur prædestinatus*[1], publiée en 1651, et généralement attribuée à Sancroft, qui était alors un jeune homme. C'est un dialogue entre un voleur condamné à mort et le ministre de la religion qui l'assiste, dialogue dans lequel le voleur insiste sur l'assurance qu'il a qu'il est prédestiné au salut. Il n'y a, dans cette idée même, rien d'extraordinaire; mais le dialogue est soutenu avec verve et vivacité. Tous les arguments mis dans la bouche du voleur sont empruntés à de grands écrivains calvinistes; et, ce qui mérite principalement attention, c'est que Sancroft, pour la première fois, a osé s'attaquer aux plus grands noms de la réformation; non pas seulement à Calvin, à Bèze, à Zanchius, mais à Luther même et à Zwingle, qu'on avait jusqu'alors épargnés. C'était en quelque sorte un manifeste du parti arminien, une déclaration de sa volonté de ne reconnaître désormais aucune autorité moderne.

Le clergé anglican royaliste, persécuté par les sectaires calvinistes, devait naturellement s'attacher aux principes opposés. Cette disposition se manifeste dans les sermons de Barrow, plus peut-être par ce qu'il ne dit pas que par ce qu'il dit, et se révèle d'une manière plus explicite dans ceux de South. On trouverait cependant de nombreuses exceptions parmi les hommes marquants, tels que Sanderson; tandis que d'un autre côté, au sein de la génération naissante, qui s'était conformée à l'esprit du temps, s'élevait un formidable esprit d'arminianisme, qui changea la face de l'Église d'Angleterre. Cet esprit est bien sensible chez ceux qu'on appelait, précisément vers l'époque de la restauration, *latitudinaires*, hommes élevés dans les principes d'Episcopius et de Chillingworth, se distinguant du parti de la haute Église par une aversion marquée pour toute espèce de transaction avec le papisme, plus versés dans la philosophie profane que dans les Pères, plus pleins de Platon et de Plotin que de saint Jérôme et de saint Chrysostôme, grands partisans de la religion naturelle et des lois

[1] Le *Fur prædestinatus* est réimprimé dans la *Vie de Sancroft*, par d'Oyly. C'est sans contredit la plus grande preuve de talent que le digne archevêque ait jamais donnée.

éternelles de la morale, s'inquiétant peu des systèmes d'orthodoxie, et reculant la limite des principes fondamentaux du christianisme bien au delà des idées des premiers siècles. Il est bien entendu que ce caractère général se modifiait dans son application aux individus. Burnet indique comme les hommes les plus éminents de ce parti, More, Cudworth, Whichcot, Tillotson, Stillingfleet; quelques uns, le dernier surtout, tenant plus que les autres à l'autorité des Pères de l'Église, mais tous s'accordant à adopter une théologie arminienne [1]. Celle-ci acquit une telle prépondérance avant la révolution, qu'il resta peu d'hommes marquants parmi les théologiens anglais, qui cherchassent même à se poser dans un juste milieu, ou à dissimuler leur abandon des doctrines sanctionnées au concile de Dordrecht par les délégués de leur Église. « Les Institutions Théologiques d'Episcopius, dit « un écrivain contemporain, étaient généralement alors (1685) « entre les mains des étudiants en théologie de nos deux univer- « sités, comme le meilleur système de théologie qui eût encore « paru [2] ». Et il ajoute plus loin : « Les écrivains remontrants, « parmi lesquels se trouvaient des hommes d'un profond savoir et « de grands talents, avaient maintenant acquis une haute répu- « tation dans nos universités, grâce à quelques hommes éminents « qui se trouvaient parmi nous ». Ce témoignage semble irrésistible : et comme c'étaient les Institutes de Calvin qui formaient, cent ans auparavant, la base des mêmes cours académiques, il faut avouer, à moins qu'on ne veuille prétendre que les principes de Calvin et d'Episcopius étaient les mêmes, il faut avouer, dis-je, que Bossuet aurait pu ajouter un chapitre à ses *Variations des Églises Protestantes.*

Les moyens employés pour renverser la théologie de saint Augustin étaient quelquefois directs; ils consistaient alors dans une controverse explicite, ou dans une série opposée d'interprétations de l'Écriture au moyen de commentaires réguliers : le plus souvent peut-être ils étaient indirects, et se résumaient dans l'inculcation de devoirs moraux, et dans la magnification de la loi de nature. Parmi les livres qui se rattachent à la première catégorie, l'*Harmonia Apostolica* de Bull paraît être considérée comme le principal ouvrage de cette période. Elle fut publiée en 1669, et violemment

[1] Burnet, *History of his own Times*, t. I, p. 187. On trouvera des détails sur la nouvelle secte, dite des latitudinaires, dans le Recueil de traités, intitulé *Phénix*, t. II, p. 499.

[2] Nelson, *Life of Bull*, dans *Bull's Works*, t. VIII, p. 257.

Digitized by Google

attaquée d'abord, non seulement par le parti presbytérien, mais par beaucoup de membres de l'Église, qui considérait encore comme orthodoxes les doctrines de Luther sur la justification par la foi. Bull établit comme base de son harmonie entre les apôtres saint Paul et saint Jacques, sur un sujet où leur langage est en désaccord apparent d'expression, que nous devons interpréter saint Paul par saint Jacques, et non pas saint Jacques par saint Paul, parce que l'autorité la plus récente, celle qu'on peut présumer avoir expliqué ce qu'il y avait d'obscur dans la première, doit prévaloir [1]; règle qui trouve sans aucun doute son application dans beaucoup de cas, quoi qu'il en puisse être de celui-ci. Il sut du moins en tirer parti; mais il ne lui fut pas aussi facile de concilier ses opinions avec celles des réformateurs, ni avec les articles de l'Église anglicane.

La Paraphrase et les Annotations de Hammond sur le Nouveau Testament donnent aux Épîtres de saint Paul une couleur différente de celle qu'elles ont sous les mains de Bèze et des autres théologiens du XVIe siècle. Et telle était l'autorité du nom de Hammond auprès du clergé anglican, que l'on se rangea naturellement à son interprétation. Les écrits de Fowler, de Wilkins et de Whichcot ont pour objet principal de faire ressortir l'éclat moral du christianisme, et d'exalter l'importance d'une vie vertueuse. Wilkins laissa un ouvrage inachevé sur les Principes et les Devoirs de la Religion Naturelle. Douze chapitres seulement, faisant environ la moitié du volume, étaient prêts à être livrés à l'impression lorsqu'il mourut : le reste fut compilé par Tillotson sur les matériaux laissés par l'auteur; et les expressions employées nous portent à croire que l'éditeur y mit beaucoup du sien. La préface de ce dernier appuie fortement sur l'obligation séparée de la religion naturelle, obligation sur laquelle les disciples de Hobbes, et un grand nombre de sectaires moins savants, étaient en désaccord avec lui.

On ne voit pas qu'il ait été écrit rien de bien important sur la controverse trinitairienne avant le milieu du XVIIe siècle, si ce n'est par les sociniens eux-mêmes. Mais il en fut bien autrement dans la période actuelle. Si les unitaires polonais, ou plutôt allemands, ne produisirent pas d'hommes plus distingués qu'auparavant, ils s'avancèrent davantage sur le terrain de la controverse. Définitivement chassés de la Pologne en 1660, ils cherchèrent un

[1] NELSON, *Life of Bull.*

refuge dans des contrées plus tolérantes en même temps que plus éclairées, et surtout sur cette terre amie de la liberté religieuse, les Provinces-Unies. Là même, ils ne jouirent pas d'une tolérance avouée; mais la presse, au moyen d'un léger subterfuge, consistant à dater ses productions des attrayantes cités d'Eleutheropolis, d'Irenopolis, de Freystadt, était prête à mettre au service de leur cause son impartialité naturelle. Ils commencèrent à faire de légers progrès en Angleterre : les écrits de Biddle étaient d'un tel caractère que Cromwell lui-même, quoique habituellement tolérant, ne crut pas devoir les laisser passer impunis; et l'auteur subit un emprisonnement à cette époque et après la restauration. En général, les écrivains unitaires se cachaient sous quelque déguisement. Le traité de Milton, récemment mis au jour, marche sur l'hypothèse arienne, qui avait probablement été soutenue par quelques autres. Ce fut une chose commune, sous le règne de Charles II, de voir les théologiens anglais attaquer les anti-trinitaires de l'une et l'autre dénomination.

On suppose que le fameux ouvrage de Bull, sa *Defensio Fidei Nicenæ*, fit époque dans cette controverse. Cet ouvrage n'était pas primitivement dirigé contre le parti hétérodoxe. Le savant Petau, dans ses *Dogmata Theologica*, publiés en 1644, en était venu, à la suite d'une étude approfondie des Pères, à cette conclusion, que la plupart des Pères antérieurs au concile de Nicée avaient paru s'exprimer à peu près dans le sens de l'hérésie que le concile avait condamnée, et cette conclusion paraissait appuyée sur une longue série de citations. L'arminien Courcelles, et même le philosophe anglais Cudworth, ce dernier aussi peu suspect de tendances hétérodoxes que Petau lui-même, étaient arrivés au même résultat; en sorte que les ariens obtinrent un grand triomphe, auquel les sociniens, qui à cette époque peut-être étaient plus nombreux, semblent s'être crus autorisés à participer. Bull avait donc à combattre des autorités qui n'étaient point à dédaigner.

La *Defensio Fidei Nicenæ* parut en 1685. Elle ne manqua pas de réponses en Angleterre; mais elle fit grand bruit, et une assemblée du clergé français, agissant sous l'influence de Bossuet, adressa des remercîments à l'auteur. Il était évident que Petau, tout en ayant formé son opinion avec une bonne foi parfaite, préparait la voie à cette induction, que, si les Pères primitifs avaient pu s'écarter de l'orthodoxie sur un point aussi important, ce n'est ni chez eux ni dans l'Église diffusive qu'il faut chercher l'infaillibilité, mais dans les conciles généraux pré-

Digitized by Google

sidés par le pape, ou en définitive dans le pape lui-même. Or cette doctrine, qui pouvait cadrer avec les idées de quelques jésuites, était diamétralement opposée aux principes de l'Église gallicane, qui prétendait reposer sur une tradition perpétuelle et catholique.

Quelque populaire que fût cette Défense de la foi de Nicée, et quelque savoir que l'auteur y eût déployé, il ne mit pas fin à la controverse, et ne satisfit pas même tous ses lecteurs. On lui reprocha de ne pas aborder la véritable question; on prétendit que le mot ὁμοουσιος, étant presque nouveau à l'époque du concile, et étant d'ailleurs par lui-même obscur et métaphysique, il était nécessaire, pour que le lecteur vît clair devant lui, d'en donner une définition précise, ou du moins une définition meilleure que celle de Bull, dont ses adversaires pourraient peut-être s'emparer sans beaucoup de scrupule; que les passages qu'il cite des Pères sont souvent insuffisants pour le but qu'il se propose d'atteindre; qu'il confond l'essence éternelle avec la personnalité ou distinctiou éternelle du *Logos*, quoiqu'il ne pût ignorer que beaucoup des anciens écrivains employaient des noms différents (ενδιαθετος et προφορικος) pour ces choses différentes; enfin qu'il ne réfute pas certaines citations auxquelles il est difficile de donner une interprétation orthodoxe. On ajoutait que son propre système, pris en masse, n'est qu'un arianisme mitigé; qu'en insistant pendant plus de cent pages sur la subordination du Fils au Père, il s'était fort approché de ce qui a depuis porté ce nom, encore bien que ce ne fût peut-être pas précisément ce qui avait été condamné à Nicée; et que cette doctrine ne pouvait se concilier avec la croyance de saint Athanase, à moins de donner à cette dernière une interprétation qui n'est pas probable, et n'a pas été considérée comme orthodoxe.

Il y a toujours eu, parmi les écrivains théologiques de l'Église romaine, plus que chez les protestants, une classe assez nombreuse et dont l'influence a quelquefois été assez étendue; ce sont ceux qu'on désigne généralement sous le nom de mystiques, et qu'on appelle enthousiastes et fanatiques lorsque leur langage est moins mesuré. On peut distinguer deux sortes de mystiques, qui néanmoins se confondent facilement l'une dans l'autre; les uns croient que l'âme reçoit, au moyen d'une communication immédiate avec la Divinité, une illumination particulière et la connaissance de vérités auxquelles on ne peut arriver par l'entendement; les autres se préoccupent moins de la lumière intellec-

tuelle que de la lumière morale, et visent à une contemplation tellement pure des attributs de la Divinité, à une perception tellement intime de la vie spirituelle, qu'ils finissent par s'absorber en quelque sorte dans l'essence divine. Je n'aurais probablement fait allusion à aucun écrit de ce genre, si les deux grandes lumières de l'Église de France, Bossuet et Fénélon, ne se fussent trouvés en opposition dans cette fameuse querelle du quiétisme, à laquelle donnèrent lieu les écrits enthousiastes de madame Guyon. Je n'ai jamais vu les *Maximes des Saints* de Fénélon : les éditions de ses œuvres complètes, ou soi-disant telles, ne comprennent pas ce que l'Église a condamné ; et le livre original est peut-être devenu rare. Fénélon paraît avoir été traité par son ami, ou plutôt par son rival, avec beaucoup de dureté. Bossuet avait pu éprouver quelque jalousie de l'élévation rapide de l'archevêque de Cambrai : mais nous n'avons pas besoin d'avoir recours à ce motif; la rigueur de l'orthodoxie dans un caractère comme le sien peut tout expliquer. Il y avait peu de doute que beaucoup de saints honorés par l'Église avaient dit des choses tout aussi fortes que tout ce qui se trouvait dans le livre de Fénélon. Bossuet parvint néanmoins à le faire condamner à Rome. Fénélon appartenait aux mystiques de la seconde espèce, d'après la distinction que nous avons établie plus haut, et paraît avoir été tout-à-fait exempt de cette prétendue illumination qu'on trouve dans Behmen et dans Barclay. L'amour de Dieu, pur et désintéressé, était le grand ressort de son système religieux. Nous ne nous arrêterons pas à l'*Economie Divine* de Poiret, 1686, ni aux écrits d'un quiétiste allemand, nommé Spener [1].

Cette seconde moitié du XVIIe siècle fut caractérisée par plus de hardiesse dans les recherches religieuses; on y trouve plus d'indépendance des autorités, une disposition plus prononcée à mettre en question les doctrines reçues, une critique plus soupçonneuse, en ce qui touche non seulement l'authenticité des écrits anciens, mais aussi le degré de confiance qu'ils peuvent mériter, un amour plus ardent de la vérité, c'est-à-dire de voir et de comprendre ce qui est vrai, au lieu de supposer que nous le possédons sans que l'intelligence y soit pour rien. Tout cela se rattachait en grande partie sans doute aux autres révolutions dans les idées littéraires, à la philosophie de Bacon, de Descartes, de Gassendi, de Hobbes, de Bayle et de Locke, à l'esprit qui devait animer une

[1] *Bibl. universelle*. t. V, p. 412; t. XVI, p. 224.

génération légèrement instruite et cependant fine, génération d'hommes plus familiarisés avec le monde qu'avec les bibliothéques et à qui il fallait parler dans les langues modernes, enfin à ce renvoi continuel aux preuves que les sciences physiques avaient appris à exiger. Aussi les citations sont-elles comparativement rares dans les écrits théologiques de cette époque; elles sont mieux réduites à leur véritable fonction de témoignage quant au fait, quelquefois d'illustration ou de meilleur exposé d'un argument, mais plus rarement mises en avant pour servir par elles-mêmes d'argument ou d'autorité. Ceux mêmes qui combattaient du côté des doctrines établies, furent forcés d'argumenter davantage d'eux-mêmes, dans la crainte que le public, leur arbitre, ne rejetât, par un préjugé contraire, ce qui avait asservi les préjugés de ses pères.

On sait que la négation du christianisme devint très fréquente vers cette époque. Plusieurs livres paraissent indiquer plus ou moins cette tendance, mais l'accusation a souvent été faite sans cause suffisante. Nous avons déjà assez parlé de Hobbes, et la place de Spinosa comme métaphysicien viendra dans le prochain chapitre. Son *Tractatus Theologico-politicus*, publié à Amsterdam en 1670, sans nom d'auteur, et avec la fausse date de Hambourg, contient beaucoup d'observations sur l'Ancien Testament, qui, sans attaquer réellement son authenticité et sa vérité générales, heurtaient l'opinion communément reçue de son inspiration absolue. Quelques unes de ces observations furent, sinon empruntées, au moins répétées dans un ouvrage plus célèbre, intitulé *Sentiments de quelques Théologiens de Hollande sur l'Histoire critique du Père Simon*. Cet ouvrage est de Le Clerc; mais on a élevé des doutes sur la question de savoir s'il était l'auteur de certaines remarques qu'on y trouve, remarques fines, mais hardies, sur l'inspiration de l'Écriture. Il est à présnmer cependant qu'elles coïncident pour la plupart avec ses propres idées; mais il a désavoué plus tard l'opinion émise dans ces volumes, que Moïse n'était pas l'auteur du Pantateuque. L'*Archæologia Philosophica* de Thomas Buruet a pour objet de mettre en question l'histoire littérale de la création et de la chute de l'homme. Mais peu de personnes prétendront apparemment que Le Clerc et Burnet ne croyaient pas à la révélation.

Parmi ceux qui soutinrent la vérité du christianisme par le raisonnement plus que par la force des autorités, le premier rang en ordre de date comme de mérite appartient à Pascal, quoique

ses *Pensées* n'aient été publiées qu'en 1670, quelques années après sa mort, et que certains retranchements aient été faits dans cette première édition. On a supposé que ces pensées étaient des fragments d'un ouvrage plus systématique dont il aurait conçu le plan, ou peut-être de simples réflexions qu'il aurait jetées sur le papier sans aucune intention de les publier dans leur forme actuelle. Mais, comme il arrive généralement des œuvres de génie, on a de la peine à se persuader qu'elles eussent pu gagner à des changements qui en eussent détruit le type. Elles sont liées à présent par une cohérence réelle, résultant du caractère dominant des raisonnements et des idées, et elles offrent tout ce qu'on pourrait désirer dans un traité plus régulier, sans cette ennuyeuse verbosité qui accompagne souvent la régularité. Le style n'en a pas le poli des *Lettres Provinciales*, et les phrases présentent quelquefois une construction elliptique et vicieuse. Des passages transcrits presque littéralement de Montaigne ont été publiés par des éditeurs négligents, comme étant de Pascal.

Mais les *Pensées* de Pascal, comme monument de son génie, doivent prendre rang avant les *Lettres Provinciales*, quoique certaines personnes aient émis une opinion contraire. Elles brûlent avec une lumière intense : condensées dans leur expression, sublimes, énergiques, rapides, elles entraînent le lecteur jusqu'à ce qu'il ait à peine la force ou le vouloir de distinguer les sophismes de la vérité qu'elles renferment. Il est en effet évident pour ceux qui en ont fait l'expérience qu'un grand nombre de ces pensées ne peuvent soutenir un examen réfléchi. Les notes de Voltaire, toujours dictées par un esprit détracteur, sont quelquefois sans réplique; mais, aux yeux de la généralité des lecteurs, ce grand antagoniste lui-même se trouve complétement éclipsé par l'éclat de l'éloquence de Pascal.

Il est probable que Pascal n'avait pas lu beaucoup, et c'est ce qui a laissé un champ plus libre à son génie. Après la *Bible* et les écrits de saint Augustin, les *Essais* de Montaigne sont le livre qui paraît avoir eu le plus d'attraits pour lui. Et pourtant il n'était pas possible de concevoir deux hommes plus différents par leur caractère personnel et par la tournure de leur esprit. Mais Pascal, tout révolté qu'il était de l'insouciance religieuse et morale de Montaigne, trouvait, dans ce mépris de l'opinion des hommes, dans cette humiliation perpétuelle de la raison humaine, qui remplissent le livre hardi et original de son prédécesseur, beaucoup de choses qui rentraient dans ses propres idées. C'est le

livre qu'il cite le plus souvent : on peut même dire qu'à l'exception d'Épictète, et d'une ou deux fois Descartes, il n'en cite presque pas d'autres. Pascal était un géomètre d'un esprit trop juste et un ami trop sincère de la vérité pour soutenir les sophismes du simple pyrrhonisme ; mais, comme beaucoup de théologiens, en exaltant la foi, il ne fait pas toujours la part de la raison, et il fournit ainsi des armes dont un sceptique pourrait faire usage contre lui. On a prétendu qu'il niait la validité des preuves de la religion naturelle. Cette allégation n'est pas tout-à-fait exacte ; et l'erreur vient, en grande partie, de ce qu'on a pris pour ses propres opinions les objections qu'il met dans la bouche des infidèles. Mais on conviendra, je crois, que ses arguments en faveur de l'existence d'un Dieu sont trop souvent *à tutiori*, c'est-à-dire tirés du parti le plus sûr à prendre.

Les *Pensées* de Pascal sur les miracles fournissent d'abondantes preuves de la finesse et de l'originalité de son esprit ; originalité d'autant plus frappante que l'on doit se rappeler que ce sujet n'avait pas été discuté comme il l'a été depuis, mais que l'on y avait toujours entremêlé certaines positions sophistiques et douteuses. Plusieurs de ces Pensées ont un rapport secret à la fameuse guérison de mademoiselle Périer, sa nièce, par la sainte épine. Mais l'auteur s'embarrasse dans la question difficile de savoir si les miracles offrent des preuves certaines de la vérité d'une doctrine ; et sur ce point ses raisonnements ne sont pas très conséquents, ni ses distinctions satisfaisantes. Je ne saurais dire si les autres observations de Pascal sur les preuves rationnelles du christianisme sont aussi originales qu'elles sont souvent ingénieuses et puissantes.

Mais le grand principe de la théologie de Pascal, celui dont il déduit la vérité nécessaire de la révélation, c'est la nature déchue de l'homme ; et il insiste moins sur les preuves fournies par l'Écriture et qu'il prend pour constantes, que sur le témoignage qu'il prétend tirer de l'humanité elle-même. Rien, cependant, ne ressemble moins au calvinisme vulgaire de la chaire que les belles visions de Pascal. Ce n'est point l'être sordide et misérable, le Caliban dégradé de cette école, mais l'archange déchu, qu'il se plaît à peindre. « L'homme est si grand que sa grandeur paroît même en ce qu'il se connaît misérable. Un arbre ne se connoît pas misérable. Il est vrai que c'est être misérable, que de se connoître misérable ; mais aussi c'est être grand, que de connoître qu'on est misérable. Ainsi toutes ses misères prou-

« vent sa grandeur. Ce sont misères d'un grand seigneur, misères « d'un roi dépossédé ». « L'homme n'est qu'un roseau le plus « foible de la nature; mais c'est un roseau pensant. Il ne faut « pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser. Une vapeur, une « goutte d'eau suffit pour le tuer. Mais quand l'univers l'écrase- « roit, l'homme seroit encore plus noble que ce qui le tue, parce « qu'il sait qu'il meurt; et l'avantage que l'univers a sur lui, « l'univers n'en sait rien ». Cela est très évidemment sophistique et déclamatoire; mais ce sont les sophismes d'une belle imagination. Il serait facile cependant de trouver de meilleurs passages. L'idée dominante revient presqu'à chaque page. Le génie mélancolique de Pascal se joue sur la grandeur déchue de l'homme en traits sauvages et rapides, comme l'éclair autour du tronc dépouillé d'un chêne. Il voit sous ces conditions toutes les qualités caractéristiques de sa nature. Elles donnent la solution de tous les problèmes, elles éclaircissent toutes les inconséquences qui nous embarrassent. « Les hommes, dit-il dans un passage re- « marquable, ont un instinct secret, qui les porte à chercher le « divertissement et l'occupation au dehors, qui vient du ressen- « timent de leur misère continuelle. Et ils ont un autre instinct « secret, qui reste de la grandeur de leur première nature, qui « leur fait connoître que le bonheur n'est en effet que dans le « repos. Et de ces deux instincts contraires, il se forme en eux un « projet confus, qui se cache à leur vue dans le fond de leur « âme, qui les porte à tendre au repos par l'agitation, et à se « figurer toujours que la satisfaction qu'ils n'ont point leur arri- « vera, si, en surmontant quelques difficultés qu'ils envisagent, « ils peuvent s'ouvrir par là la porte au repos [1] ».

Il est difficile de supposer qu'on puisse, en lisant ces magnifiques lamentations de Pascal, concevoir une plus mauvaise opinion de la nature humaine ou de soi-même. Il orne et ennoblit la décadence qu'il exagère. L'aqueduc en ruine, la colonne brisée, la cité dévastée, ne suggèrent que des idées de dignité et de respect. Personne ne rougit d'une misère qui rend témoignage de sa grandeur. Si nous persuadions au laboureur que le sang des princes coule dans ses veines, nous pourrions gâter le contentement qu'il trouve dans le lot qui lui est échu, mais nous n'étoufferions probablement pas en lui les germes de l'orgueil.

Pascal, comme beaucoup d'autres philosophes qui se sont ap-

[1] *Œuvres de Pascal*, t. I, p. 121.

pesantis sur cette prétendue décadence du genre humain, paraît n'avoir jamais dégagé son esprit de cette idée, que ce que nous appelons la nature humaine n'a pas seulement une réalité arbitraire et grammaticale, mais une réalité objective intrinsèque. Les formes ordinaires et commodes du langage, les analogies des choses sensibles, que l'imagination nous fournit facilement, concourent à nous entraîner dans cette erreur. Chaque homme naît bien avec certaines facultés et certaines dispositions qui constituent sa nature; et de la ressemblance de ces mêmes conditions dans tous les hommes résulte une idée générale, ou, si l'on aime mieux, une appellation collective, dite la nature de l'homme; mais peu de personnes soutiendraient aujourd'hui l'existence de cette nature comme une substance susceptible de qualités, et de qualités variables ou sujettes à changement. La corruption de la nature humaine est donc une manière de parler qui peut avoir un sens intelligible, si l'on reconnaît que c'est une locution inexacte et purement analogique, mais qui induira en erreur ceux qui perdent de vue ce principe. La nature de l'homme, telle qu'elle est aujourd'hui, celle qui appartient à chaque homme et à tous les hommes, est l'œuvre immédiate de Dieu, tout aussi bien qu'à l'époque de sa création; et c'est la seule hypothèse qui s'accorde avec le théisme.

Cette idée d'un véritable universel dans la nature humaine nous présente sous un jour exagéré ces anomalies dont les écrivains de l'école de Pascal tirent souvent la conséquence de quelque grand changement dans notre constitution primitive. Je dis exagéré, car on ne saurait nier que nous voyons souvent dans le même individu une sorte d'incohérence, ou du moins quelque chose qui paraît tel à nos faibles yeux : semblables à des fils de diverses couleurs lancés à travers une même chaîne, l'amour du vice et de la vertu, la force et la faiblesse du cœur, se trouvent merveilleusement amalgamés en un tout qui se contredit et se détruit lui-même. Mais lors même que nous ne parviendrions pas à résoudre un seul des éléments de ce problème, il n'y aurait, pour un être raisonnable, autre chose à faire que de reconnaître les bornes de ses propres facultés; et sur la foi de cet humble aveu, que nous ne comprenons pas les profondeurs de ce qui a été mis hors de la portée de notre intelligence, il paraît assez injustifiable d'y substituer quelque chose de beaucoup plus incompréhensible et révoltant pour nos facultés morales et rationnelles. « Qu'y a-t-il, dit Pascal, de plus contraire aux règles de notre

« misérable justice, que de damner éternellement un enfant inca-
« pable de volonté, pour un péché où il paroît avoir eu si peu
« de part, qu'il est commis six mille ans avant qu'il fût en être?
« Certainement, rien ne nous heurte plus rudement que cette
« doctrine. Et cependant, sans ce mystère, le plus incompréhen-
« sible de tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes.
« L'homme est plus inconcevable sans ce mystère, que ce mys-
« tère n'est inconcevable à l'homme ».

Ce serait peut-être nous écarter du sujet de ces volumes que de nous arrêter, même un instant, pour examiner si, encore bien que la création d'un monde si plein de mal doive rester pour toujours le plus inscrutable des mystères, on ne pourrait établir jusqu'à un certain point le rapport du mal moral et physique dans l'espèce humaine avec la place qu'elle occupe dans cette création; et surtout si la loi de continuité, qu'il n'a pas plu à son créateur d'enfreindre en ce qui touche son organisation corporelle, et qui rattache cette organisation, dans l'unité d'un grand type, aux formes inférieures de la vie animale par les conditions communes de la nourriture, de la reproduction, de l'instinct de la conservation, si cette loi n'a pas rendu nécessaires les appétits physiques et les penchants qui aboutissent à l'individu; enfin si l'on ne pourrait pas s'attendre, même d'avance, à ce que les dons supérieurs de la nature intellectuelle de l'homme, sa susceptibilité d'émotions morales et de ces affections désintéressées qu'il possède, sinon exclusivement, au moins à un degré beaucoup plus remarquable qu'aucun être inférieur, et par-dessus tout sa conscience et sa capacité de connaître Dieu; si l'on ne pourrait pas s'attendre, dis-je, à ce que ces dons, par leur conflit avec les passions animales, dussent produire dans un être aussi compliqué, quelques inconséquences partielles, ou du moins quelques anomalies, que lui-même ne saurait expliquer. Chaque anneau, dans la longue chaîne de la création, ne se rattache pas au suivant par une transition facile et régulière. Il y a des lacunes nécessaires, et, en quelque sorte, des sauts d'une créature à une autre, qui, sans faire exception à la loi de continuité, sont des accommodements de cette loi à une nouvelle série de l'être. Si l'homme a été fait à l'image de Dieu, il a été fait aussi à l'image d'un singe. La charpente corporelle de celui qui a pesé les astres et soumis la foudre à son empire, se rapproche de celle d'une bête privée de la parole, qui erre dans les forêts de Sumatra. Ainsi placé aux confins des natures animale et angélique, qu'y a-t-il d'étonnant à

ce qu'il participe de l'une et de l'autre? Mais ce sont là des matières qu'il est difficile de toucher; et nous ne nous y serions point arrêtés, si nous n'avions jugé utile d'affaiblir la force de propositions avancées avec tant d'assurance par un grand nombre d'écrivains, et avec tant d'éloquence par Pascal.

Parmi les ouvrages qui ont eu pour objet immédiat de soutenir la vérité du christianisme, la *Demonstratio Evangelica* d'Huet, évêque d'Avranches, dut à l'érudition connue de son auteur une certaine réputation. Ce livre offre un grand étalage de définitions, d'axiomes et de propositions, destiné sans doute à justifier son titre. Mais les axiomes, qui ont une si grande importance, sont souvent douteux ou équivoques : ainsi quand l'auteur dit, *omnis prophetia est verax, quæ prædixit res eventu deindè completas,* il y a équivoque dans le sens du mot *verax*. Huet appuie aussi ses axiomes par le raisonnement, ce qui fait voir que ce ne sont pas de véritables axiomes. Tout ce livre est rempli d'érudition; mais l'auteur perd souvent de vue les points qu'il veut prouver, et ses citations tombent à côté du but. Cependant, il a fourni aux autres beaucoup de matériaux, et il n'avait peut-être encore été rien écrit d'aussi soigné et d'aussi étendu sur ce même sujet. On peut placer ensuite, sinon au-dessus, un traité d'Abbadie, réfugié français, publié en 1684. Ses compatriotes en font le plus grand éloge; mais il ne fut jamais aussi connu en Angleterre, et il est aujourd'hui à peu près oublié. Les conférences verbales de Limborch avec Orobio, juif d'un grand savoir et d'un grand talent, sur les prophéties relatives au Messie, furent rédigées par écrit et publiées; elles sont encore quelquefois demandées. Aucun livre de cette époque, parmi un grand nombre qui furent écrits, n'eut autant de réputation en Angleterre que la *Courte méthode avec les déistes,* publiée par Leslie en 1694 : c'est dans cet ouvrage qu'a été mis en avant un argument, que d'autres ont traité ensuite avec une analyse plus critique, sur les marques particulières de crédibilité qui appartiennent aux miracles de l'Écriture. L'authenticité de ce petit traité a été mise en doute sur le continent, par cette seule raison qu'il en a été publié une traduction en 1732, dans une édition posthume des œuvres de Saint-Réal, mort en 1692. Mais les éditions posthumes n'ont jamais été considérées comme ayant assez d'autorité pour établir un titre littéraire contre la possession; et Prosper Marchand nous apprend que cette même édition de Saint-Réal contient plusieurs autres traités qui lui sont attribués à tort. Les preuves internes qui éta-

blissent que la *Courte méthode* a été écrite par un protestant, suffiraient pour trancher la question [1].

Tous les changements dans l'opinion publique dont cette période fut le témoin, fortifièrent les principes de tolérance religieuse, qui avaient pris racine dans la première partie du siècle : ce furent les progrès d'une théologie plus large et plus catholique, l'affaiblissement de la bigoterie chez les laïques, et par suite l'indifférence aux clameurs des gens d'église, non seulement en Angleterre et en Hollande, mais beaucoup aussi en France; nous pourrions ajouter les mesures violentes du dernier gouvernement, la révocation de l'édit de Nantes et les rigueurs qui l'avaient accompagnée. Louis XIV, à une époque où l'on commençait à abandonner la théorie même des persécutions, renouvela les excès qui avaient jadis signalé ces mesures impopulaires, et donna ainsi à l'opinion contraire l'appui de la sympathie morale et de l'indignation des peuples. Les réfugiés protestants, dispersés parmi leurs frères, réveillèrent dans tous les esprits la grande question de la liberté de conscience; non pas avec la stupide et impudente limitation que les protestants eux-mêmes y avaient quelquefois mise, non pas pour restreindre la vérité, mais l'erreur : des bases plus larges furent posées par les grands avocats de la tolérance dans cette période, Bayle, Limborch et Locke, comme autrefois par Taylor et Episcopius [2].

[1] La *Biographie universelle*, art. Leslie, dit : « Cet ouvrage, qui passe « pour ce qu'il a fait de mieux, lui a « été contesté. Le docteur Gleigh [*sic*] « a fait de grands efforts pour prouver « qu'il appartenait à Leslie, quoiqu'il « fût publié parmi les ouvrages de « l'abbé de Saint-Réal, mort en 1692 ». Il est triste de voir, dans un ouvrage aussi recommandable que la *Biographie universelle*, ce petit esprit de chicane contre un écrivain anglais. Il ne fallait pas de « grands efforts » de la part du docteur Gleig ou de tout autre pour prouver que Leslie était l'auteur d'un ouvrage qui portait son nom, qui était adressé à un pair d'Angleterre, et qui avait eu un grand nombre d'éditions, surtout lorsqu'il n'y avait littéralement pas de prétendant du côté opposé; car une édition posthume, faite quarante ans après la mort d'un auteur, sans aucune attestation, ne saurait être considérée comme preuve littéraire, même lorsqu'un livre est publié pour la première fois; à plus forte raison lorsqu'il a un état connu comme étant la production d'un certain auteur. Cela est tellement évident pour quiconque a la plus légère teinture de jugement critique, qu'il est inutile de relever l'improbabilité palpable qui consiste à attribuer à Saint-Réal, ecclésiastique de l'Église romaine, un argument qui roule particulièrement sur la distinction à établir entre les miracles attestés par l'Écriture et ceux qui reposent sur des témoignages inférieurs. J'ai perdu la note de renvoi à Prosper Marchand, ou je ne l'ai jamais prise; mais on trouvera le passage dans son *Dictionnaire historique*, qui renferme un article étendu sur Saint-Réal.

[2] Le clergé hollandais, et un ministre français en Hollande, Jurieu,

En 1686, Bayle, encore sous l'impression d'irritation produite par son bannissement, publia son Commentaire philosophique sur le texte de l'Écriture, *compelle intrare*, texte que certains champions de la persécution étaient dans l'usage de mettre en avant. Il donne, dans la première partie, neuf raisons contre ce sens littéral, parmi lesquelles il n'en est aucune qui se rattache à la philologie. Dans la seconde partie, il répond à diverses objections. Cet ouvrage de Bayle, malgré les syllogismes formels par lesquels il commence chacun de ses chapitres, ne me paraît pas aussi subtil ni aussi logique que l'auteur avait coutume de l'être. Il est vrai que son argument contre les conversions forcées, conséquence de l'absurde interprétation du texte par ses adversaires, est irrésistible; mais il s'en faut de beaucoup qu'il établisse suffisamment le droit même de tolérance. Il n'aurait pas été, ce nous semble, difficile à un sophiste adroit, et personne ne l'était plus que Bayle, de répondre d'une manière spécieuse à quelques uns de ses raisonnements. Il ne touche que légèrement l'argument sceptique de Taylor, qu'il est rare que nous ayons la certitude de connaître nous-mêmes la vérité, et par conséquent de condamner dans les autres ce qui est erreur; et il n'appuie pas non plus sur les avantages politiques qui résultent, ainsi que le prouve l'expérience, d'une tolérance complète. Dans la troisième partie ou Commentaire philosophique, Bayle réfute l'apologie de saint Augustin en faveur de la persécution; et quelques années après, il publia un supplément, dans lequel il répondait à un livre de Jurieu, qui avait paru dans l'intervalle.

Locke publia sa *Lettre sur la Tolérance* en 1689, sans nom d'auteur. Le moment était favorable : une tolérance légale de culte public avait été pour la première fois accordée aux dissidents (*dissenters*) après la révolution; cette tolérance était limitée, il est vrai, à ceux qui se rapprochaient le plus des doctrines de l'Église, mais elle préparait la nation à une application plus étendue de l'esprit qui l'avait dictée. Dans sa *Liberty of Prophesying*, Taylor avait eu principalement pour objet d'établir la justice de la tolérance en matière de religion, par la difficulté de connaître la vérité. Il n'est pas très conséquent en ce qui touche la

qui eut de son temps une grande réputation polémique, mais qui n'est guère connu aujourd'hui que par ses adversaires, Bayle et Le Clerc, résistèrent énergiquement à la théorie de tolérance générale, et aux principes modérés ou libéraux de religion qui s'y rattachaient. Le Clerc passa sa vie dans cette lutte, et c'est le sujet d'un grand nombre d'articles de la *Bibliothèque universelle*.

question politique, et restreint les opinions tolérables dans un cercle trop étroit. Locke aborde plus franchement le droit du magistrat civil, n'oubliant pas le scepticisme latitudinaire de son prédécesseur, mais n'appuyant pas aussi fortement sur ce point. Sa propre théorie de gouvernement venait à son aide. Le clergé en général, et peut-être Taylor lui-même, avaient fait dériver la juridiction du magistrat de la puissance paternelle; et du moment où l'on prétendait que cette puissance s'étendait sur les enfants adultes, il était naturel de donner à ceux qui en héritaient dans les communautés politiques, une large autorité sur la conduite morale et religieuse des sujets. Locke, adoptant la théorie opposée d'un contrat, définit la république une société d'hommes constituée dans le seul but de garantir, conserver et améliorer leurs intérêts civils. Il nie positivement que le soin des âmes appartienne au magistrat civil, attendu qu'il ne lui a jamais été confié. « Tout le pouvoir du gouvernement civil n'a rapport « qu'aux intérêts civils, se borne aux choses de ce monde, et « n'a rien à faire avec le monde à venir ».

L'admission de ce principe paraîtrait devoir décider la controverse, en tant qu'elle repose sur des motifs religieux. Mais Locke a recours à plusieurs autres arguments, tout-à-fait indépendants de celui-là. Il démontre, sans grande peine, que le pouvoir civil ne saurait avec justice, ou conséquemment aux vrais principes de la religion, forcer les hommes à professer ce qu'ils ne croient pas. C'est là toutefois un point que fort peu de personnes seraient aujourd'hui disposées à soutenir. La question véritable portait sur le droit de publier des opinions considérées comme hétérodoxes, et surtout dans le culte social; et c'est là ce que tous les arguments de Locke ne pouvaient faire admettre par ceux qui considéraient le magistrat comme investi d'une autorité patriarcale, universelle et arbitraire, et qui tenaient essentiellement à la nécessité d'une foi orthodoxe, en même temps qu'ils étaient convaincus que cette foi ne pouvait être que la leur. Mais la tendance de l'opinion publique avait commencé à se manifester en opposition à ces deux principes du parti de la haute Église, et, dans le XVIIIe siècle, les principes de la tolérance devinrent trop populaires pour pouvoir être combattus avec quelque chance de se faire écouter. Cette première Lettre de Locke sur la tolérance suscita une controverse qui donna lieu à une seconde et à une troisième lettre : elles sont plus longues que la première, mais on ne voit pas que l'auteur ait beaucoup modifié ses doc-

trines [1]. Il est à remarquer qu'il plaide pour la tolérance universelle de tous les modes de culte qui ne sont pas immoraux en eux-mêmes, et qui n'impliquent pas des doctrines contraires à un bon gouvernement; il range dans cette dernière catégorie certaines doctrines de l'Église romaine.

Goujet avoue qu'au milieu même du XVIIe siècle, la France ne brillait pas encore par l'éloquence de la chaire. De fréquentes citations, empruntées aux scolastiques et aux écrivains du paganisme, peu de saine morale et encore moins de bon raisonnement, forment le fond des sermons de cette époque [2]. La révolution dans ce genre, comme dans tous les autres, quoique peut-être graduelle, fut complétement achevée sous le règne de Louis XIV. Quelques phrases tirées des Pères, et plus souvent encore des Écritures, mais toujours courtes, et paraissant découler du cœur du prédicateur plutôt que cherchées dans sa mémoire, remplacèrent cette intolérable parade de lieux communs théologiques, qui avait été de mode en France comme en Angleterre. Le style dut être la perfection de l'éloquence française, le raisonnement persuasif plutôt que dogmatique, l'ordonnance plus méthodique qu'à présent, mais sans cet excès qu'on trouve dans nos anciens sermonnaires. Tel est le caractère général des sermons français; mais les orateurs qui firent le plus d'honneur à la chaire eurent nécessairement leurs qualités distinctives. Sans nous arrêter à ceux qui sont aujourd'hui moins connus, tels que La Rue, Hubert, Mascaron, nous nous bornerons à citer trois noms célèbres, Bourdaloue, Bossuet et Fléchier.

Le jésuite Bourdaloue, aussi peu jésuite, dans la plus mauvaise acception du mot, qu'il était possible de l'être, est remarquablement simple, sincère, pratique; il convainc plutôt qu'il ne commande, et en convainquant il persuade; car ses discours tendent toujours à quelque devoir, à quelque chose à faire ou à éviter. Ses phrases sont courtes, interrogatives, pleines de raisonnement clair et solide, sans ambition dans l'expression, et sans rien de ce soin que Bossuet et Fléchier ont donné au choix des

[1] Warburton s'est imaginé qu'on ne trouvait la véritable pensée de Locke que dans sa première *Lettre sur la tolérance*, et que dans les deux autres il « combat son adversaire intolérant « par des raisons qui ne sont pas en « harmonie avec ses propres principes; « mais il avait prévu que dans ce temps « de préjugés les arguments basés sur « les idées reçues auraient le plus de « poids, et feraient le plus d'impres- « sion sur la masse du peuple, à la- « quelle il s'adressait ». (*Biogr. Britannica*, art. LOCKE.)

[2] *Bibliothèque française*, t. II, p. 283.

mots et des cadences. Personne n'appellerait Bourdaloue un rhéteur; et quoiqu'il fasse continuellement usage des Pères, il n'a pas pris les défauts de leur style [1].

Bourdaloue est à peu près à Bossuet ce qu'est Patru à Le Maistre, quoique les deux orateurs de la chaire soient bien au-dessus de ceux du barreau. L'un est bref, serré, simple; il raisonne, et, sans être jamais faible, il n'est pas souvent ce qu'on appelle en général éloquent : l'autre est chaud, coloré, un peu diffus et prodigue d'ornements, d'une harmonie riche et nombreuse, s'adressant plus à l'imagination qu'au jugement, et élevant l'auditeur au niveau de sa propre sublimité. Bossuet est quelquefois trop déclamateur, et Bourdaloue approche peut-être de la sécheresse. Il y a, dans les sermons du premier, beaucoup de choses qui sont de la véritable poésie; mais il a moins de raisonnement satisfaisant et persuasif que le dernier. Son ton est aussi, comme dans tous ses écrits, trop hautain et trop dogmatique pour ceux qui, en écoutant, demandent quelque chose de plus que l'autorité de l'orateur.

Cependant les sermons de Bossuet, pris en masse, n'ont pas été placés au premier rang de ses nombreux écrits : peut-être ne leur a-t-on pas rendu toute la justice qu'ils méritent. Mais, d'un autre côté, tout le monde s'accorde à reconnaître que son génie n'a jamais brillé avec plus d'éclat que dans les six discours qui portent le titre d'*Oraisons funèbres*. Ces discours, par le fond, appartiennent beaucoup plus au domaine de l'éloquence qu'à celui de la théologie, et je les aurais réservés pour en parler ailleurs, si je n'eusse craint que cette division ne causât quelque surprise au lecteur. La langue française possède peu de chefs-d'œuvre qui soient plus connus ou à qui plus d'éloges aient été prodigués. Dans ce genre d'éloquence que les anciens appelaient démonstratif, ou plutôt descriptif (ἐπιδεικτικός), le genre du panégyrique ou de la commémoration, ils sont sans doute supérieurs à ces productions

[1] Le public rendait justice à Bourdaloue, comme on fait généralement à une manière solide et impressive. « Je crois, dit Goujet, p. 300, que « tout le monde convient qu'aucun « autre ne lui est supérieur. C'est le « grand maître pour l'éloquence de la « chaire; c'est le prince des prédica- « teurs. Le public n'a jamais été par- « tagé sur son sujet; la ville et la cour « l'ont également estimé et admiré. « C'est qu'il avoit réuni en sa personne « tous les grands caractères de la bonne « éloquence; la simplicité du discours « chrétien avec la majesté et la gran- « deur, le sublime avec l'intelligible et « le populaire, la force avec la dou- « ceur, la véhémence avec l'onction, « la liberté avec la justesse, et la plus « vive ardeur avec la plus pure lu- « mière ».

justement célèbres de Thucydide et de Platon que la Grèce nous a léguées ; et Bossuet n'a été égalé par aucun écrivain plus moderne. Les Oraisons funèbres de la reine d'Angleterre, de la fille de la duchesse d'Orléans et du prince de Condé, éclipsent les autres ; et s'il fallait faire un choix entre elles, peut-être donnerions-nous, après quelque hésitation, la palme à la première. Les matières traitées par l'orateur sont si variées, les pensées si justes, les images si nobles et si poétiques, le tout en harmonie si parfaite, le ton de solennelle contemplation si uniforme, que, si l'on n'y trouve pas de morceaux d'une beauté aussi remarquable que dans les deux autres, on n'en doit pas moins reconnaître que son effet général sur l'esprit est plus irrésistible [1].

Une critique rigoureuse permet, dans ce genre, beaucoup plus d'ornements que dans l'éloquence délibérative et dans celle du barreau, beaucoup plus de ce qui, dans l'esprit ou même dans le style de la poésie, parle à l'imagination et au cœur. L'auteur n'y est pas forcé de faire le sacrifice des beautés qui apparaissent à son esprit, d'éteindre les brillantes couleurs de son imagination ; les périodes se revêtent de cadences plus nombreuses, et rivalisent, comme les vers eux-mêmes, avec l'harmonie voluptueuse de la phrase musicale ; la composition tout entière a plus évidemment pour objet de plaire ; mais elle plaira en vain, ou même elle cessera de plaire, dans une acception forte du mot, si elle n'est rehaussée par la sagesse morale. Bossuet excelle sous ce rapport ; ses pensées n'ont jamais rien de subtil ni d'alambiqué ; elles ont au contraire une ampleur, une généralité d'application, particulièrement nécessaires quand on s'adresse à un auditoire mixte, et que ne saisissent pas toujours ceux qui visent à la profondeur et

[1] Un prédicateur anglais renommé pour son éloquence fut appelé, il n'y a pas un très grand nombre d'années, à rivaliser avec l'oraison funèbre de Bossuet sur la mort subite d'Henriette d'Orléans. Il avait devant lui un sujet infiniment plus profond en intérêt, plus fécond en grandes et touchantes associations ; il avait à peindre, non pas la tristesse factice des courtisans, non pas le cri d'étonnement qui retentit pendant la nuit dans les vastes salles de Versailles, non pas la pénitence apocryphe d'une femme aussi flétrie par le commerce du monde, mais la mâle douleur d'un peuple entier qui voyait s'évanouir ces visions d'espérance qui s'attachent à la jeunesse, vierge encore, de la royauté, et ses sympathies réelles pour la grandeur anéantie, pour l'innocence et la beauté précipitées dans la tombe. Et il n'est pas resté au-dessous de son sujet, si ce n'est lorsqu'on le compare avec Bossuet. Le sermon auquel on comprendra que je fais allusion est regardé par beaucoup de personnes comme le chef-d'œuvre de ce prédicateur ; mais si on le lit en même temps que celui de son prototype, on n'y verra plus qu'un morceau presque faible et inimpressif.

à l'originalité. On peut reconnaître que ces oraisons funèbres ne sont pas exemptes de quelques défauts, souvent inhérents à l'éloquence laudative; il y a quelquefois trop de rhétorique, et le travail s'y fait un peu sentir; l'amplification n'est pas toujours renfermée dans de justes limites; le style a parfois quelque chose de théâtral; mais surtout il y règne un ton d'adulation qui n'est pas tout-à fait agréable pour une postérité accoutumée à voir les choses d'un œil plus calme.

Fléchier occupe le troisième rang parmi les orateurs sacrés du XVIIe siècle, car Massillon n'appartient qu'au siècle suivant. Comme Bossuet, il a acquis plus de célébrité par ses oraisons funèbres que par ses sermons; mais, dans ce genre, il est fâcheux pour lui de se trouver en concurrence inévitable avec un rival trop puissant. Les critiques français vantent Fléchier pour la structure et l'harmonie de ses périodes : cependant, sous ce rapport même, si l'on en croit La Harpe, il ne l'emporte pas essentiellement sur Bossuet; et son mérite ne sera pas aussi sensible pour une oreille anglaise, accoutumée à l'harmonie nombreuse de nos propres écrivains et de ceux de l'école cicéronienne en latin. Fléchier ne manque pas de dignité morale, ni d'une certaine élévation de pensée, sans lesquelles le panégyrique funèbre serait méprisable; mais il n'a pas le ton majestueux de Bossuet; il n'élève pas, comme lui, les héros et les princes de la terre, pour les rabaisser par des images de faiblesse et de néant, ou pour rappeler à tout moment l'auditeur à quelque chose de plus formidable que la puissance humaine, et de plus magnifique que les grandeurs humaines. Cette solennité religieuse, si caractéristique dans Bossuet, se sent à peine dans les phrases moins énergiques de Fléchier. Lors même que celui-ci débute avec un éclat presque comparable à celui de son rival, comme dans l'oraison funèbre de Turenne, il dégénère en un éloge trivial, et flatte avec plus de profusion et moins d'art. Son style est gracieux, mais n'est pas exempt d'affectation et de faux goût. La Harpe l'a comparé assez justement à Isocrate parmi les orateurs de la Grèce, la place de Démosthènes étant nécessairement réservée à Bossuet[1].

[1] Les critiques italiens attribuent une réforme dans l'éloquence de la chaire à Paolo Segneri, à qui Corniani n'hésite point à donner le titre, sanctionné, dit il, par la postérité, de père de l'éloquence italienne. Il faut se rappeler que dans aucun pays la chaire n'avait été aussi dégradée par des déclamations creuses, et même par de stupides bouffonneries. « Le style de « Segneri, observe le même écrivain, « est toujours plein de noblesse et « d'harmonie. Il l'a semé d'expressions « brillantes et élégantes, et s'est ainsi

En Angleterre, le style de la chaire était moins orné, parlait moins à l'imagination et au cœur, que chez ces écrivains célèbres de l'Église gallicane; mais il avait, chez quelques uns de nos principaux théologiens, ses qualités propres. Les sermons de Barrow déploient une force d'esprit, une largeur et une fécondité, qui ont été rarement égalées. On n'en peut pas donner de meilleure preuve que ses huit sermons sur le gouvernement de la langue : abondants, épuisant le sujet sans tautologie ni déclamation superflue, ils sont dans la prédication morale ce que sont les meilleures parties d'Aristote dans la philosophie éthique, avec plus de développement et une plus grande portée d'observation. On dirait de ces sermons, et, à quelques exceptions près, de tous ceux de Barrow, qu'ils ne sont pas ce qu'on appelle aujourd'hui évangéliques : ils indiquent l'ascendant d'un parti arminien, en insistant beaucoup plus qu'il n'est d'usage de le faire dans la chaire sur les motifs moraux, rationnels, et même temporels, et se livrant quelquefois à des réflexions qui, plus tard, auraient été considérées comme déplacées[1]. Ajoutons que ses

« placé au rang des écrivains que le « dictionnaire Della Crusca a reconnus « comme autorités. Ses périodes sont « coulantes, naturelles et intelligibles; « et il n'affecte point ces toscanismes « surannés qui, aux yeux de bien des « gens, passent pour des grâces du « style ». Tiraboschi, tout en louant beaucoup Segneri, convient que l'on trouve encore chez lui quelques traces du faux goût qu'il cherchait à réformer. Le peu que j'ai lu des sermons de Segneri ne m'a paru offrir aucun mérite, à moins que ce ne soit relativement au ton pitoyable de ses prédécesseurs. En voici un échantillon, tiré d'un de ses sermons les plus admirés. *E Cristo non potrà ottenere da voi che gli rimettiate un torto, un affronto, un aggravio, una parolina? Che vorreste da Cristo? Vorreste ch' egli vi si gettasse supplichevole à piedi à chiedervi questa grazia? Io son quasi per dire ch' egli il farebbe; perchè se non dubiti di prostrarsi à piedi di un traditore, qual' era Giuda, di lavarglieli, di asciugarglieli, di baciarglieli, non si vergognerebbe, cred' io, di farsi vedere ginocchioni à piè vostri. Ma vi fa bisogno di tanto per muovervi à compiacerlo? Ah Cavalieri, Cavalieri, io non vorrei questa volta farvi arrossire. Nel resto io so di certo, che se altrettanto fosse a voi domandato da quella donna che chiamate la vostra dama, da quella, di cui forsennati idolatrate il volto, indovinate le voglie, ambite le grazie, non vi farete pregar tanto a concederglielo. E poi vi fate pregar tanto da un Dio per voi crocefisso? O confusione! O vitupero! O vergogna!* Raccolta di Prose Italiane (dans les *Classici Italiani*), t. II, p. 345.

Ce n'est assurément pas là la manière de Bossuet : c'est plutôt celle d'un méthodiste anglais de troisième ordre.

[1] C'est ainsi que, dans son sermon contre la médisance (XVI), Barrow en parle comme d'un vice propre « aux « manans de la campagne, aux gens « dépourvus d'éducation et livrés aux « occupations les plus grossières, qui, « ayant l'esprit abruti, ne connaissent « pas d'autre moyen pour traiter de « leurs misérables intérêts et donner « cours à leurs mauvaises passions; « hommes qui, ne pouvant posséder

citations des anciens philosophes, quoique moins nombreuses que dans Taylor, choquent également nos oreilles. Le style de Barrow a de la richesse et parfois de la vivacité; on peut y blâmer néanmoins une certaine redondance et un excès d'apposition : il ne suffit pas d'éviter ce qui est, rigoureusement parlant, tautologie ; il ne pas faut qu'une seconde phrase (pour poser une règle générale qui n'est pas sans exception) ressemble tellement à la première, que le lecteur ait naturellement entendu qu'elle y était comprise. La langue de Barrow est plus guindée, a une physionomie plus ancienne que celle de son siècle; il a trop de mots étrangers, dérivés du latin, et qui paraissent souvent n'avoir d'autre autorité que la sienne.

Les sermons de South commencent avant la restauration, et viennent presque jusqu'à la fin du siècle. Ils eurent alors beaucoup de célébrité, et ils en ont conservé une partie. Cela n'a rien d'étonnant. South possédait de grandes qualités comme prédicateur populaire, et sa manière était en même temps originale. N'ayant ni la diffusion, ni le savoir, ni la roideur d'argumentation de Barrow, mais un tour de phrase plus naturel, des formes de raisonnement plus piquantes, sans être plus justes ni plus satisfaisantes, avec un style clair et anglais, exempt de tout pédantisme, mais abondant en ces tours nouveaux et familiers qu'affectait l'époque de Charles II, quoiqu'ils soient devenus aujourd'hui grossiers et choquants, ne ménageant ni les personnes ni les temps, et s'il paraît un moment toucher à la bouffonnerie, se relevant bientôt par quelque trait vigoureux : tel était le spirituel docteur South, que les courtisans se plaisaient à entendre. Ses sermons manquent de tout ce qu'on appelle onction, quelquefois même de franchise; ce qu'il faut attribuer, en grande partie, à un ton continuel de sarcasme contre les rebelles et les fanatiques; mais il y règne un esprit mâle, qui, combiné avec leurs qualités caractéristiques, devait attirer la foule aux églises où on pouvait l'entendre. South paraît pencher vers la théologie arminienne, sans en adopter autant que quelques uns de ses contemporains.

Il n'y a pas de sermons dans notre langue qui aient été plus lus, pendant un demi-siècle, que ceux de Tillotson. Ils n'ont

« une réputation honorable, ni ressentir un affront, attachent peu de prix à l'honneur d'autrui, et s'inquiètent peu d'y porter atteinte. Mais un pareil langage est indigne de ces personnes qui sont accoutumées à exercer leurs pensées sur des choses plus nobles, et ne saurait être facilement tiré d'elles, etc. ». Aucun prédicateur n'oserait aujourd'hui s'exprimer ainsi.

guère aujourd'hui que la valeur du papier, et c'est à peine si on les lit. Telle est l'inconstance du goût religieux, ainsi que l'attestent de nombreux exemples. Tillotson passe pour un orateur verbeux et mou. Quant au premier de ces défauts, il ne l'a pas, à beaucoup près, autant que quelques uns de ses illustres prédécesseurs; mais il y a certainement peu de nerf et de vivacité dans son style. Plein de la controverse romaine, il revient sans cesse sur ce « débat du monde »; et il n'est guère moins hostile à tous les dogmes du calvinisme. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la théologie de Tillotson, c'est qu'il établit énergiquement, dans la plupart de ses sermons, les principes de la morale et de la religion naturelle, non seulement comme base de toute révélation, mais comme étant presque coïncidents avec le christianisme en étendue, ce que peu de personnes seraient aujourd'hui disposées à soutenir. Tillotson fait preuve d'un esprit constamment tolérant et catholique; il recommande les bonnes actions plus encore que les opinions orthodoxes; et ce fut un des motifs qui lui valurent l'inimitié de tous les bigots de son temps.

Il est temps d'arriver à la fin de ce chapitre; cependant nos matériaux sont loin d'être épuisés. Dans la théologie expositoire, ou, comme on l'appelle quelquefois, exégétique, les ecclésiastiques anglais avaient déjà pris un rang distingué. Andrès, qui montre peu de partialité pour les écrivains protestants, en fait un éloge marqué [1]. Ceux qui appartiennent à la première moitié du siècle font partie d'une vaste collection, les *Critici Sacri*, publiée en 1660 par le libraire Bee. Cette collection formait neuf volumes in-folio; et en 1669, Matthieu Pool, ecclésiastique non conformiste, publia sa *Synopsis Criticorum* en cinq volumes, qui n'en est en grande partie qu'un abrégé. Bee se plaignit de l'atteinte portée à sa propriété, ou plutôt du tort fait à son intérêt équitable; mais cette querelle n'est pas de notre ressort [2]. L'ouvrage de Pool était évidemment un travail plus original que l'autre. Hammond, Patrick, et autres commentateurs, font honneur à l'Église anglicane dans la dernière partie du siècle.

L'*Exposition du Symbole des Apôtres*, par Pearson, publiée en 1659, est un des ouvrages capitaux de la théologie anglaise. Il ne se renferme pas dans le sens littéral du symbole lui-même,

[1] *I soli Inglesi, che ampio spazio non dovrebbono occupare in questo capo dell' esegetica sacra, se l'instituto della nostr' opera ci permettesse tener dietro a tutti i più degni della nostra stima.* (T. XIX, p. 253.)

[2] CHALMERS.

mais il traite la plupart des articles de la croyance orthodoxe, et offre un résumé précieux des arguments et des autorités de ce côté de la question. La manière serrée de Pearson, et son choix judicieux de preuves, le distinguent de beaucoup de théologiens anglais, surtout des anciens. On pourrait supposer que son attachement fidèle à ce qu'il appelle l'Église ne se concilie pas très bien avec l'indépendance de la pensée; mais, considéré comme avocat, il plaide sa cause avec beaucoup de tact et de talent. Des hommes comme Pearson et Stillingfleet auraient été l'ornement du barreau, ce que nous n'oserions pas tout-à-fait dire de Jérémie Taylor.

Simon, prêtre régulier de la congrégation de l'Oratoire, qui a produit une foule d'hommes distingués, doit une grande partie de sa réputation à son *Histoire Critique du Vieux Testament*. Ce livre, plein de propositions hardies, ou qui paraissaient alors telles aux orthodoxes catholiques et protestants, après avoir été presque étranglé par Bossuet en France, parut à Rotterdam en 1685. Bossuet l'attaqua avec une extrême vivacité, mais avec une infériorité sensible sous le rapport du savoir et de la bonne foi [1]. Le Clerc, de son côté, mordit l'*Histoire Critique* plus sévèrement qu'elle ne paraît le mériter. Beaucoup de prétendus paradoxes de ce fameux ouvrage sont aujourd'hui reçus comme vérités, ou du moins passent sans observation. Il se peut que Simon ait eu trop de penchant pour les nouveautés; mais on reconnaît dans tout son livre l'amour de la vérité, en même temps qu'une grande intelligence. Son *Histoire Critique du Nouveau Testament* parut en 1689, et il donna encore avant la fin du siècle quelques autres ouvrages du même genre.

J'ai déjà eu occasion de parler, dans un chapitre correspondant à celui-ci, des publications sur la sorcellerie et autres superstitions semblables. J'en pourrais citer plusieurs dans la période actuelle : la croyance en ces contes était attaquée par le scepticisme dominant, et leurs champions durent prendre la plume. Il est déplorable de voir, parmi ceux-ci, nos deux philosophes, Henri More et Joseph Glanvil, prostituer leurs talents dans une pareille cause. Le *Sadducismus Triumphatus*, ou *Traité des Apparitions*, par ce dernier, a eu plusieurs éditions, tandis qu'il n'est peut-être pas six personnes vivantes qui aient vu la *Scepsis scientifica*. Un

[1] *Défense de la Tradition des Saints Pères* (*Œuvres de Bossuet*, t. V), et *Instructions sur la Version du N. T. imprimée à Trévoux*. (*Id.*, t. IV, p. 313.) Beausset, *Vie de Bossuet*, t. IV, p. 276.

ministre hollandais, nommé Bekker, souleva une grande clameur contre lui-même, en niant positivement tout pouvoir au diable, et conséquemment à ses prétendus agents, les anciennes sorcières de la Hollande et autres pays. Son *Monde Enchanté,* publié originairement en hollandais, est en quatre volumes, écrits d'une manière systématique, et avec une prolixité fatigante. Il n'y avait pas de motif pour accuser l'auteur d'infidélité; mais on ne saurait, en théologie, quitter le sentier battu sans s'exposer à la calomnie : cependant ses explications de l'Écriture, dans le cas des démoniaques et autres semblables, sont un peu forcées, ainsi qu'il arrive ordinairement à ceux qui ont suivi la même ligne. Le quatrième volume, qui contient plusieurs histoires curieuses de prétendue possession, dont quelques unes rappellent les phénomènes aujourd'hui connus sous le nom de magnétisme, est la seule partie du livre, jadis célèbre, de Bekker qu'on puisse lire avec quelque plaisir. Bekker était cartésien, et sa théorie s'appuyait trop sur l'hypothèse cartésienne de l'impossibilité de l'action de l'esprit sur le corps; car il est facile de nier au moins la conséquence qu'il en tire.

CHAPITRE III.

DE LA PHILOSOPHIE SPÉCULATIVE, DE 1650 A 1700.

Aristotéliciens. — Logiciens. — Cudworth. — Idée de la philosophie de Gassendi. — Cartésianisme. — *Logique* de Port-Royal. — Analyse de la *Recherche de la Vérité*, de Malebranche, et de la Morale de Spinosa. — Glanvil. — *Essai sur l'Entendement*, de Locke.

La métaphysique d'Aristote et des écoles, quoique ébranlée de tous côtés, et surtout par le rapide progrès des théories cartésiennes, n'avait pas encore, au commencement de cette période, et à peine à sa fin, perdu son influence sur les théologiens de l'Église romaine, et même sur les universités protestantes. Brucker compte en Allemagne plusieurs écrivains appartenant à cette classe [1]; et, en 1693, la Sorbonne faisait injonction formelle à tous ceux qui enseignaient la philosophie dans les colléges placés sous sa juridiction, de n'introduire aucune nouveauté, et de ne pas s'écarter de la doctrine d'Aristote [2]. Les jésuites, malheureusement pour leur réputation, se distinguèrent comme les champions de l'ancienne philosophie, et perdirent ainsi l'avantage qu'ils s'étaient acquis en philologie par leur opposition aux préjugés barbares et leur tendance à encourager dans leurs élèves un esprit de progrès. Rapin, l'un des membres les plus distingués de l'ordre, après avoir parlé avec peu de respect du *Novum Organum*, vante les disputes des écoles comme la meilleure méthode à employer pour l'éducation de jeunes gens, qui ont, selon lui, trop peu d'expérience pour trouver du plaisir dans les sciences physiques [3].

[1] T. IV. Voir son long et laborieux chapitre sur les philosophes aristotéliciens des XVIe et XVIIe siècles. Tous les autres auteurs paraissent n'avoir guère fait que copier Brucker.

[2] *Cùm relatum esset ad Societatem* (Sorbonicam) *nonnullos philosophiæ professores, ex iis etiam aliquandò qui ad Societatem ambiant, novas quasdam doctrinas in philosophicis sectari, minùsque Aristoteliceæ doctrinæ studere, quàm hactenùs usurpatum fuerit in academiâ Parisiensi, censuit Societas injungendum esse illis, imò et iis qui docent philosophiam in collegiis suo regimini creditis, ne deinceps novitatibus studeant aut ab Aristoteliceâ doctrinâ deflectant.* 31 décembre 1693. (Argentré, *Collectio Judiciorum*, t. III, p. 150.)

[3] *Réflexions sur la Poétique*, p. 368. Il admet cependant qu'on gagnerait à introduire dans les études

Il est difficile et dangereux, dans un moment où un grand changement s'opère dans l'opinion, de choisir (comme nous avons à le faire actuellement) entre ce qui peut passer, et ce qui doit effacer ce qui l'a précédé. Ceux qui restaient attachés à l'ancienne philosophie, ne virent dans Bacon et Descartes que les idoles d'une mode passagère, et crurent que la sagesse des siècles passés reprendrait son ascendant. Ils se sont trompés, et leur propre réputation a disparu avec leurs systèmes. Thomas White, prêtre catholique anglais, dont le nom latin est Albius, essaya de soutenir la métaphysique d'Aristote et la terminologie scolastique dans plusieurs écrits, et notamment dans une attaque contre l'ouvrage de Glanvil intitulé *Vanity of Dogmatizing*. Je ne connais ce livre, intitulé *Sciri*, que par la réplique de Glanvil dans sa seconde édition, réplique de laquelle il paraîtrait résulter que White était un pur aristotélicien. Il était lié avec Sir Kenelm Digby, qui, lui-même homme de grands talents, ne pouvait cependant dégager son esprit des hypothèses péripatétiques. La puissance des mots est en effet si grande, les illusions de ce qu'on appelle *réalisme*, de cette erreur qui consiste à croire que les termes généraux ont un être extérieur objectif, sont si naturelles, et surtout se rattachent tellement à nos idées de la vérité essentielle, particulièrement en théologie, ainsi qu'à notre langue populaire, qu'on ne saurait blâmer beaucoup ceux des hommes de cette époque qui n'osèrent pas briser leurs fers, même après avoir entendu l'appel à la liberté qui leur était fait par quelques voix modernes. Il y a deux siècles que nous sommes en possession d'une meilleure méthode; et l'on trouve encore bien des gens prêts à retomber dans la vieille ornière, et à bâtir des théories sur des mots.

La logique s'enseignait d'après la méthode d'Aristote, ou plutôt d'après une méthode formée peu à peu sur celle-là, et qui n'en différait que par quelques changements en mal. Burgersdicius paraît avoir été en vogue, dans cette science et dans plusieurs autres; Smiglecius est également cité avec éloge [1]. Tous deux

plus d'expériences et d'observations. « Du reste, il y a apparence que les « lois, qui ne souffrent point d'innovation dans l'usage des choses universellement établies, n'autoriseront « point d'autre méthode que celle qui « est aujourd'hui en usage dans les « universités; afin de ne pas donner « trop de licence à la passion qu'on a « naturellement pour les nouvelles opinions, dont le cours est d'une dangereuse conséquence dans un état bien « réglé; vu particulièrement que la « philosophie est un des organes dont « se sert la religion pour s'expliquer « dans ses décisions ».

[1] « La Logique de Smiglecius, dit « Rapin, est un bel ouvrage ». Ce

vivaient dans la première moitié du siècle. Ils furent supplantés, du moins en Angleterre, par Wallis, qui publia en 1687 son *Institutio Logicæ ad communes usus accommodata*. Il prétend avoir apporté un perfectionnement au système reçu, en classant les propositions singulières parmi les universelles [1]. Ramus en avait fait une troisième classe, et paraît avoir été en cela généralement suivi. Aristote ne s'explique pas clairement à cet égard, mais cependant il ne les met pas au rang des propositions particulières. Il n'est pas douteux, pour quiconque réfléchit, que Wallis a raison; mais ses prétentions à l'originalité ne sont pas également évidentes. L'observation avait été déjà faite par les auteurs de la *Logique* de Port-Royal, ouvrage auquel il n'a pas fait allusion [2]. Wallis revendique encore comme son invention la méthode pour la réduction des syllogismes hypothétiques en syllogismes catégoriques, et il en établit longuement la preuve dans une dissertation séparée. Un traité moins étendu, encore fort en usage à Oxford, le *Compendium Artis Logicæ* d'Aldrich, 1691, est clair et concis, mais ne paraît contenir rien de bien important; et l'auteur parle de l'*Art de Penser* avec un ton d'insolence fait pour exciter l'indignation de tous ceux qui connaissent cet excellent ouvrage. Les critiques d'Aldrich ne sont, la plupart du temps, que de mauvaises chicanes, fondées souvent sur des sens dénaturés; je ne sache pas qu'elles soient justes dans un seul cas [3]. Quant à l'*Art de*

même écrivain fait ensuite observer que les Espagnols du siècle précédent avaient gâté la logique par leurs subtilités. « En se jetant dans des spécu-« lations creuses, qui n'avaient rien « de réel, leurs philosophes trouvèrent « l'art d'avoir de la raison malgré le « bon sens, et de donner de la couleur, « et même je ne sais quoi de spécieux, « à ce qui était le plus déraisonnable ». (P. 382.) Mais ce devait être là le défaut de leur métaphysique, plutôt que de ce qu'on appelle proprement la logique.

[1] *Atque hoc signanter notatum velim, quià novus fortè hic videar, et præter aliorum loquendi formulam hæc dicere. Nam plerique logici propositionem quam vocant singularem, hoc est, de subjecto individuo sive singulari, pro particulari habent, non universali. Sed perperàm hoc faciunt, et præter mentem Aristotelis; (qui, quantùm memini, nunquàm ejusmodi singularem,* τὴν κατὰ μέρος *appellat aut pro tali habet) et præter rei naturam: non enim hic agitur de particularitate subjecti (quod* ἄτομον *vocat Aristotelis, non* κατὰ μέρος*), sed de particularitate prædicationis..... Neque ego interim novator censendus sum qui hæc dixerim, sed illi potiùs novatores qui ab Aristoteliceâ doctrinâ recesserint; eoque multa introduxerint incommoda de quibus suo loco dicetur.* (P. 125.) C'est ce qu'il établit ensuite plus au long dans une thèse ou dissertation séparée. Il paraît que les Ramistes reconnaissaient une troisième classe de propositions, qui n'étaient ni universelles ni particulières, et auxquelles ils donnaient la dénomination de *propria*, équivalente à singulières.

[2] *Art de Penser*, part. II, ch. 3.

[3] Un des chefs d'accusation d'Al-

Penser lui-même, nous aurons à en parler dans le cours de ce chapitre.

Avant de passer à ces écrivains dont la philosophie peut être considérée comme originale, ou du moins comme moderne, nous en citerons quelques uns, en très petit nombre, qui ont essayé de soutenir ou de restaurer celle de l'antiquité. L'*Histoire de la Philosophie* de Stanley, 1655, est un ouvrage presque entièrement biographique, et ne descend pas plus bas que Carnéade. L'auteur a puisé la plus grande partie de ses matériaux dans Diogène Laërce; mais il donne une analyse de la philosophie de Platon d'après Alcinoüs, et il en a fait une du système péripatétique d'après Aristote lui-même. La doctrine des stoïques est également établie avec soin d'après différentes autorités. En somme, Stanley a recueilli beaucoup de choses dans un champ presque encore vierge; mais il n'est qu'un simple historien, et n'aborde jamais la critique de la philosophie. Il ne parle pas du tout d'Épicure, probablement parce que Gassendi avait si bien écrit la vie de ce philosophe.

La *Cour des Gentils* (*Court of the Gentiles*) de Gale, publiée en partie en 1669, et le reste plus tard, est un livre incomparablement plus savant que celui de Stanley. Son but est de prouver que toute philosophie païenne, soit barbare, soit grecque, est dérivée des Écritures, ou au moins des Juifs. La première partie est intitulée *De la Philologie*, et tend à établir ce même principe au moyen des langues; la seconde, *De la Philosophie*; la troisième traite *de la Vanité de la Philosophie*, et la quatrième *de la Philosophie réformée*, « où la philosophie morale et métaphysique, ou « philosophie première, de Platon, est réduite en une forme et « méthode utiles ». Gale a été considéré comme un philosophe platonicien, et il prétend en effet trouver une grande ressemblance entre la philosophie de Platon et la sienne. Mais il est, à tous égards, un calviniste déterminé, et il n'hésite point à dire : « tout « ce que Dieu veut est juste, parce qu'il le veut »; et ailleurs : « Dieu ne veut rien en dehors de lui qui ne soit juste, et qui ne « soit juste par cela même qu'il le veut. Les raisons du bien et du

drich contre l'auteur de l'*Art de Penser*, c'est qu'il présente comme une grande découverte cette proposition, que la somme des angles d'un chiliagone est égale à dix-neuf cent quatre-vingt-seize angles droits; un autre, c'est qu'il donne comme exemple d'un syllogisme régulier un argument qui a évidemment cinq termes : Aldrich a voulu faire croire aux étudiants d'Oxford, pour qui il écrivait, qu'Antoine Arnauld ne connaissait ni le premier livre d'Euclide, ni les premiers éléments de la logique ordinaire.

« mal en dehors de l'essence divine dépendent toutes de la volonté « divine, soit qu'elle décide ou qu'elle donne des lois. [1] ». Il n'est pas probable que Platon eût avoué un pareil disciple.

Un homme beaucoup plus éminent et plus éclairé que Gale, Ralph Cudworth, auteur du *Système Intellectuel de l'Univers*, publié en 1678, mais écrit plusieurs années auparavant, se plaça dans cet ouvrage sur un terrain intermédiaire entre les deux écoles de philosophie, celle qui finissait, et celle qui s'élevait à l'horizon : plus indépendant que la première du joug de l'autorité, plus serré peut-être dans son argumentation, il est, plus que l'autre, prodigue d'érudition, technique dans son langage, et moins familiarisé avec les procédés de l'analyse et de l'induction. En somme, cependant, il appartient à l'école de l'antiquité, et il est probable que son désir était d'être considéré comme tel. Cudworth était un de ces écrivains que Hobbes avait provoqués par les théories d'athéisme et d'immoralité contenues dans son Léviathan; et de tous les antagonistes de ce philosophe, il n'en est peut-être aucun qui soit descendu dans la lice avec un entendement plus vigoureux. Cette intelligence n'était pas tant gênée dans son exercice par une vaste érudition, que cachée quelquefois aux yeux du lecteur par cette même érudition. Cudworth a passé plutôt pour un compilateur de la philosophie ancienne que pour un homme qui méritât d'occuper un rang un peu distingué parmi les philosophes; et son ouvrage n'étant pas terminé, malgré sa longueur, et étant rempli de digressions, on n'en a pas saisi complétement l'objet.

Cet objet était d'établir la liberté des actions humaines contre la doctrine du fatalisme. Il y a, suivant lui, trois sortes de fatalistes. Les premiers sont athées : viennent ensuite ceux qui admettent une divinité, mais une divinité agissant nécessairement et dépourvue de perfections morales; enfin les derniers accordant à Dieu ses attributs moraux, mais soutenant que toutes les actions humaines sont régies par les lois nécessaires qu'il a ordonnées. Le premier livre du *Système Intellectuel*, le seul qui existe, roule entièrement sur les preuves de l'existence d'un Dieu, contre les fatalistes athées, car l'auteur touche rarement à sa nature morale, si jamais il y touche; en sorte que la portion la plus considérable et la plus intéressante de l'ouvrage, en vue de laquelle l'ouvrage même était composé, manque entièrement, à moins

[1] Part. IV, p. 339.

que l'on ne veuille considérer comme des fragments de cette portion quelques écrits de l'auteur, conservés au Muséum britannique.

Le premier chapitre contient un exposé de l'ancienne philosophie corpusculaire, que Cudworth considère comme ayant été non seulement théiste, mais plus en harmonie que toute autre avec les principes du théisme, jusqu'à ce qu'elle eût été corrompue par Leucippe et par Démocrite. Ces deux philosophes introduisirent un fatalisme basé sur leur propre théorie atomique. Dans le second chapitre, Cudworth expose d'une manière complète et loyale tous leurs arguments, ou pour mieux dire tous les arguments qui ont jamais été produits à l'appui de l'athéisme. Dans le troisième, il s'étend sur l'athéisme hylozoïque de Straton, ainsi qu'il l'appelle, système qui suppose le monde animé dans toutes ses parties, mais sans une intelligence unique qui le contrôle, et il s'occupe aussi d'une autre hypothèse qui donne au monde une vie végétale, mais privée de sentiment.

Ceci amène Cudworth à sa fameuse théorie d'une nature plastique, imaginée pour expliquer les opérations des lois physiques sans l'action continuelle de la Divinité. Il s'exprime, sur cette puissance plastique, d'une manière un peu vague et confuse; il lui donne, dans un endroit, une sorte de vie sensitive, ou ce qu'il appelle « une pensée sommeillante », et il la traite toujours comme une entité ou être réel. Ce langage de Cudworth, et, à vrai dire, toute cette hypothèse d'une nature plastique, ne put soutenir le regard scrutateur de Bayle, qui, dans un article de son Dictionnaire, signala ce qu'elle avait d'antiphilosophique et de dangereux. Le Clerc essaya, mais avec peu de succès, de défendre Cudworth contre Bayle [1]. Ce système a eu néanmoins quelques partisans, mais parmi les physiologistes plutôt que parmi les métaphysiciens. Grew l'adopta pour expliquer la végétation; et la nature plastique ne me semble différer de ce que Hunter et Abernethy ont appelé la vie dans les corps organisés, que par la plus grande étendue de son action. En effet, si nous devons croire à l'existence d'un pouvoir vital, et par là nous n'entendons pas un simple mot pour exprimer la suite des phénomènes, mais un pouvoir qui met en mouvement les molécules de la substance animale et végétale, on ne voit pas pourquoi un semblable pouvoir ne déterminerait pas d'autres molécules à affecter des figures géo-

[1] *Bibliothèque choisie*, t. V.

métriques dans la cristallisation. L'erreur ou le paradoxe consiste à assigner une unité réelle d'existence, et un pouvoir réel de *causation*, à ce qui est inintelligent.

Dans le quatrième chapitre du *Système Intellectuel*, qui est d'une grande étendue et forme à lui seul la moitié de l'ouvrage entier, l'auteur se lance dans une mer de philosophie ancienne, pour prouver que l'unité d'un dieu suprême était la croyance générale de l'antiquité. « Dans ce quatrième chapitre, dit-il, nous « avons été forcés par la nature même du sujet de nous jeter sur « le terrain de la philologie et de l'antiquité, comme aussi, dans « les autres parties du livre, il nous arrive souvent de rendre « compte de la doctrine des anciens : quelques philosophes par « trop sévères peuvent bien regarder cette méthode avec dédain, « la ravaler et la déprécier; néanmoins, de même que nous l'avons « jugée souvent nécessaire, de même aussi elle peut offrir à d'au- « tres une agréable variété, et ce mélange continuel de philologie « peut contribuer à leur adoucir et leur alléger ce que la philo- « sophie a de sévère. Quoi qu'il en soit, le principal objet de ce « livre est toujours la philosophie de la religion. En ce qui nous « concerne, nous n'avons pris ni la philologie ni même la philo- « sophie pour maîtresse, mais nous nous en sommes servis selon « l'occasion [1] ».

Tout ce quatrième chapitre peut être considéré comme un grand épisode; et comme il renferme une masse de connaissances utiles sur la philosophie des anciens, il a non seulement été plus lu que le reste du *Système Intellectuel*, mais il a été cause, à plusieurs égards, que l'on s'est fait une fausse idée de l'ouvrage. C'est ainsi que des écrivains très recommandables ont mis Cudworth au rang des philosophes de l'école de Platon, ou même des néo-platoniciens; le tout sans que j'en puisse voir d'autre raison que celle-ci, qu'il s'est longuement étendu sur une prétendue ressemblance entre la trinité platonique et la trinité chrétienne. Que l'on soit d'accord avec lui sur ce point ou non, c'est une question à part et qui n'appartient qu'à l'histoire de l'opinion théologique : quant à la philosophie même de Cudworth, il me paraît être un éclectique, qui ne marche sous la bannière ni de Platon, ni de Plotin, ni d'Aristote, mais qui les connaît tous à fond.

Dans le cinquième et dernier chapitre du premier et unique livre du *Système Intellectuel*, Cudworth, revenant sur les divers

[1] *Préface*, p. 37.

arguments en faveur de l'athéisme qu'il a exposés dans le second chapitre, les réfute fort longuement, et, tout en déployant beaucoup d'érudition, plus peut-être qu'il n'en fallait, il s'appuie principalement sur son propre fonds de raisonnement. Et puisqu'il est vrai qu'un philosophe, même de second ordre, occupe un rang plus élevé dans la hiérarchie littéraire que celui-là, quelque savant qu'il soit, qui ne fait qu'exposer les doctrines d'autrui, c'est peut-être un malheur pour la réputation de Cudworth d'avoir, dans le précédent chapitre, perdu autant de temps à des développements de pure érudition, encore bien que cette érudition soit considérée comme plus utile que ses propres raisonnements. Ces raisonnements cependant ont souvent du mérite, et Cudworth, comme je l'ai déjà fait entrevoir, en cherchant à marcher dans les voies de l'antiquité, conserve en partie la teinte de la philosophie de sa génération. Cependant il ne paraît pas se douter du rang que Bacon, Descartes et Gassendi devaient occuper : non seulement il les nomme quelquefois avec blâme, rarement avec éloge, mais il a le tort inexcusable de donner plusieurs fois à entendre qu'ils avaient servi à dessein la cause de l'athéisme. La disposition des deux premiers à faire peu de cas de l'argument tiré des causes finales pouvait bien être un juste motif de censure, mais ne pouvait justifier une accusation aussi déloyale que fausse. La justice fut égale pour tous; Cudworth lui-même n'échappa pas à la médisance des bigots : Dryden a dit assez légèrement, qu'il avait tellement bien exposé les arguments contre l'existence d'une divinité, que certaines personnes trouvaient qu'il n'y avait pas répondu; et, s'il faut en croire Warburton, la suite du *Système Intellectuel* ne fut point publiée, parce que la première partie avait été jugée trop sévèrement[1]. Il est possible que cette suite n'ait jamais été écrite.

Cudworth est trop crédule, et ne montre pas assez de critique en ce qui touche les écrits de l'antiquité; il défend tout comme authentique, dans les cas mêmes où son propre siècle avait manifesté du scepticisme. Sa terminologie est roide et pédantesque, comme dans tous nos vieux métaphysiciens; elle fourmille d'expressions qui ne se sont point naturalisées dans la langue. Il est plein des anciens, mais il cite rarement les scolastiques. Hobbes est l'adversaire avec lequel il lutte de préférence : le matérialisme de cet écrivain, sa résolution de toutes les idées en sensations, sa

[1] WARBURTON, Préface de *Divine Legation*, t. II.

morale ignoble, donnaient prise aux attaques de cet avocat énergique d'une philosophie plus élevée. Cudworth me paraît avoir, sous plusieurs rapports, un avantage évident; mais nos métaphysiciens trouveront, à beaucoup d'égards, que son raisonnement manque de précision et de logique; et en somme il faut le placer, en fait d'intelligence philosophique, bien au-dessous de Hobbes, de Malebranche et de Locke, mais aussi bien au-dessus de tous ceux qui n'étaient que de simples aristotéliciens, ou des dépeceurs de Scot et de saint Thomas d'Aquin.

Henri More, dont le nom balança dans son temps celui de Cudworth, ne doit pas être placé sur la même ligne. More tomba non seulement dans les idées mystiques des néo-platonistes, mais aussi dans celles des écrivains cabalistiques. C'est d'eux qu'il emprunta en grande partie sa philosophie métaphysique; et quoiqu'il fût en correspondance avec Descartes, et enchanté des nouveaux aperçus qui s'ouvraient devant lui, nous trouvons qu'il fut considéré par la suite comme bien moins attaché au cartésianisme, et qu'il écrivit même contre certaines parties du système [1]. Le principe le plus remarquable de More était l'extension de l'esprit : reconnaissant et soutenant l'immatérialité de l'âme, il ne pouvait concevoir qu'elle n'eût pas d'étendue. Cependant il paraît évident que si l'on donne à la monade isolée, ayant le sentiment d'elle-même, que si on lui donne, dis-je, l'étendue aussi bien que la figure, qui est impliquée dans l'étendue finie, qualités aussi hétérogènes à la pensée que l'impénétrabilité matérielle elle-même, on trouvera qu'il serait inutile de nier au moins la possibilité de cette dernière. On pourrait demander, il est vrai, si ce qu'on appelle matière est en effet un être réel, si ce n'est comme étendue sous des conditions particulières. Mais ce n'est point ici le lieu d'examiner cette conjecture.

On peut dire que Gassendi lui-même, par l'étendue de son érudition, réunit les deux écoles de philosophie spéculative, l'école historique et l'école expérimentale, quoique la tournure de son esprit le portât beaucoup plus vers cette dernière. Il appartiendrait plutôt, dans l'ordre des dates, à la première partie du siècle;

[1] Baillet, *Vie de Descartes*, l. VII. Il faut observer que More ne fut jamais entièrement d'accord avec Descartes. Ainsi, ils différaient sur l'omniprésence de Dieu : Descartes pensait qu'il était « partout à raison de « sa puissance, et qu'à raison de son « essence il n'a absolument aucune « relation au lieu ». More, qu'on peut appeler un chaud partisan de l'étendue, soutenait la présence rigoureusement locale. (*Œuvres de Descartes*, t. X, p. 239.)

mais son *Syntagma Philosophicum* n'ayant été publié qu'en 1658, nous en avons réservé l'examen pour ce volume. Cet ouvrage posthume, en deux volumes in-folio, contenant près de 1600 pages à deux colonnes d'une impression serrée, est divisé en trois parties : la Logique, la Physique et la Morale. La Logique est précédée d'une introduction en deux livres : l'un contient l'histoire de la science depuis Zénon d'Élée, le père de la logique systématique, jusqu'à Bacon et Descartes [1] ; l'autre, encore plus précieux, traite des moyens de juger de la vérité; l'auteur critique succinctement, dans un chapitre de ce livre, les divers systèmes de logique qu'il n'avait fait qu'exposer dans le livre précédent. Après avoir présenté d'une manière très prolixe, selon son habitude, les arguments des sceptiques contre l'évidence des sens, et ceux des dogmatiques, ainsi qu'il les appelle, qui regardent l'entendement comme le seul moyen de juger la vérité, il propose une sorte de moyen terme. Il faut, dit-il, avant de pouvoir inférer la vérité, qu'il existe quelque signe sensible, αισθητον σημειον : toute la connaissance que nous possédons venant des sens, il faut d'abord que l'esprit ait quelque image sensible, qui le conduise à la connaissance de ce qui est caché et ne tombe point sous les sens. Ainsi nous pouvons distinguer en nous-mêmes un double moyen de juger; l'un, qui nous fait apercevoir le signe, ce sont les sens; l'autre, qui nous fait comprendre par le raisonnement la chose cachée, c'est l'intelligence ou la faculté rationnelle [2]. Il en donne comme exemple les pores de la peau, que nous ne voyons pas, mais dont nous inférons l'existence par l'observation de la transpiration.

Dans la première partie du traité même de logique, auquel ces

[1] *Prætereundum porrò non est ob eam, quâ est, celebritatem Organum, sive logica Francisci Baconis Verulamii.* Il fait un grand éloge de Bacon, mais il donne une analyse peu critique du *Novum Organum.* (*De Logicæ Origine*, c. 10.)

Logica Verulamii, dit ailleurs Gassendi, *tota ac per se ad physicam, atque adeò ad veritatem notitiamve rerum germanam habendam contendit. Præcipuè autem in eo est, ut benè imaginemur, quatenùs vult esse imprimis exuenda omnia præjudicia ac novas deindè notiones ideasve ex novis debitèque factis experimentis indueendas. Logica Cartesii rectè quidem Verulamii imitatione ab eo exorditur, quod ad benè imaginandum prava præjudicia exuenda, recta verò induenda vult*, etc. (P. 90.)

[2] P. 81. Si l'on fait attention à ce passage, on verra combien la philosophie de Gassendi a été mal comprise par ceux qui la confondent avec l'école de métaphysique purement *sensuelle.* Personne, comme on le verra bientôt, n'a distingué plus clairement, ni plus au long, l'αισθητον σημειον, le signe associé sensible, des objets inimaginables de pure intellection.

deux livres servent d'introduction, Gassendi établit de nouveau son principe favori, que toute idée qui se forme dans l'esprit vient en définitive des sens. Les sens ne transmettent que des idées singulières, et l'esprit a la faculté de faire des idées générales d'un certain nombre de ces idées singulières lorsqu'elles présentent entre elles une certaine ressemblance[1]. Dans cette partie de sa logique, il se déclare, clairement et sans équivoque, conceptualiste.

Sa Physique est exposée avec une grande profusion de savoir, qui embrasse toutes les parties de la nature. Gassendi est rempli de citations, et sa méthode systématique fait mieux ressortir l'étendue de ses recherches. Dans le troisième livre de la seconde partie de la troisième section de la Physique, il traite de l'immatérialité, et, dans le quatorzième, de l'immortalité de l'âme, et soutient l'affirmative des deux propositions. Ce n'est peut-être pas ce qu'auraient supposé ceux qui ne jugent Gassendi que sur ses objections aux méditations de Descartes. Mais on se fera une idée plus nette de sa théorie métaphysique en lisant le neuvième livre de cette même partie de sa Physique, intitulé *De Intellectu*, de l'entendement humain.

Dans ce livre, après avoir étalé beaucoup d'érudition au sujet des différentes doctrines des philosophes, l'auteur définit l'âme une substance incorporelle, créée par Dieu et infusée dans le corps, où elle réside comme *forma informans, et non simpliciter assistens*[2]. Il distingue ensuite l'intellection de l'imagination ou perception; ce qui est digne de remarque, en ce qu'il avait, dans sa controverse avec Descartes, élevé des doutes sur l'existence d'une distinction quelconque entre ces mêmes facultés. Nous avons en nous une espèce de faculté intellective, qui nous met à même de comprendre, par le moyen du raisonnement, ce que nous ne saurions parvenir, quelque effort que nous fassions, à nous imaginer, c'est-à-dire à nous représenter à l'esprit[3]. On en pourrait donner

[1] P. 93.

[2] P. 440.

[3] *Itaque est in nobis intellectûs species quâ ratiocinando eò provehimur, ut aliquid intelligamus, quod imaginari, vel cujus habere obversantem imaginem, quantùmcunque animi vires contenderimus, non possimus*..... Il cite pour exemple la grandeur du soleil; *possunt consimilia sexcenta afferri*..... *Verùm quidem istud sufficiat, ut constet quidpiam nos intelligere quod imaginari non liceat, et intellectum ità esse distinctum à phantasiâ, ut cùm phantasia habeat materiales species, sub quibus res imaginatur, non habeat tamen intellectus, sub quibus res intelligat : neque enim ullam, v. g., habet illius magnitudinis quam in sole intelligit; sed tantùm vi propriâ, seu ratiocinando, eam esse in*

d'innombrables exemples; nous n'en citerons qu'un seul, la grandeur du soleil : l'imagination ne présente à l'esprit aucune idée de la grandeur du soleil; ce n'est que par un procédé particulier de raisonnement qu'il peut la comprendre. D'où nous inférons que l'âme intellectuelle est immatérielle, parce qu'elle comprend ce qu'aucune image matérielle ne lui présente, de même que nous inférons que la faculté imaginative est matérielle, parce qu'elle se sert des images que les sens lui fournissent. Il est vrai que l'intelligence se sert de ces images sensibles comme de degrés pour arriver à son raisonnement sur les choses qui sont hors du domaine de l'imagination; mais la preuve de son immatérialité ressort de ce fait même, qu'elle va au delà de toutes les images matérielles, et parvient à la vraie connaissance des choses dont elle n'a pas d'image.

Buhle observe que Gassendi, en parlant du pouvoir qu'a l'esprit de comprendre ce qu'il ne peut concevoir, oublie son principe, qu'il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait été dans les sens. Mais, à moins d'imputer à ce philosophe des contradictions réitérées, il faut croire qu'il a entendu cet axiôme dans un sens moins étendu que n'ont voulu lui donner quelques uns de ceux qui l'ont employé depuis. Par ce qui est *dans l'entendement*, il n'a pu entendre que des images définies provenant des sens, et dont la présence est nécessaire avant que l'esprit puisse exercer aucune de ses facultés, ou s'élever par le raisonnement aux choses qui ne sont point du domaine de l'imagination. L'erreur de l'école sensualiste, anglaise et française, était de conclure que nous ne pouvons avoir aucune connaissance de ce qui n'est pas *dans l'entendement;* conclusion vraie dans le sens populaire des mots, mais fausse dans leur acception métaphysique.

Il y a en outre, continue Gassendi, une classe d'actions réfléchies, par lesquelles l'esprit se comprend lui-même ainsi que ses fonctions, et a le sentiment de cette intelligence. Et cette faculté est supérieure à toutes celles que possède une substance matérielle; car aucun corps ne peut agir par réflexion sur lui-même, mais doit se mouvoir

sole magnitudinem comprehendit, ac pari modo cœtera. Nempè ex hoc efficitur, ut rem sine specie materiali intelligens, esse immaterialis debeat; sicuti phantasia ex eo materialis arguitur, quod materiali specie utatur. Ac utitur quidem etiam intellectus speciebus phantasiâ perceptis, tanquàm gradibus, ut ratiocinando assequatur ea, quæ deinceps sine speciebus phantasmatisve intelligit: sed hoc ipsum est quod illius immaterialitatem arguit, quod utrâ omnem speciem materialem se provehat, quidpiamque cujus nullam habeat phantasma reverà agnoscat.

d'un lieu à un autre [1]. Notre observation des actes de notre imagination est donc un pouvoir supérieur à l'imagination elle-même; car celle-ci ne s'exerce que sur l'image, et non pas sur la perception de l'image, puisqu'il n'y a pas d'image de l'acte de perception.

L'intelligence aussi forme non seulement des idées universelles, mais comprend la nature de l'universalité. Et il semble que cette faculté soit particulière à l'espèce humaine; car les bêtes ne montrent autre chose qu'un pouvoir d'association par ressemblance. On peut dire, à la vérité, que, dans l'idée que nous nous faisons d'un universel, il se mêle toujours quelque chose de singulier, de relatif à une certaine grandeur, à une certaine forme, à une certaine couleur; mais Gassendi pense que nous pouvons dépouiller successivement l'image de toutes ces adjonctions particulières [2]. Il paraît donc, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, avoir adopté la théorie conceptualiste dans le sens le plus strict, admettant la réalité des idées universelles, même comme images présentes à l'esprit.

L'intellection étant l'opération propre de l'âme, il est inutile de rechercher si elle accomplit cette opération par sa propre nature, ou à l'aide d'une faculté particulière appelée entendement, et nous ne devons pas nous embarrasser de la distinction aristotélique entre l'intelligence active et l'intelligence passive [3]. Nous avons seulement à distinguer cette intellection de la simple conception résultant de l'imagination, qui est nécessairement associée avec elle. Nous ne pouvons concevoir Dieu dans cette vie, si ce n'est sous quelque image formée de cette manière; et il en est de même de toutes les autres choses incorporelles. Nous ne concevons pas non plus les quantités infinies; mais nous nous faisons une sorte d'image confuse d'une étendue indéfinie. C'est là sans doute un exposé exact de la matière; et si Stewart eût fait attention à ces passages et à plusieurs autres, il n'aurait pu se méprendre comme il l'a fait sur la philosophie de Gassendi.

[1] *Alterum est genus reflexarum actionum, quibus intellectus seipsum, suasque functiones intelligit, ac specialim se intelligere animadvertit. Videlicet hoc munus est omni facultate corporeâ superius; quoniam quicquid corporeum est, ità certo loco, sive permanenter, sive succedenter alligatum est, ut non versùs se, sed solùm versùs aliud diversum à se procedere possit.*

[2] *Et ne insies in nobis quoque, dùm universale concipimus, admisceri semper aliquid singularitatis, ut certæ magnitudinis, certæ figuræ, certi coloris*, etc., *experimur tamen, nisi* [sic] *simul, saltem successivè spoliari à nobis naturam quâlibet speciali magnitudine, quâlibet speciali figurâ, quolibet speciali colore; atque ità de cæteris.*

[3] P. 446.

L'esprit, tant qu'il habite dans le corps, ne paraît pas avoir d'apparences intelligibles, si ce n'est des visions provenant des sens. Ces visions, Gassendi les considère comme des impressions produites sur le cerveau, agitées en divers sens par les esprits animaux, jusqu'à ce qu'elles atteignent la *phantasia*, ou faculté imaginative, à qui elles font imaginer des choses sensibles. L'âme, dans la théorie de Gassendi, se compose d'une partie incorporelle, ou intelligence, et d'une partie corporelle, la *phantasia*, ou âme sensitive, qu'il croit être répandue par tout le corps. L'âme intellectuelle saisit instantanément, par son union avec l'âme sensitive, les images que cette dernière a conçues; et ce n'est pas par l'impression de ces apparences sensibles et matérielles, mais par l'intuition de leurs images dans l'âme sensitive[1]. Ainsi, si je comprends bien le sens de l'auteur, il faut distinguer, d'abord, les apparences produites dans le cerveau par sensation immédiate ou réminiscence; en second lieu, leurs images conçues par la *phantasia*; troisièmement, l'acte de perception dans l'esprit même, par lequel celui-ci sait que la *phantasia* a conçu l'image de ces apparences, et que ces apparences elles-mêmes ont, ou ont eu, leurs archétypes extérieurs. Cette distinction entre l'*animus*, ou âme raisonnable, et l'*anima*, ou âme sensitive, a été empruntée par Gassendi à Épicure, comme aussi une grande partie de sa philosophie.

L'imagination et l'intelligence procèdent ensemble, de sorte qu'on pourrait les prendre, au premier abord, pour une même faculté. Cependant, non seulement elles diffèrent dans leur opération, même par rapport aux objets qui tombent sous les sens et sont représentés à l'esprit, mais encore l'intelligence a certaines opérations qui lui sont propres. Telle est l'appréhension des choses qui ne peuvent être aperçues par les sens, comme la Divinité, que nous ne pouvons imaginer que sous une forme corporelle, et que cependant nous comprenons être autrement[2].

[1] *Eodem momento intellectus ob intimam sui præsentiam cohærentiamque cum phantasiâ rem eandem contuetur.* (P. 450.)

[2] *Hoc est autem præter phantasiæ cancellos, intellectûsque ipsius proprium, potestque adeò talis apprehensio non jàm imaginatio, sed intelligentia vel intellectio dici. Non quòd intellectus non accipiat ansam ab ipsâ phantasiâ ratiocinandi esse aliquid ultrà id, quod specie imagineve repræsentatur, neque non simul comitantem talem speciem vel imaginationem habeat; sed quod apprehendat, intelligatve aliquid, ad quod apprehendendum sive percipiendum assurgere phantasia non possit, ut quæ omninò terminetur ad corporum speciem, seu imaginem, ex quâ illius operatio imaginatio appellatur.* (Ibid.)

Gassendi répète ici une grande partie de ce qu'il avait déjà dit sur le domaine particulier de l'entendement, faculté qui nous permet de raisonner sur des choses qui ne peuvent se traduire en images; et il tire plusieurs exemples de la géométrie de l'infini, comme celui des asymptotes, où, dit-il, on arrive toujours par le raisonnement à quelque chose que nous comprenons être vrai, et que notre imagination ne peut cependant atteindre [1].

J'ai cru devoir donner quelques extraits de Gassendi à l'appui de ce qui a été dit, ses écrits étant peu lus en Angleterre, et sa philosophie n'ayant pas toujours été représentée de la même manière. M. de Gérando, en deux occasions différentes, a réclamé en faveur de Gassendi la priorité de la découverte de cette théorie de la génération des idées, qui a été ordinairement attribuée à Locke [2]. Mais Stewart proteste contre cette prétendue ressemblance dans les doctrines des philosophes français et anglais. « La « remarque, dit-il, est certainement juste, si on la restreint à la « doctrine de Locke, telle qu'elle est interprétée par la plupart « des philosophes du continent; mais elle est loin d'être vraie, « si on l'applique à cette même doctrine, expliquée et modifiée « comme elle l'est aujourd'hui par ses disciples les plus intelli- « gents en Angleterre. Le but principal de l'argumentation de « Gassendi contre Descartes est de matérialiser cette classe d'idées « que les lockistes, aussi bien que les cartésiens, considèrent « comme les objets exclusifs du pouvoir de *réflexion*, et de faire « voir qu'en dernière analyse toutes ces idées se résolvent en « images ou conceptions empruntées aux choses extérieures. Ce « n'est donc pas ce qu'il y a de solide et de précieux dans cette partie « du système de Locke, mais bien les erreurs entées dessus par « les commentaires de quelques uns de ses sectateurs, qu'on peut « dire avec raison avoir été empruntées à Gassendi. Et sous ce

[1] *In quibus semper aliquid argumentando colligitur, quod et verum esse intelligimus, et imaginando non assequimur tamen.*

[2] *Histoire comparée des Systèmes* (1804), t. I, p. 301, et *Biogr. universelle*, art. GASSENDI. Cependant, ni dans l'un ni dans l'autre de ces ouvrages, M. de Gérando ne signale d'une manière expresse la ressemblance particulière des systèmes de Locke et de Gassendi dans l'explication qu'ils donnent des idées de réflexion. Il renvoie néanmoins à un essai plus spécial de sa composition, sur la philosophie de Gassendi; mais je n'ai pas vu cet ouvrage. Quant aux obligations positives que Locke aurait à son prédécesseur, je serais assez porté à douter que lui, qui n'était pas grand amateur des gros livres, eût lu un ouvrage aussi massif que le *Syntagma Philosophicum*; il est vrai que l'abrégé de Bernier aurait suffi.

« rapport même Gassendi n'a pas le mérite de l'originalité ; car « c'est à peine si l'on rencontre dans ses ouvrages une seule re- « marque à ce sujet, qui ne soit copiée de ce qui nous a été « transmis de la métaphysique d'Épicure [1] ».

Ceux qui examineront les extraits que j'ai cités de Gassendi trouveront probablement que dans ses derniers écrits il ne s'écarta pas autant de Locke, et ne fraya pas autant le chemin à l'école des métaphysiciens français du XVIIIe siècle, que Stewart l'a supposé. La ressemblance en plusieurs points avec l'*Essai sur l'Entendement humain*, surtout dans l'importante distinction entre ce que Locke a appelé idées de réflexion et les idées de sens, est trop évidente pour pouvoir être niée. Je ne saurais, en même temps, expliquer d'une manière satisfaisante la contradiction qui paraît exister entre le langage de Gassendi dans le *Syntagma Philosophicum*, et celui de ses objections aux *Méditations* de Descartes. Il s'était écoulé peu de temps entre ces deux ouvrages ; car la correspondance avec Descartes porte la date de 1641, et l'on voit par celle avec Louis, comte d'Angoulême, l'année suivante, que Gassendi s'occupait déjà de la première partie du *Syntagma Philosophicum* [2]. Mit-il en avant quelques unes de ses objections à la métaphysique de Descartes par le désir de briller plutôt que dans l'intérêt de la vérité, ou, comme il serait plus loyal et peut-être plus raisonnable de le supposer, se décida-t-il, par déférence pour son illustre antagoniste, à revoir et à rectifier ses propres opinions ? C'est une question que j'abandonne à ceux qui ont examiné les faits [3].

Il est évident que Stewart connaissait peu, s'il connaissait du tout, le *Syntagma Philosophicum*. Mais il avait vu un *Abrégé de la Philosophie de Gassendi*, par Bernier, publié à Lyon en 1678 ; et y trouvant la doctrine de Locke sur les idées de réflexion, il en

[1] *Dissertation préliminaire à l'Encyclopédia.*

[2] *Gassendi opera*, t. VI, p. 130. Ces lettres sont intéressantes pour ceux qui veulent étudier la philosophie de Gassendi.

[3] Baillet, dans sa Vie de Descartes, voudrait faire croire que Gassendi fut trop influencé par des motifs personnels lorsqu'il écrivit contre Descartes, qui avait parlé des phénomènes de la parhélie sans faire allusion à une dissertation de Gassendi sur ce sujet. Ce dernier avoue, à ce qu'il paraît, dans une lettre à Rivet, qu'il n'aurait pas épluché de si près la métaphysique de Descartes, s'il eût été traité par lui avec les égards qu'il en attendait. (*Vie de Descartes*, liv. VI.) La réplique de Descartes, *o caro* ! (Voir l. III du présent ouvrage, p. 179), offensa Gassendi, et occasionna entre eux un refroidissement qui, si l'on en croit Baillet, fut aggravé par Sorbière, lequel joua dans cette affaire un rôle perfide, en exaspérant l'esprit de Gassendi.

conclut que cet abrégé ne reproduisait pas fidèlement son original. Mais cette conjecture était peu plausible : Bernier, ami intime de Gassendi, était un homme d'un grand mérite, et son abrégé est si peu concis qu'il forme huit petits volumes. Je n'ai pas, à la vérité, collationné les deux ouvrages ; mais les ayant lus à peu d'intervalle l'un de l'autre, je puis dire que Bernier a donné un exposé exact de la philosophie de Gassendi, telle qu'elle est développée dans le *Syntagma Philosophicum*, le seul ouvrage dont il s'occupe; et il n'a rien ajouté ici de son chef. Mais il publia, en 1682, un autre petit livre, intitulé *Doutes de M. Bernier sur quelques uns des principaux chapitres de son Abrégé de la Philosophie de Gassendi.* Un de ces doutes a rapport à l'existence de l'espace ; et ailleurs il nie la réalité de l'éternité ou de la durée abstraite. Bernier observe, comme avait fait Descartes, qu'il est vain et même dangereux d'essayer de définir des choses évidentes, telles que le mouvement, parce qu'il arrive souvent qu'on prend la définition du mot pour celle de la chose ; et que les philosophes paraissent regarder le mouvement comme un être réel, lorsqu'ils parlent d'une bille de billard qui le transmet ou le perd [1].

La philosophie de Descartes, que ses adversaires ne croyaient pas devoir survivre à son fondateur, se répandit de plus en plus après sa mort, et son succès n'avait jamais dépendu d'aucune popularité attachée à la personne de Descartes, puisque sa popularité ne s'étendait réellement pas au delà du cercle d'un petit nombre d'amis. Les églises et les écoles de Hollande se remplirent de cartésiens. La vieille philosophie scolastique devint ridicule ; on se moqua de ses distinctions et de ses maximes ; et il est probable que Descartes porta au système d'Aristote un coup plus fatal que Bacon lui-même. Les théories cartésiennes étaient mal vues des théologiens rigides ; mais deux partis considérables en Hollande, les arminiens et les coccéiens, embrassèrent généralement la nouvelle philosophie. Une foule de spéculations théologiques s'y rattachèrent aussitôt, et elle exerça son action sur l'esprit de liberté et d'examen qui commençait à saper les remparts de l'orthodoxie établie. Les cartésiens furent dénoncés dans les synodes ecclésiastiques, et à peu près exclus de toutes fonctions dans l'Église. Ils furent condamnés par plusieurs universités, et notamment par celle de Leyde en 1678, pour ce prin-

[1] Gassendi lui-même a défini la durée « une étendue coulante incorporelle » ; ce qui est un bon exemple du succès qu'on peut attendre de ces définitions d'idées simples.

cipe, que la vérité de l'Écriture devait être prouvée par la raison[1]. Et ils ne furent pas exposés à moins de persécutions en France[2].

On peut dire que la philosophie cartésienne portait en elle-même les principes de sa décadence; c'était une autre Scylla, entourée de chiens aboyants : elle apprit aux hommes à penser par eux-mêmes, et à penser souvent mieux que n'avait fait Descartes. Une nouvelle philosophie éclectique, ou plutôt le véritable esprit de libre examen, mit fin au cartésianisme comme secte, tout en laissant beaucoup de choses qu'il avait introduites. On doit des remercîments à ces cartésiens du XVIIe siècle pour avoir énergiquement soutenu les droits de la raison contre l'autorité prescriptive : la dernière partie de ce siècle fut signalée par le renversement d'un despotisme qui n'avait cédé le terrain que pied à pied, et dont la défaite définitive fut, sur le continent, le résultat manifeste de sa lutte contre cette nouvelle philosophie[3].

[1] Leyde avait condamné dès 1651 tout le système de Descartes, sur ce motif, que c'était une innovation à la philosophie d'Aristote depuis si longtemps établie; et ordonné *ut in Academiâ intrà Aristotelicæ philosophiæ limites, quæ hic hactenùs recepta fuit, nos contineamus, utque in posterum nec philosophiæ, neque nominis Cartesiani in disputationibus, lectionibus aut publicis aliis exercitiis, nec pro nec contrà mentio fiat.* Utrecht avait été plus loin en 1644, et son décret est rédigé en termes qu'aurait pu employer un mauvais plaisant pour jeter du ridicule sur le préjugé universitaire. *Rejicere novam istam philosophiam, primò quia veteri philosophiæ, quam academiæ toto orbi terrarum hactenùs optimo consilio docuêre, adversatur, ejusque fundamenta subvertit; deindè quia juventutem à veteri et sacrâ philosophiâ avertit, impeditque quominùs* AD CULMEN ERUDITIONIS PROVEHATUR; *eo quod istius præsumptæ philosophiæ adminiculo et* TECHNOLOGEMATA IN AUCTORUM LIBRIS PROFESSORUMQUE LECTIONIBUS ET DISPUTATIONIBUS USITATA, PERCIPERE NEQUIT; *postremò quòd ex eâdem variæ falsæ et absurdæ opiniones partim consignantur, partim ab improvidâ juventute deduci possint pugnantes cum cæteris disciplinis et facultatibus, atque imprimis cum orthodoxâ theologiâ; censêre igitur et statuêre omnes philosophiam in hâc academiâ docentes imposterùm à tali instituto et incepto abstinere debere, contentos* MODICA LIBERTATE DISSENTIENDI *in singularibus nonnullis opinionibus ad aliarum celebrium academiarum exemplum hic usitatâ, ità ut veteris et receptæ philosophiæ fundamenta non labefactent.* (*Tepel. Hist. Philos. Cartesianæ*, p. 75.)

[2] M. Cousin a fait connaître, dans le *Journal des Savants* (mars 1838), la manière dont les cartésiens furent tourmentés à l'instigation des jésuites.

[3] Pour le sort de la philosophie cartésienne du vivant de son fondateur, voir la Vie de Descartes par Baillet, 2 vol. in 4°, dont il donna plus tard un abrégé in-12. Quant à l'histoire de cette même philosophie après la mort de Descartes, Brucker est le meilleur guide à suivre. Buhle, selon sa coutume, n'est que le copiste de son prédécesseur. Il a cependant parlé plus

La France, les Pays-Bas et l'Allemagne produisirent un grand nombre d'écrivains cartésiens recommandables. La Forge de Saumur développa le premier la théorie des causes occasionnelles pour expliquer l'union de l'âme et du corps, et fut suivi par Geulinx, Régis, Wittich et Malebranche[1]. Mais cette innovation et d'autres déplurent aux cartésiens plus rigides, qui ne les trouvaient pas dans le maître. Clauberg en Allemagne, Clerselier en France, Le Grand dans les Pays-Bas, doivent être cités parmi les chefs de l'école. Mais aucun d'eux n'a laissé un exposé et une défense aussi étendus du cartésianisme que Pierre Sylvain Régis. Son *Système de Philosophie*, en trois volumes in-quarto, parut à Paris en 1690. Il est divisé en quatre parties, qui traitent de la Logique, de la Métaphysique, de la Physique et de la Morale. Dans les trois dernières, Régis ne revendique rien comme lui appartenant, que quelques explications ; « tout ce « que j'ay dit devant estre attribué à M. Descartes, dont j'ay « suivi la méthode et les principes, dans les explications mêmes « qui sont différentes des siennes ». Et dans sa Logique, il déclare n'avoir pas été beaucoup au delà de l'auteur de l'*Art de Penser*[2]. Malgré cette modestie rare, Régis n'est point un écrivain indigne d'être consulté par ceux qui se livrent à l'étude de la philosophie, et ses exposés sont quelquefois plus clairs et plus complets que ceux de Descartes lui-même. On pourrait même dire que son livre contient beaucoup de choses que l'on chercherait en vain dans les écrits du maître, quoique je ne sois pas à même de prouver qu'on ne puisse pas en trouver de trace dans ceux des cartésiens intermédiaires. Les limites de cet ouvrage ne me permettent pas de parler plus longuement de Régis ; mais j'en citerai quelques passages en note[3].

au long de Régis. Une Histoire contemporaine de la Philosophie Cartésienne par Tepel contient un précis assez nettement écrit des controverses qu'elle suscita pendant la vie de Descartes, et quelques années après.

[1] Tennemann (*Manuel de la Philosophie*, t. II, p. 99) attribue cette théorie à Geulinx. Voir aussi Brucker, t. V, p. 704.

[2] Il est à remarquer que Régis ne parle pas des figures ni des modes de syllogisme : « Nous ne dirons rien des « figures ni des syllogismes en général; « car bien que tout cela puisse servir « de quelque chose pour la spéculation « de la logique, il n'est au moins « d'aucun usage pour la pratique, la- « quelle est l'unique but que nous « nous sommes proposés dans ce traité ». (P. 37.)

[3] Régis observe, à l'exemple de son maître, et peut-être avec plus de clarté, que nous n'acquérons pas notre connaissance de notre propre existence par le moyen du raisonnement, « mais « par une connoissance simple et inté- « rieure, qui précède toutes les con- « noissances acquises, et que j'appelle « *conscience*. En effet, quand je dis

Huet, évêque d'Avranches, savant qui possédait plus d'érudition générale que de profondeur philosophique, et qui cependant

« que je connois ou que je crois connoître, ce *je* présuppose lui-même « mon existence, étant impossible que « je connoisse, ou seulement que je « croye connoître, et que je ne sois « pas quelque chose d'existant ». (P. 68.) Régis a expliqué ce qui paraît au premier abord un paradoxe des cartésiens, que la pensée est l'essence de l'âme. Après en être venu à cette conclusion, « je suis donc une pensée», il se reprend aussitôt : « Cependant je « crains encore de me définir mal, « quand je dis que je suis une pensée, « qui a la propriété de douter et d'a- « voir de la certitude; car quelle appa- « rence y a-t-il que ma nature, qui « doit être une chose fixe et perma- « nente, consiste dans la pensée, puis- « que je sais par expérience que mes « pensées sont dans un flux continuel, « et que je ne pense jamais à la même « chose deux moments de suite? Mais « quand je considère la difficulté de « plus près, je conçois aisément qu'elle « vient de ce que le mot de *pensée* est « équivoque, et que je m'en sers in- « différemment pour signifier la pensée « qui constitue ma nature, et pour « désigner les différentes manières d'ê- « tre de cette pensée; ce qui est une « erreur extrême, car il y a cette diffé- « rence entre la pensée qui constitue « ma nature, et les pensées, qui n'en « sont que les manières d'être, que la « première est une pensée fixe et per- « manente, et que les autres sont des « pensées changeantes et passagères. « C'est pourquoi, afin de donner une « idée exacte de ma nature, je dirai « que je suis une pensée qui existe en « elle-même, et qui est le sujet de « toutes mes manières de penser. Je « dis que je suis une pensée, pour « marquer ce que la pensée qui con- « stitue ma nature a de commun avec « la pensée en général, qui comprend « sous soi toutes les manières particu- « lières de penser; et j'ajoute, qui « existe en elle même, et qui est le « sujet de différentes manières de pen- « ser, pour désigner ce que cette pen- « sée a de particulier, qui la distingue « de la pensée en général, en qu'elle « n'existe que dans l'entendement de « celui qui la conçoit, ainsi que toutes « les autres natures universelles ». (P. 70.)

Tout mode présoppose une substance dans laquelle il existe. De cet axiome Régis déduit l'existence objective de l'espace, attendu que nous avons les idées de longueur, largeur et profondeur, qui ne peuvent appartenir à nous-mêmes, nos âmes n'ayant aucune de ces propriétés; et ces idées ne sauraient être suggérées par un être supérieur, si l'espace n'existait pas, parce qu'elles représenteraient alors des non-entités, ce qui est impossible. Mais cette démonstration transcendante est trop subtile pour le monde.

C'est un axiome de Régis, que « nous « ne connoissons les choses qui sont « hors de nous que par des idées, et « que les choses dont nous n'avons « point d'idées sont à l'égard de notre « connoissance comme si elles n'es- « toient pas du tout. « Un autre axiome est que « toutes les idées, quant à la « propriété de représenter, dépendent « de leurs objets comme de leurs *cau- « ses exemplaires* ». Un troisième, est que « la *cause exemplaire* des « idées doit contenir formellement tou- « tes les perfections que les idées re- « présentent ». Ces axiomes, suivant lui, sont la base de toute certitude en fait de vérités naturelles. Du second axiome il déduit l'objectivité ou *cause exemplaire* de son idée d'un être parfait; et sa preuve semble au moins posée d'une manière plus claire qu'elle ne l'est par Descartes. Toute idée implique une réalité objective; car autrement il y aurait un effet sans cause. Cependant nous retrouvons ici les sophismes et les pétitions de principes dont on voit beaucoup d'exemples dans Spinosa.

Dans la seconde partie du premier livre de sa métaphysique, Régis traite

n'était pas entièrement dépourvu de cette dernière qualité, attaqua toute la théorie de Descartes dans sa *Censura Philosophiæ Cartesianæ*. Ses opinions, ainsi qu'il nous l'apprend, avaient été pendant long-temps favorables au cartésianisme; mais sa rétractation est complète. On ne saurait nier que Huet ne frappe bien sur les points vulnérables de la métaphysique cartésienne, et ne fasse ressortir avec quelque justice leurs variations alternatives de scepticisme et de dogmatisme. Sous d'autres rapports, il montre une connaissance inférieure de l'esprit humain et des principes de raisonnement de Descartes. Il répète cette chicane de Gassendi, que, *cogito, ergò sum*, entraîne la vérité de *quod cogitat, est*. Les cartésiens, dit Huet, prétendent que la majeure, ou universelle, se déduit de la mineure : encore bien que cela soit vrai des choses connues par induction, il n'en est pas de même des propositions nécessairement connues, ou, comme on les appelle dans les écoles, des propositions *à priori*, comme celle-ci par exemple, que le tout est plus grand que sa partie. Il n'est cependant pas probable que Descartes eût poussé jusque-là sa réplique à la critique de Gassendi : quelques philosophes ont bien rapporté à la simple expérience notre connaissance des axiomes géométriques; mais cette opinion ne paraît pas d'accord avec la théorie cartésienne.

L'influence de la philosophie de Descartes se manifesta dans un traité d'une réputation méritée, l'*Art de Penser*, souvent désigné sous le nom de Logique de Port-Royal. Ce livre paraît avoir été l'ouvrage d'Antoine Arnauld, aidé, peut-être, par Nicole. Arnauld n'était pas entièrement cartésien; il avait été lui-même engagé dans une controverse contre Descartes; mais son entendement était clair et calme, son amour de la vérité sincère, et il ne pouvait s'empêcher de reconnaître la vaste supériorité de la nouvelle philosophie sur celle qui était reçue dans les écoles. Aussi cette logique est-elle peut-être le premier traité régulier de cette science qui contienne une protestation, quoique très modérée dans ses

de l'union de l'esprit et du corps, et il conclut que « les mouvements du corps « n'agissent sur l'âme que par la volonté de Dieu, en tant qu'il a résolu « de produire certaines pensées dans « l'âme toutes les fois que les objets « extérieurs causeront certains mouvements dans le corps ». (P. 124.) Dieu est la cause première efficiente de tous effets; ses créatures ne sont que secondairement efficientes. Mais comme elles agissent immédiatement, on peut attribuer toutes les existences modales à l'efficacité des causes secondes. Régis préfère cette expression à celle de causes occasionnelles, ordinaire parmi les cartésiens, parce qu'il s'imagine que cette dernière est un peu dérogatoire à la volonté fixe de Dieu.

formes, contre la méthode d'Aristote. L'auteur nous dit qu'il s'était décidé, après quelque hésitation, à n'en pas retrancher « certaines matières assez épineuses et peu utiles, comme les « conversions des propositions, la démonstration des règles des « figures », principalement comme exercice de l'entendement, pour lequel les difficultés ne sont pas sans utilité. Quant à la méthode syllogistique elle-même, il ne la regarde pas comme fort utile pour la découverte de la vérité; et une foule de choses sur lesquelles on s'appesantit dans les livres de logique, telles que les dix catégories, sont plus nuisibles qu'utiles aux facultés raisonnantes, parce qu'elles accoutument les hommes « à se payer « de mots, à s'imaginer qu'ils connoissent toutes choses, lorsqu'ils « n'en connoissent que des noms arbitraires ». Il parle d'Aristote en termes plus honorables que Bacon n'avait fait auparavant, et que ne fit ensuite Malebranche : il rend justice au mérite extraordinaire de quelques uns de ses écrits; mais il signale avec un esprit indépendant ses défauts comme maître dans l'art du raisonnement.

La première partie de l'*Art de Penser* est presque entièrement métaphysique, dans l'acception ordinaire du mot. Les idées y sont considérées dans leur nature et leur origine, dans les principales différences des objets qu'elles représentent, dans leur simplicité ou leur composition, dans leur étendue, comme universelles, particulières, ou singulières, et enfin dans leur clarté et obscurité, ou distinction et confusion. « Le mot d'*idée*, y est-il « dit, est du nombre de ceux qui sont si clairs qu'on ne les peut « expliquer par d'autres, parce qu'il n'y en a point de plus clairs « et de plus simples [1] ». Cependant il est douteux que le sens dans lequel on doit prendre le mot frappe tout le monde de la même manière. La clarté d'un mot ne dépend pas de son association avec une conception distincte dans notre propre esprit, mais de la généralité de cette même association dans les esprits des autres.

De tous les écrivains qui ont suivi Descartes, il n'en est pas qui aient établi une distinction moins ambiguë que cet auteur entre l'imagination et l'intellection, bien qu'il donne à toutes deux le nom d'idée. Bien des gens se figurent, dit-il, qu'ils ne peuvent concevoir une chose lorsqu'ils ne peuvent se l'imaginer. Mais nous ne pouvons nous imaginer une figure de mille côtés, quoi-

[1] C. 1.

que nous puissions la concevoir et raisonner dessus. Nous pouvons, il est vrai, nous faire une image confuse d'une figure ayant un grand nombre de côtés; mais ce nombre n'est pas plus 1000 que 999. C'est encore ainsi que nous avons l'idée de penser, d'affirmer, de nier, et autres semblables, encore bien que nous ne puissions nous figurer ces opérations. « Lors donc que nous par« lons des *idées*, nous n'appelons point de ce nom les images qui « sont peintes en la fantaisie, mais tout ce qui est dans notre « esprit, lorsque nous pouvons dire avec vérité que nous conce« vons une chose, de quelque manière que nous la concevions. Et « c'est ce qui fait voir la fausseté de quelques opinions très dan« gereuses qui ont été avancées de ce temps ». Un philosophe a soutenu que nous n'avions pas d'idée de Dieu; un autre, que tout raisonnement n'est qu'un assemblage de mots réunis par une affirmation. L'auteur fait ici allusion à Gassendi et à Hobbes [1]. « Loin « que toutes nos idées viennent des sens, comme l'ont dit les « aristotéliciens, et comme l'affirme Gassendi dans sa Logique, « on peut dire au contraire que nulle idée qui est dans notre « esprit ne tire son origine des sens, sinon par occasion, en ce « que les mouvements qui se font dans notre cerveau, qui est « tout ce que peuvent faire nos sens, donnent occasion à l'âme « de se former diverses idées qu'elle ne se formeroit pas sans « cela, quoique presque toujours ces idées n'aient rien de sem« blable à ce qui se fait dans les sens et dans le cerveau, et qu'il « y ait de plus un très grand nombre d'idées, qui, ne tenant rien « du tout d'aucune image corporelle, ne peuvent sans une absur« dité visible être rapportées à nos sens [2] ». C'est peut-être là un exposé plus clair d'une vérité importante qu'on ne le trouverait dans Malebranche ou dans Descartes lui-même.

Dans la seconde partie, Arnauld traite des mots et des propositions. Une grande partie de cette dissertation peut être considérée comme étant plutôt du domaine de la grammaire que de la logique. Mais comme il pouvait y avoir quelque inconvénient à renvoyer l'étudiant à des ouvrages d'une autre classe, surtout s'il

[1] L'observation relative à Gassendi n'est qu'une chicane, ainsi qu'on le verra en remarquant ce qu'il a dit réellement, et ce que nous avons cité quelques pages plus haut. Les cartésiens étaient déterminés à employer le mot *idée* dans un sens, et Gassendi dans un autre. Il n'avait pas été lui-même exempt de reproche dans sa controverse avec le père de la nouvelle philosophie, et les disciples considérant comme tel, dans un sens général, l'auteur de l'*Art de Penser*, lui firent subir à son tour des objections également captieuses.

[2] C. I.

était vrai qu'il n'y eût pas alors de bonnes grammaires, écrites conformément aux principes de la logique, on n'est pas fondé à lui en faire un reproche. Dans les derniers chapitres de cette deuxième partie, l'auteur traite beaucoup de points qui appartiennent rigoureusement à la logique, et qui sont tirés des livres ordinaires sur cette science. La troisième partie a rapport aux syllogismes ; et malgré le peu de cas que l'auteur fait de cette méthode, comparativement à l'importance qu'on lui donne généralement dans les écoles, il n'a pas négligé les explications ordinaires des modes et des figures, et il termine par un exposé concis, mais bien fait, des principaux sophismes.

La quatrième et dernière partie est intitulée *De la Méthode*, et contient les principes de la liaison du raisonnement, principes plus importants, ainsi que l'auteur l'observe avec raison, que les règles des syllogismes isolés, sur lesquelles peu de personnes se trompent. Les lois de démonstration données par Pascal sont exposées ici avec quelque développement. On trouve encore dans cette partie du traité une foule d'observations qui ne portent pas entièrement sur la preuve purement logique.

La Logique de Port-Royal, qui n'est peut-être pas extrêmement répandue en Angleterre, a toujours été considérée comme un des meilleurs ouvrages sur cette science, et a, sans aucun doute, contribué puissamment à la rendre plus métaphysique, plus éthique (car Arnauld parle beaucoup de la discipline morale à laquelle il convient de soumettre l'esprit pour qu'il puisse se livrer à l'investigation de la vérité), plus exempte de barbarismes techniques, de définitions et de divisions puériles. On reconnut de plus en plus que les règles du syllogisme sont de fort peu d'utilité pour donner à l'esprit les moyens de poursuivre sans erreur une recherche quelconque, bien moins encore pour l'aider à découvrir la vérité; que leur prérogative tant vantée de nous préserver des faux jugements est à peu près nulle dans la pratique. La substitution de la langue française, dans son plus haut degré de perfectionnement, à la latinité sauvage des aristotéliciens, fut un autre avantage dont l'école cartésienne se prévalut légitimement.

Malebranche, dont la *Recherche de la Vérité* parut en 1674, était un admirateur chaleureux et presque enthousiaste de Descartes; mais il avait un esprit indépendant, scrutateur, et se complaisant dans ses propres inventions; il ne reconnaissait pas de maître, et il diffère en plusieurs points de l'école cartésienne. Son caractère naturel était droit et rigide : il juge les faiblesses mo-

rales et intellectuelles de l'humanité avec sévérité, et avec un dédain qui n'est pas généralement injuste en lui-même, mais qui montre trop de confiance en sa propre supériorité. Cette disposition était fortifiée chez lui par un mysticisme religieux qui entre, comme élément essentiel, dans sa philosophie de l'esprit. La réputation de Malebranche, et plus encore la popularité, dans les temps modernes, de sa *Recherche de la Vérité*, a été affectée par cette hypothèse particulière, la vue de toutes choses en Dieu, dont on se souvient plus que de toute autre partie de ce traité. L'union de l'âme à Dieu, dit-il, est le seul moyen d'arriver à la connaissance de la vérité. Le péché originel a tellement affaibli cette union, qu'elle ne se fait sentir qu'à ceux dont le cœur est purifié et l'esprit éclairé; elle paraît imaginaire à ceux qui suivent aveuglément les jugements des sens et les mouvements des passions. Au contraire, il a tellement fortifié l'union de notre âme avec notre corps, qu'il nous semble que ces deux parties de nous-mêmes ne soient plus qu'une même substance, dont le corps est la principale. Aussi pouvons-nous tous craindre de ne pas bien distinguer les sons confus dont les sens remplissent notre imagination, de cette pure voix de la vérité qui parle à l'âme. Le corps parle plus haut que Dieu même, et nous osons, dans la présomption de notre orgueil, juger sans attendre ces paroles de vérité sans lesquelles il est impossible que nous puissions juger. Et ce livre, ajoute-t-il, peut en fournir la preuve; car nous ne donnons pas nos opinions comme infaillibles; mais que mes lecteurs en jugent « selon les réponses qu'ils recevront du souverain maître « de tous les hommes, après qu'ils l'auront interrogé par quelques « réflexions sérieuses ». C'est là une forte preuve de cette confiance enthousiaste dans l'illumination surnaturelle, qui appartient à Malebranche, et qu'on est presque étonné de voir réunie à autant de raisonnement froid et fin qu'on en trouve dans ses écrits.

La *Recherche de la Vérité* est divisée en six livres; les cinq premiers traitent des erreurs qui résultent des sens, de l'imagination, de l'entendement, des penchants naturels et des passions. Le sixième contient les moyens d'éviter ces erreurs; mais ces moyens ont été pour la plupart indiqués dans les livres qui précèdent. Malebranche se répète souvent; mais il s'écarte, je crois, rarement de son sujet, encore bien qu'il se livre à de grands développements, et qu'il s'étende d'une manière un peu diffuse sur des points qui n'ont qu'une importance secondaire. Son style est ad-

mirable; clair, précis, élégant, sobre de métaphores, et cependant sachant les employer en leur lieu, chaleureux et quelquefois éloquent, un peu redondant, mais jamais passionné ni déclamatoire.

L'erreur, suivant Malebranche, est la source de toutes les misères humaines : l'homme est malheureux par le péché, et il ne pécherait pas s'il ne consentait à l'erreur. Car c'est la volonté seule qui juge et raisonne; l'entendement ne fait qu'apercevoir les choses et leurs rapports : déviation du langage ordinaire, pour ne pas dire plus, qui semble tout-à-fait inutile [1]. La volonté est active et libre; non pas que nous puissions ne pas vouloir notre propre bonheur; mais elle a le pouvoir de diriger l'entendement vers les objets qui nous plaisent et de lui faire examiner chaque chose à fond, sans quoi nous serions perpétuellement trompés, et sans ressource, par les apparences de vérité. Et cette liberté, nous devrions en faire usage en toute occasion : « C'est se faire « esclave, contre la volonté de Dieu, que de se soumettre aux « fausses apparences de la vérité; mais c'est obéir à la voix de la « vérité éternelle, qui nous parle intérieurement, que de nous « soumettre de bonne foi à ces reproches secrets de notre raison, « qui accompagnent le refus que l'on fait de se rendre à l'évi- « dence ». Il y a donc deux règles fondamentales, une pour la science, et l'autre pour la morale : « On ne doit jamais donner de « consentement entier qu'aux propositions qui paroissent si évi- « demment vraies, qu'on ne puisse le leur refuser sans sentir une « peine intérieure et des reproches secrets de la raison; et ne « jamais aimer absolument un bien, si l'on peut sans remords ne « le point aimer ». On peut éprouver un grand désir de donner un consentement absolu à une opinion vraisemblable; cependant, en réfléchissant, on trouvera qu'on n'est forcé de le faire par aucun reproche intérieur dans le cas où on ne le ferait pas. Et l'on doit donner son consentement à ces opinions vraisemblables, provisoirement, et jusqu'à ce qu'on ait eu le loisir d'examiner la question plus à fond.

« La vue est le plus noble de tous les sens; de sorte que s'ils « nous étaient donnés pour découvrir la vérité, elle y aurait seule « plus de part que tous les autres ensemble. Mais nos yeux nous « trompent dans tout ce qu'ils nous représentent, dans la gran- « deur des corps, dans leurs figures et dans leurs mouvements,

[1] L. 1, c. 2.

« dans la lumière et dans les couleurs : toutes ces choses ne sont « point telles qu'elles nous paroissent »; et il le prouve par une foule d'exemples. Ainsi nous mesurons la vitesse du mouvement par la durée du temps et l'étendue de l'espace parcouru; mais l'esprit ne peut former une appréciation exacte de la durée, et l'œil ne peut juger de l'égalité des espaces. Le diamètre de la lune, mesuré par des instruments, est plus grand lorsqu'elle est élevée dans le ciel; il paraît plus grand à l'œil lorsqu'elle est à l'horizon [1]. De toutes parts, l'erreur nous assiége par l'intermédiaire de nos sens. Ce n'est pas que les sensations elles-mêmes, à proprement parler, nous trompent. Nous ne nous trompons point lorsque nous croyons voir un disque de lumière avant que le soleil se soit élevé au-dessus de l'horizon, mais lorsque nous supposons que c'est le soleil lui-même que nous voyons. Dans le cas même de délire, nous verrions et nous sentirions ce que nos sens nous présentent, encore bien que notre jugement sur la réalité des objets fût erroné. Et ce jugement, nous pouvons le retenir, en ne donnant notre assentiment à rien sans une certitude parfaite.

Il eût été impossible à un esprit aussi hardi et doué d'autant de finesse que Malebranche, de glisser sur la question, que soulève si naturellement cette théorie sceptique, de l'existence objective d'un monde extérieur. « Il n'y a point, dit-il, de liaison néces- « saire entre la présence d'une idée à l'esprit de l'homme, et « l'existence de la chose que cette idée représente; et ce qui ar- « rive à ceux qui dorment, ou qui sont en délire, le prouve suffi- « samment. Mais cependant on peut assurer qu'il y a ordinaire- « ment hors de nous de l'étendue, des figures et des mouvements, « lorsque nous en voyons. Ces choses ne sont point seulement « imaginaires, elles sont réelles; et nous ne nous trompons point « de croire qu'elles ont une existence réelle et indépendante de « notre esprit, quoiqu'il soit très difficile de le prouver démon- « strativement. Mais il n'en est pas de même des jugements que « nous faisons touchant la lumière, les couleurs, les saveurs, les « odeurs ». C'est ce qu'il s'efforce de démontrer fort longuement [2]. Dans un des *Éclaircissements* mis à la suite de la *Recherche de la Vérité*, et écrits subséquemment dans le but d'aller au-devant des objections qu'on pourrait faire à son système, Malebranche revient à ce problème de la réalité de la matière, et conclut en ren-

[1] L. I, c. 9. Malebranche fut engagé plus tard dans une controverse avec Régis sur cette question particulière de la lune à l'horizon.

[2] L. I, c. 10.

versant tous les arguments allégués en sa faveur, à l'exception de ce qu'il regarde comme établi par l'Écriture. Berkeley, qui n'a pas envisagé ceci sous le même point de vue, eut à peine un pas à faire dans sa fameuse théorie, qu'on peut considérer comme ayant été devancée par Malebranche, avec cette différence importante, que ce qui n'était, chez l'un, que scepticisme et négation de la certitude, devint, chez l'autre, une affirmation positive et dogmatique.

« Dans presque toutes les sensations, il y a quatre choses différentes, que l'on confond, parce qu'elles se font toutes ensemble, et comme en un instant ». Ce sont l'action de l'objet, l'effet produit sur l'organe du sens, la sensation même et le jugement que nous formons sur sa cause. Nous tombons dans l'erreur sur toutes ces choses, tantôt en confondant la sensation avec l'action des corps, comme quand nous disons qu'il y a de la chaleur dans le feu ou de la couleur dans la rose; tantôt en confondant le mouvement des nerfs avec la sensation, comme quand nous rapportons la chaleur à la main; mais surtout en tirant de nos sensations de fausses inductions sur la nature des objets [1]. On peut remarquer ici que ce que Malebranche a proprement appelé le jugement de l'esprit sur la cause de ses sensations, est précisément ce que Reid appelle la *perception;* terme moins clair, et qui paraît avoir entraîné quelques uns de ses disciples dans de graves erreurs. Le langage du philosophe écossais semblerait impliquer qu'il regardait la perception comme une faculté distincte et originale de l'esprit, plutôt que de la considérer pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une opération complexe du jugement et de la mémoire, consistant en une application de la connaissance déjà acquise par l'expérience. Ni lui, ni son disciple Stewart, quoique instruits des méprises qui ont eu lieu dans cette partie de la métaphysique parce qu'on a été chercher des exemples dans les phénomènes de la vision plutôt que de les emprunter aux autres sens, n'ont évité cette même source d'erreur. Le sens de la vue a la prérogative de nous mettre à même de prononcer instantanément sur la cause externe de notre sensation; et cette perception est si intimement liée à la sensation elle-même, qu'elle n'a pas pour nous, quoi qu'il en soit des jeunes enfants, la moindre apparence d'un jugement. Mais nous n'avons qu'à faire notre expérience sur le son ou l'odeur, et nous reconnaîtrons aussitôt qu'il n'y a aucune

[1] L. 1, c. 12.

espèce de liaison nécessaire entre la sensation et notre connaissance de son objet externe correspondant. Nous entendons continuellement des sons que nous ne pouvons rapporter à aucun corps particulier; et il n'est personne, je crois, qui veuille nier que ce soit par l'expérience seule que nous apprenons à prononcer, avec plus ou moins de certitude, selon le degré d'expérience que nous possédons, sur les causes d'où proviennent ces sensations.

Notre auteur définit la sensation « une modification de notre « âme par rapport à ce qui se passe dans le corps auquel elle est « unie ». Ces sensations, nous les connaissons par l'expérience; il est oiseux de chercher à les définir ou à les expliquer; on ne saurait y parvenir avec des mots. C'est une erreur, suivant Malebranche, de croire que tous les hommes aient des sensations semblables des mêmes objets. En cela, il va plus loin que Pascal, qui regarde la similitude de ces sensations comme un fait probable, tandis que Malebranche tient pour constant que les hommes, en raison de la différence qui existe dans la construction de leurs organes, ne reçoivent pas des impressions semblables : il cite comme exemples la musique, quelques goûts et odeurs, et une foule de choses du même genre. Mais il est facile de répliquer qu'il a conclu des exceptions à la règle; car la grande majorité des hommes est d'accord sur les sons musicaux (et c'est le cas le plus fort qu'on puisse opposer à son paradoxe), ainsi que sur la plupart des autres sensations. Le fait que les sensations de différentes personnes, à ces exceptions près, sont sinon exactement semblables, au moins dans une sorte de rapport constant, ce fait, dis-je, paraît aussi incontestable que toute conclusion qu'on pourrait tirer de leur témoignage.

Le second livre de l'ouvrage de Malebranche traite de l'imagination, et des erreurs qui s'y rattachent. « L'imagination ne con- « siste que dans la puissance qu'a l'âme de se former des images « des objets, en produisant des changements dans les fibres de « cette partie du cerveau que l'on peut appeler partie principale, « parce qu'elle répond à toutes les parties de notre corps, et que « c'est le lieu où notre âme réside immédiatement, s'il est permis « de parler ainsi ». Il suppose que c'est le point où aboutissent tous les filets du cerveau : tant il était difficile, surtout alors, à un philosophe qui avait l'idée la plus claire de l'immatérialité de l'âme, de se débarrasser des analogies d'une présence étendue et d'une impulsion matérielle. « L'imagination, dit-il, renferme deux

« choses : l'action et le commandement de la volonté, et l'obéis-« sance que lui rendent les esprits animaux qui tracent ces images « sur le cerveau ». La puissance de conception dépend en partie de la force de ces esprits animaux, en partie des qualités du cerveau lui-même. Car « de même que la largeur, la profondeur et « la netteté des traits de quelque gravure, dépendent de la force « dont le burin agit, et de l'obéissance que rend le cuivre; ainsi « la profondeur et la netteté des vestiges de l'imagination dépend « de la force des esprits animaux, et de la constitution des fibres « du cerveau; et c'est la variété qui se trouve dans ces deux « choses qui fait presque toute cette grande différence que nous « remarquons entre les esprits ».

Cette hypothèse arbitraire, quoique assez spécieuse, qu'un philosophe, dans l'état actuel de la science physiologique, ne rejetterait peut-être pas entièrement, mais n'adopterait certainement point, est développée par Malebranche dans une grande partie de son ouvrage, et notamment dans le second livre. La délicatesse des fibres du cerveau est, selon lui, une des principales causes qui font que nous n'apportons pas assez d'application aux sujets difficiles. Cette délicatesse existe chez les femmes; aussi ont-elles plus d'intelligence que les hommes pour tous les objets sensibles; mais tout ce qui est abstrait est incompréhensible pour elles. Les fibres sont molles chez les enfants, et acquièrent plus de force avec l'âge, l'intelligence arrivant à son plus haut degré de perfection de trente à cinquante ans; mais quant aux hommes à préjugés, surtout lorsqu'ils ont atteint un âge avancé, la dureté de leurs fibres cérébrales les confirme dans l'erreur. Car nous ne pouvons rien comprendre sans attention, et nous ne pouvons y porter notre attention si nous n'avons une image fortement empreinte dans le cerveau, et cette image ne peut se former si le cerveau lui-même ne possède de la souplesse et de la facilité dans ses mouvements. Il est donc extrêmement utile de contracter l'habitude de penser sur toutes sortes de sujets, afin de donner ainsi au cerveau une facilité de mouvement analogue à celle des doigts que l'on exerce sur un instrument de musique. « Et le meilleur moyen d'acquérir « cette habitude, c'est de s'accoutumer dès sa jeunesse à chercher « la vérité des choses même fort difficiles, parce qu'en cet âge, « les fibres du cerveau sont capables de toutes sortes d'inflexions[1] ».

Cette hypothèse, poussée au point où l'a portée Malebranche,

[1] L. II, c. 1.

tend assez directement à établir, non pas un simple rapport entre les mouvements du cerveau et les opérations de l'esprit, mais quelque chose comme une subordination de ces dernières à un pouvoir plastique dans les esprits animaux du cerveau. Car si la différence des facultés intellectuelles chez les hommes, et aussi des émotions morales, comme il le soutient ensuite, doit s'expliquer par une pure différence de conformation physique comme cause régulatrice, il semble qu'il ne reste plus guère au principe immatériel qu'une simple individualité de sentiment. Cependant, soit que Malebranche ait reculé devant cette difficulté, ou par toute autre cause, il est certain que personne n'avait une conviction plus arrêtée de la distinction essentielle entre l'esprit et la matière que ce disciple de Descartes. L'esprit, dit-il, ne devient pas corps, ni le corps esprit, par leur union. « Chaque substance demeure ce qu'elle est, et comme l'âme n'est point capable d'étendue et de mouvement, le corps n'est point capable « de sentiment et d'inclinations. Toute l'alliance de l'esprit et du « corps qui nous est connue consiste dans une correspondance « naturelle et mutuelle des pensées de l'âme avec les traces du « cerveau, et des émotions de l'âme avec les mouvements des « esprits animaux. Dès que l'âme reçoit quelques nouvelles idées, « il s'imprime dans le cerveau de nouvelles traces; et dès que les « objets produisent de nouvelles traces, l'âme reçoit de nouvelles « idées. Ce n'est pas qu'elle considère ces traces, puisqu'elle n'en « a aucune connoissance; ni que ces traces renferment ces idées, « puisqu'elles n'y ont aucun rapport; ni enfin qu'elle reçoive « ses idées de ces traces, car il n'est pas concevable que l'esprit « reçoive quelque chose du corps, et qu'il devienne plus éclairé « qu'il n'est en se tournant vers lui, ainsi que les philosophes le « prétendent (faisant allusion à Gassendi), qui veulent que ce « soit par *conversion* aux fantômes ou aux traces du cerveau que « l'esprit aperçoive toutes choses. Ainsi, dès que l'âme veut que « le bras soit mû, le bras est mû, quoiqu'elle ne sache pas seulement ce qu'il faut faire pour le remuer; et dès que les esprits « animaux sont agités, l'âme se trouve émue, quoiqu'elle ne sache « pas seulement s'il y a dans le corps des esprits animaux ».

Il est important de nous familiariser avec ces remarques de Malebranche; et ceux qui en feront le sujet de leurs méditations ne tomberont point dans ce matérialisme grossier auquel beaucoup de physiologistes paraissent portés, et d'un autre côté ne rejetteront pas, par crainte de trop accorder aux organes corpo-

rels, toute preuve suffisante qui pourrait être fournie des rapports du système cérébral avec les opérations intellectuelles. Ces erreurs opposées ne sont rien moins que rares dans le siècle où nous vivons. Mais, sans exprimer d'opinion sur ce système particulier généralement connu sous le nom de phrénologie, nous pourrions demander s'il n'est pas tout aussi concevable qu'un certain état de certaines portions du cerveau soit la condition antécédente de la mémoire ou de l'imagination, qu'il l'est qu'un certain état de filaments nerveux soit (et l'existence du fait est constante) un antécédent invariable des sensations. Dans l'un comme dans l'autre cas, il ne saurait y avoir de ressemblance, ou de représentation exacte du mouvement organique transmis à l'âme; et l'on ne doit pas se servir, même par forme de métaphore, des analogies d'impulsion ou de communication. Mais nous avons deux phénomènes, entre lesquels il existe, par suite de la constitution de notre nature humaine et probablement de celle des derniers animaux de la création, une harmonie et un accord perpétuel; fait définitif, suivant l'état actuel de nos facultés, qu'on peut sous certains rapports appeler mystérieux, en ce sens que nous ne pouvons saisir complétement ses causes finales, ni toutes les conditions de son opération, mais qui ne semble impliquer aucune apparence de contradiction, et ne devrait par conséquent pas nous jeter dans l'inutile embarras de chercher une solution qui est presque évidemment hors de notre portée.

L'association des idées est développée par Malebranche, dans ce second livre, d'une manière beaucoup plus étendue qu'elle ne l'a été par aucun des anciens écrivains, sans même, je crois, excepter Hobbes; mais il se complaît trop à mêler les faits psychologiques que fournit l'expérience avec son système précaire, quoique plausible, des traces cérébrales. Un grand nombre de ses remarques sont fines et précieuses. C'est ainsi qu'il fait observer que les écrivains qui, dans l'intention de se rendre plus intelligibles, introduisent beaucoup de termes nouveaux dans les sciences, finissent souvent par n'être pas du tout compris, quelque soin qu'ils prennent d'ailleurs de définir leurs expressions. Nous voulons bien qu'ils aient, théoriquement parlant, le droit d'en user ainsi; mais la nature y répugne. Les mots nouveaux, n'ayant pas d'idées qui leur soient d'avance associées, ne restent pas dans l'esprit du lecteur, excepté dans les mathématiques, où l'on peut les illustrer à l'aide de figures. Dans toute cette partie, Malebranche s'étend sur l'excessive déférence marquée à l'autorité,

que l'on suppose devoir être concluante en philosophie par cette seule raison qu'elle est grande en matière de religion, et aussi sur la perte de temps qu'entraîne la simple lecture d'un grand nombre de livres; l'expérience, dit-il, ayant toujours fait voir que ceux qui ont le plus étudié sont ceux-là mêmes qui ont entraîné le monde dans les plus grandes erreurs. Tous les chapitres relatifs à ce sujet méritent d'être parcourus.

Dans une autre partie de ce second livre, Malebranche a ouvert une nouvelle et riche veine, qu'il est loin d'avoir épuisée, sur ce qu'il appelle la communication contagieuse des imaginations fortes. Les imaginations de cette trempe, fait-il observer, « dominent sur celles qui sont foibles; elles leur donnent peu à « peu leurs mêmes tours, et leur impriment leurs mêmes carac- « tères » ; et comme il arrive la plupart du temps que ces hommes à imagination forte sont eux-mêmes fort peu raisonnables, leur cerveau étant haché, pour ainsi dire, par des traces profondes, qui ne laissent pas de place pour autre chose, il n'y a pas de source d'erreur humaine plus dangereuse que cette contagion de leur maladie. Il explique ce phénomène, dans sa physiologie favorite, par une certaine sympathie naturelle entre les fibres cérébrales de différentes personnes; toutes les fois que cette sympathie manque dans une personne avec qui nous sommes en rapport, il faut renoncer à l'espoir de lui faire partager nos vues, et nous résigner à chercher ailleurs quelque tissu plus sympathique.

Les observations morales de Malebranche valent mieux que ces hypothèses avec lesquelles elles sont mêlées. Les hommes à imagination forte s'expriment avec énergie et vivacité, mais pas toujours de la manière la plus naturelle, et souvent avec des gestes fort animés; ils affectionnent les sujets propres à exciter des images sensibles; et tout cela leur donne une grande puissance de persuasion. Cette puissance s'exerce surtout sur les individus qui se trouvent à leur égard dans une position subalterne : c'est ainsi qu'on voit les enfants, les domestiques et les courtisans adopter les opinions de leurs supérieurs. En matière de religion même, on a vu, comme en Angleterre, des nations embrasser les doctrines de leurs chefs. Ce despotisme d'une imagination forte se voit encore dans certains auteurs, qui exercent sur notre esprit une influence tout-à-fait indépendante du poids de l'argumentation; et il en cite comme exemples Tertullien, Sénèque et Montaigne. La puissance contagieuse de l'imagination se manifeste aussi dans la crédulité des hommes en ce qui touche les appari-

tions et la sorcellerie; et il observe que là où l'on brûle les sorcières, il y en a ordinairement un grand nombre; tandis que, depuis que certains parlements ont cessé de punir la sorcellerie, elle a sensiblement diminué dans le ressort de leur juridiction.

L'application qu'on peut donner à ces idées frappantes et originales s'étend au loin dans les régions de la philosophie morale, dans le sens le plus large du mot. Il serait oiseux de nous arrêter à faire la critique des théories physiologiques auxquelles Malebranche a eu recours. Elles auront beau être fausses, tout ce qui est tiré de l'expérience de la nature humaine sera toujours vrai. Il n'y a pas, dans les rapports des hommes entre eux, de phénomène général plus digne de remarque ni plus évident pour un œil observateur, que cette communication contagieuse, comme l'appelle Malebranche, d'une imagination forte, surtout lorsqu'elle est aidée par des circonstances qui assurent et augmentent son influence. L'histoire de toutes les erreurs populaires, celle même des petits événements de tous les jours dans la vie privée, attestent sa puissance.

Le troisième livre est intitulé, de l'Entendement ou de l'Esprit pur. Par *esprit pur*, l'auteur entend la faculté qu'a l'âme de connaître la réalité de certaines choses sans le secours des images du cerveau. Et il avertit le lecteur qu'il trouvera cette recherche aride et obscure. « L'essence de l'esprit », dit-il, en suivant sa théorie cartésienne, « ne consiste que dans la pensée, de même que l'es-« sence de la matière ne consiste que dans l'étendue » : la volonté, l'imagination, la mémoire, et autres facultés semblables, sont des modifications de la pensée, ou des formes de l'âme, comme l'eau, le bois, le feu, sont des modifications de la matière. Cette sorte d'expression a été adoptée par nos métaphysiciens de l'école écossaise, de préférence aux *idées de réflexion*, comme Locke appelle ces opérations. Cependant, par le mot *pensée*, Malebranche n'entend pas ici « les modifications particulières de l'âme, mais la « pensée substantielle, la pensée capable de toutes sortes de mo-« difications ou de pensées; de même que par l'étendue, l'on « n'entend pas une telle ou telle étendue, comme la ronde ou la « carrée, mais l'étendue capable de toutes sortes de modifica-« tions ou de figures ». Le pouvoir de volition, et, par parité de raisonnement, on pourrait ajouter de penser, est inséparable de l'âme, mais non pas les actes mêmes de vouloir et de penser; c'est ainsi qu'un corps est toujours mobile, sans pour cela être toujours en mouvement.

Il semble que, dans ce livre, Malebranche n'a pas été très heureux dans la distinction des idées d'esprit pur d'avec celles que les sens ou l'imagination nous présentent : on ne voit même pas clairement, à l'exception des idées d'existence et de quelques autres, ce qu'il entend par les premières. Mais il se hâte d'arriver à son hypothèse particulière sur le mode de perception. Par *idées*, il entend « l'objet immédiat de l'esprit », lequel n'est pas le même (et il suppose que tout le monde sera d'accord avec lui sur ce point) que l'objet externe du sens. Les idées sont des existences réelles, car elles ont des propriétés, et représentent des choses très différentes : or *rien* ne saurait avoir de propriétés. Comment donc entrent-elles dans l'esprit, ou y font-elles sentir leur présence? Est-ce, comme le prétendent les aristotéliciens, au moyen d'apparences transmises des objets extérieurs? Ou bien sont-elles produites instantanément par quelque faculté de l'âme? Ont-elles été créées et déposées en quelque sorte dans l'âme, au moment où elle a commencé d'exister? Dieu les produit-il en nous chaque fois que nous pensons ou que nous apercevons? L'âme contient-elle en elle-même, de quelque manière transcendante, tout ce qui est dans le monde sensible? Malebranche, après avoir successivement réfuté ces hypothèses des anciens philosophes, dont quelques unes ne sont pas bien intelligiblement distinctes les unes des autres, en vient à ce qu'il regarde comme la seule alternative possible; c'est que l'âme est unie à un Être doué de toutes les perfections, en qui est contenu tout ce qui appartient à ses créatures. Indépendamment de l'exclusion de toute autre supposition, qu'il conçoit avoir établie par ses sorites, il ajoute plusieurs arguments directs en faveur de sa propre théorie; mais ces arguments sont en général tellement obscurs et remplis de principes arbitraires que nous ne pouvons nous y arrêter dans cette rapide analyse [1].

Le mysticisme de cet homme distingué se manifeste dans cette partie de son traité; mais il se laisse rarement aller à ce jargon figuré et insignifiant qu'on trouve chez tous les enthousiastes d'un ordre inférieur. Sa philosophie, qui jusqu'alors a paru si sceptique, prend maintenant le caractère d'une conviction irrésistible et intense. Le scepticisme de Malebranche est au service de son mysticisme. Sa philosophie, s'il nous est permis d'en donner une définition un peu bizarre, est la subjectivité qui traîne à

[1] L. III, c. 6.

sa suite l'objectivité enchaînée. Il semble triompher dans sa restauration de l'homme intérieur à son ancienne grandeur, par sa victoire sur les nerfs et le cerveau, ces traîtres et rebelles, auxquels, depuis la triste chute d'Adam, sa postérité avait toujours été asservie. Brown a remarqué avec raison que, dans les écrits de Malebranche, comme chez tous les métaphysiciens théologistes de l'Église catholique, on reconnaît l'influence dominante de saint Augustin [1]. On peut supposer que c'est de lui, plutôt qu'originairement de Platon ou de Plotin, que Malebranche, peu profondément versé dans la philosophie ancienne, aura emprunté cette teinte sensible de platonisme, qui, se mêlant à sa vive admiration de Descartes, l'a rendu comme un anneau entre deux systèmes fameux, qui s'accordent peu dans leur esprit et leur forme de raisonnement. Mais son génie plus clair, ou du moins formé à une logique plus exacte que celui de saint Augustin, lui apprit à se séparer de ce Père en refusant la réalité objective aux vérités éternelles, telles que deux et deux font quatre, descendant ainsi un degré d'un mysticisme inintelligible.

« Demeurons donc, dit-il en finissant, dans ce sentiment, que « Dieu est le monde intelligible, ou le lieu des esprits, de même « que le monde matériel est le lieu des corps; que c'est de sa puis- « sance qu'ils reçoivent toutes leurs modifications; que c'est dans « sa sagesse qu'ils trouvent toutes leurs idées; et que c'est par son « amour qu'ils sont agités de tous leurs mouvements réglés; et « parce que sa puissance et son amour ne sont que lui, croyons « avec saint Paul qu'il n'est pas loin de chacun de nous, et que « c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être ». Mais quelquefois Malebranche ne se contente pas de ces belles effusions de piété. Son théisme, comme il est souvent arrivé aux mystiques, se développe jusqu'à ce qu'il devienne en quelque sorte obscur par excès de lumière, et disparaisse presque dans son propre éclat. Il a des passages qui se rapprochent beaucoup du panthéisme de Jordano Bruno et de Spinosa; un entre autres où il justifie l'argument de Descartes en faveur d'un être d'une existence nécessaire, à l'aide de développements qui rendent peut-être cet argument moins incompréhensible, mais qui, à coup sûr, n'établissent pas l'existence d'un Dieu [2].

[1] *Philosophy of the Human Mind*, leçon 30. Le principe de Brown lui-même, que « l'idée *est* l'esprit », me paraît aussi paradoxal, du moins en expression, que tout ce qu'a pu dire Malebranche.

[2] L. III, c. 8.

C'est par l'effet que devait produire sur un homme d'un génie élevé et contemplatif l'invention d'un système aussi original et aussi frappant, d'un système qui soulève de si magnifiques idées de l'union de la Divinité avec l'âme humaine, qu'il faut expliquer l'oubli par Malebranche de beaucoup de choses qu'il a judicieusement dites dans une partie de son traité, sur la limitation de nos facultés et sur l'imperfection des connaissances que nous pouvons obtenir en ce qui touche notre nature intellectuelle. Car, si l'on admet que les idées sont des substances, et non pas des accidents de l'esprit pensant, il sera encore douteux qu'il ait complétement énuméré, ou réfuté d'une manière concluante, les hypothèses possibles quant à leur existence dans l'esprit. Et la même difficulté affecte ses raisonnements plus directs, par suite de l'incapacité manifeste de notre entendement de faire plus que former des conjectures et des idées confuses de ce que nous ne pouvons lui présenter que d'une manière si imparfaite.

Les quatrième et cinquième livres de la *Recherche de la Vérité* traitent des passions et penchants naturels, et des erreurs qui en découlent. Ces livres, variés, sans beaucoup de suite, portent l'empreinte de l'esprit de l'auteur; ils sont remplis d'une théologie mystique, qui s'étend jusqu'à la négation absolue des causes secondaires, et de satire piquante des folies de l'humanité. Dans toutes les parties de son traité, mais surtout dans ces livres, Malebranche poursuit d'un ridicule impitoyable deux classes d'individus, les savants et les hommes du monde. Il a une rancune invétérée contre Aristote et toute sa séquelle, et ne laisse échapper aucune occasion de les livrer au mépris. En cela, il paraît avoir été justifié jusqu'à un certain point par le dogmatisme de cette école, sa bigoterie, son opiniâtre résistance à la science moderne, surtout à la philosophie cartésienne, que Malebranche suivait en général. « Que s'ils sçavent qu'Aristote ou quelqu'un « de ceux qui l'ont suivi aient jamais déduit quelque vérité des « principes de physique qui lui soient particuliers, qu'ils se dé- « clarent, qu'ils l'expliquent, qu'ils le prouvent; et on leur pro- « met de ne plus parler d'Aristote qu'avec éloge [1] ». Mais jusqu'à ce que ce gant fût relevé, il croyait pouvoir employer un langage bien différent. « Les livres d'Aristote, dit-il, sont si obscurs et « remplis de termes si vagues et si généraux, qu'on peut lui attri- « buer avec quelque vraisemblance les sentiments de ceux qui lui

[1] L. IV, c. 3.

« sont le plus opposés. On peut lui faire dire tout ce qu'on veut, « parce qu'il ne dit presque rien, quoiqu'il fasse beaucoup de bruit; « de même que les enfants font dire au son des cloches tout ce qu'il « leur plaît, parce que les cloches font grand bruit et ne disent « rien ».

Mais ces philosophes ne sont pas la seule classe de savants qui soit en butte aux sarcasmes de Malebranche. Ceux qui passent leur temps à regarder à travers des télescopes et qui distribuent des provinces de la lune à leurs amis, ceux qui pâlissent sur des livres sans valeur, comme les écrivains rabbiniques et autres orientalistes, ou qui composent des volumes sur les animaux mentionnés dans l'Écriture, tandis qu'ils connaissent à peine ceux qu'on trouve dans leur propre pays, ceux qui entassent citation sur citation pour nous apprendre, non pas la vérité, mais ce que d'autres ont pris pour la vérité, sont tour à tour exposés à sa satire mordante, mais, à coup sûr, exagérée et déraisonnable. Malebranche, comme d'autres hommes de génie, était beaucoup trop intolérant à l'égard de ce qui pouvait procurer du plaisir aux autres, et trop restreint dans sa mesure de l'utile. Il semble croire que la métaphysique et l'algèbre sont à peu près les seules choses qui aient quelque valeur dans la science humaine[1]. Des savants, il passe aux grands; et après avoir fait l'énumération des causes qui nuisent chez eux à la perception de la vérité, il arrive à cette conclusion un peu crue, que « les hommes qui sont beaucoup élevés au-dessus « des autres par leurs dignités, leur noblesse et leurs richesses, ou « qui ne pensent qu'à s'élever et à faire quelque fortune, sont ex- « trêmement sujets à l'erreur, et très peu capables de vérités un « peu cachées[2] ».

[1] Il est assez plaisant de remarquer qu'en déplorant le manque d'une revue de livres, il prédit qu'il n'y en aura jamais, à cause du préjugé qui existe en faveur des auteurs. La prophétie fut démentie presque aussitôt. « On regarde ordinairement les auteurs comme des hommes rares et « extraordinaires, et beaucoup élevés « au-dessus des autres; on les révère « donc au lieu de les mépriser et de « les punir. Ainsi il n'y a guère d'apparence que les hommes érigent jamais un tribunal pour examiner et « pour condamner tous les livres qui « ne font que corrompre la raison ». (C. 8.)

« La plupart des livres de certains « savants ne sont fabriqués qu'à coups « de dictionnaires, et ils n'ont guère « lu que les tables des livres qu'ils « citent, ou quelques lieux communs, « ramassés de différents auteurs. On « n'oseroit entrer davantage dans le « détail de ces choses, ni en donner « des exemples, de peur de choquer « des personnes aussi fières et aussi « bilieuses que sont ces faux savants; « car on ne prend pas plaisir à se faire « injurier en grec et en arabe ».

[2] C. 9.

Le sixième et dernier livre annonce une méthode propre à nous guider dans la recherche de la vérité, et à nous préserver des nombreuses erreurs auxquelles l'intelligence humaine est sujette. L'auteur promet de lui donner toute la perfection dont notre nature est susceptible, en prescrivant les règles que l'on doit suivre invariablement. Mais il faut avouer qu'il y a moins d'originalité dans cette méthode qu'on ne pourrait s'y attendre. On y trouve cependant beaucoup d'observations fines et utiles, sinon toujours nouvelles, sur la conduite de l'entendement, et l'on peut mettre ce livre au rang de ceux qui fourniraient des matériaux pour un ouvrage qui manque encore à notre littérature philosophique, — une logique étendue et utile. Nous sommes si souvent inattentifs, observe-t-il, surtout aux pures idées de l'entendement, qu'il faut employer tous les moyens possibles pour fixer nos pensées. Et pour cela, nous pouvons nous servir des passions, des sens, ou de l'imagination, mais des sens avec moins de danger que des passions, et de l'imagination avec moins de danger que des sens. Il regarde les figures de géométrie comme des auxiliaires de l'imagination plutôt que des sens. Il appuie beaucoup sur l'utilité de la géométrie pour fixer notre attention, et de l'algèbre pour nous apprendre à serrer et à coordonner nos pensées. « Toutes les sciences », remarque-t-il avec raison, et je ne sache pas que cela eût été dit auparavant, « toutes les sciences « qui traitent des choses capables de recevoir du plus ou du « moins, et par conséquent que l'on peut regarder comme éten- « dues, se peuvent toutes rapporter à des lignes ». Mais les figures ne sauraient s'appliquer à la représentation des vérités morales, quoiqu'on puisse en déduire des conséquences certaines. L'algèbre, néanmoins, est beaucoup plus utile que la géométrie au perfectionnement de l'intelligence, et est en effet, avec l'arithmétique, sa sœur, le meilleur moyen que nous possédions [1]. Mais

[1] L. VI, c. 4. Il remarque ailleurs, et avec raison, que toutes conceptions d'idées abstraites sont accompagnées de quelque imagination, quoique souvent nous ne nous en apercevions pas; « la raison en est que ces vérités n'ont « point d'images ou de traces insti- « tuées de la nature pour les repré- « senter, et que toutes les traces qui « les réveillent n'ont point d'autre rap- « port avec elles que celui que la vo- « lonté des hommes ou le hasard y a « mis ». C'est ainsi que dans l'analyse, quelque générales que soient les idées, nous faisons usage de lettres et de signes, toujours associés aux idées des choses, quoiqu'ils ne s'y rattachent réellement pas, et qui, par cette raison, ne nous donnent pas de notions fausses et confuses. Aussi, selon lui, « les idées des choses qui ne peuvent « être aperçues que par l'esprit pur, « peuvent être liées avec les traces du « cerveau ». (L. V, c. 2.) Ceci s'appli-

comme les hommes aiment mieux exercer l'imagination que l'entendement pur, la géométrie est l'étude la plus populaire des deux.

On trouvera peut-être que Malebranche a trop long-temps occupé notre attention aux dépens d'écrivains plus populaires; mais par cette raison même, que la *Recherche de la Vérité* est peu lue aujourd'hui, j'ai cru devoir m'arrêter long-temps sur un ouvrage qui eut dans son temps une si grande célébrité, et qui a peut-être exercé, sur cette branche de la philosophie, plus d'influence que les écrits métaphysiques de Descartes lui-même. Au milieu de ses dissertations un peu longues et hypothétiques sur l'instrumentalité du cerveau dans les actes de la pensée, Malebranche ne perd jamais de vue le grand principe de l'immatérialité de l'âme; et son langage à ce sujet est bien moins sujet à objection que celui des philosophes qui sont venus ensuite. Il est toujours conséquent et clair dans sa distinction de l'âme elle-même d'avec ses modifications et ses propriétés. Il connaissait bien, et avait profondément étudié l'application des sciences mathématiques et physiques à la philosophie de l'esprit humain. Il est abondant et exact dans ses illustrations, et très net dans ses définitions. On a pu voir quelles étaient ses principales erreurs, et comment elles prenaient leur source dans sa constitution particulière. On peut y ajouter son adoption de quelques paradoxes cartésiens, tels que le système des tourbillons, et l'absence de sensation dans les bêtes. Il déduisait ce dernier de l'immatérialité d'un principe pensant, regardant comme incroyable (quoiqu'il avoue que telle avait été l'opinion de saint Augustin) qu'il y eût un esprit immatériel dans les animaux inférieurs; et aussi de l'incompatibilité de toute souffrance imméritée avec la justice de Dieu [1]. Malebranche n'était

que évidemment au langage comme à l'algèbre.

Cudworth fait, dans sa *Morale immuable*, une observation qui se rapproche de celle-ci; c'est que les pensées que nous avons des choses corporelles sont ordinairement, dans son style technique, à la fois *noématiques* et *fantasmatiques*, c'est-à-dire qu'elles ont, en quelque sorte, une âme et un corps. « Toutes les fois que nous pensons à un universel *fantasmatique*, « ou à un *fantôme* universalisé, ou à « une chose dont nous n'avons pas de « conception claire (par exemple à la « nature d'une rose en général), il y « a une complication de quelque chose « de *noématique* et de quelque chose « de *fantasmatique*; car les *fantômes* « eux-mêmes, aussi bien que les sen- « sations, sont toujours des choses in- « dividuelles ». (P. 143.)

[1] Il avait emprunté cela à une maxime de saint Augustin : *Sub justo Deo quisquam nisi mereatur, miser esse non potest*; d'où ce Père avait, à ce qu'il paraît, déduit comme conséquence l'imputation du péché originel aux enfans; heureux moyen d'éluder la difficulté.

pas exempt non plus de certains préjugés de théologie scolastique; et quoiqu'il ait soin, en général, d'éviter le langage technique de cette science, il se contente de repousser l'objection faite à sa négation de toute cause secondaire, objection fondée sur ce que cette doctrine rendrait Dieu le seul auteur du péché, en disant que le péché, étant une privation de l'état de grâce, est négatif, et par conséquent n'a pas besoin de cause.

Malebranche offre une ressemblance frappante avec son illustre contemporain Pascal, quoiqu'ils n'eussent, je crois, aucuns rapports personnels, et qu'aucun d'eux n'ait pu profiter des écrits de l'autre : tous deux génies ardents, doués d'une imagination forte, et d'un esprit vif, sarcastique, sévère, intrépide, dédaignant l'opinion populaire et les réputations faites; tous deux imbus de l'idée d'une vaste différence entre l'état primitif de l'homme et son état actuel, et résolvant ainsi bien des phénomènes de son être; tous deux, d'une manière différente et à des degrés différents, sceptiques, et rigoureux dans l'exigence des preuves; tous deux dépréciant toutes les connaissances humaines, au delà des régions mathématiques; tous deux d'une grande rigidité morale, et d'une piété fervente et enthousiaste. Mais chez Malebranche, le sentiment religieux est moins écrasant; son œil s'égare sans trembler dans la lumière devant laquelle Pascal, saisi de respect, baisse sa paupière; il est soutenu par un désir moins timide de vérité, par une plus grande confiance dans les inspirations qui pénètrent dans son âme; il est plus prompt à adopter une opinion nouvelle, mais moins sujet à embrasser un sophisme pour en défendre une ancienne; il a moins d'énergie, mais plus d'abondance et de variété.

Arnauld, lié d'abord d'amitié personnelle avec Malebranche, ne mettait pas l'amitié en balance avec son amour rigide de la vérité; il combattit les principaux points de la théorie de son ami dans un traité sur les idées vraies et fausses. Je n'ai jamais eu le bonheur de voir cet ouvrage : il paraît qu'il attaque une des principales doctrines de Malebranche, l'existence séparée des idées, comme objets dans l'esprit, indépendants et distincts de la sensation même. Arnauld soutint, comme ont fait depuis Reid et autres, que nous ne percevons ou ne sentons pas les idées, mais les objets réels, et il fraya ainsi la route à une école qu'on a appelée l'école écossaise, et qui a joui d'une grande popularité parmi nos métaphysiciens modernes. Un examen critique de son ouvrage, examen que je n'ai pas pu faire, serait nécessaire pour

savoir d'une manière précise quelles étaient les opinions de ce philosophe[1].

L'hypothèse particulière de Malebranche, que nous voyons tout en Dieu, fut examinée par Locke dans un petit morceau contenu dans la collection de ses œuvres. On concevra sans peine que deux philosophes, l'un éminemment mystique, et essayant, sur ce thème transcendant, de saisir dans son esprit et d'exprimer dans son langage quelque chose qui est au delà des facultés de l'homme; l'autre non moins caractérisé par son aversion pour le mystère, et lent à admettre rien sans preuve; que ces deux philosophes, dis-je, devaient à peine trouver un terrain commun sur lequel ils pussent combattre. Aussi, Locke ne fait guère que se plaindre de ne pouvoir comprendre ce que Malebranche a avancé; et il est probable que la plupart de ses lecteurs se trouveront dans le même cas.

Malebranche fut cependant soutenu par un écrivain anglais qui eut quelque célébrité dans son temps, Norris. Le principal traité métaphysique de Norris, son *Essai sur le Monde Idéal*, fut publié en deux parties, en 1701 et 1702. Il ne rentre donc pas dans les limites que nous nous sommes tracées. Norris est, au fond, plus platoniste que Malebranche, pour qui, cependant, il témoigne une grande déférence; il adopte aussi son hypothèse de voir tout en Dieu. C'est un écrivain d'un beau génie, et d'une noble élévation de sentiments moraux, qui prédisposent toujours en faveur des systèmes platoniques de théosophie. Il avait autant de vénération pour saint Augustin que pour Platon, et respectait, plus peut-être que Malebranche, et à coup sûr plus que la généralité des écrivains anglais, les métaphysiciens théologistes des écoles. Il y mêlait quelques visions d'un mysticisme plus moderne. Mais ses raisonnements supportent rarement un examen sévère.

On trouve, dans les *Pensées* de Pascal, une foule de remarques frappantes sur la logique de cette science dans laquelle il était particulièrement versé, et sur les bases générales de la certitude. Il avait profondément réfléchi sur les objections sceptiques à tout raisonnement humain; et si, dans son désir de rehausser la foi religieuse à ses dépens, il paraît quelquefois les considérer comme sans réplique, il avait un jugement trop clair pour les croire justes. « La nature, dit-il, confond les pyrrhoniens, et la raison confond « les dogmatistes[2] ». « Nous avons une impuissance à prouver,

[1] Brucker; Buhle; Reid, *Intellectual Powers*.

[2] *Œuvres de Pascal*, t. 1, p. 205.

« invincible à tout le dogmatisme; nous avons une idée de la vé-« rité, invincible à tout le pyrrhonisme [1] ». Il émet une idée d'une méthode de raisonnement plus complète que celle de la géométrie, et dans laquelle tout sera démontré, mais à laquelle il pense néanmoins que les hommes ne pourront jamais arriver [2]; et peut-être croyait-il par ce motif que la pure raison ne saurait triompher des chicanes du pyrrhonisme. Mais comme il admet ensuite que l'on peut avoir une certitude complète de propositions qui ne sont point susceptibles de démonstration, telles que l'infinité du nombre et de l'espace, et que cette non-susceptibilité de preuve directe est plutôt une perfection qu'un défaut, cette idée d'une évidence plus complète ne paraît être ni claire ni conséquente [3].

La géométrie, remarque Pascal, est presque le seul sujet où l'on trouve des vérités sur lesquelles tout le monde soit d'accord. Cela tient en partie à ce que les géomètres seuls observent les vraies lois de la démonstration. Ces lois sont, selon lui, au nombre de huit. « 1°. N'entreprendre de définir aucune des choses telle-« ment connues d'elles-mêmes, qu'on n'ait point de termes plus « clairs pour les expliquer. 2°. N'omettre aucun des termes un « peu obscurs ou équivoques, sans définition. 3°. N'employer, « dans la définition des termes, que des mots parfaitement con-« nus ou déjà expliqués. 4°. N'omettre aucun des principes néces-« saires, sans avoir demandé si on l'accorde, quelque clair et évi-« dent qu'il puisse être. 5°. Ne demander, en axiômes, que des « choses parfaitement évidentes d'elles-mêmes. 6°. N'entreprendre « de démontrer aucune des choses qui sont tellement évidentes « d'elles-mêmes, qu'on n'ait rien de plus clair pour les prou-« ver. 7°. Prouver toutes les propositions un peu obscures, « et n'employer à leur preuve que des axiômes très évidents, ou « des propositions déjà accordées ou démontrées. 8°. Substituer « toujours mentalement les définitions à la place des définis ». De ces règles, dit-il, la première, la quatrième et la sixième ne sont pas absolument nécessaires pour éviter l'erreur; mais les cinq autres sont indispensables. Cependant, et encore bien qu'on puisse les trouver dans des livres de logique, il n'y a que les géo-

[1] *Œuvres de Pascal*, t. I, p. 208.

[2] *Pensées de Pascal*, partie I, art. 2.

[3] « Comme la cause qui les rend « incapables de démonstration n'est « pas leur obscurité, mais au contraire « leur extrême évidence, ce manque « de preuve n'est pas un défaut, mais « plutôt une perfection ».

mètres qui y aient eu égard. Les auteurs de ces livres ne paraissent pas être entrés dans l'esprit de leurs propres préceptes. Toute autre règle que celles qu'il a données est inutile ou nuisible; celles-là renferment, selon lui, tout l'art de la démonstration [1].

Le respect de Pascal, comme celui de Malebranche, pour ce qui est établi en religion, ne s'étend pas à la philosophie. On ne trouve pas chez eux ce qu'on rencontre quelquefois aujourd'hui, toutes sortes de préjugés contre les libertés de l'esprit humain agglomérés, comme une troupe de chauve-souris, par une association instinctive. Pascal a la même idée que Bacon, que les anciens étaient, à proprement parler, l'enfance du genre humain. « Non seulement, dit-il, chacun des hommes s'avance de jour en « jour dans les sciences, mais tous les hommes ensemble y font « un continuel progrès; de sorte que toute la suite des hommes, « pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme « un même homme, qui subsiste toujours, et qui apprend conti- « nuellement; et la vieillesse de cet homme universel ne doit pas « être cherchée dans les temps proches de sa naissance, mais « dans ceux qui en sont les plus éloignés. Ceux que nous appe- « lons anciens étoient véritablement nouveaux en toutes choses; « et comme nous avons joint à leurs connoissances l'expérience « des siècles qui les ont suivis, c'est en nous que l'on peut trou- « ver cette antiquité que nous révérons dans les autres ». Il y a dans ce raisonnement, avec beaucoup d'art et de vérité, un certain mélange de fausseté, que je ne m'arrêterai pas à relever.

Le génie de Pascal s'adaptait merveilleusement à l'observation délicate de la nature humaine; mais il voyait tout à travers le milieu réfracteur des préjugés religieux. Quand ces préjugés ne viennent pas fausser son jugement, il est plein de belles remarques, auxquelles on ne peut reprocher qu'une tendance généralement un peu sévère. Nous citerons la suivante, comme une des plus utiles et des plus originales. « Quand on veut reprendre « avec utilité, et montrer à un autre qu'il se trompe, il faut ob- « server par quel côté il envisage la chose (car elle est vraie ordi- « nairement de ce côté là) et lui avouer cette vérité. Il se con- « tente de cela, parce qu'il voit qu'il ne se trompoit pas, et qu'il « manquoit seulement à voir tous les côtés. Or, on n'a pas honte « de ne pas tout voir; mais on ne veut pas s'être trompé; et peut- « être que cela vient de ce que naturellement l'esprit ne peut se

[1] *Œuvres de Pascal*, t. I, p. 66.

« tromper dans le côté qu'il envisage, comme les appréhensions « des sens sont toujours vraies [1] ».

On a supposé que la philosophie cartésienne avait produit un métaphysicien qui, dans la plus grande partie de son système, s'éloigne beaucoup de cette école; c'est Benoît Spinosa. Il n'existe pas de traité écrit avec une méthode plus rigoureusement géométrique que ses *Éthiques*. Ce livre est basé sur des définitions et des axiomes, dont les propositions sont déduites, au moyen de démonstrations serrées, brèves, et ordinairement claires. Le petit nombre d'explications qu'il a jugées nécessaires sont rejetées dans des scholies. Ainsi s'élève un monument, dont l'ensemble étonne et trouble l'œil, et qui cependant est construit avec une telle régularité, que le lecteur est obligé de s'arrêter et de revenir sur ses pas pour découvrir un défaut dans l'œuvre, en même temps qu'il ne peut s'empêcher de reconnaître la bonne foi et l'intime persuasion d'avoir saisi la vérité, qui éclatent partout dans les écrits de ce philosophe intelligent et profondément réfléchi.

Spinosa naquit en 1632 : on voit, par sa correspondance avec Oldenburg, en 1661, qu'il avait déjà développé tout son système; et dans celle avec De Vries, en 1663, il est question de propositions de ses *Éthiques*, indiquées par leurs numéros, comme nous les lisons actuellement [2]. Cet ouvrage fut donc le fruit des méditations de sa jeunesse, comme on en peut juger d'ailleurs par sa hardiesse, par son dédain général de la marche trop lente de l'observation, par son dogmatisme tranchant. On ne voit pas clairement jusqu'à quel point Spinosa s'était servi des écrivains antérieurs; il connaissait bien Descartes et lord Bacon, et il a emprunté au premier quelques principes fondamentaux; mais il relève dans ce philosophe, ainsi que dans Bacon, ce qu'il appelle des méprises sur la cause première et l'origine des choses, leur ignorance de la véritable nature de l'esprit humain, et des vraies sources de l'erreur [3]. Le système panthéistique de Jordano Bruno ne s'éloigne pas beaucoup de celui de Spinosa; mais les rapsodies de l'Italien, qui cherche rarement à prouver, n'ont pas pu être d'une grande ressource à l'esprit subtil du Juif d'Amster-

[1] *Œuvres de Pascal*, t. I, p. 149. Quoique Pascal dise ici que les appréhensions des sens sont toujours vraies, il affirme ailleurs le contraire : mais il n'est pas toujours d'accord avec lui même.

[2] *Spinosæ Opera Posthuma*, p. 398, 460.

[3] *Cartes et Bacon tàm longè à cognitione primæ causæ et originis omnium rerum aberrarunt..... veram naturam humanæ mentis non cognoverunt..... veram causam erroris nunquàm operati sunt.*

dam. Buhle a donné un exposé du système de Spinosa [1]. Mais cet exposé contient plusieurs propositions que je ne trouve pas dans l'auteur; et Buhle s'est au moins écarté, sans aucune nécessité, de l'ordre des *Éthiques*. Cette déviation semble aussi peu excusable, dans un ouvrage aussi rigoureusement systématique, qu'elle le serait dans une analyse des Éléments d'Euclide, et je crois que les pages qui suivent donneront une idée plus exacte du texte. Mais ce n'est pas une tâche facile que celle de traduire et d'abréger un écrivain aussi concis que subtil; et peut-être ce travail ne sera-t-il pas très intelligible pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec les recherches métaphysiques.

Le premier livre ou la première partie des *Éthiques*, est intitulé, de Dieu, et renferme toute la théorie de Spinosa. On peut même dire que cette théorie se trouve dans quelques unes des premières propositions : car ces propositions une fois accordées, il est difficile de ne pas admettre les autres, qui ne sont guère que des déductions évidentes ou la reproduction de ces mêmes propositions sous de nouveaux points de vue. Tout cet échafaudage philosophique repose sur huit définitions et sept axiomes. Une substance, d'après la troisième définition, est ce dont la conception n'exige pas la conception d'une autre chose, comme antécédent [2]. L'attribut d'une substance est tout ce que l'esprit reconnaît comme constituant son essence [3]. Le mode d'une substance est son accident ou affection, ce au moyen de quoi on la conçoit [4]. Dans la sixième définition, il dit : J'entends par Dieu un être absolument infini; c'est-à-dire une substance composée d'attributs infinis, dont chacun exprime une essence éternelle et infinie. Tout ce qui exprime une essence et n'implique point de contradiction peut se dire d'un être absolument infini [5]. Les plus importants

[1] *Hist. de la Philosophie*, t. III, p. 440.

[2] *Per substantiam intelligo id quod in se est, et per se concipitur; hoc est, id cujus conceptus non indiget conceptu alterius rei, à quo formari debeat.* Spinosa laisse de côté ces derniers mots dans une lettre à De Vries (p. 463), où il répète cette définition.

[3] *Per attributum intelligo id quod intellectus de substantiâ percipit, tanquàm ejusdem essentiam constituens.*

[4] *Per modum intelligo substantiæ affectiones, sive id, quod in alio est, per quod etiam concipitur.*

[5] *Per Deum intelligo Ens absolutè infinitum, hoc est, substantiam constantem infinitis attributis, quorum unumquodque æternam et infinitam essentiam exprimit. Dico absolutè infinitum, non autem in suo genere; quicquid enim in suo genere tantùm infinitum est, infinita de eo attributa negare possumus; quod autem absolutè infinitum est, ad ejus essentiam pertinet, quicquid essentiam exprimit et negationem nullam involvit.*

des axiomes sont ceux qui suivent : D'une cause donnée et déterminée, l'effet suit nécessairement; mais s'il n'y a pas de cause déterminée, il ne peut s'ensuivre d'effet. — La connaissance d'un effet dépend de la connaissance de la cause, et la renferme. — Les choses qui n'ont rien de commun entre elles ne peuvent être comprises les unes par les autres; c'est-à-dire que la conception de l'une ne renferme pas la conception de l'autre. — Une idée vraie doit s'accorder avec son objet [1].

Spinosa passe ensuite à ses démonstrations basées sur ces seules prémisses. Deux substances, ayant des attributs différents, n'ont rien de commun l'une avec l'autre; d'où il suit que l'une d'elles ne peut être la cause de l'autre, puisque chacune peut être conçue sans que le fait implique la conception de l'autre; or un effet ne peut être conçu sans que le fait de cette conception n'implique la connaissance de la cause [2]. L'erreur fondamentale paraît être quelque part dans ce quatrième axiome, et dans la proposition dont il forme la base. Le rapport existant entre une cause et un effet est sûrement quelque chose qui diffère de notre compréhension parfaite de ce même rapport, ou même de toute connaissance que nous pourrions en avoir : à plus forte raison, l'assertion contraire ne peut-elle être considérée comme un axiome. Mais si l'on concédait ce point, il serait peut-être très difficile de résister aux preuves subséquentes, tant elles sont disposées avec art et enchaînées avec une rigueur géométrique.

Deux choses, ou un plus grand nombre, ne peuvent être distinguées que par la diversité de leurs attributs, ou par celle de leurs modes. Car il n'y a rien en dehors de nous que des substances et leurs modes. Mais il ne peut y avoir deux substances du même attribut, puisqu'il n'y aurait d'autre moyen de les distinguer que leurs modes ou affections : or, toute substance, étant antérieure, dans l'ordre du temps, à ses modes, peut être considérée indépendamment d'eux; d'où il suit que deux substances du même attribut ne pourraient être distinguées. Une substance ne peut donc être la cause d'une autre substance, puisqu'elles ne peuvent avoir le même attribut, c'est-à-dire rien de commun l'une avec l'autre [3]. Toute substance est donc sa propre cause, c'est-à-dire que son essence implique son existence [4]. Elle est aussi nécessairement infinie; car, s'il en était autrement, elle serait terminée par quelque autre substance de la même nature et

[1] *Axiomata*, 3, 4, 5 et 6.
[2] *Prop.* 2 et 3.
[3] *Prop.* 6.
[4] *Prop.* 7.

nécessairement existante; or, deux substances ne pouvant avoir le même attribut, elles ne peuvent posséder toutes deux l'existence nécessaire [1]. Plus un être, quel qu'il soit, possède de réalité ou d'existence, plus il faut lui donner d'attributs. C'est ce qui résulte, dit-il, de la définition d'un attribut [2]. Cependant la preuve n'est pas évidente, et l'on ne saisit pas clairement ce qu'il entendait par degrés de réalité ou d'existence. Mais Spinosa était très fier de ce théorème. Je regarde, dit-il dans une lettre, comme capitale (*palmariam*) la démonstration de cette proposition, que plus nous donnons d'attributs à un être quelconque, plus nous sommes forcés de reconnaître son existence, c'est-à-dire plus nous la concevons comme vraie, et non point comme une pure chimère [3]. Et de cette proposition il faisait dériver l'existence réelle de Dieu, quoique la démonstration précédente paraisse collatérale à celle-ci. Dieu, ou une substance composée d'attributs infinis, dont chacun exprime une puissance éternelle et infinie, existe nécessairement [4]; car une telle essence implique l'existence. Et, en outre, si quelque chose n'existe pas, il faut donner une cause de sa non-existence; car la non-existence veut une cause aussi bien que l'existence elle-même [5]. Cette cause peut être ou dans la nature de la chose (par exemple un cercle carré ne peut exister, par la nature même du cercle), ou dans quelque chose d'extrinsèque. Mais, dans l'un ou l'autre cas, on ne voit rien qui puisse empêcher l'existence de Dieu. Les propositions suivantes de Spinosa se composent principalement de corollaires évidents des définitions et de quelques unes des premières propositions, qui renferment tout le système, qu'il va maintenant développer.

Il ne peut y avoir de substance que Dieu. Tout ce qui est, est en Dieu, et rien ne peut se concevoir hors de Dieu [6]. Car il est l'unique substance, et l'on ne peut concevoir de modes sans une substance; or, à part la substance et le mode, rien n'existe. Dieu n'est pas corporel, mais le corps est un modè de Dieu, et par conséquent incréé. Dieu est la cause permanente, mais non pas passagère, de toutes choses [7]. Il est la cause efficiente de leur essence, aussi bien que de leur existence, puisque autrement leur

[1] *Prop.* 8.

[2] *Prop.* 9.

[3] P. 463. Ce passage se trouve dans la lettre à De Vries, citée plus haut.

[4] *Prop.* 11.

[5] Si vingt hommes existent, ni plus ni moins, il faut donner une raison exirinsèque de ce nombre précis, puisque la définition d'un homme ne l'implique pas. (*Prop.* 8., *Schol.* 2.)

[6] *Prop.* 14.

[7] *Deus est omnium rerum causa immanens, sed non transiens.* (*Prop.* 18.)

essence pourrait être conçue hors de Dieu, ce qui est absurde, ainsi qu'on l'a fait voir. Les choses particulières ne sont donc que les affections des attributs de Dieu, ou des modes dans lesquels ils sont exprimés d'une manière déterminée [1].

Ce système panthéistique est une source féconde de paradoxes, que développe successivement Spinosa. Il n'y a pas de casualité; mais toute chose, dans son existence comme dans son opération, est déterminée par la nécessité de la nature divine; et aucune chose ne pourrait être produite par Dieu autrement que comme elle est [2]. Sa puissance est la même chose que son essence; car il est la cause nécessaire de lui-même et de toutes choses, et il nous est aussi impossible de le concevoir n'agissant pas que n'existant pas [3]. Dieu, considéré dans les attributs de sa substance infinie, est la même chose que la nature, c'est-à-dire *natura naturans;* mais la nature, dans un autre sens, ou *natura naturata*, n'exprime que les modes sous lesquels se manifestent les attributs divins [4]. Et l'intelligence, considérée dans son action, doit être, quoique infinie, rapportée à la *natura naturata;* car l'intelligence, dans ce sens, n'est qu'un mode de la pensée, lequel ne peut être conçu qu'au moyen de notre conception de la pensée d'une manière abstraite, c'est-à-dire par un attribut de Dieu [5]. Spinosa nie explicitement que la faculté de penser existe, distincte de l'acte, non plus que celles de désirer, d'aimer, etc.

Dans un appendice au premier chapitre *De Deo*, Spinosa discute ce qu'il appelle le préjugé sur les causes finales. Les hommes naissent dans l'ignorance des causes, mais ayant seulement le sentiment de leurs propres appétits, qui leur font désirer leur propre bien. Aussi ne s'occupent-ils que de la cause finale de leurs propres actions et de celles des autres, et leur curiosité ne va pas au delà lorsqu'ils sont satisfaits sur ce point. Et, trouvant en eux-mêmes et dans la nature beaucoup de choses qui servent de moyens à un certain bien, et qu'ils savent n'être pas préparées par eux, ils ont cru que quelqu'un les avait préparées, raisonnant par analogie et d'après les moyens qu'eux-mêmes emploient dans d'autres cas. Aussi ont-ils imaginé des dieux, et supposé que ces dieux travaillent au bien des hommes afin d'être adorés par eux, et inventé toutes sortes de pratiques superstitieuses pour

[1] *Prop.* 25, et *Coroll.*
[2] *Prop.* 29—33.
[3] *Prop.* 39, et partie II, *Prop.* 3. *Schol.*
[4] *Schol. in Prop.* 29.
[5] *Prop.* 31. Cette seule proposition suffirait pour prouver l'athéisme de Spinosa.

capter la faveur de ces divinités. Et, au milieu de tant de choses bienfaisantes dans la nature, en trouvant un assez grand nombre d'un effet contraire, ils ont attribué celles-ci à la colère des dieux irrités de ce que les hommes négligeaient leur culte : l'expérience des maux qui tombent également sur les hommes pieux et sur les impies ne les a pas guéris de cette croyance; et, plutôt que de renoncer à leur système, ils ont mieux aimé avouer leur ignorance de la raison qui fait que le bien et le mal sont ainsi distribués. Spinosa considère l'hypothèse des causes finales comme réfutée par sa proposition, que tout arrive par une nécessité éternelle. De plus, si Dieu agissait pour une fin, il faudrait qu'il désirât quelque chose qui lui manque; car il est reconnu par les théologiens qu'il agit pour lui-même, dans son propre intérêt, et non pas dans celui des choses créées.

Les hommes, s'étant persuadés que tout était créé pour eux, ont inventé des noms pour distinguer comme bien ce qui tend à leur avantage; et, se croyant libres, ils ont conçu les idées du juste et de l'injuste, de l'éloge et du blâme. Et lorsqu'ils peuvent facilement saisir et se rappeler les rapports des choses, ils disent qu'elles sont bien ordonnées; sinon, mal ordonnées; puis ils ajoutent que Dieu a créé tout en ordre, comme si l'ordre était quelque chose, si ce n'est par rapport à l'idée que nous nous en faisons; et ainsi ils attribuent l'imagination à Dieu lui-même, à moins qu'ils ne veuillent dire qu'il a créé des choses pour le plaisir de les imaginer.

On a quelquefois douté que la philosophie de Spinosa exclût entièrement une intelligence infinie. Il résulte évidemment de chaque proposition qu'elle rejetait une providence morale ou un esprit créateur. Sa déité ne pouvait être tout au plus qu'une froide intelligence passive, se dérobant dans son infinité métaphysique à notre entendement comme à nos sentiments. Ce n'était cependant pas tout-à-fait cela. On trouve bien dans quelques passages ce qui paraît au premier abord une reconnaissance confuse du principe fondamental du théisme. Dans une de ses lettres à Oldenburg, il admet un pouvoir infini de penser, qui, considéré dans son infinité, embrasse toute la nature comme son objet, et dont les pensées procèdent suivant l'ordre de la nature, étant ses idées corrélatives[1]. Mais ensuite il rejeta tout-à-fait l'expression

[1] *Statuo dari in naturâ potentiam infinitam cogitandi, quæ qualenùs infinita in se continet totam naturam objectivè, et cujus cogitationes procedunt eodem modo ac natura, ejus nimirùm edictum.* (P. 441.)

pouvoir de penser. La première proposition de la seconde partie des *Éthiques*, intitulée De l'Esprit, est ainsi conçue : la pensée est un attribut de Dieu, ou Dieu est un être pensant. Mais quand on examine la démonstration, ceci s'évapore en une abstraction qui détruit toute personnalité [1]. Et en effet, on ne peut réfléchir un instant sur les propositions déjà posées par Spinosa, sans voir qu'elles anéantissent toute hypothèse possible dans laquelle l'existence d'un Dieu puisse être établie d'une manière intelligible.

Le second livre des *Éthiques* commence, comme le premier, par des définitions et des axiomes. Spinosa définit le corps un mode certain et déterminé, exprimant l'essence de Dieu, considérée comme étendue. Il définit l'essence d'une chose, ce dont l'affirmation ou la négation détermine l'existence de la chose, ou autrement. Une idée est une conception que forme l'esprit comme être pensant. Et il aime mieux dire *conception* que *perception*, parce que celle-ci semble impliquer la présence d'un objet. Dans le troisième axiome, il dit : les modes de penser, tels que l'amour, le désir, ou autres affections de l'esprit, quelque nom qu'on leur donne, ne peuvent exister sans une idée de leur objet; mais une idée peut exister sans aucun autre mode de penser [2]. Et dans le cinquième : nous n'apercevons pas de choses singulières, à l'exception des corps et des modes de penser; distinguant ainsi, comme Locke, entre les idées de sensation et les idées de réflexion.

L'étendue, d'après la seconde proposition, est un attribut de Dieu aussi bien que la pensée. Comme il suit de l'étendue infinie de Dieu que tous les corps sont des portions de sa substance, en ce sens qu'ils ne peuvent être conçus hors d'elle, de même tous les actes particuliers de l'intelligence sont des portions de l'intel-

Ailleurs il dit, peut-être aux dépens de sa candeur ordinaire, *agnoseo interim, id quod summam mihi præbet satisfactionem et mentis tranquillitatem, cuncta potentiâ Entis summè perfecti et ejus immutabili ità fieri decreto.* (P. 498.) Ce qui suit est sur le même ton. Mais Spinosa en était venu à se figurer, comme Bruno, une personnification mystique de son unité infinie.

[1] *Singulares cogitationes, sive hæc et illa cogitatio, modi sunt, qui Dei naturam certo et determinato modo exprimunt. Competit ergò Dei attributum, cujus conceptum singulares omnes cogitationes involvunt, per quod etiam concipiuntur. Est igitur cogitatio unum ex infinitis Dei attributis quod Dei æternam et infinitam essentiam exprimit, sive Deus est res cogitans.*

[2] *Modi cogitandi, ut amor, cupiditas, vel quocunque nomine affectus animi insigniuntur, non dantur nisi in eodem individuo detur idea rei amatæ, desideratæ*, etc. *At idea dari potest, quamvis nullus alius detur cogitandi modus.*

ligence infinie de Dieu, et ainsi toutes choses sont en lui. L'homme n'est pas une substance, mais quelque chose qui est en Dieu, et qui ne peut être conçu sans lui; c'est-à-dire une affection ou mode de la substance divine, exprimant sa nature d'une manière déterminée [1]. L'esprit humain n'est pas une substance; mais une idée constitue son être actuel, et il faut que ce soit l'idée d'une chose existante [2]. Ici, il est clair que l'auteur perd de vue le *percevant* dans la *perception*; mais le résultat inévitable des sophismes fondamentaux de Spinosa était d'anéantir tout sentiment intime de personnalité. L'esprit humain, affirme-t-il ensuite, est une partie de l'intelligence infinie de Dieu; et quand on dit que l'esprit humain conçoit telle ou telle chose, cela veut seulement dire que Dieu, non pas comme infini, mais en tant qu'il constitue l'essence de l'esprit humain, a telles ou telles idées [3].

L'objet de l'esprit humain est corps actuellement existant [4]. L'auteur explique ensuite le rapport du corps humain avec l'esprit, et l'association des idées. Mais avançant toujours synthétiquement et par démonstration, il devient souvent obscur, quelquefois même sophistique. L'idée de l'esprit humain est en Dieu, et est unie à l'esprit lui-même de la même manière que celui-ci l'est au corps [5]. L'obscurité et la subtilité de cette proposition ne sont pas modifiées par la démonstration; mais il y a dans quelques uns de ces passages des choses qui se rapprochent singulièrement de la théorie de Malebranche. Tous deux, avec des doctrines très différentes sur les sujets les plus élevés, avaient été formés à la même école; et si Spinosa eût voulu reconnaître à l'Être suprême une personnalité distincte de sa création intelligente, il aurait pu passer pour un de ces théosophistes mystiques, qui n'avaient pas de répugnance pour un panthéisme objectif.

L'esprit ne connaît qu'en tant qu'il reçoit des idées des affections du corps [6]. Mais ces idées de sensation ne donnent pas une connaissance complète d'un corps extérieur, ni du corps humain

[1] *Prop.* 10.

[2] *Quod actuale mentis humanæ esse constituit, nihil aliud est quàm idea rei alicujus singularis actu existentis.* C'est une anticipation de ce qu'on trouve dans le traité de Hume sur la Nature Humaine, la négation d'une substance, d'un *moi*, paradoxe auquel un métaphysicien de profession peut seul arriver.

[3] *Prop.* 11. *Coroll.*

[4] *Prop.* 13.

[5] *Mentis humanæ datur etiam in Deo idea, sive cognitio, quæ in Deo eodem modo sequitur, et ad Deum eodem modo refertur, ac idea sive cognitio corporis humani.* (Prop. 20.) *Hæc mentis idea eodem modo unita est menti, ac ipsa mens unita est corpori.*

[6] *Prop.* 23.

lui-même[1]. L'esprit n'a donc qu'une connaissance imparfaite et confuse des choses, tant qu'il ne juge que par des perceptions fortuites; mais il peut en acquérir une connaissance claire et distincte par la réflexion interne et la comparaison[2]. Aucune idée positive ne peut être appelée fausse; car il n'y a pas d'idée positive hors de Dieu, et toutes les idées en Dieu sont vraies, c'est-à-dire correspondent à leur objet[3]. La fausseté consiste donc dans cette privation de la vérité, qui résulte d'idées imparfaites. L'auteur a défini une idée complète celle qui ne contient pas d'incompatibilité, sans égard à la réalité de son objet corrélatif supposé.

Tous les corps s'accordent en quelques choses, ou ont quelque chose de commun : tous les hommes ont des idées complètes de ces choses[4]; et c'est là l'origine de ce qu'on appelle notions communes, que possèdent tous les hommes; comme celles de l'étendue, de la durée, du nombre. Mais pour expliquer la nature des universaux, Spinosa observe que le corps humain ne peut former en même temps qu'un certain nombre d'images distinctes : au delà de ce nombre, elles deviennent confuses; et comme l'esprit aperçoit distinctement le même nombre d'images qui se forment dans le corps, lorsque ces images sont confuses, l'esprit les apercevra confusément, et les comprendra sous un seul attribut, comme *homme*, *cheval*, *chien* : dans ce cas, l'esprit aperçoit un certain nombre de ces images, mais pas leurs différences de stature, de couleurs et autres semblables. Et ces notions ne seront pas les mêmes dans tous les esprits; elles doivent varier selon la fréquence avec laquelle se sont présentées les parties de l'image complexe. Ainsi, ceux qui ont contemplé le plus souvent la forme d'un homme debout s'en feront l'idée d'un animal vertical, d'autres d'un animal bipède, d'autres d'un animal sans plumes, d'autres d'un animal rationnel. De là tant de disputes parmi les philosophes qui ont essayé d'expliquer des choses naturelles par de simples images[5].

C'est ainsi que nous formons des idées universelles; d'abord, par des idées singulières, représentées par les sens d'une manière confuse, imparfaite, et sans ordre; secondement, par des signes, c'est-à-dire en associant le souvenir des choses avec des mots; c'est ce qu'il appelle imagination, ou *primi generis cognitio*; troisièmement, par ce qu'il appelle raison, ou *secundi generis cogni-*

[1] *Prop.* 25.
[2] *Schol. Prop.* 29.
[3] *Prop.* 32, 33, 35.
[4] *Prop.* 8.
[5] *Schol. Prop.* 40.

tio; et quatrièmement, par une connaissance intuitive, ou *tertii generis cognitio*[1]. La connaissance du premier genre, ou l'imagination, est la seule source d'erreur; la seconde et la troisième sont nécessairement vraies[2]. Elles seules nous fournissent les moyens de distinguer ce qui est vrai de ce qui est faux. La raison considère les choses non pas comme contingentes, mais comme nécessaires; et quiconque a une idée vraie, sait certainement que son idée est vraie. Toute idée d'une chose singulière existante implique l'existence éternelle et infinie de Dieu. Car rien ne saurait être conçu hors de Dieu, et les idées de toutes choses, ayant pour cause Dieu, considéré sous l'attribut dont elles sont les modes, doivent impliquer la conception de l'attribut, c'est-à-dire l'existence de Dieu[3].

Il est indispensable de distinguer les images, les idées et les mots, que beaucoup de gens confondent. Ceux qui pensent que les idées consistent dans les images qu'ils aperçoivent, s'imaginent que les idées dont on ne peut se former d'image ne sont que des illusions arbitraires. Ils regardent les idées comme des peintures sur une table, et ne comprennent pas qu'une idée, comme telle, implique une affirmation ou une négation. Et ceux qui confondent les mots avec les idées, s'imaginent qu'ils peuvent vouloir quelque chose de contraire à ce qu'ils aperçoivent, parce qu'ils peuvent l'affirmer ou le nier à l'aide de mots. Mais ces préjugés seront mis de côté par celui qui réfléchit que la pensée n'implique pas la conception de l'étendue; et conséquemment qu'une idée, étant un mode de la pensée, ne consiste ni en images ni en mots, dont l'essence consiste en mouvements corporels, qui n'impliquent pas la conception de la pensée[4].

L'esprit humain a une connaissance complète de l'existence éternelle et infinie de Dieu. Mais les hommes ne peuvent se faire une image de Dieu comme ils le peuvent des corps; aussi n'ont-ils pas une conception aussi claire de son être que de celui des corps, et se sont-ils embarrassés en associant le mot Dieu avec des images sensibles, ce qu'il est difficile d'éviter. La source principale de toute erreur, c'est que les hommes n'appliquent pas bien les noms aux choses. Car l'erreur n'est pas dans leur esprit, mais dans cette application; ainsi, celui qui fait une fausse addition voit dans son esprit un chiffre différent du résultat véritable[5].

[1] *Schol.* 2, *Prop.* 40.
[2] *Prop.* 41, 42, *et seq.*
[3] *Prop.* 45.
[4] *Schol. Prop.* 49.
[5] *Prop.* 47. *Atque hinc pleræque oriuntur controversiæ, nempè, quia*

L'esprit n'a pas de libre arbitre; mais il est déterminé par une cause, qui est elle-même déterminée par quelque autre, et ainsi de suite. Car l'esprit n'est qu'un mode de pensée, et par conséquent ne saurait être la cause libre de ses propres actions. Il ne possède non plus aucune faculté absolue d'aimer, de désirer, de comprendre; car ce ne sont là que des abstractions métaphysiques [1]. La volonté et l'entendement sont une seule et même chose; et les volontés ne sont que des affirmations ou des négations, dont chacune appartient à l'essence de l'idée affirmée ou niée [2]. Il paraît y avoir ici non seulement une déviation extraordinaire du langage ordinaire, mais absence d'aucun sens que l'on puisse, du moins selon moi, donner aux paroles de l'auteur. Cependant on a vu que Malebranche avait dit quelque chose de semblable; et on retrouve cette même pensée dans un ouvrage récemment publié de Cudworth [3], écrivain qui n'a certainement été influencé par aucun de ces deux philosophes; en sorte que l'on pourrait soupçonner qu'elle repose sur quelque autorité plus ancienne.

Dans la troisième partie de ce traité, Spinosa examine les passions. La plupart de ceux qui ont écrit sur des sujets de morale, dit-il, ont traité l'homme plutôt comme quelque chose en dehors de la nature, comme une espèce d'*imperium in imperio*, que comme une partie de l'ordre général. Ils se sont figuré qu'il avait le pouvoir de déranger cet ordre par sa propre volonté, et ont attribué sa faiblesse et son inconstance, non pas aux lois nécessaires du système, mais à quelque étrange défaut en lui, défaut qui est tour à tour l'objet de leurs lamentations, de leurs railleries, de leur haine. Mais les actions des hommes, et les passions dont elles proviennent, ne sont en réalité que des anneaux d'une grande chaîne, et marchent en harmonie avec les lois communes de la nature universelle.

On dit que nous agissons, quand il se passe en nous ou hors de nous quelque chose dont nous sommes la cause suffisante, c'est-à-dire quelque chose qui peut être expliqué par notre nature seule. On dit que quelque chose agit sur nous, quand il se passe en nous quelque chose qui ne peut être entièrement expli-

homines mentem suam non rectè explicant, vel quia alterius mentem malè interpretantur.

[1] *Prop.* 48.

[2] *Prop.* 49.

[3] Voir CUDWORTH, Traité du Libre Arbitre (*Treatise on Free Will*, 1838), p. 20, où la volonté et l'entendement sont confondus, fort à tort selon moi.

qué par notre nature. L'auteur appelle passions (*affectus*) les affections du corps qui augmentent ou diminuent son pouvoir d'action, et les idées de ces affections. Le corps ne peut déterminer l'esprit à penser, ni l'esprit déterminer le corps à se mouvoir ou à rester en repos. Car tout ce qui a lieu dans le corps doit avoir pour cause Dieu, considéré sous son attribut d'étendue, et tout ce qui a lieu dans l'esprit doit avoir pour cause Dieu, sous son attribut de pensée. L'esprit et le corps ne sont qu'une chose, considérée sous des attributs différents; l'ordre des actions et des passions dans le corps étant le même dans la nature que l'ordre des actions et des passions dans l'esprit. Mais les hommes, quoique ignorant jusqu'où vont les pouvoirs naturels du corps, attribuent ses opérations à la volonté de l'esprit, et dissimulent ainsi leur ignorance sous des mots spécieux. Car s'ils allèguent que le corps ne peut agir sans l'esprit, on peut répondre que l'esprit ne peut penser qu'après avoir reçu l'impulsion du corps, et que les volontés de l'esprit ne sont autre chose que ses appétits, lesquels sont modifiés par le corps.

Toutes choses tendent à rester dans leur être actuel; cette tendance n'étant autre chose que leur essence, qui fait qu'ils sont, jusqu'à ce que quelque cause extérieure détruise leur être. L'esprit possède le sentiment de sa tendance à rester ce qu'il est; c'est en d'autres termes l'instinct de sa conservation; l'esprit juge que ce qu'il recherche ainsi est bon, mais l'inverse n'a pas lieu. Beaucoup de choses augmentent ou diminuent le pouvoir d'action dans le corps, et toutes ces choses ont un effet correspondant sur le pouvoir de penser dans l'esprit. Ainsi l'esprit subit de nombreux changements, et passe par différents états de pouvoir plus ou moins parfait de penser. La joie est le nom d'une passion dans laquelle l'esprit passe à une plus grande perfection ou pouvoir de penser; la douleur, une passion dans laquelle il passe à une moindre. Spinosa, dans le reste de ce livre, déduit toutes les passions de ces deux, et du désir : mais comme le développement de son système est un peu long, et qu'on a déjà pu voir que la base n'en est pas tout-à-fait intelligible, il serait inutile de nous arrêter plus long-temps sur ce sujet. On peut comparer son analyse des passions avec celle de Hobbes.

Telle est la théorie métaphysique de Spinosa, sous la forme la plus concise que j'ai pu lui donner d'après ses *Éthiques*. Elle offre une preuve remarquable, et son système moral en fournit une autre, qu'une sévère adhérence à un raisonnement rigou-

reux peut entraîner un homme sincère et d'une grande intelligence bien loin des voies de la vérité. Spinosa était vraiment ce que Voltaire a dit avec un peu moins de justice de Clarke, une machine raisonnante. Quelques théorèmes fondamentaux, admis trop légèrement comme axiomes, suffirent pour lui faire sacrifier, sans modification ni hésitation, non seulement tous les principes de religion et de droit moral, mais les notions claires et intuitives du sens commun. S'il y a deux axiomes plus incontestables que tous les autres, c'est que nous existons, et que notre existence est exclusive de tout autre être. Cependant ces deux vérités sont perdues dans le panthéisme de Spinosa, comme elles l'avaient toujours été dans ce rêve trompeur de l'imagination. En posant en principe, que l'être de l'esprit humain consiste dans l'idée qui lui est présentée d'une chose existante, ce subtil métaphysicien est tombé dans l'erreur de l'école pour laquelle il professait le plus de dédain, comme faisant dériver toute connaissance de la perception, l'école des aristotéliciens. Et étendant cette confusion du sentiment intime avec la perception à la substance infinie, ou *substratum* des idées particulières, il fut conduit à lui refuser la personnalité sentante, sans laquelle le nom de Déité ne peut être donné que dans un sens propre à tromper le lecteur négligeut, et incompatible avec l'usage de la langue. Une conséquence également juste de son sophisme primitif était de refuser à l'esprit humain toute agence morale, dans le sens ordinairement reçu, et même, comme on l'a vu, de confondre l'action et la passion, en tout excepté le nom, comme de simples phénomènes dans la suite éternelle des choses.

Ce fut une grande erreur de Spinosa que d'avoir une idée trop arrogante des facultés humaines, dans lesquelles il prétendait faire voir, à force de démonstrations subtiles, le pouvoir de comprendre suffisamment la nature de ce qu'il appelait Dieu. A cette erreur il joignait un dogmatisme plein de roideur (car il n'est pas une seule proposition sur laquelle il montre la moindre hésitation), le dédain de l'expérience, et une partialité uniforme pour la méthode synthétique. La plupart de ceux qui ont appliqué leur esprit à ces matières, dit-il, sont tombés dans l'erreur parce qu'ils n'ont pas commencé par la contemplation de la nature divine, qui est, en elle-même et dans l'ordre des connaissances, la première, mais par les choses sensibles, qui auraient dû être les dernières. Aussi paraît-il avoir regardé Bacon, et même Descartes, comme s'étant trompés dans leurs méthodes.

Tout panthéisme a dû venir de ce qu'on a forcé l'infinité des attributs divins jusqu'à ce que la partie morale de la religion fût anéantie dans sa métaphysique. C'était la corruption, ou plutôt, si nous pouvons hasarder cette expression, le suicide du théisme; et cette étrange théorie ne pouvait naître qu'où nous l'avons vu naître, c'est-à-dire parmi ceux qui, se dégageant du polythéisme vulgaire qui les entourait, avaient élevé leurs idées jusqu'au sentiment de l'unité de la nature divine.

Spinosa ne diffère pas essentiellement des panthéistes de l'antiquité : il concevait, comme eux, que l'infinité de Dieu exigeait l'exclusion de toute autre substance; qu'il était infini *ab omni parte*, et non pas seulement dans certains sens. Et probablement les doctrines vagues et hyperboliques que les scolastiques avaient empruntées à la philosophie ancienne, et qui attribuaient, comme chose de toute nécessité, une infinité métaphysique à tous les attributs divins, ces doctrines, dis-je, pouvaient paraître sanctionner ces propositions primitives desquelles partit Spinosa, lorsque affranchi, même dans sa profession extérieure, des entraves de la religion, il marcha, par une route obscure et périlleuse, aux paradoxes qui ont discrédité son nom. Il avait certainement bâti beaucoup sur l'idée, mise en vogue par Descartes, que l'essence ou la définition de la Divinité impliquait son actualité ou existence.

Quelles qu'aient été les erreurs de ce philosophe, son intelligence nette et perçante découvrit bien des choses qui échappent aux esprits ordinaires. C'est ainsi qu'il vit bien et exposa bien l'immatérialité de la pensée. Oldenburg avait, dans une de ses lettres, rappelé à Spinosa que la question était encore indécise, de savoir si la pensée ne pourrait pas être un mouvement corporel. « Soit, répondit l'autre, quoique je sois loin d'admettre cette opi« nion : mais au moins vous conviendrez que l'étendue, en tant « qu'étendue, n'est pas la même chose que la pensée [1] ». C'est de l'oubli de cette simple vérité qu'est né tout le matérialisme, comme on l'a appelé. Ses partisans confondent l'union entre la pensée et l'étendue ou matière (union indissoluble, s'ils le veulent) avec l'identité des deux, qui est absurde et incompréhensible « Le corps, dit Spinosa dans une de ses définitions, n'est pas ter« miné par la pensée, ni la pensée par le corps [2] ». Ceci n'exprime pas mal, non plus, la différence fondamentale de la matière

[1] *At ais, fortè cogitatio est actus corporeus. Sit, quamvis nullus concedam; sed hoc unum non negabis, extensionem, quoad extensionem, non esse cogitationem.* (*Epist.* 4.)

[2] *Corpus dicitur finitum, quia*

et de l'esprit : il existe entre eux une incommensurabilité qui empêche l'un de servir de limite à l'autre, parce qu'ils ne peuvent jamais être mis en juxta-position.

L'Angleterre commença, vers l'époque de la restauration, à engager une lutte contre les doctrines métaphysiques des aristotéliciens, aussi bien que contre leur philosophie naturelle. Un ouvrage remarquable, mais tellement rare, qu'il n'est guère connu que de nom, fut publié par Glanvil en 1661, sous le titre de *The Vanity of Dogmatizing*. Une seconde édition, avec des changements considérables, parut en 1665, sous le titre de *Scepsis Scientifica*[1]. On trouve dans cette seconde édition une dédicace à la Société Royale, en remplacement d'une préface fantastique, dans laquelle l'auteur s'était étendu sur les perfections corporelles et mentales de son protoplaste, le père du genre humain[2]. Mais autant il y a d'extravagance dans le langage dont il se sert pour rehausser Adam avant sa chute, autant il rabaisse sa malheureuse postérité, non pas, comme le font ordinairement les théologiens, sous le rapport de sa nature morale, mais sous celui des facultés raisonnantes. Le but du livre de Glanvil est d'exposer l'ignorance de l'homme, et surtout de critiquer la philosophie péripatétique des écoles. Elle est, dit-il, captieuse et verbale, et cependant elle ne s'attache pas à un sens constant des mots, mais elle entasse des termes insignifiants et des définitions inintelligibles; elle s'occupe de controverse, et ne cherche ni découvertes nouvelles, ni vérités physiques. Rien, ajoute-t-il,

aliud semper majus concipimus. Sic cogitatio aliâ cogitatione terminatur. At corpus non terminatur cogitatione, nec cogitatio corpore.

[1] Ce livre est, je crois, excessivement rare, surtout la seconde édition. Cependant les éditeurs de la *Biographia Britannica*, art. GLANVIL, l'avaient vu, et Dugald Stewart aussi. La première édition, ou *The Vanity of Dogmatizing*, se trouve dans le catalogue de la bibliothèque Bodléienne, et toutes deux sont au Muséum Britannique.

[2] C'est ainsi qu'entre autres extravagances dignes du *Talmud*, il dit : « Adam n'avait pas besoin de lunettes. « La finesse de ses organes visuels (si « l'on peut s'en rapporter à des con« jectures) lui dévoilait une grande « partie de la magnificence des cieux « sans le secours du télescope de Gali« lée; et il est probable qu'il pouvait, « à l'œil nu, embrasser presque autant « de ce monde supérieur que nous, « avec tous les avantages de l'art. « Peut-être la petitesse apparente du « soleil et des astres relativement à « notre globe était-elle aussi absurde « au jugement de ses sens, que le con« traire le paraît aux nôtres; et il n'est « pas invraisemblable qu'il avait une « perception aussi claire du mouve« ment de la terre que nous l'avons de « son repos ». (P. 5, édit. 1661.) Il soutient encore, dans la seconde édition, l'hypothèse de la dégénération intellectuelle; mais il s'y exprime d'une manière plus raisonnable.

ne peut être démontré que quand le contraire est impossible, et il n'y en a pas beaucoup d'exemples. Puis il se jette dans une voie que l'on pourrait appeler du scepticisme, mais qui menait à son but en combattant l'esprit dogmatique qui subsiste encore dans nos écoles académiques. Glanvil avait étudié la nouvelle philosophie, et parle avec enthousiasme de « cette merveille de l'hu« manité, l'illustre Descartes ». Une grande partie, pour ne pas dire la plupart de ses propres spéculations, portent une teinte de cartésianisme. Il était cependant beaucoup plus sceptique que Descartes, et même que Malebranche. Nous donnerons quelques extraits de cet ouvrage rare et curieux, d'abord à cause de leur mérite intrinsèque, et ensuite pour faire apprécier la révolution qui s'opérait dans la philosophie spéculative.

« Dans les unions que nous comprenons, les extrêmes sont « rapprochés par des participations de nature, qui servent d'in« termédiaires entre eux. Mais le corps et l'esprit sont tellement « éloignés l'un de l'autre dans leurs compositions essentielles, « que la supposition d'un point de réunion, de construction « mixte, et participant de quelques unes des qualités de l'un et « de l'autre, est une chose qu'aucune de nos facultés ne justifie, « et qui est tout-à-fait contraire à notre raison; puisqu'il n'y a « pas la moindre affinité entre la longueur, la largeur, l'épais« seur, et la conception, le jugement, le discours; les premières « étant les résultats les plus immédiats, sinon essentiels, de la « matière, les autres ceux de l'esprit[1] ».

« Par quel art l'âme lit-elle que telle image ou trait dans la « matière (que ce soit celle de son véhicule ou du cerveau, le « cas est le même) signifie tel objet? Avons-nous appris un al« phabet lorsque nous étions à l'état d'embryon? Et comment se « fait-il que nous ne connaissions rien de ces conceptions innées? « Que par la diversité des mouvements, nous épelions des formes, « des distances, des grandeurs, des couleurs, toutes choses qui « ne ressemblent point au mouvement, il faut l'attribuer à quel« que déduction secrète. Mais quelle est cette déduction, et par « quel milieu acquérons-nous cette connaissance? C'est ce qui « est obscur comme l'ignorance elle-même. Quelqu'un qui ne « connaît pas les lettres, peut voir les figures, mais ne com« prend pas le sens qu'elles renferment; un enfant peut en« tendre les sons et voir le mouvement des lèvres, mais ces sons

[1] *Scepsis Scientifica*, p. 16. Nous venons de voir quelque chose de semblable dans Spinosa.

« et ce mouvement ne lui portent aucune conception, parce qu'il « ne sait pas quel sens ils expriment. De même nos âmes ont « bien pu avoir, par les sens, la perception des mouvements et « des images; cependant on ne conçoit pas, sans supposer quel- « que inférence implicite, comment elles pourraient par ce « moyen saisir leurs antitypes. On ne saurait guère admettre, à « moins que quelque espèce d'inférence ne nous ait été accordée « dans nos facultés, que l'impression produite sur divers fila- « ments du cerveau représente des distances; encore cette con- « cession ne servira-t-elle qu'à abriter notre ignorance, quand « nous rencontrerons ce que nous voudrions éviter [1] ». Dans cet exposé vigoureux de l'hétérogénéité des sensations avec les objets qui les produisent, Glanvil n'a fait que marcher sur les traces de toute l'école cartésienne; mais il n'a pas mêlé à ceci ces notions indigestes qui s'arrêtent à moitié chemin entre l'immatérialisme et son opposé; et il expose bien ensuite les théories qui expliquent la mémoire au moyen des images produites dans le cerveau, théories diversement présentées par Aristote, Descartes, Digby, Gassendi et Hobbes, et qui ont eu tant d'attrait pour Malebranche.

Il serait facile d'extraire de ce traité oublié une foule de paragraphes écrits avec autant de vivacité que de finesse. Le style en est éminemment chaleureux et éloquent; un peu trop figuré, comme celui de Locke, mais l'excès est ici moins blâmable, parce que Glanvil détruit plutôt qu'il n'édifie. Toutes les pensées hardies et originales des autres s'établissent facilement dans l'esprit de Glanvil, et sa manière confiante et impétueuse leur donne un air de nouveauté qui les fait passer pour les siennes. Il se met en insurrection contre l'autorité, contre les préjugés de l'éducation, contre le respect pour l'antiquité [2]. Il n'est per-

[1] P. 22, 23.

[2] « Maintenant si l'on recherche la « raison pour laquelle les mathématiques et les arts mécaniques ont fait « beaucoup plus de progrès que les « autres sciences, on trouvera probablement qu'elle consiste en grande « partie en ce que ces progrès n'ont « point été entravés par cet aveugle respect pour les anciennes découvertes, « qui a été un si grand obstacle aux « perfectionnements théoriques. Car, « ainsi que l'a remarqué le noble lord « Verulam, nous nous faisons une « fausse idée de l'antiquité, en donnant ce nom à ce qui n'est réellement que l'enfance du monde : *Antiquitas sæculi est juventus mundi.* « C'est cette vaine idolâtrie pour les « auteurs qui a donné naissance à ce « sot étalage de citations impertinentes, « et qui fait mettre en avant des autorités pour des choses qui n'en valent « pas la peine. Il me semble que c'est « une pauvre connaissance que celle « qu'on peut puiser dans une table de « matières, et une pauvre ambition « que celle de s'enrichir en faisant

sonne qui pense par lui-même avec plus d'intrépidité ; et il est probable que, même en ce qui semble pure superstition, il avait été plutôt égaré par quelque hypothèse paradoxale de son génie ardent, que par une déférence servile pour les opinions des autres [1].

Glanvil cite quelquefois lord Bacon, mais il paraît avoir eu l'ambition de lutter avec le *Novum Organum* dans quelques uns de ses brillants passages, et il a effectivement développé la doctrine des *idola* avec une intelligence et une force de langage également remarquables. « Notre premier âge est comme la cire « fondue qui attend l'empreinte du cachet ; il est disposé à recevoir des enseignements des maîtres toute espèce d'impressions. « Croix ou croissant lui sont indifférents ; et l'on peut avec la « même facilité écrire *turc* ou *chrétien* sur cette table rase. Pour « fixer cette indifférence, notre première tâche est d'apprendre la « croyance de notre pays, la seconde, de la soutenir. Nous examinons rarement ce qu'on nous enseigne, pas plus que les enfants « n'examinent leur catéchisme ; mais, avec une gloutonnerie pleine « d'insouciance, nous avalons le tout au hasard. Car la foi impli« cite est une vertu, lorsque l'orthodoxie en est l'objet. Les uns « ne veulent pas se donner la peine d'une épreuve, les autres « reculent effrayés à cette seule pensée. Si quelques uns, plus « hardis, se décident à examiner, ce n'est point à la lumière du « soleil, mais à la lueur d'une flamme allumée par leurs passions, « et alimentée par leurs préjugés. Et ainsi nous croyons, comme « l'ermite, que le soleil ne luit que dans notre cellule, et qu'ex« cepté nous, le monde entier est dans les ténèbres. Nous jugeons « que la vérité est circonscrite par les limites de notre croyance et « par les doctrines dans lesquelles nous avons été élevés [2] ». Il est, je crois, peu de livres qui mériteraient davantage d'être réimprimés que la *Scepsis Scientifica* de Glanvil.

Glanvil livra une autre attaque, non moins hardie et non moins

« l'inventaire du trésor d'autrui. Pou« voir tirer vanité de sa mémoire (et « c'est tout ce à quoi ces pédants peu« vent prétendre) n'est qu'un triste « mérite ». (P. 104.)

[1] « On croirait impossible que l'ima« gination d'un homme lie les pensées « d'un autre et les circonscrive à leurs « objets particuliers ; et pourtant, si « l'on approfondit la matière, on verra « que ce fait ne manque pas d'une « certaine probabilité ». (P. 146.) Il développe cette idée ; mais le passage est trop long pour être cité. Il est remarquable que Glanvil suppose un éther subtil (semblable à celui des Mesméristes modernes), qui serait en pareil cas le milieu de communication ; il pensait aussi que ces sympathies pouvaient être expliquées au moyen de l'*anima mundi*, ou esprit mondain.

[2] P. 95.

rude, à la philosophie ancienne, dans son *Plus Ultrà*, ou du Progrès des Connaissances depuis Aristote, 1668. Son ton est péremptoire et imposant, animé et intrépide, tel qu'il convient à un guerrier littéraire. Cependant Glanvil avait plus d'intelligence naturelle que de savoir profond, et il parle de Viète et de l'algèbre de Descartes de manière à faire voir qu'il avait peu de connaissance de la science et de ce qu'ils avaient fait pour elle [1]. Son animosité contre Aristote n'est pas raisonnable, et il n'était d'ailleurs pas un juge compétent du mérite général de ce philosophe. Il donne de justes éloges à Bacon et à Bayle. Rien de plus libre et de plus hardi que sa revendication du privilége de juger pour lui-même en matière de religion [2]; et il avait assurément le droit de croire à la sorcellerie.

Georges Dalgarno, né à Aberdeen, conçut, et crut avoir réalisé l'idée d'une langue et d'une écriture universelles. Son *Ars Signorum, vulgò Character universalis et Lingua philosophica, Lond.*, 1661, est précédé d'une dédicace à Charles II, écrite dans ce caractère philosophique, qui dut être aussi mystérieux pour le souverain que pour ses sujets. A la suite de cette dédicace vient une proclamation royale en bon anglais, laquelle invite tout le monde à étudier cet art utile, recommandé par plusieurs hommes savants, Wilkins, Wallis, Ward et autres, « comme devant être « d'une grande utilité pour faciliter les rapports et communications « entre des peuples de langues différentes ». Le système de Dalgarno est radicalement vicieux, en ce qu'il commence par supposer que lui, ou les auteurs qu'il suit, ont donné une distribution complète de toutes les choses et de toutes les idées; après quoi son langage n'est qu'un système artificiel de signes. Il est évident que, tant que les objets ne sont pas véritablement classés, une méthode de signes représentatifs ne peut que fixer et perpétuer l'erreur. Il suffit de jeter les yeux sur ses tableaux synoptiques pour voir que son ignorance de la physique, dans l'acception la plus large du mot, rend son système défectueux; et il a aussi commis la faute d'adopter les combinaisons de l'alphabet ordinaire, avec quelque assistance du grec, ce qui, même avec sa connaissance superficielle des espèces, le met bientôt dans l'impossibilité de les exprimer. Mais Dalgarno a plusieurs remarques fines; et on doit particulièrement observer qu'il a anticipé sur la fameu découverte des philologues hollandais, que toutes les

[1] *Plus Ultrà*, p. 24 et 33. [2] P. 142.

parties du discours peuvent se réduire au nom, et qu'il a ingénieusement, sinon avec succès, résolu le verbe substantif en une particule affirmative [1].

Wilkins, évêque de Chester, l'un des hommes les plus ingénieux de son temps, publia en 1668 son Essai d'une Langue philosophique, qui a sur celui de Dalgarno l'avantage d'abandonner l'alphabet, et par conséquent d'admettre une plus grande variété de caractères. Ce n'est point une nouvelle langue, mais un système plus analytique de caractères pour l'anglais. Dalgarno paraît en avoir eu quelque connaissance, quoique son ouvrage ait été publié le premier; car il y fait allusion à « une manière « plus difficile d'écrire l'anglais ». Wilkins, de son côté, donne à entendre que la méthode abrégée de Dalgarno ne pourrait réussir. La sienne a le même défaut, celui d'une classification prématurée; et il est fort heureux que ni l'un ni l'autre de ces essais ingénieux, mais présomptueux, pour arrêter et fixer les pouvoirs progressifs de l'esprit humain par les entraves de l'association, n'ait eu le moindre succès [2].

Mais de ces essais partiels, et maintenant fort obscurs, d'écrivains anglais sur la philosophie métaphysique, nous arrivons enfin à l'ouvrage qui a éclipsé tous les autres, et donné à ce genre de recherches toute la popularité qu'elles ont pu avoir, l'*Essai* de Locke *sur l'Entendement Humain*. Ni les écrits de Descartes, si je ne me trompe, ni peut-être ceux de Hobbes, en tant que rigoureusement métaphysiques, n'avaient excité beaucoup d'attention en Angleterre au delà du cercle des hommes purement studieux. Mais l'*Essai sur l'Entendement Humain*, souvent réimprimé pen-

[1] *Tandem mihi affulsit clarior lux; accuratiùs enim examinando omnium notionum analysin logicam, percepi nullam esse particulam quæ non derivetur à nomine aliquo prædicamentali, et omnes particulas esse verè casus seu modos notionum nominalium.* (P. 120.) Il ne paraît pas être arrivé à cette conclusion par l'analyse étymologique, mais par ses propres théories logiques.

Le verbe substantif, dit-il, équivaut à *itâ*. Ainsi, *Petrus est in domo* veut dire *Petrus — itâ — in domo;* c'est-à-dire qu'il exprime une idée d'apposition ou de conformité entre un sujet et un attribut. C'est là une théorie à laquelle un homme aurait pu être conduit par l'habitude de considérer les propositions logiquement, et de ramener ainsi tous les verbes au verbe substantif; elle ne manque pas, du moins, de plausibilité.

[2] Dalgarno, long-temps après, porta son attention sur un sujet qui n'est pas d'un médiocre intérêt, même dans la philosophie, l'instruction des sourds-muets. Son *Didascalocophus* est peut-être le premier essai qui ait eu pour objet de baser cette instruction sur l'analyse du langage. Mais il n'est pas aussi philosophique que ce qu'on a fait depuis.

dant les premières années qui suivirent sa publication, fut adopté comme le code de la philosophie anglaise [1]. Les attaques qu'il eut à soutenir du vivant de l'auteur, n'ayant pas eu de succès, affermirent sa réputation; et il devait s'écouler beaucoup plus d'un demi-siècle avant qu'un écrivain anglais pût, avec quelque chance de succès, mettre en question aucune des doctrines principales de son auteur : il en fut à peu près de même en France, après que Voltaire l'eut pris sous son patronage. Plusieurs circonstances conspirèrent sans doute avec son mérite intrinsèque à établir une règle aussi absolue dans un siècle qui se vantait d'une indépendance particulière de pensée, et qui comptait tant d'esprits intelligents et inquisitifs. La sympathie d'un public anglais avec les principes de Locke en matière de gouvernement et de religion, fut une des principales; et la réaction qui eut lieu, vers la fin du XVIIIe siècle, dans une grande partie des classes lisantes, se fit sentir jusque dans les recherches métaphysiques. Il devint alors de mode, tantôt d'accuser Locke de frayer la route au scepticisme; accusation qui, si elle eût été véritablement applicable à quelques unes de ses opinions, aurait dû être dirigée de préférence contre cette longue série d'écrivains antérieurs à lui, et qui avaient professé ces mêmes opinions; tantôt d'alléguer, avec plus de vraisemblance, qu'il avait fait trop de concessions au matérialisme; tantôt de signaler et d'exagérer d'autres défauts et erreurs de son Essai, jusqu'à paraître presque oublier que c'est peut-être la première, et que c'est encore la plus complète carte de l'esprit humain qui ait jamais été dressée, le plus vaste répertoire de vérités relatives à notre être intellectuel, en un mot le livre qu'on est forcé de nommer comme le premier dans la science métaphysique. On dira peut-être que Locke n'avait pas cette lumineuse perspicacité de langage qu'on trouve dans Descartes et dans Malebranche, lorsque celui-ci ne prend pas un essor trop sublime; mais il avait plus de jugement, plus de circonspection, plus de patience, plus

[1] Il fut abrégé à Oxford, et employé par quelques précepteurs dès l'année 1695. Mais les chefs de l'université prirent ensuite la résolution de n'en point encourager la lecture. Stillingfleet, entre beaucoup d'autres, écrivit contre cet Essai; et Locke, comme on le sait, répondit à l'évêque. Je ne vois pas que ce dernier fasse aussi triste figure qu'on l'a prétendu; mais la défense de Locke est, sur la plupart des points, satisfaisante. Le succès qu'elle eut dans l'opinion publique contribua beaucoup à la réputation de son ouvrage; car Stillingfleet, quoiqu'il ne brillât pas comme philosophe, jouissait d'une grande réputation, et le monde a souvent de la peine à comprendre pourquoi un homme qui excelle dans une branche de la littérature échoue dans une autre.

d'éloignement pour le paradoxe et pour les sources du paradoxe, la vanité et l'amour du système. Nous n'avons ici ni négation de sentiment aux bêtes, ni rapport de vérités mathématiques à la volonté de Dieu, ni oscillation entre les extrêmes du doute et du dogmatisme, ni mysticisme trompeur, ni chaos inintelligible de mots. Ce ne sont assurément ni Gassendi, ni même Hobbes qu'on pourrait lui comparer; et nous demanderions volontiers aux admirateurs des philosophes plus modernes, des Berkeley, des Hume, des Hartley, des Reid, des Stewart, des Brown, pour ne citer aucun de ceux du continent, nous leur demanderions, dis-je, s'il en est un seul qui, par l'étendue de ses recherches ou l'originalité de ses découvertes, ait mérité d'être mis sur la même ligne que Locke. L'un des plus illustres parmi ceux que je viens de nommer, un écrivain qui, bien que loyal à l'égard de Locke, n'est nullement prévenu en sa faveur, a vanté les deux premiers livres de l'*Essai sur l'Entendement humain* (qu'il regarde cependant comme inférieurs sous beaucoup de rapports aux troisième et quatrième) comme « une addition précieuse à la théorie de « l'esprit humain; comme la plus riche collection de faits bien « observés et bien décrits qui ait jamais été léguée à la science « par un seul individu; comme la source incontestable (quoi- « qu'elle n'ait pas toujours été avouée) de quelques unes des con- « clusions les plus raffinées relativement aux phénomènes intel- « lectuels, qui aient été mises au jour par les philosophes qui « sont venus depuis [1] ».

Ce serait allonger inutilement ce chapitre que de vouloir donner ici l'analyse d'un livre aussi connu que l'*Essai sur l'Entendement humain*. Il est peu de personnes, parmi celles qui se sont occupées de recherches métaphysiques, qui ne l'aient lu. Il a cependant des défauts assez graves, qu'on ne doit point passer sous silence, bien qu'ils soient beaucoup plus que compensés par le mérite de l'ouvrage. Le style de Locke manque de précision philosophique : c'est un bon modèle de langue anglaise; mais il est trop idiomatique et trop familier, trop indéfini et trop figuré, pour les sujets abstrus qu'il a à traiter. On y cherche en vain la simplicité et la transparence de ses grands prédécesseurs français. Ce défaut paraît provenir, en grande partie, d'un désir excessif de populariser ces matières, et d'éviter ce pédantisme technique qui avait repoussé le monde de la philosophie intellec-

[1] STEWART, *Preliminary Dissertation to Encyclopædia*, partie II.

tuelle. Locke témoigne dans tous ses écrits un respect, qui saurait à peine être trop grand, pour les hommes d'un entendement sain et exempt de préjugés, mêlé à un dédain, peut-être un peu exagéré, des hommes de robe ou du monde savant : il était loin de soupçonner que le même appel au peuple, la même tactique, consistant à attaquer des raisonnements subtils à l'aide de ces mots équivoques et de ces idées vagues, qu'on appelle le sens commun, seraient plus tard retournés contre lui-même, comme ils le furent, avec peu de loyauté et de mesure, par Reid et Beattie. Aussi tombe-t-il dans un relâchement de phrase, qui n'est pas extraordinaire et qui tire rarement à conséquence dans le discours populaire et pratique, mais qui est une source inévitable de confusion dans les spéculations très abstraites que renferme son *Essai*. Et il est permis de soupçonner, sans pour cela déprécier en rien ses grands talents, que ses idées n'ont pas toujours été parfaitement nettes, et qu'il était sujet, comme l'ont été la plupart des métaphysiciens, à s'embrouiller dans les ambiguïtés du langage.

La doctrine principale de Locke est, comme on le sait, la dérivation de toutes nos idées de la sensation et de la réflexion. Les premières ne présentent pas beaucoup de difficulté ; nous savons ce qu'on entend par l'expression : mais en ce qui touche les dernières, l'auteur n'est pas très clair ni conséquent avec lui-même. Il paraît en général limiter ce mot aux diverses opérations de notre esprit dans l'acte de penser, de croire, de vouloir, etc. Cette doctrine, comme on l'a déjà fait voir, est empruntée de la théorie exposée par Gassendi dans son *Syntagma philosophicum*, ou du moins elle coïncide avec elle. Il est très probable que Locke connaissait cet ouvrage, sinon immédiatement, au moins par l'exposé de la Philosophie de Gassendi, publié en anglais par le docteur Charleton, en 1663, mais que je n'ai pas vu, ou par l'excellent et copieux abrégé du *Syntagma*, par Bernier. Mais il ne borne pas ses *idées de réflexion* à celles de cette catégorie. La durée n'est certainement pas un mode de penser ; et cependant l'idée de durée est rangée par Locke au nombre de celles qui nous sont fournies par la réflexion. On pourrait en dire autant, quoique je ne sache pas qu'il s'exprime aussi clairement, de l'explication qu'il donne de plusieurs autres idées, qu'on ne peut faire dériver des sensations externes, et qui cependant ne sauraient être considérées comme des modifications ou opérations de l'âme même : telles sont les idées de nombre, de pouvoir, d'existence.

Stewart a été tellement frappé du vague avec lequel cette expression, *idées de réflexion*, a été employée dans l'*Essai sur l'Entendement humain*, qu'il « ne pense pas, malgré quelques « expressions accidentelles qui peuvent paraître favoriser la « supposition contraire, que Locke eût hésité un instant à « admettre, avec Cudworth et Price, que l'entendement humain « est la source de nouvelles idées [1] ». Et si certaines personnes objectent qu'une pareille doctrine est trop en opposition, non pas avec « quelques expressions accidentelles », mais avec la teneur tout entière de l'*Essai sur l'Entendement*, il n'en est pas moins constant que le langage de Locke sur la substance justifie presque cette supposition. La plupart des doutes qui se sont élevés à ce sujet, les attaques de quelques métaphysiciens contre Locke, les monstrueuses erreurs dans lesquelles d'autres sont tombés faute d'avoir étudié assez attentivement son langage, peuvent être attribués au sens équivoque du mot *idée*. Les cartésiens entendaient par *idée* tout ce qui est l'objet de la pensée, ce qui comprenait une *intellection* aussi bien qu'une *imagination*. Par *intellection*, ils entendaient ce que l'esprit conçoit exister, et être le sujet de connaissance, encore bien que ce sujet puisse être inimaginable et incompréhensible. Gassendi limite le mot *idée* à quelque chose que l'esprit voit et saisit comme immédiatement présent. « Ce à quoi l'esprit est appliqué, tandis qu'il pense », ainsi que l'exprime assez mal Locke, « étant les idées « qui sont là ». Aussi tourne-t-il un peu en ridicule « les « hommes qui se persuadent qu'ils ont des idées claires et com- « plètes de l'infini ». Il n'est guère possible qu'il y ait eu de tels hommes; mais c'est en ajoutant les épithètes « claires et complètes », que Locke fait voir qu'il ne s'agit que d'une dispute de mots. En effet, il n'eût pas nié que nous connaissons l'existence des infinis comme objectivement réels, et que nous pouvons raisonner dessus; et c'est précisément cette connaissance à laquelle d'autres ont donné le nom d'*idée*.

La différence d'aspects sous lesquels les philosophes envisageaient ce mot si important se manifeste d'une manière frappante lorsqu'ils font usage d'une même illustration. Arnauld, l'auteur présumé de l'*Art de Penser*, cite l'*idée* d'un chiliagone, ou figure de mille côtés, comme exemple de la distinction qui existe entre ce que nous imaginons, et ce que nous concevons

[1] *Prelim. Dissertation.*

ou comprenons. Locke s'est servi du même exemple pour rendre plus sensible la différence entre les idées claires et les idées obscures. Suivant le premier, nous ne nous formons aucune image d'une figure de mille côtés ; suivant l'autre, nous nous en formons une image confuse. Tous deux conviennent que nous avons une *idée* de cette figure ; mais dans le sens d'Arnauld, c'est une idée de l'entendement seul ; dans le sens de Locke, c'est une idée de sensation, formée, comme d'autres idées complexes, de la réunion de celles que nous avons précédemment reçues, encore bien qu'il soit possible que nous n'ayons jamais vu la figure en question. Il est indubitable que le mot suggère à l'esprit une image d'un polygone d'un grand nombre de côtés ; mais les cartésiens soutiennent que, du moment où nous sommes tout-à-fait hors d'état de distinguer le nombre exact de côtés, on ne peut dire que nous ayons, dans le sens que Locke attache au mot, une *idée*, même indistincte, d'une figure de mille côtés, puisque tout ce que nous imaginons est un polygone. Et il est évident qu'en géométrie nous ne raisonnons pas d'après les propriétés de l'image, mais d'après celles d'une figure que l'entendement saisit. Locke, cependant, qui préférait généralement un sens populaire à un autre plus métaphysiquement exact, crut qu'il suffisait de dire que c'était une idée confuse. Il ne connaissait, je crois, que la géométrie élémentaire. S'il avait réfléchi sur une théorie qui avait débuté de son temps d'une manière si extraordinaire, la théorie des quantités infinitésimales, ou seulement sur ses principes fondamentaux, qu'on peut trouver dans Euclide, il aurait probablement été plus embarrassé pour appliquer sa définition étroite d'une idée. Quelle image en effet peut-on se former d'une différentielle, qui puisse la représenter autrement que dx ne la représente, par suggestion, et non pas par ressemblance ?

Le cas est cependant bien pire quand Locke s'écarte, comme il le fait continuellement dans les troisième et quatrième livres, de ce sens qu'il a attaché au mot *idée*, pour l'employer soit dans le sens des cartésiens, soit dans un sens encore plus général et plus populaire. Ainsi, dans l'excellent chapitre sur l'abus des mots, il insiste sur l'avantage qu'il y a à n'en employer aucun, « si l'on n'y attache « une idée claire et distincte ; autrement on fait un bruit tout-à- « fait vide de sens ». Si nous combinons cette proposition avec celle du second livre, que nous n'avons pas « d'idée claire et distincte » d'une figure de mille côtés, il s'ensuit comme conséquence logique et nécessaire, que nous ne devons pas raisonner sur une

figure de mille côtés, ni, par la même raison, sur une foule d'autres choses beaucoup plus importantes. Je suis porté à croire que l'on trouvera le mot *idée* assez généralement employé, dans les troisième et quatrième livres, dans un sens large, pour ce dont nous avons quelque connaissance, sans être restreint à ce qui peut être imaginé. Stewart a émis cette conjecture ingénieuse, que ces livres avaient été écrits avant le second, et probablement avant que Locke se fût livré beaucoup à l'analyse psychologique que contient celui-ci. Il est cependant certain que, dans le Traité *sur la Conduite de l'Entendement*, qui ne fut publié qu'après l'*Essai*, il emploie le mot *idée* dans un sens tout aussi large que dans les troisième et quatrième livres de ce dernier ouvrage. Somme toute, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que l'anecdote de cette dame qui, après avoir parcouru l'*Essai sur l'Entendment humain*, remarqua, en fermant le livre, que ce serait un charmant ouvrage si l'on n'y rencontrait trop souvent un mot bien difficile, le mot *idée*, que cette anecdote, disons-nous, inventée peut-être pour se moquer de la jolie philosophe, représente assez bien ce qu'ont éprouvé au premier abord beaucoup de lecteurs.

Locke, ainsi que je l'ai dit plus haut, paraît n'avoir eu qu'une légère teinture de la géométrie, cette science que l'on peut regarder comme la plus précieuse de toutes au métaphysicien, sans en excepter la physiologie, par la clarté des exemples qu'elle fournit, et par son efficacité reconnue pour aiguiser les facultés logiques et leur donner plus de justesse. Mais il n'était pas nécessaire de connaître la géométrie, proprement dite, pour éviter une erreur matérielle dans laquelle il est tombé, et que je signale avec d'autant plus de raison, que Descartes même a dit dans un endroit quelque chose du même genre, et que j'ai retrouvé la même proposition énoncée non seulement d'une manière très distincte et très positive dans Norris, mais, plus ou moins, dans beaucoup, pour ne pas dire dans la plupart, de ceux qui ont traité des principes métaphysiques ou abstraits de la géométrie. « Je suis certain, dit « Locke [1], qu'on m'accordera sans difficulté que la connaissance « que nous avons des vérités mathématiques, n'est pas seulement « une connaissance certaine, mais une connaissance réelle; que « ce ne sont point de simples visions, de vaines et insignifiantes « chimères du cerveau; et cependant, en réfléchissant bien, nous

[1] *L.* IV, *c.* 8.

« trouverons que cette connaissance n'est qu'une connaissance de « nos propres idées. Le mathématicien ne considère la vérité et « les propriétés appartenant à un rectangle ou à un cercle que « comme ce rectangle et ce cercle sont en idée dans son esprit ; « car il est possible qu'il n'ait jamais de sa vie trouvé ni l'un ni « l'autre existant mathématiquement, c'est-à-dire d'une précision « parfaite..... Tous les discours des mathématiciens sur la qua- « drature du cercle, sur les sections coniques, ou sur toute autre « partie des mathématiques, ne concernent l'existence d'aucune « de ces figures ; mais leurs démonstrations, qui dépendent de « leurs idées, sont les mêmes, qu'il y ait un carré ou un cercle « dans le monde, ou non ». La conclusion qu'il tire de ceci est que, les idées morales aussi bien que mathématiques étant des archétypes, et par conséquent des idées complètes, toute la convenance ou la disconvenance que nous découvrirons entre elles produira une connaissance réelle, aussi bien que dans les figures mathématiques.

Il n'est peut être pas nécessaire de rechercher jusqu'à quel point, dans l'hypothèse de Berkeley, cette idée des figures mathématiques considérées comme de pures créations de l'esprit, pourrait être soutenue. Mais dans la supposition de l'objectivité de l'espace, comme existant véritablement hors de nous, ce que Locke croyait indubitablement, il est certain que le passage que nous venons de citer est entièrement erroné, et qu'il implique confusion entre la figure géométrique elle-même, et sa représentation à l'œil. Une figure géométrique est une portion de l'espace, contenue dans des limites déterminées par des rapports donnés. Elle existe dans l'espace infini qui nous entoure, comme la statue existe dans le bloc de marbre [1]. Personne ne peut douter, s'il réfléchit sur ce sujet, que chaque point de l'espace ne soit équidistant, dans toutes les directions, de certains autres points. Tirez une ligne par tous ces points, et vous aurez la circonférence d'un cercle ; mais le cercle lui-même et sa circonférence existent avant que celle-ci ne soit tracée. Ainsi l'orbite d'une planète n'est pas une figure géométrique régulière, parce que cer-

[1] Michel-Ange a bien exprimé cette pensée dans quatre vers, que je cite d'après Corniani :

Non ha l'ottimo artista alcun concetto,
Che un marmo solo in se non circonscriva
Col suo soverchio, e solo a quello arriva
La mano che obbedisce all'intelletto.

Le géomètre n'emploie pas la même main obéissante, mais il sent et aperçoit également la réalité de cette figure que le vaste infini qui l'entoure comprend *con suo soverchio*.

taines forces la dérangent : mais cette perturbation ne signifie autre chose qu'une déviation d'une ligne qui existe réellement dans l'espace, et que la planète décrirait effectivement, s'il n'y avait autre chose dans l'univers qu'elle et le centre d'attraction. L'expression de Locke, « soit qu'il y ait un carré ou un cercle « dans le monde ou non », est donc tout-à-fait inexacte, le dernier terme de l'alternative étant une absurdité. Toutes les figures possibles, et cela en nombre infini, existent partout; et nous ne pouvons échapper aux embarras dans lesquels la géométrie des infinis jette notre imagination, en les considérant comme de simples êtres de raison, comme les créatures du géomètre, ce que certaines personnes sont, je crois, assez disposées à faire, ni en substituant à un infini objectif et positif l'idée vague et antiphilosophique d'une chose indéfinie.

Cette distinction entre les idées de pure sensation et celles d'intellection, entre ce que l'esprit saisit, et ce qu'il conçoit sans le saisir, est le point de divergence entre les deux sectes psychologiques qui existent encore dans le monde. Rien n'est dans l'entendement qui n'ait été auparavant dans le sens, disaient les scolastiques de l'école d'Aristote. Toute idée a son origine dans les sens, répéta le disciple d'Épicure, Gassendi. Locke, il est vrai, assigna, comme Gassendi avait fait avant lui, une autre origine à une classe d'idées; mais ces idées étaient peu nombreuses, et dans le siècle suivant deux écrivains d'une haute influence, Hartley et Condillac, essayèrent de les résoudre toutes en sensations. L'école cartésienne, dénomination qu'on emploie un peu par abréviation, pour désigner tous ceux qui, comme Cudworth, maintenaient les mêmes doctrines sur la nature des idées, perdit du terrain en France et en Angleterre; et Leibnitz, qu'on regardait comme un ennemi de quelques uns de nos grands noms anglais, n'eut pas assez de poids pour la relever. Entre les mains de certains philosophes qui parurent ensuite dans les deux pays, les plus mauvaises locutions de Locke furent préférées aux meilleures; tout ce qui put être exploité au profit du pyrrhonisme, du matérialisme, de l'athéisme, joua un rôle dans le système épicuréen d'une philosophie populaire. Les noms des écrivains auxquels je fais allusion se présenteront d'eux-mêmes au lecteur. Les métaphysiciens allemands à partir de Kant, encore bien qu'ils aient emprunté beaucoup de choses que leurs disciples regardent comme originales, et qu'ils y aient ajouté beaucoup d'autres choses qui ne valent guère mieux que ce qu'ils ont renversé, ont

du moins le mérite d'avoir résisté avec succès à ce sensualisme grossier. Cependant la philosophie opposée à celle qui ne s'élève jamais au dessus des images sensibles est exposée à un danger qui lui est propre, à un danger que la faiblesse des facultés humaines rend perpétuellement présent: il est peu d'hommes qui, en raisonnant sur des sujets où nous ne pouvons arriver à ce que Locke appelle « des idées complètes et positives », ne soient exposés à tomber dans des contradictions et des absurdités. Ce danger n'est peut-être pas très grand dans cette partie de la physique qui traite simplement de la quantité; mais dans toutes ces recherches qu'on appelle quelquefois transcendantes, le navigateur aventureux s'est toujours brisé sur cet écueil.

Il y a, dans le langage, et probablement dans les idées de Locke sur la nature de l'âme, un vague plus digne des scolastiques que d'un homme qui connaissait la philosophie cartésienne. « Les « corps, dit-il, produisent des idées en nous par impulsion, seule « manière dont on puisse concevoir que les corps agissent. Si « donc les objets extérieurs ne sont pas unis à notre esprit quand « ils y produisent des idées, et que cependant nous apercevions « ces qualités originales dans ceux d'entre eux qui tombent iso- « lément sous nos sens, il est évident que quelque mouvement « doit se propager de là par nos nerfs, par nos esprits animaux, « ou par quelque autre partie de notre corps, jusqu'au cerveau ou « siège des sensations, pour y produire dans notre esprit les idées « que nous avons de ces objets. Et puisque l'étendue, la forme, « le nombre et le mouvement des corps d'un volume sensible « peuvent être observés à une certaine distance par l'organe de « la vue, il est évident qu'il faut que quelques corps isolément « imperceptibles viennent d'eux aux yeux, et par là commu- « niquent au cerveau quelque mouvement qui produit en nous « ces idées que nous avons d'eux ». Il se rétracte ensuite jusqu'à un certain point, en admettant que, « d'après ce que M. New- « ton a démontré dans ses *Principia* sur la gravitation de la ma- « tière vers la matière », Dieu non seulement peut mettre dans les corps des pouvoirs et des moyens d'action qui sont au dessus de ce qu'on peut expliquer d'après ce que nous savons de la matière, mais il les y a effectivement mis. Et il promet de rectifier le précédent passage, ce qu'il n'a cependant jamais fait. Locke paraît, à en juger par certaines locutions qui se reproduisent trop souvent pour n'être considérées que comme des manières de parler figurées, avoir supposé qu'il y a quelque chose dans le cer-

veau qui vient en contact local avec l'esprit. Il ne put ici se dépouiller, pas plus que ne l'avaient fait les scolastiques, de l'idée qu'il y a, dans la perception, une action propre du corps sur l'âme. Les cartésiens avaient introduit la théorie des causes occasionnelles et d'autres solutions des phénomènes, de manière à éviter ce qu'il paraît si difficile de concilier avec un principe immatériel. Personne n'est aussi prodigue que Malebranche d'une action cérébrale dans la production des images qui se présentent à l'esprit; il semble à tout moment prêt à tomber dans le matérialisme; il fait, en quelque sorte, de la coquetterie avec une physiologie épicuréenne; mais, si je puis me permettre de poursuivre la métaphore, il voit où il doit s'arrêter, et, comme une habile coquette, se retire, sans tache à son honneur, dans son immatérialité. On ne peut pas dire que Locke ait eu la même adresse.

Dans un autre passage bien connu, Locke a émis un doute sur la question de savoir si Dieu n'a pas pu ajouter à la matière la faculté de penser; et quoiqu'il regarde comme probable qu'il n'en a pas été ainsi, il finit par laisser ouvert à la discussion ce problème, dans lequel on ne peut avoir que des présomptions. Cependant il a raisonné avec force contre la possibilité d'une Divinité matérielle, d'après des arguments tirés de la nature de la matière. On serait tenté de croire que Locke a pris l'union d'un être pensant à la matière pour l'existence de la pensée dans la matière même. Qu'y a-t-il dans la matière, demande avec raison Stillingfleet, qui ressemble au sentiment intime, à la conscience de soi? « Rien, répond Locke, dans la matière comme matière. « Mais on ne prouvera jamais que Dieu ne puisse communiquer « à quelques particules de matière la faculté de penser, et avec « cette faculté le sentiment de soi, on ne le prouvera point, dis-je, « en demandant comment il est possible de comprendre qu'un « simple corps aperçoive qu'il aperçoit ». Mais si ce que nous appelons esprit, et dont nous avons le sentiment intime, était ainsi ajouté à la matière, en serait-il moins quelque chose de réel? Dans quel sens peut-on le comparer à un accident ou qualité? On a observé avec justesse que nous sommes beaucoup plus certains de l'existence indépendante de l'esprit que de celle de la matière. Mais que, par la constitution de notre nature, une organisation définie, ou, ce que l'on trouvera généralement être l'hypothèse préférable, une molécule organique, soit un accompagnement nécessaire de ce principe immatériel, est une proposition

qui n'implique aucune absurdité, quelque défaut de preuve qu'on puisse lui objecter.

Il est à remarquer que, dans la controverse engagée avec Stillingfleet sur ce passage, Locke paraît prendre pour constant qu'il n'y a pas de principe immatériel dans les bêtes; et comme il avait le sens trop droit pour adopter la théorie cartésienne de leur insensibilité, il tire l'argument le plus plausible en faveur de la possibilité de la pensée dans la matière, du fait admis de la sensation et du mouvement volontaire dans ces organisations animales. « On ne peut douter que les propriétés d'une rose, « d'une pêche, d'un éléphant, ajoutées à la matière, ne changent « point les propriétés de la matière, mais que la matière est dans « ces choses toujours matière ». Il est peut-être aujourd'hui peu de personnes, parmi celles qui croient à l'immatérialité de l'âme humaine, qui la refuseraient à un éléphant; mais il faut avouer que les découvertes zoologiques donneraient à cette question des conséquences que quelques personnes pourraient hésiter à adopter. L'être spirituel d'une éponge répugne un peu à nos préjugés; cependant il n'y a pas de point d'arrêt, et il faut admettre l'être spirituel d'une éponge, ou nous laisser réduire à une masse de fibres médullaires. L'émancipation des bêtes a été aussi lente dans la philosophie que celle de certaines classes de l'humanité dans l'ordre politique; leur âme, comme on le voit, leur était presque universellement contestée à la fin du XVIIe siècle, même par ceux qui ne les réduisaient pas absolument au rôle de machines. Beaucoup de personnes se souviennent même encore du temps où il était de mode de leur refuser toute espèce de faculté raisonnante, et de résoudre par le mot vague *instinct* celles de leurs actions qui dénotaient le plus de sagacité. Nous en sommes venus depuis à une opinion plus charitable de nos humbles compagnons; et, comme il arrive souvent en pareil cas, l'opinion qui prédomine aujourd'hui, paraît être d'un caractère un peu trop égalisateur.

De toutes les qualités qui distinguent Locke, il n'en est pas de plus remarquable que son amour de la vérité. Il n'est d'aucune secte et d'aucun parti, il n'a aucun dessein oblique de soutenir, ainsi que cela se voit souvent, quelque doctrine qu'il tient en réserve, pas de déférence pour les opinions d'autrui, et, ce dont peu de personnes savent s'affranchir, pour les siennes propres. Sans avoir adopté certaines idées dominantes, comme Descartes et Malebranche, il suit avec une inflexible impartialité et

une infatigable patience le long procédé d'analyse auquel il a soumis l'esprit humain. Jamais grand écrivain n'a été plus exempt de vanité; et il offre, sous ce rapport, un contraste avantageux avec Bacon et Descartes; mais il est quelquefois un peu vif et porté à mépriser ses prédécesseurs. L'originalité de Locke est réelle et exempte d'affectation; non qu'il n'ait rien emprunté aux autres, ce qui serait un grand reproche pour lui ou pour eux; mais dans tout ce qu'il a de commun avec d'autres philosophes, il y a toujours une teinte de ses propres pensées, une modification de la doctrine particulière, ou du moins une particularité de langage qui fait qu'il n'est pas facile de découvrir l'emprunt. « On ne pouvait s'attendre, dit Stewart, à ce que, « dans un ouvrage ainsi composé de pièces et morceaux, pour « me servir d'une expression de l'auteur, il lui fût possible de « tirer une ligne exacte de démarcation entre ses propres idées « et les suggestions qu'il avait puisées dans les autres. Il paraîtra « évident à ceux à qui les spéculations de Locke sont fami- « lières, qu'il avait étudié avec soin les écrits métaphysiques de « Hobbes et de Gassendi, et qu'il connaissait bien les *Essais* de « Montaigne, les ouvrages philosophiques de Bacon, et la « *Recherche de la Vérité*, de Malebranche. On doit supposer que « le système de Descartes lui était familier, s'il est vrai, comme « nous l'apprend son biographe, que ce fut ce qui lui inspira « d'abord le dégoût du jargon des écoles, et ce qui donna à ses « pensées cette direction qu'il suivit ensuite avec tant de succès. « Je ne me rappelle cependant pas qu'il ait nulle part mentionné « dans son *Essai* le nom d'aucun de ces auteurs. Il est probable « qu'en prenant la plume pour écrire son livre, il trouva le « résultat des lectures de sa jeunesse si complètement identifié « avec le fruit de ses réflexions subséquentes, qu'il lui fut impos- « sible d'essayer de séparer l'un de l'autre, et qu'il fut ainsi con- « duit parfois à prendre les trésors de la mémoire pour ceux de « l'imagination. On est encore plus fondé à croire qu'il en fut « réellement ainsi, lorsqu'on examine le caractère particulier et « original de sa phraséologie, qui, malgré sa négligence géné- « rale et son manque de poli, a toujours le mérite de cette unité « caractéristique et de cette forme idiomatique qui démontrent « qu'il croyait en écrivant ne tirer que de son propre fonds [1] ».

Cependant, en plus d'une occasion, l'écrivain que nous venons

[1] *Preliminary Dissertation.*

de citer n'a pas tout-à-fait rendu justice à l'originalité de Locke. Ainsi, nous trouvons, sur ce passage même, une note ainsi conçue : « M. Addison a remarqué que Malebranche avait la « priorité de plusieurs années sur Locke dans ses idées au sujet « de la durée. Il serait facile de signaler plusieurs autres coïn- « cidences non moins remarquables entre les opinions du philo- « sophe anglais et du philosophe français ». Je ne suis point en mesure de contester l'exactitude de cette dernière proposition, que je prends d'ailleurs pour un fait constant. Mais, en ce qui touche les idées de Malebranche et de Locke sur la durée, je dois dire que ces idées ne sont pas les mêmes, et qu'Addison n'a pas prétendu qu'elles fussent les mêmes [1]. L'un a lancé en avant une hypothèse, sans l'appuyer de preuves ; l'autre a présenté une explication des phénomènes. Lorsque Locke a établi cette proposition, que nous acquérions l'idée de durée en réfléchissant sur la succession de nos idées, ce qu'il a dit à ce sujet semble lui appartenir véritablement. Quant à savoir si cette explication est juste de tout point, c'est une autre question. Je croirais plutôt que le sens interne de la durée, comme nous pouvons l'appeler avec quelque propriété, appartient séparément à chaque idée, et qu'il est plutôt perdu que suggéré par leur succession. La durée est plus sensible lorsque nous pouvons retenir une idée pendant quelque temps sans changement, comme quand nous suivons le mouvement d'un balancier. Et, encore bien qu'il soit impossible à l'esprit de rester dans cet état d'immobilité pendant plus d'une ou deux secondes peut-être, c'est assez pour nous donner une idée de la durée comme condition nécessaire de l'existence. Est-ce une nécessité objective, ou simplement subjective ? C'est là une question abstruse, que nos sensations ne décident point. Mais Locke paraît s'être attaché plutôt à la mesure de la durée, par laquelle nous la divisons en portions, qu'à la simplicité de l'idée elle-même : et il est certain qu'on ne peut arriver à cette mesure qu'au moyen d'une succession dans nos idées.

Stewart a également remarqué que Locke revendiquait une découverte qui est plutôt due à Descartes ; c'est l'impossibilité de définir les idées simples. Descartes cependant, ainsi que les auteurs de la Logique de Port-Royal, disent simplement que les mots qui sont déjà par eux-mêmes aussi clairs que nous pouvons les rendre, n'ont pas besoin, ou même ne comportent pas, de

[1] *Spectator*, n° 94.

définition. Mais je ne vois pas que Descartes ait fait la distinction qu'on trouve dans l'*Essai sur l'Entendement humain*, que les noms des idées simples ne sont susceptibles d'aucune définition, tandis que ceux de toutes les idées complexes le sont. « Personne que je « sache, dit Locke, n'a observé quels sont les mots susceptibles « d'être définis et quels sont ceux qui ne le sont pas ». Le passage que j'ai cité ailleurs (t. III, p. 185), d'un dialogue posthume de Descartes, en supposant même qu'il allât aussi loin, n'était pas connu de Locke; cependant celui-ci aurait pu reconnaître qu'il avait été jusqu'à un certain point devancé dans d'autres observations par ce philosophe.

Le premier livre de l'*Essai sur l'Entendement humain* est dirigé, comme on le sait, contre la doctrine des idées innées, ou des principes innés dans l'esprit. Ce livre a souvent été blâmé, comme combattant en certains endroits une doctrine que personne n'adopterait, et comme attaquant ailleurs les distinctions morales elles-mêmes, en contestant leur reconnaissance universelle. Quant au premier chef d'accusation, il ne nous serait peut-être pas facile de déterminer quelles pouvaient être les idées, ou du moins le langage, indigestes et obscurs, de beaucoup de gens qui soutenaient la théorie des idées innées. Il n'est rien moins qu'évident que Locke eût Descartes principalement en vue, ou même qu'il l'eût du tout. Lord Herbert, à qui Locke répond distinctement, et beaucoup d'autres, surtout les platonistes, s'étaient appesantis sur les idées innées en termes beaucoup plus forts que le grand métaphysicien français, si toutefois on peut dire que Descartes eût adopté cette doctrine. Le second reproche, plus important, repose uniquement sur ce prétexte, que Locke doit être mis au nombre de ceux qui n'ont pas admis que la faculté morale de distinguer le bien du mal fît partie de notre constitution. Mais il a si souvent répété qu'il y a une loi de nature imposée par l'Être-Suprême, et conséquemment universelle, qu'il faudrait avoir lu ses écrits avec bien peu d'attention pour élever des doutes à cet égard. Stewart a, avec justice, défendu Locke sur ce point contre quelques attaques vagues et inconsidérées de Beattie; mais je crois qu'il va beaucoup trop loin, lorsqu'il cherche à identifier les doctrines de l'Essai avec celles de Shaftesbury. Ces deux philosophes appartenaient à deux écoles opposées quant au jugement des idées morales. Locke paraît toujours adopter en morale ce qu'on appelle le système d'égoïsme; il résout toute morale en religion, et toute religion en considération de notre propre intérêt. Et il

paraît avoir donné moins d'attention aux passions qu'aux facultés intellectuelles de l'âme.

Il serait facile de combattre d'autres doctrines de ce grand homme. Mais les obligations que nous lui devons pour l'*Essai sur l'Entendement humain* ne peuvent jamais être oubliées. C'est véritablement la première carte réelle des côtes : il est possible que quelques parties n'aient pas été relevées d'une manière tout-à-fait exacte; mais on n'y voit pas moins les rapports généraux de l'ensemble. Et nous, qui trouvons certaines choses à blâmer dans Locke, c'est peut-être de lui-même que nous avons appris à les blâmer; nous nous sommes, grâce à lui, débarrassés de tant d'idées fausses, de tant de préjugés, que nous sommes devenus capables de juger notre maître. Telle a été la destinée de tous ceux qui ont reculé les bornes de la science; ils ont rendu facile pour des hommes inférieurs l'accès de ce champ à travers lequel ils avaient frayé péniblement leur route. Entre beaucoup d'excellentes choses que contient l'*Essai sur l'Entendement humain*, il n'en est pas de plus admirables que tout le troisième livre sur la nature des mots, surtout les trois chapitres sur leur imperfection et leur abus. On pourrait trouver quelque chose de ceci dans les traités de logique antérieurs, du moins dans celui de Port-Royal; mais nulle part les erreurs qui tiennent aux mots, et surtout les sources d'où elles proviennent, n'ont été exposées d'une manière aussi complète et aussi concluante.

Ce louable zèle à rechercher et poursuivre l'erreur ne distingue pas moins le petit traité sur la *Conduite de l'Entendement*, qui, destiné dans le principe à former un chapitre supplémentaire à l'*Essai*[1], est en quelque sorte l'application éthique de sa théorie, et devrait toujours être lu en même temps, en supposant qu'il ne doive pas, en raison de son utilité pratique, faire plutôt partie du cours d'éducation. Aristote lui-même, et après lui toute son école en dialectique, avaient signalé la plupart des sophismes contre lesquels nous devons être en garde; mais ce sont principalement les sophismes qu'on essaie de nous imposer dans la discussion. Il y a des causes d'erreur plus dangereuses, qui servent à nous tromper nous-mêmes : ce sont le préjugé, la partialité, l'égoïsme, la vanité, l'inattention, l'indifférence à la vérité. Locke, qui était exempt de ces faiblesses autant que l'a pu être aucun homme qui ait jamais dirigé ses recherches sur autant de sujets

[1] Voir une lettre à Molyneux, sous la date d'avril 1697. (*Locke's Works*, (éd. 1759), t. III, p. 539.)

où l'on peut redouter leur influence, s'est étendu, dans ce traité, sur la discipline morale de l'intelligence, avec plus de succès, je crois, qu'aucun de ses prédécesseurs, quoique nous ayons déjà vu (et ceux qui auront recours aux livres mêmes pourront le voir beaucoup plus au long) qu'Arnauld, Malebranche, et d'autres philosophes de ce siècle, n'avaient pas négligé cette partie indispensable de la logique.

Locke, dans tout ce traité, s'efforce de préserver celui qui étudie de bonne foi de cette persuasion préalable de sa propre opinion, qui trop souvent rend à peu près illusoires ses prétendues investigations de la vérité de cette même opinion. Mais l'indifférence qu'il recommande pour tout, excepté pour la vérité, à tel point que nous ne devrions pas même souhaiter qu'une chose fût vraie avant d'avoir examiné si elle l'est en effet, cette indifférence, dis-je, semble impliquer l'hypothèse impossible que l'homme n'est qu'un être purement raisonnant. Il est bien inutile de pousser aussi loin la recommandation de se tenir libre des préjugés, puisque nous ne pouvons nous empêcher de concevoir que certaines propositions se rattachent plus intimement que d'autres à notre bien-être, et par suite, de désirer qu'elles soient vraies. Ces exagérations pourraient compromettre ceux qui se livreraient à d'honnêtes recherches basées sur de pareils principes; et il suffit, parce que nous ne pouvons arriver réellement à rien de plus, de commencer par nous défaire de l'idée que notre intérêt est engagé lorsqu'il ne l'est point, et ensuite, lors même que nous devons naturellement souhaiter que nos recherches amènent un résultat plutôt qu'un autre, de faire des efforts continuels pour exclure cette tendance de notre raisonnement.

Je ne pense pas qu'aucun parent ou instituteur soit excusable de négliger de mettre ce petit traité entre les mains d'un enfant, vers l'époque où se développent les facultés raisonnantes. Il lui donnera une indépendance de pensée, non pas légère et présomptueuse, mais sobre et sérieuse; et en même temps qu'il lui apprendra à se méfier de lui-même, et à surveiller ces préjugés qui naissent nécessairement d'une cause ou d'une autre, il lui inspirera une confiance raisonnable en ce qu'il aura bien examiné, en lui enlevant un peu de cette déférence pour l'autorité, d'autant plus déplorable dans ses excès, que, comme son cousin-germain l'esprit de parti, elle se trouve alliée à la loyauté de cœur, et au généreux enthousiasme de la jeunesse.

CHAPITRE IV.

DE LA PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE, ET DE LA JURISPRUDENCE, DE 1650 A 1700.

SECTION PREMIÈRE.

PHILOSOPHIE MORALE.

Lettres Provinciales de Pascal. — Taylor. — Cudworth. — Spinosa. — *Loi naturelle* de Cumberland. — Traité de Puffendorf sur le même sujet. — La Rochefoucauld et La Bruyère. — Locke, *sur l'Éducation*. Fénélon.

Les écrivains casuistes de l'Église romaine, et surtout de l'ordre des jésuites, appartiennent à des époques antérieures; car il ne restait plus guère de place que pour des compilations populaires tirées de grands ouvrages d'un immense travail et d'une autorité reconnue. Mais les faux principes imputés à l'école des jésuites soulevèrent dans la période actuelle un cri de réprobation plus violent qu'auparavant. Ennemis implacables et sans pitié, en même temps qu'ambitieux et intrigants, les jésuites furent assaillis par la foule de ceux pour qui ils étaient un objet d'envie, de crainte et de haine. Mais, de tous leurs accusateurs, ils n'en eurent pas de plus animés ni de plus capables que les jansénistes, qu'ils persécutaient. Les *Lettres Provinciales* de Pascal portèrent des coups plus terribles au nom de jésuite que toutes les controverses du protestantisme, et que toutes les foudres du parlement de Paris. Une lettre d'Antoine Arnauld, publiée en 1655, et dans laquelle il déclarait qu'il ne pouvait trouver dans Jansénius les propositions condamnées par le pape, lettre qui l'exposa au blâme de quelques uns de ses amis, provoqua, de la part de la Sorbonne, dont il était membre, son exclusion de la faculté de théologie. Avant que cette décision eût été prise, Pascal avait entrepris, sous un nom supposé, la défense de son ami, dans la première de ces lettres qu'on a toujours appelées *Lettres Provinciales*, mais dont le véritable titre est *Lettres écrites par Louis de Montalte à un Provincial de ses amis*. Il discute, dans les quatre

premières, les questions épineuses du jansénisme, et cherche surtout à faire voir que saint Thomas d'Aquin avait soutenu, sur la grâce efficace, la même doctrine que les dominicains, ses disciples, rejetaient alors d'un autre côté. Mais il passe ensuite à un sujet plus intelligible et d'un intérêt plus général, la fausse morale des casuistes de l'ordre de Jésus. Il a réuni une telle masse de décisions scandaleuses, et les a discutées avec tant d'esprit et de verve, mais en même temps avec une sévérité si grave, que le nom de jésuite en est devenu en quelque sorte proverbial. Je ne partage pas l'opinion de ceux qui pensent que les *Lettres Provinciales* offrent une plus grande preuve du génie de Pascal que ses *Pensées*, malgré les nombreuses faiblesses de raisonnement qu'on trouve dans ces dernières. Quelque bien écrites que soient les *Lettres*, ainsi que tout le monde s'accorde à le reconnaître, elles sont trop remplies de controverses surannées, elles citent des livres trop oubliés, elles ne s'appuient pas sur des sympathies assez durables, pour être lues aujourd'hui avec beaucoup d'intérêt ou de plaisir.

Les jésuites, malheureusement pour eux, n'avaient pas alors d'écrivains capables de les défendre; et, vus de mauvais œil par beaucoup de gens qui n'étaient pas jansénistes, ils ne purent guère tenir tête à leurs adversaires que lorsque l'opinion publique était déjà fixée à leur égard. Ils n'ont pas manqué depuis d'accuser Pascal d'avoir complétement dénaturé le sens de leurs grands casuistes, des Escobar, des Busenbaum, et d'une foule d'autres; ce qui a fait que des écrivains se sont hasardés à appeler les *Lettres Provinciales* les *immortelles menteuses*. Comme il est difficile de suspecter la véracité de Pascal, on a donné à entendre qu'il avait été trompé par ceux qui lui avaient fourni ses citations. Mais il a déclaré lui-même, dans un passage remarquable, que, loin d'avoir rien à rétracter, il donnerait encore plus de force à ses lettres, s'il avait à les recommencer; qu'encore bien qu'il n'eût pas lu tous les livres qu'il a cités (autrement il aurait dû passer une grande partie de sa vie à lire de mauvais livres), cependant il avait lu deux fois Escobar d'un bout à l'autre; et que, quant aux autres, il n'avait pas cité un seul passage sans l'avoir vérifié dans le livre même, et sans avoir vu ce qui précède et ce qui suit dans le texte, afin de ne pas confondre une objection avec une réponse, ce qui eût été injuste et répréhensible[1] : l'hon-

[1] *Œuvres de Pascal*, t. I, p. 400.

neur de Pascal serait donc compromis sans ressource, si ses citations étaient inexactes. Du reste, il ne fut pas le seul qui attaquât le casuisme des jésuites. Un livre de Nicolas Perrault, intitulé *Morale des Jésuites*, et publié à Mons en 1667, exploita le même sujet avec moins d'esprit, mais non moins d'érudition.

Le livre de casuisme le plus étendu et le plus savant qui ait paru dans la langue anglaise, est le *Ductor Dubitantium* de Jérémie Taylor, publié en 1660. Cet ouvrage traite, comme l'indique son titre, de la morale subjective, ou de la direction de la conscience. Mais on ne saurait entrer bien avant dans les questions que soulève un pareil sujet, sans établir quelques principes de bien et de mal objectif, quelque règle fixe qui puisse servir à diriger cette même conscience. « Toute la mesure et la règle de « la conscience, suivant Taylor, est la loi de Dieu, ou la volonté « de Dieu à nous signifiée par la nature ou la révélation. Cette « loi a reçu différents noms, selon les divers modes, époques et « parties dans lesquels elle nous a été communiquée : c'est ainsi « qu'on l'appelle loi de nature, — consentement des nations, — « droite raison, — Décalogue, — sermon du Christ, — canons « des apôtres, — lois ecclésiastiques et civiles des princes et gou- « verneurs, — renommée, ou opinion publique des choses, ex- « primée par des proverbes et établie par d'autres exemples et « indices de la moralité publique.... Toutes ces choses, formant « la mesure complète du bien et du mal, de ce qui est légitime « et de ce qui ne l'est pas, seront la règle de la conscience et le « sujet de ce livre ».

Cette combinaison hétérogène de choses aussi différentes par leur nature et leur degré d'autorité, comme si elles étaient toutes des expressions de la volonté de Dieu, ne fait pas bien augurer de la netteté de la philosophie morale de Taylor, et ne permet pas de la comparer avantageusement avec la *Constitution ecclésiastique* de Hooker. Et notre attente n'est point trompée. Avec la plupart des qualités de Taylor, la richesse de son imagination, et souvent la finesse de son intelligence, le *Ductor Dubitantium* reproduit aussi ses défauts caractéristiques; les citations y sont multipliées avec une prodigalité plus grande encore que dans ses autres ouvrages, et l'exubérance de son esprit y dégénère en une intolérable prolixité. Il lui arrive souvent de ne pas donner aux difficultés de la morale une solution satisfaisante; le lecteur, après avoir subi une masse d'arguments et d'autorités, se trouve désappointé en voyant que le nœud n'est ni dénoué ni tranché : il y

a, dans cet ouvrage, absence d'une investigation sévère des principes, et souvent confusion et obscurité, résultant des deux principaux défauts de Taylor, un luxe excessif d'érudition, et une redondance de style également vicieuse. Sans doute Paley est souvent superficiel, et quelquefois dans l'erreur; mais sous le rapport de la clarté, de la concision, de l'absence de citations impertinentes, il est bien supérieur à Taylor.

Taylor paraît trop porté à faire cause commune avec ceux qui résolvent tout bien et tout mal en volonté positive de Dieu. Il définit la loi de nature « la loi universelle du monde, ou du « genre humain, à laquelle nous sommes portés par nature, « conviés par le consentement de tous les hommes, déterminés « par la raison, mais qui ne nous est imposée, rendue obliga- « toire, que par l'ordre de Dieu». Quoique cela puisse se dire, en prenant le mot *loi* dans son acception rigoureuse, cependant, si l'on considère le sens large qui a été donné à ce mot comme coïncidant avec bien moral, il était nécessaire d'en donner une explication plus complète que celle qui a été même insinuée par Taylor, à peine d'exposer la bonté divine à paraître quelque peu arbitraire et précaire. Et, quoiqu'il puisse avoir substantiellement raison lorsqu'il soutient, contrairement à la plupart des métaphysiciens scolastiques, que Dieu peut dispenser des préceptes du Décalogue, cependant les raisons sur lesquelles il se fonde sont loin d'être les plus claires et les plus satisfaisantes qu'il eût été possible de donner. On peut ajouter que, dans ses règles prolixes sur ce qu'il appelle une *conscience probable*, il se rapproche beaucoup des théories tant décriées des jésuites. Il y avait en effet dans l'entendement de Taylor une veine de subtilité qui a quelquefois influé sur sa bonne foi.

Un traité de Cudworth, sur la Morale éternelle et immuable, parut pour la première fois en 1731. On peut presque considérer ce traité comme faisant partie de son Système Intellectuel, le sujet étant un de ceux qu'il a déclaré avoir en vue dans cet ouvrage. Il s'agissait de prouver que les différences morales du bien et du mal sont antérieures à toute loi divine. Cudworth écrivait donc, non seulement contre l'école calviniste, mais jusqu'à un certain point contre Taylor, quoiqu'il s'abstienne de mentionner aucun auteur récent, à l'exception de Descartes, qui avait cherché à rapporter toutes les distinctions morales à la volonté arbitraire de Dieu. Les raisonnements de Cudworth ne sont rien moins que satisfaisants, et s'appuient trop sur la méta-

physique dogmatique, qui passait alors de mode. Il soutient que la nature ou l'essence de rien ne peut dépendre de la volonté de Dieu seul, laquelle est la cause efficiente, mais non pas formale, de toutes choses : distinction peu intelligible, mais sur laquelle il paraît échafauder sa théorie [1]. Car, selon lui, les rapports moraux (bien qu'il admette qu'ils n'aient point d'existence objective hors de l'esprit) ont une essence positive, et conséquemment ne sont pas rien; d'où il suit qu'ils doivent être indépendants de la volonté. Cudworth déploie beaucoup d'érudition ancienne, mais il en est moins prodigue cependant que dans son Système Intellectuel.

L'urgente nécessité de serrer mes voiles dans cette dernière période, la plus riche sans contredit par la variété comme par l'étendue de sa littérature, ne me permet pas de faire plus qu'une simple mention de plusieurs ouvrages qui ne sont point indignes d'attention. Les *Essais de Morale* de Nicole sont moins lus qu'estimés, dit un biographe récent [2]. Voltaire avait cependant prédit qu'ils ne périraient pas. « Le chapitre surtout des moyens de « conserver la paix dans la société, ajoute-t-il, est un chef-« d'œuvre, auquel on ne trouve rien d'égal dans l'antiquité en « ce genre [3] ». Ces *Essais*, à proprement parler, forment six volumes ; mais tant d'autres morceaux y ont été ajoutés dans quelques éditions, que la collection qui porte ce titre est fort longue. La Placette, ministre d'une église française à Copenhague, a été surnommé le Nicole protestant. Ses *Essais de Morale*, publiés en 1692 et autres années, sont pleins d'une morale solide, assez sévère sur les points de casuisme, et ne paraissent pas manquer d'observation et d'aperçus analytiques sur la nature humaine. Ils étaient fort estimés dans leur temps. Les ouvrages de ce genre tiennent de si près à la religion pratique qu'il est quelquefois difficile d'établir entre eux et elle une ligne de démarcation bien nette. Une forme moins homélique, l'absence comparative de citations des Écritures, plus de raisonnement et d'observation dans la manière de traiter le sujet, constituent les principaux caractères distinctifs du genre. Mais on trouve, dans les sermons de Barrow et de quelques autres, beaucoup de ce qu'on peut justeappeler philosophie morale.

Un ouvrage de Sharrock, *De Officiis secundùm rationis humanæ dictata*, 1660, est quelquefois cité, et paraît être d'un caractère

[1] P. 15.
[2] *Biographie universelle.*
[3] *Siècle de Louis XIV.*

philosophique [1]. Velthuysen, ministre hollandais, eut plus de réputation. Son nom n'était pas en faveur auprès des orthodoxes, car il prêchait la tolérance, était cartésien en philosophie, et porté à juger pour lui même. Ses principaux ouvrages sont, *De Principiis justi et decori*, et *De Naturali Pudore* [2]. Mais nous allons, après nous être arrêtés un instant à Spinosa, passer à deux écrivains qui ont exercé une plus grande influence sur la philosophie morale, Cumberland et Puffendorf.

Le système moral de Spinosa, si on peut l'appeler ainsi, a été développé par lui dans les quatrième et cinquième parties de ses *Éthiques*. La méthode sévère de raisonnement adoptée et rigoureusement suivie par Spinosa doit nous faire pressentir que son système de morale n'offrira rien d'incompatible avec le panthéisme fondamental de sa philosophie; et en cela notre attente n'est pas trompée. Il soutient, comme auparavant, qu'il n'y a dans la nature même ni perfection ni imperfection, ni bien ni mal : ce ne sont là que des façons de parler, adoptées pour exprimer les rapports des choses, tels qu'ils se présentent à notre esprit. Tout ce qui renferme un plus grand nombre d'attributs positifs susceptibles d'être saisis par nous, est plus parfait que ce qui en renferme moins. Tout ce que nous savons nous être utile, est bien; et tout ce qui nous empêche de nous procurer le bien, est mal. Par cette utilité, Spinosa n'entend pas le bonheur, si le bonheur veut dire une sensation de plaisir, mais l'extension de nos capacités mentales et corporelles. Les passions répriment et étouffent ces capacités; et venant du dehors, c'est-à-dire du corps, elles font de l'esprit un agent moins puissant qu'il ne paraît l'être. C'est seulement, on peut se le rappeler, dans un sens populaire, et subordonné à ses propres définitions, que Spinosa reconnaît du tout l'esprit comme un agent; il l'est seulement, en tant que nous ne pouvons rapporter ses causes d'action à rien d'extérieur. Une passion ne peut être réprimée que par une passion plus forte. D'où il suit que la connaissance même de ce qui est réellement bon ou mauvais pour nous n'a par elle-même le pouvoir de réprimer aucune passion; ce n'est qu'autant qu'elle est associée à une perception de joie ou de douleur, qui est un mode de passion. Cette perception est nécessairement accompagnée de désir ou d'aversion; mais il peut souvent arriver que ces sentiments soient tellement faibles, qu'ils soient contrôlés par d'autres sentiments

[1] CUMBERLAND (in præfatione) *De Legibus Naturæ*.

[2] *Biogr. univ.*; BARBEYRAC, notes sur Puffendorf, *passim*.

du même genre, inspirés par un conflit de passions. C'est là la cause de la faiblesse et de l'inconstance de bien des hommes; et celui-là seul est sage et vertueux, qui marche d'un pas ferme à la poursuite de ce qui est utile à lui-même, c'est-à-dire de ce que la raison lui indique comme le meilleur moyen de conserver son bien-être, et d'étendre ses capacités. Il n'y a rien d'absolument bon, et par conséquent rien qu'un homme vertueux recherche de préférence, si ce n'est la connaissance, non pas des choses extérieures, laquelle ne nous donne que des idées imparfaites, mais de Dieu. D'autres choses sont bien ou mal pour nous, en tant qu'elles conviennent ou répugnent à notre nature; et en tant que les hommes agissent par raison, ils doivent être d'accord pour rechercher ce qui convient à leur nature. Et ceux qui sont d'accord avec nous pour vivre d'après les principes de la raison, sont eux-mêmes, de toutes choses, ce qui convient le mieux à notre nature; en sorte que la société de ces hommes est ce que nous devons le plus désirer; et étendre cette société en rendant les hommes vertueux, et en travaillant à leur bien lorsqu'ils le sont, est ce qu'il y a de plus utile pour nous-mêmes. Car le bien de ceux qui suivent la vertu peut être partagé par tous, et n'est point un obstacle au nôtre. Tout ce qui tend à maintenir et resserrer la commune société du genre humain, tout ce qui contribue à établir la concorde parmi les hommes, est utile à tous; et tout ce qui a une tendance contraire est nuisible. Les passions sont quelquefois incapables d'excès, mais les seuls exemples de ce genre sont la joie et la gaîté: plus souvent elles deviennent pernicieuses lorsqu'on s'y abandonne; et dans certains cas, tels que celui de la haine, elles ne peuvent jamais être utiles. Nous devons donc, dans notre propre intérêt, opposer l'amour et la libéralité à la haine et à la malveillance des autres. Spinosa s'étend beaucoup sur la préférence due à une vie sociale sur une vie solitaire, à la gaîté sur l'austérité; et il fait souvent allusion en termes de blâme à la morale théologique courante.

La quatrième partie des *Éthiques* est intitulée *De l'Esclavage humain*, c'est-à-dire de l'asservissement de la raison aux passions: la cinquième, *De la Liberté humaine*, a pour objet de montrer, comme l'auteur avait déjà commencé à le faire dans les parties précédentes, comment l'esprit, ou l'homme intellectuel, doit conserver sa suprématie. Ce n'est pas par l'extinction des passions, qui est impossible, mais par leur modération; et le moyen d'y parvenir est, suivant Spinosa, de nous livrer à la contempla-

tion des choses qui s'associent naturellement avec des affections peu violentes. Nous trouvons qu'en considérant les choses simplement en elles-mêmes, et non pas dans leurs rapports nécessaires, elles nous affectent avec plus de force; d'où l'on peut inférer que nous affaiblirons la passion en les envisageant comme des parties d'une série nécessaire. Nous arrivons au même résultat en considérant l'objet de la passion sous beaucoup de rapports différents, et en général en agrandissant la sphère de nos connaissances en ce qui le concerne. Ainsi, plus nous nous ferons une idée exacte des choses qui nous affectent, moins nous serons maîtrisés par la passion qu'elles excitent. Mais par-dessus tout, il faut nous efforcer de reporter toutes choses à l'idée de Dieu. Plus nous nous comprenons nous-mêmes et nos passions, plus nous aimerons Dieu; car plus nous comprenons une chose, plus nous avons de plaisir à la contempler; et nous associerons l'idée de Dieu à cette contemplation pleine de charme, qui est l'essence de l'amour. L'amour de Dieu doit être la principale occupation de l'esprit. Mais Dieu n'a point de passions; celui qui désire que Dieu l'aime, désire donc en effet qu'il cesse d'être Dieu. Et plus nous croirons les autres unis dans le même amour de Dieu, plus nous l'aimerons nous-mêmes.

Le grand but de l'esprit et le plus haut degré de la vertu est la connaissance des choses dans leur essence. Cette connaissance est la perfection de la nature humaine; elle est accompagnée de la plus grande joie et du plus grand contentement; elle mène à un amour de Dieu, intellectuel et non pas imaginatif; éternel, parce qu'il n'a pas sa source dans les passions qui périssent avec le corps, étant lui-même une portion de cet amour infini avec lequel Dieu s'aime intellectuellement. Dans cet amour de Dieu consiste notre principale félicité, qui n'est pas la récompense de la vertu, mais la vertu même; et personne n'est heureux parce qu'il a vaincu les passions, mais c'est en étant heureux, c'est-à-dire en jouissant de la plénitude de l'amour divin, qu'il est devenu capable de les vaincre.

Ces effusions extraordinaires confirment ce que nous avons déjà donné à entendre; c'est que Spinosa, au milieu de son athéisme, semblait souvent planer sur les régions de la théologie mystique. Ce dernier livre des *Éthiques* parle évidemment la langue même du quiétisme. Dans Spinosa lui-même, le sens n'est pas toujours facile à saisir : il ne faut pas, je crois, mettre en doute sa sincérité; et l'on peut attribuer cet enthousiasme au ravissement de l'imagination lancée dans les espaces enchanteurs

qu'elle a créés. Mais la possibilité de combiner ce ton de dévotion contemplative avec la négation systématique d'un Être suprême, dans un sens personnel, devrait nous mettre en garde contre la tendance du mysticisme, qui peut encore dégénérer, comme il l'a fait souvent, en un semblable chaos.

La science de la morale paraît avoir été cultivée, dans le troisième quart du XVIIe siècle, par trois écoles bien divergentes; celle des théologiens, qui n'allaient pas chercher leurs distinctions morales au delà de la révélation, ou du moins de la loi positive de Dieu; celle des philosophes platoniciens, qui les trouvaient dans des rapports éternels et intrinsèques; enfin celle de Hobbes et de Spinosa, qui les réduisaient toutes à une prudence égoïste. On peut rapporter à Richard Cumberland, plus tard évêque de Peterborough, une quatrième théorie, qui, dans quelques unes de ses modifications, a été en grande faveur pendant les deux derniers siècles. Son fameux ouvrage, *De Legibus Naturæ Disquisitio philosophica*, parut en 1672. Il comprend neuf chapitres, indépendamment de la préface ou *Prolegomena*.

Cumberland commence par parler de Grotius, de Selden, et d'un ou deux autres, qui ont procédé à la recherche des lois de nature *à posteriori*, c'est-à-dire d'après le témoignage des auteurs et le consentement des nations. Cependant, comme on peut élever contre ce genre de preuve quelques objections, qu'il ne considère pas comme valides, mais qui peuvent avoir un certain effet, il préfère un autre genre de démonstration, consistant dans la déduction des lois de nature, comme effets, de leurs causes réelles dans la constitution de la nature elle-même. Il n'admet pas la théorie platonique des idées morales innées, suffisante pour établir la loi naturelle. « Quant à moi, du moins, je puis dire que je « n'ai pas eu le bonheur d'arriver à la connaissance de cette loi « par une route aussi courte ». Il croit donc nécessaire de commencer par ce que nous apprennent l'usage et l'expérience journalière, ne conservant que les lois physiques du mouvement démontrées par les mathématiciens, et la dérivation de toutes leurs opérations de la volonté d'une Cause Première.

En examinant avec soin toutes les propositions qui peuvent être justement considérées comme des lois morales générales de la nature, Cumberland trouve qu'on peut les ramener à une seule, la recherche du bien commun de tous les agents rationnels, qui tend à notre propre bien comme partie du tout; de même que son contraire tend non seulement au détriment du système tout

entier, mais à notre propre détriment [1]. Cette tendance, il a soin de nous le dire, quoiqu'il emploie le présent (*conducit*), se fait sentir dans les conséquences les plus éloignées, et c'est ainsi qu'il l'entend. Les moyens qui servent à cette fin, le bien général, peuvent être traités comme des théorèmes dans une méthode géométrique [2]. Cumberland, comme Spinosa, fut séduit par l'apparente sécurité de cette route à la vérité.

On peut penser au premier abord, dit-il, que ce système manque des deux conditions nécessaires à une loi, un législateur et une sanction. Mais tout ce qui a naturellement l'assentiment de nos esprits doit venir de l'auteur de la nature. Il est prouvé que Dieu est l'auteur de toute proposition dont la vérité est démontrée par la constitution de la nature, dont il est l'auteur [3]. La sanction se trouve aussi dans les récompenses, c'est-à-dire dans le bonheur qui accompagne l'observation de la loi de nature et dans les effets opposés qui résultent de sa négligence; et dans un sens relâché, mais qui n'est pas celui des juristes, la récompense ainsi que la punition peuvent être comprises dans le mot sanction [4]. Mais la bienveillance, c'est-à-dire l'amour et le désir du bien envers tous les êtres raisonnables, comprend la piété envers Dieu, le plus grand de tous, aussi bien que l'humanité [5]. Cumberland s'abstient entièrement des arguments fondés sur la révélation, et il est peut-être le premier écrivain sur la loi naturelle qui ait agi ainsi; car on en trouve jusque dans Hobbes. Je crois aussi qu'on peut le regarder comme le fondateur de ce qu'on appelle, assez étrangement et dans un esprit de dénigrement, l'école utilitaire; car, si l'on rencontre quelquefois dans les anciens des expressions semblables sur le bien commun, on ne voit pas qu'on en ait fait la base d'aucun système de morale.

Ce bien commun, et non pas une portion quelconque, comme avantage d'un seul individu, est le grand but du législateur et de celui qui obéit à sa volonté. Et autant le tout l'emporte sur une minime partie, autant les actions humaines qui contribuent par leur tendance naturelle au bien commun peuvent être appelées naturellement bonnes, par préférence à celles qui ne tendent qu'au bien d'un seul individu. Et tout ce qui tend à ce but par la voie la plus directe peut être appelé droit, comme la ligne droite est la plus courte de toutes. Et, de même que l'ensemble du

[1] *Prolegomena*, sect. 9.
[2] Sect. 12.
[3] Sect. 13.
[4] Sect. 14.
[5] Sect. 15.

système de l'univers, lorsque toutes choses sont disposées de manière à produire le bonheur, est beau, étant bien adapté à sa fin, ce qui est la définition du beau, ainsi les actions particulières qui concourent à cette harmonie générale peuvent être appelées belles et convenables [1].

En réponse à l'objection contre la pratique de la vertu, tirée du mal qui est souvent le partage des gens de bien, et des succès des méchants, Cumberland remarque qu'il ne faut pas, sous ce point de vue, avoir égard au bien ou au mal résultant uniquement de la nécessité, ou des causes externes, et non pas de nos vertus mêmes ou de nos vices. Il fait voir ensuite que le respect pour la piété et la paix, pour les rapports sociaux, pour l'ordre dans l'État et dans la famille, tendent au bonheur de chacun; et au nombre des bonnes conséquences d'une conduite vertueuse il faut compter non seulement le plaisir qui s'y rattache intimement, et que procure l'amour de Dieu et des gens de bien, mais les avantages résultant de la société civile, que nous cimentons par une telle conduite [2]. Nous voyons que, chez tous les peuples, on a quelque égard à la bonne foi et à la distribution de la propriété, quelque respect pour l'obligation des serments, quelque attachement pour les parents et les amis. Tous les hommes reconnaissent donc, et font jusqu'à un certain point, les choses qui tendent réellement au bien commun. Si le crime et la violence l'emportent quelquefois, on peut les comparer aux maladies qui s'emparent du corps, et dont le corps se débarrasse; et si, comme les maladies, ils donnent quelquefois la mort à une communauté, la société humaine n'en est pas moins immortelle; et les principes conservateurs du bien commun ont en définitive beaucoup plus d'efficacité que ceux qui dissolvent et détruisent les États.

On peut regarder le bonheur qui suit la vertu comme une véritable sanction de la loi naturelle, que son auteur y a attachée, et comme complétant les conditions nécessaires de sa définition. Et quoique certains auteurs aient moins insisté sur ces sanctions, et considéré la vertu comme sa propre récompense, et la reconnaissance envers Dieu et l'homme comme son meilleur motif, cependant le consentement des nations et l'expérience commune nous font voir que l'observation de la fin première, qui est le bien commun, ne saurait être maintenue sans rémunération et sans conséquences pénales.

[1] *Prolegomena*, sect. 16. [2] Sect. 20.

Au moyen de ce seul principe du bien commun, nous simplifions la méthode de la loi naturelle, et nous arrangeons ses préceptes secondaires dans l'ordre qui convient le mieux à la fin générale. Aussi les règles morales cèdent-elles en certains cas, lorsqu'elles se trouvent en collision avec d'autres règles d'une plus haute importance. Car toutes les idées de droit et de vertu impliquent un rapport au système et à la nature de tous les êtres raisonnables. Et les principes ainsi déduits quant à la conduite morale s'appliquent généralement aux sociétés politiques, qui, dans leurs deux institutions principales, la division de la propriété et le pouvoir coërcitif du magistrat, suivent les traces de la loi naturelle, et adoptent ces règles constitutives, parce qu'elles voient qu'elles contribuent au bien général.

Cumberland affecte de s'abstenir de tout mélange d'autorité scripturale, et de ne bâtir que sur la raison et l'expérience, puisque nous croyons que les Écritures viennent de Dieu, parce qu'elles illustrent et confirment la loi de nature. Il paraît avoir été le premier écrivain chrétien qui ait cherché à établir les principes du bien moral d'une manière systématique, indépendante de la révélation. Ces principes sont, il est vrai, admis comme constants par beaucoup d'auteurs, et particulièrement par ceux qui ont adopté le langage platonique : les scolastiques aussi ont pu les démontrer par des arguments empruntés à la raison; mais il est rare qu'ils l'aient fait, si même ils l'ont jamais fait, sans quelque renvoi collatéral à l'autorité théologique. On peut donc dire que, sous ce rapport, Cumberland fait époque dans l'histoire de la philosophie morale, encore bien que Puffendorf, dont l'ouvrage parut dans la même année, puisse y prétendre presque également. Si l'on compare le *Traité des Lois de Nature* avec le *Ductor Dubitantium* de Taylor, écrit fort peu d'années auparavant, on se trouve dans un nouveau monde de raisonnement moral. Pères et scolastiques, canonistes et casuistes, ont disparu comme des fantômes aux premières lueurs du jour : c'est à l'expérience qu'on en appelle désormais, et non plus à l'autorité; ou s'il est quelquefois question d'autorité dans les pages de Cumberland, c'est celle des grands apôtres de la philosophie expérimentale, des Descartes ou des Huygens, des Harvey ou des Willis. Son esprit, large et libéral aussi bien que subtil, avait reçu une profonde impression des découvertes de son temps, tant dans les sciences mathématiques que dans ce qu'on appelle plus rigoureusement aujourd'hui la physiologie. Il choisit dans

cet arsenal les armes qui lui convenaient, et les employa, en plusieurs cas, avec une rare sagacité et une grande profondeur de pensée. Mais les brillants succès de l'analyse moderne, et le préjugé qui existe naturellement en faveur d'une méthode géométrique, et qui résulte de la supériorité reconnue de cette science dans la détermination des vérités qui lui sont propres, lui firent fonder sur l'emploi de procédés semblables dans le raisonnement moral, des espérances qui ne se sont pas toutes réalisées. Et il est probable que cette même analogie influa sur une des grandes erreurs de son système d'éthique, la réduction, du moins en théorie, de la moralité des actions à un calcul défini.

Les *prolegomena*, ou préface, du Traité de Cumberland contiennent l'exposé de ce système, dont nous venons de donner une idée, et dont le reste du volume n'est que le développement. Sa manière de raisonner est diffuse ; il se répète et se jette souvent dans des digressions : on ne peut s'empêcher de remarquer qu'il s'appesantit longuement sur des propositions qui n'admettent pas de contradiction, ou qui ne pourraient tout au plus donner lieu qu'à quelques chicanes de mots. C'est là cependant le défaut à peu près universel des philosophes qui l'avaient précédé ; et ce défaut n'a disparu, si toutefois il a disparu, que devant une logique de controverse plus serrée, conséquence nécessaire d'une attention plus générale apportée aux recherches métaphysiques, et d'un sentiment plus juste de la valeur des mots.

La question entre Cumberland et ses adversaires, c'est-à-dire l'école de Hobbes, se réduit, dit-on, à savoir si certaines propositions d'immuable vérité, dirigeant les actions volontaires des hommes dans le choix du bien et l'éloignement du mal, et leur imposant une obligation indépendante des lois civiles, sont nécessairement suggérées à l'esprit par la nature des choses et par celle de l'espèce humaine. Cumberland entreprend de prouver l'affirmative par l'examen de cette double nature ; et de cet examen on peut déduire beaucoup de règles, mais surtout celle qui comprend toutes les autres, et qui est la base de sa théorie ; c'est que la plus grande bienveillance possible (ce qui ne veut pas dire un simple désir sans vigueur, mais un principe énergique) de chaque agent raisonnable envers tous les autres, constitue la condition la plus heureuse de chacun et de tous, en tant qu'il dépend d'eux, et est nécessaire pour leur plus grand bonheur ; d'où il suit que le bien commun est la suprême loi. Il est évident

que Dieu est l'auteur de cette loi, puisqu'il est l'auteur de toute la nature et de toutes les lois physiques suivant lesquelles les impressions se produisent sur nos esprits.

L'expérience journalière nous prouve que nous avons le pouvoir de faire du bien aux autres, et que, de tous les hommes, les plus heureux et les plus tranquilles sont ceux qui exercent le plus ce pouvoir. Cette vérité peut être démontrée d'une manière synthétique et par cette méthode plus rigoureuse que l'auteur affectionne, quoiqu'elle éloigne parfois le lecteur du raisonnement le plus simple, en considérant nos propres facultés de parole et de langage, les ressources que nous avons dans nos mains, l'expression de notre physionomie, notre habileté dans les sciences et les arts utiles; avantages qui concourent tous au progrès de la vie sociale, à la coopération mutuelle et au bien-être du genre humain. Tout ce qui conserve et perfectionne la nature de quelque chose que ce soit, doit être appelé bien, et le contraire mal; de sorte que Hobbes a crûment affirmé que le bien n'était relatif qu'à l'agent qui le désirait, et conséquemment qu'il était variable. On verra que, sur ce point, la différence roule principalement sur des mots.

Deux corollaires d'une grande importance dans la théorie de la morale résultent de la considération de nos facultés physiques. Le premier est, qu'en tant que ces facultés sont limitées par la nature, nous ne devons jamais chercher à franchir ces limites, mais distinguer, comme faisaient les Stoïciens, les choses qui sont à notre portée, τα εφ' ἡμιν, de celles qui sont hors de notre portée, τα ουκ εφ' ἡμιν, soulageant ainsi nos esprits des passions inquiètes, et les dirigeant vers l'usage prudent des moyens qui nous ont été départis. L'autre corollaire s'applique plus étroitement à son principe général de morale; c'est que, tout ce que nous pouvons faire relativement aux autres, et toute la jouissance que nous ou eux pouvons avoir de certaines choses, étant limité à certaines personnes, et limité aussi par l'espace et le temps, nous voyons la nécessité de la distribution quant aux choses, d'où résultent les droits de propriété, et quant aux personnes, d'où suit que notre bienveillance, quoique règle générale en elle-même, se dirige dans la pratique sur les individus. La conservation d'un tout, formé par agrégation, est en effet la même chose que la conservation de ses parties divisées, c'est-à-dire des individus, ce qui nécessite un exercice distributif des

pouvoirs de chacun. D'où l'on voit que la propriété et la domination, ou le *mien* et le *tien*, dans le sens le plus général, sont des conséquences de la loi générale de la nature. Sans l'appui de cette loi, suivant Cumberland, sans une tendance positive au bien de tous les agents raisonnables, nous n'aurions aucun droit même aux choses qui sont nécessaires à notre conservation; et ce droit, nous ne l'avons pas, si notre conservation doit produire un plus grand mal que notre destruction. On peut ajouter, comme réflexion plus universelle, que tout ce que nous voyons dans la nature est fait de manière à rester dans l'état qui lui a été assigné; et comme le corps humain est doué du pouvoir de rejeter tout ce qui lui est nuisible, tout ce qui peut porter atteinte à sa constitution, nous pouvons juger par là que la conservation du genre humain, dans son meilleur état, doit être le dessein de la nature, et que les actions volontaires des hommes concourant à cette fin doivent être telles que l'auteur de la nature les commande et les approuve.

Cumberland s'efforce ensuite, à l'aide d'une analyse plus étendue de l'organisation mentale et corporelle de l'homme, de prouver qu'il est fait pour la pratique des vertus sociales, c'est-à-dire pour cette bienveillance générale qui est la loi première de la nature. Nous avons le pouvoir de connaître ces vertus par notre faculté raisonnante, qui est le juge de ce qui est bien et de ce qui est mal, en d'autres termes, de ce qui est conforme à la grande loi; et à l'aide des autres facultés de l'esprit, ainsi que par l'usage du langage, nous généralisons les jugements de la raison, et nous les formulons en propositions. Nous possédons aussi le pouvoir d'établir des comparaisons et de saisir des analogies, pouvoir qui nous permet d'apprécier les degrés du bien. Et si nous avons soin de nous tenir en garde contre des décisions prises sans une conception nette et complète des choses, notre raison ne nous égarera pas. L'observation de quelque chose qui ressemble à cette loi générale de la nature par les animaux inférieurs, lesquels, à en croire Cumberland, attaquent rarement les animaux de la même espèce, et dans certains cas vivent ensemble, comme en vertu d'un pacte de secours mutuels; les dispositions particulières du corps humain qui semblent avoir pour objet le maintien de la société; la possession du langage, l'expression de la physionomie, la puissance de la main, une longévité supérieure à celle des autres animaux, la continuation des désirs sexuels en toute

saison, et plusieurs autres arguments empruntés à l'anatomie, sont mis en avant dans ce chapitre pour combattre la théorie anti-sociale de Hobbes.

Cumberland définit le bien naturel plus largement que ne l'ont fait Paley et les philosophes d'une école plus moderne, qui le restreignent au bonheur, c'est-à-dire aux perceptions agréables. Il considère comme bien, sans égard à la jouissance, tout ce qui contribue à la conservation d'un être intelligent ou au perfectionnement de ses facultés; et, à ce sujet, il en appelle à l'expérience, puisqu'il est vrai que nous désirons l'existence, ainsi que l'extension de nos pouvoirs d'action, pour elles-mêmes. Il est fort important d'acquérir une idée nette de ce qui est vraiment bien, c'est-à-dire de ce qui peut contribuer le plus au bonheur et au perfectionnement de chacun, puisque toutes les lois secondaires de la nature, c'est-à-dire les règles des vertus particulières, tirent leur autorité de cet effet. Ces règles peuvent être comparées entre elles quant à la probabilité, et aussi quant à la valeur de leurs effets sur le bien général; et l'auteur s'imagine que l'application à la philosophie morale du raisonnement mathématique et même des formes analytiques doit offrir des avantages que ne comporte guère la nature différente des sujets, en supposant même que l'on pût admettre le principe fondamental de la conversion de la théorie de la morale en calcul [1].

Cumberland définit une loi de nature (c'est-à-dire une loi subordonnée au grand principe de la bienveillance), une proposition manifestée à l'esprit par la nature des choses suivant la volonté de la Cause Première, et indiquant une action qui tend au bien des êtres raisonnables, action dont l'accomplissement ou la négligence entraîneront une récompense ou une punition proportionnées, par la nature de ces êtres raisonnables. Il développe avec une extrême prolixité chaque partie de cette définition, dans son cinquième chapitre, le plus long de son ouvrage; mais nous avons déjà vu les bases de son système, sur lesquelles elle repose. Il sera évident pour ceux qui liront ce chapitre que Butler, ainsi que Paley, ont de grandes obligations à Cumberland [2]. Voici com-

[1] *Et quippe tota* (disciplina morum) *versatur in æstimandis rationibus virium humanarum ad commune bonum entium rationalium quicquam facientium, quæ quidem variant in omni casuum possibilium varietate.* (Cap. II, sect. 9.) La même idée se reproduit en plusieurs endroits. Par *rationibus*, il faut entendre ici *rapports*, *raison arithmétique*; ce qui présente la théorie du calcul sous le jour le plus fort.

[2] Une grande partie des deuxième et troisième chapitres de l'*Analogie*

ment il définit l'obligation naturelle : — aucune autre nécessité ne détermine la volonté à agir, que celle d'éviter le mal et de rechercher le bien, en tant qu'ils nous paraissent tels[1]. L'obligation morale est plus restreinte, et différemment définie[2]. Mais le point principal de la controverse, comme il l'observe avec raison, est le rapport qui existe entre la tendance des actions de chaque individu, prises collectivement pendant toute sa vie, au bien du tout, et leur tendance à son plus grand bonheur et à son plus grand perfectionnement personnel. Il entreprend de faire voir ce rapport, et commence par établir qu'il est double; qu'il consiste immédiatement dans le plaisir attaché à la vertu, et ultérieurement dans la récompense qu'elle obtient de Dieu et des hommes. Dieu, comme être raisonnable, ne peut être supposé agir sans but, ou avoir un plus grand but que le bien général, c'est-à-dire, le bonheur et le perfectionnement de ses créatures[3]. Et sa volonté peut se démontrer non seulement *à priori*, par la considération de son essence et de ses attributs, mais aussi par les effets de la vertu et du vice dans l'ordre naturel qu'il a établi. Les récompenses et les peines qui viennent des hommes sont également évidentes; et, soit qu'on regarde les hommes comme des instruments de Dieu, ou comme des agents volontaires, elles démontrent que la vertu est le plus haut degré de la prudence. Ces arguments sont présentés lourdement, et de manière à n'attaquer franchement aucune des difficultés qu'il était à désirer que l'auteur eût surmontées.

On pourrait faire deux objections à cette espèce de preuve; la première, que les récompenses et les peines des actions morales sont trop incertaines pour qu'on puisse les considérer comme des preuves évidentes de la volonté de Dieu, et conséquemment de l'obligation naturelle de ces actions; la seconde, qu'attacher autant d'importance à ces peines et récompenses, c'est faire du bonheur personnel la mesure du bien. L'auteur essaie de combattre ces objections. L'éventualité d'une conséquence future a une valeur déterminée; et si cette valeur compense et au delà, en bien ou en mal, le mal ou le bien d'une action présente, on doit la considérer comme une preuve donnée par l'auteur de la nature

de Butler se trouvent dans Cumberland. Voir cap. 5, sect. 22.

[1] *Non alia necessitas voluntatem ad agendum determinat, quàm malum in quantùm tale esse nobis constat fugiendi, bonumque quatenùs nobis apparet prosequendi.* (*Cap.* 5, sect. 7.)

[2] Sect. 27.

[3] Sect. 19.

que l'action a sa récompense ou sa peine, tout autant que si elles étaient ses conséquences nécessaires [1]. Cet argument, peut-être sophistique, offre un exemple de cette méthode de calcul qu'affectionnait Cumberland, et l'application, alors récente, de l'analyse aux probabilités, peut faire supposer qu'il fut le premier qui l'adopta en pareille occasion. Paley affecte quelquefois des procédés du même genre. Mais, après ces raisonnements mathématiques, notre auteur revient de nouveau sur les effets avantageux de la vertu, et conclut qu'un grand nombre de ces effets présentent une uniformité qui ne laisse aucun doute sur l'intention du Créateur. En réponse au reproche de mettre le bien public après celui de l'agent, il proteste qu'une pareille manière de voir est tout-à-fait contraire à son système, lequel ne permet à personne de conserver sa vie, ou ce qui est nécessaire à sa vie, aux dépens d'un plus grand bien pour le tout [2]. Mais il termine son explication en répétant que le plus grand bonheur d'aucun individu ne saurait être, par la nature des choses, incompatible avec le bonheur de tous; et que toute hypothèse semblable doit être rejetée, comme une condition impossible du problème. Il paraît douteux que Cumberland emploie toujours le même langage sur la question de savoir si le bonheur particulier est le motif final des actions, ce qu'il nie complétement dans cette partie du chapitre.

Après avoir ainsi établi cette loi première de bienveillance universelle, Cumberland en déduit les principes secondaires, qu'on appelle communément les vertus morales. Parmi ces vertus, il met au premier rang la justice, qu'il semble considérer, par une sorte d'abus des termes, ou par suite d'une analogie trop imparfaite, comme embrassant les devoirs sociaux de libéralité, de courtoisie, et d'affection domestique. Il fait reposer entièrement le droit de propriété, qui est la base de la justice, sur sa nécessité pour le bien commun : tout ce qui est nécessaire à cette fin première de l'action morale étant obligatoire pour les agents moraux, ils sont tenus d'établir et de maintenir des droits séparés. Et il est tellement vrai que tout droit repose entièrement sur cette instrumentalité au bien, que la légitime souveraineté de Dieu sur

[1] Cap. 5, sect. 37.

[2] *Sua cujusque felicitas est pars valdè exigua finis illius, quem vir verè rationalis prosequitur, et ad totum finem, scilicet commune bonum cui à naturâ seu à Deo intertexitur, eam tantùm habeat rationem quam habet unus homo ad aggregatum ex omnibus rationalibus, quæ minor est quàm habet unica arenula ad molem universi corporis.* (Sect. 23 et sect. 28.)

ses créatures n'est pas fondée sur ses rapports à leur égard, moins encore sur sa simple puissance, mais bien sur sa sagesse et sa bonté, en raison desquelles sa toute-puissance n'agit que pour leur bonheur. Mais ce bonheur ne peut être réalisé qu'au moyen d'un droit absolu sur ces mêmes créatures, droit résidant dans le Créateur, et qui est par conséquent une loi naturelle.

Le bien de tous les êtres raisonnables est un tout complexe, puisqu'il n'est que la somme réunie du bien de chacun. Nous ne pouvons qu'agir dans nos propres sphères, travaillant à faire le bien. Mais nos efforts seront vains, ou plutôt nuisibles, si nous perdons de vue ces gradations plus élevées qui se terminent en bienveillance universelle. Personne ne doit chercher son propre avantage autrement que ne le permet l'intérêt de sa famille; ou pourvoir aux intérêts de sa famille au détriment de son pays; ou faire le bien de son pays aux dépens du genre humain; ou servir le genre humain, si la chose était possible, sans égard à la majesté de Dieu[1]. Il suffit, il est vrai, que l'esprit reconnaisse ce principe de conduite et s'en souvienne au besoin, sans l'avoir présent en chaque occasion particulière. Mais toutes les fois que des difficultés morales se présentent, Cumberland soutient que le bien général est la seule règle d'après laquelle on doive déterminer la légitimité des actions, ou la préférence due aux unes sur les autres.

Il passe ensuite à l'autorité politique, qu'il fait dériver du même principe; et il critique avec sévérité et avec succès, quoique dans ce style verbeux qui lui est habituel, le système de Hobbes. Il est à remarquer cependant que non seulement il proclame d'une manière péremptoire l'irresponsabilité du magistrat suprême dans tous les cas possibles, mais qu'il paraît encore lui accorder, pour autant qu'il n'enfreint pas les principaux préceptes négatifs du Décalogue, une latitude fort arbitraire dans le choix des mesures, latitude qui se concilie mal avec sa règle fondamentale de toujours rechercher le plus grand bien. Il s'efforce de jeter sur Hobbes (et c'était une tactique assez ordinaire des adversaires théologiques de ce dernier) l'imputation d'encourager la révolte en paraissant soutenir le pouvoir absolu; et il fait observer, avec tout autant de vérité, que si les rois ne sont liés par aucune loi naturelle, la raison de leur institution, c'est-à-dire, la sûreté du genre humain, raison assignée par l'auteur du *Léviathan*, tombe à terre.

[1] Cap. 8, sect. 14, 15.

J'ai donné une espèce d'analyse un peu étendue de ce traité, parce qu'il est aujourd'hui fort peu lu, quoiqu'il ait eu beaucoup d'importance dans les annales de la philosophie morale. Il fut, sinon un livre classique dans l'une ou l'autre de nos universités, ce que je ne puis affirmer, au moins la base du système qu'on y enseigna, et de tous les ouvrages qui ont eu le plus d'influence en Angleterre. Hutcheson, Law, Paley, Priestley, Bentham, appartiennent, quelques uns d'eux sans le savoir, à l'école dont Cumberland est le fondateur. Hutcheson adopta le principe de bienveillance générale comme règle de la vertu; mais, en restreignant la définition du bien au seul bonheur, il simplifia le système de Cumberland, qui avait compris dans sa définition la conservation des individus et l'extension des capacités. Il rejeta aussi ce qui embarrasse tout le système de son prédécesseur, l'inclusion de l'Être suprême parmi ces agents raisonnables au bien-être desquels nous sommes tenus de travailler. Les scolastiques, aussi bien que ceux qu'ils suivaient, jugeant nécessaire de donner l'infini métaphysique à tous les attributs de la Divinité, mettaient au nombre de ces attributs la béatitude inaltérable. Il n'est pas d'homme sage qui se soucierait de dogmatiser sur un pareil sujet. Les difficultés de part et d'autre sont fort grandes, et peut-être parmi les plus compliquées de toutes celles que soulève le grand problème de la cause du mal. Cumberland, dont l'esprit ne paraît pas avoir été de force à lutter avec les mystères, élude, dans le vague de sa verbosité, ce qui doit embarrasser ses lecteurs.

L'évêque de Carlisle et Paley, ainsi que la majorité des moralistes anglais du XVIIIe siècle, ont reconnu, comme Cumberland, que la volonté d'un suprême législateur était essentielle à la loi de nature. Mais, tandis que Paley considère la reconnaissance d'un état futur comme un point tellement essentiel, qu'il va jusqu'à comprendre dans sa définition de la vertu, qu'elle s'exerce « en vue d'une éternité bienheureuse », Cumberland omet non seulement cette condition erronée et presque paradoxale, mais il fait très légèrement allusion à une autre vie, qu'il regarde néanmoins comme probable à cause des aiguillons de la conscience et par d'autres motifs : il établit tout son raisonnement sur les conséquences certaines de la vertu et du vice en ce monde, mais il se garde avec raison de supposer que toute différence de bonheur dans les agents moraux puisse affecter la question immédiate, à moins que cette différence ne soit le simple résultat de leur propre conduite. Si quelqu'un eût prétendu, comme Paley, que, faute

de prendre en considération un état futur, le résultat du calcul de notre propre avantage ne sera pas toujours en faveur de la vertu, ou ne paraîtra pas toujours tel par suite de la violence des passions, Cumberland aurait probablement nié le premier cas, et répondu, quant au second, que nous ne pouvons, en philosophie morale, que prouver la vérité de nos théorèmes, sans qu'il dépende de nous de contraindre les hommes à les adopter.

Sir James Mackintosh, qui a donné une notice un peu trop superficielle sur Cumberland, et qui reconnaît à peine son influence sur la philosophie, observe que « les formes d'argumen- « tation scolastique qu'il emploie servent plutôt à embarrasser « son style qu'à assurer sa marche[1] ». Le traité des Lois de Nature ne se ressent pourtant pas beaucoup des formes scolastiques, et l'auteur, dans sa préface, désavoue expressément cette intention. Mais, comme nous l'avons donné à entendre, il affectionne beaucoup trop un genre d'argumentation mathématique, qui n'éclaircit jamais son sens, et qui a quelquefois égaré son jugement. Nous devons probablement à sa partialité pour cette illusion spécieuse, je veux dire l'application de raisonnements sur la quantité à des sujets moraux, ce dangereux sophisme, qu'un calcul direct du plus grand bien (et cela non pas relativement aux particuliers, mais à tous les êtres raisonnables) est la mesure des actions vertueuses, la pierre de touche d'après laquelle nous devons juger notre propre conduite et celle des autres. L'intervention de règles générales, à l'aide de laquelle Paley essaya de délayer et de faire passer ce système de calculs d'utilité, ne paraît pas s'être présentée à l'esprit de Cumberland, pas plus qu'elle ne fut adoptée par Bentham.

Ainsi, de même que le *Ductor Dubitantium* de Taylor est presque la dernière production d'une école en décadence, le traité des Lois de Nature de Cumberland peut être considéré à juste titre comme ayant été, surtout en Angleterre, le héraut d'une nouvelle philosophie éthique, dont les principaux traits caractéristiques étaient, 1°. de former par elle-même un tout complet, sans le secours de la révélation; 2°. de ne jamais recourir en aucune manière à l'autorité d'écrivains antérieurs, quoiqu'elle s'en servît quelquefois par voie d'illustration; 3°. de se prévaloir de l'observation et de l'expérience, mais se renfermant à cet égard dans les généralités, et s'abstenant de citer des cas particuliers

[1] *Dissertation on Ethical Philosophy*, p. 48.

de l'une ou de l'autre et surtout de faire aucun étalage d'érudition; 4°. d'entrer très peu dans le casuisme, et de laisser au lecteur l'application des principes.

Dans la même année 1672, un ouvrage encore plus célèbre que celui de Cumberland fut publié à Lund en Suède par Samuel Puffendorf, Saxon de naissance, qui occupait la chaire de philosophie morale dans cette université de récente fondation. Ce grand traité *De Jure Naturæ et Gentium*, en huit livres, fut abrégé par l'auteur, avec quelques changements, en un traité peut-être plus utile, *De Officio Hominis et Civis*. Ces deux ouvrages ont été traduits en français et en anglais : ils furent, l'un et l'autre, long-temps étudiés dans les universités étrangères, et même dans les nôtres. Puffendorf a peut-être eu, en philosophie morale, une plus haute autorité que Grotius, avec qui son nom est souvent associé; mais il n'en est pas de même en matière de droit international.

Après un chapitre fort diffus et fort technique sur les êtres moraux, ou modes, Puffendorf établit que la science morale possède une certitude démonstrative; mais, rapportant la règle tout entière de la morale à la fixation divine, il paraît ne pas penser qu'il y ait un bien et un mal inhérents aux actions et antérieurs à toute loi. Il finit cependant par admettre que, la nature de l'homme étant ce qu'elle est, Dieu ne pouvait, sans inconséquence, lui donner d'autre loi que celle sous laquelle il vit[1]. Nous distinguons le bien du mal par le moyen de l'entendement; et ce jugement, lorsqu'il s'exerce sur nos propres actions, s'appelle la conscience : mais l'auteur proteste avec force contre toute juridiction semblable de la conscience, indépendamment de la raison et de la connaissance, ainsi que certains écrivains ont prétendu l'établir. Cette idée, « introduite dans le principe par les « scolastiques, a été soutenue par les rusés casuistes, pour mieux « s'assurer, dans leur propre intérêt, de l'esprit et de la fortune « des hommes[2] ». Puffendorf était fortement imbu de ce préjugé luthérien qui ne rendait justice à aucune autre religion que la sienne.

La loi seule crée l'obligation : on ne peut être obligé qu'envers un supérieur. Mais contraindre et obliger étant des choses différentes, il est nécessaire, pour qu'il y ait obligation, que nous ayons reçu quelque grand bienfait d'un supérieur, ou que

[1] C. 2. [2] C. 3.

nous nous soyons volontairement soumis à sa volonté. Ceci semble impliquer un droit moral antérieur, que n'admet pas la théorie générale de Puffendorf [1]. Barbeyrac, son savant et vigilant commentateur, fait dériver l'obligation de notre dépendance naturelle de la suprême autorité de Dieu, qui peut punir les désobéissants et récompenser les autres. Pour que les lois soient obligatoires, il faut, selon Puffendorf, que nous connaissions et la loi et l'autorité du législateur. Les actions sont bonnes ou mauvaises, selon qu'elles sont plus ou moins conformes à la loi. Et, venant à examiner les qualités particulières des actions morales, il introduit la distinction de droits parfaits et imparfaits, et critique celle de Grotius et des juristes romains, en justice explétive et distributive [2]. Ce premier livre de Puffendorf est très diffus, et quelques chapitres sont entièrement omis dans l'abrégé.

L'état naturel de l'homme, tel qu'on peut le supposer en théorie, est un état dans lequel il ne fut jamais placé, « jeté dans le « monde à l'aventure, puis abandonné entièrement à lui-même, « sans autres facultés de corps ou d'esprit que celles qu'on dé- « couvre maintenant dans l'espèce humaine ». Il paraît cependant croire que cela a pu exister physiquement, ce dont je suis disposé à douter. L'homme dans l'état de nature n'est soumis à aucun supérieur sur la terre; mais il n'en faut pas conclure qu'il est incapable de recevoir une loi, et qu'il a droit à tout ce qui lui est profitable. Mais, après avoir discuté la proposition de Hobbes, que l'état de nature est un état de guerre, l'auteur finit par admettre que le désir de la paix est une garantie trop faible et trop précaire de sa conservation parmi les hommes [3].

Puffendorf fait dériver la loi naturelle, non pas du consentement des nations, ni de l'utilité personnelle, mais de la condition de l'homme. On peut la découvrir par la raison; son obligation vient de Dieu. Il nie qu'elle soit fondée sur l'honnêteté ou la turpitude intrinsèque des actions. Dieu était libre de créer un animal à qui s'appliquât la présente loi de nature. Mais si l'on suppose que toutes les choses humaines demeurent dans le même état, la loi de nature, quoique instituée par la libre volonté de Dieu, reste inaltérable. Il n'est donc pas tout-à-fait d'accord avec ceux qui regardent cette loi comme arbitraire et pouvant être changée selon le bon plaisir de Dieu, ni avec ceux qui la considèrent comme une image de la sainteté et de la justice qui font

[1] C. 6.
[2] C. 7.
[3] L. II, c. 2.

partie de l'essence de la Divinité. Il doute en effet que la loi de nature soit entièrement conforme aux attributs divins comme à un type : nous ne pouvons acquérir de droit par rapport à Dieu; il faut donc que sa justice diffère de la nôtre. D'un autre côté, le consentement commun est une base insuffisante pour la loi naturelle; car, en supposant même qu'on pût trouver un consentement plus général qu'on ne le trouve réellement, il est peu d'hommes qui aient fouillé bien avant dans les motifs de leur assentiment. Et ici notre auteur s'étend, dans le genre de l'école de Montaigne, sur la variété des opinions morales. Puffendorf attaque ensuite ceux qui résolvent le droit en intérêt personnel. Malheureusement, il ne prouve qu'une chose; c'est que les hommes se trompent souvent sur leur intérêt. « C'est une grande « erreur que de s'imaginer qu'il peut être avantageux pour vous « de vous emparer par fraude ou par violence de ce qu'un autre a « acquis par son travail; puisque d'autres peuvent non seulement « vous résister, mais s'emparer de même de vos biens et propriétés [1] ». Évidemment, ce n'est pas là répondre à Hobbes ni à Spinosa.

La nature de l'homme, ses besoins, son pouvoir de nuire aux autres, ses moyens d'assistance mutuelle, tout prouve qu'il ne peut jouir des choses qui lui sont nécessaires ou commodes sans société, c'est-à-dire sans que d'autres concourent à son propre intérêt. La sociabilité est donc une loi première de la nature, et toutes les actions qui tendent à ce but sont commandées, comme les actions contraires sont prohibées, par cette loi. En ceci, Puffendorf est d'accord avec Grotius; et, après avoir pris connaissance de l'ouvrage de Cumberland, il observe que la loi fondamentale de cet écrivain, de vivre pour le bien commun et d'user de bienveillance envers tous les hommes, ne diffère pas de la sienne. Il explique en partie la théorie de Hobbes, et y répond en partie. Il diffère de Grotius en ce qu'il nie que la loi naturelle fût obligatoire sans religion, mais il ne pense pas que l'immortalité de l'âme en soit une condition essentielle [2]. La meilleure division de la loi naturelle est en devoirs envers nous-mêmes et envers autrui. Mais dans l'abrégé, les Devoirs de l'Homme et du Citoyen, il ajoute ceux envers Dieu.

Après avoir développé, lourdement et avec beaucoup de citations inutiles, la première classe de devoirs [3], il passe au droit de

[1] C. 3.
[2] C. 3.
[3] C. 4.

défense personnelle, qui paraît être la frontière incertaine entre les deux classes d'obligations. Dans ce chapitre, Puffendorf ne montre pas les scrupules excessifs de Grotius : cependant il diffère de lui, aussi bien que de Barbeyrac et de Locke, en ce qu'il nie le droit d'attaquer l'agresseur, dans le cas d'injure faite à un tiers, à moins que nous ne soyons engagés par promesse envers celui-ci [1].

Tout individu est évidemment tenu de réparer un dommage volontaire, et même celui qui résulte d'une négligence; mais s'il n'y a pas de sa faute, l'obligation n'existe point [2]. Cependant Puffendorf considère comme fondée en droit naturel l'action civile *ob pauperiem*, pour dommage accidentel causé par une bête ou par un esclave, action que Grotius regardait comme étant simplement de droit positif, et que la loi anglaise, dans le seul cas applicable, ne reconnaît point. Il examine plusieurs questions de réparation, les mêmes, en général, que Grotius a traitées. Puis, après quelques dissertations intermédiaires sur les devoirs moraux, il arrive à la grande branche de casuisme, l'obligation des promesses [3]. Les promesses, pour la plupart, donnent des droits parfaits, qu'on peut faire valoir; mais cela n'est pas universel : aussi les promesses elles-mêmes peuvent se diviser en promesses imparfaites et promesses parfaites. Les premières, ou *nuda pacta*, paraissent être obligatoires plutôt d'après les principes de la véracité, et pour entretenir la confiance parmi les hommes, qu'en justice rigoureuse; cependant Puffendorf entreprend de réfuter l'opinion d'un juriste qui pensait qu'elles n'impliquaient d'autre obligation que celle de réparer un dommage. Un consentement libre et la connaissance du sujet dans toute sa portée sont des conditions nécessaires pour constituer la validité d'une promesse; aussi l'ivresse est-elle une cause de nullité [4]. La question de savoir si un mineur est engagé en conscience, quoiqu'il ne le soit pas en droit, a été débattue : les casuistes de l'Église romaine se prononcent tous pour la négative, à moins que le mineur n'ait reçu un avantage. La Placette, qui écrivait après Puffendorf, et qui était un moraliste très sévère, limite, à ce qu'il paraît, l'obligation aux cas où la non-exécution de la promesse causerait un tort réel à l'autre partie. Le monde, du moins en certains cas, exigerait plus que ne font les plus rigides casuistes. Des promesses ont été infirmées pour cause d'erreur : il n'en a

[1] C. 5.
[2] C. 5.
[3] L. III, c. 1.
[4] C. 6.

pas toujours été ainsi des contrats mutuels; mais la fraude dans l'autre partie annulle un contrat. Il ne peut y avoir d'obligation, dit Puffendorf, sans un droit correspondant; aussi la crainte causée par le fait de l'autre partie vicie-t-elle une promesse. Mais celles faites à des pirates et à des rebelles, sont obligatoires, lorsqu'elles n'ont pas été arrachées par la crainte. Il considère les vœux faits à Dieu comme n'étant pas obligatoires, s'ils n'ont pas été acceptés par lui; mais il pense que nous pouvons supposer leur acceptation, lorsqu'ils servent à définir ou à spécifier un devoir indéterminé [1]. Des promesses illégales ne doivent pas être exécutées par la partie qui a promis de commettre un acte répréhensible; et quant à l'exécution de la promesse de l'autre partie, Puffendorf diffère de Grotius, en ce qu'il ne la considère pas comme obligatoire. Barbeyrac partage l'avis de Puffendorf; mais Paley maintient l'avis contraire; et l'opinion générale paraît s'être rangée de son côté [2].

Puffendorf, après beaucoup de développements oiseux sur la nature des signes et des paroles, fait dériver l'obligation de véracité d'un accord tacite entre les hommes, que les paroles, ou les signes d'intention, seront employés dans un sens déterminé, que les autres puissent comprendre [3]. Il aime assez ces conventions imaginaires. Il n'est aucun point sur lequel les casuistes relâchés se distinguent davantage des casuistes rigides que dans les exceptions qu'ils admettent à la règle générale de véracité. Un grand nombre, à l'exemple de saint Augustin et de la plupart des Pères, ont posé en principe que toute fausseté est illégitime : quelques juristes même, en traitant de la morale, avaient fait de même. Mais Puffendorf accorde une latitude considérable aux déviations de la vérité au moyen des réserves mentales, des expressions ambiguës, du mensonge direct. Barbeyrac, dans une longue note, va beaucoup plus loin, et à vrai dire, au delà des bornes de la prudence [4]. Un serment, d'après ces écrivains, n'ajoute aucune

[1] C. 6.
[2] C. 7.
[3] L. IV, c. 1.
[4] Barbeyrac admet que plusieurs écrivains recommandables depuis Puffendorf, tels que Thomasius, Buddæus, Noodt, et surtout La Placette, avaient soutenu la stricte obligation de la véracité pour elle-même. Ses idées, à lui, diffèrent beaucoup trop des principes reçus d'honneur et de loyauté, et aussi de toute saine théorie d'éthique. Le mensonge, dit-il, condamné dans l'Écriture, signifie toujours fraude ou dommage à autrui. Sa doctrine est que nous devons dire la vérité, ou nous taire, ou feindre et dissimuler, selon que notre propre intérêt, ou celui de notre prochain, peut l'exiger. Cela est sans doute aussi insoutenable dans un

obligation particulière; autre divergence remarquable entre leur système et celui des casuistes théologiens. La partie en faveur de laquelle un serment a été fait, peut en relever; mais il est nécessaire d'observer si la personne qui dispense est bien la personne obligée.

Nous passons maintenant à une autre partie de la philosophie morale, le droit de propriété. Puffendorf commence par examiner le droit naturel de tuer des animaux pour notre nourriture; mais il ne justifie pas très bien ce droit, qu'il fonde sur l'absence d'obligation mutuelle entre l'homme et les bêtes. Les arguments tirés de la physiologie et du penchant naturel qui porte l'espèce humaine à se nourrir de la chair des animaux, ont beaucoup plus de force. Il blâme la cruauté envers les animaux; mais les raisons qu'il donne ne sont pas claires : le mépris des émotions morales, qui appartient à sa philosophie, l'empêche de bien juger sur ce point [1]. Quant à la propriété même sur les choses, il la base sur un contrat exprès ou tacite passé entre les hommes, lorsque tout était encore en commun, et suivant lequel chacun dut posséder sa portion distincte. Il suppose que ce pacte fut graduellement étendu, à mesure que les hommes reconnurent l'avantage d'une possession séparée, car les terres se cultivèrent encore en commun après que la division eut été établie à l'égard des maisons et des biens meubles; et il réfute ceux qui soutiennent que la propriété est aussi ancienne que le genre humain, et fondée immédiatement sur la loi de nature [2]. Ce qui ne peut être occupé exclusivement ne saurait être un sujet de propriété; l'Océan est dans ce cas, quoique certaines mers de peu d'étendue puissent devenir propriétés [3]. Dans le reste de ce quatrième livre, l'auteur traite d'une variété de matières qui se rattachent à la propriété, et nous fait parcourir un vaste champ de droit naturel et positif.

Le cinquième livre de Puffendorf a rapport au prix, et à tous les contrats onéreux ou lucratifs, suivant la distinction des juristes, avec les règles de leur interprétation. C'est une critique courante du droit romain, comparé avec la saine raison et la justice. Il divise le prix en prix propre et prix éminent; le premier est ce que nous appelons valeur réelle, ou le moyen de se procurer par

sens qu'aucun paradoxe de saint Augustin ou de La Placette peut l'être dans l'autre.

[1] C. 3.

[2] C. 4. Barbeyrac nie avec plus de raison ce prétendu contrat, et fait reposer le droit de propriété sur l'occupation individuelle.

[3] C. 5.

Digitized by Google

échange les choses qu'on désire; le second est la valeur en argent. Ce qu'il dit à ce sujet paraîtrait aujourd'hui commun et prolixe; mais il est assez intéressant d'observer les commencements de l'économie politique. Il pense que l'argent a été introduit par un accord entre les peuples civilisés, comme mesure de la valeur. Puffendorf, qui a des vues plus larges que Grotius, défend l'usure, que l'autre avait abandonnée : il parle aussi des moyens évasifs ordinairement employés, tels que la concession d'une annuité pour un terme limité.

On trouve dans le sixième livre des dissertations sur le mariage et sur les droits qui en résultent, sur le pouvoir des parents et des maîtres. Entre autres questions, l'auteur soulève celle de savoir si l'époux a une domination naturelle sur la femme. Il pense que l'affirmative est difficile à prouver, si ce n'est pour autant que son sexe lui donne un avantage; mais l'aptitude à gouverner ne constitue pas un droit. Il a donc recours à sa solution ordinaire, une promesse expresse ou tacite d'obéissance de la part de la femme. Il considère la polygamie comme contraire à la loi de nature, mais non pas l'inceste, excepté en ligne directe. Cette décision est conforme à ce qui avait été l'opinion générale des philosophes [1]. Il fait dériver le droit des parents du devoir général de sociabilité, qui fait une nécessité de la conservation des enfants, et de l'affection que la nature a mise en eux; aussi d'un consentement présumé des enfants en retour des soins qu'ils reçoivent [2]. Dans un état de nature, cette autorité appartient à la mère, à moins qu'elle n'y ait renoncé par un contrat matrimonial. Dans l'enfance, les fruits du travail de l'enfant appartiennent au père, quoique l'enfant paraisse apte à recevoir des dons. Les pères ont, comme chefs de famille, une espèce de souveraineté, distincte de l'autorité paternelle, et à laquelle sont soumis les enfants adultes qui résident avec eux. Mais lorsque ceux-ci ont fait acte d'émancipation en quittant la maison paternelle (et pour cela le consentement du père n'est pas absolument nécessaire), ils ne sont plus tenus qu'au devoir et au respect. Le pouvoir d'un maître sur son serviteur ne vient ni de la loi de nature, ni du droit de la guerre, mais dans le principe d'un contrat fondé sur la nécessité. La guerre a augmenté le nombre de ceux qui sont en servitude. Un esclave, quoique puisse dire Hobbes, peut être lésé par son maître; mais les lois de certains peuples donnent à ce dernier plus

[1] L. VI, c. 1. [2] C. 2.

de pouvoir que n'autorise la loi de nature. La servitude n'implique que l'obligation d'un travail perpétuel moyennant une indemnité quelconque, c'est-à-dire au moins la nourriture et l'entretien : les maux attachés nécessairement à cette condition ont été bien exagérés par l'opinion [1].

Puffendorf et Cumberland sont les deux grands promoteurs, sinon les fondateurs de cette école de morale qui, abandonnant le terrain élevé sur lequel s'étaient posés les philosophes et les théologiens, celui d'une aptitude et d'une convenance intrinsèques dans les actions, les résolut toutes en leur rapport au bien. Il est vrai que leur *utile* diffère beaucoup de l'*utile* de Cicéron, qui est purement personnel; mais il diffère aussi de son *honestum*. La sociabilité de Puffendorf se rapproche peut-être beaucoup du bien général de Cumberland, mais elle est un peu moins étendue et moins claire. Paley, qui n'avait pas lu beaucoup, avait certainement lu Puffendorf : il lui a emprunté plusieurs illustrations secondaires, telles que la promesse équivoque de Timur (que Paley appelle Temures) à la garnison de Sebastia, et les règles pour le partage des bénéfices entre associés. Il y avait quelque analogie entre leurs esprits : tous deux étaient flegmatiques, honnêtes et sincères, sans chaleur ni imagination ; cependant il semble qu'il y ait dans notre compatriote une bienveillance, une bonté de cœur plus parfaites. Quoique Allemand anobli, Puffendorf avait aussi peu de respect que Paley lui-même pour la loi de l'honneur. Ces deux philosophes ne se ressemblent pas, il est vrai, dans leur manière d'écrire ; l'un était très laborieux, l'autre très indolent; l'un manque quelquefois le but parce qu'il prend une route trop détournée, l'autre parce qu'il se presse trop. Puffendorf est aussi prodigue de citations que Grotius, quoiqu'il emprunte moins aux poètes ; mais on ne voit pas qu'il fasse beaucoup de fonds sur leur autorité, ce qui les fait paraître encore plus déplacées. Il est vrai que son système, qui n'admet que les conséquences déduites avec une sévérité géométrique de certains axiomes, est incompatible avec un grand respect pour l'autorité; il écarte d'ailleurs les coutumes du genre humain comme changeantes et arbitraires. Il n'a pas pris beaucoup à Hobbes, dont les principes s'éloignent considérablement des siens; mais beaucoup à Grotius. La différence capitale entre les ouvrages de ces hommes célèbres, c'est que, tandis que le premier considérait

[1] C. 3.

comme son objet principal l'examen de la loi qui doit être observée entre communautés indépendantes, et développait, dans le but de la rendre plus évidente, les principes fondamentaux du droit privé ou la loi de nature, l'autre, au contraire, commence non seulement par la loi naturelle, mais en fait le grand sujet de ses recherches.

Peu de livres ont été plus vantés et plus sévèrement critiqués que les *Pensées* ou *Maximes* du duc de La Rochefoucauld. Elles possèdent, il est vrai, tous les avantages qui peuvent donner la popularité : écrites par un homme moins distingué par l'élévation de son rang que par son active participation aux intrigues des factions qui divisaient son pays, à une époque où ces factions atteignaient aux limites de la guerre civile, et par l'éclat dont il brillait au milieu des courtisans accomplis de Louis XIV; concises et énergiques dans leur expression ; réduites en aphorismes laconiques, qui laissent beaucoup à la pénétration du lecteur, tout en lui épargnant de la peine ; rarement obscures et jamais ennuyeuses ; généralisation évidente d'une longue expérience, sans pédantisme, sans méthode, sans enchaînement de raisonnements, et cependant ayant au moins un air de profondeur, elles charment l'intelligente indolence de l'homme du monde, et sont faites pour exciter jusqu'à un certain point l'admiration du philosophe. Parmi les livres anciens et modernes où des hommes observateurs ont consigné le résultat de leurs études sur les qualités morales de leurs semblables, les *Maximes* de La Rochefoucauld occuperont toujours un rang éminent.

Le blâme qu'on a si rudement déversé sur cet écrivain est fondé sur son penchant à assigner un motif sordide et égoïste aux actions humaines, à celles même que l'on qualifie ordinairement d'actions vertueuses. On ne saurait nier qu'il n'y ait quelque chose de vrai dans ce reproche. Cependant on peut dire en sa faveur qu'une grande partie de ses *Maximes* ne sont point universelles, même dans leur énonciation ; d'autres, qu'il a paru généraliser pour donner plus de force à son expression, doivent être entendues avec les restrictions que l'expérience peut nous suggérer. La société que voyait le duc de La Rochefoucauld ne pouvait exalter ses idées de probité désintéressée dans l'homme, ou de pureté immaculée dans la femme. Ceux qui s'appellent le monde, il est facile de le voir, laissent de côté, dans leurs remarques sur la nature humaine, toute l'espèce excepté eux-mêmes, et quelquefois généralisent leurs maximes, d'une ma-

nière assez amusante, d'après des mœurs et des idées écloses dans l'atmosphère d'une cour ou d'une société aristocratique. La Rochefoucauld était un esprit trop réfléchi pour qu'on puisse le confondre avec des philosophes de cette trempe; et pourtant ses écrits témoignent de cette observation étroite et de ces conséquences précipitées qui sont le résultat presque inévitable de la fréquentation d'une seule classe de la société. La malignité de La Rochefoucauld est toujours dirigée contre les fausses vertus du genre humain, mais elle ne s'attaque jamais à la réalité des vérités morales, et elle nous fait moins de mal que cette froide indifférence au bien qui suinte des pages de Hobbes. On ne trouve pas non plus chez lui ces négations absolues de bonté dans la nature humaine, que l'on hasarde si souvent sous le masque de la religion. Ses *Maximes* ne sont pas exemptes de défauts d'un autre genre; elles sont quelquefois obscures à force de raffinement; et quelquefois aussi, sous une forme épigrammatique, elles ne renferment qu'un sens assez trivial. Peut-être, après tout, serait-il juste de dire qu'un tiers de ces *Maximes* méritent d'être retenues, comme étant, au moins partiellement, vraies et utiles; et c'est une proportion considérable, si l'on écarte toutes celles qui ne sont pas jusqu'à un certain point originales.

Les *Caractères* de La Bruyère, publiés en 1687, se rapprochent des *Maximes* de La Rochefoucauld par leur raffinement, leur laconisme, leur tendance générale à présenter les actions humaines sous un jour défavorable. Cette tendance, cependant, n'est pas aussi marquée, et chez lui le portrait de l'égoïsme n'a pas cette teinte sombre qu'il a pris sous le pinceau de son contemporain. La Bruyère avait un modèle dans l'antiquité : il traduisit et mit en tête de son livre le petit traité des Caractères de Théophraste : combinaison assez adroite dans l'intérêt de sa propre gloire, puisque l'écrivain grec, avec un mérite remarquable, a été incomparablement surpassé par son imitateur. Une foule de changements dans la condition de la société, une plus grande diversité de rangs et d'occupations dans l'Europe moderne, l'influence des femmes sur l'autre sexe, et leurs propres variétés de caractères et de mœurs, les effets de la religion, du savoir, de la chevalerie, de la royauté, ont donné à cette branche agréable de la littérature morale une portée qu'aucun ancien ne pouvait embrasser. Théophraste, d'ailleurs, ne s'est pas donné beaucoup de peine pour mettre à jour les ressorts des caractères; ses portraits sont distincts et hardis, mais ils ne sont qu'esquissés : ce sont

des portraits de mœurs plutôt que des portraits de nature, et ces mœurs sont prises en masse plutôt que par individualités. La Bruyère a souvent peint des individus; fidèlement ou non, c'est ce dont nous ne pouvons juger aujourd'hui, mais avec un bonheur de description qui rend la ressemblance probable, en même temps qu'elle en suggère l'application à des personnes que nous-mêmes avons vues. Ses réflexions générales brillent, comme celles de La Rochefoucauld, par les antithèses et par une concision épigrammatique. Elles ne sont peut-être pas toujours justes, et n'ont pas toujours toute la clarté désirable; mais, en somme, il plaît davantage, parce qu'il a plus de variété, plus de vivacité, et un esprit de raillerie moins sarcastique. Il n'oublie pas non plus de jeter quelques éloges au milieu de ses observations satiriques : cependant La Bruyère est un écrivain assez hardi pour son époque et sa position à la cour, et ce qui a l'air de flatterie peut bien n'être qu'ironie. Peu d'auteurs ont été plus imités, et aussi plus admirés, que La Bruyère, qui complète la liste des écrivains français qui se sont le plus distingués par leur connaissance de la nature humaine. Les autres sont Montaigne, Charron, Pascal et La Rochefoucauld; mais on pourrait, sans injustice, supprimer le second de ces noms.

La philosophie morale comprend dans sa littérature tout ce qui a été écrit sur les meilleurs systèmes et les meilleurs préceptes d'instruction morale; elle néglige ce qui n'a trait qu'à l'érudition, quoiqu'il arrive souvent que celle-ci soit partiellement traitée dans les ouvrages de ce genre. L'éducation, malgré son importance reconnue, était dans un état déplorable en Angleterre, et peut-être aussi dans toutes les autres contrées de l'Europe. D'une part, des écoles tenues par des pédants de basse extraction et sans libéralité de principes, enseignant peu et mal, n'ayant aucune idée d'une discipline judicieuse, et négligeant entièrement la culture morale de l'esprit; de l'autre, un simulacre d'instruction domestique sous quelque tuteur ignorant et servile; telle paraît avoir été l'alternative offerte à nos enfants de famille. Milton, dans son petit Traité de l'Éducation, éleva la voix contre ces méthodes vicieuses. Cet opuscule est plein des nobles élans d'un esprit supérieur : l'auteur y trace un plan de colléges publics, où l'enseignement devrait être plus étendu qu'il ne l'était alors, plus libéral, plus en rapport avec ce qu'il considère comme le grand but de l'éducation. « J'appelle, dit-il, une édu-« cation complète et généreuse, celle qui met un homme en état

« de remplir avec justice, habileté et magnanimité tous les em-
« plois, publics et privés, de la paix comme de la guerre ». Mais quand Milton descend aux détails du cours d'études qu'il voudrait voir adopter, son plan, qui se borne à peu près aux anciens écrivains, même pour les mathématiques et autres sujets dans lesquels ils sont insuffisants, son plan, dis-je, paraît singulièrement mal conçu, impraticable, et fort peu propre à donner à l'étudiant cette aptitude aux emplois de la paix et de la guerre, qu'il avait présentés comme la récompense de ses travaux.

Locke, bien des années après, porta ses pensées sur l'éducation, avec tous les avantages que pouvait donner un entendement vigoureux et un parfait désintéressement; mais aussi, comme on peut le supposer, avec quelque manque d'expérience, quoique ce défaut ne se fasse guère sentir dans ses écrits. Il a jugé avec sévérité, ou, si l'on aime mieux, avec prévention, les méthodes en usage de son temps; cependant je ne sais trop comment on pourrait réfuter son témoignage. Dans son Traité de l'Éducation, qu'on peut regarder comme une introduction à celui sur la Conduite de l'Entendement, puisque ce dernier n'est qu'un plan pour l'éducation qu'un adulte doit se donner à lui-même, il a, pour ne pas dire plus, exprimé sur ce sujet plus de choses sensées qu'on n'en trouvera dans aucun écrivain antérieur. Locke n'était pas comme les pédants de son siècle ou des autres siècles, qui croient que l'éducation de l'enfance se borne à entasser dans la mémoire leur savoir de mots et de livres. La culture des facultés intellectuelles et morales dans leur sens le plus étendu, la santé du corps, les talents auxquels l'utilité ordinaire ou les habitudes sociales donnent du prix, entrent dans son idée du meilleur système d'éducation, conjointement au moins avec toutes les connaissances qu'on peut acquérir par les livres. Les anciens avaient écrit dans le même esprit : dans Xénophon, dans Platon, dans Aristote, la noble idée que Milton a exprimée, celle de former l'homme parfait, domine toujours l'instruction purement littéraire, si toutefois on peut dire qu'il soit question de celle-ci dans tout ce qu'ils ont écrit sur ce sujet : mais nous étions devenus les dupes des pédagogues dans notre âge mûr, comme nous avions été leurs esclaves dans notre jeunesse. On a beaucoup écrit, et souvent bien, depuis le temps de Locke; mais il est la source principale où l'on a puisé, et, si l'*Émile* est plus attrayant dans ses formes, il est douteux qu'il soit plus rationnel et plus praticable que le Traité de l'Éducation. Si ces deux ouvrages

présentent le même défaut, s'il est à regretter que les auteurs n'aient pu s'appuyer sur une observation suffisante des enfants, il est certain que la prudence et le jugement solide de Locke l'ont mieux préservé de l'erreur.

On doit avouer néanmoins qu'il y a, par ce motif ou par tout autre, plusieurs passages du Traité de l'Éducation, qu'on ne saurait admettre sans réserve. Locke paraît avoir un peu exagéré l'efficacité de l'éducation. C'est une erreur bien pardonnable dans un ouvrage qui vise à la persuasion dans une affaire de pratique; mais nous n'examinons ici que la vérité théorique. « Je crois pou« voir assurer, dit-il en commençant, que sur dix personnes il y « en a neuf qui sont ce qu'elles sont, bonnes ou mauvaises, utiles « ou inutiles à la société, par leur éducation. C'est de là que « vient la grande différence qu'on remarque entre les hommes. « Les moindres impressions, les impressions presque insensi« bles que nous recevons dans notre enfance, ont des suites « importantes et qui s'étendent fort loin. Il en est de ces pre« mières impressions comme d'une rivière à sa source, dont on « peut facilement détourner les eaux en divers canaux, de ma« nière à leur donner des directions tout-à-fait opposées, et à « les faire arriver, par différents cours, en des lieux fort éloignés « les uns des autres. » « Je pense, dit-il ensuite, qu'on peut « avec la même facilité tourner l'esprit des enfants du côté que « l'on veut [1]. »

Ce passage offre un exemple du malheureux goût de Locke pour les rapprochements analogiques, qui, autant que j'ai pu l'observer, obscurcissent beaucoup plus souvent un théorème philosophique, qu'ils ne servent à l'éclaircir. Rien ne serait plus facile que d'établir la proposition contraire au moyen de ces mêmes analogies fantastiques empruntées à la nature extérieure. La proposition, par elle-même, est une extravagante hyperbole. On n'est pas plus fondé à conclure contre les avantages de l'éducation de ce qu'elle ne produit pas les mêmes effets sur tous les individus, que contre l'utilité de l'agriculture (et je me sers à dessein de cette sorte d'analogie capricieuse), parce que chaque terre ne rend pas la même quantité de blé. Ceux qui ont été à même d'étudier les enfants sur une grande échelle seront, je crois, unanimes pour contester cette efficacité égalisatrice de

[1] *Treatise on Education*, §. 152. « La différence, dit-il ensuite, qu'on « trouve dans les mœurs et les talents « des hommes dépend de leur éduca« tion plus que de toute autre chose ». §. 32.

l'éducation. La variété des caractères, même parmi les enfants d'une même famille, chez qui les associations domestiques du jeune âge ont été les mêmes, et entre lesquels une foule de rapports physiques peuvent produire, et produisent assez ordinairement une certaine ressemblance morale, cette variété, dis-je, est un fait qui se représente assez souvent pour prouver qu'il existe entre les hommes des dissemblances intrinsèques, qu'aucune éducation ne saurait détruire radicalement. Toutefois, l'hypothèse en question paraît être en faveur chez les simples théoriciens. Et comme un grand nombre d'entre eux étendent leur idée de la plasticité de la nature humaine aux effets du gouvernement et de la législation, ce qui est une sorte de suite de ce même pouvoir contrôleur, ils se trouvent en général amenés à négliger l'expérience passée des affaires de ce monde, parce qu'ils se flattent que sous une administration plus scientifique, le genre humain deviendra quelque chose de fort différent de ce qu'il a été.

Du temps de Locke, l'éducation domestique des enfants, si nous nous en rapportons à ce qu'il nous dit, devait être fort mauvaise. « Si l'on observe, dit-il, la manière dont on con-« duit ordinairement les enfants, on aura lieu d'être surpris, « qu'au milieu de ce grand déréglement de mœurs dont on se « plaint de toutes parts, il reste encore quelques traces de vertu « dans le monde. Peut-on nommer quelque vice, dont le goût « ne soit communiqué aux enfants par leurs parents ou par « ceux qui les entourent, et dont on ne jette les semences dans « leur âme, dès qu'ils sont en état de les recevoir ? » Le traitement paraît avoir été une alternative de sévérité passionnée, et souvent barbare, avec une sotte indulgence. D'une part on brisait leur caractère et l'on détruisait leur naturel, de l'autre on leur donnait des habitudes volontaires et sensuelles. L'indulgence était le fait des parents ; les pédagogues, de leur côté, se renfermaient dans leur système d'instruction et de réforme par les châtiments. Dugald Stewart s'est élevé contre l'austérité des règles d'éducation de Locke [1]. Et il y a certainement quelque chose de vrai dans ce reproche. Ainsi il recommande d'apprendre aux enfants à ne rien espérer de ce qui pourra leur donner du plaisir, mais seulement de ce qui leur sera utile ; règle propre, dans son sens rigoureux, à détruire le plaisir du présent dans la seule époque de la vie où l'on puisse réellement jouir du présent.

[1] *Preliminary Dissertation to Encyclop. Britann.*

Locke lui-même n'était pas père; il ne savait pas combien il est difficile à un père de se passer de l'amour de son enfant, et combien il est nécessaire à un enfant d'avoir constamment le sentiment pratique de l'amour d'un père. Mais s'il fut entraîné trop loin par sa désapprobation de la funeste indulgence dont il avait été quelquefois le témoin, il répara en quelque sorte son erreur en exprimant son blâme de la discipline du martinet, alors fort en vogue. Il en parle avec le dégoût naturel à un esprit déjà formé aux habitudes de raison et de vertu [1]. « Je ne saurais « concevoir qu'une correction puisse être utile à un enfant, si la « honte de souffrir pour avoir mal fait n'a pas plus de pouvoir « sur son esprit que la peine elle-même ». L'estime et le déshonneur sont les deux mobiles sur lesquels il fait le plus de fonds. Et c'est là sans doute une noble base de discipline morale. Il recommande aussi que les enfants soient beaucoup avec leurs parents, et qu'on leur accorde une liberté raisonnable. Je ne puis croire que l'expression de Stewart « dureté de caractère », qu'il explique par les rapports que Locke avait eus dans sa jeunesse avec les Puritains, soit applicable à rien de ce que nous connaissons de lui : on pourrait citer comme preuves de la bonté de son naturel beaucoup d'autres passages de ce même traité, qui, aux yeux d'aucune personne judicieuse, ne paraîtront trop austères. Le fait est qu'il trouva tout mal; faux système de récompenses et de punitions, fausse idée des objets de l'éducation, faux choix d'études, fausses méthodes appliquées à ces études. Il y avait tant à refaire, qu'il était assez naturel de s'exagérer les effets du remède.

Quant à la vieille querelle de l'éducation publique et de l'éducation privée, Locke dit que l'une et l'autre ont leurs inconvénients, mais il penche pour la dernière; et en cela il est déterminé, moins par un principe général, que par son dégoût de l'état de nos écoles [2]. Car il insiste beaucoup sur la nécessité de donner à l'enfant une connaissance suffisante de ce qu'il doit s'attendre

[1] « Si la sévérité portée au plus haut « point prévaut sur le naturel d'un « enfant, et le guérit de ses dérégle- « ments présents, c'est souvent en « causant un mal bien plus grand et « plus dangereux, qui est de lui abrutir « l'esprit; de sorte que, par là, d'un « jeune étourdi, vous faites un sot et « un lourdaud qui, avec sa modération « acquise par art, plaira tout au plus « à quelques sottes gens, qui louent « les enfants pesants et stupides, parce « qu'ils ne font point de bruit, et qu'ils « ne leur donnent aucune peine : mais « à la fin il deviendra, selon toutes les « apparences, incommode à ses amis, « comme il sera toute sa vie inutile à « lui et aux autres ». §. 51.

[2] §. 70.

à trouver dans le monde. « Plus long-temps on lui tiendra les « yeux bandés, moins il sera capable de voir lorsqu'il entrera « dans le monde, et plus il sera exposé à être la dupe des autres « et de lui-même ». Mais c'est, comme on peut s'en convaincre tous les jours, une expérience que ne peuvent donner ni les livres, ni les leçons d'un précepteur; elle ne peut s'acquérir que par un seul moyen, et ce moyen est l'éducation publique. Locke fait sentir l'importance d'avoir un précepteur bien élevé, et possédant la connaissance du monde, des usages, des goûts, des folies, des ruses, des vices de son siècle, et notamment du pays qu'il habite, toutes choses bien plus essentielles que son érudition. « Le seul moyen de se défendre du monde, c'est de le connaître « à fond.... Un père qui ne croit pas que ce soit là ce qui « importe le plus à son fils, ni qu'il soit plus nécessaire de lui « donner un gouverneur pour le diriger dans cette étude, que « pour lui apprendre les langues et les sciences, oublie qu'il « est beaucoup plus utile de savoir bien juger les hommes et « mener sagement les affaires qu'on a à démêler avec eux, que « de parler grec et latin, ou d'argumenter en forme, ou d'avoir « la tête remplie de spéculations abstruses de physique et de « métaphysique, ou même de s'être familiarisé avec les auteurs « grecs et romains; quoiqu'il convienne mieux à un homme du « monde de connaître ces écrivains que d'être bon péripatéticien « ou bon cartésien, parce que ces anciens auteurs ont bien « observé les hommes, et en ont tracé des portraits très fidèles. « Si vous voyagez dans les régions orientales de l'Asie, vous y « trouverez des gens habiles et recommandables, qui ne pos- « sèdent aucune de ces connaissances; mais celui qui n'a ni « vertu, ni connaissance du monde, ni politesse, ne sera jamais, « en quelque lieu que ce soit, un homme accompli ni digne « d'estime [1] ».

Il faut se rappeler que la personne pour qui Locke trace son plan d'éducation est un gentleman anglais. La vertu, la sagesse, le sentiment des convenances, et l'instruction, sont des qualités nécessaires pour une personne de cette condition, mais à des degrés différents, et la dernière moins que les autres [2]. Il faut la posséder, dit-il, mais seulement comme accessoire des qualités plus importantes. Les objections le plus souvent faites au système de Locke portent principalement sur sa dépréciation de la littéra-

[1] §. 94. [2] §. 138.

ture classique et de l'étude des langues savantes. Cela n'est pas tout-à-fait exact : Locke regarde la connaissance du latin comme absolument nécessaire à un homme du monde; mais il trouve absurde de faire apprendre le latin aux personnes destinées au commerce, et qui jamais de leur vie n'ouvriront un livre latin [1]. S'il n'insiste pas autant sur l'étude du grec, quoiqu'il ne soit nullement d'avis de l'abandonner, c'est qu'en effet la plupart des gens du monde, surtout de son temps, s'en sont très bien passés; or, rien ne saurait être considéré comme indispensable dans l'éducation d'un enfant, si l'absence de cette chose ne laisse une lacune évidente dans l'homme. « Celui qui ignore le grec ne peut passer « pour savant; mais je n'examine pas ici l'éducation d'un enfant « dont on veut faire un savant de profession : je ne parle que de « l'éducation propre à former un homme comme il faut [2] ».

Les méthodes particulières recommandées par Locke pour l'étude des langues, surtout du latin, paraissent être d'une utilité fort douteuse, encore bien que quelques unes d'elles aient eu de nos jours de chauds partisans. Telles sont les traductions interlinéaires, la méthode consistant à apprendre simplement les mots sans règles de grammaire, et surtout l'habitude de parler latin avec un précepteur qui le parle bien, phénix qu'il ne nous a pas dit où trouver [3]. En général, il paraît ne pas se faire une juste idée de la difficulté d'acquérir ce qu'il appellerait même un savoir suffisant, et, ce qui est plus important, ce qui est aussi une erreur assez commune chez ceux qui écrivent sur ce sujet, confondre la connaissance d'une langue avec celle de sa littérature. Les grands écrivains de l'antiquité grecque et latine nous offrent une mine si riche de sages réflexions, de nobles sentiments, de tout ce qu'il y a de beau et de salutaire, que quiconque a eu le bonheur de les connaître et de les apprécier ne peut désirer de voir leur étude négligée ou restreinte dans son juste développement, dans tous les lieux consacrés à l'éducation de ceux qui doivent être l'élite et l'honneur de leur pays. Et encore bien que la grande majorité des hommes soit destinée, par la force même des choses, à végéter dans les rangs de la médiocrité intellectuelle, il est permis de mal augurer d'une époque où l'on ne songe point à ceux qui peuvent s'élever plus haut.

Dans aucune des branches d'instruction Locke ne perd de vue ce qui est utile à un homme du monde. Il pense, avec raison, que

[1] §. 189.
[2] §. 195.
[3] §. 165.

le français doit être enseigné avant le latin : il ne demande pas que l'on pousse la géométrie au delà d'Euclide; mais il recommande la géographie, l'histoire et la chronologie, le dessin, et, ce que l'on supposerait aujourd'hui n'être pas plus nécessaire à un homme du monde que l'étude d'Homère, la jurisprudence de Grotius et de Puffendorf. Il insiste fortement sur l'avantage de bien écrire l'anglais, talent trop négligé; et, après avoir parlé avec mépris des systèmes artificiels de logique et de rhétorique, il renvoie l'élève à Chillingworth pour le meilleur modèle de raisonnement, et à Cicéron pour la meilleure idée de l'éloquence. « Qu'il « lise nos bons écrivains anglais, afin de polir et de perfectionner « son style [1] ».

Il faudrait transcrire la moitié de ce traité, si nous voulions signaler toutes les observations judicieuses et minutieuses qu'il contient sur la manière de diriger les enfants. Quelques moyens d'observation que Locke ait pu avoir à sa disposition, il en a certainement tiré tout le parti possible. Son ouvrage diffère autant que faire se peut d'un livre théorique; et sous plusieurs rapports les meilleurs ouvrages modernes d'éducation, tels que ceux qui portent le nom d'Edgeworth, pourraient passer pour des développements de ses principes. Nulle part l'attention patiente, un des caractères particuliers du génie de Locke, ne se déploie avec plus d'avantage. Ses règles sur l'hygiène des enfants, devenues quelquefois triviales, depuis qu'on s'est occupé davantage de ce sujet, ses excellents avis pour réprimer chez eux la mollesse et corriger la timidité, ses observations sur leur curiosité, leur présomption, leur paresse, sur leurs jeux et leurs récréations, respirent un amour calme, mais intense, de la vérité et du bien; qualité que peu d'hommes ont possédée au même degré ou manifestée aussi utilement que cet admirable philosophe.

Personne n'avait encore daigné consacrer quelques pensées à l'éducation des femmes, lorsque Fénélon publia en 1688 son premier ouvrage, *sur l'Éducation des Filles*. C'est à cette occasion qu'il fut nommé précepteur des petits-enfants de Louis XIV; car une grande partie, et peut-être la partie la plus précieuse de ce traité, est également applicable aux deux sexes. On peut le comparer avec celui de Locke, écrit presque dans le même temps, et dans un esprit qui s'en rapproche beaucoup. Tous deux ont pour objet, non pas tant de former des savants, qu'une jeunesse bien policée;

[1] §. 188.

et il est rare que Fénélon perde de vue son but particulier, ou donne quelque règle qui ne puisse être mise en pratique dans l'éducation de la femme. Il coïncide en beaucoup de points avec notre philosophe anglais, et il observe avec lui qu'un enfant apprend beaucoup avant de parler, et que l'on ne saurait commencer trop tôt à s'occuper de former son moral. Tous deux se plaignent de la sévérité des parents, et blâment le mode d'éducation par les châtiments. Tous deux conseillent de présenter la vertu et la religion sous un aspect agréable, et blâment ce dogmatisme austère avec lequel on les inculquait dans des esprits qui n'étaient pas encore suffisamment développés pour bien les saisir. Mais la douceur caractéristique de Fénélon contraste souvent avec l'inflexibilité un peu sévère de Locke. Sa théorie respire un esprit uniforme d'indulgence; sa méthode d'éducation est un travail d'amour; le désir de rendre les enfants heureux, dans le présent comme dans l'avenir, domine dans tout son livre; et peut-être doit-on le regarder comme le père de cette école qui a cherché à dissiper les terreurs et à sécher les larmes de l'enfance. « J'ai vu, dit-il, divers enfants qui ont appris à lire en se jouant : « on n'a qu'à leur raconter des choses divertissantes qu'on tire « d'un livre en leur présence, et leur faire connoître insensible- « ment les lettres; après cela, ils souhaitent d'eux-mêmes de « pouvoir aller à la source de ce qui leur a donné du plaisir ». « Il faut leur donner un livre bien relié, doré même sur la tranche « avec de belles images et des caractères bien formés. Tout ce « qui réjouit l'imagination facilite l'étude : il faut tâcher de choisir « un livre plein d'histoires courtes et merveilleuses ». Ces détails sont aujourd'hui communs; mais il pouvait n'en être pas de même du temps de Fénélon.

Dans plusieurs passages, Fénélon fait preuve non seulement d'un esprit judicieux, mais d'un talent d'observation qui avait dû être long-temps exercé. « De toutes les qualités qu'on voit dans les « enfants, dit-il, il n'y en a qu'une sur laquelle on puisse comp- « ter, c'est le bon raisonnement; il croît toujours avec eux, « pourvu qu'il soit bien cultivé : les grâces de l'enfance s'effacent, « sa vivacité s'éteint; la tendresse de cœur se perd même sou- « vent, parce que les passions et le commerce des hommes poli- « tiques endurcissent insensiblement les jeunes gens qui entrent « dans le monde ». C'est donc à la justesse, à la solidité du jugement, que nous devons attacher le plus d'importance; c'est cette qualité que nous devons surtout chercher à cultiver, et cela tout

autant chez les filles que chez les garçons, puisque leurs devoirs et les occupations qu'elles sont appelées à remplir ne l'exigent pas moins. Aussi non seulement blâme-t-il l'amour excessif de la toilette, mais, avec plus d'originalité, il signale le danger de cet excès de délicatesse et de recherche qui rend les femmes impropres aux affaires ordinaires de la vie et leur inspire le mépris de la vie de campagne et de l'économie rurale.

On trouvera aujourd'hui, et avec raison, que Fénélon se montre un peu trop opposé à ce que les femmes étendent la sphère de leurs connaissances. « Retenez leur esprit le plus que vous « pourrez dans les bornes communes; et apprenez-leur qu'il doit « y avoir, pour leur sexe, une pudeur sur la science, presque « aussi délicate que celle qui inspire l'horreur du vice ». Ce conseil, cependant, semble se borner à la science et à la philosophie dans l'acception rigoureuse des mots; car il permet ensuite de donner plus de développement à leurs lectures. Les femmes, suivant lui, doivent avoir une bonne écriture, savoir l'orthographe et les quatre règles de l'arithmétique, dont elles ont besoin pour leurs affaires domestiques. Il exige que l'on donne à ces connaissances fondamentales une attention toute particulière, et il recommande aussi aux femmes d'acquérir quelque notion des formes et des principes ordinaires du droit. Les histoires grecque, romaine, de France, avec les meilleurs voyages, seront lus avec fruit, et les empêcheront de courir après des fictions pernicieuses. Elles pourront encore lire des livres d'éloquence et de poésie, mais avec choix, et en ayant soin d'écarter tout ce qui a trait à l'amour : la musique et la peinture peuvent leur être enseignées, avec la même précaution. Les langues italienne et espagnole ne servent qu'à augmenter leur connaissance de livres dangereux : le latin vaut mieux, comme langue de l'Église; mais il n'en conseillerait l'étude qu'aux filles de bon sens et d'une conduite réservée, qui ne feront point parade de leur savoir.

SECTION II.

PHILOSOPHIE POLITIQUE.

Puffendorf. — Spinosa. — *Oceana* d'Harrington. — Locke, *sur le Gouvernement*. — Économie politique.

Puffendorf, dans le septième livre de son grand ouvrage, arrive à la philosophie politique, vers laquelle il s'était avancé

peu à peu : les sociétés primitives ou celles des familles servent d'introduction à l'examen du gouvernement civil. Grotius fait dériver son origine de la sociabilité naturelle du genre humain. Mais les sociétés primitives, comme l'observe Puffendorf, présentent à cet égard un résultat suffisant. La cause réelle des gouvernements fut l'expérience du mal qu'un homme peut faire à un autre [1]. Et, après une dissertation prolixe, il arrive à cette conclusion, que la société civile a dû être constituée, d'abord par un pacte fait entre un certain nombre d'hommes, chacun à chacun, à l'effet de former entre eux une communauté politique, et d'être engagés par la majorité, dans lequel pacte primitif il doit y avoir unanimité, c'est-à-dire que chaque dissident conserve sa liberté naturelle; ensuite, par une résolution ou arrêté de la majorité, décidant que la communauté sera gouvernée par certains chefs; et enfin, par un second pacte entre ces chefs et la communauté, ceux-là promettant de prendre soin de l'intérêt public, celle-ci d'obéir à leurs ordres légitimes [2]. Ce pacte, ainsi qu'il essaie de le démontrer, existe même dans une démocratie, quoique son existence y soit moins sensible que dans les autres formes de gouvernement. Hobbes avait admis le premier de ces pactes, mais nié le second; Barbeyrac, le savant commentateur de Puffendorf, a fait absolument le contraire. Un état une fois formé peut être conçu comme ayant son existence en quelque sorte personnelle, avec une seule volonté, représentée par celle du souverain, quel qu'il soit. Cette souveraineté est fondée sur les pactes, et n'est pas conférée par Dieu, si ce n'est indirectement, comme toute autre puissance humaine. Puffendorf combat ici l'opinion contraire, que les gens d'église étaient, à ce qu'il paraît, aussi disposés à soutenir en Allemagne qu'en Angleterre [3].

Les pouvoirs de faire les lois, de rendre la justice et d'infliger des peines, ceux de faire la guerre et la paix, de nommer des magistrats et de lever des impôts, se rattachent si étroitement entre eux, qu'aucun d'eux ne saurait être refusé au souverain. Quant à son droit dans les matières ecclésiastiques, Puffendorf laisse à d'autres à le déterminer [4]. Il se montre, dans cette partie de son ouvrage, trop favorable à la monarchie absolue, et se prononce contre un gouvernement mixte. Le pouvoir souverain doit être irresponsable, et ne peut être lié par la loi même qu'il a donnée. Puffendorf va jusqu'à nier que tout gouvernement soit

[1] L. VII, c. 1.
[2] C. 2.
[3] C. 3.
[4] C. 4.

institué pour le bien des gouvernés, proposition qui contraste étrangement avec sa théorie d'un pacte; mais en supposant même que tel soit l'objet des gouvernements, le prince, dit-il, est plus à portée que le peuple de juger ce qui convient au bien public [1]. Cependant il admet que les excès d'un prince doivent être restreints par certaines lois fondamentales, et il soutient que le prince, après avoir accepté ces lois, et les avoir ratifiées par serment, n'est plus libre de les enfreindre; et à ce sujet il argumente, avec quelque inconséquence apparente, contre ceux qui soutiennent que ces limitations sont incompatibles avec la monarchie; il recommande même l'institution de conseils, dont le consentement sera nécessaire pour valider certains actes du souverain. Ceci ne peut se concilier avec sa précédente déclaration contre une souveraineté mixte, qu'à l'aide de la distinction familière à nos propres légistes constitutionnels, entre les actes communs d'A. et B., et les actes d'A. avec le consentement de B. Mais cette distinction est un peu trop technique et trop artificielle pour la politique philosophique. Puffendorff appelle irréguliers les gouvernements qui ne peuvent se ramener à l'une des trois formes simples : tels sont la république romaine et l'empire d'Allemagne. Mais il peut y avoir des systèmes d'États, ou des communautés réunies, soumis à différents titres à un seul roi, ou liés ensemble par une fédération. Il est assez disposé à nier que la majorité puisse, dans ce dernier cas, engager la minorité, et paraît regarder comme constant que quelques uns des confédérés peuvent se séparer de la ligue à volonté [2].

La souveraineté sur les personnes ne peut s'acquérir, rigoureusement parlant, par saisie ou occupation, comme pour les terres et immeubles, et il faut obtenir, même après la conquête, leur consentement d'obéir; consentement qu'elles donneront, afin de se mettre à l'abri des autres droits de la guerre. C'est une question indécise que celle de savoir si, après une conquête injuste, le consentement forcé du peuple peut donner un titre légitime à la souveraineté. Puffendorf distingue entre une monarchie et une république ainsi subjuguées. Dans le premier cas, tant que les héritiers légitimes existent, et n'abandonnent pas leurs droits, la restitution continue d'être un devoir. Mais, dans le second, comme le peuple peut vivre aussi heureusement sous une monarchie que sous une république, il pense qu'un usurpa-

[1] C. 6. [2] C. 5.

teur n'a qu'à bien le traiter, sans s'inquiéter de la légitimité de ses propres titres. Si au contraire il l'opprime, le temps ne saurait légitimer ces mêmes titres, ni obliger le peuple en conscience à obéir, parce qu'alors la durée de la possession ne serait que la durée de l'injure. Si un souverain a été justement dépouillé de son pouvoir, la communauté rentre immédiatement dans sa liberté; mais si c'est par une révolte injuste, il conserve son droit jusqu'à ce que, par son silence, il ait paru y renoncer [1].

Tout le monde reconnaît qu'un chef légitime, agissant dans les limites de son autorité, ne doit pas rencontrer d'opposition. Mais supposons le cas où il commanderait ce qui est illégal, ou bien où il maltraiterait ses sujets. Un sujet, quoi qu'en dise Hobbes, peut être lésé par son souverain : mais on doit supporter avec patience de légers griefs, et dans les cas plus graves éviter toute résistance personnelle. Il ne faut pas écouter ces écrivains qui prétendent que des sujets peuvent s'insurger contre un roi qui dégénère en tyran, et le punir. Puffendorf n'admet qu'un droit de défense personnelle, dans le cas où le souverain devient manifestement l'ennemi public : dans tout cela, il paraît aller tout aussi loin que Grotius lui-même. La question qui vient ensuite est celle de savoir si l'invasion d'un pays et l'usurpation du pouvoir donne droit à l'obéissance du peuple. On remarquera que notre auteur avait déjà discuté en partie cette question; mais il n'est ni sévère dans sa méthode, ni exempt de répétitions. Il se tourmente beaucoup au sujet des droits du prince légitime, et soutient qu'ils ne sont point affectés par l'obéissance promise à l'usurpateur. Cette obéissance, selon lui, doit être considérée comme temporaire, et devant cesser du moment où le souverain légitime rentre en possession de ses États. Mais il ne nous dit pas ce que peuvent faire dans ce but ceux qui ont juré fidélité au prince de fait. C'est un des problèmes les plus délicats du casuisme politique [2].

Les lois civiles sont celles qui émanent du pouvoir suprême, par rapport aux choses sur lesquelles il n'a point été statué par les lois de Dieu et de la nature. Ce qui est principalement de leur ressort, ce sont les moyens à employer et les formes à observer pour acquérir des droits, ou obtenir le redressement des griefs. Si l'on donne à la loi de nature tout ce qui lui appartient, et qu'on ôte aux juristes civils tout ce dont ils se sont jusqu'à présent em-

[1] C. 7. [2] C. 8.

parés et qu'ils ont traité pêle-mêle, on restreindra la loi civile dans un cercle beaucoup plus étroit; pour ne pas dire qu'à présent nous sommes obligés, toutes les fois que la loi civile est en défaut, d'avoir recours à la loi de nature, et que par conséquent les lois naturelles suppléent dans tous les États aux lacunes des lois civiles [1]. Puffendorf argumente contre la doctrine de Hobbes, que la loi civile ne peut pas être contraire à la loi de nature; et que la détermination de ce qui devra être considéré comme vol, meurtre ou adultère, dépend de la première. Le sujet est tenu en général de ne pas obéir aux ordres injustes de son souverain; mais, en cas de guerre, l'auteur pense qu'en somme le parti le plus sûr pour le sujet, eu égard aux difficultés ordinaires de ces questions, est de servir, sauf à rejeter la responsabilité devant Dieu ou le prince [2]. Sur ce point de casuisme, l'usage ordinaire est tout-à-fait en désaccord avec la théorie.

La peine peut être définie un mal infligé par l'autorité en considération d'une transgression antérieure [3]. Ainsi l'exclusion des fonctions publiques, par des motifs politiques, ou la séquestration des malades dans l'intérêt de la salubrité publique, ne sont pas des peines. L'infliction de la peine suppose une autorité supérieure; et notre auteur diffère de Grotius en ce qu'il nie que nous ayons le droit de venger les injures de ceux qui n'ont pas de titres à notre protection. Une peine ne doit jamais être infligée si ce n'est en vue de quelque avantage; ou la correction du coupable, ou sa mise hors d'état de renouveler le délit. Mais il ne paraît pas regarder l'exemple comme un but direct de la peine, quoiqu'on doive néanmoins le prendre en considération. Il n'est pas nécessaire que tous les délits signalés par la loi soient punis, encore bien que certains juristes aient mis en question le droit de grâce. Les peines doivent être mesurées suivant l'objet du crime, le tort fait à la communauté, et la malice du coupable. Aussi les crimes contre Dieu doivent-ils être considérés comme les plus graves, et ensuite ceux qui troublent l'État : tout ce qui affecte la vie, le repos ou l'honneur des familles, la propriété privée ou la réputation des individus, vient après, en suivant l'échelle du Décalogue. Mais si tous les crimes n'exigent pas la même sévérité, une exacte proportion des peines n'est pas non plus nécessaire. On retrouve, dans la plus grande partie de ce chapitre, cette manière vacillante, indistincte, et presque con-

[1] L. VIII, c. 1.
[2] *Id., ib.*
[3] C. 3.

tradictoire, que Puffendorf apporte si souvent dans la solution des difficultés. Il termine en établissant cette grande vérité, que personne ne peut être justement puni pour la faute d'un autre; pas même une communauté pour les actes de ses ancêtres, malgré leur immortalité fictive [1].

Après quelques chapitres consacrés au droit des gens, Puffendorf finit par discuter la cessation de la soumission. Cette cessation a lieu lorsqu'on se retire volontairement dans un autre pays avec la permission du souverain. C'est ce que tout sujet peut faire selon son plaisir, s'il n'y a pas de loi ou de coutume qui s'y oppose. L'État n'a pas le droit d'expulser des citoyens, s'ils n'ont commis quelque crime. Il perd toute autorité sur les bannis. L'auteur termine en examinant le cas fort rare d'une diminution tellement grande dans un peuple, qu'elle puisse faire naître des doutes sur son identité politique [2].

La partie politique de ce grand ouvrage n'est pas, comme on a pu le voir, très féconde en réflexions originales ni profondes. Ces qualités portées à un plus haut degré, mais accompagnées d'une théorie qui n'est rien moins que saine, distinguent le Traité Politique de Spinosa, qu'il ne faut pas confondre avec le Traité Théologico-politique, ouvrage bien différent. Dans celui-ci, il entreprend de faire voir comment un état soumis au régime monarchique ou aristocratique doit être constitué de manière à garantir la tranquillité et la liberté des citoyens. Spinosa a-t-il emprunté de Hobbes sa théorie sur l'origine du gouvernement? C'est ce qu'il est peut-être difficile de décider. Il paraît connaître le traité *De Cive* : mais le système philosophique de l'un et de l'autre ne pouvait, dans des esprits habitués comme les leurs à un raisonnement serré, conduire à un autre résultat. Une théorie politique, comme l'observe justement Spinosa, doit être fondée sur notre expérience du genre humain tel qu'il est, et non pas sur des idées visionnaires d'une utopie ou d'un âge d'or : aussi les publicistes qui ont eu des connaissances pratiques ont-ils écrit sur ces matières mieux que les philosophes. Il faut considérer les hommes comme des êtres sujets à des passions, portés plutôt à la vengeance qu'à la pitié, jaloux de dominer et de forcer les autres à agir comme eux, plus heureux d'avoir fait du mal à autrui que d'avoir travaillé à leur propre bien. D'où il suit que, dans un état où les affaires publiques sont confiées à la bonne foi d'un individu,

[1] C. 3. [2] C. 11, 12.

on ne peut jamais être sûr qu'elles seront convenablement administrées : il faut donc faire en sorte que ni la raison ni la passion ne puissent entraîner ceux qui gouvernent à agir contrairement à l'intérêt public ; car peu importe le motif qui fait agir les hommes, pourvu qu'on puisse les amener à agir pour le bien public.

Le droit naturel est la même chose que la puissance naturelle ; c'est cette puissance que donnent à chaque individu les lois de la nature, c'est-à-dire l'ordre du monde. Rien n'est défendu par cette loi, si ce n'est ce que personne ne désire, ou ce que personne ne peut faire. Ainsi personne n'est tenu de garder la foi qu'il a promise plus long-temps qu'il ne le veut, et qu'il ne le juge utile à lui-même ; car il n'a pas perdu le pouvoir de rompre son engagement, et, dans la loi de nature, le pouvoir est *droit*. Mais il lui est facile de voir que le pouvoir d'un homme est, dans un état de nature, limité par celui de tous les autres, et en effet se réduit à rien, tous les hommes étant naturellement ennemis les uns des autres ; tandis que, d'un autre côté, en réunissant leur force, et en établissant d'un commun accord des bornes aux pouvoirs naturels de chacun, ces pouvoirs individuels deviennent réellement plus efficaces que lorsqu'ils étaient illimités. C'est là le principe du gouvernement civil ; et maintenant commencent à paraître les distinctions du juste et de l'injuste, du droit et du non-droit.

Le droit du magistrat suprême n'est autre chose que les droits collectifs des citoyens, c'est-à-dire leurs pouvoirs. Ni lui, ni eux dans leur état naturel ne peuvent mal faire ; mais, après l'institution du gouvernement, chaque citoyen peut mal faire en désobéissant au magistrat : c'est là en effet ce qui constitue le mal. Il n'a pas à examiner si les ordres du suprême pouvoir sont justes ou injustes, pieux ou impies ; c'est-à-dire quant à l'action, car l'État n'a pas de juridiction sur son jugement.

Deux États indépendants sont naturellement ennemis, et peuvent se faire la guerre toutes les fois qu'il leur plaît. S'ils font la paix ou s'ils contractent alliance, cette paix ou cette alliance n'est obligatoire qu'autant que subsiste la cause, c'est-à-dire l'espérance ou la crainte dans les parties contractantes. Tout cela est fondé sur la loi universelle de la nature, le désir de notre conservation ; désir qui anime toutes nos actions, souvent à notre insu. Spinosa se montre ici, comme dans ses autres écrits, plus hardi que Hobbes, et s'il jette quelquefois un léger voile sur son abjuration des principes moraux et religieux, il la met souvent aussi plus

en relief que le philosophe anglais, son précurseur, n'avait cru prudent de le faire. Cependant le rapport entre les principes théoriques et la pratique humaine est souvent si léger, que Spinosa avait la réputation d'un homme vertueux et bienveillant. Nous ne savons pas, il est vrai, jusqu'à quel point les circonstances de sa position ont pu mettre sa fidélité à l'épreuve. Dans ce traité de politique, et notamment dans la position de ce large principe, que la bonne foi n'est obligatoire qu'autant qu'elle est avantageuse, il laisse assez loin de lui Machiavel et Hobbes, et peut être regardé comme l'écrivain le plus flegmatiquement impudent de toute l'école.

Le contrat, ajoute-t-il, ou les lois fondamentales par lesquelles la multitude transporte son droit à un roi ou à un sénat, peuvent être sans contredit cassés, quand il est avantageux pour tous que cela soit ainsi. Mais Spinosa refuse aux simples particuliers le droit de juger ce qui constitue en pareil cas le bien public, réservant apparemment au suprême magistrat la faculté d'annuler lui-même les conditions auxquelles il a été choisi. Malgré cette dangereuse concession, il proteste avec énergie contre la remise du pouvoir absolu dans les mains d'un seul homme; et il observe, en réponse à l'argument ordinaire de la stabilité du despotisme, comme dans l'exemple de la monarchie des Turcs, que, s'il faut appeler paix la barbarie, l'esclavage et la désolation, on ne saurait rien imaginer de plus misérable que la paix elle-même. Et ce pouvoir absolu d'un seul homme n'est pas non plus une chose aussi possible qu'on le suppose; les rois qui paraissent les plus despotiques confient le salut public et le leur à des conseillers et à des favoris, souvent les plus pervers et les plus faibles de tout l'État.

Spinosa passe ensuite à son plan d'une monarchie bien organisée, plan qui est jusqu'à un certain point original et ingénieux. Le peuple doit être divisé en familles, et par familles il entend quelque chose comme les φρατρίαι de l'Attique. Dans chacune de ces familles le roi choisit des conseillers, âgés de cinquante ans, qui se succèdent en rotation quinquennale ou plus courte, de manière à former un sénat nombreux. Cette assemblée est consultée sur toutes les affaires publiques, et le roi doit se conformer à son avis, lorsqu'il est unanime. Cependant, en cas de désaccord, les diverses opinions étant soumises au roi, il peut adopter celle de la minorité, pourvu qu'elle soit appuyée par cent conseillers au moins. Il serait inutile de citer les dispositions moins

remarquables de cette organisation idéale ; nous dirons seulement que l'auteur conseille de former tous les citoyens en milice armée, et de fortifier les principales villes, qui, par conséquent, seront, à ce qu'il paraît, en leur pouvoir. Une monarchie ainsi constituée ne dégénérerait probablement pas en despotisme. Spinosa cite l'ancien gouvernement d'Aragon, comme preuve de la possibilité de mettre sa théorie en œuvre.

De cette monarchie imaginaire, il passe à une république aristocratique. Ici, il paraît avoir pris pour modèle Venise, l'idole des théoriciens politiques, mais avec des changements qui affectent tout le système du gouvernement. Il s'élève contre la suprématie d'un doge électif, faisant obsever justement que les précautions adoptées pour l'élection de ce magistrat prouvent le danger de la charge elle-même, conservée dans le gouvernement aristocratique plutôt comme une ancienne institution que par aucune persuasion de son utilité. Mais la différence la plus remarquable entre l'aristocratie de Spinosa et celle de Venise, c'est que son grand conseil, qui ne doit pas compter moins de cinq mille membres (point sur lequel il insiste fortement, un nombre considérable étant la seule sauvegarde contre l'oligarchie de quelques familles), c'est que ce grand conseil, dis-je, ne doit pas être héréditaire, mais se recruter au moyen d'élections faites par lui-même. Il regarde, il est vrai, cette élection comme constituant l'essence de l'aristocratie, qui est, ainsi que l'implique le sens du mot, un gouvernement par les meilleurs, lesquels ne peuvent être reconnus comme tels que par le choix d'un grand nombre. Il est singulier qu'il ne parle jamais de la représentation du peuple, dont il a dû connaître des exemples. Quant à la démocratie, au contraire, il la définit un gouvernement où le pouvoir échoit aux hommes par le hasard de la naissance, ou par quelque moyen qui les a rendus citoyens, et dans lequel ils peuvent réclamer ce pouvoir comme leur droit, sans égard au choix des autres. Et une démocratie peut exister, suivant Spinosa, lors même que la loi limiterait ce privilége aux plus anciens en âge, ou aux branches aînées des familles, ou à ceux qui sont imposés à une certaine somme; mais il faut que ceux qui exercent ce pouvoir forment une portion moins nombreuse de la communauté que dans une aristocratie constituée selon la forme qu'il a recommandée. Son traité s'arrête vers le commencement des chapitres destinés à exposer le meilleur modèle de démocratie, qu'il déclare être celui où toutes les personnes, maîtresses d'elles-mêmes, et n'étant point

flétries par le crime, ont part au gouvernement public. Je ne sais pas si l'on peut inférer des écrits de Spinosa (et peut-être son autorité ne suffit-elle pas pour donner un grand intérêt à cette question) auquel des trois plans présentés par lui, comme les meilleurs dans leurs formes respectives, il aurait donné la préférence.

L'état de la France sous Louis XIV n'était pas très tentant pour les spéculateurs en théories politiques. On trouve bien quelques remarques éparses dans ces excellents écrivains sur d'autres sujets, qui distinguent cette période; mais nous ne saurions choisir un livre qui appartienne spécialement à cette classe. Nous parlerons ailleurs de *Télémaque*. Les discours politiques sur Tacite, par Amelot de la Houssaye, ne méritent guère d'être cités. C'est un commentaire continu de l'historien latin, commentaire pédantesque et ennuyeux, dans lequel l'auteur affecte de déduire des principes généraux, mais qui ne ressemble guère aux courtes et piquantes observations de Machiavel et de Bacon. Un volume tout entier sur le seul règne de Tibère, et imprimé à Paris, n'offre rien qui soit de nature à dédommager le lecteur; du moins je n'y ai rien trouvé que de fort ordinaire. Je ne connais pas les autres écrits politiques d'Amelot de la Houssaye, un de ces hommes qui croyaient pouvoir faire de grandes découvertes en analysant la constitution de Venise et d'autres États.

L'Angleterre, abandonnée, au commencement de cette période, aux ressources de sa propre invention pour remplacer une ancienne monarchie par quelque chose de nouveau, et riche alors en hommes de savoir et de réflexion, avec une presse sans entraves, et un mépris croissant pour l'autorité, en tant qu'opposée au raisonnement, était le sol naturel des systèmes politiques. Le premier ouvrage qui vit le jour en ces circonstances fut l'*Oceana* de Sir James Harrington, publié en 1656. Ce livre jadis fameux est une allégorie politique, suggérée en partie, peut-être, par la *Forêt de Dodone* de Howell, ou par l'*Argenis* de Barclay, et quelques autres fictions de l'époque précédente. Son Oceana représente l'Angleterre, dont l'histoire est retracée sous des noms supposés. Mais ce n'est là en quelque sorte que l'introduction du grand objet de l'ouvrage, le plan d'une nouvelle république, qu'il suppose avoir été établie sous les auspices d'Olphaus Megaletor, le lord Archonte, ce qui signifie, bien entendu, Cromwell, non pas tel qu'il était, mais tel qu'il aurait dû être. Les diverses lois

et constitutions de ce prétendu gouvernement remplissent tout l'ouvrage.

Le principe fondamental de Harrington, c'est que le pouvoir est attaché à la propriété : il repousse le dicton populaire, que science et sagesse sont pouvoir. Mais cette propriété doit être en biens-fonds, « parce qu'il faut que la propriété qui confère la « domination ait une certaine racine et consistance, ce qui ne « peut avoir lieu qu'avec des biens-fonds, car aucune autre pro- « priété ne présente la même stabilité. Néanmoins, dans les États « qui se soutiennent principalement par le commerce, comme la « Hollande et Gênes, l'argent peut contre-balancer la propriété « territoriale [1] ». Il donne le nom de loi agraire à la loi qui fixe la répartition des terres ; et, sans loi agraire, il maintient qu'aucun gouvernement, monarchique, aristocratique ou populaire, ne peut avoir de longue durée. Cette proposition est un peu paradoxale; mais la distribution des terres varie suivant la forme de l'État. Dans le mieux constitué, la possession des terres est limitée à 2,000 livres sterl. (50,000 fr.) de revenu ; ce qui était alors une fortune beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui.

Un bon gouvernement, suivant le plan général de Harrington, doit « avoir pour base une bonne loi agraire : sur cette base « s'élève l'édifice, composé des trois ordres, le sénat qui discute « et propose, le peuple qui décide, et les magistrats qui exécu- « tent dans un ordre de rotation déterminé par le suffrage du « peuple exprimé par le scrutin secret ». Il serait ennuyeux de faire connaître en détail la forme plus particulière de gouvernement qu'il a imaginée pour son Oceana : le résultat est une aristocratie modérée; la propriété, quoique toujours sous le contrôle de la loi agraire, qui empêche ses excès, ayant une si grande part dans les élections qu'elle doit nécessairement l'emporter. Mais c'est une aristocratie de ce que nous appellerions les classes moyennes, et qui pourrait convenir à un petit État. On peut dire en général de Harrington, qu'il est prolixe, lourd, pédantesque, et rarement profond; mais il se relève quelquefois par des observations justes. Il était, comme la plupart des théoristes politiques de ce siècle, admirateur enthousiaste de la république de Venise [2]. Ses autres écrits politiques sont dans le même esprit que l'*Oceana*, mais encore moins intéressants.

[1] P. 38. (Édit. 1771.)

[2] « Si je suis digne de donner un « conseil à une personne qui veut étu- « dier la politique, c'est de se bien « pénétrer du gouvernement de Ve- « nise : celui qui comprend bien Ve-

Le mâle républicanisme de Harrington, bien que quelquefois visionnaire et peut-être impraticable, brille par comparaison avec une théorie fort opposée, qui, ayant été soutenue par notre clergé dans la première partie du siècle, fut reprise avec une nouvelle faveur après la Restauration. Cette théorie fut exposée dans le *Patriarcha* de Sir Robert Filmer, qui paraît avoir été écrit sous le règne de Charles Ier, mais qui ne fut publié qu'en 1680, à une époque où de très hautes idées de la prérogative royale étaient aussi bien accueillies par une faction que repoussées avec indignation par une autre. L'objet de cet ouvrage, ainsi que le déclare l'auteur, était de prouver que les premiers rois étaient des pères de famille; qu'il est contraire à la nature que le peuple gouverne ou choisisse ses chefs; que les lois positives ne portent point atteinte au pouvoir naturel et paternel des rois. En rapportant aux scolastiques la doctrine de la liberté naturelle et de l'origine populaire des gouvernements, il admet que tous les papistes ainsi que les théologiens réformés en ont été imbus; mais il soutient qu'elle ne se trouve pas dans les Pères. Il paraît même réclamer l'honneur d'une hypothèse originale; ceux qui ont soutenu les droits des rois sur la plupart des autres points n'ayant pas songé à celui-ci, mais ayant admis d'un commun accord la liberté et l'égalité naturelles du genre humain. Il est certain néanmoins que la théorie patriarcale du gouvernement, comme base de droit positif, a été établie d'une manière non moins explicite dans ce qu'on appelle le *Livre de Convocation* de l'évêque Overall, au commencement du règne de Jacques Ier. Mais ce livre n'avait pas été publié à l'époque où Filmer écrivait. Ses arguments sont singulièrement insuffisants; il ne cite que quelques textes de la Genèse, qui ne s'appliquent pas à son sujet; il ne paraît pas avoir connu la force de sa cause, quelle qu'elle fût, et il serait très difficile de trouver un ouvrage plus superficiel et plus faible. Il eut cependant un avantage, celui de paraître à propos pour être bien accueilli d'un parti.

Algernon Sydney fut le premier qui consacra son temps à la réfutation de cette théorie patriarcale, mise en avant, non pas comme une hypothèse plausible pour expliquer l'origine des communautés civiles, mais comme un titre suprême en vertu duquel tous les souverains qui n'étaient pas évidemment des usurpateurs devaient régner avec un despotisme absolu. Les *Discours sur le*

« nise pourra, malgré la différence des « systèmes, apprécier sainement tous « les gouvernements du monde ». (*Harrington's Works*, p. 292.)

Gouvernement, de Sydney, qui ne furent publiés qu'en 1698, sont une réponse diffuse à Filmer. Ils contiennent, il est vrai, beaucoup de chapitres remplis d'érudition historique et de réflexions judicieuses; cependant l'affectation continuelle de l'auteur à réfuter ce qui ne demande pas de réfutation les rend un peu ennuyeux. Sydney ne blâme pas une monarchie limitée comme celle d'Angleterre, mais il réserve ses sympathies pour une forme de république trop aristocratique pour nos théories populaires.

Locke, immédiatement après la Révolution, attaqua le *Patriarcha* d'une manière plus brève, et exposa sa fameuse théorie de gouvernement. Le principe fondamental de Filmer est que l'autorité paternelle est naturellement absolue. Adam l'a reçue de Dieu, l'a exercée sur ses propres enfants, et l'a transmise aux aînés à tout jamais. Locke combat cette proposition d'une manière un peu trop diffuse selon nos idées. Filmer avait non seulement à démontrer cette monarchie absolue du chef d'une ligne, mais son pouvoir de la transmettre dans l'ordre de primogéniture. Locke nie qu'il existe aucun droit naturel de ce genre, et soutient que les enfants sont égaux. L'incapacité de Filmer rend sa défaite facile. Locke, ainsi qu'on le verra, reconnaît dans les pères de famille une certaine autorité de fait, et il a pu trouver, comme il semble en effet l'admettre, des traces nombreuses des avantages attribués à la primogéniture dans les premiers âges du monde. Mais il s'agit ici de la question du droit naturel; et comme on n'avait pas prouvé l'existence de ce droit, il n'avait rien à répondre.

Dans le seconde partie de son *Traité du Gouvernement Civil*, Locke passe à l'exposition de ce qu'il regarde comme les vrais principes sur lesquels la société est fondée. Un état de nature est un état de liberté et d'égalité parfaites; mais dans les limites de la loi de nature, qui oblige chacun, et fait qu'un état de liberté n'est pas un état de licence. Et l'exécution de cette loi, dans un tel état, est mise entre les mains de chacun, en sorte que chacun peut punir ceux qui la transgressent, non seulement par voie de réparation pour ses propres griefs, mais aussi pour ceux des autres. « Tout délit qui peut se commettre dans l'état de nature, « peut, dans l'état de nature, être puni également, et tout aussi « bien que dans une société politiquement constituée ». Et ce ne sont pas seulement les communautés indépendantes, mais tous les hommes, qui, selon lui, sont dans un état de na-

ture, jusqu'à ce qu'ils entrent volontairement dans quelque société [1].

Quiconque manifeste, par paroles ou par action, un dessein arrêté contre la vie d'un autre, se met en état de guerre contre lui, et s'expose à être tué lui-même, soit par celui-là, soit par tout autre qui embrassera son parti. Et celui qui cherche à s'emparer d'un pouvoir absolu à l'égard d'un autre, peut être considéré comme en voulant à sa vie, ou du moins à sa propriété. Là où règne la loi, elle doit déterminer la peine à infliger à ceux qui nuisent à autrui; mais si la loi est impuissante, il est pénible de penser qu'il faille alors en appeler au ciel, et que l'agresseur peut être traité comme un homme qui s'est mis en état de guerre [2].

La liberté naturelle est l'indépendance de tout pouvoir supérieur, autre que la loi de nature. La liberté civile est l'indépendance de toute autorité, excepté celle qui est confirmée par une législature établie du consentement de la communauté. Personne, suivant Locke, ne peut de son plein gré se faire esclave, ni donner à un autre le pouvoir de lui ôter la vie; car l'esclavage, dans un sens rigoureux, n'est que la continuation de l'état de guerre entre un vainqueur et son prisonnier [3].

L'excellent chapitre qui suit, sur la propriété, suffirait, quand tous les autres écrits de Locke auraient péri, pour lui laisser un rang élevé dans la philosophie. Rien de plus lumineux que sa déduction du droit naturel de propriété du travail, non seulement en ce qui concerne la récolte des fruits de la terre, ou la capture des animaux sauvages, mais aussi par rapport à la culture de la terre; car l'occupation n'est, dans ce cas, qu'un préliminaire, et ne donne, en quelque sorte, qu'un commencement de droit. «En « fait de terres, un homme a pour propriété ce qu'il laboure, « plante, améliore, cultive, et dont il peut employer le produit. « C'est son travail qui enclot en quelque sorte cette portion de la « terre commune ». Tout ce qui excède les limites étroites du travail de l'individu ou de la famille, a été approprié sous l'autorité de la société civile. Mais le travail est la base première du droit naturel. Et l'on ne peut trouver déraisonnable que le travail confère un droit exclusif, lorsque l'on considère que c'est le travail seul qui constitue une grande partie de la valeur de chaque chose. « Toute la différence de valeur qui existe entre le pain et les

[1] L. II, c. 2.
[2] C. 3.
[3] C. 4.

« glands, entre le vin et l'eau, entre le drap ou la soie et les « feuilles, la mousse, les peaux, est entièrement due au travail « et à l'industrie ». La supériorité sous le rapport du bon sens et du développement satisfaisant de son principe, que Locke, dans ce chapitre important, a manifestée sur Grotius et Puffendorf, frappera ceux qui consulteront ces écrivains ou qui se reporteront au résumé succinct que nous avons donné de leurs théories. Elle ne contraste pas moins avec la déclamation puérile de Rousseau contre la propriété territoriale. Il est aujourd'hui généralement reconnu que l'occupation, accompagnée du travail, forme l'origine de la propriété; le soin des troupeaux devant être considéré comme une espèce de travail, et exigeant au moins une possession temporaire du sol [1].

Locke, après avoir remarqué que les arguments ordinaires en faveur de la puissance d'un père sur ses enfants s'appliqueraient également bien à la mère, en sorte que cette puissance devrait s'appeler *parentale*, rentre dans le raisonnement du premier livre de ce traité contre l'autorité royale des pères. Celle qu'ils possèdent ne vient point du fait de la génération, mais du soin qu'ils prennent nécessairement de l'enfant, jusqu'à sa majorité : la puissance paternelle cesse alors, quoique les enfants doivent toujours respect, soutien et même déférence à leurs parents. Les enfants sont encore tenus dans un état de subordination à l'égard de leurs parents par les institutions de la propriété, qui les placent ordinairement dans la dépendance de ceux-ci pour leur entretien ainsi que pour leurs droits de succession. Mais Locke, et le fait est digne de remarque, penche pour faire dériver l'origine du gouvernement civil de l'autorité patriarcale; autorité qui n'est pas rigoureusement coercitive, et qui néanmoins est volontairement établie par l'habitude et par le consentement de la famille. « Ainsi « les pères naturels des familles en devinrent insensiblement les « chefs politiques; et selon que le hasard voulut qu'ils vécussent « long-temps, et qu'ils laissassent des héritiers dignes et capables, « ou autrement, ils jetèrent les fondements de royaumes hérédi- « taires ou électifs [2] ».

La nécessité pour l'homme de ne pas vivre seul a produit la société primitive de mari et femme, de parent et enfants; à laquelle se joignit bientôt celle de maître et serviteur; soit que ces derniers fussent des hommes libres, engageant leurs services pour

[1] C. 5. [2] C. 6.

un salaire, ou des esclaves pris dans une guerre juste et qui sont par le droit de nature soumis à la domination absolue du vainqueur. Une famille ainsi composée peut quelquefois ressembler par le nombre de ses membres à une petite république; mais elle en diffère essentiellement, en ce que son chef ne possède pas le pouvoir impérial de vie et de mort, si ce n'est sur ses esclaves, la nature ne lui ayant pas donné ce pouvoir sur ses enfants, encore bien que tous les hommes aient le droit de punir les infractions commises par les autres à la loi de nature. Mais du moment où la société civile est instituée, ils abandonnent et résignent ce pouvoir naturel entre les mains de la communauté; et c'est dans cette réunion des droits de ses membres que consiste le droit législatif de l'État, soit qu'elle ait lieu par le consentement général lors de la première formation du gouvernement, ou par l'adhésion que tout individu peut donner à un gouvernement déjà établi. Dans l'un comme dans l'autre cas, les hommes passent d'un état de nature à un état de société politique, le magistrat ayant alors ce pouvoir de redresser les injures, qui était auparavant le droit de chaque individu. D'où il suit que la monarchie absolue, suivant Locke, n'est pas une forme de gouvernement civil; car, du moment où il n'existe pas d'autorité commune à laquelle on puisse en appeler, le souverain est à l'état de nature par rapport à ses sujets [1].

Une communauté se forme par le consentement unanime d'une agrégation quelconque d'hommes; mais du moment où la communauté existe, la volonté de la majorité doit engager la minorité, sans quoi ce ne serait pas une communauté. La communauté formée, l'unanimité n'est plus nécessaire; mais ce consentement des hommes de former une société civile est la seule chose qui ait donné ou pu donner commencement à aucun gouvernement légitime. En vain objecte-t-on que nous n'avons pas de preuves qu'il en ait été ainsi; car peu d'États conservent la tradition de leur propre enfance; mais tout ce que nous savons de l'origine de certains États nous indique ce mode d'union. Cependant Locke penche encore à faire dériver l'origine ordinaire des sociétés civiles de l'imitation de l'autorité patriarcale, qui, ayant été reconnue par chaque famille dans l'arbitration des différends et même dans la punition des délits, fut transportée plus facilement à quelque personne, comme représentant le père et le chef

[1] C. 7.

de la communauté au berceau. Il admet même que cette autorité a pu passer tacitement au fils aîné. Ainsi les premiers gouvernements furent des monarchies, et des monarchies sans limitations expresses du pouvoir, jusqu'à ce que l'exposition de ses abus eût donné lieu aux lois sociales, ou à l'établissement de pouvoirs coordonnés. Locke suit dans tout ceci Hooker, et donne dans ses notes des citations copieuses du premier livre de l'*Ecclesiastical Polity* [1].

Une difficulté ordinairement élevée contre la théorie du contrat, c'est que, tous les hommes étant nés sous quelque gouvernement, il ne saurait leur être loisible d'en ériger un nouveau, et qu'ils n'ont pas même l'alternative d'obéir ou de ne pas obéir. Locke ne répond point à cette objection en supposant, comme Hooker et les juristes, que le consentement donné par un ancêtre éloigné a engagé toute sa postérité. Mais reconnaissant explicitement que rien que leur propre consentement ne peut obliger des hommes libres à obéir à un gouvernement quel qu'il soit, il établit la preuve d'un consentement tacite sur la jouissance de terres, ou même sur la simple résidence sur le territoire de la communauté; tout homme étant libre d'abandonner ses possessions ou de changer de résidence, et de s'incorporer dans une autre communauté, ou même, s'il en peut trouver l'occasion, de s'établir pour son propre compte dans quelque partie du monde encore inoccupée. Mais rien que sa propre déclaration volontaire ne peut faire qu'un homme soit irrévocablement membre d'une société : on pourrait citer comme exemple le serment de fidélité, dont Locke ne parle pas [2].

La majorité ayant, dans la constitution première d'un État, tout le pouvoir, peut le conserver, ou le déléguer à une ou plusieurs personnes [3]. Et le suprême pouvoir est, en d'autres termes, la législature, inaltérable et sacrée dans les mains où la communauté l'a une fois placée, sans laquelle aucune loi ne peut exister, et dans laquelle se termine toute obéissance. Cependant cette autorité législative elle-même n'est pas absolue et ne peut disposer arbitrairement de la vie et de la fortune de ses sujets. C'est le pouvoir réuni des individus, remis à l'État; mais personne n'a pouvoir sur sa propre vie ni sur la propriété de son prochain. Les lois établies par la législature doivent être conformes à la volonté de Dieu, c'est-à-dire à la justice naturelle. Elle ne peut

[1] C. 8.
[2] *Ib.*
[3] C. 10.

non plus ôter au sujet une partie de sa propriété sans son propre consentement, ou celui de la majorité. « Car si quelqu'un réclame « le pouvoir d'imposer et de lever des taxes sur le peuple, de sa « propre autorité, et sans le consentement du peuple, il viole la « loi fondamentale de la propriété, et détruit le bnt du gouver- « nement. Et en effet, quelle propriété ai-je dans ce dont un « autre a le droit de s'emparer lorsque bon lui semble? » Enfin, le pouvoir législatif est inaliénable : n'étant qu'une délégation du peuple, il ne peut être transporté à d'autres [1]. C'est là la partie du traité de Locke qui a soulevé le plus d'objections, et qui semble, jusqu'à un certain point, accuser d'usurpation tous les gouvernements établis de l'Europe. C'est une théorie féconde en grandes révolutions, et qui en porte peut-être de nouvelles dans son sein. Dans quelques parties de ce chapitre aussi, quoique non pas dans les corollaires les plus pratiques, le langage de Hooker a poussé en avant son disciple plus hardi.

Encore bien que le pouvoir législatif soit seul suprême dans la constitution, il est cependant sujet au peuple lui-même, qui peut le changer lorsqu'il trouve qu'il n'agit pas dans le sens de la mission qui lui a été confiée; tout pouvoir délégué dans un but particulier étant forfait, lorsque ce but est manifestement négligé ou entravé. Mais, tant que le gouvernement subsiste, la législature est seule souveraine, quoiqu'il puisse être d'usage d'appeler un seul magistrat exécutif *souverain*, s'il a part aussi dans la législation; autrement, cette dénomination est tout-à-fait impropre. Il y a, dans ce chapitre de Locke, un passage remarquable, qui est peut-être une des premières protestations en faveur d'un changement dans le système électoral en Angleterre. « On peut juger « à quelles grossières absurdités on peut se trouver conduit en « s'attachant à la coutume lorsque la raison l'a abandonnée, « quand on voit le simple nom d'une ville dont il ne reste pas « même les ruines, qui n'offre pour toute habitation qu'un han- « gar pour abriter quelques moutons, et qu'un berger pour tout « habitant, quand on voit, dis-je, un pareil endroit envoyer « autant de représentants à la grande assemblée des législateurs « que tout un comté puissant par ses richesses et sa population. « C'est là ce qui frappe d'étonnement les étrangers, et ce qui ap- « pelle un remède, quoique bien des gens puissent penser qu'il est « difficile d'en trouver un, parce que la constitution du pouvoir

[1] C. 11.

« législatif étant l'acte originel et suprême de la société, antécé-« dent à toutes lois positives dans cette même société, et dépen-« dant entièrement du peuple, aucun pouvoir inférieur ne peut « le changer ». Locke est moins timide, et il donne à entendre que le magistrat exécutif pourrait régler le nombre des représentants, non pas suivant la vieille coutume, mais conformément à la raison, ce qui n'est pas établir une nouvelle législature, mais restaurer l'ancienne. « Tout ce qui sera fait évidemment pour le « bien du peuple et pour le rétablissement du gouvernement sur « sa véritable base, est, et sera toujours, dans sa juste prérога-« tive [1] »; maxime d'une latitude trop dangereuse pour une monarchie constitutionnelle.

Locke définit la prérogative « un pouvoir d'agir selon sa dis-« crétion pour le bien public, sans se conformer aux prescriptions « de la loi, et quelquefois même contrairement à la loi ». Il s'en faut beaucoup cependant que ce soit là une bonne définition aux yeux d'un légiste; et ce mot, étant purement technique, n'aurait pas dû être employé dans un sens aussi partiel, pour ne pas dire aussi inexact. Il n'est pas très juste non plus de dire qu'en Angleterre la prérogative a toujours été la plus étendue entre les mains des meilleurs et des plus sages de nos princes; non seulement parce qu'il n'en est pas ainsi de fait, mais parce que c'est confondre la prérogative légale avec son exercice. Ce chapitre est celui de tous où le raisonnement est le moins serré [2].

La conquête, dans une guerre injuste, ne donne aucune espèce de droit, à moins que les voleurs et les pirates ne puissent acquérir un droit. Personne n'est lié par des promesses arrachées par une force injuste. Si nous ne sommes pas assez forts pour résister, nous n'avons d'autre ressource que la patience; mais nos enfants peuvent en appeler au ciel, et renouveler cet appel jusqu'à ce qu'ils recouvrent le droit de leurs ancêtres, qui était d'être gouvernés par une législation approuvée d'eux. Celui qui en appelle au ciel doit être sûr d'avoir le droit de son côté, et un droit qui vaille la peine et les frais de son appel, car il aura à répondre devant un tribunal qu'on ne trompe pas. Une conquête juste ne donne même pas de droit au delà de la réparation de l'injure; et la postérité du vaincu (telle paraît être du moins son opinion) ne peut pâtir de la faute du père et a toujours le droit de secouer le joug. Le titre résultant de la prescription, que l'on

[1] C. 13. [2] C. 14.

regarde ordinairement comme devant étouffer les plaintes, sinon guérir les blessures de ceux qui ont été lésés, n'est nullement admis par Locke [1]; d'où semblerait résulter qu'un État composé, comme l'ont été la plupart, des dépouilles de la conquête, ne peut exercer d'autorité légitime sur la dernière postérité de ceux qu'il s'est incorporés. Le pays de Galles, par exemple, a toujours le droit de secouer le joug de l'Angleterre; car ce que Locke dit du consentement donné aux lois par des représentants, est de peu de poids quand ces représentants sont nécessairement en minorité dans la législature générale des deux pays; et, à bien parler, la première question à décider par les Cambro-Bretons serait celle de savoir s'ils veulent faire partie de cette législature commune.

L'usurpation, qui est une sorte de conquête domestique, ne donne pas plus de droit à l'obéissance qu'une guerre injuste : il faut que le peuple soit libre de consentir et ait effectivement consenti à admettre et à confirmer un pouvoir que la constitution de l'État ne reconnaît pas [2]. Mais la tyrannie peut exister sans usurpation, lorsqu'un individu abuse du pouvoir qui lui a été confié pour le bien du peuple, en abuse, dis-je, pour l'appauvrir ou l'asservir. On ne peut opposer la force qu'à la force injuste et illégale : dans tout autre cas, l'emploi en est réprouvé par Dieu et par les hommes. Dans quelques pays, les lois déclarent la personne du roi sacrée; mais ce privilége, selon Locke, ne s'étend pas au cas où le roi, se mettant en état de guerre avec son peuple, dissout le gouvernement [3]. Un prince dissout le gouvernement en gouvernant contrairement aux lois, en empêchant l'assemblée régulière de la législature, en changeant la forme d'élection, ou en soumettant le peuple à une puissance étrangère. Il le dissout encore en le négligeant ou l'abandonnant, de telle sorte que les lois ne peuvent être exécutées. Le gouvernement est également dissous par abus de confiance de la part de la législature ou du prince; de la législature, lorsqu'elle usurpe un pouvoir arbitraire sur la vie, la liberté, la fortune du sujet; du prince, lorsqu'il cherche à corrompre les représentants, ou à influencer le choix des électeurs. Objecte-t-on qu'aucun gouvernement ne saurait subsister, si le peuple peut changer la législature toutes les fois qu'il en est mécontent? Locke répond que les hommes ont trop de répugnance à se séparer des vieilles institutions pour que ce danger soit à craindre. On supportera beaucoup

[1] C. 16.
[2] C. 17.
[3] C. 18.

d'un gouvernement sans révolte ni murmure. Et rien n'est plus propre à tenir les gouvernements en respect que cette doctrine du droit de résistance. Il est aussi déraisonnable de dire à des hommes qu'ils ne doivent pas se défendre contre des voleurs, parce que leur résistance peut occasionner du désordre, que d'employer le même argument pour l'obéissance passive à une domination illégale. Et il fait observer, après avoir cité quelques autres écrivains, que Hooker seul suffirait pour satisfaire ceux qui s'appuient sur lui pour leur constitution ecclésiastique [1].

Tel est, en substance, le fameux traité de Locke sur le gouvernement civil, ouvrage qui, à la faveur des circonstances politiques et de l'autorité de son nom, est devenu chez nous la profession de foi d'un parti nombreux; tandis qu'étendant en silence les fibres de ses racines sur l'Europe et l'Amérique, il a frayé la route à des théories politiques, qui, sans être beaucoup plus hardies, sont exprimées avec une ardeur plus passionnée, et ont été l'origine des grandes révolutions du siècle dernier et du siècle actuel. Mais, ne voulant pas lancer notre barque sur une mer orageuse, nous nous bornerons à faire observer que ni la Révolution de 1688, ni l'administration de Guillaume III, n'auraient pu supporter l'épreuve qui détermine, suivant Locke, la légitimité d'un gouvernement. Il n'y eut certainement pas d'appel au peuple dans le premier cas; et il n'aurait pas été fort commode pour le gouvernement de Guillaume de voir invoquer la maxime que toute tentative pour corrompre la législature entraîne la forfaiture du pouvoir délégué. Quant à l'opinion de Locke, que les hommes ont de la répugnance pour les changements politiques, chacun pourra l'apprécier selon sa lecture et ses observations : il est certain du moins qu'elle diffère beaucoup de celle que Hooker, pour qui l'auteur montre tant de déférence dans la plus grande partie de sa doctrine, a émise dans la première phrase de sa Constitution Ecclésiastique. J'avoue, pour mon compte, que, dans ces derniers chapitres de Locke sur le gouvernement, je vois, ce qui paraît quelquefois aussi dans ses autres écrits, que l'influence de circonstances passagères sur un esprit trop enclin à la passion et au ressentiment, l'avait empêché de se livrer, en vrai philosophe, à l'examen calme et patient de toutes les faces de cette grande question.

Mais, quelque jugement que nous portions de cet ouvrage, il

[1] C. 19.

n'en est pas moins constant qu'il ouvrit une nouvelle ère à l'opinion politique en Europe. Les écrits antérieurs en faveur de la souveraineté du peuple, ceux de Buchanan, de Languet, des jésuites, des républicains anglais, se rattachaient trop intimement à des circonstances éphémères, ou à des factions odieuses et vaincues, pour jeter des racines bien profondes dans le cœur des hommes. Leurs adversaires, soutenus par tous les gouvernements, restèrent maîtres du champ de bataille ; et les juristes, les théologiens, les philosophes du continent, tout en suivant généralement leurs prédécesseurs et faisant dériver la société civile du contrat, n'osèrent aborder la question délicate de résistance à la tyrannie et du droit de réformer une constitution, que dans les termes les plus vagues et les plus circonspects. On en a déjà eu l'exemple dans Grotius et dans Puffendorf. Mais le succès de la Révolution d'Angleterre, la nécessité pour les pouvoirs ligués contre la France de soutenir le titre de Guillaume, l'intérêt particulier qu'avaient dans notre nouveau système de gouvernement la Hollande et le Hanovre, États qui, à cette époque, tenaient un haut rang dans le monde littéraire, toutes ces causes réunies donnèrent du poids et de l'autorité à des principes dont l'émission aurait encore pu paraître séditieuse, sans quelque application semblable. Locke, long-temps exilé en Hollande, était intimement lié avec Le Clerc, qui exerçait une grande influence sur l'Europe protestante. Barbeyrac, quelque temps après, marcha dans la même voie, et sans aller aussi loin que Locke, ne manqua pas de prendre un ton bien différent de celui des deux écrivains plus anciens dont il fut le commentateur.

Il était très naturel que, dans des jours de persécution, les protestants français, parmi lesquels avaient pu se conserver des traditions d'un esprit peu favorable aux rois, se soulevassent, dans leurs discours et leurs écrits, contre le despotisme qui les opprimait. Tel avait été, en apparence, le langage de ces exilés, comme de tous les exilés, lorsqu'un traité anonyme, ayant pour titre *Avis aux Réfugiés*, fut publié sous la date d'Amsterdam, 1690. Sous prétexte de les engager, dans le cas où il leur serait permis de rentrer dans leurs foyers, à renoncer à leur esprit frondeur et à leurs théories républicaines, cet écrit est une attaque amère et bien faite contre les protestants qui avaient cherché un refuge en Hollande. Il établit le principe de l'obéissance passive, et exalte le roi de France et son gouvernement, en même temps qu'il blâme la Révolution d'Angleterre. L'opinion attribua cet écrit à

Bayle; il passe ordinairement pour être de lui, et on l'a même compris dans la collection de ses mélanges. Quelques uns, cependant, l'ont attribué à Pélisson, d'autres à Larroque; le premier déjà, et l'autre bientôt après, prosélytes de la cour de Rome. Basnage a cru qu'il avait été écrit par Larroque, et publié par Bayle, à qui il attribuait la préface. Cette préface est écrite sur un ton en apparence tout opposé, mais qu'on soupçonne fortement d'ironie ou de mauvaise foi. Le style et la manière semblent, d'un bout à l'autre, désigner Bayle comme l'auteur; et, quelque peu honorable qu'une pareille supposition soit pour sa mémoire, nous sommes forcés d'avouer que toutes les présomptions semblent se réunir du même côté.

Les anciens philosophes ne distinguaient pas aussi rigoureusement qu'on le fait aujourd'hui l'économie politique de la science générale qui a pour objet le bien-être des communautés. Il ne s'ensuit pas que la richesse nationale ne fixât pas leur attention. Au contraire, parmi ceux qui ont envisagé largement leur sujet, il en est peu qui l'aient négligée. On en a déjà eu la preuve dans Bodin, dans Botero, dans Bacon, dans Hobbes, dans Puffendorf, dans Locke. On peut dire que ces écrivains ont traité le sujet, non pas systématiquement, ni toujours avec pleine connaissance, mais avec talent et sur un ton philosophique. Il y en eut d'autres, plus limités dans leurs vues, qui se trouvèrent portés par leurs habitudes de vie et leur expérience vers certaines branches spéciales d'économie politique, particulièrement en ce qui concerne le commerce, les métaux précieux, et les lois relatives à ces matières. Les Italiens ouvrirent la marche : nous avons parlé de Serra dans notre précédent volume, et on pourrait dans celui-ci en citer quelques autres. C'est à peine si l'on peut mettre au rang des écrits politiques l'*Intérêt de la Hollande*, par De Witt; et Morhof nous dit que les Hollandais n'aimaient pas à répandre leurs connaissances commerciales[1]; du moins est-il constant que ce pays n'a, même plus tard, contribué que pour une faible part à la théorie de la richesse. Mais l'Angleterre commença à jouer un rôle marquant dans ce nouveau genre de littérature. Libre, inquisitive, en telle voie de prospérité commerciale que, s'il faut s'en rapporter aux récits des contemporains, ses progrès même au XIXe siècle ne seraient pas, toute proportion gardée, plus grands qu'avant et après le milieu du XVIIe, elle produisit quel-

[1] *Polyhistor*, partie III, lib. III, §. 3.

ques écrivains que nous ne devons pas, encore bien que peu d'entre eux méritent le nom de philosophes, passer ici sous silence, en raison de leur influence, de leur réputation, ou de leur position comme anneaux dans la chaîne de la science.

Le premier de ces écrivains fut Thomas Mun, négociant intelligent de la première partie du siècle, dont le traité posthume, *Trésor de l'Angleterre par le Commerce étranger*, fut publié en 1664, mais paraît avoir été composé peu de temps après l'avénement de Charles Ier [1]. Mun est généralement regardé comme le fondateur de ce qu'on appelle le système mercantile. Son grand principe est que « le moyen ordinaire d'accroître notre richesse « est par le commerce étranger, dans lequel il faut toujours ob- « server cette règle, de vendre plus aux étrangers annuellement, « que nous ne consommons de leurs produits en valeur [2] ». Il faut donc vendre à aussi bon marché que possible : c'était en vendant à plus bas prix que les Vénitiens que nous avions, depuis quelques années, exporté une grande quantité de draps en Turquie [3]. Il est singulier que Mun n'ait pas été frappé de la difficulté de vendre à très bon marché les produits du travail d'un pays où l'or et l'argent étaient en grande abondance. Il était cependant trop bon négociant pour ne pas reconnaître l'inefficacité et la mauvaise politique des lois restrictives de l'exportation du numéraire, laquelle est souvent un moyen d'augmenter à la longue nos richesses : il conseille de s'occuper plutôt de la balance du commerce, ou de l'excédant général des marchandises exportées, qui fera infailliblement affluer chez nous l'or et l'argent. Le ridicule a, depuis long-temps, fait justice de ces idées ; et il est clair que, sous le point de vue purement économique, elles seront toujours illusoires. Mun, cependant, avait en vue l'accumulation par l'État d'une portion de ces trésors importés ; ressource dans les moments de crise, que nous avons appris à dédaigner, depuis qu'on en a trouvé d'autres, mais qui, en réalité, avait eu une grande influence sur les événements de la guerre, et changé la balance du pouvoir entre un grand nombre d'États. Mun fut suivi, vers 1670, par Sir Josiah Child, auteur d'un discours sur le Commerce, écrit dans les mêmes principes du système

[1] M. Macculloch dit (Discours d'introduction à la *Richesse des Nations*, de Smith) qu'il avait été très probablement écrit vers 1635 ou 1640. J'y ai remarqué certaines circonstances qui doivent en faire reporter la date un peu plus haut.

[2] P. 11, (édit. 1664.)

[3] P. 18.

mercantile, mais plus abondant et plus varié. Le but principal de Child est de réduire de six à quatre pour cent l'intérêt légal de l'argent : il tire une conséquence erronée de l'accroissement de richesse qui avait déjà suivi de semblables réductions.

Parmi les nombreux embarras contre lesquels eut à lutter le gouvernement de Guillaume III, un des plus sérieux était la rareté des métaux précieux et la dépréciation des monnaies. Cet état de choses ouvrait un vaste champ à la controverse sur cette partie de l'économie politique; et l'esprit hardi de recherche, affranchi du préjugé en faveur des anciennes coutumes, cet esprit qui caractérisa sous tous les rapports cette époque, commença à s'exercer par des raisonnements sur les théorèmes généraux, au lieu de s'occuper à recueillir des détails isolés et inconcluants. Locke se porta en avant, sur ce terrain comme sur tant d'autres, avec son sens mâle et sa manière de penser habituellement serrée. Ses *Considérations sur les conséquences de la réduction du taux de l'intérêt et de l'élévation de la valeur de l'argent* furent publiées en 1691. Deux autres traités du même auteur sont des réponses aux brochures de Lowndes. Ces écrits économiques de Locke ne sont pas de tout point conformes aux principes modernes de la science. Il paraît trop pencher en faveur de la théorie mercantile, et attacher trop d'importance à la possession des métaux précieux. Cependant son excellent jugement et certaines expressions qu'il emploie me feraient croire qu'il les considère seulement pour ce qu'ils sont réellement, c'est-à-dire pour une portion de la richesse échangeable de la nation, et l'une des plus importantes, par leur nature inconsumable aussi bien que par leur constante demande. « La richesse, dit-il, ne consiste « pas à avoir plus d'or et plus d'argent, mais à en avoir plus en « proportion que le reste du monde ou que nos voisins, ce qui « nous met à même de nous procurer en plus grande abondance « les commodités de la vie ».

Locke eut la sagacité de voir l'impossibilité de régler par la loi l'intérêt de l'argent. C'était à cette époque une proposition empirique, comme nous venons de le voir dans Sir Josiah Child, que de faciliter les emprunts en réduisant le taux légal à quatre pour cent. Tout son raisonnement est contre une limite quelconque, quoique la crainte de paraître trop paradoxal l'empêche d'arriver à cette conséquence; car les raisons qu'il donne en faveur d'une limitation légale de l'intérêt, savoir, que les tribunaux puissent avoir quelque règle lorsque le contrat ne contient aucune stipu-

lation, et que quelques capitalistes de la métropole n'aient pas le monopole du prêt en Angleterre, ces raisons, dis-je, la première surtout, sont si puériles, qu'il n'a pas pu faire grand fond dessus; et le fait est qu'il admet que, dans d'autres circonstances, il n'y aurait aucun danger à redouter du monopole. Mais sa prudence l'ayant empêché d'exprimer toute sa pensée, un fameux écrivain est venu près d'un siècle après établir un paradoxe, qu'il n'aimait que plus parce qu'il paraissait tel, et en définitive convaincre la partie pensante du genre humain.

Locke comprit que les lois qui fixaient la valeur de l'argent étaient illusoires, et il ne pense pas qu'on doive en prohiber l'exportation. La valeur de l'argent, suivant lui, ne dépend pas du taux de l'intérêt, mais de son abondance relativement aux commodités de la vie. Il en conclut, peut-être à tort, que ce n'est pas le taux de l'intérêt qui règle le prix de la terre; raisonnant d'après le prix plus élevé de la terre relativement à l'argent, c'est-à-dire à l'intérêt plus faible qu'elle rendait, sous les règnes d'Élisabeth et de Jacques, que de son temps. Mais une des propositions de Locke aurait seule suffi, si elle eût été généralement reçue, pour abaisser la valeur de la terre. « On espérerait en vain, dit-il, dans « un pays dont la grande richesse consiste en biens-fonds, impo- « ser les charges publiques du gouvernement sur autre chose; là « au moins elles s'arrêteront ». La législature mit bientôt cette fausse théorie en pratique dans l'impôt foncier annuel, impôt qui était alors d'une rigueur excessive, mais dont la criante injustice a été rachetée depuis par les droits sur les successions personnelles.

Dans une crise monétaire comme celle qui existait alors, Locke dut naturellement examiner la ressource ordinaire d'élever la valeur nominale des monnaies. Ce serait, dit-il avec vérité, voler tous les créanciers dans la même proportion de leurs créances. Il est vraisemblable que son influence, qui était grande, put arrêter l'exécution de cette mesure. Il soutient dans ses *Considérations ultérieures*, en réponse à un traité de Lowndes, que la monnaie rognée ne doit avoir cours que pour son poids. Tous deux paraissent avoir été d'accord sur ce point; mais Lowndes pensait que la perte devait être couverte au moyen d'un impôt; Locke, qu'elle devait tomber sur les porteurs. A l'honneur du gouvernement, ce fut la première opinion qui prévalut.

Les Italiens furent les premiers qui jetèrent sérieusement les bases de la statistique ou arithmétique politique; science qui est à l'économiste politique ce qu'est l'histoire générale au philoso-

phe. Mais leurs supputations numériques de la population, des maisons, de la valeur des terres et approvisionnements, ou autres semblables, quoique fort curieuses, et quelquefois tirées de documents authentiques, n'étaient souvent que conjecturales, et ne sont pas aussi complètes ni aussi détaillées que l'exige l'esprit de calcul. Ici, l'Angleterre se mit encore au premier rang, par les Observations de Graunt sur les états de mortalité (1661), l'*Arithmétique politique* de Petty (1691, posthume), et autres traités de ce même écrivain ingénieux et d'un esprit philosophique. On peut y ajouter les *Observations sur l'État naturel et politique de l'Angleterre*, par Gregory King; car, bien qu'elles n'aient été publiées que vers la fin du XVIIIe siècle, les manuscrits étaient tombés entre les mains du docteur Charles Davenant, qui en a fait des extraits dans ses précieux travaux sur l'arithmétique politique. King paraît avoir eu une sagacité qui a quelquefois amené ses conjectures plus près du but qu'il n'était raisonnable de l'attendre de l'imperfection des données qu'il possédait. Cependant il suppose que la population de l'Angleterre, qu'il évaluait, peut-être avec raison, à cinq millions et demi, n'atteindrait pas le double de ce nombre avant l'an 2300. Sir William Petty, avec un esprit capable de concevoir des théories justes et nouvelles, fut frappé des conséquences nécessaires d'un accroissement uniforme de population. Quoique le mouvement progressif lui parût, comme il l'était en effet, beaucoup plus lent qu'il ne l'est de nos jours, il vit clairement que sa continuation finirait, dans un espace de temps appréciable, par encombrer le monde. « Et alors il y aura, « ainsi qu'il est prédit dans l'Écriture, des guerres et un grand « carnage ». Il croyait que, dans le cours ordinaire des choses, la population d'un pays devait doubler en deux cents ans; mais toutes les conditions du problème étaient bien moins comprises qu'à présent. L'*Essai sur les Voies et Moyens* par Davenant, 1693, acquit à cet écrivain une haute réputation, qu'il chercha à accroître encore par un grand nombre d'ouvrages publiés subséquemment, et dont quelques uns appartiennent au XVIIe siècle. C'était un homme qui possédait une lecture plus étendue que ses prédécesseurs, à l'exception de Petty, et qui donnait une attention sérieuse aux documents statistiques, alors plus nombreux qu'auparavant; mais il se lance rarement dans des théories un peu étendues, et se borne plutôt à accumuler des faits et à en déduire, généralement dans un but temporaire, les conséquences immédiates qu'ils pouvaient fournir.

SECTION III.

De la jurisprudence.

En 1667 parut à Francfort un petit livre, publié par un jeune homme de vingt-deux ans, et intitulé *Methodi Novæ discendæ docendæque Jurisprudentiæ*. La science qui avait été considérée comme exigeant le travail le plus assidu, le jugement le plus mûr, le discernement le plus expérimenté, fut en quelque sorte envahie par un enfant, mais par un enfant qui avait le génie d'un Alexandre, et à qui étaient réservés les triomphes d'un Alexandre. C'est la première production de Leibnitz ; et c'est probablement l'ouvrage le plus remarquable, sous beaucoup de rapports, qui ait offert une union aussi prématurée de l'érudition et de la solidité. On y admire la vaste portée du savoir (car, encore bien que Leibnitz n'eût pas pu lire tous les livres qu'il cite, on a la preuve qu'il en connaissait un grand nombre, et que la carte de la littérature lui était familière), l'originalité de certaines idées, la hauteur et l'étendue des vues, l'esprit philosophique, le style serré dans lequel il est écrit, l'absence complète de tout ce qui peut sentir la jeunesse, de paradoxes ambitieux [1], d'imagination, d'ardeur et d'enthousiasme, qualités dont Leibnitz n'était pas dépourvu, mais qui eussent été tout-à-fait déplacées dans un pareil sujet. On a relevé des défauts dans cette production de la jeunesse de l'auteur, et lui-même déclara plus tard qu'il n'en était pas satisfait [2].

[1] Je me sers de cette épithète, parce que quelques unes de ses théories originales sont un peu paradoxales : ainsi, il a une singulière idée que le droit de transmettre la propriété par testament est dérivé de l'immortalité de l'âme ; les héritiers vivants étant en quelque sorte les fondés de pouvoirs de ceux que nous supposons morts : *Quia mortui reverà adhùc vivunt, ideò manent domini rerum ; quos verò hæredes reliquerunt, concipiendi sunt ut procuratores in rem suam.* Je ne sache pas que cet argument ait jamais été mis en avant d'une manière explicite dans nos discussions sur la loi des substitutions ; mais les avocats du contrôle perpétuel ne paraissent pas en avoir de meilleur.

[2] On trouvera ce traité, ainsi que tous les autres ouvrages de Leibnitz sur la jurisprudence, dans le quatrième volume de ses œuvres par Dutens. Les *Methodi novæ* sont précédées d'une analyse par Bon, professeur de droit à Turin, qui a signalé quelques erreurs. Leibnitz dit, dans une lettre écrite vers l'an 1676, que son livre a été *effusus potiùs quàm scriptus, in itinere, sine libris*, etc., et qu'il contenait certaines choses qu'il voudrait n'avoir pas dites, quoiqu'il y en eût d'autres dont il ne se repentait pas. (LERMINIER, *Hist. du Droit*, p. 150.)

Admirateur passionné de la jurisprudence romaine, Leibnitz pensait que les grands légistes de l'antiquité ne le cédaient qu'aux meilleurs géomètres pour la force, la subtilité et la profondeur du raisonnement : il ne reconnaissait même que jusqu'à un certain point les contradictions (*antinomiæ juris*) qui avaient embarrassé leurs disciples dans les temps modernes, et sur lesquelles on avait écrit tant de volumes. Mais il désapprouvait entièrement l'arrangement de Justinien ; et dans un autre ouvrage, *Corporis Juris reconcinnandi Ratio*, publié en 1668, il signala à la fois la nécessité d'une nouvelle distribution et ce qu'il regardait comme la meilleure méthode pour y parvenir. Cette méthode ne paraît pas tout-à-fait semblable à celle qu'il avait déjà tracée, et qui était plus philosophique que commode [1] : dans ce nouvel arrangement, il propose de conserver les textes du *Corpus Juris civilis*, mais sous une forme qui se rapproche plus de celle des *Pandectes* que des *Institutes* ; car il avait une grande répugnance pour cette dernière, suivie chez nous par Hale et Blackstone.

Il n'y avait qu'un homme au monde qui pût quitter une aussi noble science que la jurisprudence philosophique pour des études d'un ordre encore plus élevé, et qui convenaient encore mieux à la nature de son génie ; et cet homme, c'était Leibnitz lui-même. Il marcha en avant à de nouvelles conquêtes dans les champs de l'intelligence. Cependant l'étude du droit lui a dû beaucoup ; il fit beaucoup pour la rattacher à la philosophie morale d'un côté, et de l'autre à l'histoire. Possédant l'une et l'autre à fond, il voulut peut-être donner aux études légales un développement, une portée trop vaste pour la capacité des légistes ordinaires. Il serait difficile aussi de prouver que cette méthode ait contribué en Angleterre au perfectionnement de la science du droit. Il est certain cependant, qu'en Allemagne du moins, la philologie, l'histoire et la philosophie ont toujours, depuis Leibnitz, marché plus ou moins ensemble sous la robe de la loi. « Il n'a fait, dit Lermi-« nier, que passer dans la jurisprudence, et il l'a réformée et « agrandie [2] ».

Jacques Godefroy travailla trente ans à une édition du Code Théodosien, qui fut publiée en 1665, plusieurs années après sa

[1] Dans les *Methodi novæ*, il divise le droit, dans sa partie didactique, d'après les diverses sources de droits, savoir : 1°. la nature, qui nous donne droit aux *res nullius*, aux choses qui ne sont encore la propriété de personne ; 2°. la succession ; 3°. la possession ; 4°. le contrat ; 5°. l'injure, qui donne droit à une réparation.

[2] Lerminier, *Histoire du Droit*, p. 142.

mort. C'est sans contredit la meilleure édition de ce corps de lois, et elle conserve une haute valeur dans la jurisprudence historique. Domat, juriste français, lié avec les savants de Port-Royal, et auteur des *Lois Civiles dans leur ordre naturel*, en cinq volumes, dont le premier parut en 1689, réalisa dans cet ouvrage le projet de Leibnitz, en reclassant dans un ordre plus méthodique les lois de Justinien, qui sont, les Pandectes surtout, distribuées d'une manière très confuse, et les faisant précéder d'une introduction sur la nature et l'esprit de la loi en général. Ce livre paraît être un digeste ou abrégé utile, dans le genre de ceux qui ont été faits par Viner et les anciens écrivains sur nos propres textes, mais peut-être est-il plus serré et présente-t-il un meilleur choix. Une traduction anglaise eut deux éditions. Le *Droit public* de Domat, qu'on aurait peut-être pu appeler dans notre langue *constitutionnel*, puisque nous réservons en général l'épithète *public* au droit des gens, forme une seconde partie du même ouvrage, et renferme un système plus étendu, dans lequel la morale théologique, les ordonnances ecclésiastiques, et les lois fondamentales de la monarchie française sont réduites en corps de méthode. Domat est fort estimé de ses compatriotes; mais il montre peu de force ou d'originalité dans la jurisprudence philosophique. Gravina, qui se fit un grand nom dans cette branche de la science au commencement du siècle suivant, n'était, à la fin de celui-ci, connu que comme professeur : mais un juriste hollandais, Gérard Noodt, mérite peut-être d'être cité pour son traité de l'Usure, 1698, dans lequel il cherche à prouver que l'usure est légitime aux yeux de la nature et de la religion, et suit son histoire à travers le droit romain. Plusieurs autres ouvrages de Noodt sur des sujets de jurisprudence historique, dont je ne trouve pas les dates précises de publication, paraissent appartenir au siècle actuel.

Grotius était le maître reconnu de tous ceux qui étudiaient la théorie du droit international. Puffendorf s'était peut-être proposé, comme on peut le conjecturer d'après le titre de son grand ouvrage *De Jure Naturæ et Gentium*, d'exploiter cette dernière branche de la science avec autant de soin que la première. Mais la longueur de son prolixe travail sur la loi naturelle et les droits des souverains, ne lui a pas laissé plus du vingtième de son volume à consacrer aux questions internationales; et cette partie de son ouvrage est en grande mesure copiée ou abrégée de Grotius. Sur quelques points, il est en désaccord avec son maître.

Puffendorf nie, assez singulièrement, que les engagements contractés pendant la guerre soient obligatoires d'après la loi de nature ; mais les raisons qu'il en donne sont faibles et inintelligibles [1]. Il considère également, mais avec plus de raison, comme non-obligatoires, les traités de paix imposés par une force injuste : Grotius avait soutenu l'opinion contraire [2]. Quant aux écrivains inférieurs sur le droit des gens, ou à ceux qui, comme Wicquefort dans son *Ambassadeur*, se sont bornés aux usages purement conventionnels, il est inutile d'en parler.

[1] L. VIII, c. 7. [2] Ch. 8.

CHAPITRE V.

DE LA POÉSIE, DE 1650 A 1700.

SECTION PREMIÈRE.

POÉSIE ITALIENNE.

Filicaja. — Guidi. — Menzini. — Société des Arcadiens.

Les imitateurs de Marini, avec leurs métaphores extravagantes, et ces pensées fausses qu'on désigne ordinairement par le nom de *concetti*, étaient en grande vogue au commencement de cette période. Mais leurs noms, tombés dans l'obscurité, ont disparu dans le changement du goût public, qui a condamné et proscrit ce qu'il avait jadis le plus admiré. Ce changement eut lieu long-temps avant la fin du siècle, mais non pas d'une manière tellement prononcée qu'on ne reconnaisse encore, dans la majorité des écrivains en réputation, des traces de l'ancienne manière. Cependant les caractères généraux de la poésie italienne devinrent un ton plus mâle, une plus grande variété de sujets et un choix des sujets les plus nobles, l'abandon, excepté dans la poésie lyrique légère, des chants d'amour, et particulièrement des chants plaintifs et langoureux, en un mot, un avant-goût, toujours subordonné aux circonstances de l'époque, de ce genre sévère et élevé qu'on a surtout affectionné depuis une cinquantaine d'années. Il serait futile de vouloir chercher dans des causes sociales ou politiques l'explication de cet esprit plus énergique : jamais l'Italie n'avait été plus morte sous ces rapports. Mais le monde des poètes n'est souvent pas le monde qui les environne, et leurs ondes vivantes peuvent couler au sein de la mer, comme celles d'Aréthuse, sans se mêler à l'amertume de ses flots. Chiabrera avait ouvert la marche par la majesté pindarique de ses odes, et il eut des disciples dont le nom est au moins égal au sien.

Florence vit sortir de son sein l'homme qui contribua le plus à donner du nerf à la poésie italienne, Vincent Filicaja; esprit grave, pur et noble, poète d'une imagination plus vigoureuse

que féconde. Le siége de Vienne, en 1683, et sa glorieuse délivrance par Sobieski, forment le sujet de six odes. La troisième, adressée au roi de Pologne lui-même, est généralement la plus estimée, quoique la première et la seconde ne me paraissent pas inférieures. Son ode à Rome, à l'occasion du séjour de Christine, qui venait y fixer sa résidence, offre une foule de passages très poétiques; mais lorsqu'il représente cet événement comme suffisant pour sauver la ville éternelle de sa ruine, la flatterie est par trop grossière. En somme, cette ode n'est pas aussi bien réussie que celles sur le siége de Vienne. Le poète a été mieux inspiré dans ses adieux à Florence, qu'il est forcé de quitter pour se retirer dans une solitude champêtre, par suite de sa pauvreté et du peu d'encouragement qu'il avait reçu. Cette pièce, comme la Plainte de Cowley, respire ce sentiment d'un esprit blessé, qui commande la sympathie de la postérité. Le sonnet de Filicaja, *Italia mia*, est connu de tous ceux qui ont le moindre goût pour ce genre de poésie : il est remarquable par l'intensité du sentiment, par la verve de son début; et surtout par les beaux vers qui le terminent. Mais il y a certainement, dans la partie intermédiaire, quelques expressions faibles et forcées : *armenti*, pour des régiments de dragons, ne pourrait être justifié que par un fréquent usage en poésie, ce qui, je crois, n'est pas le cas, bien qu'on retrouve ce même mot dans une des odes de Filicaja. Ce sont là des observations critiques qu'un étranger peut hasarder.

Filicaja s'était formé à l'école de Chiabrera; mais à la pompe de son harmonie, à la hardiesse de ses images, il joint un sentiment plus profond de religion et de patriotisme. On reconnaît davantage le langage du cœur; c'est l'homme qui parle avec son ton naturel, et non pas avec la sensibilité factice et mercenaire de Pindare et de Chiabrera. Il a plus de génie que d'art; il s'abandonne à un élan qu'il ne peut soutenir, et oublie que le poète, comme le cheval de course, a besoin de ménager ses forces et son haleine. Il est rare qu'il se laisse séduire par des jeux d'esprit ou des pensées frivoles; mais il pèche quelquefois par un peu de faiblesse dans l'expression. Il y a, dans la poésie de Filicaja, absence générale de soleil : malheureux lui-même, il ne voit rien d'un œil mondain; ses accents de triomphe n'ont pas d'éclat, ses prédictions de succès n'ont pas de joie. Il paraît manquer aussi du charme de la grâce et du bonheur de la touche. Après tout, sa poésie est toujours l'effusion d'une belle âme : on respecte et on

aime Filicaja comme homme; mais on est forcé de reconnaître aussi qu'il était vraiment poète.

Guidi, né à Pavie, s'est élevé au plus haut degré de célébrité qu'aucun poète lyrique de l'Italie ait jamais atteint. Ses odes furent composées à Rome dans l'intervalle de l'année 1685 environ, jusqu'à la fin du siècle. Si on le compare avec Chiabrera ou même avec Filicaja, on peut lui accorder la supériorité : s'il ne prend jamais un essor plus élevé que ce dernier, s'il n'a jamais choisi de sujets d'un intérêt aussi positif, s'il n'a jamais déployé autant de profondeur et de vérité de sentiment, son enthousiasme est plus soutenu, son imagination plus créatrice, son pouvoir sur la langue plus étendu et plus heureux. « Il tombe quelquefois « dans l'extravagance, dit Corniani, mais jamais dans l'affecta- « tion..... Son principal mérite est dans l'expression poétique, « toujours brillante d'un éclat qui lui appartient. Lorsqu'il récitait « ses vers dans la société des Arcadiens, la magie de son style « excitait de vifs transports dans l'auditoire ». Corniani ajoute qu'il pèche quelquefois par surabondance de mots, et par exagération dans les images [1].

L'ode de Guidi *sur la Fortune* me paraît au moins égale à tout ce que la langue italienne possède en ce genre. Si elle a été suggérée par celle de Celio Magno intitulée *Iddio*, la ressemblance ne mérite pas le nom d'imitation : pensées, images, style, tout, dans cette pièce, est plein de noblesse. Mais c'est là le caractère de toutes les odes de Guidi. Il a mieux choisi ses sujets que Chiabrera; car les ruines de Rome sont plus glorieuses que la maison vivante de Médicis. Il s'en rapproche, il est vrai, plus que de tout autre poète; de sorte qu'il pourrait n'être pas toujours facile de les distinguer l'un de l'autre dans une stance isolée : mais Guidi a plus d'audace, d'imagination et d'enthousiasme. Ils ont tous deux un peu trop d'ornement et d'amplification; et l'on peut reprocher à Guidi d'avoir abusé d'un avantage que lui offrait sa langue natale. L'italien est riche en mots où le son répond si bien au sens, qu'il est difficile de les entendre sans éprouver le sentiment qui leur est associé : leur effet a beaucoup d'analogie avec celui de l'expression musicale. Tels sont les adjectifs qui indiquent l'élévation mentale, comme *superbo*, *altiero*, *audace*, *gagliardo*, *indomito*, *maestoso*. Ces épithètes se reproduisent dans les poésies de Guidi avec tous les noms auxquels elles peuvent s'accoler;

[1] T. VIII, p. 221.

mais l'artifice est quelquefois un peu trop transparent, et si l'idée n'est pas sacrifiée au son, on sent qu'elle y est trop enveloppée, et on éprouve quelque déplaisir de voir un aussi grand poète faire aussi souvent usage d'une ressource que peut employer un simple automate musical.

Les odes de Benedetto Menzini ont de l'élégance; le langage en est poétique, sans paraître cependant bien original, et elles ne nous frappent pas par une grande force ni une grande chaleur de pensée. Les allusions à la mythologie, qu'on ne rencontre jamais dans Filicaja, et rarement dans Guidi, sont trop fréquentes dans Menzini. Quelques unes de ces odes sont d'une grande beauté : on peut citer entre autres celle qui est adressée à Magalotti, et qui commence par *Un verde ramuscello in piaggia aprica*, etc. Menzini ne se borna point à ce genre de poésie : il fut même plus connu dans d'autres. Comme poète anacréontique, il ne le cède, je crois, qu'à Chiabrera et à Redi. Quelques critiques ont préféré ses satires à celles d'Arioste; mais ce n'est pas l'opinion de Corniani, ni de Salfi. Le style de ces satires est un mélange de locutions surannées, tirées de Dante, et des idiotismes de la populace de Florence; et, quoique animées au fond, elles contiennent trop d'invectives banales. Menzini s'attaque hardiment aux prêtres et aux gouvernements, et, ce qui réussit mal à Orphée, à tout le sexe féminin. Son Art de la Poésie, en cinq livres, publié en 1681, mérite quelques éloges. Inspiré par son humeur atrabilaire, il s'élève contre la corruption de la littérature contemporaine, particulièrement de la littérature dramatique, et tourne aussi en ridicule cette pompe pindarique qu'affectaient certains auteurs, faisant peut-être allusion à son ennemi Guidi. Son propre style a du trait; il est plein de mouvement, quelquefois poétique, lorsque le vers didactique comporte ce genre d'ornement; mais il est un peu trop diffus, et sa critique trop minutieuse.

Ce sont là les trois grands restaurateurs de la poésie italienne après l'invasion du mauvais goût. Il faut remarquer aussi qu'ils introduisirent une nouvelle manière, bien différente de celle du XVIe siècle. Plusieurs autres poètes méritent d'être cités; mais nous n'en pouvons parler que très succinctement. Les satires de Salvator Rosa, pleines de nerf et de véhémence, plus vigoureuses qu'élégantes, sont telles qu'on pouvait les attendre de son génie fougueux et de son humeur un peu sauvage. Les Muses eurent un disciple bien plus distingué dans un homme non moins émi-

nent que Salvator, dans un esprit philosophique et orné de toutes les perfections, Redi. Il en est peu qui aient fait autant dans une branche quelconque des sciences et brillé en même temps d'un si vif éclat dans la carrière du goût. Les sonnets de Redi sont estimés : mais son fameux dithyrambe, *Bacco in Toscana*, est regardé comme le premier poëme du genre dans les langues modernes, et est aussi digne du vin de Monte Pulciano, que le vin est digne de lui.

Maggi et Lemene prirent une part honorable à la restauration de la poésie, sans être, ni l'un ni l'autre, entièrement exempts de la contagion du siècle précédent. Le sonnet de Pastorini sur la prétendue résistance de Gênes à l'oppression de Louis XIV, en 1684, n'est pas d'accord avec la vérité historique; mais c'est une de ces inspirations de patriotisme italien que l'on admire toujours, et qui étaient devenues plus communes alors qu'elles ne l'avaient été depuis un siècle. Il faut avouer qu'en général lorsque les protestations d'un peuple contre la tyrannie s'élèvent assez haut pour être entendues, on peut soupçonner que cette tyrannie s'est relâchée.

Rome, dans ce siècle, fut pour la poésie ce que Florence avait jadis été, quoique Rome eût jusqu'alors fait moins pour les muses italiennes qu'aucune autre grande ville. Et ce changement ne fut pas tant l'ouvrage de ses évêques et de ses cardinaux que d'une étrangère et d'une femme. Christine se fixa définitivement dans cette capitale en 1688. Son palais devint le rendez-vous de tout ce qu'elle put réunir autour d'elle de savoir et de génie : une académie littéraire fut instituée, et elle dispensa libéralement ses revenus en pensions. Si Filicaja et Guidi, qui tous deux eurent part à ses largesses, ont mis quelque exagération dans leurs éloges de cette princesse, on peut pardonner beaucoup à la reconnaissance, et beaucoup aussi à l'admiration naturelle que ceux-là qui ont besoin du pouvoir doivent éprouver pour ceux qui y ont renoncé. Christine mourut en 1690, et son académie ne pouvait lui survivre; mais un phénix naquit tout à coup de ses cendres. Crescimbeni, jeune alors, a l'honneur d'avoir conçu le plan de la société des Arcadiens, qui commença en 1690, et qui a éclipsé par sa célébrité la plupart des anciennes sociétés d'Italie. Les membres fondateurs de cette société, dit Corniani, furent au nombre de quatorze; Crescimbeni, Gravina, et Zappi faisaient partie de ce noyau. Le nombre des Arcadiens augmenta considé-

rablement par la suite, et ils établirent des colonies dans les principales villes de l'Italie. Il fut décidé que chacun d'eux prendrait un nom pastoral et adopterait une origine grecque, qu'ils tiendraient leurs réunions dans quelque prairie verdoyante, et qu'ils mêleraient, autant que possible, à toutes leurs compositions des images de la vie pastorale; images toujours agréables, parce qu'elles rappellent les temps d'innocence primitive. Cette tribu poétique adopta pour devise la flûte à sept tuyaux entourée de laurier, et son président ou directeur prit le titre de berger ou gardien général (*custode generale*)[1]. La partie fantastique de la société des Arcadiens lui était commune avec toutes les institutions semblables; et il faut généralement aux hommes quelque ridicule cérémonial pour entretenir le salutaire esprit d'association. Le but solide des Arcadiens était d'épurer le goût national. Déjà beaucoup avait été fait, et en grande partie par des membres de leur corps, Menzini et Guidi; mais l'influence de la société, qui dut nécessairement se faire sentir davantage dans le siècle suivant, a toujours été considérée comme importante et comme utile à la littérature italienne.

SECTION II.

POÉSIE FRANÇAISE.

La Fontaine. — Boileau. — Poètes français du second ordre.

Nous sommes obligés de passer sous silence l'Espagne et le Portugal, qui ne nous offrent pas un seul nom digne de souvenir. Il en fut bien autrement en France : si quelques unes des époques antérieures n'avaient pas été moins fécondes en versificateurs, aucune n'avait produit de poètes qui soient descendus à la postérité avec une renommée égale à ceux de la dernière moitié du XVIIe siècle. Le plus populaire de tous fut La Fontaine. Peu d'écrivains ont laissé autant de vers qui aient fait fortune, de ces vers qu'on a toujours sous la main, comme une monnaie courante, pour les citer à l'occasion : ils ont à la fois une vérité proverbiale, et une naïveté d'expression, qui en facilitent singu-

[1] CORNIANI, l. VIII, p. 301; TIRABOSCHI, t. II, p. 43; CRESCIMBENI, *Storia d'Arcadia* (réimprimée par Malhias).

lièrement l'application. Cela est vrai surtout de ses *Fables* : car les *Contes*, auxquels on ne saurait refuser assez de vivacité, ne passent pas pour être aussi bien écrits, et ne fournissent pas autant de matériaux d'un usage général.

La Fontaine a modelé son style en partie sur les anciens fabulistes qu'il a copiés, car il n'a point de prétentions à l'originalité; en partie sur les vieux poètes français, et notamment Marot. Aux premiers, il emprunta l'or réel de ses fables ; aux autres, une finesse et une vivacité particulières, qualités que quelques uns d'eux avaient possédées peut-être au même degré, mais qui reçoivent un nouveau charme de leur mélange avec une sagesse solide et sérieuse. En effet, La Fontaine, malgré quelques anecdotes, peut-être un peu exagérées, sur sa simplicité, était évidemment un homme qui avait beaucoup observé et réfléchi sur la nature humaine, et qui connaissait un peu mieux le monde qu'il ne se souciait d'en faire parade. Un grand nombre de ses fables sont admirables : la grâce de la poésie, l'heureuse inspiration qui semble avoir dicté les tours d'expression, le placent au premier rang des fabulistes. Cependant il ne faut pas louer La Fontaine sans restriction. On dit qu'il se mettait au-dessous de Phèdre et d'Ésope, et quelques personnes ont cru qu'il ne pouvait être de bonne foi lorsqu'il parlait ainsi. C'était du moins une preuve de sa modestie. Mais, quoique nous ne puissions songer à mettre Phèdre sur la même ligne que La Fontaine, ne fût-ce que par cette raison, que dans un ouvrage qui s'adresse à la masse des lecteurs (et les fables rentrent à coup sûr dans cette catégorie), les qualités qui plaisent à la multitude doivent l'emporter sur celles qui plaisent au petit nombre des connaisseurs, il n'en est pas moins vrai que le poète français pourrait envier quelques uns des talents du poète romain. Phèdre, écrivain qu'on prise à peine assez, parce que son livre appartient aux classes inférieures de nos écoles, offre une perfection d'élégante beauté avec laquelle très peu d'auteurs ont pu lutter. Il n'a pas un mot qui ne soit à sa place, pas un mot de trop, pas un qui puisse être changé pour un meilleur : sa clarté et sa facilité feraient croire que ses vers ont coulé naturellement et sans effort, et cependant ses vers sont travaillés avec un art infini. Il y a, dans La Fontaine, beaucoup de fables dont on n'en peut pas dire autant : il y tourne autour de son sujet, et manque souvent le but avant de l'atteindre. On pourrait, quoi qu'en dise La Harpe, en retrancher beaucoup de choses : dans beaucoup d'endroits, les exigences de la rime et de

la versification se font trop sentir[1]. Il a, d'un autre côté, beaucoup plus d'enjouement que Phèdre; et, soit qu'on doive en faire un sujet d'éloge ou non, il s'occupe moins de sa fable, et plus de sa morale. L'un plaît en amusant le lecteur; l'autre plaît, mais n'amuse point : l'un a plus de bonheur, l'autre plus d'art; mais dans cet art il y a aussi du bonheur.

Les sept premières *Satires* de Boileau parurent en 1666; et, quoiqu'elles soient de beaucoup inférieures à ses productions subséquentes, La Harpe les signale comme les premiers morceaux de poésie française où le mécanisme de la versification ait été parfaitement connu, où la diction ait toujours été élégante et pure, où l'oreille et la langue aient été constamment respectées. L'*Art poétique* fut publié en 1673, le *Lutrin* en 1674; les *Épîtres* suivirent à divers intervalles. Leur manière polie, quoique égale, dans un genre de poésie qui, ne demandant jamais un grand essor d'imagination, échappe au reproche de médiocrité et de monotonie qui pourrait quelquefois l'atteindre, excite plus d'admiration chez ceux qui ont été accoutumés aux nombreux défauts de poètes moins châtiés, qu'elle n'en conserve plus tard, lorsque d'autres ont appris à imiter et à reproduire cette même uniformité. C'est ce qui a fait la grande réputation de Pope; et Boileau est, dans la littérature française, le pendant de Pope.

L'*Art poétique* a servi de modèle à l'*Essai sur la Critique :* il est peu de poëmes qui se ressemblent davantage. Je n'établirai point de parallèle entre deux compositions, dont l'une a l'avantage de l'originalité, tandis qu'on peut invoquer en faveur de l'autre la jeunesse de son auteur. Toutes deux sont des monuments remarquables de bon sens critique, et toutes deux se distinguent par la précision laconique de leur style, qui se grave dans la mémoire. Boileau a très bien incorporé les pensées d'Horace avec les siennes,

[1] Prenons, par exemple, les premiers vers de *l'Homme et la Couleuvre :*

« Un homme vit une couleuvre.
« Ah! méchante, dit-il, je m'en vais faire « une œuvre
« Agréable à tout l'univers!
« A ces mots l'animal pervers
« (C'est le serpent que je veux dire,
« *Et non l'homme; on pourrait aisément s'y « tromper.*)
« A ces mots le serpent, se laissant at« traper,
« Est pris, mis en un sac; et, ce qui fut « le pire,
« Ou résolut sa mort, *fût-il coupable ou « non* ».

Aucun de ces vers ne me paraît fort heureux : quant à celui qui est imprimé en italiques, c'est évidemment une faible redondance, qui gâte l'effet du vers précédent. Les derniers mots sont presque aussi mauvais. La culpabilité du serpent ne pouvait faire question, puisqu'elle avait été admise plus haut. Mais ces taches légères sont largement rachetées par le reste de cette fable, qui brille par le choix des pensées et par le style, et qui peut figurer au nombre des meilleures du recueil.

en les adaptant habilement à son temps. Comme critique de ses contemporains, il a été plus hardi que Pope. Il prit les armes contre des écrivains qui partageaient la faveur publique, et que la moitié de Paris mettait au rang des grands dramatistes et des grands poètes, les Pradon, les Desmarets, les Brébeuf : on n'en pouvait dire autant des héros de la *Dunciade*. Le sarcasme de Boileau était toujours amer et, probablement, quelquefois injuste; cependant la postérité a ratifié presque tous ses jugements. Il ne faut pas oublier que la poésie européenne était depuis long-temps infectée d'un faux goût : on avait bien pris quelques mesures pour arrêter ses progrès; mais l'extravagance, l'affectation, l'excès de raffinement sont des herbes parasites qu'on ne peut faire disparaître qu'en nettoyant à fond le terrain, en employant le feu et le sarcloir jusqu'à ce qu'il n'en reste plus de semences dans l'esprit public. Et quand on considère les grossiers excès en ce genre qui défigurent l'ancienne poésie, en France comme dans d'autres pays, on ne saurait blâmer la sévérité de Boileau, encore bien qu'il ait pu parfois condamner en masse des ouvrages qui contenaient du bon. On s'est, en Angleterre, tellement épris depuis quelques années des beautés de nos vieux écrivains (et elles sont certainement d'un ordre supérieur), qu'on se montre quelquefois un peu trop aveugle à leurs défauts.

Auteur de Satires, d'Épîtres, et d'un Art Poétique, Boileau provoque naturellement une comparaison avec Horace. Et pourtant ces deux poètes ne se ressemblent guère : l'un cause avec facilité, s'abandonnne à toute la mobilité de son esprit; l'autre présente l'aspect uniforme d'un régiment sous les armes; il est toujours égal, toujours travaillé, incapable d'une négligence hardie. On dirait que la poésie a été un amusement pour l'un, une tâche pour l'autre. La peine que Boileau s'est donnée pour écrire se communique jusqu'à un certain point au lecteur; on craint de perdre quelque trait, de laisser passer quelque épithète sans en apprécier suffisamment le choix : il en est de sa poésie comme de ces tableaux qu'il faut examiner long-temps et avec attention, jusqu'à ce que notre admiration de l'art qui brille dans les parties détachées devienne fatigante par sa répétition.

Le *Lutrin* est le poëme le plus populaire de Boileau. Le sujet en est mal choisi : il était impossible de lui donner de l'intérêt et de la variété. Sous ce rapport, Tassoni et Pope ont l'avantage : si leur canevas est léger, il disparaît sous la riche broderie des

descriptions et des épisodes. Du moment où Boileau nous a dit que les chanoines d'une certaine chapelle passent leur vie à manger et à dormir, nous n'avons plus rien à apprendre, et nous finissons par nous lasser de la société de cette race stupide et sensuelle. Mais l'esprit et la satire piquante, la correction du style, l'élégance d'une foule de vers, et l'ingénieuse adaptation de passages classiques, rachètent les défauts de ce poëme, et justifient le haut rang qu'il occupe dans la poésie héroï-comique.

Ce qui manque surtout à Boileau, c'est le sentiment. Bien inférieur à Pope, et même à Dryden, dans cette qualité essentielle, que comporte non seulement, mais qu'exige l'épître ou la satire de mœurs, il n'a guère que deux cordes, la raison et la raillerie. Dans les sujets moraux, son ton est ferme et sévère, mais peu noble; il est rare d'y rencontrer un trait de sentiment, une seule touche de pitié ou de tendresse. Il en résulte une sorte de sécheresse dans sa poésie; et si presque tout le monde a lu Boileau, il est permis de douter que beaucoup de personnes l'aient lu deux fois.

L'emphase de Ronsard et de Du Bartas était devenue ridicule sous le règne de Louis XIV. Le ton même de Malherbe était trop relevé pour le goût public; du moins il n'avait pas d'imitateurs, quoiqu'il eût été un objet d'admiration pour les critiques. Boileau, qui avait contribué beaucoup à ramener les esprits de l'imagination au bon sens, essaya une fois de s'élever à la hauteur de Pindare dans une *Ode sur la Prise de Namur;* mais cette production n'eut pas un succès qui fût de nature à l'encourager, lui ou d'autres, à renouveler l'expérience. Cependant on ne pouvait pas dire qu'il y eût absence de gravité ou d'élévation dans les prosateurs français, ou dans les tragédies de Racine. Mais la langue française, admirablement adaptée aux formes plus légères de la chanson et de l'épigramme, ne se prête pas aussi bien à la haute poésie lyrique. Et les poètes d'alors vivaient presque tous à Paris, soit à la cour, soit dans une société raffinée, c'est-à-dire dans l'atmosphère la plus contraire à l'esprit poétique. L'influence du bel esprit et de la politesse tend en général à jeter du ridicule sur l'enthousiasme et la chaleur d'imagination; et sans ces deux éléments il est impossible de déployer une grande vigueur de génie. Mais ces sociétés ne firent pas moins éclore plusieurs poètes d'un mérite assez remarquable dans leur genre.

Benserade était par excellence le poète de la cour : pendant vingt ans il fut chargé de composer des vers pour les ballets qu'on

représentait devant le roi. Il fit preuve de tact et d'esprit dans les artifices délicats qu'il employa pour faire parler aux seigneurs et aux dames de la cour, qui remplissaient dans ces fictions les rôles de dieux et de déesses, un langage qui trahissait leurs secrètes inclinations, et qui était quelquefois l'organe de leurs galanteries. Il osa même couvrir de cette gaze légère la passion de Louis XIV pour mademoiselle de La Vallière, avant qu'elle eût été publiquement affichée. Benserade devait avoir beaucoup d'art et de finesse; mais ses vers n'ont pas survécu à ceux qui en étaient l'objet. Dans une école différente, qui n'était peut-être pas, au fond, beaucoup plus vicieuse que celle de la cour, mais qui était plus insoucieuse des apparences et s'enorgueillissait même d'une immoralité qu'elle n'avait aucun intérêt à cacher, l'école de Ninon de l'Enclos, brillèrent plusieurs poètes d'une réputation plus élevée, Chapelle (dont le vrai nom était L'huillier), La Fare, Bachaumont, Lainez et Chaulieu. Le premier peut-être, et certainement le dernier, méritent de n'être pas oubliés. La Harpe a dit que Chaulieu était le seul qui eût conservé le droit d'être lu dans un genre où Voltaire avait tellement éclipsé tous ceux qui s'y étaient exercés, que sa supériorité ne permettait aucune comparaison. Chaulieu était un esprit original : sa poésie a un cachet particulier; c'est un heureux mélange d'une douce et paisible philosophie avec une imagination vive. Ses vers coulent de l'âme, et quoique souvent négligés par paresse, ne portent jamais la trace du mauvais goût ni de l'affectation. L'harmonie de la versification, la grâce et l'enjouement, un tour de pensée voluptueux et épicurien, mais en même temps plein de douceur et de bienveillance, appartiennent à Chaulieu, et ce sont des qualités qui ne manquent jamais de séduire la majorité des lecteurs [1].

Il est assez singulier qu'un genre aussi peu en harmonie avec l'esprit du temps que paraît l'être la poésie pastorale, ait été tout aussi cultivé qu'auparavant. Mais il est vrai de dire aussi que l'esprit du temps remporta la victoire, et chassa les bergers de leurs bocages, sans leur substituer rien de plus rationnel dans les contes de fées qui remplacèrent le roman pastoral. Au milieu du siècle, et en partie jusque vers sa fin, le style de D'Urfé et de Scudéri conserva sa popularité. Trois poètes du siècle de Louis XIV se distinguèrent dans la pastorale; ce sont Segrais, madame Deshoulières, et Fontenelle. Le premier est celui qui se

[1] La Harpe : Bouterwek, t. VI, p. 127; *Biogr. universelle.*

rapproche le plus de l'école pastorale moderne, proprement dite : il est élégant, romanesque; il se plaît à redire les plaintes de l'amour; les romans espagnols et français avaient été ses modèles pour l'invention, comme Virgile pour le style. La Harpe lui accorde du naturel, de la douceur et du sentiment; mais il ne peut rivaliser avec le brillant coloris de Virgile, et le langage de ses bergers, quoique simple, manque souvent d'élégance et d'harmonie. Le ton de ses pastorales paraît un peu insipide, encore bien que La Harpe en ait cité quelques vers agréables. Madame Deshoulières, avec un style plus pur que Segrais (toujours suivant le même critique), a moins de talent poétique. D'autres ont trouvé que ses *Idylles* étaient les meilleures de la langue [1]. Mais ces *Idylles* ne sont guère que des moralités triviales adressées à des fleurs, à des ruisseaux, à des brebis, exprimées parfois d'une manière ingénieuse et naturelle, mais en somme trop faibles pour donner beaucoup de plaisir. Bouterwek observe qu'il faut considérer sa poésie comme celle d'une femme, et que sa morale pastorale serait un peu puérile dans la bouche d'un homme. A-t-il voulu parler pour la dame ou contre le sexe? le lecteur en décidera. Madame Deshoulières a parfois des morceaux fort agréables, et même poétiques [2]. Le troisième de ces poètes aux rustiques pipeaux est Fontenelle. Mais ses pastorales, dit Bouterwek, sont trop artificielles pour l'ancienne école, et trop froides pour l'école romantique. Indépendamment de ce défaut général, La Harpe blâme la négligence et le prosaïsme de ses vers. Sa meilleure pièce est intitulée *Ismène*. C'est, en effet, un poëme écrit pour le monde : cependant, comme l'amour et ses ruses se retrouvent partout, on ne saurait y blâmer rien comme absolument impropre au genre pastoral, si ce n'était un certain raffinement que l'auteur mettait partout, et qui cadre mal avec l'idée que nous nous faisons de la simplicité des champs.

La France ne possédait, dans les hautes régions de la poésie, rien dont elle ait cru devoir tirer vanité. Chapelain, qui s'était fait quelque réputation comme critique, produisit en 1656 son poëme épique de *la Pucelle*, fruit d'un laborieux enfantement, et qui n'est connu aujourd'hui que par les sarcasmes de Boileau. Le *Clovis* de Desmarets, publié en 1684, a partagé le même sort, encore bien que Bouterwek ait vanté la richesse d'imagination déployée dans cet ouvrage, observant en même temps que si ceux-là qui ne voyaient en Desmarets qu'un écrivain d'une origi-

[1] *Biogr. universelle.*

[2] Bouterwek, t. VI, p. 152.

nalité capricieuse, avaient eu autant d'imagination, la poésie nationale aurait pris un essor plus élevé [1]. La traduction de la *Pharsale*, par Brébœuf, a de la verve, mais beaucoup d'extravagance.

La littérature de l'Allemagne était alors plus corrompue que jamais par le mauvais goût. Hoffmanswaldau et Lohenstein furent les fondateurs d'une seconde école de Silésie, bien inférieure à celle d'Opitz. Le premier de ces poètes avait beaucoup de facilité, et imita Ovide et Marini avec quelque succès. Le second, avec un goût plus mauvais, est ambitieux et boursoufflé; à tel point que *l'enflure de Lohenstein* est devenue une expression familière des critiques modernes : mais il l'emporte sur Hoffmanswaldau en richesse d'imagination, en invention poétique, et en chaleur de sentiment pour tout ce qui est noble et grand. Vers la fin du siècle surgit un nouveau genre, connu par la malheureuse dénomination de *geistlos* (sans verve), et qui, évitant les défauts de Lohenstein, devint tout-à-fait insipide et plat [2].

SECTION III.

POÉSIE ANGLAISE.

Waller. — Butler. — Milton. — Dryden. — Poètes inférieurs.

Nous aurions pu, sans aucune inconvenance, placer Waller dans la première partie du XVIIe siècle, comme réserver Cowley pour celle-ci : tous deux appartiennent en effet, par la date de leurs compositions, à l'une et l'autre période. Et peut-être la poésie de Waller porte-t-elle plutôt le cachet du règne de Charles Ier, que de l'époque suivante. Sa réputation fut grande, et plus durable que ne l'est généralement celle de cette sorte de poètes : il ne la vit pas baisser pendant le cours de sa longue carrière, et elle avait peu perdu au commencement du siècle suivant. Cette réputation n'était pas tout-à-fait imméritée. Waller a une élégance plus uniforme, une facilité et un bonheur plus constant d'expression, et surtout il est plus exempt de défauts choquants, tels que le pédantisme, l'extravagance, les jeux d'esprit, l'affectation, l'obscurité, les constructions anti-grammaticales et dépourvues de sens, qu'aucun des poètes de l'ère de Charles avec lesquels on le comparerait naturellement. Il suffit d'ouvrir Carew ou Lovelace pour voir la différence : non pas que Waller soit entièrement

[1] Bouterwek, t. VI, p. 157.
[2] *Id.*, t. X, p. 288; Heinsius, t. IV, p. 287; Eichhorn, *Geschichte der Cultur*, t. IV, p. 776.

exempt de quelques uns de ces défauts, mais ils sont beaucoup moins fréquents chez lui. Si d'autres ont de plus brillants morceaux d'imagination ou de sentiment, ce qui n'est pas difficile, Waller ménage mieux ses moyens : il se laisse passer au commencement de la course, mais il arrive plus tôt au but. Son Éloge de Cromwell eut de la célébrité. « On avait encore rarement vu dans « la langue anglaise, dit Johnson, un morceau de poésie aussi « soutenue. De ces vers, les uns ont de la noblesse, d'autres de « la grâce, et tous de l'harmonie. On y rencontre bien çà et là « un vers faible, une pensée puérile; mais le grand vice est « le choix du héros ». Tout le monde ne pensera peut-être pas que les actions de Cromwell soient empreintes de ce caractère obscur et pitoyable que repousse la majesté de la poésie, et Johnson lui-même a observé auparavant que, dans cette pièce, le choix des sujets d'éloge est très judicieux. Cependant on y remarquera le défaut de vigueur poétique, qui caractérise généralement Waller : s'il tombe rarement, il ne s'élève jamais bien haut; on trouve dans ce poëme, en un mot, beaucoup de choix et de bon sens, beaucoup d'habileté dans le mécanisme de la langue et de la versification, mais pas de chaleur ni d'imagination. Dans ses poésies amoureuses, il a peu de passion et de sensibilité; mais il n'est jamais libre et pétulant, jamais ennuyeux, et jamais absurde. L'éloge de Waller se compose, en grande partie, de négations; mais, dans une appréciation comparative, les négations peuvent avoir beaucoup de poids.

Hudibras fut incomparablement plus populaire que le *Paradis Perdu* : on ne connaît dans notre langue aucun poëme qui se soit élevé tout à coup à une plus haute réputation. Et l'on ne peut dire que cette vogue ait été éphémère, comme est la plupart du temps celle de la poésie politique. Pendant un demi-siècle au moins après sa publication, *Hudibras* fut généralement lu, et continuellement cité. L'esprit de Butler a fait retenir bien des vers; mais aujourd'hui *Hudibras* a comparativement peu de lecteurs. Les éloges de Johnson paraissent s'appliquer plutôt à ce qu'il se souvenait avoir été la renommée de Butler, qu'à l'opinion de sa propre génération; et depuis lors, de nouvelles sources d'amusement se sont ouvertes, et les écrivains comiques du XVIIe siècle ont été supplantés par d'autres, qui ont exploité des sujets d'une nature plus intelligible. Il n'y a jamais eu, dans la fiction d'*Hudibras*, beaucoup de choses divertissantes pour le lecteur, et il en reste aujourd'hui moins que jamais. Mais ce qu'on

a critiqué comme un défaut, la longueur du dialogue, qui fait perdre de vue la fiction, est en effet la source de tout le plaisir que procure la lecture de l'ouvrage. Le sens de Butler est mâle; son esprit inépuisable dispose de toutes les ressources que pouvaient fournir la lecture et l'observation. Mais les sources où il a puisé sont souvent tellement inconnues au lecteur, que l'esprit perd son effet par l'obscurité de ses allusions, et l'auteur cède au fléau de l'esprit, ce pédantisme à vue basse. La versification de Butler est quelquefois chaleureuse, et ses rimes comiques; cependant il lui manque cette facilité et ce coulant que l'on recherche dans la poésie légère.

Le sujet du *Paradis Perdu* est le plus beau qui ait jamais été choisi pour la poésie héroïque, et Milton l'a traité avec une habileté remarquable. L'*Iliade* n'est pas complète : elle a bien son unité; mais ce n'est que l'unité d'une partie, et il nous manque le rapport de cette partie à un tout. L'*Odyssée* n'est point imparfaite sous ce point de vue; mais le sujet en est à peine assez étendu pour une véritable épopée. L'*Énéide* couvre un trop vaste espace, et les derniers chants n'ont peut-être pas avec les premiers ce rapport intime qu'exige le poëme épique. La *Pharsale* donne lieu à la même critique que l'*Iliade*. La *Thébaïde* ne manque pas d'unité ni de grandeur d'action; mais cette action n'a aucun intérêt à nos yeux. Tasse est bien supérieur à la plupart de ces poètes pour le choix et la conduite de son sujet. Mais la chute de l'homme est d'un intérêt plus général que la croisade.

Il faut avouer cependant qu'une épopée religieuse a quelques désavantages : autant elle a d'attraits pour ceux qui partagent les croyances de l'auteur, autant elle est vue avec indifférence ou même aversion par ceux qui en diffèrent. On dit que la découverte de l'arianisme de Milton a déjà nui, dans cette génération rigide, à la vente du *Paradis Perdu*. Il est difficile aussi d'agrandir ou d'orner un pareil sujet à l'aide de la fiction. Milton a fait beaucoup sous ce rapport; cependant il était gêné par la nécessité de se conformer à l'Écriture.

L'ordonnance ou le plan du *Paradis Perdu* est admirable : on y reconnaît l'avantage que Milton avait trouvé dans sa connaissance approfondie du théâtre grec, et aussi dans la conception originale de ce poëme. Les diverses parties s'enchaînent et se succèdent d'une manière à la fois noble, claire et naturelle. Il aurait été à désirer, il est vrai, que la vision du onzième chant n'eût pas fait place à la narration plus faible du douzième. Mais quoi de

plus majestueux que les deux premiers chants, qui forment l'exposition de ce grand drame? Il est vrai qu'ils viennent un peu à l'appui de cette observation raillense de Dryden, que Satan est le héros de Milton; puisqu'ils développent, de la part de ce potentat, un plan d'opérations qui finit par réussir, et que la joie triomphante que lui et ses suppôts doivent ressentir de la chute de l'homme est à peine compensée par leur transformation momentanée en serpents, fiction un peu trop grotesque. Mais peut-être y a-t-il du pédantisme à parler du héros, comme s'il était indispensable d'avoir, dans un poëme épique, une grande figure qui domine toutes les autres. La conception de Satan est sans doute le plus sublime effort du génie de Milton. Dante ne se fût pas hasardé à jeter tant d'éclat sur un archange déchu, à une époque où ses cornes et sa queue faisaient partie essentielle de la croyance orthodoxe [1].

[1] Il y a, dans Coleridge, un passage que je ne puis résister au désir de transcrire. « Le caractère de Satan est « un mélange d'orgueil et d'indulgence « sensuelle, qui trouve en lui-même « son motif d'action. C'est le caractère « qu'on voit si souvent en petit sur la « scène politique. On y reconnaît toute « cette impatience du repos, cette té- « mérité, cette ruse, qui ont marqué « les grands chasseurs de la race hu- « maine, depuis Nimrod jusqu'à Napo- « léon. L'idée qui fascine ordinaire- « ment les yeux de la multitude, c'est « que ces grands hommes, comme on « les appelle, agissent dans quelque « grand but. Milton a soigneusement « marqué dans son Satan cet intense « amour de soi, cet égoïsme superlatif, « qui aime mieux régner dans l'enfer « que servir dans le ciel. Mettre cette « passion de soi en opposition avec l'ab « négation de soi, ou le devoir, et « montrer quels efforts elle peut faire, « quelles souffrances elle peut endurer « pour arriver à son but; tel est l'objet « particulier que Milton s'est proposé « dans le caractère de Satan. Mais ce « caractère, il a su le revêtir d'une « singularité d'audace, d'une grandeur « de souffrance, et d'une splendeur dé- « chue, qui constituent le plus haut « degré du sublime poétique ». (*Coleridge's Remains*, p. 176.)

On est frappé, à la lecture d'un passage comme celui-là, de l'immense progrès de la haute critique, de la philosophie de l'esthétique, depuis le temps d'Addison. Les numéros que celui-ci a donnés dans *le Spectateur* sur le *Paradis Perdu*, étaient peut-être supérieurs à tout morceau de critique qui eût encore paru dans notre langue, et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître le bon sens, l'esprit judicieux qui y régnent, et le grand service qu'ils rendirent à notre littérature en plaçant le *Paradis Perdu* à sa véritable hauteur. Mais qu'ils nous satisfont peu, lors même qu'ils traitent de la *natura naturata*, du poëme lui-même! Qu'ils montrent peu d'idée de la *natura naturans*, du génie individuel de l'auteur! Au milieu même de la critique périodique du jour, parmi beaucoup de choses affectées, beaucoup d'autres écrites à la hâte ou pour briller, on trouve parfois des réflexions d'une profondeur et d'une finesse que l'on chercherait en vain dans Dryden ou Addison, ou dans les deux Warton, ou même dans Johnson, quoique ce dernier soit bien supérieur aux autres. Hurd est peut-être le premier qui ait essayé de faire de la critique philosophique en Angleterre: il avait de l'esprit, et beaucoup de lecture, qu'il appliquait avec facilité;

Milton a tracé avec beaucoup d'art les figures d'Adam et d'Ève. Il ne les revêt point, à l'imitation de la théologie orthodoxe, qui n'avait pas de charme assez puissant pour enchaîner son esprit indépendant, des perfections imaginaires de l'état de grâce primitif. South a, dans un de ses sermons, fait une description poétique de l'homme avant sa chute; mais le lecteur pourrait demander : pourquoi donc est-il tombé? Dans Milton, nos premiers parents sont nécessairement innocents, mais ils ne sont pas moins fragiles que leur postérité : cependant, à l'exception d'une circonstance, qui paraît être plutôt un enivrement physique que toute autre chose, on ne voit aucun signe de dépravation ajouté à leur faute. De profonds théologiens pourraient même discuter la question de savoir si Ève, en prenant mal ce qu'Adam avait dit, et en présumant trop d'elle-même, n'avait pas péché avant de goûter la fatale pomme. Le nombre nécessairement restreint des acteurs du *Paradis Perdu* peut excuser la personnification du Péché et de la Mort : cette allégorie ne supporterait pas une critique rigoureuse; cependant on regretterait qu'elle n'y fût point.

La comparaison qu'on a faite de Milton avec Homère est fondée sur la supériorité reconnue de chacun d'eux dans sa propre langue, et sur une application un peu vague du mot *épopée* à leurs grands poëmes. Mais il y a peu de points communs, soit entre leur génie, soit entre ses œuvres; et Milton a moins emprunté par imitation directe à Homère qu'à plusieurs autres poètes. Sophocle et Euripide avaient été plutôt ses auteurs favoris : c'est à eux qu'il doit la structure de son vers blanc, la pompe et la noblesse de son style, la grave énonciation de pensées morales et abstraites, sa manière de décrire, qui n'est ni serrée comme celle de Dante, ni délayée avec la prolixité des autres Italiens et d'Homère lui-même. Après ces tragiques grecs, c'est Virgile qui paraît avoir été son modèle : les poètes latins du second ordre, à l'exception d'Ovide, lui étaient, je crois, moins familiers; et, quoiqu'il connût à fond Arioste, Tasse et Marini, on ne saurait dire qu'ils aient influé sur sa manière, qui, bien différente de la leur, est sévère et majestueuse, jamais légère, ni

mais il ne sentait pas très vivement, il était quelque peu prétentieux; et, ayant toujours sous les yeux un modèle qui n'était pas bon en lui même, et avec lequel il ne pouvait rivaliser, il affecte une arrogance dogmatique, qui choque toujours le lecteur et qui est, la plupart du temps, un obstacle à la libre recherche de la vérité par l'auteur.

rapide et animée, dans le sens dans lequel nous leur appliquerions ces dernières épithètes [1].

Cependant Milton a beaucoup plus de ressemblance avec Dante. Il a de commun avec ce poète une gravité uniforme (car, chez l'un comme chez l'autre, le coloris plus brillant n'est que le sourire d'un esprit pensif), un penchant au discours argumentatif, et au même genre de raisonnement. Cela provient en partie, il est vrai, d'une similitude générale dans la nature religieuse et même théologique de leurs sujets; et ici j'entends parler surtout de la dernière partie du poëme de Dante. Quand on considère la ressemblance de leurs écrits en prose, et cette noble conscience du génie qui se sent appelé à accomplir quelque grand œuvre, sentiment qui respire dans la *Vita Nuova* comme dans les premiers traités de Milton, on peut presque dire que c'étaient deux esprits jumeaux, que chacun d'eux eût pu animer le corps de l'autre, que chacun d'eux eût, en quelque sorte, été l'autre, s'il avait vécu de son temps. Dans l'état des choses, je suis porté à donner la préférence à Milton, c'est-à-dire au *Paradis Perdu*, parce que le sujet est plus vaste, et parce que les ressources du génie de l'auteur sont plus variées. Dante pèche davantage contre le goût; mais ce n'est peut-être que par cette raison, qu'il n'y avait pas de bon goût de son temps : car Milton n'est aussi que trop disposé à rapprocher le grotesque du terrible. Milton aurait-il pu écrire l'épisode d'Ugolin? Peut-être que oui. Celui de Francesca? Peut-être pas tous les vers. Dante aurait-il pu concevoir le plan d'un poëme comme le *Paradis Perdu?* Certainement non, étant Dante en 1300; mais peut-être que oui, s'il eût vécu à l'époque où vivait Milton. Il serait inutile de pousser plus loin des questions auxquelles on ne saurait donner de solution complète. Pour comparer les deux poètes, il faut lire deux ou trois chants du Purgatoire ou du Paradis, puis deux ou trois cents vers du *Paradis Perdu*. Que l'on prenne ensuite Homère, ou même Virgile, et l'on sera frappé de la différence. Cependant, malgré cette analogie de leurs esprits, je n'ai pas remarqué que Milton ait souvent imité Dante : cela vient probablement de ce que, dans sa jeunesse, il avait confié à sa mémoire plus de vers d'Arioste et de

[1] La solennité de Milton est frappante dans ces passages où certains poètes s'abandonneraient un peu à des images voluptueuses; et cela est d'autant plus remarquable, que ce genre ne lui est pas étranger. Quelques vers du *Paradis Perdu* sont un peu trop simples, et leur gravité rend ce défaut plus sensible.

Tasse, que de Dante, qui n'était pas le poète favori de l'Italie à l'époque où Milton voyageait dans ce pays.

Ces grands hommes choisirent chacun le sujet qui convenait le mieux à sa disposition particulière et à la nature de son génie. Il n'est pas sans intérêt de chercher à conjecturer quel eût été le succès de Milton, s'il avait traité un sujet anglais, ainsi qu'il en avait eu d'abord l'intention. Il eût sans doute réussi beaucoup moins bien que dans le *Paradis Perdu* : il n'avait pas cette rapidité qu'exige le poëme héroïque ordinaire; il aurait toujours été sentencieux, peut-être même sec et lourd. Cependant il y a, même comme poètes religieux, plusieurs différences notables entre Milton et Dante. On a observé avec raison que ce dernier, dans son Paradis, n'emploie que trois idées principales, la lumière, la musique et le mouvement, et que Milton a peint le ciel avec des couleurs moins pures et moins spirituelles[1]. L'imagination philosophique de Dante, que de longues et solitaires méditations avaient dégagée de toutes les choses sublunaires, spiritualise, dans cette troisième partie de son poëme, tout ce qu'elle touche. Le génie de Milton, quoique lui-même subjectif, l'était moins que celui de Dante, et il a à raconter, à décrire, à mettre sous les yeux du lecteur des actions et des passions. On peut encore assigner deux causes particulières pour cette différence dans la manière dont sont traitées les choses célestes dans la *Divine Comédie* et dans le *Paradis Perdu* : ce sont la forme dramatique que Milton avait eu dans le principe l'intention d'adopter, et sa tendance théologique vers l'anthropomorphisme, tendance qu'a révélée son traité posthume sur la religion. Sans doute cela était jusqu'à un certain point inévitable dans un sujet comme celui du *Paradis Perdu*; cependant beaucoup de choses attribuées à Dieu, tantôt avec la sanction de l'Écriture, tantôt sans cette sanction, ne sont pas tout-à-fait agréables : tel est « le serment « qui ébranla toute la circonférence des cieux », et plusieurs autres images du même genre, qui rabaissent la Divinité d'une manière qui n'est pas en harmonie avec la religion philosophique,

[1] (*Quarterly Review*, juin 1825. Cet article contient quelques bonnes remarques sur Milton; mais quelques unes aussi dont la justesse est plus contestable; entre autres cette proposition, qu'il a fait voir son mépris des femmes dans son portrait d'Eve : cette opinion n'est pas celle d'Addison, ni de beaucoup d'autres critiques, qui ont trouvé ce portrait d'une exquise beauté. Il est vrai de dire que, si Milton en eût fait un bel esprit ou une femme savante, la chute eût été très facilement expliquée, et eût donné moins de peine au serpent.

quoiqu'elle puisse être supportée par les analogies sensuelles, ou par le symbolisme mythique du style oriental [1].

On rencontre rarement des vers faibles dans le *Paradis Perdu* [2], mais beaucoup qui sont durs, et qu'on pourrait appeler, dans l'acception ordinaire du mot, prosaïques. Cependant il en est peu qui soient véritablement prosaïques, peu dont le ton ne se distingue pas, d'une manière ou d'une autre, de la prose. Le style très artificiel de Milton, sobre d'idiotismes anglais, et son étude d'un rhythme qui n'est pas toujours le plus agréable à nos oreilles, mais qui préserve son vers blanc d'une tournure commune, sont la cause de cette élévation. Son vers est, du moins, plus éloigné d'une cadence prosaïque que les rimes négligées de certains poètes contemporains, tels que Chamberlayne. Sa versification est entièrement à lui; elle est formée sur le modèle latin, et particulièrement d'après Virgile; le sens s'arrête moins souvent avec le vers que dans Homère, et beaucoup moins que dans les poètes dramatiques anglais. Mais il est encore possible que le vers blanc des Italiens et des Espagnols ait eu quelque effet sur l'oreille de Milton.

Si l'on découvre dans le *Paradis Perdu* de nombreuses imitations, et plus encore de nombreuses traces de poésie plus ancienne, il ne faut pas oublier que Milton ne pouvait se reposer que sur ses souvenirs. Sa cécité paraît avoir été complète avant l'année 1654; et je ne puis guère penser qu'il eût commencé son poëme avant l'époque où la cessation des inquiétudes et des embarras dans lesquels l'avait jeté la lutte publique entre la répu-

[1] Johnson pense que Milton eût rendu son poëme plus conséquent en laissant l'immatérialité de côté, et faisant en sorte que son lecteur la perde de vue. Mais ici le sujet ne lui permettait pas d'être conséquent, en supposant toutefois qu'il y ait quelque inconséquence à revêtir de formes rapides des êtres spirituels. Car, encore bien que l'exemple cité par Johnson, l'animation d'un crapaud par Satan, ne fût pas nécessaire, cependant son animation du serpent était une chose absolument inévitable. C'est ainsi qu'en ont usé d'autres poètes, qui ne se font aucun scrupule de supposer que leurs dieux, leurs fées, leurs démons, ou leurs personnages allégoriques, inspirent des pensées, s'unissent même avec l'âme, et prennent toute espèce de formes, quoique leur apparence naturelle soit presque toujours anthropomorphe. Et après tout, Satan n'anime pas un véritable crapaud, mais prend seulement l'apparence d'un crapaud : « il se posa comme un crapaud près « de l'oreille d'Eve ». Mais il entre dans le corps d'un véritable serpent; de sorte que l'exemple de Johnson est mal choisi. S'il avait parlé du serpent, tout le monde aurait vu que l'identité du serpent animal avec Satan fait partie du récit original.

[2] Une de ces rares exceptions se trouve dans la sublime description de la mort, où un malheureux hémistiche, « terrible comme dix furies » fait une tache désagréable.

blique et la restauration, lui laissa le loisir de se livrer à ses immortels travaux. C'est alors que le souvenir de ses premières lectures, semblable à la lune qui se dégage du sein des nuages, vint éclairer les ténèbres de sa marche solitaire. C'est alors que la muse fut véritablement à lui : non seulement elle versait dans son âme son inspiration créatrice; mais, fille de la Mémoire, écho d'Euripide, et d'Homère, et de Tasse, elle lui apportait encore des fragments des chants d'autrefois, de ces sons qu'il avait aimés dans sa jeunesse et mis en réserve pour la consolation de ses vieux jours. Ceux qui, sans être affligés du même malheur que Milton, ont su quel plaisir on éprouve, lorsque, loin des livres, dans la solitude ou en voyage, ou bien encore dans les intervalles des soucis du monde, on peut se repaître de souvenirs poétiques, murmurer les beaux vers dont la cadence a long-temps enchanté notre oreille, rappeler les pensées et les images qui conservent par association le charme que leur ont jadis donné nos jeunes années, — ceux-là sentiront l'immense avantage de confier à la mémoire, dans la fraîcheur de sa puissance, des choses qu'elle reçoit facilement et dont elle garde l'empreinte ineffaçable. Je ne sais vraiment pas si, entre autres raisons qu'on peut faire valoir en faveur d'un système d'éducation où la poésie entre pour beaucoup, ainsi que cela se voit encore fréquemment en Angleterre, il en est de plus solide que celle-ci, que c'est nous ménager des jouissances intellectuelles pour l'autre extrémité de notre carrière.

C'est, en partie, par suite de son infirmité, et plus encore peut-être de son séjour général dans une ville, que Milton, pour me servir des expressions de Coleridge, « n'est pas un poète pit-« toresque, mais un poète musical »; ou, pour mieux dire, suivant moi, est plus musical que pittoresque. Il décrit les choses visibles, et souvent avec une grande force de vérité, avec cette clarté que les Grecs appellent ἐνάργεια, quoique rarement avec les détails, l'exactitude d'observation, de Spenser et de Dante; mais il sent la musique. Le sens de la vue réjouissait son imagination, mais celui de l'ouïe jetait toute son âme en extase. C'est à cette cause que l'on peut rapporter un de ses légers défauts, cette excessive prédilection qu'il a pour joindre ensemble des noms sonores, quelquefois tellement obscurs qu'ils n'éveillent aucune association d'idées dans l'esprit du lecteur, comme le mot *Namancos* dans *Lycidas*, qui a été long-temps l'écueil des commentateurs. De là vient que ses énumérations, différentes de celles

d'Homère et de Virgile, n'ont quelquefois qu'un but d'ornement et sont déplacées. Ainsi les noms de villes futures se présentent étrangement dans la vision d'Adam [1], quoique le poète ait ensuite reproduit plus heureusement ce même motif dans *le Paradis reconquis*. Il y avait là aussi quelque mélange de pédantisme. Mais si Milton aime un peu trop à faire parade de son savoir, il n'en est pas moins vrai que la nature de son sujet exigeait beaucoup d'ornements épisodiques. Et c'est là peut-être, plutôt que les précédents qu'il aurait pu alléguer des Italiens et autres, la meilleure réponse à faire à un reproche que de graves critiques lui ont adressé, ses allusions fréquentes à la fable et à la mythologie. Elles font diversion à la sévérité du poëme, et peu de lecteurs voudraient qu'elles n'y fussent pas. Il est plus difficile d'excuser une certaine affectation de science, qui a produit des vers durs et désagréables; mais Milton était né dans un temps où l'on se faisait plus d'honneur à avoir lu beaucoup qu'à bien écrire. Après tout, les défauts du *Paradis Perdu* sont, en général, moins ce qu'on peut appeler des défauts, que les accessoires nécessaires des qualités que nous admirons le plus, et des idiosyncrasies d'un puissant génie. Le vers de Milton manque quelquefois de grâce, et presque toujours de facilité; mais que peut-on dire de mieux de sa prose? Les idiotismes étrangers sont trop fréquents dans sa poésie; mais dans sa prose, ils prédominent.

Il est généralement reconnu aujourd'hui qu'on a beaucoup exagéré la lenteur des progrès de la renommée de Milton : on pourrait dire que le contraire se rapprocherait davantage de la vérité. « La vente de treize cents exemplaires en deux ans, dit Johnson, « en dépit de tant d'inimitiés récentes, et d'un genre de versifi- « cation nouveau pour tous et repoussant pour un grand nombre, « était un exemple extraordinaire de la puissance du génie. La « demande du livre n'augmenta pas immédiatement : le nombre « des gens qui lisaient ne s'était pas accru d'une manière bien « sensible. Il ne s'en vendit que trois mille exemplaires en onze « ans ». On ne pourrait cependant guère dire, même de nos jours, qu'un poëme, dont il se serait vendu trois mille exemplaires en onze ans, a eu peu de succès; et je ne sais pas trop si le *Paradis Perdu*, publié il y a onze ans, se serait mieux enlevé. Il y a quelquefois, dans le goût du public, un manque de sympathie qu'aucune puissance de génie ne saurait surmonter. Quant

[1] *Paradis Perdu*, c. 11, v. 386.

à Milton, tous ceux qui sont versés dans la littérature de l'époque qui précéda la fameuse critique d'Addison, critique qui a été, aux yeux de certaines personnes, l'origine de la réputation du *Paradis Perdu*, tous ceux-là, dis-je, doivent reconnaître qu'il prit dès le commencement son rang parmi les grands poètes. L'idée de Johnson, que peu de personnes osaient le louer, et que « la révo- « lution mit un terme au secret de l'amour », est sans fondement: le gouvernement de Charles II n'était pas aussi absurdement tyrannique; et Dryden, le poète même de la cour, n'hésita pas, dans sa préface de l'*État d'Innocence*, publié peu après la mort de Milton, à parler du *Paradis Perdu*, l'original de ce livre, comme étant « sans contredit un des plus grands, des plus nobles « et des plus sublimes poëmes que ce siècle et cette nation aient « jamais produits ».

Ce délaissement, que *le Paradis Perdu* n'éprouva jamais, paraît avoir été, pendant bien des années, le partage du *Paradis reconquis*. Ce poëme ne fut pas populaire aux yeux du monde: on crut pendant long-temps qu'il révélait la décadence du génie de l'auteur; et, malgré tout ce que les critiques ont écrit, il n'est encore en faveur qu'auprès de quelques personnes qui ont une forte prédilection pour la manière de Milton. Le sujet étant infiniment moins propre à éveiller les hautes facultés de son esprit, il ne serait pas juste de le comparer dans son ensemble avec *le Paradis Perdu* : on a dit que c'était un modèle de la petite épopée, c'est-à-dire d'une action qui comprend peu de personnages et qui est circonscrite dans un espace de temps fort restreint[1]. La tendance au dialogue dramatique, que Milton avait puisée chez les Grecs, est encore plus marquée dans *le Paradis reconquis* que dans *le Paradis perdu* : on pourrait presque, en effet, considérer ce poëme tout entier comme un drame d'une simplicité primitive; car les récits et les descriptions y servent plutôt à varier et à relever la monotonie des discours des personnages, que leurs discours à animer la narration, comme dans la véritable épopée. *Le Paradis reconquis* est plein de morceaux qu'on peut mettre en parallèle avec tous les morceaux du même genre du *Paradis Perdu*; mais le ton argumentatif y est trop soutenu, ce qui produit quelque pesanteur, et peut-être, en somme, l'auteur s'est-il donné moins de peine pour orner et rehausser même les parties qui sont du domaine de l'imagination.

[1] Todd, édit. de Milton, t. V, p. 308.

Samson Agonistes est le dernier des poëmes de Milton : on y voit, plus distinctement peut-être que dans *le Paradis reconquis*, le déclin d'un grand génie. Il y règne, d'un bout à l'autre, un air de grandeur peu commun; mais le style en est moins poétique que celui du *Paradis Perdu* : c'est la même vigueur de pensée, mais ce n'est plus la même éloquence. Le ton lyrique n'est pas bien soutenu dans les chœurs; ils sont trop sentencieux, d'un mouvement trop lent, et ne se distinguent guère des discours des autres personnages que par la différence du mètre. Mais ce mètre est lui-même d'un choix peu heureux; les vers présentent souvent un nombre de syllabes que l'usage n'a point autorisé dans la poésie anglaise, et, n'étant pas soutenus par un langage rhythmique, dégénèrent en prose. Milton paraît avoir oublié que les chœurs de l'antiquité avaient un accompagnement musical.

Le style de *Samson*, étant essentiellement celui du *Paradis Perdu*, sert à faire voir combien ce dernier poëme se rapproche des tragiques grecs, plus que d'Homère. Dans *Samson*, nous avons quelquefois la pompe d'Eschyle, plus souvent la majesté soutenue de Sophocle; mais la solennité religieuse du caractère de Milton, ainsi que la nature du sujet, ont donné à l'ensemble de ce drame une sorte de largeur, une sévérité que rien n'interrompt. *Samson* n'est peut-être pas très populaire, même parmi les amateurs de poésie; cependant on trouvera, en l'examinant de près, qu'il est d'un ordre plus élevé qu'un grand nombre de ses prototypes. Il faudrait chercher long-temps pour trouver dans les tragédies grecques un caractère aussi puissamment conçu et aussi bien soutenu que celui de Samson; et si tous les autres personnages sont maintenus au second plan, c'est la conséquence de la simplicité de cette forme de drame adoptée par Milton, et qui ressemble à la sculpture. « Ce n'est, dit Johnson, que par une « aveugle confiance dans la réputation de Milton qu'on peut louer « un drame dont les parties intermédiaires n'ont ni cause ni effet, « ne hâtent ni ne retardent le dénouement ». Sans doute, on ne doit pas mettre *Samson* sur la même ligne qu'*Othello* et *Macbeth*, ni même que l'*OEdipe* et l'*Hippolyte*; mais la même critique s'appliquerait à plusieurs tragédies célèbres de l'école moins artificielle de l'antiquité, au *Prométhée* et aux *Perses* d'Eschyle, et, à la rigueur, à un certain nombre de pièces des deux autres maîtres.

Le génie poétique de Dryden arriva lentement à sa maturité. Né en 1631, il avait près de trente ans lorsqu'il composa ses

premiers opuscules en vers ; et si quelques uns de ses drames (mais ce ne sont pas les meilleurs) appartiennent à la période suivante de sa vie, il n'en avait pas moins atteint l'âge de cinquante ans avant que son rang élevé dans la hiérarchie poétique eût été établi sur des titres incontestables. Cependant, il s'était montré supérieur à ses contemporains immédiats. Son *Astræa Redux*, sur la Restauration, est bien versifiée : il y a dans cette pièce peu de vers faibles, et les distiques y ont cette tournure piquante que Cowley et Denham avaient appris au monde à exiger ; ils sont harmonieux, mais moins variés cependant que le genre adopté plus tard par l'auteur. L'*Annus Mirabilis*, qui parut en 1667, est d'un ordre plus élevé : ce poëme n'a pas la chaleur des poésies subséquentes de Dryden, parce que le quatrain à rimes croisées, qu'il imita du *Gondibert* de Davenant, est contraire à la chaleur ; mais, en revanche, il n'est pas moins favorable à une autre sorte de mérite, la condensation et la vigueur de la pensée. Davenant et Denham peuvent être considérés comme les modèles de Dryden, si toutefois il est permis de parler ainsi d'un homme qui possédait un génie original, bien supérieur au leur Scott a dit que le caractère distinctif de Dryden était la puissance de raisonnement et le talent d'exprimer le résultat de son raisonnement en un langage convenable. Ce fut aussi le mérite caractéristique des deux poètes que nous avons nommés, et Dryden l'ayant déployé d'une manière éminente, on peut dire que, sous ce rapport, il leur ressemble. Mais cet éloge est insuffisant pour ce grand poète. Sa rapidité de conception et sa facilité d'expression sont des qualités d'un ordre supérieur. Jamais il ne tourne autour d'une pensée ou d'une image, jamais il n'est embarrassé pour un tour de phrase. L'impression produite sur nous est qu'il écrivait avec une extrême facilité ; cette impression est irrésistible, et je ne sache pas que l'on ait de preuves contraires à y opposer. Notre admiration pour Dryden, si je puis parler ainsi par ma propre expérience, grandit avec l'âge, à mesure que nous apprécions davantage la difficulté de son genre, et la facilité relative de celui qui est simplement imaginatif.

On peut considérer Dryden comme satiriste, comme poète dans les genres argumentatif, descriptif et narratif, comme poète lyrique et comme traducteur. Comme auteur dramatique, nous y reviendrons plus tard. La plus grande de ses satires est *Absalon et Achitophel*, cet ouvrage dans lequel son talent se révéla dans tout son éclat, et qu'il ne surpassa jamais, suivant l'opinion d'un

grand nombre de critiques. On ne connaissait pas encore l'admirable aptitude du distique anglais pour la satire : des versificateurs moins habiles n'avaient pas su en tirer parti. Dans ce poëme, Dryden ne continue pas souvent le sens au delà du second vers, ce qui, la plupart du temps, en affaiblit l'énergie ; ses tercets sont moins nombreux qu'à l'ordinaire, mais vigoureux. La facilité spontanée de l'expression, la rapidité des transitions, le mouvement, l'élasticité générale de cette pièce n'ont jamais été surpassés. Il serait superflu de louer la justesse et la vivacité des principaux caractères, surtout de Shaftesbury et de Buckingham. Mais la satire est plus facile que l'éloge, et le poëte n'a pas été aussi heureux dans les portraits d'Ormond, d'Ossory et de Mulgrave. Dans la seconde partie d'*Absalon et Achitophel*, écrite par Tate, on ne trouve qu'un long morceau de Dryden. Il est excellent comme satire, mais cette satire est d'un ordre inférieur : les personnages représentés ont moins d'importance, et l'auteur s'est abandonné davantage à son penchant naturel à de virulentes grossièretés. Il est juste d'observer que ce défaut des écrits de Dryden appartenait moins à l'homme qu'à l'époque. Les invectives les plus violentes, les allusions les plus dures n'avaient jamais été épargnées à un ennemi politique ou particulier. On ne lit qu'avec dégoût les poésies satiriques de Cleveland, de Butler, d'Oldham, de Marvell, ou même de certains personnages dont la haute position sociale n'adoucit pas le style, tels que Rochester, Dorset, Mulgrave. On vit dans Dryden, pour la première fois, un esprit piquant qui fait excuser sa sévérité, et une discrétion jusque dans ses attaques, qui ne les rendait que plus mordantes.

La *Médaille*, qui est en quelque sorte une suite d'*Absalon et Achitophel*, puisqu'elle porte entièrement sur Shaftesbury, est une pièce d'un mérite inégal, et en somme bien inférieure à la précédente. Dans *Mac Flecknoe*, satire contre son rival Shadwell, il faut faire la part de l'infériorité du sujet, qui ne se prêtait pas autant au déploiement des hautes facultés de Dryden ; mais il n'a peut-être rien écrit de plus parfait. Johnson, qui admirait Dryden presque autant qu'il pouvait admirer quelqu'un, a cependant, par suite de son penchant à la critique, grandement exagéré les défauts du poète. « Ses fautes de négligence sont innombrables. Telle est l'inégalité de ses compositions, qu'il est « rare d'y trouver dix vers de suite où il n'y ait pas quelque chose « qui choque le lecteur ». Cela pourrait se dire, du moins avec

plus de justice, de quelques autres poètes du XVIIe siècle. On aurait peut-être de la peine à y trouver dix bons vers de suite, excepté dans Denham, dans Davenant et dans Waller. Mais cet arrêt appliqué à Dryden paraît être fort exagéré. Je citerais notamment *Mac Flecknoe* comme un poëme d'environ quatre cents vers, parmi lesquels on n'en saurait condamner un seul comme faible ou négligé, quoiqu'il y en ait trois ou quatre qui soient un peu trop licencieux pour notre goût. On trouve aussi, dans *Absalon et Achitophel*, ainsi que dans ses productions subséquentes, les *Fables*, des passages de beaucoup plus de dix vers qui n'excitent pas du tout chez le lecteur ce sentiment de honte pour la négligence du poète, qu'il a plu à Johnson de lui supposer.

Le talent argumentatif de Dryden se montre, plus ou moins, dans la plupart de ses poésies : la raison en vers faisait ses délices, et c'est là qu'il semble se reposer des excursions de pure imagination. Et il est à remarquer qu'il raisonne mieux, que son argumentation est plus serrée, en vers qu'en prose. Ceux de ses ouvrages qui appartiennent le plus exclusivement au genre argumentatif sont la *Religio Laici*, et *la Biche et la Panthère*. Ce dernier est, sous tous les rapports, un poëme extraordinaire. Il fut écrit dans un paroxisme d'allégresse, par un prosélyte récemment converti à une cause qu'il se figurait être la cause victorieuse, par un homme qui ne sut jamais épargner un ennemi plus faible, ni tempérer son triomphe par une modération pleine de dignité. A peine une année devait s'écouler avant que cette orgueilleuse confiance fît place à une vieillesse flétrie par le désappointement et la pauvreté. Mais les revers n'éteignirent pas le génie de Dryden, et sa satire même ne perdit rien de sa sévérité.

Les premiers vers de *la Biche et la Panthère* passent avec raison pour être au nombre des vers les plus musicaux de notre langue; et peut-être leur rhythme harmonieux nous frappe-t-il d'autant plus, que le sens n'y ajoute que peu de chose; car on voit, même dès ce début, que l'allégorie et la fable sont assez bizarrement confondues. Cependant, malgré leur incohérence évidente, qui va quelquefois jusqu'aux limites de l'absurde, et la prise qu'elles donnent au ridicule, je n'oserais dire que Dryden ait eu tort de choisir cette singulière fiction. Son but était de reproduire un vieil argument sous une forme aussi neuve que possible : un dialogue entre un prêtre catholique et un ministre protestant n'aurait fait qu'un poëme ennuyeux, en supposant même

qu'il eût contenu quelques uns des excellents morceaux qu'on lit dans *la Biche et la Panthère*. C'est le grotesque et l'originalité de la fable qui donnent à ce poëme ce piquant auquel un lecteur ne saurait, je crois, être insensible; et c'est par ce moyen aussi que Dryden a pu relever son raisonnement par des touches descriptives fort courtes, mais d'une grande beauté, comme cette traînée soudaine d'une lumière céleste qui annonce, vers la fin du second chant, la conception du malheureux héritier de Jacques.

L'esprit que l'auteur a mis dans *la Biche et la Panthère* est piquant, facile, et agréable; le raisonnement est quelquefois admirable de vigueur et de condensation : c'est l'énergie de Bossuet en vers. Je ne sache pas que le principal argument de l'Église romaine puisse être mieux exposé : tout ce qui a été dit de bien en faveur de la tradition et de l'autorité, tout ce qui peut servir à signaler les inconséquences d'un protestantisme vacillant, est mis dans la bouche de la biche. C'est là ce qui doit répondre, aux yeux d'un homme de bonne foi, à toute espèce de doutes sur la sincérité de Dryden. Il était bien permis à celui qui pouvait argumenter aussi vigoureusement que la biche de croire qu'il avait raison. Cependant le poète ne pouvait oublier quelques pensées hardies de ses jours de scepticisme; et telle est la force de son penchant au sarcasme, qu'il ne peut s'empêcher de décocher quelques traits contre les rois et les prêtres alors même qu'il combat pour eux [1].

Les *Fables* de Dryden, contes rajeunis de Boccace et de Chaucer, sont probablement aujourd'hui la partie la plus populaire et la plus lue de ses poésies. Elles renferment des morceaux d'une beauté tellement impressive, elles s'adaptent si bien aux sympathies générales, et, sous ce double rapport, elles ont un tel avantage sur les autres compositions du même auteur, que je n'hésite point à partager cette opinion. Cependant l'accusation de négligence, lancée par Johnson, s'appliquerait mieux à ces poésies qu'aux précédentes. Soit que l'âge et l'adversité, sans affaiblir la vigueur du poète, lui eussent rendu plus importune cette tension continuelle d'esprit, soit, ce qu'il vaut peut-être

[1] « La plupart des hommes ont été « égarés par l'éducation; ils croient « de telle manière, parce qu'ils ont « été élevés de telle manière : le prêtre « continue l'ouvrage qu'a commencé « la nourrice, et c'est ainsi que l'enfant trompe l'homme ». (Troisième partie.)

Appelez-vous cela soutenir vos amis? auraient pu lui dire ses nouveaux alliés.

mieux supposer, qu'il ait cru qu'un style facile, soutenu, en certains endroits, au-dessus de la prose par la mesure plus que par l'expression, était ce qui convenait le mieux au ton du récit, on y trouve beaucoup de choses qui peuvent paraître négligées à des critiques de l'humeur de Johnson. Johnson en effet semble avoir pensé, comme Milton, qu'un bon style, du moins en poésie, ne doit jamais se plier aux changements de la mode ni tomber dans les locutions familières, et que toute déviation de ce principe rigoureux doit être flétrie comme appartenant au style de la conversation. Mais Dryden écrivait d'après un autre système. Il pensait, comme Arioste, et comme Chaucer qu'il avait à refaire, qu'un conte, surtout lorsqu'il ne s'agit pas d'un sujet héroïque, doit être dit dans un style facile et coulant, qui ne s'écarte pas trop du langage de la prose; et il comptait sur l'harmonie, sur des inversions occasionnelles, sur l'art caché dans le choix des expressions, pour l'effet à produire sur le lecteur. Il trouva aussi en usage chez ses contemporains une teinte d'idiome populaire, qui n'était peut-être pas le vieil idiome anglais, mais qui ne s'était pas moins glissée dans la société; et quoique aujourd'hui cette manière soit devenue en beaucoup de cas d'une insupportable vulgarité, et qu'en d'autres elle ait un air d'affectation, il faut, avant de la condamner, prendre en considération l'époque où l'auteur écrivait. Ce dernier défaut, cependant, est peu sensible dans les *Fables*. Elles étincellent d'innombrables beautés; et pourtant il en est peu dont les sujets soient parfaitement bien choisis : quelques unes, telles que *Guiscard et Sigismonde*, sont gâtées par une rudesse d'esprit, que l'âge ni la religion n'avaient pas encore adoucie; et dans aucune d'elles on ne trouve cette puissance d'émotion, ce charme sympathique, ce choix et cette habile entente des détails, que la poésie narrative revendique comme ses plus gracieux attributs.

La renommée de Dryden comme poète lyrique repose un peu sur son ode à l'occasion de la mort de mistress Killigrew, mais presque entièrement sur celle pour la Sainte-Cécile, connue sous le nom de *Fête d'Alexandre*. La première de ces pièces, que Johnson a beaucoup vantée, offre quelques beaux vers, noyés dans un bien plus grand nombre de vers mal conçus et mal rendus : l'ensemble a cette verve qui n'a presque jamais fait faute à Dryden, mais les défauts en sont trop nombreux pour qu'on puisse lui donner de grands éloges. L'autre a long-temps passé pour le chef-d'œuvre de Dryden et pour la meilleure ode de la langue

anglaise. Beaucoup de personnes conviendraient aujourd'hui avec moi qu'elle n'est ni l'un ni l'autre, et qu'elle a été un peu trop vantée à une époque où l'art de la critique était encore peu avancé. Le mérite de cette pièce est incontestable; elle a cette saveur de terroir, cet entraînement, cette puissance de langage, qui appartiennent à Dryden; les transitions en sont vives, les contrastes habilement ménagés. Mais on y remarque peu de vers d'une grande beauté poétique, et il en est qui tombent au niveau d'une simple chanson bachique. En un mot, la *Fête d'Alexandre* a les défauts, comme les qualités, de la poésie destinée à être soutenue par un accompagnement musical.

Nous nous occuperons peu de Dryden comme traducteur. En certains cas, comme dans une ode d'Horace, il a très bien réussi; mais son Virgile est, selon moi, le moindre de ses grands ouvrages. On y rencontre souvent des vers d'une beauté parfaite, lancés dans la trame comme des fils d'or; mais le tissu général est composé de matériaux communs. Avec un esprit plus chaleureux et plus véhément, mais bien moins élégant et moins judicieux que son original, Dryden était peu propre à traduire Virgile. Cette traduction paraît avoir été faite à la hâte; elle est plus négligée que sa propre poésie; et le style en est souvent d'une vulgarité presque étudiée, et qui semble accuser la mauvaise humeur de l'écrivain.

A partir de la mort de Milton, en 1674, jusqu'à la sienne en 1700, Dryden resta non seulement en possession d'une incontestable supériorité sur tous les poètes anglais contemporains, mais il eut en quelque sorte le monopole de la poésie anglaise. Cette dernière moitié du XVIIe siècle, à part ces deux grands noms, est singulièrement stérile en génie poétique. Sous les premiers Stuarts, des hommes sensibles et d'une imagination chaleureuse, quoique avec un goût défectueux et peu de connaissance des ressources de la langue, avaient fait quelque honneur à notre littérature : négligés pendant un temps, ils se sont relevés dans l'estime publique, et s'ils ne sont pas bien généralement lus, ils ont trouvé du moins des esprits sympathiques qui les ont appréciés à leur pleine valeur. Il n'en a pas été de même des versificateurs du temps de Charles II et de Guillaume : jadis populaires, et pendant long-temps assez connus, au moins de nom, pour avoir été admis, dans une proportion assez considérable, dans divers recueils de poésie, ils ne jouissent plus aujourd'hui d'aucune estime, et ont peu de titres en effet à la faveur

d'une juste critique. Leur objet, en général, était d'écrire en hommes du monde; avec facilité, esprit, sens et verve, mais redoutant tout essor d'imagination, toute ardeur d'émotion morale, comme un sujet probable de ridicule pour leurs lecteurs. Rien n'éteint davantage la flamme de la poésie que cette crainte de la multitude prosaïque, si ce n'est la communauté d'habitudes avec cette même multitude, la vie que menaient généralement ces poètes, vie de tavernes et de mauvais lieux, ou ce qui revenait à peu près au même, vie de cour. On ne peut dire de Dryden qu'il « ne porte pas de traces de ces ruisseaux fangeux » : le plumage de ce cygne majestueux ne porte que trop souvent l'empreinte de leur souillure; mais son indomptable génie l'enlève dans un empyrée plus pur. Quant aux autres, ils se distinguent entre eux, non pas par des dons brillants de la muse, mais seulement par le degré de verve, de facilité, de piquant, d'art et d'harmonie dans la versification, de bon sens et de finesse. Ce classement n'est pas difficile, et ne sera pas long. Cleveland a parfois de l'enjouement, mais il ne réussit que dans le genre léger. Marvell a écrit quelquefois avec plus de goût et de sentiment qu'on n'en mettait ordinairement, mais ses satires sont grossières et stupides. Oldham, bien supérieur sous ce rapport, vient peut-être après Dryden : il a de la verve et du trait; mais sa versification est trop négligée, et il a traité des sujets de circonstance. Roscommon, l'un des meilleurs pour l'harmonie et la correction de la langue, a peu de vigueur, mais il ne choque jamais, et Pope a vanté avec raison ses « baies sans taches ». Mulgrave affecte l'aisance et la verve : mais son Essai sur la Satire dément la supposition que Dryden aurait mis la main à cet ouvrage. Rochester, avec un talent plus étendu et plus varié, aurait pu tenir un rang plus élevé que celui qu'il occupe. Otway, Duke, et plusieurs autres, ne méritent pas qu'on en parle. La révolution ne fit rien pour la poésie : le règne de Guillaume est, toujours à l'exception de Dryden, notre nadir dans les œuvres d'imagination. C'est alors que vinrent Blackmore avec ses poëmes épiques du *Prince Arthur* et du *Roi Arthur*, et Pomfret avec son *Choix*, tous deux populaires de leur temps, et tous deux insupportables dans le siècle suivant par leur froide et plate monotonie. Cependant la poésie légère, la chanson et l'épigramme, ne furent pas entraînées dans la décadence de la poésie sérieuse : l'état de la société leur était bien moins défavorable. Rochester, Dorset, et quelques autres,

dont les noms sont inconnus ou difficiles à reconnaître, font honneur à la période de Charles.

Dans l'année 1699 parut le *Dispensaire* de Garth, poëme qui mérite attention, non pas tant en raison de sa valeur réelle, quoiqu'il soit ce qui approche le plus de Dryden (malgré toute la distance qui l'en sépare encore), que parce qu'il indique un état transitoire dans notre versification. On peut dire que la construction générale du distique, pendant tout le XVIIe siècle, fut anormale : non seulement le sens est souvent continué au delà du second vers, ce qu'évitent les Français, mais le second vers d'un distique et le premier vers du distique suivant sont assez souvent accouplés en une seule phrase ou dans une même portion de phrase, en sorte que ces deux vers, quoique ne rimant pas ensemble, doivent être lus comme un distique. Le premier de ces moyens, lorsqu'on en tire aussi habilement parti que le fit Dryden, ajoute beaucoup à la beauté de la versification générale; mais le dernier, espèce d'adultère entre des vers déjà mariés à d'autres sur l'autel de la rime, ne peut presque jamais être agréable, à moins que ce ne soit dans le récit, où il tend alors à produire sur l'oreille une sorte d'imitation du ton de la prose. On remarquera néanmoins que la tendance à la règle française de terminer constamment le sens avec le distique, avait augmenté depuis la restauration. Roscommon s'en écarte rarement, et il y a, dans Dryden, de longs morceaux où l'on trouverait à peine une exception. Mais peut-être cette tendance ne s'était-elle pas encore manifestée d'une manière aussi uniforme que dans le *Dispensaire*. La versification de ce poëme héroï-comique jadis fameux est coulante et régulière, mais elle manque de vigueur; le style en est clair et net, les parodies et les allusions heureuses. On y trouve une foule de vers excellents comme application piquante, et il en est dont on se souvient et que l'on cite encore, sans s'occuper beaucoup du nom de l'auteur. On a remarqué que Garth avait fait des additions et des changements au *Dispensaire* dans presque toutes les éditions, et, ce qui est plus extraordinaire, que tous ces changements étaient pour le mieux. Ce poëme peut passer pour une imitation du *Lutrin*, en ce sens que sans le *Lutrin*, il n'aurait probablement pas été écrit; il existe même des ressemblances particulières entre les deux ouvrages. Le sujet, qui est une querelle entre les médecins et les apothicaires de Londres, peut rivaliser avec celui de Boileau pour l'absence d'intérêt géné-

ral; cependant il semble qu'il offre plus de variété au poète satirique. Garth, ainsi que nous l'avons déjà donné à entendre, est un anneau qui rattache le style et le tour de poésie en faveur sous Charles et sous Guillaume, avec celui qu'on trouve dans Addison, dans Prior, dans Tickell, et dans Pope, sous le règne d'Anne.

SECTION IV.

POÉSIE LATINE

Les jésuites n'avaient pas oublié la réputation qu'ils s'étaient faite par leurs vers latins, à une époque plus favorable que l'époque actuelle à cet exercice du goût. Dans l'Italie même, qui n'était plus un sol aussi propice à ce genre de poésie, un membre de cet ordre, Ceva, se fit remarquer. Son *Jesus Puer* est un long poëme, écrit avec une certaine élégance, mais assez singulier dans quelques unes de ses descriptions, où le poète s'est montré plus soigneux d'orner son sujet qu'attentif à son caractère propre; et on pourrait en dire autant de quelques uns de ses épisodes. Ceva a écrit aussi un poëme philosophique, dont Corniani fait l'éloge, mais qui ne m'est pas tombé entre les mains [1]. Averani, Florentin d'une érudition variée, Cappellari, Strozzi, auteur d'un poëme sur le chocolat, et plusieurs autres, dans l'ordre de Loyola comme en dehors, cultivèrent la poésie latine avec quelque succès [2]. Mais, si quelques uns d'eux furent supérieurs comme poètes, il n'y en eut pas de plus remarquable ni de plus fameux que Segardi, plus connu par quelques satires mordantes publiées sous le nom de Q. Sectanus, et dirigées contre Gravina, son ennemi personnel. Il est vrai que la réputation de Gravina n'a pas souffert de ces libelles aux yeux de la postérité; mais ils ne manquent ni de piquant ni de verve, et l'auteur y manie bien la langue latine [3].

La supériorité de la France dans la poésie latine n'était plus contestée par la Hollande ni l'Allemagne. Plusieurs poètes d'un mérite réel appartiennent à cette époque. Le premier en ordre de date fut Claude Quillet, qui, dans sa *Callipædia*, prend le nom latinisé de Leti. Cet ouvrage est écrit avec une grande élégance de style, et la versification en est pleine d'harmonie. Il n'y a pas d'écrivain qui ait une cadence plus virgilienne. Quoique inférieur

[1] Corniani, t. VIII, p. 214; Salfi, t. XIV, p. 257.

[2] *Bibl. choisie*, t. XXII; Salfi, t. XIV, p. 238, et post.

[3] Salfi, t. XIV, p. 299; Corniani, t. VIII, p. 280.

à Sainte-Marthe, Quillet occupe un rang très distingué parmi les poètes français. On lui a reproché d'avoir exposé trop crûment certaines parties de son sujet; mais ce reproche ne s'applique qu'au second chant.

Les poésies latines de Ménage ne sont pas sans charme. Ménage n'a pas, à la vérité, beaucoup de feu ni d'originalité; mais son vers harmonieux plaît à l'oreille, et l'esprit y retrouve avec plaisir les fragments épars d'Ovide et de Tibulle. Sa passion affectée pour mademoiselle Lavergne, et ses lamentations sur la cruauté de cette dame sont assez comiques, lorsqu'on considère le caractère de l'homme, le Vadius des *Femmes Savantes*. Ce sont des modèles parfaits de manque de vérité; mais manque de vérité à la nature, et non pas aux formes conventionnelles de la versification latine moderne.

Une production d'un ordre bien supérieur est le poëme des *Jardins* du jésuite René Rapin. Sous le rapport de l'art de varier et d'orner son sujet, de l'esprit vraiment virgilien dans l'expression, de l'exclusion des vers faibles, prosaïques ou mal tournés, Rapin ne le cède peut-être à aucun poète, pas à Sainte-Marthe, ni à Sannazar lui-même. Ses cadences sont en général fort agréables à l'oreille, et à cet égard il l'emporte de beaucoup sur Vida [1]. Mais son sujet, ou son génie, ne lui a pas permis de prendre un essor bien élevé : poète des jardins, il est aux grands poètes ce que les jardins sont à la nature. On peut lui reprocher aussi une répétition trop monotone d'images qui se ressemblent, comme

[1] Le poëme de Rapin n'étant pas dans les mains de toutes les personnes qui ont le goût de la poésie latine, je citerai comme échantillon le début du second chant :

Me nemora atque omnis nemorum pulcherrimus ordo,
Et spatia umbrandum latè fundanda per hortum
Invitant, hortis nàm si florentibus umbra
Abfuerit, reliquo deerit sua gratia ruri.
Vos grandes luci et silvæ aspirate canenti ;
Is mihi contingat vestro de munere ramus,
Undè sacri quandò velant sua tempora vates,
Ipse et amem meritam capiti imposuisse coronam.
Jam se cantanti frondosa cacumina quercus
Inclinant, plaudunique comis nemora alta coruscis.
Ipsa mihi lœto fremitu, assensuque secundo
E totis plausum responsat Gallia silvis.
Nec me deindè suo teneat clamore Cithæron,
Mœnalaque Arcadiis toties lustrata deabus,
Non Dodonei saltus, silvæque Molorchi,
Aut nigris latè ilicibus nemorosa Calydne,
Et quos carminibus celebravit fabula lucos :
Una meos cantus tellus jàm Franca moretur,
Quæ tot nobilibus passim lætissima silvis,
Conspicienda sui latè miracula ruris
Ostendit, lucisque solum commendat amœnis.

Il y a bien dans ces vers une ou deux expressions qui ne sont pas rigoureusement correctes; mais ils sont tout-à-fait virgiliens, pour la manière et le rhythme.

dans sa longue énumération des fleurs au premier chant : les descriptions, prises séparément, sont bonnes, et il les a variées avec beaucoup d'art; mais la variété ne suffisait pas pour faire disparaître cette monotonie générale qui s'attache à un catalogue d'horticulture. Rapin était grand admirateur des ouvrages de buis, et de la taille des arbres en formes artificielles.

Le premier chant des *Jardins* traite des fleurs, le second des arbres, le troisième des eaux, et le quatrième des fruits. Le poëme a environ trois mille vers, d'un ton noble et bien soutenu. Toutes sortes d'associations gracieuses viennent se mêler à la description de ses fleurs, dans le genre d'Ovide et de Darwin : la violette est Ianthis, qui se cachait dans les vallons pour se soustraire aux poursuites d'Apollon, et qui se peignit la figure de pourpre afin de conserver sa chasteté; la rose est Rhodanthe, fière de sa beauté, et adorée par le peuple en place de Diane, mais transformée en un arbuste par Apollon indigné, tandis que la populace qui l'avait adorée est changée en ses épines, et ses principaux amants en limaçons et en papillons. On remarque dans Rapin, comme dans les deux poètes auxquels nous venons de le comparer, une tendance aux jeux d'esprit. C'est ainsi que, dans quelques vers gracieusement tournés, il suppose que la nature s'essaya à faire un convolvulus, avant de se hasarder à former un lys [1].

On trouvera généralement dans Rapin une certaine rédondance, que des critiques fastidieux pourraient appeler tautologie d'expression. Mais cela n'est pas rare dans Virgile. Les *Géorgiques* n'ont pas souvent été imitées, surtout dans leur partie didactique, avec plus de bonheur que dans les *Jardins* de Rapin; mais ce poète ne prend pas le sublime essor de son modèle; ses digressions sont courtes, et se rattachent étroitement au sujet; nous n'avons là ni la peste, ni la guerre civile, ni Eurydice. S'il célèbre Louis XIV, c'est plutôt comme le fondateur des jardins de Versailles, que comme le conquérant de la Flandre, quoique les vers qui terminent son poëme rappellent assez heureusement ceux du dernier chant des *Géorgiques* [2]. On peut ajouter que des critiques

[1] *Et tu rumpis humum, et multo te flore profundis*
Qui riguas inter serpis, convolvule, valles;
Dulce rudimentum meditantis lilia quondàm
Naturæ, cùm sese opera ad majora pararet.

[2] *Hæc magni insistens vestigia sacra Maronis,*
Re super hortensi, Claro de monte canebam,
Lutetiâ in magnâ; quo tempore Francica tellus
Rege beata suo, rebusque superba secundis,
Et sua per populos latè dare jura volentes
Cœperat, et toti jàm morem imponere mundo.

français ont considéré le fameux poëme de Delille sur le même sujet comme inférieur à celui de Rapin.

Santeuil passe pour un des meilleurs poètes latins que la France ait jamais produits. Il commença par célébrer les victoires de Louis et les vertus des héros contemporains. La noblesse de la pensée et l'éclat de l'expression distinguent la poésie de Santeuil, qui composa un grand nombre d'inscriptions pour des monuments publics. Les hymnes qu'il écrivit plus tard pour le bréviaire de l'Église de Paris ont été encore plus admirées; et, à la demande d'autres diocèses, il étendit sa collection de poésies sacrées. Mais je n'ai pas lu les œuvres de Santeuil : je ne fais que donner l'opinion des critiques français [1].

L'Angleterre, dans la première partie du XVIIe siècle, avait pu s'enorgueillir à juste titre de son Milton : je ne sache pas que nous puissions produire rien d'aussi bon dans la période actuelle, à l'exception d'un poëme de Cowley sur lui-même, poëme fort connu et fort agréable, quoiqu'il ne soit peut-être pas d'une simplicité tout-à-fait classique; c'est l'*Epitaphium vivi Auctoris*. La poésie latine de Barrow a de l'énergie et du sens, mais il lui manque un parfum d'antiquité [2]. Cependant la versification devint, vers l'époque de la restauration, sinon l'étude distinctive, au moins l'exercice favori de l'université d'Oxford. C'est Oxford qui fournit à peu près tous les matériaux du recueil intitulé *Musæ Anglicanæ*, publié vers la fin du siècle. Une partie des morceaux contenus dans cette collection ont trait aux sujets politiques du jour, et célèbrent les louanges du roi régnant, Charles, ou Jacques, ou Guillaume; d'autres traitent des sujets philosophiques, qu'ils s'efforcent de revêtir d'un langage classique. Leur caractère général ne s'élève pas au dessus de la médiocrité : il y a souvent de l'incorrection, avec un peu d'enflure, mais parfois aussi on y trouve quelque vivacité d'invention, et des vers anciens assez heureusement adaptés au sujet. L'âge d'or de la poésie latine en Angleterre était encore à venir.

[1] BAILLET; *Biogr. universelle.*

[2] Nous citerons, à l'appui de cette opinion, ces vers sur les erreurs de la conscience :

Tyranne vitæ, fax temeraria,
Infide dux, ignobile vinculum,
Sidus dolosum, ænigma præsens,
Ingenui labyrinthe voti,
Assensus errans, invalidæ potens
Mentis propago, quam vetuit Deus
Nasci, sed ortæ principatum
Attribuit, regimenque sanctum, etc.

CHAPITRE VI.

DE LA LITTÉRATURE DRAMATIQUE, DE 1650 A 1700.

SECTION PREMIÈRE.

Racine. — Tragiques français du second ordre. — Molière. — Regnard, et autres comiques.

Les historiens de la littérature italienne signalent dans cette période peu de tragédies ou d'ouvrages dramatiques d'aucun genre : celles de Delfino, plus tard patriarche d'Aquilée, qui passent pour être au nombre des meilleures, furent peut-être écrites avant 1650, et ne furent publiées que dans le siècle suivant. Le *Corradino* de Caraccio, 1694, eut aussi de la réputation dans son temps [1]. L'Espagne ne peut plus nous arrêter : l'école de Caldéron, dans la comédie nationale, se prolongea sans doute au delà du règne de Philippe IV, mort en 1665, et un grand nombre des pièces religieuses de cet auteur lui-même ne sont pas plus anciennes. Le faible règne de Charles II ne manque pas non plus entièrement de noms qui méritent, dit-on, de passer à la postérité; mais il faut les laisser à ceux qui font une étude particulière de la littérature espagnole [2]. Une scène plus noble nous appelle.

Corneille appartient dans sa gloire à la première moitié du XVIIe siècle, encore bien que ses tragédies inférieures, plus nombreuses que celles de premier ordre, aient été données dans la période actuelle. Il est vrai que Fontenelle, l'un de ses admirateurs les plus passionnés, prétend trouver un grand mérite à celles qui ont été condamnées par la voix générale des critiques et du public [3]. Cependant un nouvel astre s'élevait au point opposé de l'horizon. La première tragédie de Racine, les *Frères ennemis*, fut représentée en 1664; l'auteur avait alors vingt-

[1] WALKER, *Memoir on Italian Tragedy*, p. 201; SALFI, t. XII, p. 67.

[2] BOUTERWEK.

[3] *Histoire du Théâtre-Français*, dans les Œuvres de Fontenelle, t. III, p. 111. Saint Évremond méprisait aussi le public français, qui n'admirait pas la *Sophonisbe*, trop romaine pour ces esprits dégénérés.

cinq ans. Cette pièce, tellement inférieure à ses chefs-d'œuvre qu'on en parle à peine, annonce cependant le génie qui devait plus tard briller avec tant d'éclat. *Alexandre*, joué en 1665, accrut la réputation du jeune poète. On dit qu'il fit voir son manuscrit à Corneille, qui loua sa versification, mais lui conseilla de renoncer à un genre pour lequel il n'avait pas de vocation. Les partisans de Racine conviennent que les caractères de cette pièce sont faiblement dessinés, et que le conquérant de l'Asie y est taillé sur le patron des héros de ces romans qui avaient corrompu le goût en France..

La gloire de Racine commença en 1667, à la représentation d'*Andromaque*, qui ne fut imprimée qu'à la fin de l'année suivante. Il fut mis de suite en parallèle avec Corneille, et la balance a toujours oscillé depuis entre ces deux grands rivaux. Critiques, satires, épigrammes, ne furent point épargnées au poète naissant. Mais son rival se fit le plus de tort à lui-même, en continuant d'écrire de mauvaises tragédies. Le public compare naturellement le présent au présent, et oublie le passé. Ceux à qui l'on donnait *Pertharite* étaient dispensés de se reporter à *Cinna*. Fontenelle lui-même convient que Racine, au zénith de sa renommée, était mis au moins sur la même ligne que son prédécesseur; décision dont ce critique, parent et ami de Corneille, appelle à ce qu'il suppose être l'arrêt suprême de la postérité.

Andromaque suffisait pour montrer que Racine possédait à un plus haut degré l'art de disposer un sujet, de peindre les passions, d'exciter les sympathies du spectateur, du moins lorsqu'il s'agit de sentiments d'une nature douce, qu'il l'emportait par la grâce et la beauté du style, qu'il était, en un mot, supérieur en tout à son rival, excepté en grandeur de caractère, en vigueur de pensée, et en impétuosité de langage. Il emprunta sa fable à Euripide, en l'accommodant aux exigences de la scène et des mœurs françaises. Quelques uns des changements faits par lui sont heureux : nous citerons entre autres la substitution d'Astyanax à un Molossus inconnu de la tragédie grecque, fils supposé d'Andromaque et de Pyrrhus. « La plupart de ceux qui ont entendu par« ler d'Andromaque, dit très justement Racine lui-même, ne la « connoissent guères que pour la veuve d'Hector et pour la mère « d'Astyanax. On ne croit point qu'elle doive aimer ni un autre « mari ni un autre fils ». Et il a su tirer habilement parti de cette idée, en supposant que les Grecs, à qui le nom du fils d'Hector portait ombrage, députent Oreste auprès de Pyrrhus pour de-

mander sa mort; circonstance qui augmente l'intérêt, et sert au développement de l'intrigue.

Les rôles de femmes, Andromaque et Hermione, sont tracés avec ce sentiment délicat du beau idéal que possédait Racine : la première, il est vrai, avait été préparée pour lui par ces grands maîtres, Homère, Euripide, Virgile, à l'école desquels il avait perfectionné les dons que la nature lui avait départis; l'autre est plus originale, et d'un effet plus dramatique. Ce fut, dit-on, la manière admirable dont mademoiselle de Champmêlé joua ce rôle, considéré comme l'un des plus difficiles du Théâtre-Français, qui décida le succès de la pièce. Racine, après la première représentation, se jeta à ses pieds dans un transport de reconnaissance, qui se changea bientôt en amour. Quelques autres personnages de la pièce prêtent davantage à la critique. Pyrrhus est hardi, hautain, bouillant, vrai fils d'Achille, excepté lorsqu'il se présente à nous comme l'amant d'Andromaque. C'est une chose inconcevable et vraiment ridicule, qu'un Grec des temps héroïques, un Grec tel que Pyrrhus est représenté par ceux dont l'imagination lui a donné l'existence, éprouve pour sa captive cette passion respectueuse qu'on pourrait s'attendre à trouver dans des romans de chevalerie, et l'exprime sur ce ton de galanterie conventionnelle qui était en honneur à la cour de Versailles. Mais Oreste est bien pire encore : fou d'amour, et pourtant s'énonçant en madrigaux froids et polis, ce personnage fait honte à la fois au poète, à la tragédie, et au fils d'Agamemnon lui-même. Mieux vaut tuer sa mère que de débiter de pareilles fadaises. En donnant à entendre que l'ancienne folie d'Oreste avait eu pour cause Hermione, Racine a trop présumé et de l'ignorance et du mauvais goût de son auditoire. Mais ses remords et sa vision supposée des furies, dans la dernière scène, font beaucoup plus de tort à la pièce. On a lieu d'être étonné que Racine ait provoqué une comparaison avec une des scènes les plus fameuses d'Euripide, sous des circonstances qui lui ôtaient la possibilité de donner le même effet à la sienne. Quant au style d'*Andromaque*, il est rempli de grâce et de beauté; mais on y trouve, selon moi, plus de vers faibles et insipides, et un ton plus efféminé que dans ses tragédies subséquentes.

Britannicus parut en 1669; et Racine fit voir pour la première fois, dans cette admirable pièce, qu'il ne comptait pas seulement, pour le succès de ses œuvres, sur ce ton de galanterie familier aux courtisans qui formaient son auditoire, ni sur les tendres

sympathies qu'il fait naître. La terreur et la pitié, ces esprits-jumeaux de la tragédie, auxquels Aristote a assigné la grande mission morale d'épurer les passions, y sont évoquées sous leurs formes mystérieuses pour soutenir les beautés d'un style accompli. Le sujet était original et heureux : il offrait la réunion de cette vérité historique que demandait l'usage, et de cette vraisemblance poétique qui permet de remplir les contours indiqués par l'histoire sans la défigurer. Quoi de plus complétement dramatique, quoi de plus terrible, dans le sens qu'Aristote donne à ce mot (c'est-à-dire la sympathie du spectateur pour les dangers de l'innocent), que le maître absolu du monde, jetant, comme le prophète voilé du Khorassan *, le masque de la vertu, et se montrant tout à coup dans l'effroyable maturité du crime? Une teinte sombre, de funèbre présage, que d'autres poètes ont cherché à obtenir à l'aide des artifices usés de la superstition, s'étend sur les scènes de cette tragédie, et s'épaissit au dénouement. On sympathise tour à tour avec les coupables alarmes d'Agrippine, avec la vertueuse consternation de Burrhus, avec la modestie virginale de Junie, avec la candeur sans défiance de Britannicus. Peu de tragédies, parmi celles qui appartiennent au Théâtre-Français, on peut même dire à aucun théâtre, à l'exception de celles de Shakspeare, présentent une aussi grande variété de contrastes dans les caractères. Il n'y a pas de personnages inutiles, si l'on excepte la confidente d'Agrippine; car il s'en faut de beaucoup que Narcisse soit le simple confident de Néron : il est, comme dans l'histoire, son précepteur dans le crime; et sa froide scélératesse contraste bien avec la violente passion du despote. Fontenelle et d'autres ont relevé, dans le plan de cette pièce, quelques incidents de peu d'importance, tels que l'idée d'avoir fait cacher Néron derrière un rideau, afin d'entendre la conversation qui a lieu entre Junie et Britannicus, moyen qui, à coup sûr, convient mieux à la comédie [1]; mais ces critiques ne sauraient contrebalancer le talent supérieur avec lequel le poète a rempli toutes les conditions plus essentielles du drame tragique. Le style de Racine s'était bien perfectionné depuis *Andromaque*; la phraséologie conventionnelle des *flammes* et des *beaux yeux*, sans être tout-à-fait abandonnée, n'est plus employée qu'avec réserve; et si Racine n'a pas atteint ici (et il ne l'a fait nulle part) l'impétuosité particulière de Corneille, s'il n'a

* Voir Moore, *Lalla Rookh*. (*Note du Trad.*)

[1] L'idée est cependant empruntée à Tacite, *Annales*, XIII, 5.

pas donné aux Romains cette grandeur avec laquelle les avait conçus son prédécesseur, on n'en trouve pas moins dans cette tragédie une foule de vers auxquels il serait difficile de reprocher de manquer de vigueur, puisque chaque mot y porte. C'est la vigueur de Virgile, et non pas celle de Lucain.

Il y a, dans *Britannicus*, un passage où Racine est, je crois, supérieur à Shakspeare. Tous deux ont emprunté la même idée à Plutarque. Les vers de Skakspeare se trouvent dans *Antoine et Cléopâtre* :

« Ton démon, l'esprit qui te possède, est noble, courageux, « superbe, sans rival, partout où n'est pas celui de César; mais « près de lui, ton ange n'est plus qu'un fantôme (*a fear*), dominé « par une puissance supérieure ».

Ces vers, je l'avoue, ne me paraissent pas avoir beaucoup de force; ils ont d'ailleurs le défaut d'être obscurs, même pour ceux qui savent, ce que beaucoup ignorent, que par ce mot « *a fear* » notre auteur entendait un fantôme ordinaire, un être surnaturel d'un rang plus plébéien qu'un ange ou un démon. Racine n'a qu'un vers, mais il est magnifique :

« Mon génie étonné tremble devant le sien ».

Bérénice, qui vient après *Britannicus*, est une preuve surprenante de ce que peut faire un grand maître : mais il faut avouer qu'on cherche en vain dans cette pièce plusieurs des qualités essentielles du drame. L'absence de fable et de mouvement la feraient presque comparer avec *Timon d'Athènes*. Quant à la noblesse des pensées, à la délicatesse des sentiments, aux grâces du style, elle a droit à tous nos éloges; mais elle est un peu ennuyeuse à la lecture, et doit l'être bien autrement à la scène. C'est la seule tragédie de Racine, à l'exception peut-être d'*Athalie*, où une morale évidente ressorte du sujet; mais il n'est pas de poète qui soit plus uniformément moral que Racine dans ses sentiments. Corneille, que l'absence d'une intrigue dramatique n'arrêtait guère, traita vers la même époque, mais avec bien moins de succès, le sujet de Bérénice. Il fallait peindre un tableau pour lequel il n'avait pas de couleurs, celui de deux cœurs luttant contre un amour noble et sans reproche.

Il est à regretter que Racine n'ait pas plus souvent foulé aux pieds les préjugés du théâtre français en faveur des sujets classiques. Un champ presque immense s'ouvrait devant lui, l'histoire de l'Europe, et notamment celle de la France, au moyen

âge. *Le Cid* avait eu trop de succès pour qu'on pût douter qu'une semblable innovation, tentée par un auteur en vogue, n'eût été favorablement accueillie. Racine cependant n'osa pas se hasarder sur un terrain que Voltaire, dans le siècle suivant, exploita avec tant d'avantage, ni traiter un genre de sujets qui a fait la fortune de quelques tragédies de second ordre. Mais considérant l'éloignement des lieux comme équivalent, pour les fins du drame, à la distance des temps, il prit pour sujet de sa tragédie suivante, *Bajazet*, un fait de l'histoire turque, qui n'avait pas plus de trente ans de date. Il est vrai de dire qu'il inventa la plus grande partie de la fable. *Bajazet* passe pour être, sous le rapport du style, inférieur à ses autres tragédies; mais l'intrigue se noue bien; il y a beaucoup de mouvement, et un intérêt soutenu s'attache à Bajazet et à Atalide, deux des plus nobles caractères que Racine ait dessinés. Atalide n'a pas la naïve simplicité de Junie; mais, avec autant de dignité et de tendresse, ses sentiments ont une couleur plus dramatique. Le caractère de Roxane est conçu avec vérité et avec verve; et la ressemblance que certains critiques ont trouvée entre ce caractère et celui d'Hermione n'excède pas celle qui appartient à des formes d'un même type. Les Français préfèrent Acomat, le visir; mais c'est un de ces portraits que Racine ne traite pas avec la fierté de Corneille. Aucun poète n'est, moins que Racine, sujet à tomber dans l'exagération et l'enflure; cependant il y a, dans les deux vers par lesquels Acomat termine le quatrième acte, quelque chose qui semble tirer au burlesque; et on n'oserait trop dire que ces deux vers eussent été déplacés dans le *Petit Poucet* (*Tom Thumb*) :

« Mourons : moi, cher Osmin, comme un visir; et toi,
« Comme le favori d'un homme tel que moi ».

Après *Bajazet* vint *Mithridate*; et on a pensé que Racine avait voulu, dans cette pièce, lutter avec Corneille sur son propre terrain, la peinture de l'âme indomptable d'un héros. On trouve dans le rôle de Mithridate une grande profondeur de pensée, revêtue d'un style serré et énergique. Mais, à la différence des caractères mâles de Corneille, Mithridate n'est pas simplement un héros sentencieux. Racine ne met aucun personnage en avant pour les discours qu'il peut avoir à débiter. Dans Mithridate, il a pris ce que l'histoire nous a transmis, en y mêlant une fiction qui, dans les mœurs de l'Orient, n'est point invraisemblable. L'amour du héros pour Monime n'a rien d'extraordinaire, rien

qu'on ne puisse attendre du roi de Pont : c'est un amour ardent, jaloux, vindicatif; les exigences seules de la langue française et les usages de la scène française pouvaient le faire paraître faible. Les deux fils produisent nécessairement moins d'effet; mais Monime ne le cède en grâce de caractère à aucune des femmes de Racine. Il y a, dans les artifices qu'emploie Mithridate pour lui arracher l'aveu de son amour pour son fils, quelque chose qui choque un peu. Ces moyens ne sont point en contradiction avec le caractère historique; mais, dans nos idées chevaleresques d'héroïsme, ils semblent déroger au caractère poétique.

Iphigénie parut en 1674. Ici, Racine avait encore à lutter avec une des plus célèbres tragédies d'Euripide. Il eut même, dans le portrait d'Achille, à lutter, non pas précisément avec Homère, mais avec les souvenirs homériques, familiers à tous ceux qui connaissent les classiques. L'amour d'Achille, et sa politesse envers Clytemnestre, ne sont pas, il est vrai, exempts d'une teinte de galanterie qui répugne un peu à l'idée que nous nous faisons des mœurs de ce héros. Cependant l'Achille d'Homère n'est incapable ni d'amour ni de courtoisie, en sorte qu'il n'y a là rien qui soit en contradiction essentielle avec son caractère. Celui d'Iphigénie, dans Euripide, a été critiqué par Aristote comme inconséquent : après avoir manifesté, à la première idée de la mort, le plus grand désespoir, cette princesse déploie, bientôt après, un courage extraordinaire. Hurd s'est fait le défenseur du tragique grec, et remarque, après Brumoy, que l'Iphigénie de Racine, modelée d'après le commentaire d'Aristote plutôt que sur l'exemple d'Euripide, n'en est que plus mauvaise [1]. Mais sa défense est trop subtile, elle demande trop de réflexion pour le spectateur ordinaire; et encore bien que Shakspeare, avec sa prodigieuse connaissance du cœur humain, eût pu ménager cette transition de sentiment, il est certain qu'elle est présentée trop crûment par Euripide, qui se rapproche ici de cette manière que j'ai signalée ailleurs comme trop commune chez nos anciens dramatistes. L'Iphigénie de Racine n'est pas un caractère comme ceux de Shakspeare, et de Shakspeare seul peut-être, qui ne se développent à l'esprit du lecteur que par la méditation; mais c'est un de ceux qui peuvent être facilement rendus par une bonne actrice et compris par le commun des spectateurs. Racine, comme la plupart des autres tragiques, écrivait pour le théâtre : Shak-

[1] Hurd, *Commentary on Horace*, t. I, p. 115.

speare visait au delà; aussi a-t-il trop souvent perdu de vue les besoins de la scène.

Le rôle d'Ériphile a été l'objet de plusieurs critiques. Cependant Fontenelle, tout prévenu qu'il était contre Racine, admet que ce personnage est nécessaire au dénouement, quoiqu'il élève, je crois, quelque chicane sur son apparition dans la première partie de la pièce : il pose à ce sujet une règle, que nos propres tragiques n'auraient point acceptée, et qui paraît beaucoup trop sévère; c'est qu'on doit voir la nécessité des personnages secondaires dès leur première apparition [1]. La question, pour Racine, était de savoir comment il arrangerait son dénouement. La *vérité fabuleuse*, le sacrifice réel d'Iphigénie, était si révoltante à l'esprit, qu'Euripide lui-même avait cru devoir s'en écarter. Mais il avait eu recours à un moyen impraticable sur la scène française, et qui eût transformé la tragédie de Racine en un mélodrame ordinaire. Racine me paraît avoir substitué fort heureusement le personnage d'Ériphile, qui, comme le dit avec raison Fontenelle, est la biche de la fable, et dont les passions impétueuses et un peu désordonnées contrastent dans tout le cours de la pièce avec la noblesse idéale d'Iphigénie, et nous réconcilient à son propre sort au dénouement.

Une fois encore, dans *Phèdre*, le grand disciple d'Euripide essaya de surpasser son maître. Dans les deux tragédies, le rôle de Phèdre elle-même jette tous les autres dans l'ombre; mais avec cette importante différence, que, dans Euripide, elle meurt vers le milieu de la pièce, tandis que, dans Racine, elle vit jusqu'au dénouement. Le poète français a emprunté beaucoup au poète grec, plus peut-être que dans aucun de ses drames précédents; mais il a incontestablement augmenté l'intérêt, et produit un plus bel œuvre de génie. Je n'ai jamais lu le morceau détaché de critique dans lequel Schlegel a essayé de mettre l'*Hippolyte* au-dessus de *Phèdre*. Beaucoup de critiques, même parmi les Français, ont objecté à la passion d'Hippolyte pour Aricie, qui est une déviation de l'ancienne tradition mythologique, déviation qui a cependant pour elle l'autorité de Virgile. Mais nous ne pouvons guère être liés à toutes les circonstances de la fable, et le jeune et froid Hippolyte ne perd rien aux yeux d'un lecteur moderne par un attachement vertueux. Cette tragédie prête, dit-on, aux critiques de style plus que l'*Iphigénie*;

[1] *Réflexions sur la Poétique*. (Œuvres de Fontenelle, t. III, p. 149.)

mais je ne crois pas que, sous le rapport de la beauté poétique, Racine ait jamais fait mieux. Le récit de la mort d'Hippolyte est peut-être son chef-d'œuvre. Il est vrai que ces longues descriptions, surtout en un style très soigné, ne sont point dans les usages du théâtre anglais; mais au moins n'est-ce pas aux partisans d'Euripide à s'en plaindre.

Phèdre fut représentée en 1677; après quoi son illustre auteur sembla renoncer au théâtre. Son attachement croissant pour les jansénistes le mettait presque dans l'impossibilité de se livrer, sans inconséquence, à des travaux frappés de leur réprobation. Mais bien des années après, en 1689, il consentit, à la demande de madame de Maintenon, à écrire *Esther*, pour être représentée par les jeunes pensionnaires de l'établissement de Saint-Cyr, placé sous la protection de cette dame. *Esther*, fort vantée pour la beauté du style, a peu de mérite comme drame. Il est vrai qu'on ne pouvait, en raison des circonstances, se montrer bien exigeant sous ce dernier rapport. La pièce fut jouée à Saint-Cyr : Louis applaudit, et on dit que le prince de Condé pleura. Le plus grand mérite d'*Esther* est d'avoir encouragé l'auteur à écrire *Athalie*. Une fois rendu à ses conceptions dramatiques, son génie se réveilla sans avoir rien perdu de sa vigueur. Il déploya même dans *Athalie* plus d'énergie que dans *Iphigénie* et dans *Britannicus*. Ce grand ouvrage, publié en 1691, avec défense du roi de le représenter sur aucun théâtre, est mis d'un commun accord au premier rang de toutes les tragédies de Racine, pour le grandiose, la simplicité et l'intérêt du sujet, pour la terreur dramatique, pour l'effet théâtral, pour son ordonnance claire et judicieuse, pour ses caractères tracés avec hardiesse et force plutôt qu'avec finesse, pour la sublimité des pensées et des images. *Athalie* égale, si elle ne surpasse, comme je serais porté à le croire, toutes les autres productions de son auteur par la perfection du style, et elle est plus exempte de toute espèce de défauts, surtout de cette politesse fade et de cette galanterie, que le sujet ne comportait pas. Racine lui-même donnait, dit-on, la préférence à *Phèdre*; mais ce qui est plus extraordinaire, c'est que non seulement ses ennemis, et il n'en manquait pas, mais le public même, furent quelques années avant de pouvoir découvrir le mérite d'*Athalie*. Boileau déclara que c'était un chef-d'œuvre; et il y a lieu de s'étonner que quelqu'un ait pu penser autrement que Boileau. *Athalie* gagna beaucoup sans doute dans l'estime générale lorsqu'elle vint à être représentée par de bons acteurs; car il

n'y a pas de tragédie française qui soit mieux adaptée à la scène.

Les chœurs, déjà introduits dans *Esther*, étaient une innovation hardie (car il faut toujours considérer comme une innovation la reprise d'une chose oubliée), et il fallait tout le talent de Racine pour empêcher qu'ils ne fussent considérés comme une impertinente superfétation. Mais si nous ne pouvons peut-être pas admettre sans réserve quelques uns des chants, qui nous rappellent trop l'idée de l'opéra italien, il n'en est pas moins vrai que les chœurs d'*Athalie* concourent à l'intérêt en même temps qu'à l'éclat de la tragédie. Le fait est qu'on trouvait dans cette pièce plus de mouvement et de pompe scénique que dans aucune de celles que Racine avait écrites, et probablement dans aucune de celles qui avaient jusqu'alors été représentées en France. Le personnage d'Athalie domine, sans écraser les autres. Le grand-prêtre Joad est animé d'un zèle sévère, admirablement dramatique, et sans lequel la reine idolâtre aurait tout renversé devant elle pendant le cours de la pièce, quelle qu'ait pu être la justice du dénouement. On sent, dans la *Rodogune* de Corneille, cette absence d'une résistance suffisante au crime triomphant. Il n'y a pas, dans *Athalie*, de personnages inutiles ou faiblement conçus; l'intrigue a toute la simplicité du théâtre grec, et en même temps tout le mouvement et l'excitation continuelle du théâtre moderne.

Les femmes du théâtre de Racine sont de la plus grande beauté : elles ont la grâce idéale et l'harmonie de la sculpture antique, et présentent, relativement à celles de Shakspeare, à peu près la même analogie que cet art offre avec la peinture. Andromaque, Monime, Iphigénie, on peut ajouter Junie, ont une dignité et une perfection qui ne sont ni insipides ni contraires à la nature, parce qu'elles ne sont que l'ennoblissement et la purification des passions humaines. Ce sont des formes d'une supériorité possible, qui ne sont point empruntées à des modèles individuels, et qui ne charment peut-être point tous les lecteurs, par la même raison qui fait que Titien plaît plus généralement que Raphaël. Mais c'est une critique bien étroite que celle qui exclut de notre admiration l'une ou l'autre école, et qui cherche à rabaisser Racine par idolâtrie pour Shakspeare. Ce dernier, il est inutile de le dire, est au-dessus de toute rivalité possible. Mais ce n'est pas un motif pour sacrifier un auteur aussi admirable que Racine.

C'est en partie à l'influence du goût national qu'il faut attribuer les principaux défauts de Racine, que Corneille a cependant évités. Quoique l'amour, chez le premier, soit toujours tragique et se rattache toujours aux passions héroïques, ne s'y montrant jamais isolément, comme dans plusieurs de nos dramatistes anglais, cependant il arrive quelquefois qu'il n'est pas en harmonie avec le caractère, et plus souvent encore que l'expression en est faible et trop factice. En cela, il sacrifia trop au goût du temps; mais il faut croire qu'il ne sentit pas tout-à-fait sa faute. Corneille eut, dans le temps même où Racine était dans toute sa gloire, de nombreux et zélés partisans. Fontenelle, écrivant dans le siècle suivant, déclare que le temps a établi une opinion, qui paraît être celle du plus grand nombre; c'est que la première place appartient à Corneille, la seconde à Racine, chacun élargissant ou diminuant, selon son goût, l'intervalle qui les sépare [1]. Mais Voltaire, La Harpe, et, je crois, les critiques français modernes en général, donnent la préférence à Racine. J'ose joindre mon suffrage au leur. Racine me paraît être le meilleur tragique; et j'ajouterai que, de tous les modernes, c'est lui que je placerais le premier après Shakspeare. La comparaison avec Euripide se présente si naturellement, qu'il est difficile de l'éviter. Assurément le poète grec n'a pas une tragédie qui soit aussi habilement conduite, aussi parfaite qu'*Athalie* ou *Britannicus*. Les scènes ennuyeuses pendant lesquelles l'action demeure suspendue, l'inconvenance d'une morale inutile et souvent perverse, l'extinction, par suite de la conduite vicieuse du drame, de la sympathie qui avait été excitée dans le commencement, ces dialogues, puérilement réguliers, où chaque repartie se formule en un vers, sont des défauts qu'on ne trouvera jamais dans Racine. Mais quand on ne considère que les qualités supérieures d'Euripide, on reconnaît dans ce poète une profondeur de pathétique et une intensité d'effet dramatique auxquelles Racine n'est peut-être jamais parvenu. Cependant la différence entre l'énergie et la douceur des deux langues est d'une telle importance dans la comparaison, que je ne donnerais même cette préférence qu'avec hésitation.

Le style de Racine est exquis : de tous les poètes, il ne le cède peut-être sous ce rapport qu'à Virgile. Mais je ne puis mieux en faire l'éloge qu'en transcrivant le jugement d'un critique français. « Son expression est toujours si heureuse et si naturelle, qu'il ne

[1] P. 118.

« paraît pas qu'il ait pu en trouver une autre ; et chaque mot est « placé de manière qu'on n'imagine pas qu'il ait été possible de le « placer autrement. Le tissu de sa diction est tel qu'on n'y peut « rien déplacer, rien ajouter, rien retrancher ; c'est un tout qui « semble éternel. Les inexactitudes mêmes sont souvent des sacri- « fices faits par le bon goût, et rien ne serait si difficile que de re- « faire un vers de Racine. Nul n'a enrichi notre langue d'un plus « grand nombre de tournures ; nul n'est hardi avec plus de bon- « heur et de prudence, ni métaphorique avec plus de grâce et de « justesse ; nul n'a manié avec plus d'empire un idiome souvent « rebelle, ni avec plus de dextérité un instrument toujours dif- « ficile ; nul n'a mieux connu cette mollesse de style qu'il ne « faut pas confondre avec la faiblesse, et qui n'est que cet « air de facilité qui dérobe au lecteur la fatigue du travail et « les ressorts de la composition ; nul n'a mieux entendu la pé- « riode poétique, la variété des césures, la ressource du rhythme, « l'enchaînement et la filiation des idées. Enfin, si l'on considère « que sa perfection peut être opposée à celle de Virgile, et qu'il « parlait une langue moins flexible, moins poétique, et moins « harmonieuse, on croira volontiers que Racine est celui de tous « les grands hommes à qui la nature avait donné le plus grand « talent pour les vers [1] ».

Thomas, frère cadet de Pierre Corneille, et bien inférieur à son aîné, fut cependant, par la fécondité de sa plume, par le succès de quelques unes de ses tragédies, et par une certaine réputation qu'ont euc deux d'entre elles, le poète dramatique qui approcha le plus de Racine, quoiqu'il en soit séparé par un vaste intervalle. Voltaire dit qu'il aurait eu une grande réputation, s'il n'avait point eu de frère ; mais c'est là une de ces phrases prétentieuses qui ont l'air de dire quelque chose, et qui ne disent rien du tout. On ne compare jamais Thomas Corneille avec son frère ; et il est probable que son frère a plutôt contribué à faire passer son nom à la postérité qu'autrement. Thomas Corneille a écrit, si l'on eu croit les critiques français, avec plus de pureté que son frère ; et il faut convenir que, dans son *Ariane*, il a donné à l'amour un ton passionné et naturel qu'on chercherait vainement dans les scènes mâles de Pierre Corneille. *Ariane* est considérée comme son meilleur ouvrage ; mais la pièce roule entièrement sur le principal personnage, dont la tendresse et

[1] La Harpe, *Éloge de Racine*, cité par lui-même dans son *Cours de Littérature*, t. VI.

les malheurs excitent notre sympathie, et dans la bouche duquel l'auteur a mis une foule de vers d'une grande beauté. On peut la comparer à la *Bérénice* de Racine, qui n'avait été représentée que peu de temps auparavant : il y a assez de ressemblance entre les sujets pour provoquer ce rapprochement. Le sujet de Thomas Corneille est plus tragique, il a plus de mouvement théâtral, il est conséquemment mieux choisi; mais cet éloge relatif n'a que peu de valeur, lorsqu'on n'en peut donner aucun, sous ce rapport, à l'objet de la comparaison. On sent que le roman en prose est la sphère qui convient au développement d'une affection qui a du naturel et qui n'est pas indigne de toucher le cœur, mais à qui il manque la majesté de la muse tragique. Cette pièce a quelque chose d'efféminé, qui n'est point dans l'essence de la tragédie ; et le dénouement, où l'héroïne s'évanouit au lieu de mourir, est un peu insipide. La seule tragédie de Thomas Corneille qu'on puisse citer avec *Ariane* est *le Comte d'Essex* : il a pris dans cette pièce certaines licences historiques, que la critique ne peut admettre ; et si l'amour n'y joue pas un aussi grand rôle que dans *Ariane*, il n'en paraît pas moins subjuguer, d'une manière un peu trop romanesque, le héros et sa souveraine.

Ces deux pièces ne méritent peut-être, ni l'une ni l'autre, d'être mises sur la même ligne que le *Manlius* de La Fosse, auquel La Harpe donne la préférence sur toutes les tragédies du XVIIe siècle, après celles de Corneille et de Racine. Il est juste de remarquer ce qui, d'ailleurs, n'est pas contesté, c'est que La Fosse a tiré la plus grande partie de sa fable de la *Venise sauvée* d'Otway. Les critiques français prétendent qu'il a surpassé de beaucoup son original. On pourrait hésiter à reconnaître cette supériorité, quoiqu'il ait fait disparaître plusieurs taches, et que la conduite de sa pièce soit peut-être plus noble, ou du moins mieux adaptée à la scène française. Mais si l'on ôte à La Fosse ce qui appartient à un autre, — des caractères fortement dessinés, des sympathies puissamment contrastées, une intrigue développée d'une manière vraisemblable et intéressante, — que lui restera-t-il qui soit exclusivement à lui? il lui restera un ton vigoureux, un grand talent de description, l'art de transporter dans sa langue, et l'on peut dire avec justice, de perfectionner ce qu'il a trouvé dans une langue étrangère. Nous ne parlerons pas de quelques autres tragédies qui ont eu moins de succès en France, celles de Duché, de Quinault, et de Campistron.

Molière est peut-être, de tous les écrivains français, celui qui a été en possession de l'admiration la plus unanime de son pays, et à qui ses compatriotes ont le plus de répugnance à trouver des défauts, encore bien que les observations de Schlegel à ce sujet, et notamment sur les emprunts considérables que Molière a faits à l'ancienne comédie, ne soient pas tout-à-fait sans fondement. Molière débuta en 1653 par *l'Étourdi*, et ses pièces se succédèrent rapidement jusqu'à sa mort, en 1673. La moitié environ sont en vers. J'en choisirai quelques unes sans égard à leur ordre de date, et d'abord une écrite en prose, *l'Avare*.

Plaute exposa le premier sur la scène les tourments de l'avarice, la punition d'un amour égoïste de l'or, non seulement dans la vie de misère à laquelle il a fallu se condamner pour l'acquérir, mais dans les terreurs qu'il apporte avec lui, dans ce trouble d'un esprit poursuivi par la pensée de son trésor caché comme par la conscience de quelque crime mystérieux. Le caractère d'Euclio, dans l'*Aulularia*, est dramatique, et, autant que nous le sachions, original : l'effet moral exige peut-être quelques touches en dehors de la vraisemblance absolue; mais il faut avouer que certains traits sont un peu forcés. C'est cette pièce qui a fourni à Molière son *Avare;* et je ne sache pas à présent que ce sujet, si propre au théâtre, ait été traité par aucun dramatiste intermédiaire. Molière doit à Plaute, non seulement l'idée de sa pièce, mais une foule de traits comiques. Cette circonstance, cependant, ôte peu de chose au mérite de cette excellente comédie. L'intrigue se développe naturellement et sans effort; de nouveaux personnages s'y combinent heureusement avec celui d'Harpagon, qui est plus divertissant et moins chargé que celui d'Euclio. La sordide parcimonie de ce dernier, quoiqu'elle ne soit pas, à beaucoup près, sans exemple, ne laisse de place pour aucun autre objet que le trésor caché, dans lequel se concentrent ses pensées. Molière avait conçu une action plus compliquée. Harpagon ne fait pas absolument mourir de faim les rats : il a des chevaux, quoiqu'il les nourrisse mal; des domestiques, quoiqu'il les habille à peine; il a même l'idée de donner à ses frais un souper de noces, quoique avec l'intention de donner un mauvais souper. Il est évident qu'il a été forcé de faire quelques sacrifices aux usages du monde, et c'est un caractère à la fois plus commun et plus théâtral qu'Euclio. Sous d'autres rapports, ils ont beaucoup d'analogie : leur avarice a atteint ce point où elle est dépouillée de toute espèce d'amour-propre; la crainte de perdre leurs richesses

a étouffé chez eux tout désir de passer pour riches; et la circonstance de la cassette enfouie, quoique plus naturelle dans les mœurs de la Grèce que dans celles de la France, était cependant, du temps même de Molière, une chose assez fréquente pour ne pas choquer la vraisemblance dramatique. Un ton général d'égoïsme, source ordinaire et conséquence nécessaire de l'avarice, concourt avec ce dernier vice à rendre Harpagon odieux; et il ne manque qu'un peu plus de justice poétique dans le dénouement, qui laisse la cassette en sa possession.

Hurd a critiqué Molière sans beaucoup de justice. « Au lieu « du portrait de l'avare, dit-il, Plaute et Molière nous ont pré- « senté une peinture fantastique et désagréable de la passion de « l'avarice ». On peut répondre à cela que le caractère d'Harpagon, ainsi que nous l'avons dit plus haut, n'est pas, comme celui d'Euclio, une pure description de la passion elle-même. Mais, comme justification plus générale de Molière, nous ferons observer que toute peinture d'une passion dominante, renfermée dans les limites d'une pièce en cinq actes, a besoin d'être coloriée avec plus de vigueur que la nature, sans quoi elle n'aura pas le temps de produire son effet. C'est là un grand avantage qu'a le roman sur le drame.

L'École des Femmes est une des pièces les plus amusantes de Molière. Cependant elle a beaucoup de ce qui nous paraît contraire à l'art, et de ce qui est certainement en contradiction avec un bon précepte général d'Horace; l'action se passe presque entièrement en récits. Mais ces récits se rattachent si bien au développement de l'intrigue et des caractères, ils amènent des situations si divertissantes, qu'aucun spectateur ne s'apercevrait, du moins sur la scène française, qu'il en résulte la moindre langueur dans l'action. Arnolphe est une excellente modification d'un type que Molière aimait à reproduire, le cynique égoïste et morose, dont la prétendue haine des vices du monde n'a d'autre cause que le besoin de satisfaire ses propres passions, besoin qui absorbe toute autre pensée. Il l'a fait aussi méchant que grondeur; il se complaît dans le scandale; il prend intérêt aux succès galants d'Horace, parce qu'il en résulte humiliation pour d'autres. La fille ingénue et mal élevée dont il devient la dupe, aussi bien que ses deux imbéciles de domestiques, sont peints avec la même vivacité. Cette comédie est écrite en vers; mais c'est cette versification pleine de verve, de grâce et de gaîté, genre dans lequel personne n'a rivalisé avec Molière, et qui n'a jamais été essayé sur la scène

anglaise. Ce fut probablement son mérite qui suscita une tourbe de petits détracteurs, dont l'auteur se vengea par un admirable morceau de satire, *la Critique de l'Ecole des Femmes*. L'affectation pédantesque de l'hôtel de Rambouillet paraît être tournée en ridicule dans cette dernière pièce : rien en effet ne pouvait avoir moins de ressemblance avec le style de Molière.

Il donna, dans *le Misanthrope*, une autre preuve de son mépris pour le faux goût de certains cercles de Paris : cependant la critique d'Alceste à l'occasion du fameux sonnet ne forme qu'un des incidents de cette célèbre comédie. On lui donne généralement, parmi les œuvres de Molière, le premier rang après *Tartufe*. Alceste est encore un cynique; mais il a plus d'honneur dans le caractère; il est moins ouvertement égoïste; il y a dans sa misanthropie un dédain plus réel du vice. C'est par ce motif que Rousseau, et beaucoup d'autres après lui, ont considéré cette pièce comme un plaidoyer en faveur de la dissimulation contre la vérité, et comme livrant la vertu même au ridicule sur la scène. Cette accusation ne paraît pas loyale : on ne saurait donner le nom de vertus ni à la rudesse d'Alceste, ni à la misanthropie dans laquelle elle prend sa source; et l'on peut observer qu'à part la franchise il ne déploie pas de qualités positivement bonnes, à moins qu'on ne veuille faire passer pour telle sa passion pour une coquette, passion invraisemblable et mal motivée. La politesse de Philinte, qui forme contraste avec le Misanthrope, ressemble un peu trop, il est vrai, à de la flatterie; mais Philinte n'a pas de but intéressé; il flatte pour faire plaisir; et si l'on estime peu son caractère, on ne désire pas qu'il soit puni. Le dialogue du *Misanthrope* est, d'un bout à l'autre, du style le plus élevé; les caractères de femmes, et à vrai dire tous les caractères de la pièce, sont admirablement conçus et soutenus; et si cette comédie pèche aujourd'hui sous quelque rapport, c'est par la différence des mœurs, et peut-être, à la représentation, par le manque d'action.

On remarque, dans *les Femmes Savantes*, une personnalité plus évidente dans les caractères, et une satire plus maligne de certaines absurdités, que dans *le Misanthrope* : mais le ridicule qui tombe sur une classe moins nombreuse ne peut être aussi bien apprécié de la postérité. *Les Femmes Savantes* sont cependant, à la lecture et à la représentation, une comédie plus amusante : nulle part Molière n'a peint une aussi grande variété de mœurs, ni déployé au même degré son inimitable gaîté, et son

pouvoir de fasciner son auditoire avec très peu d'intrigue, par la simple peinture des folies humaines. La satire porte à plomb sur ces prétendus arbitres du goût et connaisseurs en littérature, pour qui Molière témoigne toujours un amer dédain, dans lequel perce quelque ressentiment de leurs critiques. La petite pièce des *Précieuses Ridicules* est un autre trait décoché contre ces patronesses du bel esprit. Elles s'étaient fait un dangereux ennemi; mais le bon goût du siècle suivant peut être attribué en grande partie à cette guerre impitoyable faite à l'affectation et au pédantisme.

Il n'était pas facile à un auteur dramatique, à une époque aussi avancée que celle de Molière, de trouver dans les vices et les travers de l'humanité un sujet qui n'eût pas encore été traité. Mais il lui en avait été réservé un dans Tartufe, — l'hypocrisie religieuse. C'est sur la scène anglaise qu'on devait s'attendre à trouver l'ébauche originale de ce caractère; et nos vieux écrivains n'avaient pas oublié non plus leurs ennemis acharnés, les puritains, qui prêtaient tant à la satire. Mais, choisissant de préférence des ridicules faciles à exploiter, ils s'attachèrent aux vêtements empesés et au langage bizarre du parti fanatique; et lorsqu'ils présentèrent ces ridicules alliés à l'hypocrisie, ils rendirent cette dernière plus grotesque qu'odiense. Le Luc de Massinger est un profond hypocrite et un misérable; mais il ne s'enveloppe pas autant que Tartufe du manteau de la sainteté religieuse. La comédie de Molière est non seulement originale sous ce rapport, mais c'est une nouvelle création dans la poésie dramatique. Quelques critiques ont douté que la profondeur de scélératesse qui s'y déploie, la haine sérieuse qu'elle inspire, fussent bien du domaine de la comédie. C'est une chicane un peu technique. Si des sujets comme celui de *Tartufe* ne sont point du domaine de la comédie, ils sont au moins du domaine de la représentation dramatique, et il faut alors inventer quelque nouvelle dénomination pour les désigner.

On fait quelquefois encore à cette pièce un reproche d'un autre genre; c'est de rendre la religion elle-même suspecte. Il en eût sans doute été ainsi, si les contemporains de Molière en Angleterre eussent traité ce sujet. Mais la ligne de démarcation entre la réalité et ses fausses apparences est si nettement tracée dans cette pièce, qu'on ne peut supposer qu'il reste aucun motif raisonnable de scrupule. Le meilleur conseil qu'on puisse donner à ceux que le *Tartufe* effarouche, c'est de le relire. Il est bien permis, en effet, de supposer que ces personnes sont au nombre

Digitized by Google

de celles dans l'intérêt desquelles la pièce a été faite : les Tartufes, heureusement, peuvent être comparativement peu nombreux ; mais tant qu'il y aura autant d'Orgons et de Pernelles, ils trouveront toujours à moissonner. Molière, du reste, n'a pas inventé les prototypes de son Tartufe ; ils abondaient à Paris de son temps.

L'intérêt, dans cette pièce, va toujours en croissant, et le cinquième acte est rempli par une succession rapide d'événements, ce qui est plus rare sur la scène française que sur la nôtre. Tartufe lui-même est un chef-d'œuvre. Il peut y avoir quelque chose de vrai dans les observations critiques de La Bruyère ; mais cet écrivain a oublié qu'un caractère dramatique ne produirait pas tout son effet sur un auditoire, sans un peu d'exagération dans ses attributs. Rien de plus heureusement conçu que la crédulité du bonhomme Orgon, et la prévention encore plus opiniâtre de sa mère ; c'est bien là cet aveuglement que l'on voit quelquefois, qui ne se rend qu'à l'évidence des sens, et après avoir lutté contre elle pied à pied. Un pareil sujet laissait peu de prise au talent comique de Molière ; cependant il l'a, dans certains passages bien connus, égayé autant qu'il était possible de le faire. *Tartufe* sera généralement considéré comme le plus grand effort du génie de l'auteur : ensuite viendront, dans l'ordre que leur assignera la différence de nos goûts, *le Misanthrope*, *les Femmes Savantes* et *l'École des Femmes*. Ce sont là, sans contredit, ses meilleures comédies en vers. Parmi celles en prose, on peut donner le premier rang à *l'Avare*, et le second au *Bourgeois Gentilhomme* ou à *Georges Dandin*.

Ces deux dernières pièces ont les mêmes objets de satire morale ; d'un côté, l'absurde vanité des plébéiens qui recherchent l'alliance ou la société des nobles ; de l'autre, l'orgueil et la bassesse de ces mêmes nobles. Elles sont, l'une et l'autre, fort divertissantes ; mais les traits plaisants sont, je crois, plus nombreux dans les trois premiers actes du *Bourgeois Gentilhomme*. Les deux derniers sont invraisemblables et moins amusants. Les petites pièces de Molière se rapprochent beaucoup de la farce ; les caractères en sont plus vulgaires, le langage et les incidents plus grossiers ; mais ses farces sont rarement absurdes, et toujours gaies.

Les Français ont revendiqué pour Molière, et cette prétention n'a guère été disputée, la supériorité sur tous les auteurs comiques qui ont écrit avant ou depuis. Il est certain qu'il laisse

loin derrière lui Plaute, le modèle original de l'école à laquelle il appartenait. Il n'a pas égalé Térence pour la grâce, l'élégance de bon ton qui distinguent cet écrivain; mais dans ce qui constitue plus spécialement le mérite de la comédie, la ressemblance et la vigueur des portraits, l'habile entente des détails et la gaîté du dialogue, on ne saurait lui refuser la palme. Les dramatistes italiens et espagnols ne méritent pas d'être mis en comparaison avec Molière; et si la scène française a produit depuis quelques excellentes comédies, ce que l'on ne saurait nier, nous n'avons, je crois, aucune raison pour contredire l'opinion des Français eux-mêmes, que les auteurs de ces pièces doivent presque autant à ce qu'ils ont emprunté à ce grand modèle, qu'à leur génie naturel. Mais ce n'est point à nous à abandonner les droits de Shakspeare. Nous ne saurions admettre qu'il ait été inférieur à Molière dans aucune des parties essentielles de l'art comique. Il avait une bien plus riche invention de caractères, et autant de vigueur et de vivacité dans le coloris. Sa verve comique était au moins aussi abondante et aussi naturelle, et son esprit infiniment plus brillant; le fait est que Molière se distingue peu sous ce dernier rapport. *Les Joyeuses Commères de Windsor*, qui sont presque la seule comédie pure de Shakspeare, peuvent soutenir sans désavantage le parallèle avec *Georges Dandin*, ou *le Bourgeois Gentilhomme*, ou même avec *l'École des Femmes*. Quant à *Tartufe* et au *Misanthrope*, on en chercherait en vain la contre-partie dans Shakspeare; ces pièces appartiennent à un état de mœurs différent. Mais Molière dirige plus habilement ses facultés sur l'objet qu'il a en vue; il ne perd rien de ses forces; le spectateur n'est pas interrompu par les scènes sérieuses de la tragi-comédie, ni son attention distraite par des épisodes poétiques. On peut dire avec raison, de Shakspeare, qu'il avait le plus de génie; mais peut-être, de Molière, qu'il a écrit les meilleures comédies. Nous ne pouvons du moins lui comparer aucun de nos dramatistes plus modernes. Fletcher et Jonson, Wycherley et Congrève, Farquhar et Shéridan, ont tous de grandes qualités; mais ils ne sont, ni par leur mérite ni par leur réputation, à la hauteur de Molière. Cependant, sous le rapport de la gaîté de la conception, notre admirable comédie du *Mari poussé à bout* (*Provoked Husband*), dont les meilleures parties sont de Vanburgh, peut valoir tout ce qu'il a laissé. Nous n'avons, comme on le sait, rien à opposer à sa versification vive et facile. Peut-être avons-nous agi sagement en rejetant la versification de nos comédies; mais nous avons cer-

tainement laissé aux Français le droit de s'attribuer tout l'honneur qui revient à ce genre.

Racine ne s'essaya qu'une seule fois dans la comédie. Il avait l'esprit prompt et sarcastique, et maniait bien la mordante épigramme. On trouve néanmoins dans *les Plaideurs* plus de gaîté comique et d'effet théâtral que d'esprit. Le pédantisme des gens de loi et la folie des plaideurs y sont heureusement ridiculisés; mais le langage technique est perdu en grande partie pour l'auditoire. Cette comédie, ou plutôt cette farce, est tirée des *Guêpes* d'Aristophane; et ce Rabelais de l'antiquité a fourni une extravagance, introduite d'une manière fort invraisemblable dans le troisième acte des *Plaideurs*, le jugement d'un chien. Loin d'ajouter à la gaîté comique, soutenue d'une manière divertissante pendant les deux premiers actes, cette bouffonnerie dégénère en absurdité.

Regnard est toujours placé immédiatement après Molière parmi les comiques français de ce siècle, et peut-être de tous les autres. Les pièces qui lui assignent ce rang ne sont pas nombreuses. *Le Joueur* est reconnu pour la meilleure. Instruit par sa propre expérience, Regnard a peint ici d'une manière admirable le portrait d'un joueur forcené : sans parade de morale, il est peu de comédies qui soient plus utilement morales. Ce ne sont point ici les vertus honteuses d'un Charles Surface, que le dramatiste peut feindre afin de se ménager la satisfaction de les récompenser au cinquième acte : Regnard a mieux saisi l'être égoïste et ingrat, qui, sans être incapable d'amour, met le portrait de sa maîtresse en gage à l'instant même où elle vient de le lui donner, et cela pour pouvoir retourner à la table de jeu. Le juste abandon de cette maîtresse, et sa propre disgrâce terminent la comédie avec une dignité morale que le théâtre ne soutient pas toujours, et à laquelle les premiers actes n'ont pas préparé le spectateur. Les autres personnages me paraissent pleins de variété, de verve et de gaîté; le valet du joueur est un des meilleurs de cette classe nombreuse, qui a rendu tant de services à la comédie; mais le prétendu marquis, quoique divertissant, parle trop en vrai fat. Molière a mieux saisi cette nuance dans ses *Précieuses Ridicules*. *Le Joueur* est plein de ces traits comiques que l'on ne peut lire sans rire; les incidents se succèdent rapidement; il y a plus de mouvement que dans quelques unes des meilleures comédies de Molière, et les discours ne sont pas aussi prolixes.

Après *le Joueur*, on donne ordinairement la première place parmi les comédies de Regnard au *Légataire*, qui ne le cède point à l'autre en gaîté et en vivacité, mais qui déploie moins de vigueur de pinceau, et plus des artifices ordinaires du théâtre. La morale en est détestable, puisqu'elle n'est autre que le succès et la récompense dramatique d'une fraude grossière, la fabrication d'un faux testament par le héros de la pièce et son valet. Ce valet est cependant un drôle fort divertissant, et peut-être serait-on fâché de le voir envoyé aux galères. On pourrait faire le même reproche aux *Ménechmes*, qui occupent le troisième rang parmi les comédies de Regnard. Le sujet, indiqué par le titre, est ancien : ce sont deux frères jumeaux, dont la parfaite ressemblance est une source de quiproquos sans fin ; mais, ce dont ni Plaute ni Shakspeare ne se sont avisés, l'un des deux profite de cette ressemblance pour toucher une somme considérable due à l'autre, et on le trouve très généreux de vouloir bien, à la fin de la pièce, en restituer la moitié. Des différentes pièces fondées sur cette *charge* amusante, celle de Regnard est peut-être la meilleure : les incidents y sont plus variés que dans Plaute ; et en laissant de côté le second couple de jumeaux, les valets Dromio, complication qui rend la *Comédie des Erreurs* presque inintelligible pour le spectateur comme pour le lecteur, et représentant l'un des frères comme instruit de la méprise et complice de la déception, Regnard a donné de l'unité à son intrigue, au lieu de se borner à présenter une suite de quiproquos incohérents.

La Mère Coquette de Quinault paraît être une comédie d'un grand mérite. Sans ces belles touches de nature qu'on trouve dans celles de Molière, sans ces traits comiques qui égaient celles de Regnard, avec une versification qui manque un peu de vigueur, *la Mère Coquette* plaît par une action à la fois neuve (du moins je le crois) et naturelle, par l'intérêt qu'inspirent les amants, par la décence et le ton de bonne compagnie qui règnent dans les mœurs, dans les incidents et dans le style. Boursault, dont les tragédies sont peu estimées, fit preuve de quelque originalité dans *le Mercure Galant*. Cette idée, assez souvent imitée sur la scène anglaise aussi bien que sur la scène française, s'adapte mieux à une petite pièce qu'à une comédie régulière en cinq actes. *Le Mercure Galant* était un fameux recueil périodique, d'un genre alors nouveau en France, fort en vogue, et qu'un

des personnages de la pièce décrit en quelques vers [1]. Boursault, du consentement de l'éditeur du Mercure, place son héros comme substitut momentané de celui-ci, dans le bureau de cette publication, et introduit, dans une suite de scènes à tiroirs, une variété de personnages qui viennent se recommander à la publicité. Une comédie de ce genre est comme un animal composé : il faut qu'un petit nombre de caractères principaux donnent de l'unité à l'ensemble; mais l'effet est produit par les personnages qui se succèdent sur le théâtre, déploient leurs qualités comiques dans une seule scène, puis disparaissent. Boursault a réussi en plusieurs cas; mais ces sortes de pièces doivent généralement une trop grande partie de leur succès à des ridicules de circonstance.

Dancourt, comme l'a dit Voltaire, est à l'égard de Molière dans la farce ce qu'était Regnard dans la haute comédie. Il vint un peu après le premier, et lorsque le préjugé contre les comédies en prose, né du grand succès des comédies en vers, commençait à se passer. *Le Chevalier à la Mode* est la seule pièce de Dancourt que je connaisse : elle est bien au-dessus de la farce; et si la longueur est un moyen d'appréciation distinctive, elle excède la plupart des comédies. Ce ne serait là qu'un mince éloge, si l'on ne pouvait ajouter que le lecteur n'y trouve pas une page de trop, que la satire y est piquante et heureuse, les incidents bien imaginés, les situations comiques, les caractères nettement tracés. La Harpe, qui traite Dancourt avec une sorte de mépris, ne parle pas même de cette pièce. C'est une satire contre les prétentions des riches financiers, classe qui s'élevait alors, et qui, grâce à la caricature dramatique, a fourni pendant long-temps un aliment à la malignité publique et à l'envie d'une aristocratie moins opulente.

La vie de Brueys est assez singulière. Issu d'une noble famille de huguenots, il se livra de bonne heure à la théologie protestante, et osa même entrer en lice contre Bossuet. Mais ce grand champion de la foi était comme ces chevaliers de roman, qui

[1] « Le Mercure est une bonne chose :
« On y trouve de tout; fable, histoire, vers,
« prose,
« Siéges, combats, procès, mort, mariage,
« amour,
« Nouvelles de province, et nouvelles de cour.
« Jamais livre, à mon gré, ne fut plus né-
« cessaire ».

(Acte I, scène II.)

Le *Mercure Galant* fut fondé en 1672 par un nommé Visé : il était destiné à être, pour les belles-lettres, ce qu'était le *Journal des Savants* pour les matières d'érudition et de science.

commencent par désarçonner leurs téméraires antagonistes, puis les font travailler comme esclaves. Brueys fut bientôt converti, et se mit à écrire contre ses anciennes erreurs. Il entra ensuite dans l'Église. Jusque-là, il n'y a rien de bien extraordinaire dans son histoire. Mais, las de vivre seul, et ayant quelques dispositions naturelles pour la comédie, il commença, un peu tard, à écrire pour le théâtre, avec l'assistance, ou peut-être seulement sous le nom d'un certain Palaprat. Les pièces de Brueys eurent quelque succès : mais il n'était pas en position de peindre les mœurs récentes; et, dans la seule de ses comédies que je connaisse, *le Muet*, le fond du sujet est emprunté à Térence. Le style paraît manquer de vivacité, qualité indispensable, lorsqu'il n'y a pas beaucoup de naturel ou d'originalité dans les caractères.

Après quelques vaines tentatives faites par Mazarin pour naturaliser un théâtre italien en France, Lulli réussit à fonder l'opéra français en 1672. La prérogative de la musique, dans son association avec la poésie dramatique, est de rendre celle-ci sa vassale; mais les airs de Lulli sont oubliés, et les vers de son collaborateur Quinault ont survécu. Quinault est non seulement le premier en ordre de date, mais, de l'avis de tous les connaisseurs, le meilleur de tous les poètes qui aient écrit pour la musique française. Boileau, à la vérité, l'a traité avec un dédain qu'il ne méritait pas; mais c'était sans doute l'effet d'une antipathie pour le ton qu'il était obligé d'adopter, et qui, aux yeux d'un juge aussi sévère et aussi insensible aux charmes de l'amour, paraissait mou et efféminé. Quinault cependant a des morceaux pleins de vigueur et d'effet : quelques uns de ses chants lyriques sont d'une facture grandiose; il paraît posséder à un haut degré l'art d'orner chaque sujet des images et des pensées qui lui conviennent le mieux; sa versification a une douceur et un charme de mélodie qui ont fait dire que ses vers étaient déjà de la musique avant de passer par les mains du compositeur; la conduite de ses opéras, empruntés à la mythologie ou au roman moderne, montre de l'invention et de l'habileté. Voltaire, La Harpe, Schlegel, l'auteur de l'article QUINAULT de la *Biographie universelle*, mais par-dessus tout, le témoignage du public, ont dédommagé la mémoire de ce poète de l'injuste sévérité de Boileau. *Armide* est le dernier, et aussi le plus beau des opéras de Quinault.

SECTION II.

DRAME ANGLAIS.

État du théâtre après la restauration. — Tragédies de Dryden, d'Otway, de Southern. — Comédies de Congrève et autres.

Vingt années de troubles, et, plus encore, l'antipathie fanatique qu'affectait le parti dominant pour les jeux de la scène, imposèrent silence à la muse du théâtre, et interrompirent la suite des ouvrages de nos anciens dramatistes, ouvrages qui, depuis le milieu du règne d'Élisabeth, avaient contribué à former le goût public. En 1656, Davenant avait, par une espèce de tolérance, ouvert près de Charter-House une petite salle où l'on donnait des représentations dramatiques, mais qui ne portait pas ostensiblement le nom de théâtre. Il obtint un privilége après la restauration. Mais une nouvelle génération avait surgi, et il fallait ajuster de nouveau la balance du goût. La passion du théâtre se réveilla plus avide; un plus grand luxe de décors, des acteurs probablement plus capables, entre autres Betterton, et par-dessus tout l'attrait nouveau des actrices, qui n'avaient jamais été admises sur l'ancien théâtre, conspirèrent avec ce vif appétit que produit une longue abstinence forcée, et avec la légèreté ou plutôt la dissolution générale des mœurs. Cependant, les lieux où l'on pouvait jouir de ces amusements n'étaient pas aussi nombreux que sous les premiers Stuarts. Deux théâtres seulement étaient ouverts en vertu de patentes royales, qui leur accordaient un privilége exclusif; l'un dans Drury-Lane, exploité par la compagnie du roi, l'autre dans Lincoln's-Inn-Fields, par la compagnie du duc d'York. Betterton, qu'on appelait le Roscius anglais, avant que ce titre eût passé à Garrick, fut envoyé à Paris par Charles II, pour examiner l'état de la scène française et voir quelles améliorations pouvaient être introduites sur la nôtre. On a dit, et le fait paraît exact, qu'il introduisit les décors mobiles, en remplacement de la tapisserie fixe qui garnissait le fond du théâtre; mais il n'a pu emprunter ce perfectionnement à la France. Le roi soutenait non seulement l'art dramatique par son patronage, mais il honorait aussi les principaux acteurs d'une faveur personnelle, et témoignait pour toutes les affaires du théâtre un intérêt qui tendait à en rehausser la considération.

Un acteur de grand talent est le meilleur ami des grands dramatistes : son génie ne peut se déployer qu'à l'aide du leur ; et il est aussi peu probable qu'un Betterton ou un Garrick voulût perdre son temps à représenter des choses insipides ou de mauvais goût, qu'un bon exécutant à jouer de mauvaise musique. On sait que Betterton et plusieurs de ses contemporains s'étaient fait une haute réputation dans les grands rôles de notre ancien théâtre, du théâtre de Shakspeare et de Fletcher. Mais ces mêmes acteurs qui, comme le dit Johnson, « vivent pour plaire, et sont « forcés de plaire pour vivre », ne peuvent pas toujours résister au changement du goût public. Ni la tragédie ni la comédie ne se soutinrent à la hauteur à laquelle elles s'étaient élevées ; et comme il faut toujours du nouveau sur la scène, il s'ensuivit que le ton général des représentations dramatiques de cette époque, quelque honneur qu'il ait pu faire aux acteurs, en fait très peu aux auteurs, lorsqu'on les compare avec ceux de notre âge d'or.

Scott fait observer que le théâtre français, que l'on considérait alors comme ayant atteint la perfection de l'art, dirigea la critique de la cour de Charles, et fournit le modèle de ces pièces, dites tragédies rimées ou héroïques, qui furent en vogue pendant les vingt premières années de la restauration. Il y a quelque chose de vrai dans cette remarque ; cependant, je ne vois pas que l'enflure de ces pièces soit imitée d'aucune tragédie française : dans tous les cas, les meilleurs ouvrages de Corneille offraient un plus noble modèle à suivre. Scott est plus près de la vérité lorsqu'il attribue aux romans de Scudéri et de La Calprenède le dialogue faux et pédantesque qui régnait dans toutes ces pièces. Ces écrivains étaient, vers l'époque de la restauration, presque aussi populaires parmi les hautes classes de la société en Angleterre, qu'ils l'étaient en France : et l'on devait s'attendre à voir s'introduire dans la tragédie un style qui n'est pas tellement éloigné du style nécessaire à la tragédie, que la différence ne puisse échapper à un auditoire ordinaire. Il n'y a qu'un pas du sublime à l'enflure : l'homme livré aux affaires, comme l'homme de plaisir, qui fréquentent le théâtre, ont dû s'accoutumer à faire de si larges concessions, à se placer dans un état d'esprit si complétement différent de leurs habitudes journalières, qu'une petite déviation extraordinaire de la nature, loin de les choquer, aura plutôt l'air d'un nouveau progrès de l'art. Hotspur et Almahzor, Richard et Aurungzebe, semblent jetés dans le même moule : ce sont des êtres qui ne peuvent jamais se présenter dans la vie

ordinaire, mais que le poète tragique a, par une convention tacite avec son auditoire, acquis le droit de supposer, comme ses fantômes et ses sorcières.

Les premières tragédies de Dryden étaient ce qu'on appelait héroïques, et écrites en vers rimés; innovation dans laquelle on ne peut s'empêcher de reconnaître l'influence du théâtre français. On y trouve parfois une grande vigueur de pensée et beaucoup de belle poésie, avec une versification dont la douceur va même jusqu'à la fadeur. *La Conquête de Grenade* est, par son extravagance, la plus célèbre de ces pièces; mais elle est inférieure à *L'Empereur Indien*, dont il serait facile de citer des morceaux d'une élégance achevée. Il est à remarquer qu'encore bien que le rhythme de la versification dramatique soit ordinairement le plus irrégulier de tous, celui dans lequel on tolère le plus de licences, Dryden ne s'est prévalu, dans cette pièce, d'aucun de ses priviléges ordinaires. Il termine régulièrement le sens avec le distique, et tombe dans une mollesse de cadence, qui, malgré son exquise douceur, est peut-être trop uniforme. Dans *la Conquête de Grenade*, la versification est un peu plus brisée.

Il est probable que Dryden affectionnait ce genre de tragédie, à cause de sa facilité à manier la rime, et de son habitude de condenser sa pensée. Au fait, la rime, dans notre langue, ne peut être repoussée de la scène tragique que par cette seule raison, que le vers blanc donne plus libre carrière aux émotions que le poète doit exciter : mais rien ne saurait faire excuser les rapsodies ampoulées que Dryden met dans la bouche des personnages de ses pièces héroïques. Il persista néanmoins à se soutenir sur ce ton, jusqu'à ce que le changement du goût public, et surtout le ridicule que *La Répétition* jeta sur ses pièces, l'eussent forcé à adopter une manière bien différente, mais qui n'était pas encore tout-à-fait exempte de reproche. Ses principaux ouvrages de cette dernière catégorie sont *Tout pour l'Amour*, donné en 1678; *le Moine espagnol*, qu'on rapporte ordinairement à l'année 1682, et *Don Sébastien*, en 1690. C'est sur ces pièces que repose la réputation dramatique de Dryden; tandis qu'on ne cite jamais les déclamations emphatiques d'Almanzor et de Maximin que comme objets de ridicule. Le principal mérite de la première paraît consister dans la beauté du style, celui de la seconde dans l'intérêt du sujet, et celui de la troisième dans la belle conception du caractère de Dorax. Dorax est le meilleur des caractères tragiques de Dryden, et peut-être le seul dans lequel il ait appli-

qué à un portrait réel sa grande connaissance de l'esprit humain. C'est un caractère très dramatique, en ce qu'il est formé de ces passions complexes qui peuvent conduire également à la vertu ou au vice, et que le poète peut manier de manière à surprendre le spectateur sans blesser les vraisemblances. Le Zanga d'Young, rôle d'un certain effet à la scène, est un composé de Dorax et d'Iago. Mais *Don Sébastien* est une pièce imparfaite, comme toutes celles où un seul personnage se trouve mis en avant et tellement en relief qu'il efface tous les autres. Elle est remplie de ces déclamations qui avaient caractérisé les premières tragédies de Dryden, et auxquelles une prédilection naturelle paraît l'avoir ramené au bout de quelque temps. Le personnage de Sébastien lui-même a pu être conçu pour faire contraste avec celui de Muley Moloch ; mais si l'auteur avait quelque règle pour distinguer les rodomontades du héros de celles du tyran, il n'en a pas laissé le secret à son lecteur. L'intrigue de cette tragédie est mal conduite, surtout au cinquième acte. Peut-être le siècle actuel s'est-il montré d'une délicatesse trop fastidieuse en excluant entièrement du drame ce genre de sujets; car ils peuvent souvent exciter beaucoup d'intérêt, ils se prêtent à une poésie passionnée, et sont merveilleusement adaptés à l'ἀναγνώρισις, ou découverte, sur laquelle les critiques insistent tant : la fable d'OEdipe, qui a fourni une des plus belles créations tragiques qui existent, ne saurait être considérée comme un sujet impropre, même pour la représentation. Mais de pareils sujets demandent, par-dessus tout, à être traités avec beaucoup d'art : ils peuvent constituer le fond d'une tragédie, mais jamais un simple épisode. Il nous répugne de voir, comme dans *Don Sébastien*, une passion incestueuse introduite comme complément d'une intrigue, pour fournir un cinquième acte, et pour disposer des personnages dont l'histoire principale n'a pas entièrement fixé le sort.

Le Moine espagnol a été vanté pour ce que Johnson appelle « l'heureuse coïncidence et coalition des deux intrigues ». Il est difficile de saisir le sens exact d'un compliment qui paraît être ironique ou résulter de l'ignorance des faits. Rien n'est plus éloigné de la vérité. L'artifice à l'aide duquel on combine sur la scène deux intrigues distinctes consiste, on doit le supposer, soit à entrelacer les incidents de l'une dans ceux de l'autre, soit au moins à mettre quelques personnages en rapport avec les deux intrigues, de manière à les faire paraître aux yeux du spectateur moins distinctes qu'elles ne le sont réellement. C'est ainsi que, dans *Le*

Marchand de Venise, les amours de Bassanio et de Portia se rattachent heureusement au sujet principal d'Antonio et Shylock par deux circonstances; c'est pour favoriser la passion de Bassanio que la fatale obligation a été contractée dans le principe; et c'est par l'adresse de Portia que sa nullité est démontrée. Cette même pièce fournit un exemple d'une autre intrigue en sous-ordre, celle de Lorenzo et de Jessica, intrigue plus épisodique, et que l'on pourrait supprimer sans que la fable principale en souffrît beaucoup; et pourtant elle sert à expliquer, nous ne disons pas à pallier, l'exaspération vindicative du juif. Mais à laquelle de ces intrigues ressemblent le plus les scènes comiques du *Moine espagnol?* A la dernière, assurément. Elles consistent en une intrigue qu'un jeune officier, nommé Lorenzo, entretient avec la femme d'un riche usurier; mais il n'y a pas le moindre rapport, même accidentel, entre ses aventures et les scènes d'amour et de mort qui se passent dans le palais. *Le Moine espagnol*, en tant que comédie, passe pour ce que Drydeu a fait de mieux en ce genre. Le Père Dominique est très amusant; c'est un portrait qui a souvent été copié depuis, notamment dans *La Duègne*. Mais, dans cette pièce du *Moine espagnol*, pas plus que dans ses autres comédies, Dryden n'a déployé un grand fonds d'esprit. Ses plaisanteries sont en action, et il paraît avoir écrit pour l'œil plus que pour l'oreille. La preuve en est que ses indications scéniques sont extrêmement nombreuses. Sous le rapport de la diction, *le Moine espagnol* dans ses scènes tragiques, et *Tout pour l'Amour*, sont certainement les meilleures pièces de Dryden. Elles sont moins infectées que les autres de son grand défaut, l'enflure, et doivent être lues et relues par tous ceux qui veulent étudier le vrai ton de la tragédie anglaise. Il en est peu ou il n'en est point qui leur soient supérieures en noblesse, en chaleur, en images et en figures frappantes : quant au pouvoir d'exciter la sympathie, de commander les larmes, la nature l'avait rarement accordé à Dryden.

L'*Orphelin* d'Otway, et sa *Venise sauvée*, seront généralement considérés comme les meilleures tragédies de cette époque. Elles possèdent toutes deux un pathétique profond, un intérêt puissant, qui s'attache à des femmes en proie à des souffrances aussi graves qu'imméritées; toutes deux, la dernière surtout, ont une éloquence dramatique, rapide et coulante, avec moins d'enflure et de dévergondage que l'on n'en trouve chez les contemporains d'Otway, et quelquefois avec une poésie pleine de grâce. L'*Orphelin*

est un sujet domestique, évidemment emprunté à quelque roman français, quoique je ne me rappelle pas maintenant où je l'ai lu : cette pièce fut jadis populaire à la scène, où de bons acteurs peuvent en tirer un grand parti, mais elle blesse la délicatesse de notre époque. *Venise sauvée* est plus souvent représentée qu'aucune autre tragédie, celles de Shakspeare exceptées : la conception et la conduite de l'intrigue en sont éminemment dramatiques : ce qui paraît même, à la lecture, un défaut, la fluctuation de nos vœux, ou, pour mieux dire peut-être, de nos mauvais vœux, entre deux partis, le sénat et les conjurés, qu'aucune vertu ne rachète, ce défaut apparent, dis-je, ne refroidit pas, comme l'expérience le prouve, l'intérêt du spectateur. Pierre est un de ces misérables pour lesquels il est facile d'exciter la sympathie des hommes irréfléchis et qui n'ont pas de principes arrêtés. Mais le grand attrait de la pièce est dans le personnage de Belvidéra ; et quand ce personnage est représenté par des actrices comme celles que nous pouvons nous rappeler avoir vues *, il n'est pas de tragédie qui soit honorée par un pareil tribut, non pas seulement de larmes, mais d'émotions si vives, si déchirantes, que beaucoup de personnes n'osent pas affronter cette épreuve. Otway, comme la plupart des auteurs dramatiques de cette période, affectionne presqu'à l'excès le vers de onze syllabes, quelquefois aussi la forme *sdrucciolo*, c'est-à-dire le vers de douze syllabes, terminé par un dactyle. C'est ce qui donne beaucoup de chaleur au vers tragique.

La fatale Découverte, de Southern, dernièrement représentée sous le titre d'*Isabelle*, est presque aussi familière aux amateurs de notre théâtre que *Venise sauvée* ; et par la même raison, c'est-à-dire que toutes les fois qu'il surgit une actrice tragique d'un grand talent, le rôle d'Isabelle est aussi favorable que celui de Belvidéra au déploiement de ses moyens. Le choix du sujet et la conduite de la fable forment, cependant, le principal mérite de Southern : car le style de cette pièce a peu de vigueur, quoiqu'il soit naturel et exempt des défauts ordinaires de son temps. On peut en dire autant de son autre tragédie, *Oroonoko*, dans laquelle Southern eut l'honneur d'être le premier écrivain anglais qui dénonça les horreurs de la traite et les tortures infligées aux esclaves dans les Indes occidentales. Il règne dans cette pièce un

* Ce rôle était joué il y a une vingtaine d'années, par miss O'Neill, qui, dans sa courte apparition sur la scène, a laissé tant de beaux souvenirs aux amis de l'art dramatique. (*Note du Trad.*)

haut sentiment moral : elle a quelquefois été jouée avec un certain succès; cependant l'exécution n'est pas celle d'un dramatiste de premier ordre. Nous ne disons rien de Lee, si ce n'est qu'en dépit de son extravagance proverbiale c'était un homme d'un esprit poétique et de quelque talent dramatique. Mais il a violé la vérité historique, dans *Théodose*, sans gagner beaucoup à son invention. L'*Épousée en Deuil* de Congrève est une déclamation prolixe, où rien ne remue les passions. On sait que Johnson a loué quelques vers de cette tragédie, comme renfermant une des plus belles descriptions de la langue; tandis que d'autres critiques, par une espèce d'esprit de contradiction, ont signalé ces mêmes vers comme ne valant rien. La vérité est, comme à l'ordinaire, dans un juste milieu : on peut trouver beaucoup de meilleurs morceaux, cependant ces vers sont bien écrits et à effet [1].

On trouve, dans la vieille comédie anglaise, un large mélange d'obscénité dans les personnages inférieurs, obscénité qui n'est pas toujours renfermée dans ce cercle, et des scènes assez souvent caractérisées par la licence du langage et des détails. Mais ces scènes sont toujours amenées de manière à manifester le mépris du dramatiste pour le vice, et à ne pas exciter d'autre sentiment chez un spectateur même dont la pureté de mœurs n'aurait rien d'extraordinaire. Dans les pièces qui parurent après la restauration, et cela dès le commencement, on adopta un ton différent. Le vice se donna pleine carrière sur la scène, sans être réprimé par le blâme ou livré à la honte par des contrastes, et la plupart du temps sans recevoir au dénouement le châtiment qu'il mérite. Et ces pièces ne sont ni moins grossières dans leur langage, ni moins impudentes dans leur peinture d'une sale débauche, que celles de la période précédente. On peut remarquer, au contraire, qu'elles nous représentent rarement les mœurs de la bonne société, selon l'idée que nous pouvons nous en former, et qu'elles sont sous ce rapport bien inférieures aux pièces de Fletcher, de Massinger et de Shirley. Il serait peut-être difficile de trouver dans une comédie du règne de Charles II une seule scène où un des personnages se conduise en vrai *gentleman*, dans le sens qu'on attache à ce mot. Cependant les auteurs étaient eux-mêmes hommes du monde, quelquefois même distingués par leur naissance et leur position sociale. Il faut chercher la cause de ce fait dans l'état de la société elle-même, avilie aussi bien que cor-

[1] *Mourning Bride*, acte II, scène 3; JOHNSON, *Life of Congreve*.

rompue, en partie par l'exemple de la cour, en partie par l'habitude de la vie des tavernes, habitude qui devint bien plus générale après la restauration qu'avant. Le contraste des mœurs de Londres avec celles de Paris, en supposant que la scène en fût le miroir fidèle, n'est pas à notre avantage. Ces pièces, ainsi qu'on peut s'y attendre, n'ont point la prétention de s'élever à la perfection de la haute comédie; elles ne déploient aucune connaissance de la nature, et toute leur conception de caractères se borne souvent à la caricature de quelque classe connue, ou peut-être de quelque individu remarquable. Et elles ne méritent pas en général de grands éloges comme comédies d'intrigue : les auteurs, dans l'invention de leur fable, ne s'occupent pas toujours assez de son développement; et si les scènes présentent, dans leur succession, une suite d'incidents divertissants, si les complications sont de nature à provoquer l'hilarité du spectateur, et par dessus tout si les personnages entretiennent un feu bien nourri de reparties, le but est suffisamment atteint. C'est là ce qui constitue souvent le grand mérite de ces pièces. Quelques unes d'elles offrent beaucoup de gaîté comique dans la représentation des caractères, quoique ces caractères manquent quelquefois d'originalité, et beaucoup d'esprit dans le dialogue.

On se souvient de deux comédies de Wycherley, *l'Homme franc* (*the Plain Dealer*), et *la Femme de province* (*the country Wife*), représentée depuis, avec quelques changements, sous le titre de *la Fille de province* (*the country Girl*). On a dit et répété que la première de ces pièces était empruntée au *Misanthrope* de Molière; mais cette assertion, comme beaucoup d'autres, paraît avoir peu de fondement, si toutefois elle en a. Manly, l'homme franc, est, comme Alceste, un homme qui dit la vérité sans ménagements : mais c'est une idée facile à concevoir sans plagiat, et il n'y a d'ailleurs la moindre ressemblance ni dans les détails ni dans aucune scène des deux comédies. On ne peut en dire autant de *la Femme de province*; elle a été évidemment suggérée par *l'Ecole des Femmes*; le personnage d'Arnolphe a été copié; mais, ici même, la conduite tout entière de la pièce de Wycherley lui appartient. Il y a plus d'art que dans celle de Molière, où une trop grande partie de l'action se passe en récit; le rôle d'Agnès est rendu encore plus piquant; et je ne crois pas qu'il y ait rien de mieux parmi les comédies du règne de Charles.

Shadwell et Etherege, ainsi que le fameux Afra Behn, ont cherché à rendre le théâtre aussi grossièrement immoral que leurs

talents le leur permettaient; mais les deux premiers ne manquent pas de verve comique. A la mort de Charles, le théâtre était au plus bas; après la révolution, il ne fut pas encore une école de vertu, mais il s'améliora un peu comme école de politesse de mœurs; et il attira à son service quelques hommes d'un génie comique, dont les noms sont non seulement familiers à nos oreilles, comme l'orgueil de notre scène, mais dont les ouvrages n'ont pas tous cessé de figurer au répertoire.

Le *Vieux Garçon* (*the Old Bachelor*), écrit, a-t-on dit, lorsque l'auteur n'avait que vingt et un ans, mais en effet pas tout-à-fait d'aussi bonne heure, et représenté en 1693, assigna tout d'un coup à Congrève un rang qu'il a toujours conservé. Quoique son nom ne soit pas, selon moi, le premier, il est sans contredit un des premiers. Le *Vieux Garçon* fut promptement suivi de *l'Homme à double face* (*the Double Dealer*), et celui-ci d'*Amour pour Amour*, qui porta sa réputation à son plus haut degré. La dernière de ses quatre comédies, *le Train du Monde* (*the Way of the World*), fut, dit-on, froidement reçue : il est difficile d'en donner une bonne raison, à moins que ce ne soit quelque défaut de suite dans la fable. Le mérite particulier de Congrève est l'esprit, qui pétille dans son dialogue, et qu'il a mis dans la bouche de presque tous ses personnages; mais il en résulte un manque de naturel et de simplicité. Il est vrai que le naturel et la simplicité n'appartiennent pas, comme attributs propres à cette comédie, qui, étant elle-même la créature d'une société artificielle, a pour véritable objet d'exagérer l'affectation et le vide du monde. Un code critique qui exigerait que la comédie du beau monde fût naturelle, la rendrait insupportable. Mais il existe des limites à la déviation de la ressemblance, que la caricature même ne doit pas franchir, et le cachet de la vérité doit toujours régler les folâtres écarts d'un pinceau inventif. Les mœurs des comédies de Congrève ne ressemblent pas, à nos yeux du moins, aux mœurs réelles : je ne sais trop s'il y a lieu de supposer qu'elles représentent beaucoup mieux l'époque où elles parurent. Les personnages, à une ou deux exceptions près, sont sans cœur et vicieux : attaqué à ce sujet par Collier, il se justifia, probablement par une arrière-pensée, en invoquant Aristote, qui a défini la comédie μιμησις φαυλοτερων, une imitation de ce qu'il y a de plus mauvais dans la nature humaine [1]. Mais il faut reconnaître que, plus

[1] Congreve, *Corrections des fausses citations de M. Collier.*

qu'aucun écrivain qui eût encore paru en Angleterre, Congrève sut conserver le ton de la bonne compagnie; ses hommes du monde sont corrompus, mais ils ne sont pas grossiers; rarement, comme Shadwell, ou même comme Dryden, il fait la part de la populace du théâtre, en lui livrant des indécences qui sont à sa portée; il donna, en effet, au goût public, un ton de raffinement qu'il n'a jamais perdu, et qui a fini, dans sa marche, par écarter presque entièrement ses propres pièces du théâtre.

Amour pour Amour passe généralement pour son meilleur ouvrage. Congrève n'a jamais été fort heureux dans la conception ni l'agencement de son intrigue; mais cette comédie est celle qui offre le moins de prise à la critique; plusieurs des personnages sont extrêmement comiques; les incidents sont nombreux sans confusion; l'esprit est souvent admirable. Angélique et miss Prue, Ben et Tattle, ont été souvent imités; mais ils me semblent avoir en eux-mêmes beaucoup d'originalité dramatique. Johnson a remarqué que Ben le marin n'était pas très naturel, mais il est fort amusant. Peut-être, après tout, est-ce un marin aussi naturel que ceux auxquels on nous a habitués dans la comédie moderne.

Le Train du Monde est peut-être celle des pièces de Congrève que je mettrais immédiatement après *Amour pour Amour;* la coquetterie de Millamant, qui n'est pas sans quelques touches de délicatesse et d'affection, l'impertinente fatuité de Pétulant et de Witwood, le mélange d'esprit et de ridicule vanité dans lady Wishfort, amusent le lecteur. Dans cette pièce, Congrève a, je crois, tiré plus de parti qu'on ne l'avait fait jusqu'alors en Angleterre, de l'importante soubrette, qui joue un si grand rôle dans la comédie française. Les mœurs françaises avaient heureusement permis aux auteurs dramatiques de cette nation de perfectionner un personnage qu'ils avaient emprunté au théâtre ancien, le valet spirituel et malin, fidèle à son maître et trompant tous les autres, de le perfectionner, dis-je, en y ajoutant cette suivante femelle, non moins experte dans l'art de la ruse, non moins prompte à la repartie. Mincing et Foible sont, dans cette pièce de Congrève, de bons échantillons du genre; mais je dirai avec quelque hésitation que je ne sais pas si on les trouvera, du moins dessinés d'une manière aussi naturelle, dans les comédies du temps de Charles. Beaucoup de personnes préféreront, et peut-être pas sans cause, *le Vieux Garçon*, pièce étincelante d'esprit, mais qui manque un peu d'originalité dans les caractères et les détails. *L'Homme à double face* est une co-

médie également spiritnelle, et quelques uns des personnages sont amusants, quoiqu'un peu chargés; mais l'intrigue s'embrouille tellement vers la fin, qu'il m'a été difficile, même à la lecture, de la comprendre.

Congrève n'est pas supérieur à Farquhar ni à Vanbrugh, si l'on compare l'ensemble de leurs ouvrages. Jamais il n'a égalé en vivacité, en originalité d'idée, en clarté et en rapidité dans le développement de l'intrigue, *le Stratagême du Beau* de l'un, et bien moins encore l'admirable tableau de la famille Wronghead, dans *le Mari poussé à bout*, de l'autre. Mais ces pièces sont du XVIIIe siècle. *Le Tour au Jubilé*, de Farquhar, comédie jadis populaire, ne se distingue que par un esprit facile, et peut-être un peu de nouveauté dans quelques uns des caractères : il est vrai que le style en est bien meilleur que celui des pièces antérieures à la révolution. Mais *la Rechute* et *la Femme poussée à bout*, de Vanbrugh, ont eu une grande réputation. Dans la première, le personnage d'Amanda a de l'intérêt, surtout dans l'hésitation momentanée et dans la prompte guérison de sa vertu. C'était le premier hommage que le théâtre eût payé, depuis la restauration, à la chasteté féminine; et malgré le ton vicieux des autres personnages, dans lesquels Vanbrugh a été tout aussi loin qu'aucun de ses contemporains, on aperçoit le commencement d'une réaction dans l'esprit public, qui réforma peu à peu et releva la morale du théâtre [1]. On ne trouve pas de signes de cette amélioration dans *la Femme poussée à bout;* mais cette pièce n'est pas sans mérite comme comédie; elle a de l'esprit et de la verve, qualités ordinaires de Vanbrugh; le personnage de Sir John Brute n'était peut-être pas une caricature trop forcée des mœurs réelles, telles qu'elles avaient survécu au règne corrompu de Charles; et la seule idée de livrer au ridicule la grossièreté de la génération passée prouvait que la vie sociale avait déjà reçu un plus haut degré de poli.

[1] On a quelquefois attribué l'épuration de la comédie anglaise aux effets d'un fameux Essai de Collier sur l'immoralité du théâtre anglais. Mais si l'opinion publique n'avait pas été préparée à soutenir pour beaucoup Collier, ses observations critiques n'auraient produit que peu de changement. En fait, l'amélioration subséquente fut fort lente, et pendant quelques années se manifesta plutôt par le rejet des indécences trop grossières que par une élévation bien remarquable de sentiment. Les *Conscious Lovers* de Steele sont la première comédie qu'on puisse appeler morale; Cibber alla plus loin, dans les parties du *Mari poussé à bout* qui sont écrites par lui; et le théâtre devint ensuite de plus en plus raffiné, jusqu'à ce qu'il eût tourné au genre fade et sentimental.

CHAPITRE VII.

DES BELLES-LETTRES EN PROSE, DE 1650 A 1700.

SECTION PREMIÈRE.

Italie. — Haut degré de raffinement de la langue française. — Fontenelle. — Saint-Évremond. — Madame de Sévigné. — Bouhours et Rapin. — Polygraphes. — Style anglais. — Critique anglaise. — Dryden.

Si l'Italie n'a pu, dans notre dernière période, offrir beaucoup de noms éminents dans cette branche de la littérature, elle se montre bien plus pauvre encore dans la période actuelle. Les *Prose Fiorentine* de Dati, recueil des morceaux considérés comme les meilleurs spécimens de l'éloquence italienne au XVIIe siècle, n'ont guère servi qu'à en faire voir la médiocrité, et cet éditeur n'a contribué, ni par son Éloge de Louis XIV, ni par ses autres écrits, à la réhabiliter dans l'opinion [1]. Nous avons déjà parlé des sermons de Segneri : les éloges qui leur ont été donnés paraissent fondés, jusqu'à un certain point, sur la stérilité de tout ce qui les entoure. Les Lettres de Magalotti, et plus encore celles de Redi, tous deux philosophes, et écrivant en général sur la philosophie, paraissent faire plus d'honneur à cette période que toute autre production connue

Le fondateur de la société des Arcades ou Arcadiens, Crescimbeni, s'est fait un nom honorable par ses efforts pour épurer le goût national, ainsi que par son zèle à conserver la mémoire de temps meilleurs. Son Histoire de la Poésie Nationale est un ouvrage laborieux et utile, auquel j'ai quelques obligations. Je ne connais que par Salfi son traité sur les beautés de cette poésie. Il est écrit en forme de dialogue, et les interlocuteurs sont des Arcadiens. Jaloux d'extirper l'école de Marini, sans retomber tout-à-fait dans celle de Pétrarque, Crescimbeni adopta Costanzo comme modèle en poésie. Salfi fait observer que la plupart de ses règles sont aujourd'hui fort triviales ; mais, à l'époque où parut l'ou-

[1] Salfi, t. XIV, p. 25; Tiraboschi, t. II, p. 412.

[2] *Ib.*, t. XIV, p. 17; Corniani, t. VIII, p. 71.

vrage, il contribua puissamment à la réforme de la littérature italienne[1].

Cette période, la seconde moitié du XVIIe siècle, comprend la portion la plus considérable, et, sous tous les rapports, la plus importante et la plus remarquable de ce qu'on appelait jadis en France le grand siècle, le siècle de Louis XIV. C'est pendant cette période que brillèrent les plus beaux écrivains de la littérature française, puisque les hommes d'un goût pur mettent généralement Bossuet et Pascal au-dessus de Voltaire et de Montesquieu, quels qu'aient été le génie et la popularité de ces derniers. La langue fut écrite avec un soin qui pouvait mettre à la gêne des hommes de facultés ordinaires, mais qui ne fit que donner un nouvel éclat aux talents des écrivains que nous avons nommés. Les lois de la grammaire et du goût furent réputées immuables, comme celles de la nature : c'était au génie humain à en tirer parti, comme il fait de celles de la nature, en les employant habilement, et non pas en cherchant vainement à s'insurger contre leur contrôle. La pureté et la clarté, l'aisance et la simplicité, devinrent les conditions d'un bon style : on n'admit pas qu'un écrivain, surtout en prose, pût jamais, pour l'effet ou la nouveauté, s'écarter des formes reçues de sa langue maternelle, ni faire usage de mots jusqu'alors inconnus ; ou si, dans quelques rares occasions, on pardonnait une pareille licence, ces cas exceptionnels n'étaient que comme les miracles en matière de religion, qui cesseraient de nous frapper, ou ne seraient plus des miracles, sans la régularité des lois qu'ils attestent, même en les violant. Nous n'avons pas cru devoir ajourner à ce chapitre les éloges que quelques grands écrivains français ont mérités en raison de leur style. Nous avons déjà cité Bossuet, Malebranche, Arnauld et Pascal ; et il suffira de signaler deux causes, dont l'action continue pendant cette période contribua à donner de la noblesse à la littérature française, et à conserver sa pureté : l'une fut l'influence salutaire de l'Académie française, l'autre l'émulation entre les jésuites et les jansénistes pour captiver l'opinion, émulation qui se déploya avec plus d'avantage dans leurs écrits d'un genre plus élégant, que dans l'abstruse et interminable controverse des cinq propositions. Il nous reste encore à parler d'un petit nombre d'écrivains ; et comme nous avons compris différents genres dans ce chapitre, afin

[1] SALFI, t. XIII, p. 450.

d'éviter des subdivisions trop multipliées, le lecteur doit s'attendre à ce que nous ne nous renfermions pas toujours dans ce qu'il peut regarder comme *belles-lettres*.

Fontenelle, en raison de la variété de ses talents, de leur application aux travaux qui s'adaptaient le mieux à l'esprit de son temps, et de cette longévité extraordinaire qui le rendit contemporain de trois générations, Fontenelle, disons-nous, peut être considéré comme le meilleur représentant de la littérature française. Né en 1657, et mort en 1757, à l'âge de cent ans moins quelques jours, sa vie fut la plus longue de celles de tous les savants modernes ; et cette vie s'écoula tranquillement, au soleil de la littérature parisienne, sans soucis et sans infirmités. Fontenelle ne fut, sous aucun rapport, un grand écrivain : son esprit et son caractère se ressemblaient ; égaux, incapables d'exécuter, peut-être même de concevoir rien de vraiment grand, mais également exempts des fruits de la passion, du paradoxe, des idées déraisonnables et des préjugés. Ses meilleures productions sont peut-être les éloges funèbres des membres de l'Académie des Sciences, qu'il prononça pendant près de quarante ans ; mais ils appartiennent pour la plupart au XVIIIe siècle. Ces éloges sont justes et candides ; ils font preuve d'une connaissance suffisante, quoique peu profonde, des sciences exactes, et sont écrits de ce style pur et coulant, dont son bon sens avait fait disparaître quelque affectation qui s'y montrait autrefois, et que son caractère froid, aidé d'une intelligence saine, maintenait dans les limites des convenances. On trouve dans ses premiers ouvrages des symptômes d'une infirmité qui appartient plus souvent à l'âge mûr qu'à la jeunesse ; mais Fontenelle ne fut jamais jeune sous le rapport des passions. Il y affecte ce ton de galanterie fade et un peu pédantesque, qui avait survécu à la société de l'hôtel de Rambouillet, et qui se rapproche trop du langage que Molière et ses disciples avaient si bien tourné en ridicule.

Les *Dialogues des Morts*, publiés, je crois, en 1685, sont blâmés par certains critiques comme imprégnés d'un faux goût et visant sans cesse à quelque chose d'inattendu et de paradoxal. L'idée première est empruntée à Lucien ; mais Fontenelle a cherché à produire des effets plus piquants par les contrastes ; les personnages qu'il a mis en scène dans ses dialogues sont précisément ceux qui avaient le moins de rapports dans cette vie ; et son but général est de niveler, à l'aide de quelque heureuse analogie qui ne s'était pas présentée au lecteur, ou par quelque défense ingé-

nieuse de ce qu'il avait été accoutumé à mépriser, les parties creuses et saillantes des caractères historiques. Ces sortes d'ouvrages sont toujours bien accueillis dans le genre de société pour lequel Fontenelle écrivait; mais s'il y a, dans ses *Dialogues*, un peu trop de sophismes, si le ton général en est un peu au-dessus de celui du monde, il y a aussi, ce qu'on trouve souvent dans le monde, de la finesse et du nouveau, et certaines choses y sont présentées sous un jour qui mérite attention.

Fénélon, quelques années plus tard, s'empara du canevas, mais non pas du style de Fontenelle, dans ses propres *Dialogues des Morts*, écrits pour l'usage de son élève, le duc de Bourgogne. Quelques uns de ces dialogues ne sont pas, à proprement parler, des dialogues des morts; les personnages parlent comme s'ils étaient sur la terre et avec des projets de ce monde. Il y règne un sens plus solide et une morale plus élevée que dans ceux de Fontenelle, auxquels La Harpe les a préférés. Le noble zèle de Fénélon à ne pas épargner les vices des rois, en écrivant pour l'héritier d'un monarque aussi impérieux et aussi exposé à la censure des esprits réfléchis, y brille d'un bout à l'autre; mais, destiués à un enfant, ils sont parfois un peu superficiels.

Fontenelle réussit mieux dans ses fameux *Entretiens sur la Pluralité des Mondes* : si l'idée n'en est pas entièrement neuve, il l'a du moins développée avec tant de verve et de vivacité, qu'il n'est pas plus permis de critiquer son ouvrage que de le présenter comme un modèle à imiter. C'est une de ces heureuses idées qui ont été le monopole privilégié de celui qui les a, le premier, mises en œuvre; aussi trouvera-t-on que tous les essais qui ont eu pour objet de reproduire cette bizarre union de la galanterie avec la science, ont été ridiculement insipides. Fontenelle jette tant de gaîté et d'esprit dans ses compliments à la dame qu'il initie à son système, qu'on ne peut les confondre avec les fadaises des ruelles; et la dame elle-même montre tant d'intelligence, de naturel et d'habileté, qu'aucun philosophe n'aurait à rougir de galanteries adressées à un objet aussi digne. Ce paradoxe séduisant, du moins qui paraissait alors un paradoxe, quoique nos enfants apprennent aujourd'hui à le bégayer, que la lune, les planètes et les étoiles fixes sont peuplées d'habitants, est présenté sans autre étalage de science que ce qui est indispensable, mais avec une vivacité et une variété qui ont servi, si l'on en juge par les résultats, à convaincre en même temps qu'à amuser. L'idée de la pluralité des mondes avait été suggérée par Wilkins, et probablement en France par

quelques disciples de Descartes ; mais elle dut sa popularité à cet agréable opuscule de Fontenelle, qui fut très répandu en Europe. L'art avec lequel l'auteur va au-devant des difficultés qu'il est forcé de reconnaître, est digne d'éloges ; et on trouve dans ces dialogues un bon nombre des vérités populaires de l'astronomie physique.

L'*Histoire des Oracles*, que Fontenelle donna en 1687, mérite attention comme un indice du changement qui s'opérait dans la littérature. L'érudition et les belles-lettres, pendant long-temps si indépendantes, peut-être même si hostiles entre elles, parurent se rapprocher. Les gens du monde, surtout lorsqu'ils eurent pris l'habitude de penser librement en matière de religion, lorsqu'ils furent accoutumés à parler philosophie, voulurent savoir quelque chose des questions sur lesquelles disputaient les savants ; mais cette connaissance, ils voulaient y arriver par une route courte et facile, qui ne leur demandât ni beaucoup de temps ni beaucoup d'attention. Fontenelle, dans son *Histoire des Oracles*, aussi bien que dans ses *Entretiens sur la Pluralité des Mondes*, les servit à leur goût. Un savant médecin hollandais, Van Dale, avait composé un ouvrage ennuyeux sur les oracles, qu'il expliquait par l'imposture des hommes, au lieu de l'intervention du diable, qui avait été jusqu'alors l'hypothèse orthodoxe. Une certaine tournure paradoxale, ou un défaut d'orthodoxie, donnaient déjà de l'attrait à un livre en France ; et la manière brillante de Fontenelle, avec plus d'érudition que n'en possédait la bonne société de Paris, et à peu près autant qu'elle en pouvait tolérer, le tout relevé par une argumentation lucide et ingénieuse, procurèrent à son *Histoire des Oracles* une vogue qui n'était pas tout-à-fait imméritée [1].

Les ouvrages de Saint-Evremond furent recueillis après sa mort en 1705 ; mais un grand nombre avaient été imprimés auparavant, et cet écrivain appartient évidemment à la seconde moitié du XVIIe siècle. La renommée de Saint-Evremond qui, pendant le cours d'une longue vie, brilla au milieu de l'aristocratie policée de la France et de l'Angleterre, donna beaucoup d'éclat, mais un éclat éphémère, à ses écrits, dont la plus grande partie se compose de ces effusions que peut inspirer ou provoquer le commerce de la bonne société. En vers comme en prose, il est

[1] Je n'ai pas fait la comparaison de l'ouvrage de Van Dale ; je ne l'ai pas même lu : mais je soupçonne qu'une partie du raisonnement (je ne dis pas de l'érudition) de Fontenelle est originale.

l'ami galant, plutôt que l'amant, de dames, qui, tranquilles sans doute sur le chapitre de l'amour, étaient fières de l'amitié d'un bel esprit. Saint-Evremond, il faut lui rendre cette justice, comprend son rôle, et ne se met jamais dans une position que son âge assez avancé pouvait rendre ridicule. Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, est son héroïne : mais on ne saurait prendre beaucoup d'intérêt à des compliments adressés à une femme qui ne fut pas considérée de son vivant et n'a laissé aucun souvenir d'elle. On ne peut rien imaginer de plus frivole que le caractère général des écrits de Saint-Evremond ; mais il s'élève quelquefois à la critique littéraire ou même à l'histoire civile ; et alors il est clair, naturel, froid, sans imagination ni sensibilité : type de cet être glacé qui est le produit assez ordinaire d'une société aristocratique et très raffinée. Le principal mérite de Saint-Evremond est dans son style et dans sa manière : il a moins d'esprit que Voiture, qui contribua à le former, et que Voltaire, qu'il contribua à former ; mais il n'a ni l'effort du premier, ni la mobilité du dernier. Cependant Voltaire, dans ses moments de calme, comme dans ses premiers ouvrages historiques, qui sont aussi les meilleurs, paraît avoir beaucoup de ressemblance avec Saint-Evremond, et il est évident qu'il s'était familiarisé avec ses écrits.

Une femme a la gloire d'avoir été tout aussi célèbre par les grâces du style qu'aucun écrivain de ce siècle fameux. C'est madame de Sévigné. Ses lettres ne furent publiées, il est vrai, que dans le XVIIIe siècle, mais elles furent écrites au milieu du règne de Louis XIV. Leur facilité et l'absence d'affectation y sont d'autant plus frappantes qu'elles contrastent avec les deux styles épistolaires qui avaient été le plus admirés en France, celui de Balzac, laborieusement boursouflé, et celui de Voiture, insipide à force d'affectation. Chacun voit que, dans les lettres d'une mère à sa fille, on n'a pas songé au public ; et cependant l'habitude de parler et d'écrire comme si l'on devait être écouté ou lu par des gens d'esprit et de goût donne, je ne dirai pas un air d'effort, mais un certain maniérisme, aux lettres mêmes de madame de Sévigné. L'abandon du cœur à ses impulsions accidentelles n'y est pas aussi naturel que dans quelques lettres qui ont été publiées depuis. Il est du moins clair qu'on peut tomber dans l'affectation en imitant son style naturel ; et je citerais pour preuve quelques unes des lettres de Walpole. Madame de Sévigné joint à beaucoup d'esprit l'art de peindre d'un seul trait : il n'est peut-être pas un

recueil de lettres, contenant aussi peu de choses qui soient de nature à intéresser un âge éloigné, qu'on lise avec autant de plaisir. Si elles ont un défaut général, c'est un peu de monotonie et un excès d'affection pour sa fille, affection qui fatiguait, dit-on, celle qui en était l'objet; et par contraste, un léger manque de sensibilité pour tout ce qui sortait du cercle de ses amis immédiats, et une grande disposition à trouver quelque chose de plaisant dans les dangers et les souffrances des autres [1].

L'Académie française s'était montrée si judicieuse dans le choix de ses membres et dans la teneur générale de ses actes, qu'elle se plaça très haut dans l'estime publique, et qu'on témoignait communément une déférence volontaire pour son autorité. Louis XIV, parvenu à l'âge viril, lui accorda la même faveur dont Richelieu l'avait entourée. Lorsque l'Académie se présentait en corps chez le roi, elle était reçue avec les mêmes honneurs que les hautes cours de justice. Elle avait, presque dès son origine, entrepris un dictionnaire national, qui devait porter la langue à sa dernière perfection, et frayer la voie à la plus haute éloquence, en ce qui dépendait de la pureté et du choix des mots; c'était tout ce qu'on pouvait attendre de la science de l'homme. L'ouvrage avança très lentement, et il parut deux dictionnaires dans l'intervalle, un par Richelet en 1680, et un autre par Furetière. Le premier ne paraît guère être qu'un glossaire de mots techniques ou douteux [2]. Quant à l'autre, annoncé par l'auteur comme ne contenant que des termes d'art et de science, on trouva qu'il se rapprochait tellement, par ses définitions et par les autorités qu'il citait, du projet des académiciens, qui s'étaient armés d'un privilége

[1] Ses lettres en fournissent des preuves assez abondantes. Elle parle, dans une d'elles, d'une dame de sa connaissance, qui, ayant été mordue par un chien enragé, était allée prendre un bain de mer, et elle s'amuse à contrefaire son accent provincial lorsqu'elle sera plongée dans l'eau pour la première fois. Elle fait un sujet de plaisanterie de l'exécution de la Voisin; et quoique cette personne ne fût rien moins qu'un objet de sympathie, cependant il n'est pas naturel, lorsqu'une femme est brûlée vive, qu'une autre femme y trouve matière à rire.

On a reproché à madame de Sévigné d'avoir méconnu Racine, et on lui a attribué cette malheureuse prédiction: « Il passera comme le café ». Mais, encore bien que le sacrifice d'une bévue aussi divertissante soit pénible pour certaines personnes, on prétend que cette phrase ne se trouve point dans ses lettres. Le parti de Corneille était alors si puissant, et ce grand poète avait droit en effet à tant de reconnaissance et de respect, qu'il n'est pas étonnant que madame de Sévigné ait été entraînée un peu trop loin par son zèle. Qui a jamais vu une femme être juste à l'égard des rivaux de ses amis, quoique beaucoup soient justes à l'égard de leurs propres rivaux?

[2] Goujet; Baillet, n° 762.

exclusif, que non seulement ceux-ci expulsèrent Furetière de leur sein, sur le motif qu'il aurait fait usage pour son propre compte de matériaux que l'Académie lui avait confiés pour la confection de son dictionnaire, mais encore qu'ils intentèrent un long procès pour en empêcher la publication. Ceci se passait en 1685, et le dictionnaire de Furetière ne parut qu'après sa mort, à Amsterdam, en 1690 [1]. Quelle qu'ait été la culpabilité, morale ou légale, du compilateur, son dictionnaire est vanté par Goujet, comme un riche trésor, dans lequel on trouve à peu près tout ce qu'on peut désirer pour avoir une saine connaissance de la langue. Il a été souvent réimprimé, et fut long-temps en faveur. Mais le Dictionnaire de l'Académie, qui fut publié en 1694, portait en lui-même une autorité à laquelle le travail d'un simple individu ne pouvait prétendre. Cependant il paraît que la première édition ne remplit pas tout-à-fait l'attente générale. On lui reprocha le manque de citations, et la consécration d'une orthographe surannée. L'Académie entreprit en 1700 la révision de son ouvrage; et profitant des conseils de l'opinion publique, sur laquelle elle chercha à se régler, elle finit par faire de ce dictionnaire l'autorité la plus généralement reconnue en fait de langue française [2].

La *Grammaire générale et raisonnée* de Lancelot, à laquelle Arnault eut une part considérable, est plutôt un traité sur la philosophie des langues en général, qu'un ouvrage spécial sur la langue française. Les meilleurs critiques, dit Baillet, reconnaissent qu'on ne trouve rien, dans les ouvrages des grammairiens anciens ou modernes, qui soit écrit avec autant de justesse et de solidité [3]. Vigneul-Marville en fait à peu près le même éloge [4]. Lancelot fut copié en grande partie par Lami, auteur d'une *Rhétorique* ou *Art de Parler*, dans laquelle il y a peu de chose de bon qui soit original [5]. Vaugelas conserva son rang comme le fondateur de la saine critique grammaticale, encore bien que ses jugements n'aient pas été uniformément ratifiés par la génération suivante. Ses remarques furent éditées avec annotations par Thomas Corneille, qui avait la réputation d'être un excellent grammairien [6]. Les observations de Ménage sur la langue française, pu-

[1] Pélisson, *Hist. de l'Académie* (continuation par d'Olivet), p. 47; Goujet, *Bibliothèque française*, t. I, p. 232 et post.; *Biogr. univ.*, art. Furetière.

[2] Pélisson, p. 69; Goujet, p. 261.

[3] *Jugements des Savants*, n. 606. Goujet répète les expressions de Baillet.

[4] *Mélanges de Littérature*, t. I, p. 124.

[5] Goujet, t. I, p. 56; Gibert, p. 351.

[6] Goujet, p. 146; *Biogr. univ.*

bliées en 1675 et 1676, ont, dit-on, le défaut de trop s'appuyer sur des autorités vieillies, même sur celles du XVIe siècle, depuis long-temps proscrites par ce siècle plus poli[1]. Malgré tout le zèle de l'Académie, les lois de la critique ne pouvaient arrêter les révolutions de la langue. Les changements introduits avec le temps étaient sanctionnés par la règle impérieuse de l'usage. Dans un livre sur la grammaire, publié en 1688, Balzac et Voiture, Patru même et les écrivains de Port-Royal, sont appelés des semi-modernes[2], tant il s'était introduit depuis eux de tournures nouvelles dans la composition, tandis qu'un aussi grand nombre des leurs avaient déjà pris un certain air d'ancienneté.

Un des dialogues d'un ouvrage de Bouhours, intitulé *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, peut servir à donner une idée du génie de la langue française, d'après l'opinion de ceux qui aspiraient à cette époque au titre de bons critiques. Bouhours était un jésuite qui affectait, selon la mode de son temps, un ton vif et poli, qui pouvait prêter jusqu'à un certain point au ridicule; du reste, homme de sens et de goût, cité avec respect par ses contemporains, quoique La Harpe en parle avec quelque dédain. La première et aujourd'hui la plus intéressante de ces conversations, qui sont supposées avoir lieu entre deux amateurs de la littérature, roule sur la langue française[3]. L'auteur la regarde comme la meilleure de toutes les langues modernes : il reproche à l'espagnol sa pompe, à l'italien son afféterie[4]. Les Français ont « trouvé « le secret de joindre la brièveté, non seulement avec la clarté, « mais encore avec la pureté et la politesse ». Le grec et le latin deviennent obscurs lorsqu'ils sont concis. L'espagnol est toujours diffus. « L'espagnol ressemble à ces fleuves, dont les eaux sont tou- « jours grosses et agitées; qui ne demeurent guères renferméz

[1] *Id.*, p. 153.

[2] *Bibliothèque universelle*, t. XV, p. 351. Perrault fait une remarque semblable sur Patru.

[3] Bouhours signale plusieurs innovations récentes. Il n'aime pas *avoir des ménagements* ni *avoir de la considération*, et croit que ces locutions ne resteront point; en quoi il se trompait. *Tour de visage* et *tour d'esprit* étaient nouveaux; les mots *fonds*, *mesures*, *amitiés*, *compte*, et beaucoup d'autres s'employaient dans de nouveaux sens. Il en était de même d'*assez* et de *trop*; comme dans cette phrase, *je ne suis pas trop de votre avis*. Il se peut, lorsqu'on y réfléchit, que quelques unes des expressions qu'il blâme aient été affectées lorsqu'elles étaient nouvelles, parce qu'elles étaient en opposition avec le sens exact des mots; et il est toujours curieux, dans les autres langues comme dans la nôtre, d'observer l'anoblissement comparativement récent de beaucoup de choses aujourd'hui complètement établies par l'usage. (*Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, p. 95.)

[4] P. 52. (Edit. 1671.)

« dans leur lict; qui se débordent souvent, et dont les déborde-
« ments font un grand bruit et un grand fracas. L'italien est sem-
« blable à ces ruisseaux, qui gazouillent agréablement parmi les
« cailloux; qui serpentent dans des prairies pleines de fleurs; qui
« s'enflent néantmoins quelquefois, jusqu'à inonder toute la cam-
« pagne. Mais la langue françoise est comme ces belles rivières,
« qui enrichissent tous les lieux par où elles passent; qui sans
« estre ni lentes, ni rapides, roulent majestueusement leurs eaux,
« et ont un cours toujours égal [1] ». « La langue espagnole est une
« orgueilleuse qui le porte haut; qui se pique de grandeur; qui
« aime le faste et l'excès en toutes choses. La langue italienne est
« une coquette toujours parée et toujours fardée, qui ne cherche
« qu'à plaire, et qui ne se plaist qu'à la bagatelle. La langue fran-
« çoise est une prude; mais une prude agréable, qui toute sage
« et toute modeste qu'elle est, n'a rien de rude ni de farouche ».
Le latin est la mère commune : mais tandis que l'italien offre avec le latin cette sorte de ressemblance qu'un singe présente avec un homme, le français reproduit la dignité, la politesse, la pureté et le bon sens du siècle d'Auguste. Les Français ont rejeté la plupart des diminutifs autrefois en usage, et n'admettent point, comme les Italiens, le droit d'en fabriquer d'autres. Cette langue ne souffre point dans la prose le rapprochement des mots qui riment, ni même d'aucune espèce d'assonnance, comme *amertume* et *fortune*. « Elle ne peut supporter les métaphores trop hardies; et
« nous ne sommes plus au temps du *zénith de la vertu*, du *solstice*
« *de l'honneur*, et de l'*apogée de la gloire*;.... et sa poésie n'est
« guères moins éloignée que sa prose de ces façons de parler figu-
« rées et métaphoriques [2] ». « Nous avons fort peu de mots poé-
« tiques; et le langage des poètes françois n'est pas, comme celuy
« des autres poètes, fort différent du commun langage..... Quoy
« qu'il en soit, il est certain que le stile métaphorique n'est bon
« parmi nous ni en prose, ni en vers ». Ceci est évidemment fort exagéré, et en contradiction, du moins, avec les exemples connus en poésie dramatique. Toute affectation, et tout travail, ajoute-t-il, répugnent également à un bon style français. « Pour parler
« bien françois, il ne faut pas vouloir trop bien parler..... La
« langue françoise hait encore tous les ornemens excessifs; elle
« voudroit presque que ses paroles fussent toutes nues, pour
« s'exprimer plus simplement; elle ne se pare qu'autant que la

[1] P. 77. [2] P. 60.

« nécessité et la bienséance le demandent. Cette simplicité qu'elle « cherche lui fait haïr la composition des mots..... Il y a long- « temps que nous avons banni de notre prose et de nos vers tous « les adjectifs formés de deux mots joints ensemble ». « De toutes « les prononciations, la nôtre est la plus naturelle et la plus unie. « Les Chinois et presque tous les peuples de l'Asie chantent; les « Allemans rallent; les Espagnols déclament; les Italiens soupi- « rent; les Anglois sifflent. Il n'y a proprement que les François « qui parlent, et cela vient en partie de ce que nous ne mettons « point d'accents sur les syllabes qui précèdent la pénultième ». « La langue françoise a un talent particulier pour exprimer les « plus tendres sentimens du cœur : cela paroist jusque dans « nos chansons, qui sont si passionnées et si touchantes;.... au « lieu que la pluspart des italiennes et des espagnoles sont pleines « de galimatias et de phébus. Je dirois presque que notre langue « est la langue du cœur; et que les autres sont plus propres à « exprimer ce qui se passe dans l'imagination, que ce qui se passe « dans l'âme. Le cœur ne sent point ce qu'elles disent, et elles ne « disent point ce que sent le cœur [1] ». C'est littéralement amusant : ailleurs Bouhours, dans un semblable accès de patriotisme, pose la question de savoir si un Allemand peut, par la nature des choses, avoir de l'esprit.

Bouhours, qui ne manquait, comme on le voit, ni d'assurance, ni de penchant à la satire, se permit de tourner en ridicule les écrivains de Port-Royal, dont la réputation menaçait alors d'éclipser l'autorité que les jésuites avaient toujours conservée dans les belles-lettres. Il fait allusion à leurs longues périodes, et à ces phrases chargées d'invectives qu'ils vomissaient dans la controverse [2]. Mais le parti janséniste était bien en état de se défendre. Barbier d'Aucour riposta au vaniteux jésuite par ses *Sentiments de*

[1] P. 68.

[2] P. 150. Vigneul-Marville remarque que les écrivains de Port-Royal formèrent dans le principe leur style sur celui de Balzac (t. I, p. 107); et que M. d'Andilly, frère d'Antoine Arnauld, affecta à une certaine époque un « stile « grand et étendu, à la manière des « Espagnols, comme aïant plus de gra- « vité et de poids, surtout dans les cho- « ses de piété; mais à la fin, se trou- « vant qu'il étoit à charge à l'humeur « impatiente des François, on rria « contre, et on l'abandonna. Les bons « écrivains s'approchèrent du stile la- « conique, qui n'est pas moins difficile « à manier ». (P. 139.) Baillet semble rapporter leur prédilection pour les longues périodes au fameux avocat Lemaistre, qui s'en était servi dans ses plaidoyers, non seulement comme donnant plus de noblesse au discours, mais aussi parce que le goût public y applaudissait alors. (*Jugements des Sçavants*, n. 953.)

Cléanthe sur les Entretiens d'Ariste et d'Eugène. Les critiques français paraissent s'accorder à reconnaître qu'il a attaqué avec succès les points faibles de son adversaire, son affectation du bel air, la frivolité et parfois la faiblesse de certaines observations : cependant il y a, dans les critiques du prétendu Cléanthe, une sorte de morosité, qui rend ce livre moins agréable à la lecture que celui de Bouhours.

Un autre ouvrage de critique de Bouhours, *La Manière de bien Penser*, qui est aussi en forme de dialogues, contient beaucoup de choses qui dénotent un goût fin et délicat : cependant Bouhours manquait de chaleur et de sensibilité, ce qui le rend quelquefois trop roide et trop sévère dans ses jugements. Il se montre sans pitié pour tout ce qui est obscur, forcé, dépourvu de sens, et il se moque du langage hyperbolique de Balzac, tandis qu'il a, au contraire, un peu trop loué Voiture[1]. Il condamne avec raison ces pensées affectées et boursouflées, dont les écrivains italiens et espagnols lui fournissent de nombreux exemples. En somme Bouhours mérite, par la justesse de son jugement, d'occuper un rang honorable parmi les critiques du second ordre.

Les *Réflexions sur l'Éloquence et sur la Poésie*, de Rapin, autre jésuite, dont nous avons déjà cité avec éloge le poëme des *Jardins*, sont judicieuses, mais peut-être un peu trop diffuses : ses principes de critique paraîtraient aujourd'hui sévères; mais ce sont ceux d'un homme formé à l'école des anciens, et qui vivait aussi à l'époque la meilleure et la plus critique de la littérature fran-

[1] Voiture, dit-il, prend toujours le ton plaisant lorsqu'il exagère. « Le « faux devient vrai à la faveur de « l'ironie ». (P. 29.) Mais il est difficile de croire que Balzac n'ait pas été gravement ironique dans quelques unes des étranges hyperboles que Bouhours cite d'après lui.

On trouve, dans le quatrième dialogue, beaucoup de remarques judicieuses sur la nécessité de la clarté. L'obscurité résultant d'une allusion à des choses maintenant inconnues, telles qu'on en rencontre dans les anciens, n'est pas un défaut, mais un malheur; elle ne peut servir d'excuse à l'obscurité qui peut être évitée, et qui provient du manque de netteté dans les idées ou dans le style de l'auteur. « Cela n'est pas intelligible », dit Philinthe, après avoir entendu une mauvaise rapsodie tirée d'une oraison funèbre de Louis XIII; « c'est du galimatias. Non, répondit Eudoxe, ce « n'est pas tout à fait du galimatias; « ce n'est que du phébus. Vous mettez « donc, dit Philinte, de la différence « entre le galimatias et le phébus? Oui, « répartit Eudoxe, le galimatias renferme une obscurité profonde, et « n'a de soi même nul sens raisonnable. Le phébus n'est pas si obscur, « et a un brillant qui signifie, on semble signifier quelque chose: le soleil « y entre d'ordinaire, et c'est peut-être « ce qui a donné lieu en notre langue « au nom de phébus. Ce n'est pas que « quelquefois le phébus ne devienne « obscur, jusqu'à n'être pas entendu; « mais alors le galimatias s'y joint; ce « ne sont que brillants et que ténèbres « de tous côtés ». (P. 342.)

çaise. Ses réflexions sur la poésie sont, comme il le déclare d'ailleurs, fondées sur Aristote; mais il y a ajouté beaucoup de choses neuves, avec des exemples tirés des poètes modernes. Il était alors de mode en France de déprécier les Italiens, et Tasse est souvent l'objet des critiques de Rapin; il lui reproche, entre autres choses, l'absence de ce caractère grave et majestueux que demande la poésie épique. Cependant Rapin n'est pas tellement rigide, qu'il ne blâme la froideur des préceptes modernes relativement à la poésie française. Après avoir critiqué le ton ampoulé de Brébœuf dans sa traduction de la Pharsale, il observe qu'on « est tombé depuis dans une autre extrémité par un soin trop « scrupuleux de la pureté de langage : car on commença d'ôter « à la poésie sa force et son élévation par une retenue trop timide, « par une fausse pudeur, dont on s'avisa de faire le caractère de « notre langue, pour lui ôter toutes ces hardiesses sages et judi- « cieuses que demande la vraye poésie : on en retrancha sans rai- « son l'usage des métaphores et toutes ces figures qui donnent de « la force et de l'éclat aux paroles : et on s'étudia à renfermer « toute la finesse de cet art admirable dans les bornes d'un dis- « cours pur et châtié, sans l'exposer jamais au péril d'aucune ex- « pression forte ou hardie. Le goût du siècle qui aimoit la pureté, « les femmes qui sont naturellement modestes, la cour qui n'avoit « alors presque aucun commerce avec les sçavants de l'antiquité, « par son antipathie ordinaire pour la doctrine, donnèrent de la « réputation à cette manière [1] ». Rapin semble ici faire allusion à la critique polie, mais froide, de son confrère Bouhours.

Dans un autre ouvrage de critique, ses *Parallèles des grands Écrivains de l'Antiquité*, Rapin a pesé dans la balance de son propre jugement Démosthène et Cicéron, Homère et Virgile, Thucydide et Tite-Live, Platon et Aristote; c'est-à-dire l'éloquence, la poésie, l'histoire et la philosophie des anciens. Rapin penche pour les Latins; il préfère Cicéron à Démosthène, Tite-Live en somme à Thucydide, quoiqu'à cet égard il laisse au choix du lecteur plus de liberté; mais il affirme qu'il n'y a que de simples grammairiens qui aient pu mettre Homère au dessus de Virgile [2]. La loquacité du poète grec, le retour fréquent de ses réflexions morales, que Rapin trouve déplacées dans un poëme épique, ses comparaisons, la monotonie de ses traditions, sont traités avec beaucoup de liberté; cependant il lui donne la préférence sur

[1] P. 147. [2] P. 158.

Virgile pour la grandeur et la noblesse du récit, pour ses épithètes, et pour l'éclat de son style. Mais il regarde Énée comme un caractère bien supérieur à Achille. Homère et Virgile sont néanmoins, à ses yeux, les deux plus grands poètes épiques du monde : quant à tous les autres, anciens et modernes, il les passe successivement en revue, et n'y trouve guère que des défauts [1]. Il n'a pas une bien meilleure opinion des poètes dramatiques et lyriques, du moins modernes.

Le traité de Le Bossu sur le Poëme Épique eut jadis une certaine réputation. Un poète anglais a cru devoir dire que, si Le Bossu ne nous avait pas appris à comprendre Homère, celui-ci n'aurait pas fait sur nous plus d'impression que sur des Indiens [2]. Le livre de Le Bossu est cependant oublié depuis long-temps; et nous croyons ne pas entendre Homère plus mal pour cela. Il est divisé en six livres, qui traitent de la fable, de l'action, du récit, des mœurs, du merveilleux, des pensées et de la diction d'un poëme épique. Homère est le poète favori de Le Bossu, et Virgile après lui : cette préférence donnée au modèle grec, dans une génération qui devenait insensible à sa supériorité, fait honneur à Le Bossu. Il est d'ailleurs judicieux, d'un goût correct; mais il manque de profondeur, et paraît n'avoir pas la finesse de Bouhours.

Fontenelle est un critique de qui l'on peut dire qu'il a fait plus de tort au bon goût et à la sensibilité dans les ouvrages d'imagination et de sentiment, que n'eût pu faire aucun autre écrivain qui n'aurait pas eu son bon sens et sa finesse naturelle. Fontenelle est froid par calcul : s'il semble permettre au poète de prendre quelque essor, c'est plutôt par caprice que par un véritable sentiment du beau; mais il s'attache, avec un sang-froid tenace, aux défauts des grands écrivains, qu'il expose avec l'autorité de la raison et sous des formes piquantes. Ses Réflexions sur la Poésie roulent principalement sur la composition dramatique et sur la poésie du théâtre français. Dans sa Dissertation sur la Poésie Pastorale, il prit Théocrite pour victime : mais il donna au Sicilien sa revanche; il écrivit lui-même des pastorales; et, si l'on n'a pas tout-à-fait oublié les Idylles des Boulevards, on n'y trouve du moins, lorsqu'on y jette les yeux, que fort peu de chose à louer, tandis que ces dactyles doriques de Théocrite, confiés aux souvenirs de notre enfance, résonnent encore, comme la douce musique

[1] P. 175.

[2] Mulgrave, *Essay on Poetry*.

d'hier, pour me servir de l'expression de Schiller, dans nos oreilles affaiblies par l'âge.

Le règne des savants, proprement dits, était passé; on ne pouvait imposer un plus mauvais nom que celui de pédant à ceux qui recherchaient la gloire : l'admiration de tout ce qui était national dans les arts, dans les armes, dans les mœurs, aussi bien que dans la langue, entraînait comme un torrent ces titres prescriptifs au respect, qui déjà n'existaient plus que dans les collèges. La supériorité du latin sur le français avait été long-temps contestée; Henri Estienne a même écrit une dissertation en faveur du français; et à l'époque où nous sommes, bien que quelques érudits déterminés n'eussent pas encore lâché pied, on reconnaissait généralement ou que le français était, sous tous les rapports, le meilleur moyen d'exprimer nos pensées, ou du moins qu'il offrait des avantages suffisants pour mettre l'autre langue à peu près hors d'usage. Le latin avait été la langue privilégiée de la pierre; mais Louis XIV, par suite d'un essai fait par Charpentier en 1676, fit remplacer les inscriptions de ses arcs de triomphe par d'autres inscriptions en français [1]. On conçoit, du reste, que cette circonstance est de peu d'importance dans la question générale de prééminence entre les deux langues.

Mais ce n'était pas sous le rapport de la langue seulement que les anciens devaient subir les attaques d'une postérité rebelle. On s'était depuis long-temps demandé en Europe s'ils n'avaient pas été surpassés : ce problème avait été posé peut-être avant que les générations naissantes pussent faire valoir leurs titres. Mais le temps, cet allié nominal des anciens possesseurs, vint ici en aide à leurs adversaires; chaque siècle vit les proportions changer, et des hommes nouveaux s'élever pour fortifier les rangs des assaillants. Dans la philosophie, dans les sciences, dans les connaissances naturelles, les anciens n'avaient, pour soutenir leur cause, que quelques pédants renforcés, ou quelques demi-savants, amateurs du paradoxe; mais quant aux beautés de la langue, à l'éloquence, à la poésie, le suffrage de la critique avait été long-temps en leur faveur. On crut qu'il était temps de leur disputer ce dernier avantage. Charles Perrault, écrivain qui possédait quelque érudition, des connaissances assez variées, et beaucoup de savoir-faire et de vivacité d'esprit, publia, en 1687, son fameux Parallèle des Anciens et des Modernes en tout ce qui concerne les arts et les

[1] Gouget, t. I, p. 13.

sciences. C'est une suite de dialogues où figurent, d'abord, un président, personnage fort érudit, et prévenu sous tous les rapports en faveur de l'antiquité; ensuite un abbé, ne manquant pas d'instruction, mais ayant plus réfléchi que lu, froid, impartial, et ayant toujours raison; c'est le représentant de l'auteur; enfin, un homme du monde, qui saisit toutes les choses par leur côté plaisant, et qui semble introduit tout exprès pour empêcher le livre de devenir ennuyeux. Ces messieurs commencent par l'architecture et la peinture, et ne tardent pas à démontrer qu'Athènes n'était, en comparaison de Versailles, qu'un assemblage de toits à porcs; les anciens peintres ne sont pas mieux traités. Nos interlocuteurs passent ensuite à l'éloquence et à la poésie; et ici, où la lutte est la plus vive, la défaite de l'antiquité est célébrée sur un ton triomphant. Homère, Virgile, Horace, comparaissent tour à tour devant ce tribunal pour recevoir un blâme sévère et souvent injuste. Cependant il ne faut pas croire que Perrault ait toujours tort: il avait à lutter contre une admiration pédantesque, qui laisse le bon goût de côté; et, trouvant l'arc trop courbé dans un sens, il le força lui-même avec trop de violence dans le sens contraire. Le défaut de ces livres est de voir les choses avec partialité: souvent ils signalent avec raison des défauts; mais plus souvent encore ils ne parlent pas des beautés qui effacent ces taches. Homère a été le plus maltraité par Perrault, qui n'était pas organisé pour en sentir le mérite; mais l'adversaire de l'antiquité reconnaît dans son dialogue que l'*Énéide* est supérieure à toutes les épopées modernes. Dans sa comparaison de l'éloquence, Perrault a mis en regard quelques spécimens de l'un et de l'autre parti; il compare, toutefois au moyen de ses propres traductions, les oraisons funèbres de Périclès et de Platon avec celles de Bourdaloue, de Bossuet et de Fléchier, la description faite par Pline de sa maison de campagne avec un morceau semblable de Balzac, et une lettre de ce dernier avec une autre de Cicéron. Ces rapprochements étaient de nature à produire un grand effet parmi ceux qui ne pouvaient ni lire le texte original, ni se transporter en imagination au milieu des idées et des habitudes des anciens. Il est facile de voir que la grande majorité des Français d'alors partageait les opinions de Perrault; le livre était écrit pour l'époque.

Fontenelle, dans une dissertation très courte sur les Anciens et les Modernes, mise à la suite de son Discours sur la Poésie Pastorale, marcha sur les traces de Perrault. « Toute la question

« de la prééminence entre les anciens et les modernes, dit-il en « commençant, se réduit à savoir si les arbres qui étoient autre- « fois dans nos campagnes étoient plus grands que ceux d'aujour- « d'hui. En cas qu'ils l'ayeut été, Homère, Platon, Démosthène « ne peuvent être égalez dans ces derniers siècles; mais si nos « arbres sont aussi grands que ceux d'autrefois, nous pouvons « égaler Homère, Platon et Démosthène ». Il est clair que ce n'est là qu'un sophisme; mais pour Paris, c'était de la logique. On retrouve, dans la suite de ce petit essai, les caractères ordinaires de Fontenelle, un bon sens froid, et incapacité, par suite de privation naturelle, de sentir ce qu'il y a de plus beau dans les œuvres de goût.

Boileau, dans des notes jointes à sa traduction de Longin, ainsi que dans quelques unes de ses saillies poétiques, défendit les grands poètes, surtout Homère et Pindare, avec dignité et modération : il n'hésita pas à abandonner la cause de l'antiquité partout où elle lui parut insoutenable. Perrault répliqua avec courage, et c'est une qualité qui mérite quelque éloge lorsqu'on a affaire à un adversaire aussi habile à manier le sarcasme, et aussi peu accoutumé à ménager ses traits : mais la controverse n'eut pas de suite, et les deux rivaux restèrent en assez bons termes d'amitié.

La connaissance des nouveautés dont s'enrichissait le domaine de la littérature, connaissance recherchée de tous les amis des lettres, n'avait été jusqu'alors communiquée au monde que par les catalogues annuels publiés à Francfort et autres lieux. Mais ces listes de titres ne suffisaient pas au savant éloigné, qui désirait connaître le véritable progrès de la science, et qui voulait savoir ce qui valait la peine d'être acheté. Un membre du parlement de Paris, Denis de Sallo, écrivain de quelque mérite, quoique ses autres titres littéraires soient à peu près oubliés, conçut et réalisa une heureuse idée, qui fut en quelque sorte le germe d'un esprit puissant, lequel n'a fait que croître et se développer, et a fini par devenir le régulateur du monde littéraire. Lundi, 5 janvier 1665, est la date du premier numéro de la première revue, le *Journal des Sçavants*, publié par Sallo sous le nom du sieur de Hédouville, qu'on a prétendu être celui de son domestique [1]. Ce journal paraissait toutes les semaines, dans le

[1] Camusat, dans son *Histoire critique des Journaux*, 1734, en deux volumes (ouvrage qui, malgré la généralité de son titre, se borne en grande partie à l'histoire du *Journal des Savants*, et exclusivement aux

format in-12 ou in-16, chaque numéro contenant de douze à seize pages. Le premier livre qui ait passé sous la verge de la critique (remarquons la différence de sujet entre celui-là et le dernier, quel qu'il soit) fut une édition des œuvres de Victor Vitensis et de Vigilius Tapsensis, évêques africains du cinquième siècle, par le Père Chiflet, jésuite [1]. Le second est le *Glossaire* de Spelman. Le *Journal des Sçavants*, d'après le prospectus mis en tête, ne devait pas être une simple revue, mais un recueil de mélanges littéraires, composé, d'abord, d'un catalogue exact des principaux livres qui paraîtraient en Europe, catalogue qui ne se bornerait pas à une simple énumération de titres, comme avaient fait jusqu'alors la plupart des bibliographes, mais qui rendrait compte de leur contenu, et de leur valeur pour le public; il devait donner en outre une nécrologie des auteurs distingués, un rapport sur les expériences de physique et de chimie, et sur les nouvelles découvertes dans les arts et les sciences, avec les principales décisions des tribunaux civils et ecclésiastiques, les décrets de la Sorbonne, et des universités françaises ou étrangères; en un mot, tout ce qui pouvait intéresser les gens de lettres. On trouve donc à la suite de chaque numéro quelques nouvelles, d'un caractère plus ou moins littéraire et scientifique. C'est ainsi que nous avons, dans le premier cahier, l'histoire d'un enfant bicéphale né près de Salisbury; dans le second, une question de légitimité résolue par le parlement de Paris; dans le troisième, la relation d'une expérience faite sur un nouveau vaisseau ou bateau construit par Sir William Petty; dans le quatrième, le compte-rendu d'une discussion sur la nature des comètes, qui avait eu lieu au collége des jésuites. Les articles scientifiques, qui sont dans une proportion considérable relativement aux autres, sont illustrés par des gravures. On se plaignit de ce que le *Journal des Sçavants* ne s'occupait pas assez des belles-lettres, de la littérature amusante;

journaux qui ont paru en France), n'a pas pu éclaircir ce fait intéressant; car il ne manque pas de gens qui affirment qu'Hédouville était le nom d'une propriété appartenant à Salio; et il est désigné dans quelque document public, qui n'a aucun rapport au journal, *Dominus de Sallo de Hédouville in Parisiensi curiâ senator.* (CAMUSAT, t. I, p. 13.) Quoi qu'il en soit, il y a des preuves qui tendent à mêler le valet dans cette affaire; en sorte que *ampliùs deliberandum censeo; res magna est.*

[1] *Victoris Vitensis et Vigilii Tapsensis, Provinciæ Bisacenæ Episcoporum opera; edente R. P. Chifletio, Soc. Jesu presb.*, in-4°, *Divione.* La critique, si on peut l'appeler ainsi, n'occupe que deux pages petit in-12. Celle du *Glossaire* de Spelman, qui vient ensuite, n'a qu'une demi-page.

et c'est dans le but de remplir cette lacune que fut fondé le *Mercure Galant*, de Visé, qui donna des revues critiques de la poésie et du théâtre.

Quoique les notices du *Journal des Savants* soient fort courtes, et que les jugements portés sur les ouvrages, lorsqu'il y a jugement, soient pour la plupart du genre laudatif, Sallo ne manqua pas de se faire des ennemis par le seul fait du ton d'autorité qu'un critique est toujours disposé à affecter. Il avait fait sur un livre de Ménage quelques remarques, qui, selon toute apparence, ne manquaient pas de justice, mais auxquelles Ménage répliqua avec aigreur; Patin et d'autres se soulevèrent comme des auteurs maltraités contre ce censeur qui s'arrogeait ses pouvoirs : mais Sallo se fit des ennemis plus formidables par quelques déclarations un peu crues contre l'Église de Rome, déclarations faites dans un esprit gallican, tel qu'il convenait à un conseiller au parlement de Paris; et son privilége lui fut bientôt retiré [1]. On dit qu'il eut l'énergie de refuser l'offre qui lui fut faite de continuer la publication de son journal, en se soumettant à une censure préalable; et le journal passa aux mains de Gallois, qui le continua avec beaucoup de succès [2]. C'est un fait remarquable, que la première revue ait été arrêtée, quelques mois après son origine, pour avoir pris une autorité trop impérieuse sur la littérature, et mal parlé des dignités : *in cunis jàm Jove dignus erat*. Le *Journal des Savants*, sans comparaison la plus ancienne des revues existantes, se distingue encore entre toutes les autres par l'érudition, la bonne foi, l'absence de cette malignité personnelle et de cet esprit de parti qui défigurent des ouvrages plus populaires.

La voie ainsi ouverte à tout ce qui pouvait tenter un écrivain de profession, — le profit, la célébrité, l'avantage d'être continuellement sous les yeux du public, la facilité d'émettre toutes ses pensées détachées, l'occasion de se venger de tous ses ennemis, — ne pouvait manquer de séduire des hommes plus éminents que Sallo et son continuateur Gallois. Deux écrivains d'une très haute réputation, ou du moins qui se firent ainsi une très haute réputation, Bayle et Le Clerc, se jetèrent dans cette carrière. Le premier commença, en 1684, une nouvelle revue, les

[1] Camusat, p. 28. Sallo avait aussi attaqué les jésuites.

[2] *Éloge de Gallois*, dans les OEuvres de Fontenelle, t. V, p. 168; *Biographie Universelle*, articles Sallo et Gallois. Gallois avait été, dit-on, collaborateur de Sallo dès l'origine, et Camusat nomme quelques autres écrivains, entre autres Gomberville et Chapelain, comme fournissant des articles au *Journal des Savants*.

Nouvelles de la République des Lettres. Éminemment organisé pour ce genre de travail; possédant une érudition étendue, et, sur certains points, profonde; esprit fin, piquant, doué de l'art heureux d'écrire avec vivacité sans l'insipidité d'une politesse affectée, il comprit et sut exploiter habilement toutes les ressources qu'offrait la critique périodique. Le savant et le philosophe de Rotterdam vit surgir dans une ville voisine un rival, sous certains rapports, et en définitive un adversaire. Le Clerc, établi à Amsterdam comme professeur de belles-lettres et d'hébreu dans le séminaire arminien, entreprit en 1686, à l'âge de vingt-neuf ans, la première de ces trois célèbres séries de revues auxquelles il doit une si grande partie de sa renommée. Ce fut la *Bibliothèque universelle*, qui parut mensuellement, sous un très petit format. Le Clerc eut pour collaborateur, dans les premiers volumes de cet ouvrage, La Croze, écrivain d'un talent bien inférieur. Plus tard, il se brouilla avec lui, et continua à peu près seul la publication de la *Bibliothèque universelle*, dont il avait déjà paru dix volumes. L'ouvrage fut discontinué en 1693; et la *Bibliothèque choisie*, du même auteur, qui est peut-être encore plus connue, ne fut commencée qu'en 1703. Mais la plénitude, la variété, l'analyse et le choix judicieux, en même temps que la valeur des remarques originales que l'on trouve dans la *Bibliothèque universelle*, la rendent d'une utilité signalée pour ceux qui veulent étudier la littérature de cette période, courte, mais non pas sans importance.

Cependant une revue moins brillante, mais non moins savante, les Actes de Leipzig, avait commencé sa carrière en Allemagne. Le premier volume de cette série parut en 1682. Mais écrite en latin, s'occupant plus du passé que de l'état actuel de l'opinion, et par conséquent excluant à peu près les sujets les plus attrayants et à la fois les plus importants, avec un esprit luthérien d'inaltérable orthodoxie en fait de religion, et l'absence de tout ce qui peut avoir l'air de philosophie ou même d'un système arrêté en matière d'érudition, c'est, relativement à son utilité, sous le rapport de la science, un des livres les plus difficiles à lire qui soient jamais tombés entre mes mains. L'Italie était entrée plus tôt dans cette voie critique : le *Giornale de' Litterati* fut commencé à Rome en 1668; le *Giornale Veneto de' Litterati*, à Venise en 1671. Ces revues subsistèrent quelque temps, mais elles n'eurent pas le retentissement de celles dont nous avons parlé plus haut. *Le Mercure savant*, publié à Amsterdam en 1684, était un ouvrage assez médiocre, et ce fut ce qui engagea Bayle à établir

en concurrence ses *Nouvelles de la République des Lettres*. Deux revues en allemand furent commencées dans le courant du dix-septième siècle, et trois en anglais. La première de celles-ci était les *Weekly Memorials for the Ingenious*, Londres, 1682: elle n'eut, je crois, qu'une courte existence. Cette revue fut suivie, en 1691, d'une autre, intitulée *The Works of the Learned;* et en 1699 d'une troisième, *History of the Works of the Learned.* Je n'ai rencontré aucune de ces publications, et je crois même qu'il serait assez difficile de se procurer des renseignements précis à cet égard[1].

Bayle s'était fait connaître en 1682 par ses *Pensées diverses sur la Comète de* 1680; ouvrage qui est peut-être resté son chef-d'œuvre. On supposerait qu'un pareil sujet, du point de vue sous lequel il annonce vouloir l'envisager, ne méritait guère d'occuper sa plume : il était peu vraisemblable que ceux qui pouvaient lire et raisonner dussent avoir peur des comètes; et quant à ceux qui se trouvaient en dehors de cette catégorie, le livre de Bayle ne pouvait leur faire grand bien. Mais ce but ostensible cachait d'autres intentions : Bayle avait vu dans ce sujet un vaste champ ouvert à des observations fines et piquantes (si toutefois on peut appeler observation ce qui était puisé en grande partie dans des livres modernes), et à cette calme philosophie qu'il professait. Il y a, dans les *Pensées diverses*, moins d'amour du paradoxe, moins de pyrrhonisme chicanier, et, malgré beaucoup de diffusion, moins de pédantisme et d'exemples étrangers à la matière, que dans son grand ouvrage. Elles l'exposèrent néanmoins à la controverse : Jurieu, ministre français en Hollande, champion de l'orthodoxie calviniste, lui fit une guerre qui ne cessa qu'à leur mort; et la Défense des *Pensées sur la Comète*, par Bayle, est tout aussi longue que l'ouvrage original, mais bien moins amusante.

Bayle jeta ensuite les bases d'un ouvrage immortel, son *Dictionnaire Historique et Critique*. Moréri, écrivain laborieux, avait publié en 1673 une espèce de Dictionnaire encyclopédique, biographique, historique et géographique : Bayle prétendit avoir pour objet de remplir les nombreuses lacunes de cet ouvrage, et de rectifier les erreurs du compilateur. Il est difficile, dans une classification littéraire où un chapitre séparé n'est pas consacré à la lexicographie, de ranger sous un titre distinct son Dictionnaire, qui parut en 1694. Il ne l'est guère moins de porter un jugement

[1] Jugler, *Hist. Litteraria*, cap. 9; *Bibliothèque universelle*, t. XIII, p. 41.

général sur ce tissu aux mille couleurs, ourdi pendant les dernières années du XVIIe siècle à l'aide d'un grand savoir, accompagné d'une finesse et d'une force d'esprit plus grandes encore. Bayle possédait une vaste érudition, surtout dans le genre le plus analogue à la nature de son entreprise, c'est-à-dire dans les controverses, les anecdotes, les faits et pensées détachées, répandus depuis deux siècles sur le vaste champ de la littérature. Il était moins profondément versé dans la littérature de l'antiquité; et cependant il est si prompt dans l'application de ses connaissances classiques, qu'il passe même pour être plus érudit qu'il ne l'était en effet. Il se peut qu'il n'ait réellement eu dans le principe que l'intention de combler les lacunes de Moréri; mais un esprit aussi fécond et aussi mobile que le sien ne pouvait se renfermer dans ces limites. Cette intention première peut néanmoins faire excuser les nombreuses omissions de Bayle, omissions qui, dans un écrivain absolument original, paraîtraient à la fois capricieuses et inexplicables. On n'est jamais sûr de trouver un nom, quel qu'il soit, dans son Dictionnaire. La plupart du temps, les notes n'ont aucun rapport avec l'individu au nom de qui elles sont accolées; de sorte qu'à propos d'un article dont le sujet ne nous présente aucun intérêt, on se trouve étranger à nos recherches, nous pouvons tomber sur la plus riche veine d'argumentation solide ou d'esprit brillant. Bayle est admirable lorsqu'il expose les faussetés du dogmatisme, les perplexités de la philosophie, les faiblesses de ceux qui affectent de diriger l'opinion du genre humain. Mais, dépourvu de la condition nécessaire à un bon raisonnement, un désir sincère de bien raisonner, une droiture morale d'où doit jaillir l'amour de la vérité, il s'attache souvent à de petites chicanes, et devient dogmatique dans ses doutes mêmes. Avec un esprit plus sincère d'investigation, un homme d'un génie aussi pénétrant n'aurait pas acquiescé, même éventuellement, à un système aussi superficiel que celui des manichéens. Quoi qu'il en soit, les sophismes de Bayle se perdent dans le nombre de ses observations pleines de sens et de justesse. Il est plus difficile d'excuser des indécences, qui prennent en quelque sorte le caractère d'une monomanie, tant elles se reproduisent invariablement, et sans le moindre prétexte.

Les *Jugements des Sçavants*, par Baillet, publiés en 1685 et en 1686, le *Polyhistor* de Morhof en 1689, sont certainement des ouvrages de critique en même temps que de bibliographie. Mais ces deux écrivains, le dernier surtout, n'ont ni l'un ni l'autre

beaucoup d'autorité en matière de goût; leur érudition était fort étendue, leur talent recommandable, puisqu'ils ont pu exécuter des travaux aussi vastes et aussi utiles; mais leur lecture ne sert pas beaucoup à éclairer ni à rectifier nos jugements; et chez eux la matière originale ne forme pas une proportion considérable relativement à ce qu'ils ont tiré d'autres livres. J'ai déjà parlé de ces deux auteurs dans ma préface.

La France vit éclore une grande quantité de ces mélanges littéraires, recueils variés et amusants, qui ont l'avantage de mieux rester dans la mémoire que des livres plus systématiques, et qui en effet peuvent fournir à l'homme instruit des matériaux de conversation, et remplir agréablement les intervalles de ses études plus sérieuses. Les mémoires, les lettres, les relations de voyages, les dialogues et essais, qui pourraient figurer dans une classe aussi étendue que celle que nous passons maintenant en revue, sont trop nombreux pour être mentionnés, et il faut dire aussi que la plupart sont moins recherchés, même des gens studieux, qu'ils ne l'étaient dans le siècle dernier. Il est un groupe auquel on a donné le nom distinctif d'Ana; ce sont des notes de la conversation, des propos de table des savants. Plusieurs de ces Ana appartiennent à la dernière partie du XVIe siècle, ou à la première partie du siècle suivant : nous citerons notamment le *Scaligerana*, le *Perroniana*, le *Pithœana*, le *Naudæana*, le *Casauboniana*; ce dernier ne se compose pas d'extraits de conversation, mais de fragments recueillis dans les notes et papiers détachés d'Isaac Casaubon. Deux recueils de la période actuelle sont fort connus; ce sont le *Ménagiana*, et les *Mélanges de Littérature par Vigneul-Marville* : ils diffèrent des autres en ce que ce ne sont point des rapports faits par des tiers, mais des publications des auteurs eux-mêmes; cependant ils s'en rapprochent tellement en esprit et en manière, que nous pouvons les classer dans la même catégorie. Le *Ménagiana* a le défaut commun de ces Ana, celui de ne pas répondre tout-à-fait à notre attente, et de ne pas nous donner autant de nouvelles connaissances que le nom de l'auteur semblerait en promettre; mais c'est un livre amusant, rempli de petites anecdotes littéraires, et intéressant pour tous ceux qui recherchent les souvenirs de cette génération. Vigneul-Marville est un être imaginaire : l'auteur des *Mélanges de Littérature* est D'Argonne, bénédictin de Rouen. Cet ouvrage a été fort estimé : le masque donne du courage à l'auteur, qui écrit, en bénédictin si l'on veut, mais avec un ton général d'indépendance, joint à un

bon jugement et à une connaissance assez étendue de l'état de la littérature. Il était entré un peu tard dans les ordres. Le *Chevræana* et le *Segraisiana*, le dernier surtout, ont peu de valeur. Le *Parrhasiana* de Le Clerc est moins amusant et moins varié que certains Ana; il règne dans tous ses écrits un vif amour de la vérité, un zèle ardent contre ceux qui mettent obstacle aux recherches, qualités agréables aux esprits sympathiques, mais qui ne peuvent manquer de rendre l'auteur odieux aux caractères opposés.

Les défauts qui avaient caractérisé les écrivains anglais de la première moitié du XVIIe siècle disparurent dans la seconde, quoique ce changement, comme on devait s'y attendre, ne se soit pas opéré brusquement. L'emploi pédantesque de latinismes non-autorisés, de mots dérivés d'autres sources, mots singuliers et qui n'étaient pas généralement intelligibles, l'affectation des tournures bizarres, des analogies étranges, des antithèses prétentieuses, s'effacèrent par degrés; le public demandait plus d'aisance dans le style, et ce fut le but que cherchèrent à atteindre les écrivains postérieurs à la restauration; ils furent plus rigoureusement idiomatiques, plus anglais que leurs prédécesseurs. Mais cette facilité devint quelquefois négligence et faiblesse, et dégénéra souvent en grossièreté et en vulgarité. Le style de Sévigné et d'Hamilton a toute la souplesse du langage de la conversation; à peine y trouverait-on un tour de phrase dont ils n'eussent pas fait usage dans leur société familière; mais leur conversation était celle des dieux, la nôtre celle des hommes; leur idiome, quoique toujours simple et français, avait été épuré dans les salons de Paris par le rejet instinctif de tout ce qui est bas, rejet dicté par le tact délicat de femmes accomplies; tandis que chez les écrivains anglais contemporains on retrouve, à quelques exceptions près, les mêmes défauts qui défigurent le dialogue de notre comédie : ce n'est pas un ton provincial, ce n'est pas même ce qu'on appelle le langage du peuple; c'est quelque chose de pire, c'est la lie d'une grossière indécence, c'est ce qu'un homme comme il faut doit bannir de sa conversation avant de pouvoir prétendre à ce titre. Et ce vice ne se bornait point aux écrivains qui menaient une vie déréglée : les mœurs générales n'étant pas encore polies, nous trouvons dans les écrits du clergé, polémiques ou satiriques, la même tendance à ce qu'on appelle *argot*, mot que j'emploie avec quelque répugnance, comme appartenant lui-même au vocabulaire qu'il indique. Le modèle du mauvais goût sous ce rapport

fut sir Roger L'Estrange : ses *Fables d'Esope* offrent tout ce qu'on peut imaginer de contraire aux convenances ; et pourtant, grâce à un certain esprit, à une raillerie assez vive, L'Estrange fut un auteur populaire, et se lit peut-être encore aujourd'hui avec quelque plaisir. La traduction de *Don Quichotte*, publiée en 1682, peut encore être citée comme un ouvrage écrit d'un style incroyablement trivial, et sans le moindre sentiment du ton qu'a conservé l'auteur original.

Nous pourrions néanmoins produire les noms de plusieurs hommes qui jetèrent les bases et fournirent même des exemples d'un bon style ; quelques uns sont, à d'autres titres, au nombre des plus grands noms de notre littérature. Hobbes est peut-être le premier que l'on puisse appeler un bon écrivain anglais ; car les morceaux excellents que l'on trouve dans Hooker, dans Sydney, dans Raleigh, dans Bacon, dans Taylor, dans Chillingworth et autres auteurs du règne d'Élisabeth ou de la première période des Stuarts, ne suffisent pas pour établir un titre en leur faveur : un bon écrivain est celui dont la composition se soutient à peu près à la même hauteur, et qui ne tombe jamais à ce degré d'infériorité et de négligence qu'il faut bien reconnaître dans la plupart d'entre eux. L'absence de fautes grossières est tout aussi nécessaire que les beautés réelles pour constituer un bon écrivain : nous n'en jugeons pas, comme des poètes, par la plus grande élévation de leur vol, et fermant les yeux sur tout le reste ; c'est un calcul de quantités positives et négatives, dans lequel ces dernières contrebalancent et annulent une égale portion des premières. Hobbes est clair, précis, chaleureux, et surtout exempt, en général, des défauts de ses prédécesseurs ; son langage est sensiblement moins vieux ; il n'est jamais grossier, et rarement ou jamais affecté et pédantesque.

La prose de Cowley, bien différente de ses vers, ainsi que l'a remarqué Johnson, est limpide et exempte d'affectation. Ses Essais, peu nombreux, peuvent même être considérés comme étant au nombre des premiers modèles de bon style. Dans celui sur la mort de Cromwell, particulièrement, jusque vers la fin, où perdant son sang-froid, il tombe un peu dans la vulgarité, on trouve une absence de pédantisme, une facilité et un choix gracieux d'idiome, une harmonie naturelle dans les périodes, qu'on avait vus dans très peu d'écrivains des deux règnes précédents. « Ses pensées, dit Johnson, sont naturelles, son style a une douce « et tranquille égalité, qui n'a pas encore été louée comme elle

« le mérite. Rien, chez lui, qui sente la recherche ni le tra-
« vail : tout y est facile sans faiblesse et familier sans grossiè-
« reté ».

Evelyn écrivit en 1651 un petit morceau, supposé être une description de l'Angleterre par un Français. L'auteur s'explique très sévèrement sur nos mœurs, particulièrement sur celles de Londres; on voit que son horreur des révolutions récentes dans l'ordre religieux et politique concourt avec sa politesse naturelle, perfectionnée par ses voyages à l'étranger. Ce morceau mérite d'être lu, comme commentaire de notre histoire sociale; mais je le cite surtout ici à cause du poli, de l'élégance, de cette fleur de bon ton qui règnent dans le style, mérite fort rare jusqu'alors dans ces compositions légères. Je ne sais quel patriote indigné écrivit une réponse, qui a été réimprimée avec la brochure d'Evelyn, et qui est un bon échantillon de cette grossièreté bestiale que nos ancêtres paraissent avoir prise pour de l'esprit [1]. Les écrits subséquents d'Evelyn sont tels qu'on peut les attendre d'un homme de son caractère et de ses habitudes; mais je ne sache pas qu'ils s'élèvent souvent au dessus de ce respectable niveau, et leurs sujets ne comportent pas d'ailleurs une grande élévation de style.

Chaque poëme et chaque pièce de Dryden se présenta au public, escorté de ces préfaces et dédicaces qui l'ont rendu célèbre comme critique en poésie, et maître de la langue anglaise. L'Essai sur la Poésie Dramatique, et sa Défense subséquente, l'Origine et le Progrès de la Satire, le Parallèle de la Poésie et de la Peinture, la Vie de Plutarque, et autres morceaux de moindre importance, tous publiés en tête de quelque ouvrage plus étendu, complètent le catalogue de ses écrits en prose. Le style de Dryden était bien supérieur à tout ce que l'Angleterre avait encore vu. Peu versé dans nos vieux écrivains, au point de trouver inintelligibles les locutions ordinaires du temps d'Élisabeth [2], il suivit le goût du règne de Charles, et prit pour modèles les écrivains les plus polis et les plus populaires de la langue française. Il paraît s'être formé sur Montaigne, Balzac et Voiture; mais telle était sa facilité d'imagination, la vigueur de son jugement, son habi-

[1] On trouvera ces deux morceaux dans l'édition récente des Mélanges d'Evelyn.

[2] Malone en a donné plusieurs preuves, *Dryden's prose Works*, t. I, partie II, p. 136, et alibi. Dryden regardait comme vicieuses et incorrectes des expressions de Shakspeare et de Jonson, qui faisaient partie du langage reçu de leur temps.

leté à manier sa langue, que, sous le rapport du style, il est supérieur à tous les trois. Il avait la facilité de Montaigne, sans sa négligence et la construction embarrassée de ses périodes; la dignité de Balzac, avec des cadences plus variées, et sans son enflure hyperbolique; les tournures inattendues de Voiture, sans son affectation et son air d'effort. Dans ses dédicaces, surtout, on trouve des paragraphes d'une grâce singulière, et qui n'a peut-être jamais été surpassée dans notre langue. Les préfaces sont évidemment d'un style plus négligé; Dryden y semble, comme Montaigne, causer à l'aise dans son fauteuil avec le lecteur, et passe, sans beaucoup de liaison, d'un sujet à un autre[1]. Lorsqu'il s'adresse à un protecteur, il suit une autre marche, et s'avance avec cet air respectueux que la circonstance semble exiger; mais, sans prétendre dire que Dryden, dans son langage, oublie jamais sa position, je dois avouer que la flatterie y est quelquefois d'une fausseté palpable, et toujours d'une indélicatesse choquante. La dédicace du *Faux Astrologue* au duc de Newcastle est un chef-d'œuvre de style; et le sujet était plus digne de ces éloges que la plupart de ceux qui les recevaient. Celle de l'*État d'Innocence* à la duchesse d'York est aussi fort bien écrite; mais l'adulation y est portée à l'excès. Il me semble qu'après la Révolution Dryden travailla moins son style: les tournures vulgaires de la conversation, qui ne manquent pas, même dans ses premières préfaces, se reproduisent plus fréquemment; ses périodes sont souvent d'une construction plus négligée; il oublie même dans ses dédicaces qu'il est en présence d'un lord. C'est ainsi qu'à l'occasion du récit qu'Andromaque fait à Hector de sa propre histoire, il observe, dans un style assez peu digne de lui: « Il aurait fallu qu'Hector fût possédé du diable pour ne « pas savoir tout cela aussi bien qu'elle, puisqu'elle était depuis « bien des années sa compagne de lit; et s'il le savait, il faut avouer « que, dans cette longue digression, Homère nous a donné son « propre caractère, plutôt que celui de la belle dame qu'il nous « peint[2] ».

Son *Essai sur la Poésie Dramatique*, publié en 1668, fut réimprimé seize ans après, et il est curieux d'observer les retouches que Dryden fit dans l'expression. Malone en a tenu note

[1] C'est du reste ce qu'il avoue lui-même. « La nature d'une préface est « de discourir çà et là, sans être ja- « mais entièrement hors du chemin, « ni dedans..... C'est ainsi qu'en use « l'honnête Montaigne, et c'est de lui « que je l'ai appris ». (T. III, p. 605.)

[2] T. III, p. 286. C'est dans une dédicace à lord Ratcliffe.

exacte; ils prouvent le soin avec lequel l'auteur travaillait son style, et le changement qui s'opérait graduellement dans la langue anglaise [1]. C'est ainsi qu'il rejette l'anglicisme qui consiste à terminer la phrase par une préposition [2]. *The age I live in* est changé en *the age in which I live*, etc. Et quoique l'ancienne tournure ait continué d'être usitée long-temps après Dryden, elle a été depuis quelques années considérée comme peu élégante et proscrite dans tous les cas, peut-être avec un excès d'affectation, auquel je n'ai pas toujours eu égard, attendu que notre langue étant de structure teutonique, nous ne pouvons pas toujours être liés par les règles des grammaires latine ou française.

Cet *Essai sur la Poésie Dramatique* est écrit en forme de dialogue; Dryden lui-même est probablement, sous le nom de Néander, un des interlocuteurs. L'ouvrage roule sur l'usage de la rime dans la tragédie, sur l'observation des unités, et sur quelques autres questions relatives à l'art dramatique. Dryden était alors partisan de la tragédie rimée, et appuyait sa théorie par la pratique. Sir Robert Howard ayant écrit quelques observations sur cet Essai, et émis une opinion différente quant à la rime, Dryden publia une défense de son ouvrage: c'est un chef-d'œuvre de satire mordante, que du reste ne justifiait pas le ton de la critique, qui avait été fort polie à son égard; et comme il avait tort selon toute apparence, l'air de supériorité qu'il affecte n'en est que plus déplacé.

Dryden n'est pas un de ces critiques qui ont sondé les profondeurs de l'esprit humain; c'est tout au plus s'il doit prendre rang parmi ceux qui analysent le langage et les pensées des poètes, et qui apprennent aux autres à juger en faisant voir pourquoi ils ont jugé eux-mêmes. Il jette çà et là des remarques, tantôt trop peu précises, tantôt trop arbitraires: cependant son bon sens

[1] T. I, p. 136—142.

[2] « La préposition à la fin de la « phrase est un défaut commun chez « lui (Ben Jonson), et que je n'ai « observé que récemment dans mes « propres écrits ». (P. 237.) Cette tournure est, à mon avis, quelquefois énergique et animée, quoique son emploi trop fréquent ait un air de négligence. Je me souviens que mon défunt ami, M. Richard Sharp, dont le bon goût est bien connu, avait l'habitude de citer cette phrase interrogative de Hooker, *Shall there be a God to swear* BY, *and none to pray* TO? comme exemple de la force que donne quelquefois cette disposition, si éminemment idiomatique. Il est inutile de dire qu'elle vient de l'allemand; et il n'y a que le préjugé latin qui puisse nous la faire considérer comme essentiellement vicieuse. Je crois qu'elle est mieux au passif qu'à l'actif; et l'on ne peut pas toujours l'éviter, à moins que l'on n'aime mieux faire usage du pronom faible et traînant *which*.

domine et colore le tout; on n'y trouve pas de subtilités embarrassantes, pas de futilités nuageuses, pas de ces hérésies en matière de goût, de ces paradoxes qui révoltent. Les observations qu'il a faites sur la traduction, dans la préface de celle des Épîtres d'Ovide, sont remarquables. « Personne, dit-il, n'est capable « de traduire de la poésie, si, indépendamment du génie de cet « art, il ne possède à fond la langue de son auteur et la sienne. « Et il ne suffit pas d'entendre la langue du poète; il faut con- « naître encore ses tours de pensée, ses formes particulières d'ex- « pression, les caractères qui le distinguent et l'individualisent « en quelque sorte entre tous les autres écrivains [1] ». On ne peut pas dire que Dryden ait joint l'exemple au précepte, surtout dans son Virgile. Il ne s'est pas fait scrupule de copier Segrais dans son discours sur la Poésie Épique : « C'est lui que j'ai suivi, et « je suis prêt à reconnaître ce que je lui ai emprunté; car, pour « parler avec impartialité, les Français l'emportent autant sur « les Anglais comme critiques qu'ils leur sont inférieurs comme « poètes ».

La plupart des ouvrages de critique de Dryden ont rapport au drame, sujet dans lequel il était très versé; mais il avait de grands préjugés; il paraît n'avoir jamais senti l'immense supériorité de Shakspeare; et quelquefois ses propres opinions, si elles ne sont pas feintes, sont influencées par cette espèce de système défensif qu'il a cru devoir adopter dans les préfaces de ses différentes pièces. Il avait une foule d'ennemis aux aguets : une satire pleine d'esprit, *La Répétition* (*The Rehearsal*), du duc de Buckingham, avait livré au ridicule les tragédies héroïques [2]; et plus tard, bien des gens se montrèrent disposés à oublier le talent du poète pour ne voir que les faiblesses de l'homme politique. « Ce que Virgile « a écrit, dit-il, dans la force de l'âge, au sein de ces loisirs que « donne l'abondance, j'ai entrepris de le traduire vers la fin de « mes jours, aux prises avec le besoin, en proie à la maladie, en- « travé dans mon génie, exposé à voir tout ce que j'écris mal in- « terprété, et mes juges, s'ils ne sont pas très équitables, déjà

[1] T. III, p. 19.

[2] Cette comédie fut publiée en 1672 : les parodies en sont amusantes; et, si la parodie est l'arme la moins loyale que le ridicule puisse employer, on doit reconnaître du moins qu'elles sont ici justifiées la plupart du temps par l'original. Bayes, soit qu'il ressemble à Dryden ou non, est un personnage fort comique. Johnson prétend que c'est Davenant que l'auteur a voulu peindre; mais j'en doute beaucoup : Davenant était mort quelques années avant la publication de *la Répétition*, et ne pouvait être l'objet de ses traits satiriques.

« prévenus contre moi par les calomnies qu'on a propagées sur « ma moralité [1] ».

On ne peut guère reprocher à Dryden d'abandonner un peu trop facilement la cause de l'honneur national, lorsqu'il dit que les Français étaient meilleurs critiques que les Anglais. En effet, à l'exception de ses propres écrits, nous n'avions presque rien de remarquable à citer. Le *Theatrum Poetarum* de Philips, neveu de Milton, est, sous tous les rapports, un livre superficiel. Thomas Rymer, plus connu comme éditeur des *Fœdera*, mais énergique champion des principes dramatiques d'Aristote, publia en 1678, *Les Tragédies du siècle dernier considérées et examinées d'après la pratique des anciens et le sens commun de tous les temps*. Cet ouvrage contient la critique de quelques pièces de Beaumont et Fletcher, de Shakspeare et de Jonson. « J'ai considéré principale- « ment la fable ou intrigue, que tout le monde regarde comme « l'âme de la tragédie ; chez les anciens, c'est toujours une âme « raisonnable, mais, chez nous, elle est la plupart du temps bru- « tale et souvent plus que brutale [2] ». Je n'ai lu que ses critiques de *La Tragédie de la Pucelle*, de *Roi et pas Roi*, et de *Rollo*; et comme la conduite et les caractères de ces trois pièces ne sont rien moins qu'irréprochables, il n'est pas étonnant que Rymer ait souvent signalé avec raison leurs défauts.

Après Dryden, c'est ordinairement à Sir William Temple qu'on a donné le second rang parmi les prosateurs anglais de la période comprise entre la restauration et la fin du siècle. Ses *Mélanges*, qui lui ont surtout valu ce rang, ne se recommandent pas par plus d'érudition que n'en pouvait acquérir, sans grand sacrifice de temps, un homme d'État en retraite, ni par une grande originalité de pensée. Mais si Temple n'a pas des connaissances profondes, il tire parti de tout ce qu'il sait; si ses pensées n'ont rien de bien frappant, elles sont ordinairement justes. Il est moins éloquent que Bolingbroke; mais il n'a ni son inquiétude ni son ostentation. Bien des choses aussi qui paraissent aujourd'hui superficielles dans les aperçus historiques de Temple, étaient beaucoup moins familières de son temps; il fait preuve d'un esprit large et sincère. Son style mérite d'être l'objet d'une mention particulière : on trouvera, si on le compare avec celui de ses contemporains, qu'il est très châtié, plus uni et plus soutenu que le leur, également éloigné de ce qui est commun et de

[1] T. III, p. 557. [2] P. 4.

ce qui est pédantesque. L'harmonie de ses périodes est étudiée avec soin; mais il leur manque cette variété et ce charme particulier qu'on admire dans celles de Dryden.

Locke est un bon écrivain, relativement à la plupart de ses contemporains; sa phrase, d'une mâle simplicité, plaît souvent par la seule disposition des mots. Mais il a quelques défauts : dans son *Essai sur l'Entendement humain*, il est souvent trop figuré pour son sujet. Dans tous ses écrits, et surtout dans le *Traité sur l'Éducation*, il est parfois négligé; et sans être vulgaire, du moins pour l'idiome de son temps, il est relâché dans la structure de ses périodes ainsi que dans le choix de ses expressions; il n'a pas, dans le style proprement dit, beaucoup d'énergie, et certainement pas beaucoup d'élégance.

Les *Essais* de sir George Mackenzie sont creux et diffus; le style en est farci de termes pédantesques, qui lui donnent un air barbare; et, quoiqu'ils aient été écrits en grande partie après la Révolution, l'auteur paraît s'être formé sur les écrivains plus anciens, tels que sir Thomas Browne, ou même Feltham. Entre autres taches de la rouille de l'archaïsme, il affectionne la terminaison surannée et désagréable de la troisième personne du verbe en *eth*, qui commençait à n'être plus d'usage, même dans la chaire. Rien ne saurait être plus éloigné de la manière de Dryden, de Locke et de Temple. Mackenzie semble n'être qu'un déclamateur, comme si le monde eût été d'humeur à supporter plus long-temps la moralité triviale que le XVIe siècle avait empruntée à Sénèque, ou la triste morale des sermons. Cependant, comme c'était un homme qui avait vu beaucoup et beaucoup lu, on doit trouver dans ses ouvrages quelques morceaux supérieurs à ceux que j'y ai rencontrés en les feuilletant rapidement. Son compatriote, André Fletcher, est un meilleur modèle de style anglais; il écrit avec pureté, clarté et verve; mais il est tellement plein de son sujet, qu'il s'inquiète peu du style. Et l'on peut en dire autant de la plupart des traités politiques du règne de Guillaume. Ils sont convenablement écrits; leur anglais est clair, exempt d'affectation, souvent énergique, et en somme bien supérieur à celui des écrits semblables du règne de Charles; mais ils n'ont pas droit à un rang auquel leurs auteurs n'ont jamais prétendu : il ne faut pas les classer dans la catégorie des belles-lettres.

J'ai pu oublier, ou peut-être même n'ai-je jamais connu, quelques livres qui eussent mérité d'être cités; et je regrette que le catalogue de la littérature mixte soit aussi court. Mais il faut

avouer que notre âge d'or n'a commencé qu'au XVIIIe siècle, et avec celui de nos écrivains qui n'a jamais encore été surpassé en grâce, en gaîté et en invention. Le titre du *Parfait Pêcheur* (*Complete Angler*) de Walton, publié en 1658, semblerait indiquer un choix étrange parmi tous les livres d'un demi-siècle; cependant sa simplicité, sa douceur, sa grâce naturelle, l'heureux mélange de sujets plus graves avec les préceptes de la pêche, ont acquis à ce livre une popularité méritée, et en ont fait un modèle que n'a pas dédaigné d'imiter un de nos célèbres philosophes modernes, disciple heureux d'Isaac Walton dans son art favori.

Un livre, qui n'offre à la vérité rien de remarquable sous le rapport du style, mais dont je ne pouvais guère parler dans un autre chapitre que celui-ci (quoique j'eusse dû en faire mention plus tôt, puisqu'il fut publié en 1638), est la *Découverte d'un nouveau monde, ou Discours tendant à prouver qu'il est vraisemblable qu'il y a un autre monde habitable dans la lune, avec un Discours sur la possibilité d'y parvenir*, par Wilkins. C'est un des fruits de cet esprit investigateur, de ce dédain des anciens préjugés, que le XVIIe siècle vit éclore. C'est sans contredit Bacon qui en fut le père en Angleterre : mais Képler, et surtout Galilée, par les vérités nouvelles qu'ils démontrèrent, rendirent les hommes intrépides dans leurs recherches et leurs conjectures. Les découvertes géographiques de Colomb et de Magellan avaient préparé la voie à des hypothèses qui n'étaient guère plus étonnantes aux yeux du vulgaire que ne l'avaient été ces découvertes elles-mêmes. Wilkins commence donc par citer une foule de sages écrivains qui avaient nié l'existence des antipodes. Il soutient en termes exprès le système de Copernic; mais il admet qu'il était généralement considéré comme une nouveauté paradoxale. Il réfute assez longuement les arguments du parti opposé, et sait répondre par les principes du mouvement composé à l'objection spécieuse qu'une pierre tombant du sommet d'une tour n'est pas laissée en arrière par le mouvement de la terre. Il prend les taches de la lune pour des mers, et les parties brillantes pour des terres. Il est forcé de supposer l'existence d'une atmosphère lunaire, et il donne les raisons qui rendent cette supposition vraisemblable. Quant aux habitants, il ne s'arrête pas beaucoup sur ce sujet. Campanella, et, long-temps avant lui, le cardinal Cusanus, avaient cru le soleil et la lune habités [1]; et Wilkins finit par

[1] *Suspicamur in regione solis natos intellectuales habitatores, spiritualiores etiam quàm in lunâ, ubi magis esse solares, claros et illumi-*

dire : « Satisfait, pour mon compte, d'en avoir dit assez pour « faire connaître les opinions qui ont été émises au sujet des ha- « bitants de la lune, je n'ose moi-même rien affirmer relative- « ment à ces sélénites, parce que je ne sais sur quoi baser une « opinion probable. Mais je pense que les siècles futurs en sau- « ront davantage, et notre postérité inventera peut-être quelque « moyen pour faire plus ample connaissance avec ces habitants ». Et telle est en effet la proposition finale à laquelle il arrive; que quelqu'un de nos descendants pourra trouver le moyen de se transporter dans cet autre monde, et de se mettre en rapport avec ses habitants, s'il y en a. Mais ce chapitre est le plus mauvais de l'ouvrage, et prouve que Wilkins, avec un esprit ingénieux, n'avait que des idées fort imparfaites des principes de la physique. Ce livre fut suivi d'un autre que je n'ai pas vu, et qui a pour titre, *Discours sur une nouvelle Planète ; tendant à prouver qu'il est possible que notre terre soit une des planètes*. Cet ouvrage, qui paraît être une défense en règle du système de Copernic, fut publié en 1640.

La cause de l'antiquité, si rudement attaquée par Perrault et par Fontenelle, trouva un appui dans sir William Temple, qui l'a défendue dans un de ses Essais avec plus de zèle que de prudence ou de connaissance des divers sujets sur lesquels il soutient les droits du passé. Le fait est qu'il a traité cette grande question avec autant de crédulité, et d'une manière aussi superficielle qu'eût pu le faire un pédant du XVIe siècle. C'est dans la science, prenant le mot dans une large acception, tout autant que dans les œuvres de génie, qu'il prétend que les anciens n'ont pas été surpassés. L'Essai de Temple n'en fut pas moins traduit en français, et beaucoup de personnes le considérèrent comme un brillant plaidoyer en faveur de l'antiquité outragée. Mais il ne tarda pas à être réfuté dans le livre le plus solide qui ait été écrit dans aucun pays sur cette fameuse querelle. Guillaume Wotton publia en 1694 ses *Réflexions sur la science des Anciens et des Modernes* [1]. Il y trace fort bien la ligne de démarcation entre Temple

magis lunatici, et in terrâ magis materiales et crassi, ut illi intellectualis naturæ solares sint multùm in actu et parùm in potentiâ, terreni verò magis in potentiâ et parùm in actu, lunares in medio fluctuantes, etc. CUSANUS, apud Wilkins, p. 103. (Edit. 1802.)

[1] Wotton avait été un enfant d'une étonnante précocité : à six ans, il traduisait couramment le latin, le grec et l'hébreu ; à sept, il possédait en outre quelque connaissance de l'arabe et du syriaque. Il entra à Catherine Hall, à Cambridge, dans sa dixième année : à treize ans, lorsqu'il prit le degré de

et Perrault, évitant le jugement sans goût de ce dernier en ce qui concerne la poésie et l'éloquence, mais signalant la supériorité des modernes dans tout ce qui est du domaine des sciences physiques.

SECTION II.

DES OUVRAGES DE FICTION.

Romans français. — Madame de La Fayette et autres. — *Voyage du Pèlerin.* — *Espion Turc.*

L'Espagne eut, vers le milieu de ce siècle, un écrivain d'une littérature variée, qui n'est connu en Europe que par ses fictions; c'est Quévedo. Ses Visions, et sa Vie du grand Tacaño furent traduites de bonne heure, et devinrent très populaires. On peut les regarder comme supérieures à tout ce que le XVIIe siècle a produit en fait de roman comique, à l'exception du *Don Quichotte;* et pourtant ce n'est pas là un bien grand éloge. Dans le genre picaresque, la vie de Tacaño est assez amusante; mais Quévedo, comme d'autres, a été depuis long-temps surpassé. Les *Suenos*, ou Visions, valent mieux; elles montrent de la verve et du mordant, avec quelque originalité d'invention. Mais *las Zahurdas de Pluton*, songe allégorique, qui a, comme les autres Visions, une ressemblance générale avec les *Progrès du Pèlerin*, est écrit avec moins d'effet et de vivacité de description; la satire, d'ailleurs, n'y est pas assez gazée. « C'est Lucien, dit Bouterwek, qui a « fourni à Quévedo l'idée originale de ses visions satiriques; mais « elles furent les premières productions de ce genre dans la litté- « rature moderne. Souvent imitées depuis, leurs défauts ne sont « plus rachetés par le charme de la nouveauté, et leurs beautés « mêmes ont perdu leur attrait » [1].

Aucune espèce de composition ne paraît moins adaptée au génie du peuple français sous le règne de Louis XIV, que les romans héroïques si admirés dans ses premières années. Il faut avouer que ces romans n'étaient que la continuation, et à quelques égards peut-être, un perfectionnement d'un genre de fiction

bachelier, il savait douze langues. Comme il n'y avait pas d'exemple qu'on eût accordé de degré à une personne aussi jeune, il fut fait mention spéciale, dans les registres de l'université, de ses connaissances extraordinaires. (MONK, *Life of Bentley*, p. 7.)

[1] *Hist. de la Littér. Espagnole*, p. 471.

depuis long-temps établi. Mais ils ne pouvaient résister à l'examen de la raison ni aux atteintes du ridicule, et les sociétés de Paris savaient manier ces deux armes. Molière décocha quelques traits contre les romans; et un peu plus tard, lorsque l'affaire était déjà décidée, Boileau, avec son ironie sarcastique, attaqua mademoiselle de Scudéri dans un dialogue sur les héros de son invention.

On descendit d'abord du roman héroïque à un genre qui n'en différait pas essentiellement. Les prouesses de la chevalerie furent remplacées par des aventures d'un caractère moins merveilleux; l'amour, sans absorber moins intensément les personnages, devint moins hyperbolique dans son expression; le ton général des mœurs fut mis plus en harmonie avec celui de la nature, ou du moins d'une idéalité que l'imagination ne repoussait pas : c'était un genre déjà essayé dans les fictions du second ordre en Espagne. Les premiers romans de ce genre qui méritent attention sont ceux de la comtesse de La Fayette, célébrée, lorsqu'elle était mademoiselle de La Vergne, sous le nom de Laverna dans les poésies latines de Ménage [1]. *Zayde*, le premier de ces romans, est entièrement dans le genre espagnol : les aventures en sont invraisemblables, mais variées et assez intéressantes pour ceux qui ne portent pas de scepticisme dans la fiction; le style, sans être fort vif, est châtié et agréable; et l'on conçoit facilement que *Zayde* dut être en grande faveur, tant que ce genre de roman fut à la mode. Elle a cependant les défauts ordinaires : l'histoire principale est interrompue par des récits épisodiques qui prennent trop de place; les douleurs des principaux personnages excitent, du moins à mon avis, peu de sympathie; leurs sentiments et leurs émotions sont quelquefois trop raffinés à l'alambic de l'hôtel Rambouillet. Dans un roman subséquent, *la Princesse de Clèves*, madame de La Fayette laissa de côté l'affectation de ce cercle, auquel elle avait jadis appartenu; et quoique *Zayde* soit peut-être, ou fût de son temps, le roman le plus célèbre des deux, il me semble qu'elle s'est surpassée dans *la Princesse de Clèves*. Le sujet, qui n'est autre que l'attachement insurmontable et insidieux, mais non pas coupable, d'une dame mariée et d'un amant, demandait à être

[1] Le nom de Laverna, quoique sonore, était, sous un rapport, assez mal choisi : c'était celui que l'antiquité donnait à la déesse des voleurs. Il existe une épigramme sur Ménage, assez piquante, quoique trop connue peut-être pour être citée :

Lesbia nulla tibi, nulla est dicta Corinna;
Carmine laudatur Cynthia nulla tuo.
Sed cùm doctorum compilas scrinia vatum,
Nil mirum, si sit culta Laverna tibi.

traité avec une délicatesse et une sûreté de goût, dont l'auteur a fait preuve. La vraisemblance des incidents, leur cours naturel, l'absence de toute complication et de tout embarras, donnent à ce roman un air si naturel qu'on a peine à s'empêcher de le regarder comme le miroir de quelque événement réel. Un romancier moderne aurait probablement tiré plus grand parti du sujet : le style est toujours calme, quelquefois presque languissant; un ton soutenu de décence et de politesse, qui rappelle celui du théâtre français, règne dans tout l'ouvrage; mais c'est précisément par ce moyen que l'auteur a su conserver une dignité morale, qu'il eût été si facile de perdre de vue. *La Princesse de Clèves* est peut-être le premier ouvrage de pure invention (car bien que les personnages soient historiques, la fable ne repose sur aucun fondement connu) qui ait présenté le tableau des mœurs de l'aristocratie; on peut dire des mœurs contemporaines, car madame de La Fayette a dû copier son temps. Et comme les tableaux de mœurs sont devenus un sujet populaire de fiction, il est juste de rappeler le roman qui en a donné l'exemple.

Les Français ont, dans le XVIIe siècle, peu de romans de ce genre qui aient de la réputation : ceux de madame Villedieu ou Desjardins méritent, dit-on, de faire exception; je ne les ai pas vus. Scarron, qui possédait, dans un corps difforme et infirme, une riche veine de gaîté, qu'il épanchait généralement en plaisanteries bouffonnes, a la réputation d'avoir, par son *Roman Comique*, ouvert une voie nouvelle. Cependant les Espagnols avaient déjà tant d'ouvrages de ce genre, que nous ne saurions reconnaître une grande originalité dans Scarron. Le *Roman Comique* est encore bien connu, et peut égayer quelques moments de loisir : la fable et les personnages n'offrent pas beaucoup d'intérêt; mais ils sont naturels. Cependant, et sans méconnaître le moins du monde la vivacité de Scarron, on doit convenir que sous le rapport de l'observation des hommes, du comique des caractères et des situations, il a été laissé immensément en arrière par les romanciers des XVIIIe et XIXe siècles. On dit que le *Roman Comique* est purement écrit : on a même prétendu que Scarron avait contribué à épurer la langue. Le *Roman Bourgeois* de Furetière paraît être un roman de la vie moyenne; mais je n'en pourrais parler en connaissance de cause.

Cyrano de Bergerac contribua à pousser le goût public vers ces débauches d'imagination qui devinrent ensuite si fort en vogue. Il a été imité lui-même, comme on l'a observé, par Swift et par

Voltaire, et, j'ajouterais, jusqu'à un certain point par Hamilton; mais tous les trois l'ont dépassé de beaucoup. Cyrano n'est pas lui-même un écrivain très original. Son *Voyage à la Lune* et son *Histoire de l'Empire du Soleil* ont été suggérés par la *Véritable Histoire* de Lucien; et il avait, pour aider l'essor d'une imagination qui n'est peut-être pas éminemment féconde, des fictions modernes, notamment le *Voyage à la Lune* de Godwin, dont nous avons parlé dans le volume précédent, et qu'il avait évidemment lu. Cependant Cyrano a le mérite de ne jamais ennuyer; ses fictions sont bien conçues, et montrent peu d'effort, ce qui paraît être aussi le caractère de son style dans ce petit morceau; et pourtant il avait écrit ses lettres du style le plus faux et le plus affecté, en sorte que l'on peut croire qu'il y tournait en ridicule la manière de quelques uns de ses contemporains. Les romans de Segrais, du moins ceux que j'ai vus, sont de simples badinages, de légères satires, destinées à amuser par des allusions passagères sa protectrice, mademoiselle de Montpensier. S'ils méritent quelque attention, c'est comme anneaux dans l'histoire de la fiction entre le roman héroï-comique, dont Voiture avait donné un exemple, et le genre d'invention fantastique qui fut perfectionné par Hamilton.

On peut, je crois, reconnaître Charles Perrault comme l'inventeur d'un genre de fiction qui devint extrêmement populaire, et qui a eu, même après avoir cessé de trouver des imitateurs directs, une influence sensible sur la littérature légère en Europe. L'idée était originale, et fut heureusement exploitée. Peut-être l'auteur s'est-il quelquefois emparé des contes d'enfants, tels qu'ils avaient été consacrés par la tradition de bien des générations successives; mais une grande partie de son merveilleux paraît avoir été de son invention, et je serais disposé aussi à lui faire honneur de plusieurs de ces contes, quoiqu'il soit difficile de former une conjecture à cet égard. Il a su leur donner à tous, autant que faire se pouvait, un intérêt réel, avec un naturel d'expression, une naïveté piquante, une morale qui n'est ni trop évidente ni trop recherchée, et une satire légère du monde, qui font des *Contes des Fées* une sorte de pendant en prose des *Fables* de La Fontaine.

Ces fictions amusantes s'emparèrent de l'imagination d'une noblesse indolente, mais nullement stupide. La cour de Versailles et tout Paris répétèrent des contes de fées; ce genre resta en vogue pendant plus d'un demi-siècle. Un petit nombre de ces contes seulement appartiennent à la période actuelle. Les successeurs im-

médiats de Perrault, madame Murat et la comtesse d'Aulnoy, la dernière surtout, ne sont pas sans mérite : mais elles sont loin de cette simplicité et de cette heureuse brièveté qu'on trouve dans les *Contes* de Perrault. Il est possible que le comte Antoine Hamilton ait écrit avant la fin du siècle ces autres contes qui l'ont rendu fameux, mais qui ne furent publiés que plus tard. Avec beaucoup de traits admirables d'esprit et d'invention, ces contes ont un ton trop forcé sous ce double rapport; le travail s'y fait trop sentir; et, perdu sur de telles bagatelles, il excite en nous une sorte de pitié : ils sont écrits, non pas pour le monde, mais pour une coterie exclusive; et, en pareil cas, le monde se venge tôt ou tard. Cependant les contes d'Hamilton sont infiniment supérieurs à ce qui vint ensuite : des inventions alternativement plates et extravagantes, un style négligé ou maniéré, une immoralité passant de la licence de la régence à la philosophie dégradée de l'époque suivante, devinrent les caractères généraux de ces fictions, qui finirent par expirer dans l'oubli et le mépris du monde.

Le *Télémaque* de Fénélon, après avoir été supprimé en France, parut clandestinement en Hollande, sans le consentement de l'auteur, en 1699. Il est inutile de dire qu'il ne tarda pas à captiver l'admiration de l'Europe, et il n'y a peut-être pas de livre dans la langue française qui ait été lu davantage. Fénélon paraît avoir pensé que, la versification n'étant pas, suivant son système, nécessaire à la poésie, il avait, en imitant l'*Odyssée* dans son *Télémaque*, produit une épopée d'aussi bon aloi que celle qui lui avait servi de modèle. Mais les limites qui séparent l'épopée, surtout des épopées comme l'*Odyssée*, du roman, n'étaient sensibles que par l'emploi de la versification dans la première : noblesse de caractère, idéalité de conception, charme des images et des passions, rien de tout cela n'avait été refusé au roman. La langue de la poésie était depuis deux siècles à son service. *Télémaque* doit donc prendre rang parmi les romans; mais encore est-il vrai qu'aucun roman n'avait jamais respiré un parfum aussi classique, qu'aucun n'avait encore déployé avec autant d'abondance les richesses de la langue poétique (car l'auteur a en effet introduit dans sa composition beaucoup de choses traduites presque littéralement d'Homère, de Virgile et de Sophocle); qu'aucun roman, enfin, n'avait offert autant de dignité dans les détails, autant de beauté, d'harmonie et de noblesse dans la diction. Il serait aussi oiseux de dire que Fénélon a quelques obligations à

D'Urfé et à La Calprenède, que de vouloir nier que l'on trouve une certaine ressemblance dans leur prose poétique. L'une appartenait à la morale de la chevalerie, généreuse mais exagérée; l'autre à la morale de la sagesse et de la religion. L'une a été oubliée, parce que son ton est faux : l'autre est toujours admirée; et si elle excite moins l'attention, c'est par son excès de vérité; c'est parce qu'elle contient trop de ce que nous savons. Il faut considérer *Télémaque*, comme quelques autres écrits de Fénélon, par rapport à son objet; objet le plus noble de tous, puisqu'il consistait à former le caractère d'un de ces hommes desquels dépend souvent le bonheur des peuples, mais pourtant bien différent de l'inculcation d'une vérité profonde. *Télémaque* offre de nombreuses beautés : il y a dans les descriptions, et à vrai dire dans le ton général de la composition, un charme de grâce, qui rappelle les tableaux de Guido; mais on y trouve aussi une certaine langueur, qui s'empare de nous à la lecture; et quoique la fable ne manque pas de variété, elle nous rappelle si souvent sa source, les légendes homériques, qu'elle finit pas devenir monotone. L'abandon du vers a produit trop de diffusion; on remarquera, en y regardant de près, que, là où Homère est détaillé, Fénélon l'est davantage : sous ce rapport, il se rapproche quelquefois de la minutie des romanciers. Mais ces défauts sont compensés, et au delà, par l'excellence morale, et même esthétique, de l'ouvrage.

Si ce champ de la fiction, dont on a pu apprécier toute la fécondité, avait, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, produit si peu de chose même en France, chez un peuple qui paraissait éminemment propre à l'exploiter, on sera moins surpris de l'infériorité plus grande encore de l'Angleterre. Cependant telle était, chez nous, la disette de fiction originale, qu'il est impossible de s'en rendre un compte raisonné. Cette circonstance ne pouvait tenir à la sévérité du goût public; car les nouvelles et romans du continent étaient aussitôt traduits. Les mœurs de toutes les classes se prêtaient, autant que dans tout autre pays, à des peintures comiques, l'imagination y était aussi vigoureuse, le cœur aussi impressionnable. Mais non seulement on ne trouve rien de bon en fait de romans anglais; c'est à peine si l'on peut dire que l'on trouve quelque chose qui ait jamais fixé l'attention. La *Parthenissa*, de lord Orrery, écrite dans le genre héroïque, et les petites nouvelles d'Afra Behn, sont peut-être tout ce qu'on pourrait déterrer dans nos vieilles bibliothèques. Il faut quitter le sentier battu

avant de pouvoir rencontrer un ouvrage à ranger dans cette classe.

Le *Voyage du Pélerin* (*Pilgrim's Progress*) lui appartient essentiellement, et Jean Bunyan peut passer pour le père de nos romanciers. Son succès dans un genre de composition comme le roman ou allégorie spirituelle, qui paraît n'avoir produit, dans le peu de cas où il avait été essayé, que des ouvrages froids et illisibles, son succès, dis-je, est sans doute rehaussé par son défaut absolu de savoir, et par son humble position sociale. Il en résulta qu'il fut rarement imitateur, s'il l'a jamais été; il ne fut jamais enchaîné par des règles. Bunyan possédait à un degré remarquable le pouvoir de représenter : sa faculté inventive était grande; mais l'autre est son mérite distinctif. Il voit, et nous fait voir, ce qu'il décrit; il est circonstancié sans prolixité, et ne perd jamais de vue, dans la succession variée de ses incidents, l'unité de sa fable allégorique. Son invention fut enrichie, et son choix un peu déterminé par une règle qu'il s'était imposée, l'adaptation à son usage de tout le langage incidentel de l'Écriture. C'est à peine s'il y a, dans l'Ancien Testament, une circonstance ou une métaphore, qui ne soit transportée, en substance et littéralement, dans la fable du *Voyage du Pélerin*; et, au moyen de cet artifice, l'imagination de l'auteur paraît plus créatrice qu'elle ne l'est réellement. On ne voit pas que Bunyan ait, dans la conduite de son roman, observé avec soin les convenances de l'allégorie. La Vanité Belle, et la caverne des deux géants, auraient pu, pour autant que nous le sachions, être placées partout ailleurs; mais c'est par cette négligence d'un parallélisme exact qu'il soutient mieux la réalité du pélerinage, et qu'il fait disparaître la froideur inévitable d'une allégorie pure. Il faut se rappeler aussi que nous lisons ce livre à une époque où le sens spirituel en est peu senti. Dans son langage, cependant, Bunyan mêle quelquefois trop la signification avec la fable; on pourrait être embarrassé entre le chrétien imaginaire et le chrétien réel; mais la vivacité du récit nous ramène bientôt, ou du moins nous ramenait quand nous étions jeune, dans les champs de l'imagination. Quoi qu'il en soit, le *Voyage du Pélerin*, comme quelques autres livres, a été, depuis quelques années, l'objet d'éloges un peu exagérés : quelque grand que soit son mérite, ce n'est pas un ouvrage de premier ordre; et il faut prendre garde de déplacer les bornes de la renommée, en mettant les Jean Bunyan et les Daniel de Foe au rang des *Di Majores*, objets de notre culte.

Je suis disposé à réclamer pour l'Angleterre, non pas l'invention, mais en grande partie la composition d'un autre livre que l'on peut ranger ici, puisqu'il repose sur une fiction ; c'est *l'Espion Turc* (*Turkish Spy*). Un agent secret de la Porte est supposé résider à Paris à la faveur d'un déguisement, pendant plus de quarante années, de 1635 à 1682. Sa correspondance avec un certain nombre de personnes, occupant des positions diverses, et avec lesquelles ses lettres prennent par conséquent des caractères différents, occupe huit volumes. Une grande partie, on peut même dire la plus grande partie, de cette correspondance a trait à l'histoire de ces temps et aux anecdotes qui s'y rattachent; mais ces dernières offrent peu de chose de neuf. Les plus remarquables de ces lettres sont celles qui roulent sur des spéculations métaphysiques et théologiques. Elles sont écrites avec beaucoup de sérieux, et cependant avec une indépendance extraordinaire et telle que le masque du mahométisme pouvait à peine les soustraire à la censure dans les pays catholiques. Mahmoud, le mystérieux écrivain, se pose sur une sorte d'éminence, d'où il domine tous les préjugés de l'humanité : il avait le privilège de juger en étranger de la religion et de la philosophie de l'Europe; mais son esprit hardi se lance dans le champ des spéculations de l'Orient. *L'Espion Turc* n'est pas une production ordinaire, mais porte, autant qu'aucun livre que nous connaissions, le cachet d'un esprit réfléchi, sinon très profond. Il a donné à Montesquieu l'idée des *Lettres Persanes*, et des *Lettres Juives* à D'Argens; le premier s'écartant de son modèle avec l'originalité du talent, l'autre se renfermant dans une imitation plus servile. La probabilité, c'est-à-dire la ressemblance avec le caractère fictif d'un habitant de l'Orient, ne devait être atteinte dans aucune de ces fictions, et cela n'était même pas à désirer; mais Mahmoud a quelque chose qui n'est pas Européen, quelque chose d'un être isolé et solitaire, contemplant un monde qui ne le connaît pas, et cette sorte d'idéalité jette, selon moi, un grand charme sur *l'Espion Turc*. L'Usbek de Montesquieu, au contraire, est devenu plus d'à moitié parisien; ses idées ne sont ni celles de son pays natal, ni celles qui ont pu naître spontanément dans son âme; ce sont les idées d'une société polie, fine et spirituelle : quant à la correspondance avec son harem en Perse, que Montesquieu a cru devoir offrir quelque attrait au lecteur, elle n'est guère plus intéressante que vraisemblable, et elle finit à la manière d'un roman ordi-

naire. Les *Lettres Juives* de D'Argens sont fort inférieures à *l'Espion Turc*, et, par le fait, un livre assez insipide.

Peut-être demandera-t-on pourquoi je conteste les droits que tous les biographes étrangers ont reconnus à Jean-Paul Marana, génois de naissance, qui, dit-on, publia le premier volume de *l'Espion Turc* à Paris en 1684, et le reste dans les années suivantes [1]. Je ne conteste en aucune façon que Marana soit l'auteur des trente lettres publiées en 1684, et de vingt autres en 1686, lesquelles ont été traduites littéralement en anglais, et forment environ la moitié du premier volume, en anglais, de notre *Espion Turc* [2]. Je ne doute même pas le moins du monde que le reste de ce volume ne soit d'origine française, quoique je n'aie point vu cet original. Mais les derniers volumes de *l'Espion Turc*, dans l'édition de 1696, laquelle porte la date de Cologne, qui, suivant Barbier, est mise pour Rouen [3], sont traduits de l'an-

[1] Cette première portion fut publiée à Paris, et aussi à Amsterdam. Voici ce qu'en dit Bayle. « Cet ouvrage a été « contrefait à Amsterdam du consen- « tement du libraire de Paris, qui l'a « le premier imprimé. Il sera composé « de plusieurs petits volumes qui con- « tiendront les événements les plus « considérables de la chrétienté en « général, et de la France en particu- « lier, depuis l'année 1637 jusqu'en « 1682. Un Italien natif de Gênes, « Marana, donne ces relations pour « des lettres écrites aux ministres de « la Porte par un espion turc qui se « tenoit caché à Paris. Il prétend les « avoir traduites de l'arabe en italien; « et il raconte fort au long comment il « les a trouvées. On soupçonne avec « beaucoup d'apparence que c'est un « tour d'esprit italien, et une fiction « ingénieuse semblable à celle dont « Virgile s'est servi pour louer Au- « guste, etc. ». (*Nouvelles de la République des Lettres*, mars 1684; dans les *Œuvres diverses* de Bayle, t. I, p. 20.) On ne trouve pas *l'Espion Turc* dans la table du *Journal des Savants*; et il n'en est pas fait mention dans la *Bibliothèque universelle*.

[2] Salfi, t. XIV, p. 61; *Biogr. univ.*

[3] *Dictionnaire des Anonymes*, t. I, p. 406. La notice de Barbier sur *l'Espion dans les cours des princes chrétiens* attribue à Marana quatre volumes sur six, qui paraissent contenir autant que nos huit volumes, et conjecture que les deux derniers sont d'une autre main; mais il ne paraît pas soupçonner qu'il y ait un original anglais. L'autorité de Barbier étant d'un grand poids, je dois fortifier mon opinion par les preuves que je puis trouver.

La préface du second volume (anglais) de *l'Espion Turc* commence ainsi : « Il y a maintenant trois ans « que le premier volume des lettres « écrites par un espion résidant à Paris « a été publié en anglais; et l'on s'at- « tendait à ce qu'un second volume « aurait paru depuis long-temps. L'ac- « cueil favorable que le premier a « trouvé chez toutes les classes de lec- « teurs aurait effectivement engagé « l'éditeur à donner promptement la « suite de la traduction, s'il eût existé « une édition française qui contînt plus « que la première partie. *Mais nous « n'avons pu, après les recherches « les plus minutieuses, en découvrir « une.* Et quant aux éditions italien- « nes, nos libraires n'ont pas les mêmes « relations de correspondance avec ce « pays qu'avec la France et la Hol-

glais. Et en tête du second volume de notre *Espion Turc*, publié en 1691, se trouve un récit, assez peu croyable, de la manière dont un voyageur s'était procuré dans l'original italien les volumes faisant suite au premier: les libraires, est-il dit dans cette même préface, ne connaissaient pas d'édition française. Il est, je crois, généralement admis aujourd'hui, qu'il n'a jamais existé d'édition italienne; et c'est à ceux qui prétendent que Marana est l'auteur de sept volumes, sur huit dont se compose l'ouvrage, à prouver que ces volumes ont été publiés en France avant 1691 et années suivantes, époque de leur publication en anglais. L'édition de Cologne ou de Rouen, de 1696, suit l'édition anglaise si littéralement, qu'elle n'a pas donné les lettres originales du premier volume, publiées sous le nom de Marana, mais qu'elle les a retraduites de la traduction anglaise.

Le cadre de *l'Espion Turc*, je suis prêt à le reconnaître, est peut-être entièrement tracé dans ces premières lettres. Marana paraît non seulement avoir esquissé le plan de la partie historique

« lande. En sorte qu'on désespérait de « retrouver la suite des mémoires de « cet Arabe. Nous étions donc loin « d'imaginer que les Florentins avaient « mis autant d'empressement à impri- « mer cette même suite de la traduc- « tion de ces lettres arabes, et qu'elle « avait eu autant de succès, lorsqu'un « Anglais, voyageant l'été dernier « dans ce pays, eut le bonheur d'ap- « prendre cette heureuse nouvelle. « Nous n'anticiperons point sur sa let- « tre, que l'on trouvera annexée à « cette préface ». Suit en effet une prétendue lettre, signée Daniel Saltmarsh, et dont l'auteur imaginaire raconte une étrange histoire sur la manière dont un certain médecin de Ferrare, Julio de Medici, descendant de la famille des Médicis, aurait mis entre ses mains ces volumes, en italien. Cette lettre est datée d'Amsterdam, 9 septembre 1690, et comme la préface rapporte cette lettre à l'été *dernier*, j'en conclus que la première édition du second volume de *l'Espion Turc* (en anglais) est de 1691; car je n'ai pas vu cette édition, ni aucune de celles antérieures à la cinquième, imprimée en 1762.

Saint et d'autres disent que Marana quitta la France en 1689, étant tombé dans une maladie de langueur. Or, les trente premières lettres, formant environ la trente-deuxième partie de l'ouvrage entier, furent publiées en 1684, et une portion à peu près égale en 1686. J'admets que Marana ait eu le temps de doubler ces deux parties, et de publier ainsi un huitième du tout; mais est-il vraisemblable qu'il ait pu, dans l'intervalle de 1686 à 1689, donner le reste? Si l'on n'est pas frappé de cette considération, je demanderai s'il est vraisemblable que le traducteur anglais se soit amusé à forger l'histoire en question, lorsque le public pouvait savoir qu'il existait un original français, qu'il avait traduit. Ce mensonge semble sans motif. Encore, comment se fait-il que l'édition française de 1696 soit une traduction avouée de l'anglais, si, suivant l'hypothèse de M. Barbier, les volumes de Marana avaient tous été publiés en France? Assurément, jusqu'à ce qu'on ait produit ces volumes, nous sommes fondés à mettre leur existence en doute; et c'est *maintenant* aux avocats de Marana à faire preuve de ce qu'ils avancent.

des lettres, mais avoir conçu l'idée plus originale et plus frappante d'un mahométan en proie à des scrupules religieux, idée que le continuateur anglais a exploitée avec plus de philosophie et d'érudition. La preuve interne de leur origine anglaise, dans tous les derniers volumes, est, selon moi, extrêmement forte; mais je sais combien il est difficile de faire, sur ce point, partager sa conviction au lecteur. Ce que nous demandons, c'est la production de ces volumes en français, c'est-à-dire, la spécification de quelque bibliothèque publique ou particulière où on puisse les voir dans une édition antérieure à 1691 : c'est, dans l'espèce, la seule preuve que nous puissions accepter comme satisfaisante [1].

Il est peut-être permis de ramener dans le domaine du XVIIe siècle une œuvre de génie, qui suffit pour réhabiliter notre nom dans les annales de la fiction. *Le Conte du Tonneau* ne fut publié qu'en 1704; mais il fut composé en grande partie, ainsi que l'auteur nous l'apprend, huit ans auparavant; et *la Bataille*

[1] Je vais maintenant produire quelques témoignages directs en faveur de la propriété anglaise des sept huitièmes de *l'Espion Turc*.

Dans la Vie de Mrs Manley, publiée sous le titre d'*Aventures de Rivella* (*the Adventures of Rivella*), 1714, il est dit, pages 14 et 15, « que son « père, Sir Roger Manley, fut le véritable auteur du premier volume de « *l'Espion Turc*. Le docteur Midgley, « médecin instruit, qui était allié à la « famille par mariage, fut chargé d'examiner ses papiers, parmi lesquels il « trouva ce manuscrit, qu'il s'appropria sans peine; et, tant par lui-« même qu'avec l'assistance de quelques collaborateurs, il continua l'ouvrage jusqu'au huitième volume, « sans avoir jamais la candeur de nommer l'auteur du premier ». (Note MS. dans l'exemplaire de *l'Espion Turc* [éd. 1732] appartenant au Muséum Britannique.)

Une autre note manuscrite, qui se trouve dans le même volume, donne l'extrait suivant de la Vie et Erreurs de Dunton. « M. Bradshaw est le meil-« leur écrivain de louage que j'aie jamais connu, son esprit était tout-à-« fait au dessus du commun, et son « style d'une beauté incomparable..... « Je n'eus pas plutôt vu le premier « volume de *l'Espion Turc* que je fus « convaincu, par le style et la manière d'écrire, que Bradshaw en était « l'auteur..... Sa femme m'avoua que « le docteur Midgley l'avait engagé « pour un ouvrage qui l'occuperait « plusieurs années, et pour lequel le « docteur devait le payer à raison de « 40 s. (50 fr.) la feuille..... En sorte « qu'il est très probable (car je ne puis « jurer que je le lui aie vu écrire) que « M. William Bradshaw est l'auteur de « *l'Espion Turc*; sans cette découverte, le docteur Midgley aurait emporté l'honneur de cet ouvrage ». Il paraîtrait donc qu'on le regardait en Angleterre comme un ouvrage original. L'autorité de Dunton, quant aux faits qu'il rapporte, n'est pas d'un grand poids, et celle de Mrs Manley bien moins encore : aussi ne les cité-je pas comme preuves de ces faits, mais seulement comme témoignages du bruit public. On ne doit pas s'arrêter à la réclamation de Mrs Manley, lorsqu'elle attribue à son père le premier volume, qui a certainement été écrit par Marana : quant au docteur Midgley et à M. Bradshaw, je ne sache rien à alléguer à l'appui ou à l'encontre de ce qui est dit dans les passages cités.

des Livres, qui y fait suite, porte toutes les traces d'une animosité récente contre les adversaires de Temple et de Boyle, dans la question de Phalaris. *Le Conte du Tonneau* est, selon moi, le chef-d'œuvre de Swift : Rabelais n'a certainement rien de supérieur, même en invention, rien d'aussi serré, d'aussi piquant, d'aussi plein de sens réel, de satire mordante, d'heureuses analogies. *La Bataille des Livres* l'emporte tellement sur le combat du même genre dans *le Lutrin*, qu'on peut à peine la regarder comme une imitation.

CHAPITRE VIII.

DES SCIENCES PHYSIQUES ET DE LA LITTÉRATURE MIXTE, DE 1650 A 1700.

SECTION PREMIÈRE.

PHILOSOPHIE EXPÉRIMENTALE.

Institutions scientifiques à Florence, à Londres, à Paris. — Chimie. — Boyle et autres.

Nous voici arrivés, suivant l'ordre adopté dans les périodes correspondantes, à l'histoire des sciences mathématiques et physiques pendant la dernière moitié du XVIIe siècle. Mais je dois supplier ici mes lecteurs de me pardonner l'omission de ce qui devrait occuper une large place dans un ouvrage destiné à retracer la marche générale des connaissances humaines. L'étendue que je me suis déjà vu forcé de donner à ces volumes pourrait être une excuse suffisante; mais j'en ai une plus péremptoire encore dans mon peu de connaissance de matières aussi importantes et aussi difficiles. Ne pouvant donc me permettre d'écrire sur de pareils sujets sans m'exposer au risque de trahir mon ignorance, je me contenterai de saluer de loin les grands noms de Wallis et de Huygens, de Newton et de Leibnitz.

Ce fut dans la période actuelle que la philosophie expérimentale, à laquelle Bacon avait présenté le flambeau, et qui avait déjà fait de grands progrès, surtout en Italie, s'établit définitivement sur les ruines des fictions arbitraires et des inductions partielles. Elle eut de grandes obligations à trois associations, dont la première ne fut pas de longue durée; mais les deux autres se sont perpétuées jusqu'à ce jour, comme des sources intarissables de science : ce sont l'Académie *del Cimento* à Florence, la Société Royale de Londres, et l'Académie des Sciences de Paris. La première fut établie en 1657, sous le patronage du grand-duc Ferdinand II, mais par les soins particuliers de son frère Léopold. Ces deux princes avaient un goût, alors remarquable, pour la philosophie naturelle; et Léopold, moins absorbé par les affaires

publiques, avait été pendant long-temps en correspondance avec les savants de l'Europe. Ce fut, dit-on, d'après le conseil de Viviani, l'un des plus grands géomètres que l'Europe ait jamais produits, que fut fondée cette institution. Le nom que prit l'Académie rappelait sa règle fondamentale, l'investigation de la vérité par l'expérimentation seule. Le nombre des membres était illimité; et le seul article de foi qu'on exigeât d'eux, c'était l'abjuration de toute foi, la résolution de rechercher la vérité sans égard à tout ce qu'avaient pu dire les différentes sectes de philosophie. Cette Académie, malheureusement, ne subsista que dix ans; c'est un grand malheur pour une institution littéraire quelconque de dépendre d'un seul homme, et surtout d'un prince, qui l'entourant d'un éclat factice, et quelquefois réel, ne saurait être aisément remplacé, sans que l'établissement perde quelque chose de sa considération aux yeux du monde. Léopold fut fait cardinal en 1667, et arraché ainsi au séjour de Florence : d'autres membres de l'Académie moururent, ou s'éloignèrent, et elle tomba bientôt dans l'oubli. Mais un volume, contenant des rapports de ses expériences annuelles, entre autres de la fameuse expérience qui démontre l'incompressibilité de l'eau, est généralement estimé [1].

On peut reporter le germe de notre Société Royale à l'année 1645 : ce fut alors que Wallis, Wilkins, Glisson, et d'autres savants moins connus, convinrent de se réunir toutes les semaines dans une maison particulière à Londres, afin de s'entretenir d'objets relatifs à la philosophie naturelle, et surtout à la philosophie expérimentale. Une partie de ces savants alla s'établir peu de temps après à Oxford ; et de là naquirent deux petites sociétés en rapport l'une avec l'autre. Celle d'Oxford se recruta de Ward, Petty, Willis et Bathurst : les séances se tinrent chez Petty jusqu'en 1652, époque où il passa en Irlande : on se réunit alors chez Wilkins, au collége de Wadham, jusqu'en 1659, époque où il fut nommé Maître du Collége de la Trinité, à Cambridge. Vers le même temps, la plupart des philosophes d'Oxford vinrent à Londres, et les réunions eurent lieu au collége Gresham. Leur nombre s'accrut après la restauration, qui donnait une meilleure espérance de cette tranquillité indispensable aux sciences : enfin ils convinrent, le 28 novembre 1660, de former une société régulière qui se réunirait toutes les semaines, dans l'intérêt des progrès de la philosophie naturelle;

[1] Galluzzi, *Storia del Gran Ducato*, t. II, p. 204; Corniani, t. VIII, t. VII, p. 240; Tiraboschi, p. 29.

leurs registres datent de cette époque[1]. Le roi, qui avait quelque goût pour les travaux de ce genre, leur accorda dès le début sa protection. Leur première charte est datée du 15 juillet 1662: ils sont incorporés sous le titre de Société Royale, et lord Brouncker en est nommé le premier président, avec l'assistance d'un conseil de vingt membres, parmi lesquels nous voyons figurer Boyle, Kenelm-Digby, Wilkins, Wren, Evelyn et Oldenburg[2]. Ce dernier était secrétaire, et éditeur des *Philosophical Transactions*, dont le premier numéro, contenant 16 pages in-4°, parut le 1er mars 1665. Ces numéros continuèrent de paraître tous les mois, ou à des intervalles plus éloignés, selon l'abondance des matières. Oldenburg cessa cette rédaction en 1677, et eut pour successeur Grew, qui lui-même transmit ses fonctions à Hooke. Ces premières *Transactions* se composent principalement de résumés des discussions et des observations émises dans les réunions, ainsi que d'expériences également faites devant la Société, ou qui avaient été l'objet de rapports[3].

L'Académie des Sciences de Paris fut fondée en 1666, sous les auspices de Colbert. Le roi lui assigna une pièce dans la Bibliothèque Royale pour y tenir ses séances. Les premiers membres choisis étaient tous mathématiciens; mais d'autres branches des sciences, particulièrement la chimie et l'anatomie, fournirent ensuite des associés d'une haute réputation. Il paraît néanmoins que cette Académie ne cultivait point la philosophie expérimentale avec un zèle aussi assidu que la Société Royale, et que les mathématiques abstraites ont toujours occupé le plus de place dans ses travaux. Elle publia dans le XVIIe siècle dix volumes, connus sous le nom d'*Anciens Mémoires de l'Académie*. Mais vers la fin du siècle, en 1697, elle reçut du roi une institution régulière, qui lui donna une organisation analogue à celle des deux autres grandes fondations littéraires de la France, l'Académie française et celle des Inscriptions et Belles-Lettres[4].

L'expérimentation est, dans plusieurs branches des sciences physiques, guidée et rectifiée par les lois éternelles de la géométrie. Dans d'autres, le philosophe est privé de ce secours, et, pour me servir des paroles de son maître, ne sait et ne comprend

[1] Birch, *Hist. of Royal Society*, t. I, p. 1.
[2] *Id.*, *ib.*, p. 88.
[3] *Id.*, t. II, p. 18; Thomson, *Hist. of Royal Society*, p. 7.
[4] Fontenelle, t. V, p. 23; Montucla, *Hist. des Mathématiques*, t. II, p. 557.

de l'ordre de la nature que ce qu'il a pu en apprendre, comme son ministre et son interprète, par l'observation et le tâtonnement. C'est ce qui a lieu pour tout ce qui a rapport aux actions particulières des corps les uns sur les autres; quoique, de nos jours, ces actions mêmes aient été ramenées jusqu'à un certain point sous le contrôle tout-puissant de l'analyse moderne. La chimie, ou la science des éléments moléculaires des corps, manifestés dans ces opérations particulières et réciproques, n'avait point encore été arrachée des mains des empiriques. La transmutation des métaux, la médecine universelle, et d'autres recherches qui n'avaient en elles-mêmes rien de philosophique, parce qu'elles supposaient l'existence de ce qu'elles cherchaient à découvrir, avaient tellement absorbé l'attention des chimistes, que tous les progrès faits jusque-là se bornaient à la découverte accidentelle de quelque préparation utile à la pharmacie, ou de quelque substance inconnue, résultant du hasard de quelque heureuso combinaison ou analyse. Glauber et Van Helmont furent les plus actifs et les plus ingénieux de ces anciens chimistes; mais le premier n'est plus connu que pour avoir long-temps donné son nom au sulfate de soude, et le second perdit son temps à des expériences dont il ne sut pas tirer de justes conclusions, et s'épuisa en hypothèses qu'un sentiment plus sain de la philosophie inductive lui eût appris à rejeter[1].

La chimie, comme science de principes, de principes hypothétiques sans doute, et souvent mal fondés, mais se liant en un système plausible, et, dans tous les cas, préférables aux rêveries des disciples de Paracelse et de Boehm, fut fondée en Allemagne par Becker, en Angleterre par Boyle et ses contemporains de la Société Royale. Becker, natif de Spire, après avoir erré de ville en ville par toute l'Allemagne, mourut à Londres en 1685 : sa *Physica subterranea*, publiée en 1669, jeta les bases d'une théorie, qui, perfectionnée dans le siècle suivant par Stahl, a été, jusque vers la fin de ce même siècle, la doctrine de la science. « La théorie de « Becker, dit un écrivain anglais, réduite à sa plus simple expres- « sion, peut se résumer ainsi : il y a, indépendamment de l'eau et « de l'air, trois substances, appelées terres, qui entrent dans la « composition des corps; ce sont la terre fusible ou vitrifiable, la « terre inflammable ou sulfurée, et la terre mercurielle. De la « combinaison intime des terres avec l'eau se forme un acide uni-

[1] Thomson, *Hist. of Chemistry*, t. I, p. 183.

« versel, d'où proviennent tous les autres corps acides; les pierres « sont produites par la combinaison de certaines terres, les métaux « par la combinaison de toutes les trois terres dans des proportions « qui varient selon le métal [1] ».

Il n'est aucun Anglais du XVIIe siècle, après lord Bacon, qui se soit fait dans la philosophie expérimentale autant de réputation que Robert Boyle : on a même fait la remarque qu'il était né dans l'année de la mort de Bacon, comme s'il eût été destiné par la nature à le remplacer. Cet éloge serait extravagant, s'il impliquait un parallèle quelconque entre le génie de ces deux hommes ; mais il se comprend, si l'on veut se contenter de voir en Boyle le disciple le plus fidèle, le plus patient, le plus heureux, qui ait travaillé au progrès de la philosophie expérimentale de Bacon. Ses œuvres remplissent six gros volumes in-quarto. On peut les diviser en ouvrages de théologie ou de métaphysique, et ouvrages de physique ou d'expérimentation. Parmi les premiers, nous citerons comme étant d'un caractère plus philosophique, sa Dissertation sur les Causes finales des Choses naturelles, son Libre Examen de l'idée reçue concernant la Nature, son Discours sur les Choses qui sont au-dessus de la Raison, ses Considérations sur les moyens de concilier la Raison avec la Religion, son Traité de l'Excellence de la Théologie, et ses Considérations sur le Style des Écritures ; mais ses autres écrits, sur la chimie et la physique expérimentale, forment plus des deux tiers de ses œuvres prolixes.

Les traités de métaphysique de Boyle, pour me servir du mot dans un large sens, ou plutôt ses écrits sur la Théologie naturelle, sont clairs, exempts de tout esprit systématique, et annoncent un esprit indépendant et ami de la vérité. Sa Dissertation sur les Causes finales était une défense en temps opportun de cet argument triomphant contre le paradoxe des cartésiens, qui avaient nié que, de l'adaptation manifeste des moyens aux fins dans l'univers, on pût conclure à l'existence d'une Providence intelligente. Boyle envisage le principe des causes finales sous un point de vue plus philosophique que beaucoup de théologiens, qui affaiblissaient l'argument lui-même par cette présomptueuse hypothèse, que l'homme était le seul objet de la Providence dans la création de l'univers [2]. Sa plus grande connaissance de la physiologie le conduisit à voir qu'il existe à la fois des fins animales,

[1] THOMSON, *Hist. of Royal Society*, p. 468.

[2] BOYLE, OEuvres, t. V, p. 394.

et des fins qu'il appelle cosmiques, et auxquelles l'homme est tout-à-fait étranger.

Le passage suivant donne une idée si favorable de l'esprit philosophique de Boyle, et fournit en même temps une illustration si heureuse de la théorie des *idola* du *Novum Organum*, que je ne puis résister au plaisir de le transcrire ici, quoiqu'il eût peut-être été mieux placé dans un autre chapitre. « Je ne sais », dit-il dans son Libre Examen de l'Idée reçue concernant la Nature, « je ne sais « si c'est une prérogative de l'esprit humain, qu'étant lui-même un « être vrai et positif, il est disposé à concevoir toutes les autres « choses comme étant aussi des êtres vrais et positifs : mais, soit que « cette tendance à former ces sortes d'idées soit un mérite ou non, « je crains qu'elle n'occasionne souvent des méprises, et ne nous « fasse penser et parler de choses qui ne sont que des chimères, « quelquefois même des négations ou des privations, telles que la « mort, l'ignorance, la cécité, et autres semblables, comme s'il « s'agissait de choses vraies et positives. Il importe donc que « nous nous tenions très soigneusement sur nos gardes, pour « ne pas nous laisser égarer par cette disposition innée et insen- « sible à l'erreur, que nous apportons au monde avec nous [1] ».

Boyle perfectionna la machine pneumatique et le thermomètre, encore bien que ce soit à Newton qu'on doive d'avoir rendu ce dernier un instrument exact d'investigation. Boyle découvrit aussi la loi de l'élasticité de l'air, c'est-à-dire que son volume est en raison inverse de la pression. On lui doit encore quelques uns des principes de l'hydrostatique, bien qu'il ne fût pas grand mathématicien. Les *Transactions philosophiques* contiennent de lui plusieurs mémoires précieux sur cette science [2]. Son *Chimiste sceptique*, publié en 1661, contribua puissamment à renverser les théories de l'école de Van Helmont, communément appelée l'école iatro-chimique, qui était alors dans toute sa gloire : il élevait, dans cet ouvrage, des doutes sur l'existence, non seulement des quatre éléments des péripatéticiens, mais de ceux que ces chimistes leur avaient substitués. Boyle prétend que les éléments des corps sont des atomes de formes et de grandeurs différentes, dont l'union produit ce qu'on appelle vulgairement *éléments* [3]. Il est inutile de faire observer que c'est la théorie en faveur aujourd'hui.

[1] T. V, p, 161.

[2] Thomson, *Hist. of Royal Society*, t. I, p. 205.

[3] Thomson, *Hist. of Chemistry*, p. 400, 411.

J'emprunterai à un auteur moderne justement estimé son jugement général sur Boyle et ses contemporains dans la chimie anglaise. « M. Boyle est peut-être la première personne qui, sans « être en rapport ni avec la pharmacie, ni avec les mines, ait « donné une grande attention aux travaux chimiques. M. Boyle, « encore bien qu'il puisse partager avec les savants de son temps « le reproche de crédulité, était un homme aussi intelligent que « laborieux : ses recherches chimiques, qui furent variées et « étendues, et dirigées dans le seul but de développer la vérité « sans égard aux idées préconçues, contribuèrent essentiellement « à dégager la chimie des entraves de l'absurdité et de la super- « stition, dans lesquelles elle avait été jusqu'alors embarrassée, « et à la recommander aux philosophes comme une science qui « méritait d'être étudiée en raison des connaissances importantes « qu'elle pouvait fournir. Sa réfutation des opinions des alchi- « mistes sur les éléments des corps, ses observations sur le froid, « sur l'air, sur le phosphore et sur l'éther, méritent particuliè- « rement d'être citées comme lui faisant beaucoup d'honneur. « M. Boyle n'essaya pas de systématiser les phénomènes, ni de « les soumettre à des explications hypothétiques.

« Son contemporain, le docteur Hooke, qui avait au contraire « une prédilection particulière pour l'hypothèse, ébaucha dans sa « *Micrographia* une très belle explication théorique de la com- « bustion, et promit de développer plus tard sa doctrine; pro- « messe qu'il n'a pas tenue : il a cependant donné, dans son « *Lampas*, publié environ vingt ans plus tard, une explication « fort remarquable de la manière dont brûle une chandelle. « Mayow, dans ses *Essais*, imprimés à Oxford une dixaine d'an- « nées après, s'empara de l'hypothèse du docteur Hooke sans « en faire honneur à son auteur; mais il parvint, en la char- « geant d'absurdes additions de son chef, à en obscurcir l'éclat et « à lui ôter une grande partie de sa beauté. Le premier et prin- « cipal Essai de Mayow contient quelques expériences ingénieuses « sur l'air et la respiration, et quelques conjectures heureuses « sur la combustion des métaux. Mais le morceau le plus pré- « cieux de tous est le chapitre sur les affinités : c'est là surtout « qu'il paraît avoir été plus loin qu'aucun autre chimiste de son « temps, et avoir pressenti quelques unes des doctrines qui, de- « puis, ont été le mieux établies. Sir Isaac Newton, à qui toutes « les sciences ont de si grandes obligations, fit deux découvertes « de la plus haute importance pour la chimie, et qui sont en

« quelque sorte les pierres fondamentales de ses deux grandes « divisions. La première fut l'indication d'une méthode de gra- « duation des thermomètres, qui permet de comparer entre elles « les observations faites en différentes parties du monde. La se- « conde a été de signaler la nature de l'affinité chimique, et de faire « voir qu'elle consistait en une attraction par laquelle les parties « constituantes des corps étaient entraînées les unes vers les au- « tres et unies : il détruisit ainsi les hypothèses jusqu'alors re- « çues des crochets, des pointes, des anneaux, des coins, à « l'aide desquels on supposait que les divers éléments des corps « étaient maintenus ensemble [1] ».

Lémery, pharmacien à Paris, publia en 1675 son *Cours de Chimie*, qui changea, dit-on, la face de la science; mais il ne paraît pas que le changement ait été plus loin. « Lémery, dit « Fontenelle, fut le premier qui dissipa les ténèbres naturelles « ou affectées de la chimie, qui la réduisit à des idées plus nettes « et plus simples, qui abolit la barbarie inutile de son langage, « qui ne promit de sa part que ce qu'elle pouvoit et ce qu'il la « connoissoit capable d'exécuter, et de là vint le grand succès (de « son livre). Il n'y a pas seulement de la droiture d'esprit, il y a « une sorte de grandeur d'âme à dépouiller ainsi d'une fausse di- « gnité la science qu'on professe [2] ». On ne voit pas, après tout, que Lémery ait émis des idées bien neuves en chimie, ni qu'il ait des droits incontestables au titre de philosophe. Sa chimie paraît n'avoir été, à peu de chose près, que de la pharmacie.

SECTION II.

HISTOIRE NATURELLE.

Zoologie. — Ray. — Classifications botaniques. — Grew. — Théories géologiques.

L'accumulation des connaissances particulières en histoire naturelle ira toujours en augmentant, partout où l'on s'occupe de ce sujet : il n'est pas un voyageur dans des contrées lointaines, pas un marin, qui ne puisse offrir à la science quelque observation, rectifier quelque erreur, ou rapporter dans son pays quelque nouvelle espèce. C'est ainsi que la zoologie avait fait des progrès

[1] Thomson, *Hist. of Royal Society*, p. 466.

[2] Fontenelle, *Éloge de Lémery*; *Biogr. universelle*.

réguliers depuis l'époque de Conrad Gesner : cependant sa marche avait été si lente, que, si l'on songe aux nombreux rapports que l'Europe entretenait avec l'Orient et l'Occident, on peut être surpris de voir combien Jonston, au milieu du XVIIe siècle, a ajouté peu de chose, même dans la classe la plus facile à observer, celle des quadrupèdes, aux connaissances que l'on possédait cent ans auparavant. Mais jusqu'alors la zoologie, se bornant à de simples descriptions, souvent faites sans soin ni précision, encore privée du flambeau de l'anatomie, et à peu près indépendante de toute méthode, ne méritait pas le nom de science. C'est à Jean Ray qu'elle le doit.

Ray se fit d'abord connaître dans l'histoire naturelle comme éditeur de l'Ornithologie de son respectable ami, François Willoughby, avec qui il avait parcouru le continent. Cet ouvrage fut publié en 1676; et l'Histoire des Poissons suivit en 1686. On attribue les descriptions à Willoughby, et l'arrangement du tout à Ray, qui aurait pu considérer les deux ouvrages comme lui appartenant en grande partie, bien qu'il n'ait voulu rien ôter à la gloire de son ami défunt. Cuvier fait observer que l'Histoire des Poissons est le meilleur des deux, qu'on y trouve la description d'un grand nombre d'espèces qui ne sont point dans les anciens ichthyologistes, et que celles de la Méditerranée surtout sont décrites avec beaucoup d'exactitude [1].

Nous choisirons, parmi les ouvrages originaux de Ray, la *Synopsis methodica Animalium quadrupedum et serpentini generis*, publiée en 1693. Cet ouvrage fait époque en zoologie, non pas pour les additions de nouvelles espèces qu'il contient, puisqu'il y en a peu qui soient telles, mais comme la première classification d'animaux qu'on puisse regarder à la fois comme générale et fondée sur la nature. Il les divise en animaux à sang, et animaux dépourvus de sang. Les premiers sont ceux qui respirent par des poumons et ceux qui respirent par des ouies. De ceux-là encore, les uns ont un cœur à deux ventricules, les autres à un seul ventricule. Et dans cette première classe, les uns sont vivipares, les autres ovipares. On arrive ainsi à la distinction propre des *Mammalia*. Mais pour se conformer au préjugé vulgaire, Ray n'a pas compris les cétacés dans la même classe que les quadrupèdes, quoiqu'il sût bien que c'était là leur véritable place, et il les a laissés comme un ordre de poissons [2]. Il fut le premier qui divisa

[1] *Biographie universelle*, art. RAY. *opinione nimis recedamus, et ut af-*
[2] *Nos ne à communi hominum fecitatæ nobilitatis notam evitemus*,

les quadrupèdes en ungulés et unguiculés, mots qu'il forgea lui-même en latin [1]. Les premiers sont *solidipeda*, *bisulca*, ou *quadrisulca*; les derniers *bifida* ou *multifida*; et ceux-ci ont les doigts réunis ou partiellement séparés; ces derniers encore peuvent avoir des griffes larges, comme les singes, ou des griffes étroites; et il subdivise les animaux à griffes étroites d'après le caractère de leurs dents, en *carnivora* et *leporina*, ce que nous appelons aujourd'hui *rongeurs*. Indépendamment de tous ces quadrupèdes, qu'il appelle *analoga*, Ray a une division générale sous le nom d'*anomala*, comprenant ceux qui n'ont pas de dents, ou dont les dents présentent des dispositions particulières, telles que nous en trouvons chez les insectivores, dans le hérisson et la taupe [2].

Ray fut le premier zoologiste qui fit usage de l'anatomie comparée; il donne au long tous les détails de dissections qu'il a pu trouver : plusieurs avaient été faites à Paris. Il ne paraît pas s'inquiéter beaucoup de décrire toutes les espèces; c'est ainsi que, dans la famille des singes, il en omet plusieurs bien connues [3]. Je ne saurais dire exactement quels sont les quadrupèdes dont il a parlé, et qui ne se trouvent point dans les anciens zoologistes : si j'ai bien compté, ils sont au nombre de trente-deux, suivant Linné, dans la douzième édition du *Systema Naturæ*; mais j'ai trouvé aussi que ce dernier auteur mettait beaucoup de négligence à identifier les synonymes de ses prédécesseurs, et beaucoup d'espèces pour lesquelles il ne cite que Ray se trouvent dans Gesner ou dans Jonston. Ray a néanmoins beaucoup d'avantage sur ces derniers par la brièveté et la précision de ses caractères spécifiques. « Le caractère particulier de ses travaux, dit Cuvier, « consiste dans des méthodes plus claires, plus rigoureuses que « celles d'aucun de ses prédécesseurs, et appliquées avec plus de « constance et de précision. Les distributions qu'il a introduites « dans les classes des quadrupèdes et des oiseaux, ont été suivies « par les naturalistes anglais, presque jusqu'à nos jours; et l'on

celaceum aquatilium genus, quamvis cum quadrupedibus viviparis in omnibus ferè præterquàm in pilis et pedibus et elemento in quo degunt convenire videantur, piscibus annumerabimus. (P. 55.)

[1] P. 50.

[2] P. 56.

[3] *Hoc genus animalium tùm caudatorum tùm caudâ carentium species valdè numerosæ sunt; non tamen multos apud autores fide dignos descriptæ occurrunt.* Il ne décrit que les espèces qu'il a trouvées dans Clusius ou dans Maregraf, et celles qu'il appelle *Parisienses*, ce qui veut dire, je l'imagine, celles qu'il avait trouvées dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*. Mais il ne parle pas du *Simia inuus*, ou du *S. hamadryas*, ni de plusieurs autres espèces bien connues.

« trouve des traces sensibles de celle des oiseaux dans Linné, « dans Brisson, dans Buffon, et dans tous les auteurs qui se sont « occupés de cette classe d'animaux [1] ».

Les animaux dépourvus de sang, et ceux mêmes à sang froid, à l'exception des poissons, n'avaient fixé sérieusement l'attention d'aucun bon zoologiste avant le milieu du siècle. Ils furent alors étudiés avec beaucoup de succès. Redi, qui pratiquait la médecine à Florence, trouva encore le temps de s'occuper de cette littérature variée qui a immortalisé son nom. Il attaqua et détruisit en grande partie par l'expérience la doctrine alors en vogue de la génération équivoque des insectes, ou de la génération par corruption : il est vrai que, lorsqu'il ne put démontrer les moyens de reproduction, il eut recours à une hypothèse paradoxale. Redi étendit aussi nos connaissances sur les animaux intestinaux, et fit quelques bonnes expériences sur le poison des vipères [2]. Malpighi, qui combattit, comme Redi, la théorie de la reproduction des corps organisés par le moyen de la simple corruption, a donné sur le ver à soie un des traités les plus complets que nous ayons [3]. Swammerdam, naturaliste hollandais, abandonna ses recherches sur l'anatomie humaine pour étudier celle des insectes, et, grâce à son talent et à sa patience dans les dissections, fit de nombreuses découvertes dans les secrets de leur organisation. Son Histoire Générale des Insectes, 1669, contient leur division en quatre classes, division basée sur les formes de leurs corps, et sur les métamorphoses qu'ils subissent. Un ouvrage posthume, *Biblia Naturæ*, qui ne fut publié qu'en 1738, contient, dit la *Biographie universelle*, « une foule de faits extrêmement curieux et en- « tièrement inconnus avant Swammerdam; il est impossible de « pousser plus loin l'anatomie des petits animaux et d'être plus « exact dans la description de leurs organes ».

Lister, médecin anglais, peut être considéré comme un de ceux qui ont contribué le plus à fonder la science de la conchyliologie, par son *Historia sive synopsis Conchyliorum* (1685), ouvrage copieux et rempli de descriptions exactes; et aussi par ses trois traités sur les animaux anglais, dont deux se rapportent aux coquillages fluviatiles et marins. Le troisième, qui traite des araignées, n'est pas moins estimé en entomologie. Lister fut peut-être aussi le premier qui distingua les caractères spécifiques (ceux

[1] *Biographie univ.*
[2] *Biogr. univ.*; Tiraboschi, t. II, p. 252.
[3] *Biogr. univ.*; Tiraboschi, t. II, p. 252.

du moins que l'on reconnaît aujourd'hui comme tels, quoiqu'ils ne le fussent probablement pas de son temps) de l'éléphant d'Asie et de celui d'Afrique. « Ses travaux en histoire naturelle et en « anatomie comparée sont avec raison très estimés, parce qu'il « s'est montré observateur exact, plein de sagacité, et qu'il a in- « diqué avec précision les rapports naturels des animaux qu'il a « décrits [1] ».

La belle science à laquelle on a donné la dénomination impropre d'anatomie comparée n'avait fixé qu'accidentellement l'attention des médecins [2]. C'est à eux, plutôt qu'aux simples zoologistes, qu'elle devait, et, pour parler rigoureusement, qu'elle devra toujours ses découvertes, qui jusqu'alors avaient été peu nombreuses. Elle commença dans l'époque actuelle à être plus cultivée; et les rapports de la structure du corps avec la puissance des fonctions de la vie animale devinrent plus frappants, à mesure que l'on connut mieux leurs variétés : les grandes théories des causes finales trouvèrent dans cette science leurs arguments les plus décisifs. L'anatomie comparée fit, je crois, dans cette époque, des progrès importants, qui ne furent pas, à beaucoup près, aussi rapides dans la première partie du XVIIIe siècle. Ce fut la France qui ouvrit la marche. « Les recherches sur l'anatomie comparée, dit le « docteur Thomson, sont plus nombreuses dans les Mémoires de « l'Académie de France que dans notre recueil national. Ce résul- « tat est dû au soin que l'on prit, pendant le règne de Louis XIV, « de procurer à l'Académie les sujets dont elle avait besoin, ainsi « qu'au nombre des anatomistes qui recevaient un traitement, « et qui se livraient nécessairement aux recherches anatomiques ». Cependant on trouve une vingtaine de Mémoires sur ce sujet dans les *Transactions Philosophiques*, antérieurement à l'année 1700 [3].

Malgré les éclairs de philosophie qui brillent parfois dans les écrits de Césalpin et de Columna, la botanique n'avait guère fait jusqu'alors que nommer, décrire, et reproduire les figures des

[1] *Biogr. univ.*; CHALMERS.

[2] Il est très probable que ce terme était, dans le principe, destiné à exprimer une comparaison entre l'organisation humaine et celle des bêtes, quoiqu'il pût exprimer également une comparaison entre différentes espèces de bêtes. On ne l'emploie plus aujourd'hui dans le premier sens, et le second n'indique qu'une portion, importante il est vrai, mais peu considérable, de la science. On a suggéré *zootomie* comme un terme plus convenable : mais ce mot n'offre pas une analogie suffisante avec l'anatomie; et, après tout, il semble qu'il faut nous contenter de l'ancien mot, tout en protestant contre sa propriété.

[3] THOMSON, *Hist. of Royal Society*, p. 114.

plantes avec plus ou moins d'exactitude et d'abondance. Cependant elle eut long-temps l'avantage sur la zoologie; et maintenant, que cette dernière avait fait de grands progrès, la botanique conserva toujours sa supériorité. L'époque actuelle est d'une haute importance dans l'histoire de cette science. Jungius, de Hambourg, auteur de l'*Isagoge Phytoscopica*, ouvrage posthume, publié en 1679, fut, dit-on, le premier écrivain du XVIIe siècle qui entra dans une meilleure voie de classification que celle de Lobel: Sprengel pense que les botanistes anglais connaissaient ses ouvrages, et Ray convient qu'il en a profité [1].

Mais, aux yeux du monde, le véritable fondateur de la classification fut Robert Morison, d'Aberdeen, professeur de botanique à Oxford: son *Hortus Blesensis*, publié en 1669; sa *Plantarum umbelliferarum Distributio nova*, en 1672; et surtout son grand ouvrage *Historia Plantarum universalis*, en 1678, établirent les bases d'une classification systématique, fondée en partie, non pas, à l'imitation des anciens botanistes, sur de vulgaires distinctions d'apparence, mais, comme Césalpin l'avait fait le premier, sur les organes de la fructification. On a souvent accusé Morison de plagiat à l'égard de cet illustre Italien, qui paraît s'être fait tort à lui-même, comme d'autres ont fait, en ne poussant pas ses conceptions lumineuses jusque dans ces détails de preuves que le monde exige avec raison : on en a vu un autre exemple dans ses passages très frappants sur la circulation du sang. Sprengel, cependant, qui donne de grands éloges à Morison, ne lui reproche point une pareille injustice envers Césalpin, dont il était possible que les écrits ne fussent pas connus dans les Iles Britanniques [2]. On pourrait faire observer aussi que Morison n'a pas, comme on l'a dit quelquefois, pris le fruit pour base unique de sa classification. Sur quinze classes, dans lesquelles il distribue toutes les plantes herbacées, il n'y en a que sept qui soient caractérisées par cette distinction [3]. « L'examen des ouvrages de Morison, dit un « biographe récent, fera juger quelle part doit lui être attribuée « dans la réforme de la botanique. Les grands botanistes, depuis « Gesner jusqu'aux Bauhin, avaient publié des ouvrages plus ou « moins utiles par les découvertes, les observations, les descrip- « tions et les figures. Gesner avait fait un grand pas en présen- « tant la considération du fruit comme la principale pour l'éta-

[1] SPRENGEL, *Hist. Rei Herbariæ*, t. II, p. 32.

[2] SPRENGEL, p. 34.

[3] POLTENEY, *Historical Progress of Botany in England*, t. I, p. 307.

« blissement des genres. Fabius Columna l'adopta. Césalpin en « fit l'application à une classification qu'on doit regarder comme « la meilleure de toutes celles qui ont précédé l'époque dont nous « parlons. Morison avait fait une étude particulière des fruits, « dont il avait réuni quinze cents espèces différentes. Mais il « signala enfin l'importance des affinités naturelles des autres « parties. Il revient sur cette idée-mère, insiste spécialement sur « la nécessité de fixer des caractères génériques; et ses princi- « paux ouvrages reposent sur ces bases. Il a donc réellement « avancé la science : la vanité qui lui a fait passer sous silence « ses obligations à Césalpin ne doit pas empêcher de lui rendre « la justice qui lui est due [1] ». Morison parle de sa propre théorie avec une excessive complaisance, et déprécie tous ses prédécesseurs en botanique comme remplis de confusion. Plusieurs écrivains anglais ne lui ont pas été favorables, par un sentiment de partialité pour Ray, avec qui il n'était pas en bonne intelligence; mais Tournefort déclare que si Morison n'eût pas jeté de la lumière sur la botanique, cette science serait restée dans les ténèbres.

Ray donna en 1682 sa *Methodus Plantarum nova*, et plus tard son *Historia Plantarum universalis*, en trois volumes, dont le premier parut en 1686, le second en 1688, et le troisième, qui sert de supplément, en 1704. Dans ces deux ouvrages, Ray marcha sur les traces de Morison; mais il reconnut avec plus de loyauté ce qui appartenait à d'autres, et il apporta lui-même quelques améliorations dans la science. Il décrivit six mille neuf cents plantes, dont un grand nombre sont aujourd'hui considérées comme des variétés [2]. Les familles naturelles des plantes sont mieux définies dans les ouvrages botaniques de Ray, la différence des fleurs complètes et incomplètes y est mieux précisée, et la grande division des monocotylédons et des bicotylédons y est pleinement établie. Il donna beaucoup de précision aux caractères distinctifs d'un grand nombre de classes, et introduisit plusieurs termes techniques, fort utiles pour la clarté de la langue botanique, ainsi que beaucoup de principes généraux de classification, qui ont été depuis adoptés [3]. La méthode de Ray repose principalement sur le fruit, dont il reconnaît néanmoins les inconvénients. « Quoique Ray ait pris le fruit pour base de sa méthode, dit Pul-

[1] *Biographie universelle.*

[2] PULTENEY. La biographie de Ray et l'analyse de ses ouvrages de botanique occupent près de cent pages de cet ouvrage.

[3] *Biogr. univ.*

« teney, c'est en effet un essai savant, pour l'époque, ayant « pour objet une fixation de classes naturelles [1] ».

Rivinus, auteur de l'*Introductio in Rem Herbariam*, ouvrage très court, publié à Leipzig en 1690, adopta un nouvel ordre d'idées, qui a servi à modifier considérablement les systèmes des botanistes. Césalpin et Morison avaient regardé le fruit comme la base principale de classification : Rivinus y ajouta la fleur, et posa comme règle fondamentale que toutes les plantes qui se ressemblent par la fleur et par le fruit doivent porter le même nom générique [2]. Il est certain qu'on trouve, dans quelques pages de cette Introduction, la base de la *Critica Botanica* de Linné [3]. Rivinus considère la classification de Césalpin comme la meilleure, et pense que Morison n'a fait que gâter ce qu'il a pris : quant à Ray, il en parle avec éloge, tout en blâmant quelques parties de sa méthode. La sienne repose, d'abord, sur la fleur : il forme ainsi dix-huit classes, qu'il subdivise en quatre-vingt-onze genres, d'après les différences des fruits. Les distinctions spécifiques sont fondées sur l'habitude et l'aspect général de la plante. Sa méthode est plus complétement artificielle, en prenant ce mot comme l'opposé de naturel ; c'est-à-dire qu'elle est, plus que celle d'aucun de ses prédécesseurs, établie sur un seul principe, qui souvent réunit ensemble des plantes et des familles hétérogènes ; car Ray lui-même avait distingué les arbres des arbrisseaux et des herbes, considérant cette distinction comme fondée sur leur fructification naturelle. Rivinus écarta tout-à-fait cette division principale. Cependant il n'avait pas pu ramener toutes les plantes à sa méthode, et il admettait plusieurs divisions irrégulières [4].

Le mérite d'établir un système uniforme et conséquent était réservé à Tournefort. Ses *Éléments de la Botanique* parurent en 1694 ; la traduction latine, *Institutiones Rei Herbariæ*, en 1700. Tournefort prit, comme Rivinus, la fleur ou corolle pour base de son système ; et les variétés dans la structure, plutôt que dans le nombre, des pétales, lui fournirent ses classes. Les genres (car, à l'imitation d'autres botanistes antérieurs à Linné, il n'a pas de division intermédiaire) sont établis sur la fleur et le fruit conjointement, ou quelquefois sur des différences moins essentielles : il aimait mieux, en effet, constituer de nouveaux genres que de reconnaître, comme d'autres avaient fait, des espèces irrégulières. Les parties accessoires des plantes fournissent les dis-

[1] P. 259.
[2] *Biogr. univ.*
[3] *Id.*
[4] *Biogr. univ.* ; Sprengel, p. 56.

tinctions spécifiques. Mais Tournefort, se conformant à l'ancien préjugé (ce qui est assez étonnant, puisque Rivinus avait donné l'exemple du contraire), divise les végétaux en herbes et arbres, et établit ainsi vingt-deux classes. Les fleurs simples, monopétales ou polypétales, en forment onze; les fleurs composées, trois; les apétales, une; les cryptogames, ou celles qui n'ont ni fleur ni fruit, forment une autre classe; les arbrisseaux ou *suffrutices* sont placés dans la dix-septième; et les arbres, qui en font cinq autres, sont pareillement distribués selon les caractères de leur floraison [1]. Sprengel vante beaucoup le système de Tournefort, tout en désapprouvant le choix, pour base unique, d'une partie qui manque aussi souvent que la corolle, dont les diverses formes ne peuvent d'ailleurs être comprises dans les classes de Tournefort. Ses ordres sont bien marqués, suivant le même auteur; mais il a trop multiplié ses genres et ses espèces, et donné trop peu d'attention aux étamines. Sa méthode cadrait mieux avec les affinités naturelles, et était plus commode dans la pratique qu'aucune de celles qui avaient paru depuis Lobel. La plupart des distinctions génériques de Tournefort furent conservées par Linné; et quelques unes, qui avaient été supprimées sans raison suffisante, ont été rétablies depuis [2]. Ray combattit le système de Tournefort; cependant quelques auteurs ont pensé qu'il s'en était rapproché dans ses derniers ouvrages, où il se serait montré *magis corollista quàm fructista* [3]. Mais Pulteney, qui a étudié avec soin les écrits de Ray, ne partage point cette opinion.

La classification et la description des plantes constituent ce qu'on appelle généralement la botanique. Mais on commença alors à les étudier dans leurs rapports avec l'anatomie et la physiologie du monde végétal; expression qui n'est pas simplement analogique, parce qu'elle s'applique aussi rigoureusement aux plantes qu'aux animaux, mais qui n'avait jamais été employée avant le milieu du XVIIe siècle. Cette science intéressante est due presque entièrement à deux hommes, Grew et Malpighi. Ce fut en 1664 que Grew commença à s'occuper de l'anatomie des plantes, par suite de la lecture de plusieurs livres d'anatomie animale, qui lui suggérèrent l'idée que les plantes, étant l'ouvrage du même auteur, devaient probablement offrir des dispositions semblables. Quelques écrivains, tels que Highmore, Sharrock, Hooke, avaient déjà émis des observations de ce genre, mais seu-

[1] *Biogr. univ.*; THOMSON, *Hist. of Royal Society*, p. 34; SPRENGEL, p. 64.

[2] *Biogr. univ.*

[3] *Id.*

lement d'une manière accessoire; de sorte que Grew avait toute liberté de traiter ce sujet systématiquement, en suivant la plante depuis sa graine. Il présenta en 1670 le premier livre de son ouvrage à la Société Royale, qui, l'année suivante, en ordonna l'impression. Ce premier livre, imprimé, fut mis sous les yeux de la Société en décembre 1671; et le même jour, il fut donné lecture d'un manuscrit de Malpighi sur le même sujet. Ces deux savants marchèrent dès lors d'un pas égal; cependant Malpighi avait fait traduire pour son usage particulier le livre de Grew. Celui-ci parle de Malpighi en termes fort honorables, et sans chercher à s'attribuer plus que ne lui permet l'exposé des faits [1].

Le premier livre de son Anatomie des Plantes, qui est le titre donné à trois ouvrages séparés, lorsqu'ils furent publiés collectivement en 1682, contient l'ensemble de sa théorie physiologique, qui est développée au long dans les livres suivants. Il paraît qu'à l'époque où Grew commença, la nature et les procédés de la végétation étaient à peu près ignorés; on ne connaissait que les vérités les plus évidentes de l'anatomie végétale, recueillies par l'observation commune et par l'expérience plus exacte des jardiniers et autres. Grew ne cite pas Césalpin, et il est possible qu'il ne connût pas ses écrits. Jamais peut-être aucun homme qui a créé une science ne l'a portée plus loin que n'a fait Grew : ses observations, pour lesquelles il faisait usage du microscope, sont tellement précises et minutieuses, que depuis lui il a été comparativement fait peu de découvertes d'une grande importance dans l'anatomie des plantes proprement dite [2]. Cependant quelques unes de ses opinions ont été récemment contestées par Mirbel et autres botanistes d'une nouvelle école.

La grande découverte attribuée à Grew est celle du système sexuel des plantes. Voici comment il s'exprime, assez obscurément, du reste, au sujet de ce qu'il appelle l'*attire* : « le premier « et principal usage de l'*attire* est relativement à la plante même, « et paraît être par conséquent très grand et très nécessaire. Les « plantes mêmes qui n'ont ni fleur ni feuilles, ont cependant un « *attire* de quelque sorte, soit l'*attire* seminiforme, soit l'*attire* « floral. De sorte qu'il semble rendre aux graines le même ser- « vice que les feuilles au fruit. En causant à ce sujet avec notre « savant professeur savilien sir Thomas Millington, il me dit

[1] Pulteney; Chalmers; *Biogr. univ.* Sprengel appelle le livre de Grew *opus absolutum et immortale.*

[2] *Biographie univ.*

« qu'il croyait que l'*attire* servait, comme le mâle, à la généra-
« tion de la graine. Je répondis aussitôt que c'était aussi mon
« opinion, et je lui donnai quelques raisons à l'appui, répondant
« en même temps à quelques objections qu'on pouvait faire à ce
« sujet. J'ajoutai que, quant à ce que toute plante est ἀρρενοθήλυς,
« c'est-à-dire mâle et femelle, j'étais aussi d'opinion que l'*attire*
« sert à la séparation de certaines parties aussi bien qu'à l'affusion
« d'autres [1] ». Il explique ensuite la manière dont il entend la fécondation des végétaux. Il est singulier qu'il suppose que toutes les plantes sont hermaphrodites; il avait dû oublier ce qui était su depuis long-temps quant au palmier, et les passages de Césalpin qui traitent de ce sujet.

Ray n'adopta d'abord l'opinion de Grew qu'avec réserve : *nos ut verisimilem tantùm admittimus*. Mais dans son *Sylloge Stirpium*, 1694, il y adhère complétement. Cependant, le véritable établissement de la théorie sexuelle est dû à Camérarius, professeur de botanique à Tubingen, qui écrivit une lettre à ce sujet, laquelle, publiée en 1694, dans l'ouvrage d'un autre, contribua puissamment à répandre cette théorie en Europe. Il est vrai que ses expériences étaient nécessaires pour confirmer ce que Grew avait plutôt hasardé comme une conjecture que démontré comme un fait; et Camérarius fit voir que les fleurs privées de leurs étamines ne donnent pas de graines capables de reproduire l'espèce [2]. Woodward fit connaître, dans les *Philosophical Transactions*, le résultat des expériences qu'il avait faites sur la nutrition des plantes, en mettant des végétaux dans des fioles remplies d'eau, et déterminant au bout d'un certain temps ce qu'ils avaient gagné en poids, et la quantité de liquide qu'ils avaient absorbé [3]. Van Helmont avait fait des expériences semblables, et en avait conclu que l'eau peut se transformer en matière solide [4].

Il est juste de faire remarquer que plusieurs écrivains avaient précédé Grew dans la physiologie végétale. Aromatari, dans une lettre de quatre pages seulement, sur la génération des plantes par le moyen des graines, lettre publiée à Venise en 1625, et qui fut réimprimée dans les *Philosophical Transactions*, fit voir l'analogie existant entre les graines et les œufs, qui contiennent

[1] Livre IV, ch. 1. Il avait déjà (l. I, ch. 5) fait allusion à quelque « usage « premier et particulier de l'*attire* ».

[2] SPRENGEL; *Biogr. univ.*; PULTENEY, p. 338.

[3] THOMSON, *Hist. of Royal Society*, p. 58.

[4] THOMSON, *Hist. of Chemistry*.

également un petit embryon organisé, lequel emploie pour son développement les substances qui le renferment. Aromatari a compris aussi l'usage des cotylédons [1]. Brown, dans son *Examen des Erreurs vulgaires* (*Inquiry into vulgar Errors*), a fait quelques observations sur la pousse des bourgeons dans les plantes, et sur le nombre quinaire qu'elles affectent dans leur fleur. Ce fut Kenelm Digby, suivant Sprengel, qui expliqua le premier la nécessité, dans la végétation, de l'oxygène ou air vital, récemment découvert par Bathurst. Hooke, dans sa *Micrographia*, poussa beaucoup plus loin les découvertes faites jusqu'alors dans l'anatomie végétale. Sharrock et Lister apportèrent aussi leur tribut à la science, mais un peu après Grew. Aucun de ces auteurs ne s'est cependant élevé à la hauteur de Malpighi, qui, dit Sprengel, n'était pas inférieur à Grew en intelligence, quoiqu'il y ait beaucoup de choses qu'il n'a ni aussi bien comprises, ni aussi bien expliquées, par suite probablement de quelques illusions des préjugés. Mais il a mieux exposé la structure et la croissance des graines, et Grew semble l'avoir suivi. Son livre aussi est disposé dans un meilleur ordre, et plus concis [2]. Les Hollandais contribuèrent beaucoup à élargir le champ de la botanique. Rheede, qui avait été gouverneur dans l'Inde, publia à ses frais l'*Hortus Indicus Malabaricus*, en douze volumes, dont le premier parut en 1686 : cet ouvrage contient un nombre immense de plantes nouvelles [3]. Les matériaux de l'*Herbarium Amboinense* de Rumphius furent recueillis dans le XVIIe siècle, quoique l'ouvrage n'ait été publié qu'en 1741 [4]. Plusieurs jardins botaniques furent établis en différents pays; celui de Chelsea, entre autres, fut ouvert en 1686 [5].

Il était impossible que des hommes d'un esprit inquisitif ne fussent pas amenés à réfléchir sur ces phénomènes remarquables de la structure visible de la terre, phénomènes qui, par la suite des temps, consignés et classés avec soin, sont devenus la base de cette noble science, orgueil de notre siècle, la géologie. La première chose qui frappe les yeux de l'homme le plus grossier, et qui provoque l'attention du philosophe, est l'irrégularité de la surface de notre globe : plus on observe cette irrégularité, et plus on trouve d'indices d'un bouleversement violent, et d'un

[1] SPRENGEL; *Biogr. univ.*
[2] SPRENGEL, p. 15.
[3] *Biogr. univ.* La date de ce premier volume n'est pas donnée exactement dans la *Biogr. univ.*
[4] *Id.*
[5] SPRENGEL; PULTENEY.

état antérieur d'uniformité comparative. Quelques auteurs, il est vrai, et de ce nombre paraît avoir été Ray [1], ont été dominés à tel point par la théorie des causes finales, que, voyant combien l'état actuel de la terre était adapté à ses habitants, ils ont pensé qu'elle avait pu être créée dans un pareil état de ruine physique. Mais il est presque impossible de se refuser à une conséquence contraire. Un argument encore plus puissant en faveur des grandes révolutions dans l'histoire de la terre se tire d'un second ordre de phénomènes très communs, les débris fossiles d'animaux marins et autres êtres organisés qu'on découvre dans des couches fort éloignées des lieux où ces corps pourraient exister aujourd'hui. On était dans l'usage d'expliquer ces phénomènes à l'aide du déluge mosaïque. Mais la profondeur à laquelle on trouve ces fossiles était incompatible avec cette hypothèse. D'autres s'imaginaient que ce n'étaient réellement pas des débris de corps organisés, mais des jeux de la nature, comme on les appelait, des ressemblances fortuites de coquillages et de poissons dans la pierre. Les Italiens se mirent les premiers à spéculer sur ces problèmes; mais ils ne purent qu'arriver çà et là à quelque conjecture plus heureuse, et l'on ne voit pas qu'ils aient conçu aucun système pour expliquer la structure générale de la terre [2]. Le *Mundus Subterraneus* d'Athanase Kircher, savant fameux par la variété et l'originalité de son érudition, contient vraisemblablement la géologie de son temps, ou du moins la sienne. Cet ouvrage fut publié en 1662. Dix livres, sur douze, traitent de la surface et de l'intérieur de la terre, et de ses divers produits; les deux autres sont relatifs à l'alchimie et à d'autres arts qui se rattachent à la minéralogie. Kircher paraît avoir recueilli une grande masse de connaissances géographiques et géologiques. En Angleterre, l'esprit d'observation se développa avec tant de force après l'établissement de la Société Royale, que les *Transactions Philosophiques* de l'époque actuelle contiennent une multitude de mémoires géognostiques : le génie de la théorie s'éveilla aussi, mais ses premiers efforts ne furent pas très brillants [3].

Thomas Burnet, régent de Charter-house, savant intrépide et un peu aventureux, doué de plus d'imagination que de philosophie, mais ingénieux et éloquent, publia en 1694 sa *Theoria*

[1] Voir Ray, *Trois Discours Physico-théologiques sur la Création, le Déluge, et la Conflagration finale.* 1692.

[2] Lyell, *Principles of Geology*, t. I, p. 25.

[3] Thomson, *Hist. of Royal Society.*

Telluris Sacra, qu'il traduisit ensuite en anglais. La question première pour les anciens géologues avait toujours consisté à concilier les phénomènes qu'ils connaissaient avec les relations mosaïques de la création et du déluge. Chacun était persuadé que sa théorie était la meilleure; mais jusqu'à présent il s'est toujours trouvé, quoi qu'il puisse arriver dans l'avenir, qu'aucun des systèmes proposés n'a répondu ni à la lettre de l'Écriture, ni aux déductions légitimes de la philosophie. Burnet donne, plus que tout autre écrivain, carrière à son imagination sur des matières qui, du moment où on ne les traite pas par le raisonnement inductif, ne sont plus que le rêve d'un homme, plus amusant peut-être, mais au fond ne valant guère mieux que le rêve d'un autre. Il paraît être dans une ignorance étrange des faits géologiques, et c'est à peine s'il y a jamais recours comme preuve. Aussi, quoique son livre ait excité quelque attention comme un roman ingénieux, on ne voit pas qu'il ait fait un seul disciple. Whiston combattit le système de Burnet, en lui en opposant un autre qui n'était pas plus fondé; et lui-même ignorait également tout ce qu'il fallait savoir. Hooke, Lister, Ray et Woodward, apportèrent à cette étude un esprit plus philosophique, et une connaissance plus exacte des phénomènes réels. Hooke paraît avoir déployé dans ses conjectures sa sagacité habituelle : il vit que la théorie ordinaire, qui expliquait par le déluge mosaïque l'existence des fossiles marins, était insuffisante, et il comprit qu'à une époque quelconque une partie de la croûte de la terre avait dû être soulevée, et une autre partie déprimée par quelque force souterraine. Lister avait remarqué que certaines couches se prolongeut sous une grande étendue de pays, et suggéra la construction de cartes géologiques. Woodward posséda une connaissance encore plus étendue des roches stratifiées : il fut, pour ainsi dire, le fondateur de la minéralogie scientifique en Angleterre; mais sa théorie géologique n'était pas moins chimérique que celles de ses contemporains [1]. Elle parut pour la première fois dans les *Philosophical Transactions* de 1695 [2].

La *Protogæa* de Leibnitz paraît être bien supérieure à tous ces ouvrages, par le bonheur des conjectures, et l'attention minutieuse donnée aux faits. Mais ce petit traité ne fut publié qu'en 1749; et je me suis aperçu, en le lisant, que l'auteur donnait à entendre qu'il n'avait pas été composé dans le XVIIe siècle. Je ne

[1] LYELL, p. 31. [2] THOMSON, p. 207.

puis cependant m'empêcher de dire que son système suppose le refroidissement graduel de la terre à la suite d'une fusion ignée; la formation d'une vaste masse d'eau qui en couvrit la surface (cette partie de sa théorie est, du reste, mal établie, et paraît être la plus faible de toutes); la dépression des parties inférieures de la terre (qu'il considère comme ayant été autrefois au niveau des plus hautes montagnes) par l'affaissement de vastes cavernes qu'elle renfermait dans son sein [1]; le dépôt de couches sédimentaires par suites d'inondations, couches qui se durcirent et furent plus tard recouvertes par d'autres couches provenant de nouvelles inondations; et beaucoup d'autres idées qui ont été graduellement mûries et rectifiées avec les progrès de la science [2]. On ne peut lire la *Protogæa* sans reconnaître que, de tous les anciens géologues, ou même de tous les géologues, jusqu'à une époque qui n'est pas encore fort éloignée de nous, Leibnitz est celui qui a le plus approché des théories qui sont aujourd'hui assez généralement reçues dans l'école anglaise. Il est évident quo, s'il n'avait pas été gêné par l'interprétation littérale de la Genèse, qui circonscrit la création dans une période de six jours naturels, il aurait poussé beaucoup plus loin ses vues sur les révolutions progressives de la terre [3]. Leibnitz avait fait des recherches minutieuses, pour son temps, sur les espèces fossiles, et connaissait les principaux faits qui forment la base de la géologie moderne [4].

[1] Sect. 21. Il admet aussi un exhaussement partiel par renflement, mais il dit, *ut vastissimæ Alpes ex solidâ jàm terrâ eruptione surrexerint, minùs consentaneum puto. Scimus tamen et in illis deprehendi reliquias maris. Cùm ergò alterutrum factum oporteat, credibilius multò arbitror defluxisse aquas spontaneo nisu, quàm ingentem terrarum partem incredibili violentiâ tàm altè ascendisse.* (Sect. 22.)

[2] *Facies teneri adhùc orbis sæpiùs novata est; donec quiescentibus causis atque æquilibratis, consistentior emergeret status rerum. Undè jàm duplex origo intelligitur firmorum corporum; una cùm ignis fusione refrigescerent, altera cùm reconcrescerent ex solutione aquarum. Neque igitur putandum est* LAPIDES EX SOLA ESSE FUSIONE. *Id enim potissimùm de primâ tantùm massâ ex terræ basi accipio; nec dubito, posteà materiam liquidam in superficie telluris procurrentem, quiete mox redditâ, ex ramentis subactis ingentem materiæ vim deposuisse, quorum alia varias terræ species formarunt, alia in saxa induruère, è quibus strata diversa sibi super imposita diversas præcipitationum vices atque intervalla testantur.* (Sect. 4.)

C'est là ce qu'il appelle le berceau du monde, et la base d'une science nouvelle, qu'on pourrait nommer *naturalis geographia.* Mais il ajoute sagement, *licet conspirent vestigia veteris mundi in præsenti facie rerum, tamen rectiùs omnia definient posteri, ubi curiositas eò processerit, ut per regiones procurrentia soli genera et strata describant.* (Sect. 5.)

[3] Voir sect. 21, et *alibi.*

[4] Sect. 24, *et usque ad finem libri.*

SECTION III.

ANATOMIE ET MÉDECINE.

Portal commence l'histoire de cette période, qui occupe plus de 800 pages de son volumineux ouvrage, par annoncer que c'est l'époque la plus favorable à l'anatomie : en moins de cinquante ans la science prit une physionomie nouvelle ; la nature est interrogée, toutes les parties du corps examinées avec un esprit d'observation ; les rapports mutuels des nations répandent la lumière de toutes parts ; on voit surgir une foule de grands hommes, dont le génie et le talent excitent notre admiration [1]. Mais par cette raison même, je glisserai rapidement, dans ces dernières pages de mon livre, sur un sujet un peu étranger à mes études et à celles de la généralité de mes lecteurs, et me bornerai à une énumération sommaire des noms les plus éminents.

Le système de Harvey gagnait du terrain, quoique d'aveugles préjugés lui disputassent encore le champ de bataille pied à pied. Il fut confirmé par l'expérience de la transfusion du sang, tentée en 1657 sur des chiens, à la demande de Sir Christopher Wren, et renouvelée par Lower en 1661 [2]. Malpighi en 1661, et Leeuwenhoek en 1690, démontrèrent, à l'aide du microscope, la circulation du sang dans les petits vaisseaux, et firent voir les anastomoses des artères et des veines, dont l'existence était essentielle au système [3]. Il paraît avoir été dès lors mis hors de doute. La découverte faite par Pecquet du canal thoracique, ou plutôt de son usage, comme réservoir du chyle d'où s'élabore le sang (car le canal lui-même avait été connu d'Eustache), vient immédiatement après celle de Harvey, qui, sans elle, eût jeté moins de jour sur la physiologie ; et comme celle de Harvey, elle eut à lutter contre des résistances opiniâtres [4].

Willis, médecin d'Oxford, est qualifié par Portal, qui ne voit rien au monde d'égal aux anatomistes, l'un des plus grands génies qui aient jamais existé ; ses systèmes hardis lui ont assigné un rang distingué parmi les physiologistes [5]. Son *Anatomie du Cerveau*, pour laquelle il fut aidé, comme dans ses autres ouvrages, par un de ses amis intimes, Lower, anatomiste du pre-

[1] *Hist. de l'Anatomie*, t. III, p. 1.
[2] SPRENGEL, *Hist. de la Médecine*, t. IV, p. 120.
[3] *Id.*, p. 126, 142.
[4] PORTAL ; SPRENGEL.
[5] P. 88 ; *Biogr. univ.*

mier ordre, est, au dire du même écrivain, un chef-d'œuvre d'imagination et de travail. Willis a fait de nombreuses découvertes dans l'organisation du cerveau, et il a montré comment les nerfs s'en dégageaient, beaucoup mieux que ses prédécesseurs, qui avaient en général une idée très confuse de leur direction. Sprengel dit que Willis est le premier qui ait assigné une fonction mentale particulière à chacune des différentes parties du cerveau : cet historien paraît oublier que cette hypothèse, qui forme la base de la phrénologie moderne, avait été généralement reçue, si je comprends bien ce qu'il en dit lui-même, dans le XVIe siècle[1]. Vieussens de Montpellier perfectionna, dans sa *Neurographia Universalis*, 1684, les découvertes déjà faites dans l'anatomie des nerfs; il indiqua ceux qui naissent de la moelle épinière, ce que Willis n'avait point fait, et suivit les ramifications déliées de ceux qui s'étendent dans la peau[2].

Malpighi fut le premier qui se servit de bons microscopes pour ses recherches anatomiques, et qui révéla ainsi ce qu'on peut appeler les secrets d'un monde invisible, secrets que Leeuwenhoek, qui fit probablement usage d'instruments encore plus parfaits, explora avec un succès prodigieux. C'est à Malpighi que les anatomistes doivent leur connaissance de la structure des poumons[3]. Graaf a renversé bien des erreurs et suggéré bien des vérités dans l'économie de la génération[4]. Malpighi poursuivit ces recherches à l'aide de son microscope, et étudia le premier les progrès de l'œuf pendant l'incubation. Mais la théorie de l'évolution, comme on l'appelle, proposée par Harvey, et soutenue par Malpighi, fut ébranlée par la découverte des animalcules spermatiques, faite par Leeuwenhoek ou Hartsoeker, et qui semblait présenter la reproduction sous un nouveau jour. Le système que l'on établit sur cette découverte fut en grande faveur pendant le reste du XVIIe siècle, quoiqu'il ait été, dit-on, attaqué au commencement du siècle suivant[5]. Borelli, dans son traité *De Motu Animalium*, appliqua les principes mathématiques aux mouvements musculaires. Meilleur mathématicien qu'anatomiste, il n'en a pas moins mis au jour une foule de faits intéressants; il fait une juste application des lois de la mécanique, et sa méthode est claire et

[1] SPRENGEL, comparer. t. IV, p. 250; et t. III, p. 204.

[2] PORTAL, t. IV, p. 5; SPRENGEL, p. 256; *Biogr. univ.*

[3] PORTAL, t. III, p. 120; SPRENGEL, p. 578.

[4] PORTAL, t. III, p. 219; SPRENGEL, p. 303.

[5] SPRENGEL, p. 309.

conséquente[1]. Duverney se fit une grande réputation par son Traité de l'Ouïe, son seul ouvrage, publié en 1683 : il jeta de la lumière sur plusieurs parties d'un organe délicat, que leur petitesse avait pendant long-temps soustraites aux recherches des anatomistes[2]. Mayow, auteur du Traité de la Respiration, Londres, 1668, signale la nécessité de l'oxigène pour cette fonction de la vie; mais cet élément de l'atmosphère avait été découvert en 1654 par Bathurst et Henshaw, et Hooke avait démontré par l'expérience que les animaux meurent lorsque l'air en est privé[3]. Ruysch, médecin hollandais, perfectionna l'art d'injecter les préparations anatomiques, à peine connu auparavant, et procura ainsi un bienfait inestimable à la science. Il possédait un célèbre cabinet d'histoire naturelle[4].

La théorie de la chimie médicale, qui était descendue de Paracelse en passant par les mains de Van Helmont, fut propagée surtout par Sylvius, médecin de Hollande, regardé comme le fondateur de l'école chémiatrique. Ses ouvrages furent imprimés à Amsterdam en 1679, mais il avait promulgué sa théorie dès le milieu du siècle. Son grand principe était qu'une fermentation perpétuelle a lieu dans le corps humain, et que c'est du dérangement de cette action que proviennent les maladies; la plupart d'un excès d'acidité, quoique plusieurs aient une origine alcaline. « Il ravala le médecin, dit Sprengel, au niveau d'un dis« tillateur ou d'un brasseur[5] ». Cet écrivain maltraite fort l'école chémiatrique, dont un des crimes à ses yeux est la recommandation du thé, « en quoi la cupidité des négociants hollandais s'est « trouvée d'accord avec leurs théories médicales ». Il faut avouer que, quand on les voit prescrire aussi un copieux usage du tabac, il semble que le commerce du docteur s'accordât bien avec celui de ses patients. Willis, en Angleterre, était partisan de la chémiatrique[6], qui eut une grande influence en Allemagne; en France, l'attachement de la plupart des médecins aux méthodes d'Hippocrate et de Galien, attachement qui leur avait si souvent attiré le reproche de pédantisme, était un peu refroidi. Une seconde école de médecine, qui supplanta celle-ci, fut l'école iatro-mathématique. Elle paraît avoir pris naissance en Italie. Nous avons déjà parlé de l'application par Borelli des principes

[1] Portal, t. III, p. 246; *Biogr. univ.*
[2] Portal, p. 464; Sprengel, p. 288.
[3] Portal, p. 176, 181.
[4] Portal, p. 259; *Biogr. univ.*
[5] T. V, p. 59; *Biogr. univ.*
[6] Sprengel, p. 73.

de la mécanique aux mouvements musculaires. Ces médecins cherchaient à tout expliquer par les lois de la statique et de l'hydraulique; ils furent donc conduits à étudier l'anatomie, puisqu'il était indispensable, pour appliquer leurs mathématiques, qu'ils eussent une connaissance exacte de toutes les parties. Jean Bernouilli leur apprit même à employer le calcul différentiel pour expliquer les fonctions corporelles [1]. Mais cette école paraît avoir eu le même défaut radical que l'école chémiatrique; elle oublia ce caractère particulier des lois de l'organisation et de la vie, qui rend souvent celles de la matière inerte inapplicables. Pitcairn et Boerhaave étaient les chefs des iatro-mathématiciens; et Mead a passé pour le dernier des patrons distingués de cette école [2]. Cependant, il s'en était formé une troisième, dite l'école empirique; mot qu'il faut prendre en bonne part, comme indiquant le respect pour l'observation et l'expérience, c'est-à-dire pour les principes de la philosophie suivant Bacon. Sydenham fut le premier médecin de cette école en Angleterre; mais elle prévalut peu à peu à l'exclusion de toute théorie systématique. La découverte de plusieurs médicaments, notamment du quinquina, employé pour la première fois en Espagne vers l'an 1640, et en Angleterre vers 1654, contribua au succès des médecins empiriques, parce que l'efficacité de quelques uns de ces remèdes ne pouvait s'expliquer par les hypothèses jusqu'alors admises [3].

SECTION IV.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

La fameuse *Polyglotte* de Brian Walton fut publiée en 1657; mais il ne paraît pas qu'il en ait été vendu beaucoup d'exemplaires avant la restauration de Charles II en 1660, car on en trouve fort peu dont la préface contienne l'éloge de Cromwell, comme ayant aidé et patronisé cette entreprise; éloge qui, par suite du changement des temps, fut remplacé par celui du roi. Cette *Polyglotte* est en neuf langues, quoique pas un livre de la Bible ne soit imprimé en un aussi grand nombre d'idiomes différents. Les *Prolégomènes* de Walton se composent de seize chapitres ou dissertations. Cet écrivain paraît avoir eu plus d'éru-

[1] SPRENGEL, p. 159.

[2] SPRENGEL, p. 182. L'article BOERHAAVE, de la *Biographie universelle*, contient une critique générale des iatro-mathématiciens.

[3] SPRENGEL, p. 413.

dition que de finesse critique et de bon sens; telle est du moins l'opinion de Simon et de Lelong. Le premier, dans un long examen, traite Walton avec toute la supériorité d'un homme qui possédait l'une et l'autre. Walton fut harcelé en Angleterre par quelques bigots, pour avoir reconnu diverses leçons dans les Écritures, et pour avoir nié l'autorité des points-voyelles. Sa *Polyglotte* le cède en magnificence à l'édition de Paris de Lelong; mais elle est plus complète et plus commode[1]. Edmond Castell, qui avait été le collaborateur de Walton pour cet ouvrage, publia en 1669 son *Lexicon Heptaglotton*, qui lui avait coûté dix-huit ans de travail et toute sa fortune. Ce lexique se vend souvent avec la *Polyglotte*.

Hottinger de Zurich se fit, par un certain nombre d'ouvrages sur les langues orientales, et notamment par sa *Bibliotheca Orientalis*, 1658, une réputation que ces livres ont perdue depuis que le champ de la littérature orientale a été plus complétement exploré. Spencer, auteur d'un traité d'une haute érudition, *De Legibus Hebræorum*, 1685, choqua certaines personnes en émettant l'opinion que plusieurs des institutions mosaïques étaient empruntées aux Égyptiens, quoique le sens général de la loi judaïque fût en opposition avec les pratiques idolâtres des peuples voisins. Bochart déploya son vaste savoir sur les antiquités orientales, surtout celles qui se concentrent sur le peuple hébreu et sa langue; mais il y a long-temps que ses conjectures étymologiques ont été mises de côté, et il n'a pas échappé, sous d'autres rapports, au sort des anciens orientalistes.

Les grands services rendus par Pococke à la littérature arabe, et qui avaient commencé dans la première partie du siècle, furent continués dans celle-ci. Son édition et traduction des Annales d'Eutychius en 1658, celle de l'Histoire d'Abulfarage en 1663, et une foule d'autres travaux du même genre, rendent témoignage de son zèle laborieux; il est probable qu'aucun Anglais n'a jamais autant fait pour cette branche de la science[2]. On doit à Maracci, professeur d'arabe à la Sapienza ou université de Rome, une belle édition du Koran, considérée encore aujourd'hui comme la meilleure, et qui fut publiée en 1698, aux frais du cardinal Barbadigo[3]. La France eut un orientaliste du savoir

[1] Simon, *Hist. critique du Vieux Testament*, p. 541; Chalmers, *Biogr. Britan.*; *Biogr. universelle*; Brunet, *Manuel du Libraire*.

[2] Chalmers; *Biogr. univ.*

[3] Tiraboschi, t. XI, p. 398.

le plus étendu dans la personne de D'Herbelot, dont la *Bibliothèque Orientale* fait époque dans cette branche de littérature. Elle fut publiée en 1697, après sa mort, par Galland, qui avait travaillé aussi au classement des matériaux. On a dit que cet ouvrage était pour le XVIIe siècle ce que l'*Histoire des Huns* de De Guignes a été pour le XVIIIe; avec cette différence que D'Herbelot fraya la route, et qu'il a souvent été copié par son successeur [1].

Hyde publia en 1700 sa *Religionis Persarum Historia* : il est le premier qui ait illustré d'une manière systématique la religion de Zoroastre, qu'il représente toujours sous des couleurs favorables. Ce livre dut à la variété et à la nouveauté de son contenu une réputation qu'il a conservée jusqu'à un certain point; mais Hyde ignorait l'ancienne langue de la Perse, et a été souvent, dit-on, induit en erreur par des autorités mahométanes [2]. L'immense accroissement qu'ont reçu depuis toutes les connaissances relatives à l'Orient fait qu'il est, comme nous l'avons déjà observé, difficile aux ouvrages du XVIIe siècle de se maintenir. Les écrits de Kircher sur la Chine, et plus encore ceux de Ludolf sur l'Abyssinie, fondés sur sa connaissance personnelle du pays, ont occupé, dans leur temps, un rang honorable dans la littérature orientale. Il est à remarquer que l'on connaissait encore très peu de chose des langues de l'Inde, quoiqu'il existât, avant la fin du XVIIe siècle, des grammaires du Tamul et peut-être de quelques autres [3].

SECTION V.

GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE.

La science géographique continua pendant long-temps à ne faire que des progrès très lents. Si l'on compare la carte du monde publiée en 1651 par Nicolas Sanson, considéré comme le meilleur géographe de son temps, avec une autre donnée par son fils en 1692, la différence ne paraîtra peut-être pas aussi grande qu'on pourrait s'y attendre. Cependant on y reconnaîtra de prime abord quelques améliorations. Ainsi la mer Caspienne a pris son plus grand diamètre du nord au midi, contrairement à l'ancienne carte. Mais la mer d'Aral manque toujours. Les côtes de la Nouvelle-Hollande, excepté à l'est, sont tracées assez exac-

[1] *Biographie universelle.*
[2] *Id.*
[3] EICHHORN, *Gesch. der Cultur*, t. V, p. 269.

tement, et la Corée est une péninsule, au lieu d'une île. Cambalu, la capitale imaginaire de la Tatarie, a disparu[1]; mais un grand lac figure au centre de cette région; les monts Altai sont portés beaucoup trop au nord, et le nom de Sibérie semble inconnu. Le tracé de l'Afrique et de l'Amérique est à peu près le même qu'auparavant; dans la première, l'empire du Monomotapa s'étend pour joindre celui d'Abyssinie vers le 12e degré de latitude sud; et le Nil sort encore, comme dans toutes les vieilles cartes, d'un lac Zayre, vers le même parallèle. Les côtes d'Europe, et surtout celles de la Scandinavie, sont un peu plus exactes. Les Sanson, dont plusieurs furent éditeurs de cartes, ne s'attachèrent pas assez à perfectionner les travaux de leur père, quoiqu'ils eussent pu trouver un secours matériel dans les observations astronomiques qui se succédaient alors sans interruption en différentes parties du monde.

Tel était l'état de la géographie, lorsqu'en 1699, De Lisle, le véritable fondateur de la science, publia, à l'âge de vingt-quatre ans, sa carte du monde. Il avait été guidé par les observations et avait travaillé sous la direction de Cassini, dont les tables d'émersion des satellites de Jupiter, calculées en 1668 pour le méridien de Bologne, et en 1693, avec de nombreux perfectionnements, pour celui de Paris, avaient préparé la voie aux progrès de la géographie. Les latitudes de différentes régions avaient été passablement établies par l'observation; mais avant cette application de la grande découverte de Galilée, on ne connaissait pas de méthode pour déterminer la longitude. Il est évident que, du moment où l'instant précis de l'apparition d'un de ces satellites à Paris était fixé par ces tables, on avait le moyen (autant du moins qu'on pouvait s'en rapporter aux horloges) de trouver la distance longitudinale d'autres lieux en observant la différence de temps; et un grand nombre d'observations ayant été graduellement faites de cette manière, on forma ainsi la base d'une description exacte de la surface du globe. On peut se faire une idée de l'état préalable de la géographie et des connaissances imparfaites que l'on pouvait obtenir de la simple expérience des navigateurs, par ce fait, que les cartes donnaient à la mer Méditerranée un excédant de longueur de trois cents lieues, c'est-à-dire de plus du tiers de la totalité. De Lisle la

[1] Le Cambalu de Marco Polo est probablement Pékin; mais les géographes plaçaient souvent cette capitale du Cathay au nord de la grande muraille de la Chine.

réduisit à ses véritables proportions, et ôta en même temps cinq cents lieues de longitude à l'Asie orientale. Ce fut le commencement des travaux géographiques de De Lisle, qui réformèrent, dans la première partie du XVIIIe siècle, non seulement le tracé général du monde, mais les rapports particuliers de différents pays. Ses cartes forment plus de cent feuilles [1].

Les relations de voyages furent beaucoup plus nombreuses et plus précieuses dans les cinquante dernières années du XVIIe siècle qu'à aucune époque antérieure; mais nous n'avons de place que pour quelques noms. Un Napolitain, Gemelli Carreri, est le premier qui revendique l'honneur d'avoir écrit l'histoire de ses propres voyages autour du monde et donné une description fort détaillée de l'Asie et de l'Amérique. Son *Giro del Mondo* parut en 1699. Carreri a été véhémentement soupçonné de faux, et même de n'avoir jamais vu les pays qu'il a décrits : on a récemment essayé, mais je ne saurais dire si c'est avec raison, de réhabiliter sa mémoire [2]. Les Français s'enorgueillissent à juste titre des excellents voyages en Orient de Chardin, de Bernier, de Thévenot et de Tavernier : la description de l'archipel indien et de la Chine par Nieuhoff, attaché à une ambassade hollandaise au céleste empire, a subi, dit-on, diverses interpolations de la part des éditeurs, quoique l'auteur fût un observateur exact et fidèle [3]. Plusieurs autres relations de voyages furent publiées en Hollande; quelques unes n'existent qu'en hollandais. En Angleterre, il en est peu qui aient eu une grande célébrité : le Voyage de Dampier autour du Monde, dont la première édition parut en 1697, est plus connu qu'aucun de ceux dont je me souvienne.

Les historiens de cette période ne se distinguent en général ni par une philosophie lumineuse, ni par un rigoureux examen des faits. Mais, comme auparavant, nous ne citerons que quelques noms dans cette vaste branche de la littérature. L'Histoire de la Conquête du Mexique, par Antonio de Solis, est, dit Sismondi, peut-être avec trop de sévérité pour d'autres, « le dernier des « bons ouvrages de l'Espagne, de ceux où la pureté du goût, la « simplicité, la vérité, sont encore conservées en honneur. L'au- « teur a su complétement écarter de cette histoire tous les écarts « d'imagination [4] ». Bouterwek ne lui est pas moins favorable;

[1] *Éloge de De Lisle*, dans les *OEuvres de Fontenelle*, t. VI, p. 253; *Éloge de Cassini*, dans le tome V, p. 328; *Biogr. universelle*.

[2] TIRABOSCHI, t. XI, p. 86; SAFFI, t. XI, p. 442.

[3] *Biogr. univ.*

[4] *Littérature du Midi*, t. IV, p. 101.

mais Robertson, qui fait peu de cas de Solis comme historien, ne manque pas de critiquer jusqu'à son style.

Les Français possèdent quelques historiens qui, par leur élégance et leur clarté, mériteraient d'être remarqués; de ce nombre sont Saint-Réal, le père d'Orléans, et même Varillas, tout discrédité qu'il est pour son défaut de véracité. Les *Mémoires* du cardinal de Retz sont d'un ordre plus élevé; ils offrent un style animé, d'excellents portraits, des remarques fines et brillantes; qualités analogues à celles qui distinguaient leur illustre auteur. Ils sont écrits, dit Voltaire, « avec un air de grandeur, « une impétuosité de génie et une inégalité, qui sont l'image de « sa conduite; son expression quelquefois incorrecte, souvent « négligée, mais presque toujours originale, rappelle sans cesse « à ses lecteurs ce qu'on a répété tant de fois des commentaires « de César, *eodem animo scripsit quo bellavit* [1] ». Les *Mémoires de Grammont*, par Antoine Hamilton, peuvent à peine être mentionnés comme ouvrage historique; mais nous examinons ici le style plutôt que l'importance intrinsèque des livres. Il n'est personne qui n'ait admiré l'heureuse veine et la gaîté entraînante avec laquelle ils sont écrits.

Le *Discours sur l'Histoire universelle*, de Bossuet, est peut-être le plus noble effort de ce puissant génie. On n'avait encore composé, sur cet immense sujet, que des livres secs et superficiels. Bossuet, le premier, éclaira toutes les annales de l'antiquité, jusqu'à l'époque de Charlemagne, de traits de lumière qui révèlent une unité et une cohérence perdues jusqu'alors dans leur grandeur et leur obscurité. On lui a reproché d'avoir, dans un ouvrage qui s'appelle l'histoire du genre humain, donné trop d'importance au peuple juif : il serait en effet presque aussi raisonnable de donner, par motif religieux, une plus grande étendue à la Palestine sur la carte du monde, qu'il peut l'être de consacrer à l'histoire juive, par une considération semblable, plus d'espace qu'à celle du reste de la race humaine. Au moins est-il constant que le plan adopté par Bossuet a scindé son livre en deux parties assez hétérogènes. Mais ses aperçus de l'histoire grecque, et plus encore de l'histoire romaine, sont en général magnifiques; pleins de profondeur philosophique, offrant des lignes fermes, un dessin suffisamment exact, ne s'abaissant jamais à des remarques triviales ou à de petits détails, surtout écrits de ce style nerveux et serré qui n'a certainement jamais été surpassé dans la langue

[1] *Biogr. univ.*, d'où j'emprunte cette citation.

française. Il est évident que Montesquieu, dans tous ses ouvrages, mais surtout dans sa *Grandeur et Décadence des Romains*, a eu le Discours de Bossuet devant les yeux : il est plus fin quelquefois et plus ingénieux, il a réfléchi davantage sur certains sujets particuliers; mais il lui manque la majestuense simplicité, le coup d'œil d'aigle de l'illustre prélat.

Si l'Angleterre ne soutint pas la réputation historique que méritent ses travaux de la première moitié du siècle, la période actuelle n'en peut pas moins être considérée comme celle dans laquelle nos recherches en matière de fait commencèrent à être caractérisées par une attention critique à la vérité, attention quelquefois un peu trop minutieuse, mais toujours digne d'éloges. Le seul ouvrage que je citerai est l'*Histoire de la Réformation*, par Burnet, écrit d'un meilleur style que ne le supposeraient ceux qui connaissent Burnet par un ouvrage subséquent et plus négligé; il a d'ailleurs le mérite remarquable d'être en anglais, du moins à ma connaissance, le premier livre d'histoire qui ait été accompagné d'un copieux appendice de documents. Cet usage, fréquent dans les livres écrits en latin, n'était pas encore introduit dans les langues modernes. Il finit par devenir très commun et presque indispensable dans les ouvrages historiques, lorsque les matériaux possédaient quelque originalité.

Le changement dans l'esprit de la littérature et dans l'esprit public en général, qui s'était opéré dans le cours et surtout dans la dernière partie du XVIIe siècle par l'effet d'un progrès graduel et continu, a été si souvent signalé aux lecteurs dans ce volume et dans le précédent, que je me bornerai à citer une observation de Bayle. « Je crois, dit-il, que le XVIe siècle a produit « un plus grand nombre de savants hommes que le XVIIe; et, « néanmoins, il s'en faut beaucoup que le premier de ces deux « siècles ait eu autant de lumières que l'autre. Pendant que le « règne de la critique et de la philologie a duré, on a vu par « toute l'Europe plusieurs prodiges d'érudition. L'étude de la « nouvelle philosophie et celle des langues vivantes aiant in- « troduit un autre goût, on a cessé de voir cette vaste et pro- « fonde littérature; mais en récompense, il s'est répandu dans « la république des lettres un certain esprit plus fin, et accom- « pagné d'un discernement plus exquis; les gens sont devenus « moins savants, et plus habiles[1] ». Les volumes que nous sou-

[1] BAYLE, *Diction. histor.*, art. ACONCE, note D.

mettons au public fournissent des preuves suffisantes de ce progrès intellectuel dans la philosophie et dans les belles-lettres.

Je terminerai ici un ouvrage qui, il est presque inutile de le dire, est le fruit du travail d'un assez grand nombre d'années, et que je n'ai pas, par plusieurs motifs, l'intention de pousser plus loin. L'étendue de ces volumes a déjà excédé mes prévisions; et cependant je ne vois pas qu'il eût été possible d'y faire beaucoup de coupures sans qu'une partie, au moins, du monde littéraire en souffrît. Je suis reconnaissant de l'accueil bienveillant qu'a reçu le premier*; je ne le suis pas moins pour le petit nombre de corrections qui m'ont été communiquées : les erreurs et les omissions dont je n'ai pas particulièrement connaissance peuvent être nombreuses; cependant il y aurait affectation de ma part à dissimuler que je crois avoir, en payant mon tribut à la littérature générale de mon pays, fait quelque chose aussi pour l'honneur de mon nom, et pour ceux à qui je dois laisser cet héritage, si un pareil espoir m'est encore permis **.

* Le premier volume de l'édition originale a été publié séparément, et quelque temps avant les trois derniers. (*Note du Trad.*)

** Ces derniers mots font allusion à des afflictions domestiques qui ont frappé l'auteur. (*Note du Trad.*)

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

CHAPITRE VIII.

DES SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES, DE 1600 A 1650.

PAGE.

État des sciences au XVIe siècle. 1
Longueur des calculs..... 2
Invention des logarithmes par Napier..... ib.
Leur nature..... ib.
Propriété des nombres découverte par Stifels..... ib.
Étendue aux grandeurs..... 3
Par Napier..... 4
Tables de Napier et de Briggs. ib.
Nouvelle géométrie de Képler. 6
En quoi elle diffère de l'ancienne..... ib.
Adoptée par Galilée..... 7
Étendue par Cavalieri..... ib.
Appliquée aux rapports des solides..... 8
Problème de la cycloïde..... 9
Progrès de l'algèbre..... 10
Briggs, Girard..... ib.
Harriott..... ib.
Descartes..... 12
Son application de l'algèbre aux courbes..... ib.
Soupçonné de plagiat à l'égard de Harriott..... 13
Fermat..... 14
L'application de l'algèbre à la géométrie n'a pas d'abord de succès..... 15
Astronomie. — Képler..... ib.
Conjectures sur les comètes... 17
Galilée découvre les satellites de Jupiter..... ib.
Ses autres découvertes..... 18

PAGE.

On découvre les taches du soleil..... 19
Galilée soutient le système de Copernic..... ib.
Ses Dialognes, et sa persécution..... 20
Descartes s'en alarme..... 21
Progrès du système de Copernic..... 22
Descartes nie la gravitation générale..... ib.
Son système du monde..... 23
Passages de Mercure et de Vénus..... 25
Principes de la mécanique.... ib.
Statique de Galilée..... ib.
Sa Dynamique..... 26
Mécanique de Descartes..... 28
Il établit les lois du mouvement..... 29
Et celles des forces composées. ib.
Autres découvertes en mécanique..... 30
En hydrostatique et en pneumatique..... ib.
Optique.—Découvertes de Képler..... 31
Invention du télescope..... 32
Du microscope..... 33
Antonio de Dominis..... ib.
Dioptrique de Descartes. Loi de la réfraction..... 34
Contestée par Fermat..... ib.
Courbes de Descartes..... 35
Théorie de l'arc-en-ciel..... ib.

CHAPITRE IX.

DE QUELQUES AUTRES BRANCHES DE LA LITTÉRATURE, DE 1600 A 1650.

PAGE.

I Aldrovande..... 37
L'Écluse..... ib.
Pison et Marcgraf..... ib.
Jonston..... 38
Fabricius, sur le langage des bêtes..... 39
Botanique. — Columna..... 41
Jean et Gaspard Bauhin..... ib.
Parkinson..... 42
II. Découverte des valvules des veines..... ib.
Théorie de la circulation du sang..... 43
Attribuée quelquefois à Servet. ib.
A Columbus..... 45
Et à Césalpin..... ib.
Généralement inconnue avant Harvey..... 47
Sa découverte..... ib.
L'originalité en a été, à tort, révoquée en doute..... ib.
Traité de Harvey sur la Génération..... 49
Asellius découvre les vaisseaux lactés..... ib.
Découvertes de Scheiner en optique..... 50
Médecine. — Van Helmont.... ib.
III. L'hébreu très répandu... 51
Il n'est pas étudié par la meilleure méthode..... ib.
Les Buxtorf..... 52
Cappel rejette les points-voyelles..... 53
Savants hébraïstes..... 54
Chaldéen et syriaque..... ib.
Arabe..... 55
Erpenius..... ib.
Golius..... ib.
Autres langues orientales..... 56
IV. *Pélerin* de Purchas..... ib.
Oléarius et Pietro della Valle. 57
Lexique de Ferrari..... ib.
Cartes de Blaew..... 58
Davila et Bentivoglio..... ib.
Guerre de Grenade, par Mendoza..... 59
Mézeray..... ib.
Historiens anglais..... ib.
Histoires d'Angleterre..... ib.
V. Universités..... 60
Fondation de la bibliothèque bodléïenne..... ib.
Description d'Oxford, par Casaubon..... 61
Catalogue de la bibliothèque bodléïenne..... 62
Bibliothèques du Continent... 63
Académies d'Italie..... ib.
Les Lynx..... 64
Affaiblissement du préjugé en faveur de l'antiquité..... 65
Erreurs vulgaires, de Browne. 67
Vie et caractère de Peiresc... ib.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA LITTÉRATURE ANCIENNE EN EUROPE, DE 1650 A 1700.

I. Jacques-Frédéric Gronovius. 71
Jacques Gronovius..... ib.
Grævius..... 72
Isaac Vossius..... ib.
Décadence du savoir en Allemagne..... ib.
Spanheim..... 72
Colléges des jésuites en France. 73
Écrivains de Port-Royal. Lancelot..... ib.
Grammaires latines. Perizonius..... 74

PAGE.
Éditions du Dauphin..... 74
Lefèvre et les Dacier..... 75
Henri Valois. Plaintes sur la décadence du savoir..... *ib.*
Érudition en Angleterre. Duport..... 76
Le grec peu étudié..... 77
Cinnus et *Antonin* de Gataker. *ib.*
Eschyle de Stanley..... 78
Autres philologues anglais.... *ib.*
Bentley..... 79
Sa Lettre à Mill..... *ib.*
Dissertation sur Phalaris..... 79
Désavantages des savants dans ce siècle..... 81
Thesauri de Grævius et de Gronovius..... *ib.*
Fabretti..... 82
Numismatique. Spanheim. — Vaillant..... 83
Chronologie. Usher..... 84
Pezron..... *ib.*
Marsham..... 85

CHAPITRE II.

DE LA LITTÉRATURE THÉOLOGIQUE, DE 1650 A 1700.

Décadence de l'influence des papes..... 86
Querelle de Louis XIV avec Innocent XI..... *ib.*
Quatre articles de 1682..... 87
Dupin, sur l'*Ancienne Discipline*..... 88
Bibliothéque Ecclésiastique de Dupin..... 89
Histoire Ecclésiastique de Fleury..... 90
Ses *Dissertations*..... *ib.*
Controverse protestante en France..... 91
Exposition de la Foi catholique, par Bossuet..... *ib.*
Sa conférence avec Claude.... 92
Correspondance avec Molanus et Leibnitz..... 93
Son *Histoire des Variations*... 95
Écrits anglicans contre le papisme..... 96
Dissuasion de Taylor..... *ib.*
Barrow. — Stillingfleet..... 97
Jansénius..... *ib.*
Son *Augustinus* condamné en France..... 98
Et à Rome..... *ib.*
Les Jansénistes font une distinction..... 99
Et sont persécutés..... 100
Progrès de l'arminianisme.... 101
Concelles..... *ib.*
Limborch..... 101
Le Clerc..... 102
Fur prædestinatus, de Sancroft..... *ib.*
Arminianisme en Angleterre.. 103
Harmonia Apostolica, de Bull. 104
Hammond, — Locke, — Wilkins..... 105
Sociniens en Angleterre..... *ib.*
Defensio Fidei Nicenæ, de Bull..... 106
N'est pas satisfaisante..... 107
Mystiques..... *ib.*
Fénélon..... 108
La littérature théologique change de caractère..... *ib.*
Liberté de bien des écrits..... 109
Pensées de Pascal..... *ib.*
Défenses du christianisme.... 115
Progrès des principes de tolérance..... 116
Commentaire philosophique de Bayle..... 117
Lettre sur la Tolérance, de Locke..... *ib.*
Sermonnaires français..... 119
Bourdalone..... *ib.*
Comparé à Bossuet..... 120
Oraisons funèbres de Bossuet. *ib.*
Fléchier..... 122
Sermonnaires anglais. — Barrow..... 123
South..... 124

PAGE.
Tillotson..... 124
Théologie expositoire..... 125
Pearson sur *le Symbole*..... 125
Histoire critique de Simon.... 126

CHAPITRE III.

DE LA PHILOSOPHIE SPÉCULATIVE, DE 1650 A 1700.

Métaphysique d'Aristote..... 128
Sa décadence. Thomas White. 129
Logique..... *ib.*
Histoire de la Philosophie, par Stanley..... 131
Cour des Gentils, par Gale... *ib.*
Système intellectuel, de Cudworth..... 132
Objet de l'ouvrage..... *ib.*
Idée sommaire..... 133
Nature plastique de l'auteur.. *ib.*
Son exposé de la vieille philosophie..... 134
Ses arguments contre l'athéisme..... *ib.*
More..... 136
Gassendi..... *ib.*
Sa logique..... 137
Sa théorie des idées..... *ib.*
Et de la nature de l'âme..... 138
Distingue les idées de réflexion..... 139
Et l'intellection de l'imagination..... 140
Stewart n'a pas compris sa philosophie..... 142
Abrégé de Gassendi, par Bernier..... 143
Progrès de la philosophie cartésienne..... 144
La Forge. Régis..... 146
Censure du Cartésianisme, par Huet..... 147
Logique de Port-Royal..... 148
Malebranche..... 151
Son style..... 152
Aperçu de son système..... 153
Jugement sur Malebranche... 167
Comparé avec Pascal..... 168
Arnauld, des Idées vraies et fausses..... *ib.*
Norris..... 169
Pascal..... *ib.*
Ethiques de Spinosa..... 172
Originalité générale de cet ouvrage..... *ib.*
Idée de son système métaphysique..... 173
Sa théorie des actions et des passions..... 182
Jugement sur le spinosisme... 183
Scepsis scientifica, de Glanvil. 186
Son *Plus ultrà*..... 189
Dalgarno..... 190
Wilkins..... 191
Locke, sur *l'Entendement Humain*..... *ib.*
Qualités de cet ouvrage..... *ib.*
Ses défauts..... 193
Origine des idées, suivant Locke..... 194
Le mot *idée* employé d'une manière vague..... 195
Erreur sur la question de la figure géométrique..... 197
Ses idées sur l'âme..... 200
Et sur son immatérialité..... 201
Son amour de la vérité et son originalité..... 202
Défendu dans deux cas..... 203
Son opinion sur les idées innées..... 205
Éloge général..... 206
Locke, sur la *Conduite de l'Entendement*..... *ib.*

CHAPITRE IV.

DE LA PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE, ET DE LA JURISPRUDENCE, DE 1650 A 1700.

PAGE.
I. Casuisme des jésuites..... 208
Lettres provinciales de Pascal. *ib.*
Leur exactitude mise en doute. 209
Ductor Dubitantium de Taylor. 210
Caractère et défaut de ce livre. *ib.*
Morale immuable, de Cudworth..... 211
Nicole. — La Placette..... 212
Autres écrivains..... *ib.*
Système moral de Spinosa.... 213
Cumberland, *De Legibus Naturæ*..... 216
Analyse de sa Préface..... *ib.*
Développement subséquent de son système..... 220
Remarque sur ce système..... 227
Puffendorf, *De Jure Naturæ et Gentium*..... 229
Analyse de cet ouvrage..... *ib.*
Puffendorf comparé avec Paley. 236
La Rochefoucauld..... 237
La Bruyère..... 238
Éducation. — Traité de Milton. 239
Locke, *sur l'Éducation*. Mérite de cet ouvrage..... 240
Et ses défauts..... 241
Fénélon, *sur l'Éducation des Filles*..... 246
II. Système politique de Puffendorf..... 248
Politique de Spinosa..... 253
Son système de monarchie.... 255
Amelot de la Houssaye..... 257
Oceana de Harrington..... *ib.*
Patriarcha de Filmer..... 259
Discours sur le Gouvernement, par Sydney..... *ib.*
Locke, *sur le Gouvernement*.. 260
Observations sur ce traité.... 268
Avis aux Réfugiés, peut-être par Bayle..... 269
Économistes politiqnes..... 270
Mun, *sur le Commerce étranger*..... 271
Child, *sur le Commerce*..... *ib.*
Locke, *sur la Monnaie*..... 272
Traités de statistique..... 273
III. Ouvrages de Leibnitz sur le Droit romain..... 275
Jnristes civils. — Godefroy. — Domat..... 276
Noodt, *sur l'Usure*..... 277
Droit des nations.—Puffendorf. *ib.*

CHAPITRE V.

DE LA POÉSIE, DE 1650 A 1700.

I. Amélioration dans le ton de la poésie italienne..... 279
Filicaja..... *ib.*
Guidi..... 281
Menzini..... 282
Salvator Rosa. — Redi..... *ib.*
Autres poètes..... 283
Christine patronise les lettres.. *ib.*
Société des Arcadiens..... *ib.*
II. La Fontaine..... 284
Jugement sur ses *Fables*..... 285
Boileau, ses *Épitres*..... 286
Son *Art Poétique*..... *ib.*
Comparé avec Horace..... 287
Le Lutrin..... *ib.*
Caractère général de sa poésie. 288
La poésie lyrique plus légère qu'auparavant..... *ib.*
Benserade..... *ib.*
Chaulieu..... 289

PAGE.
Poésie pastorale..... 289
Segrais..... ib.
Deshoulières..... 290
Fontenelle..... ib.
Mauvais poëmes épiques..... ib.
Poésie allemande..... 291
III. Waller..... ib.
Hudibras de Butler..... 292
Paradis Perdu. — Choix du sujet..... 293
Présente quelques inconvénients..... ib.
Plan du poëme..... ib.
Caractères d'Adam et d'Ève... 295
Milton doit moins à Homère qu'aux tragiques..... ib.
Comparé avec Dante..... 296
Élévation de son style..... 298
Milton avengle..... ib.
Son amour de la musique..... 299
Défauts du *Paradis Perdu*.... 300
Progrès de sa renommée..... ib.
Paradis Reconquis..... 301
Samson Agonistes..... 302
Dryden, ses premières poésies. ib.
Absalon et Achitophel..... 303
Mac Flecknoe..... 304
La Biche et la Panthère..... 305
Singularité de la fable..... ib.
Son argumentation..... 306
Fables de Dryden..... ib.
Ses *Odes.— La Fête d'Alexandre*..... 307
Sa traduction de Virgile 308
Décadence de la poésie à partir de la restauration..... ib.
Poètes inférieurs..... 309
Dispensaire de Garth..... 310
IV. Poètes latins en Italie.... 311
Ceva..... ib.
Sergardi..... ib.
En France.—Guillet..... ib.
Ménage..... 312
Les Jardins, de Rapin..... ib.
Santeuil..... 314
Poésie latine en Angleterre... ib.

CHAPITRE VI.

DE LA LITTÉRATURE DRAMATIQUE, DE 1650 A 1700.

I. Drame italien et espagnol.. 315
Premières tragédies de Racine. ib.
Andromaque..... 316
Britannicus..... 317
Bérénice..... 319
Bajazet..... 320
Mithridate..... ib.
Iphigénie..... 321
Phèdre..... 322
Esther..... 323
Athalie..... ib.
Caractères de femmes de Racine..... 324
Racine comparé avec Corneille. 325
Beauté de son style..... ib.
Thomas Corneille; son *Ariane*. 326
Manlius, de Lafosse..... 327
Molière..... ib.
L'Avare..... ib.
L'École des Femmes..... 329
Le Misanthrope..... 330
Les Femmes Savantes..... 330
Tartufe..... 331
Le Bourgeois Gentilhomme, Georges Dandin..... 332
Jugement sur Molière..... ib.
Les Plaideurs, de Racine.... 334
Regnard.—*Le Joueur*..... ib.
Ses autres pièces..... 335
Quinault, Boursault..... ib.
Dancourt..... 336
Brueys..... ib.
Opéras de Quinault..... 337
II. Renaissance du théâtre anglais..... 338
Changement du goût public... 339
Ses causes..... ib.
Tragédies héroïques de Dryden..... 340
Ses dernières tragédies..... ib.
Don Sebastien..... ib.
Le Moine Espagnol..... 341

PAGE.
Otway..... 342
Southern..... 343
Lee..... 344
Congrève..... ib.
Comédies du règne de Charles II..... ib.
Wycherley..... 345
Amélioration après la Révolution..... 345
Congrève..... 346
Amour pour Amour..... 347
Ses autres comédies..... ib.
Farquhar, Vanbrugh..... 348

CHAPITRE VII.

DES BELLES-LETTRES EN PROSE, DE 1650 A 1700.

I. Décadence de la littérature en Italie..... 349
Crescimbeni..... ib.
Siècle de Louis XIV en France. 350
Fontenelle..... 351
Ses *Dialogues des Morts*..... ib.
Ceux de Fénélon..... 352
Pluralité des Mondes, de Fontenelle..... ib.
Son *Histoire des Oracles*..... 353
Saint Evremond..... ib.
Madame de Sévigné..... 354
L'Académie française..... 355
Grammaires françaises..... 356
Entretiens d'Ariste, par Bonhours..... 357
Attaqués par Barbier d'Ancour. 359
La Manière de bien penser... 360
Réflexions de Rapin sur l'éloquence et la poésie..... ib.
Ses *Parallèles des Grands Écrivains*..... 361
Le Bossu, sur le *Poëme épique*. 362
Ouvrages de critique de Fontenelle..... ib.
Préférence donnée au français sur le latin..... 363
La supériorité générale des anciens contestée..... ib.
Charles Perrault..... ib.
Fontenelle..... 364
Boileau défend les anciens.... 365
Premières revues. — *Journal des Savants*..... ib.
Revues fondées par Bayle..... 367
Par Le Clerc..... 368
Actes de Leipzig..... ib.
Pensées sur la Comète, de Bayle..... 369
Son *Dictionnaire*..... 369
Baillet, Morhof..... 370
Les *Ana*..... 371
Style anglais de cette période. 372
Hobbes..... 373
Cowley..... ib.
Evelyn..... 374
Dryden..... ib.
Son Essai sur la Poésie Dramatique..... 375
Amélioration de son style..... ib.
Dryden jugé comme critique.. 376
Rymer, sur la Tragédie..... 378
Essais de Sir William Temple. ib.
Style de Locke..... 379
Essais de Sir George Mackenzie..... ib.
André Fletcher..... ib.
Le Parfait Pêcheur, de Walton. 380
Nouveau Monde, de Wilkins. ib.
Antiquité défendue par Temple..... 381
Réflexions de Wotton..... ib.
II. *Visions* de Quévédo..... 382
Romans héroïques en France. ib.
Romans de madame de La Fayette..... 383
Roman comique de Scarron... 384
Cyrano de Bergerac..... ib.
Segrais..... 385
Perrault..... ib.
Hamilton..... 386
Télémaque de Fénélon..... ib.
Manque de romans anglais.... 387
Voyage du Pélerin..... 388
Espion Turc..... 389
D'origine principalement anglaise..... 390
Conte du Tonneau, de Swift.. 392

CHAPITRE VIII.

DES SCIENCES PHYSIQUES ET DE LA LITTÉRATURE MIXTE, DE 1650 A 1700.

PAGE.

I. Motifs pour lesquels il n'est pas question des mathématiques..... 394
Académie *del Cimento*..... *ib.*
Société royale..... 395
Académie des Sciences..... 396
État de la chimie..... *ib.*
Becker..... 397
Boyle..... 398
Ses ouvrages de métaphysique. *ib.*
Extrait de l'un d'eux..... 399
Son mérite en physique et en chimie..... *ib.*
Jugement général sur Boyle... 400
Sur Hooke et autres..... *ib.*
Lémery..... 401
II. Progrès lents de la zoologie..... *ib.*
Avant Ray..... 402
Son tableau des quadrupèdes.. *ib.*
Mérite de cet ouvrage..... 403
Redi..... 404
Swammerdam..... *ib.*
Lister..... *ib.*
Anatomie comparée..... 405
Botanique..... *ib.*
Jungius..... 406
Morison..... *ib.*
Ray..... 407
Rivinus..... 408
Tournefort..... *ib.*
Physiologie végétale..... 409
Grew..... *ib.*
Son Anatomie des Plantes.... 410

PAGE.

Il découvre le système sexuel.. 410
Camérarius le confirme..... 411
Prédécesseurs de Grew..... *ib.*
Malpighi..... 412
Premières idées de géologie... *ib.*
Théorie de la terre de Burnet. 413
Autres géologues..... 414
Protogæa de Leibnitz..... *ib.*
III. Circulation du sang établie..... 416
Willis, Vieussens..... *ib.*
Malpighi..... 417
Autres anatomistes..... *ib.*
Théories médicales..... 418
IV. Polyglotte de Walton.... 419
Hottinger..... 420
Spencer..... *ib.*
Bochart..... *ib.*
Pococke..... *ib.*
D'Herbelot..... 421
Hyde..... *ib.*
V. Cartes des Sansons..... *ib.*
Carte du monde, de De Lisle... 422
Voyages..... 423
Historiens..... *ib.*
De Solis..... *ib.*
Mémoires du cardinal de Retz. 424
Bossuet, sur l'*Histoire universelle*..... *ib.*
Ouvrages historiques en anglais..... 425
Burnet..... *ib.*
Esprit général du XVIIe siècle.. *ib.*
Conclusion..... 426

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

RECTIFICATIONS.

TOME I.

Page 26, note 2. On a fait voir récemment que la règle posée par Raynouard n'était pas absolue.

Page 28, note 2. Le Voyage de Charlemagne a été publié à Londres, et non pas en France.

Page 35, note 2. La *Philomena* n'est pas en vers, mais en prose.

Page 39, note 1. On rapporte généralement aujourd'hui le poëme d'*Attila* à la fin du IXe, ou au Xe siècle. L'ouvrage désigné dans cette note comme « un poëme français sur Attila par un écrivain nommé Ca- « sola », paraît être une traduction du latin en provençal, et probablement en prose, comme est la traduction italienne publiée à Ferrare par Rossi. Il est probable que Galvani a exagéré la rareté de cette dernière; car j'en ai vu récemment deux exemplaires.

Page 46, lig. 10. *Au lieu de* « noms saxons », *lisez* « formes saxonnes ».

Page 74, note 3. La publication des poëtes anglo-latins n'a pas encore eu lieu : j'ai été induit en erreur à ce sujet par une revue qui, selon l'usage des critiques modernes, annonçait le fait par anticipation.

Page 89, note 1. Bède savait plus de grec que nous ne l'avons donné à entendre.

Page 108, note 2, lig. 11. *Au lieu de* « commencement », *lisez* « milieu ».

Page 110, note 3, 2e col. *Au lieu de* « planche 2 », *lisez* « planche 11 ».

Page 115, lig. 6. Le livre de Suisset n'est pas intitulé le *Calculateur*. Le véritable titre est : *Subtilissimi Ricardi Suiseth Anglici Calculationes noviter emendatæ atque revisæ*. L'exemplaire du Musée britannique porte la date manuscrite de 1520; mais il est enregistré au catalogue sous la date de Venise, 1505.

Page 135, lig. 4. Il y a probablement erreur dans la dérivation du mot *renard*, ou du conte lui même, de Reinard de Lorraine.

Page 140, lig. 25. Il est possible que la traduction dont Stewart a fait usage n'ait pas été celle de Cotton, mais une autre publiée en 1776, et qui se donne comme originale. Je dois ajouter que, s'il avait fait attention au sens, cette traduction ne l'aurait pas induit en erreur.

Page 141, note, 2e col., lig. 36. *Au lieu de* « omne », *lisez* « omnem ».

Page 183, note, 2e col. Le savant docteur West de Dublin, qui a bien voulu me communiquer quelques observations sur mon premier volume, m'apprend que Reuchlin fait mention, dans la dédicace d'un commentaire sur les sept Psaumes de la pénitence (1512), d'un ouvrage qu'il avait publié sur la grammaire grecque, sous le titre de *Micropædia*. On ne voit pas de raison pour supposer que cet ouvrage ait été antérieur à l'époque vers laquelle j'ai cru devoir le placer.

Page 212, lig. 37. Le docteur West pense que *Progymnasmata Scenica* est le titre d'une seule comédie, celle qui est tirée de *Maistre Patelin*. Le titre, au premier abord, semble pluriel; mais en examinant plus attentivement ce qu'a dit Meiners (t. I, p. 63), je crois qu'il confirme l'opinion du docteur West.

Quelques extraits du *Sergius*, dont je suis redevable à l'obli-

geance du même correspondant, me portent à conclure que la satire de cette pièce est plus générale qu'il ne semblerait résulter du rapport même de Meiners, et qu'elle n'attaque pas seulement les prêtres et les moines.

Page 267, lig. 20. M. Brunet, d'après ce qui m'a été rapporté, trouve que je me suis exprimé d'une manière trop positive en ce qui touche son assertion, puisqu'il aurait seulement dit que le recueil *Paesi nuovamente ritrovati*, etc., imprimé à Milan en 1519, lui paraissait être une nouvelle édition du recueil *Mondo Nuevo*, imprimé à Vicence en 1507, dans lequel parut pour la première fois la relation du voyage de Cadamosto. N'ayant jamais vu ce dernier recueil, j'ignorais ce que le titre ne dit pas, qu'il contient le voyage de Cadamosto; et M. Brunet ne s'explique pas à cet égard d'une manière tellement claire, dans son *Manuel du Libraire*, art. PRIMA et VESPUCCI, que j'aie dû tirer une pareille conséquence. Cependant le *Supplément au Manuel*, que j'avais probablement négligé de consulter sur ce point, rend un compte beaucoup plus détaillé de ces éditions, et y ajoute l'observation suivante : « Ce que nous di- « sons ici sur ce recueil et sur les différentes éditions qui en ont été « faites, doit servir à rectifier et à compléter les articles placés dans « le *Manuel* aux mots CADAMOSTO, PRIMA NAVIGAZIONE et VESPUCCI ». Il paraît, en somme, que mon erreur consiste à avoir dit que M. Brunet avait affirmé, tandis qu'il n'a fait qu'énoncer une opinion sans hésitation; et qu'il pensait qu'il n'existait pas d'édition du voyage de Cadamosto antérieure à 1519, tandis qu'il entendait seulement qu'il n'en existait pas d'édition séparée, autre que celle du recueil intitulé *Mondo Nuevo*, où il se trouve.

Page 277, lig. 11. J'aurais dû, selon toute probabilité, ajouter à ces hellénistes le traducteur de la Bible, Tyndale.

Page 292, lig. 7. *Au lieu de* « weise Konig », *lisez* « weiss Kunig ».

Page 298, note 1, lig. 1. *Au lieu de* « zertreute », *lisez* « zerstreute ».

Page 318, dernière ligne. *Au lieu de* « Lully », *lisez* « Lulle ».

Page 342, lig. 19. Le Musée Britannique a fait, en 1838, l'acquisition d'un exemplaire des Philippiques de Cicéron, imprimées par Pinson en 1521 : on ne connaissait pas cette édition.

Page 347, note 2. J'ai vu depuis, au Musée Britannique, un livre intitulé *Progymnasmata Græcæ Grammatices, Autore Davide Tavelego medico*, Anvers 1547, avec une dédicace à Édouard VI. Le privilége porte la date de Bruxelles, 13 novembre 1546; la dédicace, celle d'Oxford, *Kalend. Jul.* 1546. L'auteur dit qu'il y avait huit ans que ce livre était fait, ainsi qu'une grammaire latine, qui avait déjà paru : *Græca verò rudimenta nondùm prodiêre in publicum.* On ne voit pas par cette dédicace que Tavelegus, qui doit être le Tolley ou Tollelus de Pits et de Wood, eût été précepteur du jeune prince. Il est à remarquer que, dans l'exemplaire de présentation, qui est celui du Musée Britannique, le prince est qualifié Edouard VI, du vivant de son père : Κυριε σωσον τον Εδουαρδον ἑκτον πρωτογονον του Βασιλεως. Cette inscription se trouve dans une page ornée d'enluminures, qui contient la plume du prince et au dessous les vers suivants :

Principis Edwardi sunt hæc insignia sexti,
Cujus honos nomenque precor persistat in ævum.

Page 348, lig. 28. *A supprimer* « négligent ».

Page 373, lig. 8. *Au lieu de* « en Catalogne », *lisez* « dans la province de « Valence ».

Page 400, Le docteur West a relevé une inadvertance que j'avais commise en parlant de l'ouvrage de Guevara, qui est en trois livres, et non pas en deux : quelques unes des prétendues lettres de Marc-Aurèle se trouvent aussi dans les deux derniers, quoiqu'elles y soient un peu moins nombreuses que dans le premier. Je suis encore redevable au docteur West de quelques renseignements historiques sur l'ouvrage même, qui ne paraissent pas avoir été généralement connus, et qui diffèrent de la notice de la *Biographie universelle*. Je prendrai la liberté de transcrire ici une partie de la lettre qu'il a bien voulu m'adresser à ce sujet. « Guevara, dit-il, commença « vers l'an 1518, une Vie et des lettres de Marc-Aurèle, qu'il don- « nait comme la traduction d'un ouvrage grec qu'il avait trouvé à « Florence. Ayant, quelque temps après, prêté son manuscrit à « l'empereur, il en fut fait une copie subreptice, sur laquelle le « livre fut ensuite imprimé, ainsi que lui-même nous l'apprend, à « Séville d'abord, puis en Portugal. Ce fut le fameux *Libro Aureo* « ou Livre d'Or, qui, pendant plus d'un siècle, jouit d'une si « grande popularité, et qui a été si souvent traduit. Guevara lui- « même le publia plus tard (1529), avec des additions considérables, « sous le titre indiqué par vous, mais ne formant toujours, comme « je l'ai déjà dit, qu'un seul traité. Il en fut donné une traduction « italienne à Venise en 1606 : il en existe aussi une traduction la- « tine; mais elle ne fut jamais aussi populaire, ni aussi souvent « réimprimée que le Livre d'Or, sa forme primitive. J'ai un exem- « plaire de ce dernier dans l'espagnol original, imprimé à Anvers « en 1529, et j'en ai vu un autre, imprimé à Tolède en 1554; d'où « il semblerait résulter que cette même forme continua d'être pré- « férée, même après que l'auteur eut publié l'ouvrage avec des « changements et des additions. La traduction anglaise du « Livre « d'Or de Marcus Aurelius, empereur et orateur éloquent », fut « faite en 1532, sur un texte français, par lord Berners, traducteur « de Froissart. Je ne puis voir sur quelle traduction française fut « faite cette traduction anglaise; la plus ancienne dont il soit fait « mention dans Brunet, est de 1535. Il faut cependant qu'elle ait « été très exacte, car l'anglais, qui n'est ici que la copie d'une copie, « reproduit si fidèlement l'espagnol, qu'il a l'air d'une traduction « littérale et immédiate. Antonio, Watts et Lowndes paraissent avoir « également ignoré l'histoire littéraire des deux ouvrages ».

On peut y ajouter la *Biographie universelle* et Brunet. L'exposé inédit du docteur West est confirmé, si l'on peut dire qu'il a besoin de confirmation, par les premiers mots de l'ouvrage le plus complet, que je transcris d'un exemplaire auquel manque le titre, mais qui paraît, d'après une note manuscrite, avoir été imprimé à Séville en 1540.

Comiença el primiero libro del famosissimo emperador Marco Aurelio CON EL RELOX DE PRINCIPES NUEVAMENTE AÑADIDO *compuesto por el muy reverendo y magnifico señor don Antonio de Guevara obispo de Guadix*, etc.

La seconde partie commence ainsi : *Comiença el segundo libro llamado Relox de principes, en el quel va encorporado otro muy famoso libro llamado Marco Aurelio.*

Page 445, lig. 19 et 22, et page 446, note 1. *Au lieu de* « Foister », *lisez* « Doister ».

Page 447, note, 2e col., *ad fin. Supprimez* » ainsi qu'en Angleterre ».
Page 453, lig. 26. Le Dubois dont il est ici question était, ainsi que je l'ai appris depuis, Jacques Dubois, le médecin, frère de François, que nous avons nommé, p. 276.
Page 468, lig. 4. *Au lieu de* » 1555 », *lisez* » 1553 ».

TOME II.

Page 12, lig. 1. *Au lieu de* » Mancinillus «, *lisez* « Mancinellus ».
Page 24, lig. 14. *Après* « encouragement », *ajoutez* « de princes «.
Page 80, note, 2e col., lig. 44. *Au lieu de* » ses premiers traités », *lisez* « les « premiers traités de Servet ».
Page 103, lig. 35. *Au lieu de* » Cesalpini «, *lisez* Césalpin ».
Page 139, lig. 36. *Au lieu de* « sucée, exprimée », *lisez* » exprimée, sucée « du sein «.
Page 147, note 2, lig. 1. *Au lieu de* « Potera », *lisez* « Poteva ».
Page 189, note (après la citation de Milton). Il est possible, et je dois cette remarque à un de mes amis, que cette idée des séraphins se couvrant les yeux de leurs ailes en approchant de Dieu, ait été empruntée par les deux poètes à des tableaux ou au langage de la liturgie juive.
Page 206, lig. 27. *Au lieu de* » Lusiados », *lisez* « Lusiadas «.
Page 278, lig. 39, pag. 279, lig. 17, et pag. 285, note, 2e col. *Au lieu de* » Travail «, *lisez* » Peines ».
Page 289, lig. 20. *Après* « un traité », *ajoutez* « sur la peinture ».
Page 308, note 3. *Transposez* « *Jugements des Savants* » *et* » Baillet ».
Page 362, note, 2e col., lig. 10. *Au lieu de* « martyre », *lisez* » martyr «.
Page 363, note, lig. 3. *Après* » n'ai pas », *ajoutez* « eu ».

TOME III.

Page 2, lig. 26. *Au lieu de* « colossale », *lisez* » momentanée ».
Page 16, lig. 1. *Supprimez* » théorie qui paraît fausse ».
Page 56, note, 2e col., lig. 13. *Au lieu de* « universel », *lisez* » universellement prescrit «. Il est évident que je ne pouvais ignorer le fait que la coutume du mariage des prêtres prévalait aux xe et xie siècles, et que, par conséquent, tout ce que j'ai pu vouloir dire, c'est que cette coutume ne fut jamais légale ni reconnue par l'autorité ecclésiastique; néanmoins, je modifie mon expression pour éviter toute chicane. J'ajouterai que cette note a été écrite sans arrière-pensée ni intention de blesser personne et que je désire qu'elle soit entendue de même.
Page 56, *ib.*, lig. 17. *Après* » qui », *ajoutez* » chez nous ».
Page 102, lig. 31. *Après* « universités », *ajoutez* « protestantes ».
Page 402, note, 1re col., lig. 2. *Au lieu de* » Collins «, *lisez* » Collier ».
Page 483, lig. 24. *Au lieu de* » la littérature », *lisez* » de littérature ».

TOME IV.

Page 345, avant-dernière ligne. *Au lieu de* » le fameux «, *lisez* « la fameuse ».

TABLE

GÉNÉRALE ET ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

A.

ABBADIE, M., son traité du christianisme, IV, 115.
ABÉLARD (Pierre), son époque et ses disciples, I, 15.
ABÉLARD *et* HÉLOÏSE, I, 32.
ABERNETHY (M.), IV, 133.
ABRAHAM, disposé à sacrifier Isaac, III, 243.
Absalon et Achitophel de Dryden, IV, 303. Deuxième partie, par Tate, 304.
ABULPHARAGE (traduction d'), par Pococke, IV, 420.
Abyssinie (Ludolf sur l'), IV, 421.
Académie française, fondée par Richelieu, III, 460, 461; son histoire, *ib.*; son objet et sa constitution, 462; ses *Sentiments* sur le *Cid* de Corneille, *ib.*, 463, *ib.*, n. 164; IV, 350; ses travaux, 355; Académie des Sciences de Paris, IV, 350, 396; Académies savantes, en Italie, I, 199, 225, 475; II, 302, 362; III, 452; IV, 63, 394. Société des Arcadiens, II, 184; IV, 283. Société royale de Londres, III, 165; IV, 395, 396, 410. Sociétés littéraires de l'Allemagne, III, 344.
ACCURSE, et son école en jurisprudence, I, 62, *et seq.*; II, 170.
ACIDALIUS, philologue, II, 11.
ACORCIO ou ACONTIUS, *De Stratagematibus Satanæ*, II, 84; III, 75; sa logique, II, 115.
ACOSTA, son *Histoire des Indes*, II, 353.
ADAM, droits relatifs de sa postérité, III, 259.
Adam et Ève de Milton, IV, 295, *et seq.*
ADAM (Melchior), II, 25 et n.
ADAMI (Tobias), son *Prodromus philosophiæ instauratio*, III, 109.
ADDISON (Joseph), ses remarques sur Locke, IV, 204.
ADELARD de Bath, ses *Éléments d'Euclide*, I, 113.
ADIMARI (Alessandro), traducteur de Pindare, III, 333.
ADRIANI, continuateur de Guicciardini, II, 357.
ADRIEN VI, son pontificat, I, 323.
Adversaria, II, 9; IV, 78.
AGOSTINI, sa suite de l'*Orlando Innamorato*, I, 228.
AGRICOLA, l'un des restaurateurs des lettres, I, 109; son érudition, 209, 210.
AGRICOLA de Saxe, minéralogiste, I, 470.
AGRIPPA (Cornélius), I, 318; III, 112.
AILLY (Pierre d'), II, 90.
Air, atmosphérique, IV, 31; sa pesanteur spécifique, *ib.*; le mercure employé pour déterminer sa pression, *ib.*
ALABASTER, sa tragédie de *Roxane*, III, 376.
ALAMANNI, ses principes, I, 369; ses sonnets, etc., 418; sublimité de sa poésie, 419; satiriste mordant, 420.
ALBANE, peintre, son genre, II, 201.
ALBATEN, géomètre arabe, I, 158.
ALBE (duc d'), II, 147.
ALBERT le Grand, ses œuvres philosophiques, I, 14, n., 77; II, 337.
ALCIATI (André), de Milan, restaurateur du droit romain, I, 415; nettoie la science des termes obscurs et surannés, I, *ib.*; II, 169.

Alcinous, iv, 131.
Alcuin, ses poésies, i, 4, 7; *De Pontificibus Ecc. Eboracensis*, *ib.* n.
Alde Manuce, son imprimerie, i, 256; caractères *Aldins*, *ib.*; éditions des classiques, etc., 271, 328, 332; Académie fondée par lui à Venise, 475.
Aldi *Neacademia*, i, 257.
Aldrich, son traité de logique, iv, 130.
Aldrovande, ses ouvrages sur la zoologie, ii, 336, 340; iv, 37.
Alexandre, professeur de grec, i, 259.
Aleman (Mathieu), son *Guzman d'Alfarache*, ii, 315.
Alexander ab Alexandro, ses *Geniales Dies*, i, 329; ii, 49.
Alexander (Sir William), comte de Stirling, iii, 363.
Alexandrin (vers), i, 31; sa monotonie, ii, 217; iii, 345, 356.
Alfred, roi d'Angleterre, i, 16.
Algèbre, i, 457; iv, i, 166; équations cubiques, i, 457; racines positives et négatives, 459; équations bi-carrées, 460; langue de l'algèbre, symbolique, 461; emploi des lettres pour exprimer des quantités indéterminées, *ib.*; algèbre d'Albert Girard, iv, 10; *Histoire de l'Algèbre*, de Wallis, ii; découvertes dans la science de l'—, ii, 320, 325.
Alhazen, ii, 331.
Allemagne, réformation religieuse, i, 299, *et seq.*, 351-377; ii, 26, 60, *et passim*; son influence sur le caractère national, i, 300, 301; ses écoles, 181, 340; ses philologues, ii, 4, 24-26; iv, 276; ses métaphysiciens, iv, 199; ses poètes latins modernes, iii, 372; décadence de l'érudition, i, 292; iv, 72; sa presse, i, 231, 258, 291; ses foires, ii, 364; son théâtre, i, 312, 426, 442, *et passim*; ses patrons littéraires, i, 292; naissance de sa poésie, iii, 342; poètes, iv, 291, *et passim*; ses universités, i, 292; ses bibliothèques publiques, 478; ses écrivains dramatiques populaires, 312, 426, 442; ses protestants, i, 353, *et seq.*, 369; ii, 68, 73; sa presse, plus libre que celles d'Italie et d'Espagne, ii, 368.
Allemande (poésie). Spécimens d'ancienne —, i, 10, n., 37; esprit imaginatif de la —, 426.
Allemandes (hymnes), 375, 427; iii, 346; ballades, ii, 218.
Allen, le jésuite, ii, 92, 146.
Almanach pour l'année 1457, le premier imprimé, i, 155.
Almeloveen, ses Vies des Estienne, ii, 13, n.
Alpinus (Prosper), *De Plantis exoticis*, ii, 342.
Althusen (Jean), sa *Politique*, iii, 260, 261.
Alvarez (Emmanuel), grammairien, ii, 29.
Amadigi (l'), ou *Amadis*, de Bernardo Tasso, ii, 192.
Amadis de Gaule, roman, i, 310; iii, 482, 483.
Amaltei (les frères), poètes latins, ii, 243.
Amaseo (Romolo), i, 448.
Ambrogio (Teseo), orientaliste, i, 472.
Ambroise de Bergame, dit *Bifarius*, i, 94.
Ame, iii, 179; iv, 138, 141, 200.
Ame (*Message de l'*), ancien poème, ii, 225.
Amérique (découverte de l'), i, 267; droits de l'Espagne dans l'Amérique du sud, ii, 176; écrivains qui ont traité cette question, 177; animaux de l' —, 338.
Amérique du nord (découvertes dans l'), ii, 354.
Ammien-Marcellin, iv, 75.
Amyot (Jacques), traducteur de Plutarque, ii, 291.
Amyraut, écrivain français protestant, iii, 66.
Anabaptistes, i, 353; leur occupation de Munster, 366; leurs doctrines, ii, 80, 81; iii, 62, 284.
Anacréon, iii, 332, 335.
Anatomie (premiers ouvrages sur l'), i, 266, 465; progrès des découvertes en —, *ib.*; ii, 346; iv, 42; comparée (de l'), 405; écrivains sur l'—, *ib.*, *et passim*.
Anaxagore, sa philosophie, iii, 110, 132.
Andree (Jean Valentin), iii, 253.
Andreini, son *Adamo* et ses autres drames, iii, 379.
Andrès (le jésuite), ii, 168, 254; iii, 87; sur l'usage et l'époque de l'invention du papier de linge, etc., i, 56, 57, n.; ses critiques, 451.

Andrews (Lancelot), III, 29, 38.
Angélique, de Boiardo, I, 229, 230.
Angleterre; la langue anglaise d'origine anglo-saxonne, I, 43; son vieux style, 314; s'améliore, III, 467; les écrivains nationaux se servent peu du latin, II, 48; état des lettres, I, 260; II, 130, *et passim;* entraves à la liberté de la presse, nuisibles à la littérature, II, 367; nos historiens, I, 320; IV, 59, etc.; poètes, II, 218; III, 348; IV, 291, etc.; auteurs dramatiques, III, 399, etc.; IV, 338; moralités et pièces semblables, I, 442; ouvrages de fiction ou romans, II, 316; III, 489; *Musæ anglicanæ*, IV, 314; critique et philologie, IV, 76, 79, *et passim;* écrivains politiques, IV, 257-270; théologiens et sermons, II, 87; III, 90; IV, 96, 103, 123; homélie de l'Église contre la rébellion, II, 140; Wicliffe et les réformateurs, I, 366, *et passim;* écrivains contre l'Église de Rome, IV, 96; rupture avec Rome, II, 91 (Voir *Réformation*); l'Église anglicane, III, 59; parti de la haute Église, 59; articles de Lambeth, 62.
Angleterre (constitution d'), IV, 267.
Angleterre (révolution de 1688), IV, 268, 269, 309.
Anglo-saxonne (poésie), I, 10; langue—, 44.
Anguillara, traducteur d'Ovide en italien, II, 194; son *Œdipe*, 249.
Animaux (Histoire naturelle des), IV, 37; *Icones animalium* de Gesner, II, 336; descriptions de divers, II, 336-340; IV, 402, *et seq.*
Annius, de Viterbe, III, 22.
Anselme (archevêque), sur l'existence d'un Dieu, I, 14, n., 73.
Antiquaires (société des), en Angleterre, II, 363.
Antiquité (vénération pour l'), I, 104, 324; III, 49; IV, 65. Controverse sur le mérite relatif de l'—, 66, 363.
Antiquités, II, 49 *et seq.;* III, 21. — romaines, I, 330; 49, 54; III, 22. *Thesauri* de Grævius et de Gronovius, IV, 81. — de la Grèce, III, 21; par Potter, IV, 82. Meursius, sur les antiquités de la Grèce, III, 23. — ecclésiastiques, ouvrages de Parker et de Godwin, 81, 48. Collections d'antiquités en Italie, II, 361. Fraudes pratiquées, III, 23. — juives, 89.
Antonio (Nicolas), sa *Bibliotheca Nova*, I, 338; II, 46.
Antonio de Dominis (archevêque), *De Republicâ Ecclesiasticâ*, III, 53, n. Sur l'arc-en-ciel et les rayons solaires, IV, 33.
Apianus, sa cosmographie, I, 473.
Apollonius, sa géométrie, II, 327.
Apologues ou Paraboles d'Andreæ, III, 253, 254, n.
Aquila (Serafino d'), poète, I, 231.
Aquin (Saint Thomas d'), son autorité comme écrivain scolastique, I, 17. Ses œuvres, 18, n.; II, 77, 78, 121; III, 231, 242, 243.
Arabe (langue), étude de la—, I, 472; IV, 55. Savants qui s'y distinguèrent, I, 472; IV, 55. Lexique arabe, *ib.*
Arabes (médecins), I, 463; leur école de médecine, 464. Autorités littéraires et scientifiques, II, 337; mathématiciens, I, 158. Contes arabes, 472.
Arabes (écrivains), ont employé de bonne heure le papier de coton, I, 55; version manuscrite d'Hippocrate, 56.
Arantius, II, 347; sur la circulation pulmonaire, IV, 45.
Arc-en-ciel (théorie de l'), IV, 33; l'arc extérieur, 35.
Arcadia (l'), de Sannazar, I, 264, 425; II, 314.
Arcadia (l'), de Sir Philip Sydney, II, 296, 316; IV, 67.
Archimède, II, 327; ses inventions, IV, 2, 6, 7.
Arétin (Pierre), I, 437; II, 193, 289.
Arétin (Léonard), dit Bruni, sa latinité, I, 85; élégance de son style, 88, 98; ses Vies de Dante et de Pétrarque, 162.
Argenis (l'), de Barclay, III, 15, 487.
Argens (d'), ses *Lettres Juives*, IV, 389, 390.
Argensola (Barthélemi), III, 334.
Argensola (Lupercio), III, 334.
Argent et monnaies, IV, 235, 272; écrits sur ce sujet, III, 263.
Argentier, son école en médecine, I, 465; nouveaux principes établis par lui, *ib.* n.
Argonne (d'), bénédictin, sous le pseudonyme de Vigneul-Marville, III, 458, *ib.* n.; IV, 359, n., 371.
Argyropoulo, grammairien grec, I, 149.

Arienne (doctrine), I, 370; Arianisme en Italie, 371; en Angleterre, IV, 106, 107.
ARIOSTE, son *Orlando furioso*, I, 306-310; II, 192, 199, 238; ses délicieux épisodes, I, 308. Analyse de ses satires par Ginguené, 419; rivalise avec Horace, *ib.* n.; sa philosophie épicurienne et sa gaîté, *ib.*; ses comédies, 437; comparé avec Tasse, II, 197-200, 306; avec Spenser, 236.
ARISTARCHUS, *sive de arte grammatica*, de G. Vossius, III, 19.
ARISTIDE (traduction d'), II, 10.
ARISTOPHANE, imprimé par Alde, I, 224. Ses *Guêpes*, IV, 334.
ARISTOTE, sa philosophie, I, 200; II, 102, 116; III, 102; IV, 27. Sa physique, II, 331, 332. Sa métaphysique, III, 101; IV, 128, 130, 149, 206. Ses adversaires, II, 105. (Voir *philosophie*) Sa poétique, II, 304; IV, 75. Ses règles de la tragédie grecque, III, 463. Sa définition de la comédie, IV, 346. Son histoire des animaux, II, 336. Ses éditions, III, 7. (Voir aussi II, 167.)
Arlequins italiens, III, 382, et *n.*
Arminianisme, III, 65, *et infrà.*
Arminiens de Hollande, II, 78; III, 68; IV, 101; d'Angleterre, III, 55; IV, 102.
ARMINIUS (Jacques), professeur de théologie à Leyde, III, 62.
ARNAULD (Antoine), III, 169; IV, 91, 98, 100. Son *Art de Penser*, 148, 195. *Des Idées vraies et fausses*, 168. Ses objections aux *Méditations* de Descartes, III, 176.
ARNAULD (Angélique), IV, 100.
ARNDT, *son vrai christianisme*, III, 93.
AROMATARI, écrivain sur la botanique, IV, 411, 412.
ARREBO, poète norvégien, III, 348.
Ars Magna, de Jérôme Cardan, l'algébriste, I, 457, 459.
Ars Magna, de Raymond Lulle, I, 318, 319, n.
ARTEDI, ses ouvrages, II, 340.
ASCHAM, son traité du *Maître d'Ecole*, II, 43, 293. Son *Toxophilus*, I, 432.
ASELLIUS découvre les vaisseaux lactés, IV, 49.
Asie; voyages aux Indes, à la Chine, etc., II, 352, 353, 354.
Asolani (les), de Bembo, I, 265.
Astronomie, traité de Copernic sur les corps célestes, I, 461; II, 108; III, 150. État de la science, IV, 2. Ouvrages de Képler, 15; de Tycho-Brahe, 17.
Athéisme (réfutation de l'), par Cudworth, IV, 135.
ATTERBURY (docteur), IV, 79, n.
AUBIGNÉ (Agrippa d'), son *Baron de Fœneste*, III, 491.
AUBREY, ses manuscrits, III, 164, n.
AUGERIANUS, II, 302.
Augsbourg (confession d'); I, 355; II, 60, 74.
AUGUIS, son *Recueil des anciens poètes françois*, publié par Crapelet, II, 214.
AUGURELLUS, II, 302.
AUGUSTIN (Saint), *De civitate Dei*, III, 12. Son système théologique, II, 78. Ses écrits anti-pélagiens, IV, 97. L'*Augustinus* de Jansenius, *ib.* Sa doctrine, III, 177; IV, 99, *et passim.* Controverse sur la grâce et le libre arbitre, III, 60.
AUGUSTIN, archevêque de Tarragone, II, 49.
AUGUSTIN (ou Agustino), sur le Droit civil, I, 416; II, 169.
AULNOY (comtesse d'), ses contes, IV, 386.
AUNGRAVILLE, sa bibliothèque, I, 108.
AURISPA (Jean), I, 99.
Autos ou drames spirituels, de Gil Vicente, I, 262.
Autos sacramentales, espagnols, II, 254.
AVERANI, IV, 311.
AVERROES, ses disciples, I, 19. Ses doctrines, 200; II, 103, 104.
AYALA (Balthazar), II, 92. Sur le droit de la guerre, 177.

B.

BACON (Lord), son *Hist. de Henri VII*, III, 158, 473; esprit philosophique de cet ouvrage, IV, 59. Ses *Essais*, II, 131; III, 248. Ses pensées, IV, 65. Sa philosophie, III, 121-124; IV, 108, 189, 190. Lettre au Père Fulgentio, III, 122, n. Sa philosophie dans la médecine, I, 463. De l'avancement de la science, III, 124, 129, 134, 160; *De Inter-*

pretationes naturæ, III, 101, n.; *de Augmentis scientiarum*, 124, 160, etc.; son *Instauratio Magna*, 124; divisée en *Partitiones scientiarum*, ibid.; *Novum Organum*, 125, 163, 164; Histoire Naturelle, 126; *Scala intellectûs*, ib.; *Anticipationes philosophiæ*, 127. Ordre à suivre pour étudier ses ouvrages, 128. Nature de l'induction de Bacon, 130. Son antipathie pour Aristote, 132. Beau passage sur la poésie, 134. Théologie naturelle et métaphysique, 135. Causes finales, *ib. et seq.* L'homme, 137. L'homme en corps et en esprit, *ib.* Logique, 138. Grammaire et rhétorique, *ib.* Morale, 139. Politique, 140. Théologie, *ib.* Lacunes signalées par lui, *ib.* Premier livre du *Novum Organum*, 141, 160. Illusions et *idola*, 141; confondues avec *idoles*, 142. Second livre du *Novum Organum*, 143. Sa confiance, 144. Limites de nos connaissances par les sens, 166. Logique inductive, 148. Sa philosophie basée sur l'observation et l'expérimentation, 150. Observations sur ses ouvrages, 151-166. Sa prévention contre les mathématiques, III, 161. Son esprit, 163, 249. Sa renommée, 163. Renvois à ses opinions, I, 318; II, 115, 359, n.; III, 320; IV, 22, 135, 172, 188, n.; 419.

Bacon (Roger), I, 77, 112. Son *Opus Majus* et ses découvertes, 113, 115. Sa ressemblance avec Lord Bacon, 114. Son optique, II, 331.

Badius Ascensius, I, 334.

Banius (Josse), imprimeur, I, 283.

Baïf (Lazare), poète français, I, 338; II, 213, 215, n.

Baillet, son opinion sur Henri Estienne, II, 14. Ses *Jugements des Sçavants*, III, 372, n.; IV, 73, 75. Sa *Vie de Descartes*, III, 194, n.; IV, 143, 356.

Baïus, sa doctrine condamnée par Pie V, IV, 97, 99.

Balbi (Jean), son *Catholicon*, I, 79, 80, n.

Balde, jurisconsulte, I, 56.

Balde, ses *Sylvæ*, III, 375.

Baldi, sa *Nautica*, II, 191. Ses Sonnets, 184.

Balduin de Wittenberg, III, 243.

Bâle (concile de), II, 90.

Ballades, espagnoles, II, 210; allemandes, 218; anglaises et écossaises, 233.

Balzac, III, 164, n. Sa critique sur Heinsius, 373. Ses *Lettres*, 456, *ib.* n., 458. Sa morale et son éloquence, 457. *Apologie de Balzac*, 458. Son style, IV, 354, 357, 360.

Bandello, ses *Nouvelles*, II, 311; III, 444.

Barbaro (François), ses Dialogues moraux, I, 105.

Barbeyrac, commentateur de Grotius et de Puffendorf, III, 292, 324; IV, 233, *ib.* n., 249, 269.

Barbier, son opinion sur l'*Espion Turc*, IV, 390.

Baruiar d'Aucour, sa critique des *Entretiens* de Bouhours, IV, 359.

Barbour (Jean), son poëme écossais de *Bruce*, I, 47.

Barclay, auteur d'*Argenis* et d'*Euphormio*, III, 15, 487, 488.

Barclay (Guillaume), *De Regno et Regali Potestate*, II, 143; III, 29, 285.

Baret ou Barrett (Jean), son Lexique, II, 42.

Barlæus (Gaspard), ses poésies latines, III, 374.

Baronius (cardinal), ses *Annales de l'Histoire Ecclésiastique*, II, 5, 35, 96; continuées par Spondanus, III, 87.

Barros (J. de), son *Asia*, II, 353.

Barrow (docteur Isaac), professeur de grec, IV, 77, 314; ses Sermons, IV, 97, 103, 123.

Barthius (Gaspard), son *Pornoboscodidascalus*, I, 264; ses *Adversaria*, III, 11, 12.

Bartholin, médecin, IV, 50.

Bartola, jurisconsulte, I, 65; II, 171.

Bartoli, jésuite, ses écrits, III, 452.

Basson (Sébastien), III, 110.

Bataille des livres (la), IV, 392.

Bathurst, découvre l'air vital, IV, 412, 418.

Baudius (Dominique), II, 246.

Baudouin, sur le droit romain, II, 50.

Bauhin (Jean et Gaspard), leurs ouvrages sur la botanique, IV, 41.

Bauhin (Gérard), son *Phytopinax*, II, 345.

Baxter (Willam), son *Anacréon*, IV, 78; son Commentaire sur la langue latine, *ib.*

Baxter (Richard), son Traité sur les doctrines de Grotius, III, 47, n.
Bayard (le chevalier), ses Mémoires, I, 474.
Bayle (remarques critiques de), II, 37; III, 165, n. Son *Commentaire philosophique sur l'Ecriture*, IV, 117. *Avis aux réfugiés*, 269. Ses *Nouvelles de la république des lettres*, 367, 368. Ses *Pensées sur la comète de* 1680, 369. Son *Dictionnaire historique et critique*, *ib.* Jugement sur ses ouvrages, 570. Observation tirée de son Dictionnaire, 425.
Beattie (le docteur Willism), son *Essai sur la vérité*, III, 172, n.
Beaumont (Sir John), son *Bosworth field*, III, 358.
Beaumont et Fletcher, leur théâtre commun : — L'*Ennemi des femmes*, III, 420. Corruption de leur texte, 421; *Tragédie de la Pucelle*, *ib.* Critique de cette pièce, *ib.* *Philaster*, 422. *Roi et pas Roi*, 423. Le *Frère aîné*, 424. Le *Curé Espagnol*, 425. La *Coutume du pays*, *ib.* Le *Loyal Sujet*, 426. Le *Buisson du mendiant*, 427. La *Dédaigneuse*, *ib.* *Valentinien*, 428. *Les deux illustres Parents*, *ib.* La *Bergère fidèle*, 429. *Rule a wife and have a wife*, 430. Le *Chevalier du pilon brûlant*, 431. Diverses autres pièces de Fletcher, *ib.* Défauts des intrigues, 432, 435, n. Pensées et style dramatique, 433. Caractères, *ib.* Leurs tragédies inférieures à leurs comédies, 434. Leurs portraits de femmes, 435. Critique, 436, n., 438.
Becanus, ses principes, III, 256.
Beccari (Agostino), II, 250.
Becher, sa *Physica subterranea*, IV, 397.
Beda, censure Erasme, I, 356.
Bède le Vénérable, I, 5.
Behmen ou Boehm (Jacob), III, 113.
Behn (Afra), IV, 345, 387.
Bekker, son *Monde enchanté*, IV, 127.
Bellarmin (le cardinal), jésuite, II, 78 n., 88. Le principal écrivain de Rome sur la controverse, *ib.*, 92, IV, 86. Répliques de ses adversaires sous le titre d'*Anti-Bellarminus*, II, 89. Sa réponse à Jacques I, III, 29.
Bellay, poète français, II, 213, 21 j. Ses poésies latines, 244.
Bellenden, son traité *De Statu*, III, 257.
Bellius (Martin) ou Castalio, II, 83.
Bello (Francesco), surnommé *Il Cieco*, I, 230.
Belloni, écrivain italien sur les antiquités, IV, 82.
Belon, *Anecdotes de la littérature*, III, 8, n.
Belon, ses voyages, son Histoire Naturelle, II, 338, 339.
Bembo (Pietro), son maniérisme, I, 265. Ses *Asolani*, *ib.*; imite Pétrarque, et en latin Cicéron, 417; a plus d'art que de naturel, *ib.*; ses beautés et ses défauts, 418; critiqué par Tassoni, pour avoir emprunté des vers de Pétrarque, *ib.*; son élégance, 268, 325, 449; II, 302. *Le Prose*, I, 452. Ses poésies latines, 436; se retire du monde pour jouir de sa bibliothèque, 450. (*Voir* aussi III, 20.)
Benacus (poème sur le lac), I, 436.
Beneretti, géomètre, II, 329.
Bénédictins, I, 72; de St-Maur, leur *Histoire littéraire de la France*, I, 15; leur *Nouveau Traité de la Diplomatique*, 53.
Bénéfices (Traité de Sarpi sur les), III, 30, 31. Son *Histoire du Concile de Trente*, 31.
Beni, son commentaire sur la Poétique d'Aristote, II, 304; III, 454.
Benivieni, ses poésies, I, 231.
Benserade, poète de cour, IV, 288.
Bentham (Jérémie), IV, 227.
Bentivoglio (cardinal), ses Lettres, III, 449; ses Guerres civiles de Flandre, IV, 58; ses Satires, II, 193.
Bentley (docteur Richard), sa lettre à Mill, IV, 79; sur les lettres de Phalaris, *ib.*
Benzoni, sa *Nova Novi Orbis Historia*, II, 342.
Bérenger de Carpi, sa réputation comme anatomiste, I, 465; IV, 43.
Bergerac (Cyrano de), son *Pédant joué*, III, 397; ses Romans, IV, 384.
Bérigard (Claude), ses *Circuli Pisani*, III, 110.
Berkeley (l'évêque), ses ouvrages, III, 171; IV, 193, 198.
Bermudez, ses tragédies, II, 260.
Berni, son *Orlando Innamorato*, I, 307, 367; ses poésies légères, *ib.*;

refait l'*Orlando* de Boiardo, 420; poésie comique nommée d'après lui *poesia Bernesca*, *ib.*
Bernier, son abrégé de Gassendi, IV, 143, 194.
Bernier, ses Voyages, IV, 423.
Bernouilli (Jean), sur le Calcul Différentiel, IV, 419.
Beroaldo, bibliothécaire du Vatican, I, 268.
Berquin (Louis), martyr français, I, 362, n.
Bessarion (cardinal), *Adversus calumniatorem Platonis*, I, 150.
Béthune (M. Drinkwater), sa Vie de Galilée, IV, 21.
Beze, *de Hæreticis puniendis*, II, 84, 95; sa version latine du Nouveau-Testament, 100; ses poésies latines, 244.
Bibbiena (cardinal), sa comédie de la *Calandra*, I, 262.
Bible (la), I, 153, 366, 367; IV, 52, 53, 76; en langues modernes, prohibée par le pape, et brûlée, II, 366. La Bible sixtine, II, 100; celle de Clément VIII, *ib.* Bibles et Testaments protestants, *ib.*; Bible de Genève, *ib.*; Bible de Coverdale, *ib.*; Bible des évêques, III, 101; Bible anglaise, traduite sous l'autorité de Jacques I, III, 98. (Voir *Écritures*.)
Bibliographie (ouvrages de), II, 365.
Bibliothèque royale, fondée à Paris, par Charles V, I, 78.
Bibliothèques publiques des universités, et particulières, I, 78, 176, 324, 478; II, 359, 362; IV, 55, 60, 61, 62, 63.
Bibliothèque universelle, de Leclerc, IV, 102.
Bibliotheca universalis, de Gesner, II, 365.
Bibliothèques, *universelle*, *choisie* et *ancienne*, célébrité de ces revues, IV, 102.
Bibliothèques françoises, de La Croix et de Verdier, II, 309.
Biddle, écrivain unitairien, IV, 106.
Bilson, évêque de Winchester, II, 146, n.
Blackmore, ses poésies, IV, 309.
Blaew, sa *Mappemonde*, etc., IV, 58.
Blancs (vers), employés par Surrey, I, 431; par Gascoyne, II, 222; ceux de Milton, IV, 295; de Marlowe, II, 270; d'autres auteurs, II, 274.
Blomfield (le docteur Charles), évêque de Londres, sur la corruption de la langue grecque, I, 95, n; article de la *Quarterly Review*, 333, n.
Blondel, III, 66, 87.
Boccace, critique de son goût et de ses ouvrages latins, I, 82, 448; ses *Églogues*, 82; ses *Nouvelles*, 446; sa *Genealogia Deorum*, II, 56; son *Decamerone*, I, 449; *De Casibus virorum illustrium*, II, 220.
Boccalini (Trajan), III, 449. Ses *Ragguogli di Parnasso*, *ib.*, IV, 63.
Bochart, sa *Geographia sacra*, IV, 54; son *Hierozoicon*, *ib.*; ses ouvrages sur l'hébreu, etc., 420.
Bodin (Jean); ses écrits, II, 98, 99; III, 257, 258, 469; sa *République*, II, 149—166; comparé avec Machiavel et Aristote, 167; avec Montesquieu, *ib.* (Voir 168 n.)
Bodius (Alexandre), II, 246.
Bodley (sir Thomas), fondateur de la bibliothèque Bodléïenne, à Oxford, II, 360; IV, 60. Catalogue de cette bibliothèque, 62; ses manuscrits orientaux, 55.
Boëce, sa *Consolation de la Philosophie*, I, 2.
Boerhaave, ses ouvrages, IV, 419.
Boetie (Étienne de la) son *Contr'un*, II, 134.
Boiardo (Matteo-Maria), comte de Scandiano, I, 228; examen de son *Orlando Innamorato*, 229, 307.
Boileau, ses *Satires*, III, 485, 487; IV, 290; fait l'éloge de Malherbe, III, 341. Ses *Épîtres*, IV, 286. Son *Art poétique*, *ib.*; comparé avec Horace, 287; son *Lutrin*, IV, *ib.*, 310, 393; III, 330, n. Jugement sur sa poésie, 288, 383.
Bois ou Boyse (M.), revoit la traduction anglaise de la Bible, II, 41.
Boisrobert, de l'Académie française, III, 461.
Bologne (Université de), I, 15.
Bombelli, son Algèbre, II, 326.
Bon, professeur de Droit civil, IV, 275, n.
Bonamy, ses Mémoires littéraires, I, 20.
Bonarelli, ses *Filli di Sciro*, drame pastoral, III, 380.
Bond (Jean), ses notes sur Horace, III, 12.
Bonfanio, sa correspondance, II, 289.
Bonnefons ou Bonifonius, II, 246.
Bordone, ses Iles du monde, avec cartes, I, 474.

Borelli, *de Motu animalium*, iv, 417.
Borghino (Raffaele), son Traité sur la Peinture, ii, 289.
Borgia (François), duc de Gandie, i, 373.
Borgo (Luca di), ii, 322.
Boscan, poète espagnol, i, 423; ii, 204; iii, 333.
Bossuet, évêque de Meaux, i, 303; iii, 64, 74; iv, 108, 119; son *Discours sur l'histoire universelle*, iv, 84, 424; son Sermon devant l'assemblée du clergé gallican, 87; rédige les quatre articles, *ib.*; son *Exposition de la foi catholique*, 91, 92; ses écrits de controverse, 92 n., 93, 94; son *Histoire des Variations*, i, 303; iv, 95, 104; ses *Oraisons funèbres*; 120, 121, 350.
Botal d'Asti, ii, 348.
Botanique, i, 468; ii, 341; auteurs qui ont écrit sur la botanique, iv, 41, 68, 405, *et seq.*
Botero (Giovanni), sa *Ragione di Stato*, ii, 147; sa Cosmographie, 356; sur le gouvernement d'Angleterre, iii, 262.
Boucher, *de justâ Henrici III abdicatione*, ii, 143.
Bouchetel, sa traduction de l'*Hécube* d'Euripide, i, 442.
Bouhours, critique et grammairien, iii, 341; ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, iv, 357; ses Sarcasmes, 359; sa *Manière de bien penser*, 360.
Bouillaud, astronome, iv, 22.
Bourbon ou Borbonius, son poëme latin, iii, 371, 372.
Bourdaloue, ses Sermons, iv, 119, 120.
Bourdin, jésuite, *adversùs Descartes*, iii, 176.
Boursault, son *Mercure galant*, iv, 335, 336.
Boutterwek, ses Remarques critiques, i, 262, 264, 423, 439, 440, 441, 446; ii, 193, n., 201, 203, 209, 255, 257, 308; iii, 334, 335, 338, 341, 345, n., 386, 478, 485; iv, 290.
Boyle (Charles), sa controverse avec Bentley, iv, 79.
Boyle (Robert), ses ouvrages de métaphysique, iv, 398; extrait de ces ouvrages, 399; son mérite en physique et en chimie, *ib.*; jugement général sur lui, 400.
Bradshaw (Guillaume), sa réputation littéraire, iv, 392, n.
Bramhall, archevêque, iii, 47, n.
Brandt, son Histoire, iii, 63.
Bréboeuf, sa *Pharsale*, iv, 291.
Brentius, sa controverse, ii, 76.
Brésil (histoire naturelle, etc., du), iv, 37.
Breton, poète anglais, ii, 224; sa *Mavilla*, 319.
Bretons (chants), i, 36.
Briggs (Henri), mathématicien, iv, 2, 5; sa formule du binôme, 10.
Brisson, sur le Droit romain, ii, 50, 171.
Brito (Guilielmus), i, 74.
Brooke (Lord), style de ses poésies, obscur, iii, 351.
Broughton (Hugues), ii, 88, 350.
Brown (M. Georges Armitage), éditeur des Poésies autobiographiques de Shakspeare, iii, 360, n.
Brown (docteur Thomas), iii, 142.
Browne (Sir Thomas), sa *Religio Medici*, iii, 251; ses *Britannias, Pastorals*, iii, 357; son Traité des erreurs vulgaires, iv, 67, 412.
Brucker, son Histoire et son analyse, i, 319, et n.; ii, 102, 103; iii, 102.
Bruéys, auteur dramatique français, iv, 336.
Brunfels (Otto), ses *Herbarum vivæ Eicones*, i, 468.
Bruno (Jordano), ses théories, i, 318; ii, 107; iii, 121; iv, 172; ses ouvrages philosophiques, ii, 107, 112, 329; son panthéisme, 108; sur la pluralité des mondes, 112; ses sonnets, 111, n.; ses divers écrits, 290.
Bruyère (La), ses *Caractères*, iv, 238.
Brydges (Sir Egerton), son *British Bibliographer*, ii, 219; sa *Censura*, 299.
Bucer, ses ouvrages, répandus sous un faux nom, i, 367.
Buchanan, son Histoire d'Écosse, ii, 33, 358; *De Jure Regni*, 47, 136, 140; iv, 269; ses poésies latines, ii, 247; iii, 372; ses *Psaumes*, 375.
Buckhurst (Lord, Thomas Sackville), son Introduction au Miroir des magistrats, ii, 220, 221, 267. Son *Gorboduc*, *ib.*
Budé, ses travaux, i, 283, 332, 355, 414; ii, 38; ses *Commentarii Linguæ Græcæ*, i, 332; ses Observations sur les Pandectes, 261, 414.
Buhle, a copié en partie l'Hist. philos. de Brucker, ii, 103, 105, 107;

remarques de—, II, 117; IV, 139, 173.
Bulgarini, II, 306.
Bull, son *Harmonia apostolica*, IV, 104; sa *Defensio Fidei Nicenæ*, 106.
Bullinger, théologien, II, 95.
Bunel (Pierre), ses Lettres, I, 328, n., 336.
Bunyan (Jean), son *Voyage du pèlerin*, I, 313; IV, 388.
Buonarotti (Michel-Ange), IV, 198, n.
Buonmattei, sur la *Lingua toscana*, III, 452.
Burgersdicius, logicien, III, 104; IV, 129.
Burke (Edmond), III, 159.
Burleigh (Lord), III, 62.
Burman (citation de), III, 21.
Burnet (l'évêque), son *Histoire de son temps*, IV, 104, n.; son *Histoire de la Réformation*, 425.
Burnet (Thomas), son *Archæologia philosophica*, IV, 109; sa *Théorie de la terre*, 413.
Burton, son *Anatomie de la Mélancolie*, III, 475.
Bury (Richard de), I, 78; sa bibliothèque, *ib.*; son *Philobiblon*, *ib.* n.
Busenbaum, sa *Medulla Casuum conscientiæ*, III, 237.
Butler, son *Hudibras*, IV, 292; ses autres poésies, 304.
Butler, son *Analogie*, IV, 223, n.
Buxtorf le père, hébraïste, IV, 52.
Buxtorf le fils, sa controverse sur le texte de l'Écriture, IV, *ib.* 53.

C.

Cabale, juive, I, 206.
Cabot (Sébastien), I, 473; II, 354.
Cadamosto, de Venise, ses voyages de découverte, I, 266.
Caïus, prêtre romain, I, 13, n.
Caïus (docteur), sur les Chiens Anglais, II, 340.
Cajetan, controversiste, II, 89.
Caldéron de la Barca (Pedro), ses tragi-comédies, III, 383; nombre de ses pièces, *ib.*; ses comédies, *ib.*; sa *Vida es Sueno*, 384; *A secreto Agravio secreta Vengança*, 386; son style, *ib.*; examen de son mérite, 388; son école, IV, 315.
Calendrier grégorien, II, 59.
Calepio, son dictionnaire latin, I, 257, 335.
Calisto et Melibœa, pièce espagnole, I, 262; sa grande réputation, 263.
Calixte (Georges), théologien, désirait l'union en religion, III, 50, 64, n.
Callistus (Andronicus), enseigne le grec, I, 149.
Calprenède (La), sa *Cassandre*, III, 484; sa *Cléopâtre*, *ib.*
Calvin (Jean), né en Picardie, I, 364; son *Institution*, I, 336, 364; II, 94, 95, n.; IV, 104; sa grande réputation, I, 377; exposé de sa doctrine, 365; il est reçu à Genève comme législateur, *ib.*; sa controverse avec Cassander, II, 74; mort de Servet, 79, 81, n., 83; III, 76; les calvinistes favorables aux institutions républicaines, III, 262; leurs doctrines, 49, 51, 62, 274; IV, 91, 103; crypto-calvinistes, II, 77.
Calvisius (Seth), sa Chronologie, III, 25.
Cambridge (université de), I, 15, 293, n., 342-346, 444; II, 40, 41, n., 358; IV, 77, n.; bibliothèque de l'université, II, 360; IV, 62; sa presse, II, 44.
Camden, sa grammaire grecque, II, 45; sa *Britannia*, 47; sa Vie d'Élisabeth, IV, 59.
Camérarius, son âge, I, 340; ses Commentaires, II, 20, 23; restaurateur de l'érudition ancienne, 38; sur la botanique, IV, 41, 411.
Cameron, de Saumur, théologien français, III, 65.
Camoens, sa *Lusiade*, II, 206.
Campanella (Thomas), II, 107; IV, 23; sa *Politique*, III, 257; sa *Cité du Soleil*, 488; analyse de sa philosophie dans le *Compendium de Rerum naturâ*, 105-110.
Campani, sa Vie de Braccio di Montone, I, 326, n.
Campanus, sa traduction d'Euclide, I, 113.
Campbell (M. Thomas), remarques de —, II, 221, 225, n., 229, n., 231.
Campion, poète anglais, II, 231.
Campistron, IV, 327.
Canini (Angelo), II, 5, 349; son *Hellenismus*, grammaire, 18; IV, 73.

Cano (Melchior), théologien, I, 377. *Loci theologici*, II, 94.
Canter (Guillaume), sa traduction d'Aristide, II, 10; ses *Novæ Lectiones*, 20, 21.
Canter (Théodore), ses *Variæ Lectiones*, II, 22.
Capella (Martianus), I, 2.
Capito, savant allemand, I, 302.
Cappel (Louis), son *Arcanum punctuationis revelatum*, IV, 53; sa *Critica sacra*, 54.
Caraccio, son *Corradino*, IV, 315.
Cardan (Jérôme), philosophe et mathématicien, I, 398, 457; sa règle des équations cubiques, *ib.*; II, 320; IV, 10-12; sur la mécanique, II, 331, 332, 333.
Carew (Richard), sa traduction de Tasse, II, 231.
Carew (Thomas), mérite de sa poésie, III, 363; IV, 291.
Carion (chronique de), par Mélanchthon, I, 474.
Carlostadt, ses principes religieux, II, 26.
Carlovingiens (rois), leurs chartes, I, 55.
Caro (Annibal), sa *Correspondance*, II, 289; sa traduction de *l'Énéide*, 184, 194; sa querelle avec Castelvetro, 303.
Carreri (Gemelli), ses voyages, IV, 423.
Cartes à jouer, I, 151.
Cartes géographiques, moyen d'apprécier les progrès de la science, IV, 58; premières cartes, I, 190, 473; II, 353, 355, 356; IV, 58, 421, 422.
Cartésienne (philosophie), aperçu de la —, III, 167-197; divers détails, IV, 144, 196, 199. (Voir Descartes, et autres mots.)
Cartwright, sa *Plate-forme*, II, 48.
Cartwright (Guillaume), ses vers sur Shakspeare, III, 415, n.
Casa, sa versification licentieuse, II, 194, *ib.* n.; son *Galateo*, 130, *ib.* n., 288; ses poésies, 183, 184.
Casaubon (Isaac), ses éditions des classiques, II, 37; III, 4; IV, 76; sa correspondance avec Scaliger, II, 38, 53, n.; III, 39, n.
Casaubon (Méric), III, 9, n., 41, n.; IV, 78; sa description de l'université d'Oxford, IV, 61.
Casimir, poète latin moderne, III, 372, n., 373. (Voir *Sarbievius*.)
Casiri, son catalogue des MSS. arabes de l'Escurial, I, 55, 56.
Cassander (Georges), sa *Consultation* sur la confession d'Augsbourg, II, 74. Sa controverse avec Calvin, *ib.*; Annotations de Grotius, III, 45, 46.
Cassiodore, I, 2, 3, n.
Castalio (Sébastien), II, 83, *ib.*, n.; III, 62, 75; réplique de Bèze à Bellius, *id est* Castalio, II, 84; sa traduction des Ecritures, 100.
Castanheda, sa description de l'Asie, II, 353.
Castell (Edmond), son *Lexicon Heptaglotton*, IV, 420.
Castellio, son ouvrage sur l'Hydraulique, IV, 30.
Castelvetro, ses critiques, I, 307, et n.; II, 303; son commentaire sur la *Poétique* d'Aristote, 304.
Castiglione, ses poésies latines, I, 436; II, 302, 369.
Castillejo, poète espagnol, II, 205.
Casuisme, III, 230-237.
Casuistes (écrits de certains), III, 237; casuistes anglais, 243; romains, 230.
Catrrus, ses objections à Descartes, III, 176.
Catharin, n'est point un auteur orthodoxe, I, 377; II, 95.
Cathay, ou Chine, II, 353.
Catholicon de Balbi, imprimé en 1460, I, 79, 80, n., 156.
Catholiques, leurs écrivains, II, 88, 99; catholiques anglais, 101; bibles catholiques, 99. (Voir *Rome*.)
Cats, poète hollandais populaire, III, 347, 348.
Caudines (Fourches), III, 297; IV, 88, n.
Cavalieri, mathématicien de Bologne, IV, 7; sa géométrie, 8.
Caxton, premiers livres imprimés par lui, I, 160.
Cecchini, fameux arlequin, III, 382.
Celio Magno, ses odes, II, 185; IV, 281.
Celso (Mino), *De Hereticis*, etc., II, 85; III, 75.
Celtes (Conrad), I, 210, 478; ses drames, 213.
Celticus sermo, explication de ce mot, I, 21, n.

Centuriæ Magdeburgenses, II, 76, 96.
Centuriatores, II, 96, 97.
CERISANTES, ses poésies latines, III, 371.
CERVANTES, réputation de son *Don Quichotte*, III, 477; critique allemande sur son objet, 478; observations sur l'auteur, 480; mérite de ce roman, 482; ses autres Nouvelles, 483; sa tragédie de *Numantia*, II, 260; sa critique, 313, 314.
Cerveau (anatomie du), IV, 416; sa structure, 417.
CÉSALPIN, ses *Quæstiones peripateticæ*, II, 103, 104; a pressenti la circulation, 46, *ib.*, n., 47, 48. Son système, 104. Sur la botanique, II, 344; IV, 41, 405, 406, 407, 408.
CÉSARINI, ses poésies latines, III, 372.
CESI (le prince Frédéric), fonde la société des *Lynx* à Rome, IV, 20, 64.
CEVA, ses poésies latines, IV, 311.
CHALCONDYLES, émigré de Constantinople en Italie, I, 149.
Chaldéen (le), et écritures en—, I, 316; IV, 52, 54.
Chaleur et froid, principes rivaux, dans le système de Télésio, II, 106.
CHALONER (Sir Thomas), son poëme *De Republicâ instaurandâ*, II, 247; ses poésies anglaises, 310.
CHAMBERLAYNE, IV, 298.
CHAMPMÊLÉ (mademoiselle de), IV, 317.
CHANCELLOR, son voyage à la mer du nord, II, 354.
CHAPELAIN, poëte français, III, 461; sa *Pucelle*, IV, 290.
CHAPELLE, ou L'Huillier, poëte, IV, 289.
CHAPMAN, ses drames, III, 445; son Homère, II, 230; III, 445.
CHARDIN, ses Voyages, IV, 423.
CHARLEMAGNE, établit des écoles dans les cathédrales et les couvents, I, 7, 12, 16.
CHARLES Ier, d'Angleterre, II, 49; III, 34, 200, 291, 400, 443, 468, 474.
CHARLES II, éducation et littérature sous son règne, IV, 77, 124, 190, 338; décadence de la poésie, 308; poésie latine, 314; comédie, 344.
CHARLES VI, empereur, II, 201.
CHARLES IX, de France, II, 213.
CHARLES-LE-CHAUVE, I, 24, 25, n.
CHARLETON (le docteur), sa traduction de Gassendi, IV, 194.
CHARRON (Pierre), son traité des *Trois vérités*, II, 98; *De la Sagesse*, III, 94, 246.
Chartes, écrites anciennement sur papyrus et sur parchemin, I, 54, 57.
CHAUCER, remarques sur sa poésie, I, 47, 431, 432; II, 221.
CHAULIEU, ses poésies, IV, 289.
CHEKE (Sir John), I, 336; professeur de grec à Cambridge, 344, 345; sa *Reformatio Legum ecclesiasticarum*, II, 34.
CHEMNITZ, ses *Loci theologici*, II, 94, 95.
Chevalerie, son effet sur la poésie, I, 133; romans de —, 446.
CHEVALIER, professeur d'hébreu, II, 350.
Chevy Chase, II, 269.
CHIABRERA, poëte italien, III, 331, 374; IV, 280 *et seq.*; ses imitat urs, III, 333.
CHILD (Sir Josiah), sur le commerce, IV, 271.
CHILLINGWORTH, ses écrits et ses doctrines, IV, 103, 246; sa *Religion des Protestants*, III, 55.
Chimie, IV, 397, 400.
Chine (missionnaires en), II, 353; IV, 56; histoire de la —, II, 354; description par Nieuhoff, IV, 423.
Chinois (langue et manuscrits), IV, 56.
Christiade, de Vida, 435.
CHRISTINE de Suède, III, 194; IV, 283, 458.
CHRISTINE de Pisan, femme célèbre de la cour de Charles V, de France, I, 95.
CHRISTOPHERSON, son *Jephthé*, I, 444.
Chronologie, Joseph Scaliger, *De Emendatione Temporum*, II, 57; sa période julienne, 58; chronologie d'Usher, IV, 84; — des Hébreux, *ib.*; écrivains sur la —, 85.
CHRYSOLORAS (Emmanuel), I, 98.
CHRYSOSTÔME (saint), éditions de —, III, 7.
CIACONIUS (Alphonse), II, 54.
CIACONIUS ou CHACON (Pierre), II, 54.
CIAMPOLI, ses *Rime*, III, 333.
CIBBER, ses pièces, IV, 348, n.
CICÉRON, ses discours découverts

par Poggio, I, 84; son style, pierre de touche de la langue, 86, 324; III, 18; argument de lui, I, 230; éditions de ses ouvrages, I, 160, 328; II, 12, n, 45; ses Discours expliqués par Sigonius, 51; ses Lettres, 290; IV, 71; citations de lui, III, 322.

Ciceronis Consul, etc., par Bellenden, III, 257.

Cid (le) de Corneille, III, 391; critique sur le —, 463; IV, 320; romances du —, III, 334.

Cimento (Académie *del*), IV, 394.

Cinthio (Giraldi), sa tragédie de l'*Orbecche*, I, 438; ses *Cent Contes*, II, 312.

Circumnavigation (relations de), II, 353.

Civils (droit et juristes), I, 16, n., 19; II, 168-174; III, 278 *et seq.*; IV, 275 *et seq.*

Clarendon (comte de), son *Histoire*, III, 473.

Clarius (Isidore), son édition de la Vulgate, II, 100, 350.

Classiques (premières et célèbres éditions des), I, 258, 330, 334; II, 2, 44, 45; IV, 78; éditions *Variorum*, I, 329; IV, 71; du Dauphin, 74, *et passim*.

Claubberg, métaphysicien allemand, IV, 146.

Claude, controversiste protestant, IV, 91; sa conférence avec Bossuet, 92.

Clavius, II, 330; son *Euclide*, 327.

Clément VIII, II, 78; son caractère, III, 28, 66; édition des Ecritures autorisée par lui, II, 100.

Clément (Jacques), régicide, II, 144.

Clénard, sa grammaire grecque, I, 333; II, 18; IV, 73.

Clerselier, métaphysicien, III, 169; IV, 30, 146.

Cleveland, ses satires, IV, 304, 309.

Cluni, abbé de — (*Voir* Pierre Cluniacensis), I, 56, etc.; bibliothèque de l'abbaye de —, 72.

Clusius ou L'Écluse, ses ouvrages sur l'histoire naturelle et la botanique, II, 344; IV, 37.

Cluverius, sa *Germania antiqua*, III, 23.

Coccejus, sa *Summa Doctrinæ*, III, 88, 89.

Codex Chartaceus, MSS. cottoniens (Galba, B, I.), son contenu et substance sur laquelle il est écrit, I, 58.

Coeffeteau, sa traduction de *Florus*, III, 457.

Collius Rhodiginus, ses *Lectiones antiquæ*, I, 272; II, 49, 56.

Coiter, son anatomie pathologique, II, 347.

Coleridge, son idée philosophique des pièces de Shakspeare, III, 417; remarques de lui, II, 286; IV, 49, n., 299; ses *Remains*, 294, n.

Colet, fondateur de l'école de Saint-Paul, II, 43, 277, 278, n.

Colines, imprimeur à Paris, I, 334.

Collalto (comte de), II, 189.

Collier, son *Histoire de la poésie dramatique*, et ses *Annales du théâtre*, I, 264, n., 443; II, 266, 267, n., 268, n., *et seq.*; III, 399, n., 400, n., 401, 402, n.

Colocci (Angelo), poète latin, I, 475.

Colomb (Christophe), lettre de lui, 267; découvre l'Amérique, 320, 321.

Colomies, *le Colomesiana*, II, 88 et n.

Colonna (Vittoria), marquise de Pescaire, beauté de ses *Canzoni*, I, 370, 419; II, 191.

Coluccio Salutato, son mérite littéraire, I, 85 et n.

Columbus (Rualdus), *De Re anatomicâ*, II, 347; IV, 45, 48 et n.

Columna ou Colonna, ses ouvrages de botanique, IV, 41; ses figures de plantes, *ib.*, 405.

Comédie, IV, 346; italienne, I, 437; II, 249; improvisée, III, 382; d'intrigue, 431; espagnole, II, 254, etc. (Voir les noms des auteurs dramatiques anglais et français.)

Comenius, son système pour l'étude du latin, III, 2; intention chrestomatique, *ib.*

Comes (Natalis), sa Mythologie, II, 56.

Comètes, idées sur les —, IV, 17. Bayle sur la comète de 1680, 369.

Comines (Philippe de), II, 357.

Commandin, son *Euclide*, II, 327.

Commerce, ouvrages relatifs au —, III, 263; IV, 270, 271.

Communautés politiques, leur origine, II, 151; III, 269, 272.

Conciles de l'Eglise de Rome, I, 301, 373; II, 77, 90, 99; III, 31, 49.

Condillac, opinions de —, III, 210, n., 318, 319.

Confession auriculaire, son importance pour une église, III, 230, 232; le confesseur, directeur des consciences, 233.
Congreve (William), ses comédies, IV, 346; son *Vieux garçon*, *ib.*; le *Train du Monde*, *ib.*; *Amour pour amour*, 347. Son *Épousée en deuil*, 344.
Coniques (sections), IV, 6; problème de la cycloïde, 9.
Connan, juriste civil, II, 172.
Conrad de Wurtzbourg, son école, I, 38.
Conringius (Herman), III, 256, 278.
Constance (concile de), II, 90, 164.
Constantin (Robert), réputation de son *Lexique*, II, 14, 15, 42.
Constantinople, révolution dans la langue, à partir de sa prise par Mahomet, II, 1, 95, 96.
Constitutions des Etats européens, imprimées par les Elzévirs, III, 256.
Cortarenni, sa piété, II, 70.
Corti (Guisto di), poëte italien, I, 162.
Conti (Nicolo di), ses Voyages en Orient, I, 145.
Contrat social de J.-J. Rousseau, III, 323.
Contrats (des), III, 268, 294.
Cooke (sir Antony), II, 46.
Copernic, son système astronomique, I, 461; II, 108, 327; III, 490; ses six livres, I, 462, n.; son système adopté par Galilée, II, 329; IV, 18; ses progrès, III, 106, 150; IV, 19, 22.
Cophte, cette langue a des obligations aux recherches d'Athanase Kircher, IV, 56.
Coppetta (Francesco), son Canzone, II, 186, 193, n.
Cordoue, *Grenade* et *Malaga* (institutions collégiales de), I, 17.
Cordus Euricius, son *Botanilogicon*, I, 468.
Corneille (Pierre), ses pièces: *Mélite*, III, 390; *le Cid*, 391, 463; IV, 320; *Clitandre*, *la Veuve*, *Médée*, III, 391; *les Horaces*, 393; *Cinna*, 394; *Polyeucte*, *ib.*; *Rodogune*, 395; IV, 324; *Pompée*, III, 395; *Héraclius*, 396; *Nicomède*, *ib.*; sa comédie du *Menteur*, 397; son style, 392; ses défauts et ses beautés, 396; mérite inégal de ses tragédies, IV, 315; comparé avec Racine, 316, 325; son parti, 355, n.
Corneille (Thomas), ses œuvres dramatiques, IV, 326, 327.
Cornelius à Lapide, III, 87.
Corniani (remarques diverses de), I, 144, 163, 308; II, 193, n., 253, 288, 289; IV, 281.
Corneille et Tasse, comparaison de leur talent respectif, II, 201.
Correspondance littéraire, II, 289, 365.
Cortesius (*Paulus*), son dialogue *De Hominibus doctis*, I, 85, n., 87, n., 181; son Commentaire sur la philosophie scolastique, II, 5.
Corycius, patron des sciences, I, 475.
Cossali, son *Histoire de l'Algèbre*, I, 458, 459, 460, n.; II, 322, 324, 325, n.
Costanzo (Angelo di), ses poésies, II, 184, 194.
Coster (Laurent), imprimeur à Haarlem, I, 152.
Cota (Rodrigo), auteur dramatique, I, 263.
Cotelier, son érudition en grec, IV, 76.
Cotta, II, 302.
Courbes (mesure des), IV, 6 *et seq.*
Courcelles, théologien arminien, IV, 101, 106. Ses lettres, III, 68.
Cousin (M.), remarques de —, IV, 145, n.; son édition de Descartes, III, 189, n., 196.
Couvents, religieuses expulsées des —, I, 352.
Covarruvias, légiste espagnol, II, 175, 179, 181.
Cowley, ses poésies, III, 354; ses odes pindariques, *ib.*; son style latin, 355; jugé par Johnson, *ib.*; son *Epitaphium vivi auctoris*, IV, 314; ses écrits en prose, 373.
Cox (Léonard), son *Art de la Rhétorique*, I, 454; II, 309.
Cradarthorp, ses ouvrages de logique; III, 104.
Cranmer (l'archevêque), III, 71, 74.
Crashaw, sa manière poétique, III, 354.
Crellius, *De satisfactione Christi*, III, 68; ses *Vindiciæ*, 76.
Cremonini, (César), II, 103, 105; III, 103, 104.
Cresci, II, 303.
Crescimbeni, poëte et critique, I, 417 *et seq.*; II, 187, 306; III, 332; IV, 283; son Histoire de la Poésie nationale, 349.
Critici sacri, II, 95, 350; IV, 125.
Critique littéraire, noms fameux dans

la —, II, 9; *Thesaurus Criticus* de Gruter, *ib.*; Lambioos, II; Cruquius, 12; Henri Estienne, 13, *et passim*; traités de — en français, 308; en italien, I, 432; II, 187, 299 *et seq.*; critiques espagnols, II, 308; premiers critiques anglais, II, 309.

Croisades et commerce avec Constantinople, leur influence sur la littérature classique de l'Europe occidentale, I, 95.

Croke (Richard), ses Discours, I, 293, n., 342.

Croll, de Hesse, sur le Magnétisme, IV, 50, n.

Cromwell, état de la science sous son Protectorat, IV, 77, 257, 292; état de la religion, 106.

Cruquius ou de Crusquus, scholiaste d'Horace, II, 12.

Crusca, Vocabulaire della —, II, 307; III, 452; Académie della —, II, 306, 362; IV, 64.

Causius, enseigne le dialecte romaïque, II, 25.

Cudworth, ses principes, IV, 104, 106, 167, n.; son *Système intellectuel*, 132, 136, 211; son *Libre arbitre*, 182; sa *Morale immuable*, 211.

Cueva (Joan de la), son *Art poétique*, II, 308.

Cujas, ses ouvrages de jurisprudence, II, 170, 173.

Cumberland (le docteur Richard), *De Legibus Naturæ*, IV, 216, 226; remarques sur son système, 227, 229.

Cumberland (M.), ses remarques, III, 418, 419.

Cunæus, sur les antiquités juives, IV, 54.

Cusanus (le cardinal Nicolas), mathématicien, I, 158.

Cuvier, son jugement sur Agricola, métallurgiste allemand, I, 471; son opinion sur les ouvrages de Conrad Gesner, II, 336; d'Aldrovande, 340, et de Jonston, IV, 38.

Cycles solaire et lunaire, etc., II, 58.

D.

Dach, ses chants religieux en allemand, III, 346.

Dacier, son *Horace*, IV, 75; sa *Poétique d'Aristote*, II, 304; IV, 75.

Dacier (Madame), ses traductions d'Homère et de Sapho, IV, 75.

Daillé, *Du vrai usage des Pères*, III, 53, 87.

Dale (Van), sur les Oracles, IV, 353.

Dalechamps, son *Historia gen. Plantarum*, II, 345.

Dalgarno (Georges), son *Ars Signorum, character universalis*, etc., IV, 190.

Dalton, sa théorie atomique, III, 146,

Dancourt, son *Chevalier à la mode*, IV, 336.

Danemarck (légendes et ballades scandinaves du), III, 348.

Danès, professeur de grec à l'université de Paris, I, 337.

Daniel, son *Panégyrique*, adressé à Jacques Ier, III, 351; ses *Guerres civiles d'York et Lancaster*, poëme, 356; son *Histoire d'Angleterre*, 472.

Daniel (Samuel), sa *Complainte de Rosemonde*, II, 227.

Dante, Alighieri, sa Vie par Arétin, I, 162; commenté par Landino, 163; sa *Divina Comedia*, 43, 105; IV, 296, 297; son Purgatoire et son Paradis, 296; comparé avec Homère, II, 306; avec Milton, IV, 296; son Ugolin, II, 261.

Dati, ses *Prose fiorentine*, IV, 349.

Dauphin (éditions dites du), IV, 74.

Davanzati, son *Tacite*, II, 290.

Davenant (le docteur Charles), IV, 274; son Essai sur les Voies et Moyens, *ib.*

Davenant (Sir William), son *Gondibert*, III, 358; IV, 303, 305.

Davies (Sir John), son poëme sur l'Immortalité de l'âme, II, 228; III, 351.

Davila, son Histoire de la guerre civile en France, IV, 58.

Davison, son recueil intitulé *Poetical Rhapsody*, II, 224.

Decembrio, philologue, I, 108.

Dedekind, son poëme sur l'Allemagne, II, 130.

Défense personnelle (droit de), III, 286.

Définitions, III, 185; IV, 170.

De Gérando (M.), remarques de lui,

IV, 142; son *Histoire des systèmes*, II, 112, n.
DEKKER, poète dramatique, III, 445.
DELFINO, ses œuvres dramatiques, IV, 315.
Deliciæ Poetarum Gallorum, II, 244.
Deliciæ Poetarum Belgarum, II, 244, 246.
Deliciæ Poetarum Italorum, II, 244.
Deliciæ Poetarum Scotorum, II, 246.
DE MARCA, controversiste, III, 36.
DÉMETRIUS Cretensis, I, 316.
DÉMOCRITE, sa théorie corpusculaire, III, 111.
DENHAM (Sir John), son *Cooper's Hill*, III, 351; IV, 305.
DENYS d'Halycarnasse, I, 334; édité par Sylburgius, II, 22.
DESCARTES, ses déductions philosophiques et scientifiques, etc., I, 14, n., 318, 460; IV, 9, 21, 28, 34, 135, 146, 172, 204, 205; aperçu de sa philosophie métaphysique, etc., III, 167-196; ses perfectionnements dans l'algèbre, II, 326; IV, 10; applique l'algèbre aux courbes, 12; a des obligations à Harriott, 13; sa géométrie algébrique, 15; sa théorie du monde, 22, 23; sa mécanique, 28; sa loi du mouvement, 29; des forces composées, 30; du levier, *ib.*, n.; sa Dioptrique, *ib.*, 34; des courbes des lentilles, 35; de l'arc-de-ciel, *ib.*; ses *Méditations*, 138, 143; sa correspondance, 143; accusé de plagiat, II, 118, 119; III, 195; IV, 13, n.; progrès de la philosophie cartésienne, IV, 144, *et passim*.
DESHOULIÈRES (Madame), ses poésies, IV, 290.
DESMARETS, son *Clovis*, IV, 290.
DESPENCER (Hugh le), lettre de 1315 adressée à lui, I, 58.
DESPORTES (Philippe), II, 216.
Deventer, classiques imprimés à—, I, 221; collége de—, 181.
DIBDIN, ses classiques, II, 2.
Dictionnaire de l'Académie, IV, 355; revu, 356.
Dictionnaires, premiers — latins, I, 80, 335; *Lexicon pentaglottum*, IV, 52, 420; lexique arabe, 55; lexique hébreu, I, 471, *et passim*; *Vocabolario della Crusca*, II, 307; III, 452; — grec du Bas-Empire, III, 7.
DIEU (de), sur l'Ancien Testament, IV, 52, 54; grammaire persane, 56.
DIEZE, critique allemand, II, 206; III, 335.
DIGBY (Sir Kenelm), IV, 129, 412.
DIOGÈNE-LAËRCE, I, 334; III, 121; IV, 131.
DIOPHANTE, sa manière d'exprimer les quantités indéterminées, I, 461.
Dioptrique, IV, 30, 32, 34, 35.
Disputes, scolastiques et théologiques, I, 17; II, 93, 94, 103.
Divin (droit — des rois), III, 258.
DODOENS ou DODONÆUS, son ouvrage sur la botanique, II, 343.
DODSLEY, ses Anciennes Pièces, I, 443.
DOLCE (Lodovico), I, 453; II, 249.
DOLET (Étienne), I, 453; II, 302.
DOMAT, ses *Lois Civiles*, IV, 277.
Dominicains, opposés aux Franciscains, I, 374. (*Voir* aussi II, 77, 121; III, 66.)
DOMINIQUIN, peintre, sa manière, II, 201.
DONAT, sa grammaire, stéréotypée en bois, I, 67, 151, 155.
DONATI, jésuite, sa *Roma vetus et nova*, III, 22.
DONI, sa *Libreria*, histoire bibliographique, II, 366.
DONNE (le docteur), ses satires, II, 228; fondateur de la poésie dite métaphysique, III, 353; sa versification manque d'harmonie, 354; ses sermons, 90, 91.
DORAT, helléniste et poète, II, 6.
Dordrecht ou *Dort* (Synode de), III, 63; IV, 104.
DORPIUS (lettre de), I, 296.
DORSET (duc de), ses poésies, IV, 304, 309.
DOUGLAS (Gawin), son *Énéide*, I, 280; ses poésies, 431.
DOUSA, ses poésies, II, 246.
DRAKE (Sir Francis), II, 354.
Drame, régulier, époque de sa renaissance, I, 262; ancien — grec, IV, 295, 302; portugais, I, 362; espagnol, *ib.*; traductions du théâtre espagnol, III, 381; Lope de Vega et Caldéron, 383; *Autos sacramentales*, *ib.*; du drame italien et espagnol, II, 249; III, 379; drame pastoral, II, 250; III, 380, 420; théâtre français, 389; le théâtre populaire sous Élisabeth, 399; mystères et moralités, I, 441 *et seq.*; analyse de divers drames, 311; II, 257; III, 384; IV, 315; opéra italien ou mélodrame, II, 252, 253;

pièces latines, I, 444; première comédie anglaise, 445; Shakspeare, III, 402-416; Ben Jonson, III, 417 *et seq.*; Beaumont et Fletcher, III, 420-436; autres ouvrages dramatiques avec observations, *passim*.

Drayton (Michel), ses *Guerres des Barons*, II, 227; son *Polyolbion*, III, 356.

Drebbel (Cornélius), son microscope, IV, 33.

Droit (premiers MSS. de), sur parchemin, I, 59; études légales facilitées, *ib.*; coutumes féodales traditionnelles rédigées en traités, 60; droit romain et civil, transmis dans la succession perpétuelle des siècles, *ib.*; les codes de Théodose et de Justinien toujours en vigueur; étude du droit civil, I, 16, n., 19; IV, 251, 276; droit des gens, II, 172, 175, 177; III, 299; IV, 248, 253, 277; écrivains sur la jurisprudence romaine, 175; *Corpus Juris civilis*, 276; du Droit public, II, 176; théorie du droit naturel, II, 123; III, 282; écrivains sur la jurisprudence, II, 168-175; droit canon, II, 175.

Drummond, ses poésies, III, 358; ses sonnets, 362.

Drusius, sa critique biblique, II, 349, 350.

Dryden (Jean), IV, 288; ses premières poésies, 302; *Annus mirabilis*, 303; *Absalon et Achitophel*, *ib.*; son génie et son esprit tempèrent sa satire, 304; *Mac Flecknoe*, *ib.*; *la Biche et la Panthère*, 305; ses *Fables*, 306; ses *Odes*, 307; sa traduction de Virgile, 308; ses écrits en prose et son style, 374; ses remarques sur Shakspeare, III, 415, n.; *Essai sur la Poésie dramatique*, IV, 375, 376; remarque sur Cudworth, IV, 135; ses tragédies héroïques, 340; *Don Sébastien*, *ib.*; *le Moine espagnol*, 341.

Duaren, interprète du Droit civil, II, 171.

Du Bartas, ses poésies, II, 215; IV, 288.

Dublin, collége de la Trinité, IV, 62.

Dubois ou Sylvius, grammairien, I, 453.

Ducæus ou Fronton du Duc, son *saint Chrysostôme*, III, 8.

Ducange, préface de son *Glossaire*, I, 20, 21, n.

Duchesne, *Histoire du Baïanisme*, II, 77, n., 78, n.

Dunbar (William), *le Chardon et la Rose*, I, 266, 427; son poëme allégorique, *le Bouclier d'or*, 266, 431.

Dunciade (la), IV, 287.

Duns Scotus, II, 40.

Dunton, sa *Vie et Erreurs*, etc., IV, 392, n.

Du Petit Thouars, ses remarques, II, 344.

Dupin (M), ses opinions, II, 88, 95; III, 65, n.; son éloge de Richer, III, 33; son *Ancienne discipline de l'Église Gallicane*, IV, 88; sa *Bibliothèque ecclésiastique*, 89.

Du Plessis-Mornay, II, 86; III, 33.

Duport (Jacques), ses traductions de l'Écriture, IV, 76.

Duran, son *Romancero*, ou recueil de ballades espagnoles, II, 210, n.; III, 334, n.

Duras (Mademoiselle de), IV, 92.

Durer (Albert), II, 331.

Du Ryer, sa tragédie de *Scévole*, III, 397.

Dutens, son *Origine des Découvertes attribuées aux modernes*, IV, 48.

Du Vair, style de ses ouvrages, II, 292; III, 456, 465.

Duval, sur *Aristote*, III, 7.

Duverdier, sa *Bibliothèque française*, 309, 365.

Duverney, son *Traité de l'ouïe*, IV, 418.

Dyce (M.), remarques de lui, II, 274, n.

Dyer (Édouard), II, 310.

E.

Earle (Jean), sa *Microcosmographia*, III, 476.

Eckius, ses doctrines, II, 89.

Écoles des cathédrales et des couvents, sous Charlemagne et ses successeurs, I, 7; état des écoles en Angleterre du temps de Henri VIII, I, 342; anglaises, leurs institutions et règlements, II, 41.

Économistes politiques, IV, 270 *et seq.*

Écossais (dialecte), anciens poëmes en—, I, 266.

Ecosse (état du savoir classique en), I, 344; II, 47; ses poètes latins, 246; III, 375; ses calvinistes, II, 142.
Ecriture sainte, première bible imprimée, I, 153; Nouveau Testament d'Erasme, 273, 291; Nouveau Testament de Tyndale, 366; bible anglaise sous l'autorité de Jacques Ier, III, 98; versions italiennes, I, 367; la Vulgate, II, 99; textes hébreu, syriaque et chaldéen, I, 316; II, 349; IV, 52; le Pentatenque en caractères samaritains, 53; texte masoretique et points-voyelles, *ib.*; décalogue, III, 243; traduction de partie des Ecritures en héxamètres grecs, IV, 76; Nouveau Testament en éthiopien, I, 472; chronologie hebraïque, IV, 84; expositions de l'Ecriture, II, 95; IV, 125; versions latines et éditions romaines, II, 99; histoires critiques de l' — IV, 125, 126; éditions protestantes, II, 100; bible polyglotte d'Alcala, I, 316; versions en langues modernes, II, 100; quarante-huit éditions de la bible défendues à Rome, 366. (*Voir* aussi I, 173, 337, n.; II, 133, 138; IV, 415.)
Edouard II, II, 138, 227, 271.
Edouard III, ses envoyés auprès du comte de Hollande, I, 58.
Edouard VI, état de la science de son temps, II, 34, 138, 293; représentations dramatiques supprimées par son conseil, I, 444; anabaptistes brûlés, II, 81.
Education (traité de l') par Milton, IV, 239; par Locke, 240; publique et particulière, 243; anciens philosophes sur l' —, 240; Fénélon, sur l'*Education des Filles*, 246.
Edwards (Richard), poète, II, 219; ses *Amantium Iræ*, *ib.*, n.; *Damon et Pythias*, 267.
Egypte, son histoire et sa chronologie, IV, 85.
Eichhorn, *Geschichte der Cultur*, etc., I, 232, 292, n.; II, 96; IV, 51, n.
Elias Levita, IV, 53.
Elisabeth d'Angleterre, état de la science sous son règne, II, 39 *et seq.*; inférieur à ce qu'il était en Espagne, 46; elle-même fort instruite, 40, 46; ouvrages philosophiques de son temps, 48, 131; ouvrages de fiction, III, 489; poètes, II, 221, 224, 232; le théâtre populaire, III, 399; sa cour, II, 295; anabaptistes punis, 81; théologiens anglais sous son règne, 87; bulle de Pie V contre elle, 91. (*Voir* aussi II, 146, 225, 354.)
Elisabeth, princesse palatine, III, 191.
Ellis, *Spécimens des anciens poètes anglais*, II, 225, n.; III, 363, 365.
Ellis (Sir Henry), sur l'introduction de l'écriture sur papier, dans les lettres, I, 59.
Elyot (Sir Thomas), son *Gouverneur*, I, 342, 403, 452.
Elzévirs (Républiques des), III, 256, 257.
Emmius (Ubbo), sa *Vetus Græcia illustrata*, III, 24.
Empiricus (Sextus), II, 128; III, 247.
England's Helicon, auteurs qui ont fourni des matériaux à ce recueil, II, 224.
Ennius, ses Annales, I, 230.
Entomologie (écrivains sur l'), IV, 38, 404.
Enzina (Juan de la), I, 264.
Eobanus Hessus, I, 341, 437.
Epicedia, ou chants funéraires, III, 374.
Epicure, III, 120; IV, 131.
Episcopius (Simon), III, 63; écrit pour les remonstrants, IV, 101, 104; ses *Institutions théologiques*, III, 63; IV, 104; sa Vie par Limborch, III, 65, n.
Epithalames, ou chants nuptiaux, III, 374.
Erasme, ses critiques sur Pétrarque, I, 82; visite l'Angleterre, 236; enseigne le grec à Cambridge, 261; ses *Adages*, 236, 261, 283, 285; jalousie entre Budé et lui, 283, 284, n.; son Testament grec, 291, 296; ses *Colloques*, 356, 357, 402; son *Eloge de la Folie*, 294 *et seq.*; son *Ciceronianus*, 327, 336; sur la prononciation du grec, 343; précurseur des grands réformateurs, 302, 356; son Ἰχθυοφαγία, 357; diffère de Luther, 302, 357; ses Lettres, 358, n.; sa controverse avec Luther, 359; son *De Libero Arbitrio*, *ib.*, et n.; jugement sur ses lettres, 361; s'éloigne des réformateurs; sa mort, *ib.*; sa paraphrase, bonne interprétation des Ecritures, 377; son *Enchiridion* et ses écrits moraux, 402.
Erastus et Erastianisme, III, 70.
Ercilla, son *Araucana*, II, 205.

Ercolano de Varchi, II, 305.
Erizzo (Sébastien), antiquaire, II, 55, 361.
Erpenius, sa grammaire arabe, IV, 55.
Erythræus, ou Rossi, sa *Pinacotheca virorum illustrium*, III, 372.
Eschyle, IV, 302; — de Thomas Stanley, IV, 78.
Escobar, Less et Busenbaum, leurs écrits de casuisme, III, 237.
Espagne, ses productions dramatiques, I, 262, 439; II, 253; III, 381, 383; ses poètes, I, 122, 237, 422; II, 201; III, 333; défauts de la poésie espagnole, 336; poésie castillane, II, 202, 204; poètes épiques, II, 205; persécution pour religion, I, 372; ses prosateurs, III, 455; Cervantes, 477; bibliothèque de l'Escurial, II, 359 et n.; IV, 55; d'Alcalá et de Salamanque, II, 359; théologiens et éditeurs de l'Ecriture, I, 316; Loyola et les jésuites, II, 66; ses philologues et écrivains, I, 338, 451; ses métaphysiciens, III, 103; Philippe II et l'inquisition, II, 64, 92, 94, 201; livres prohibés, 367. (*Voir* aussi I, 174; IV, 357.)
Espinal, son *Marcos de Obregon*, III, 336, 483.
Espinel (Vincente), sa *Casa de la Memoria*, II, 206, n.
Esprit et imagination, III, 220.
Esprit humain, IV, 179. (Voir *Philosophie*.)
Esquillaca (Borja d'), III, 336.
Essex (comte d'), son Apologie, III, 468, 469, n.
Esta (maison d'), patronne des lettres, I, 228; 310; II, 253, 341.
Estienne (Henri), fils de Robert, son érudition, II, 13; célébrité de sa presse, 14; sa Vie par Maittaire, 13, n.; par Almeloveen et autres, *ib.*; son témoignage sur différents lexiques, I, 334; II, 15, n; son *Thesaurus* grec en 1572, 14, 16; abrégé par Scapula, 17; meurt dans la misère, *ib.*; ses ouvrages philologiques, 28, 308; ses épigrammes, 244; on lui fait défense d'imprimer, 367.
Estienne (Robert), son *Thesaurus linguæ latinæ*, en 1535, I, 335; emporte à Genève les poinçons exécutés aux frais de François Ier, II, 17, n.; ses travaux lexicographiques, III, 20.
Etheredge, auteur comique, IV, 345.
Etheredge (Sir Georges), II, 42.
Ethique, III, 139; IV, 208, 216. (Voir *Philosophie*.)
Etoilée (chambre), II, 368.
Euclide (premières traductions d'), I, 113, 456; théorème d'—, IV, 6; éditions d'—, II, 327.
Euphues, *Anatomie de l'Esprit*, etc., II, 294.
Euripide, II, 263, 267, n.; IV, 295, 316, 321, 325; traductions françaises d'—, I, 442.
Eurydice, tragédie en musique (opéra), II, 253.
Eustache, anatomiste italien, II, 346.
Eustathius de Thessalonique, emploie des mots romaïques, I, 95, n.
Eutychius, ses *Annales*, par Pococke, IV, 420.
Evelyn, ses écrits, IV, 374.
Evremond (Saint), ses ouvrages, IV, 353.
Expérience, III, 200.

F.

Faber ou Fabre (Antoine), célèbre juriste de Savoie, II, 172.
Faber (Basilius), mérite de son *Thesaurus*, II, 23.
Faber (Stapulensis), ou Lefèvre d'Etaples, savant français, I, 274, 355.
Faber (Tanaquil), ou Tanneguy-Lefèvre, IV, 75; sa fille, Anne Le Fèvre, *ib.*
Fabre (Pierre), son *Agonisticon, sive de re athletica*, II, 54.
Fabretti, sur les antiquités et inscriptions romaines, IV, 82.
Fabricius, II, 25; IV, 72; sa *Bibliotheca Græca*, IV, 81.
Fabricius (Jean), ses observations astronomiques, IV, 19.
Fabricius de Aquapendente, sur le Langage des bêtes, IV, 39; ses découvertes en anatomie, 42.
Fabroni, ses *Vitæ Italorum*, IV, 7, *ib.*, n.

Fabry (Pierre), son *Art de Rhétorique*, I, 453.
Fairfax, sa *Jérusalem*, imitée de Tasse, II, 23n.
Falchnieri, ses *Inscriptiones athleticæ*, IV, 82.
Falkland (Lord), III, 55.
Fallope, anatomiste, II, 346.
Fanatisme, se développe chez quelques uns des réformateurs, I, 353.
Farinacci ou Farinacrus, juriste, III, 278.
Farmer, son Essai sur l'érudition de Shakspeare, II, 281, n.
Farnaby (Thomas), grammairien, III, 13.
Farquhar, ses comédies, IV, 348.
Fayette (comtesse de La), ses romans, IV, 383.
Feltham, ses *Resolves*, III, 250.
Fénélon, archevêque de Cambrai, ses *Maximes des Saints*, IV, 108; sur l'*Education des filles*, 246; *Dialogues des Morts*, 352; *Télémaque*, 386.
Fermat, ses travaux en algèbre et en géométrie, IV, 9, 14, 30.
Fernel, comment il mesure un degré du méridien, I, 456; grand médecin français, 465.
Ferrare (Hercule premier, marquis de), I, 228.
Ferrare (Bible espagnole imprimée à), II, 101.
Ferrari, mathématicien, I, 458, 460, 461.
Ferrari, son *Lexicon Geographicum*, IV, 57; son Lexique syriaque, 54.
Ferrarius (Octavius), III, 23; IV, 82.
Ferreira, poète portugais, II, 209, 210.
Ferreo (Scipion), I, 457.
Fêtes (maître des), II, 268.
Ficinus (Marsilius), I, 150, 199, 200; traducteur de Plotin, 225.
Fiction (ouvrages de), I, 446; II, 311; III, 477; IV, 382; romans anglais, II, 318; III, 489; IV, 387; romans espagnols, II, 313 *et seq.*; III, 477; IV, 382; romans italiens, I, 163; II, 311; III, 444.
Field, sur l'Eglise, III, 89.
Filelfo, philologue, I, 99.
Filicaja (Vincent), son *Siége de Vienne*, IV, 280; son *Italia mia*, sonnet, *ib.*
Filmer (Sir Robert), son *Patriarcha*, III, 273; IV, 259.
Finée (Oronce), I, 456.
Fioravanti, de Bologne, I, 159.
Fiore ou Floridus, algébriste, I, 457.
Fioretti ou Udeno Nisielo, III, 454; IV, 64.
Firenzuola, poète satirique, II, 194; charme de sa prose, 288.
Fischart, poète allemand, II, 218.
Fisher (le jésuite), sa conférence avec Laud, III, 38.
Flacius Illyricus, principal rédacteur des *Centuriæ Magdeburgenses*, II, 76, 96.
Flaminio, poète italien, I, 369; élégies latines de Flaminius, 436.
Flavio (Biondo), I, 171.
Fléchier, évêque de Nîmes, III, 486; IV, 119; sa diction harmonieuse, 122.
Fleming, sa poésie lyrique, III, 346.
Fletcher (Phinée), son *Ile de Pourpre*, III, 349.
Fletcher (Gilles), ses poésies, III, 349.
Fletcher, sa *Fidèle Bergère*, III, 368, 420, 429. (*Voir* Beaumont et Fletcher.)
Fletcher (André), son style, IV, 379.
Fleury (Claude), son *Histoire ecclésiastique*, IV, 90; ses *Dissertations*, *ibid.*
Florence (académies platonique et autres de), I, 179, 199, 225; la *lingua toscana* est-elle proprement le florentin? I, 452, 476; II, 193, 305; III, 452. Hommes de lettres de —, *passim*; les *Apatisti*, etc. IV, 64; la bibliothèque Laurentine, I, 176; poètes de —, IV, 279; académie *del Cimento*, 394; la villa de Fiesole, I, 178.
Fludd (Robert), sa *Philosophie mosaïque*, III, 112.
Folengo, ses vers macaroniques, II, 194, n.
Folie (Hobbes sur la), III, 221.
Fontaine (La), ses *Fables*, IV, 284, 285, 286, n.
Fontenelle, ses poésies, IV, 290; opinions de lui, II, 263, 264; IV, 315, 322, 325, 362, 401; jugement sur ses ouvrages, IV, 351; ses éloges des académiciens, *ib.*; ses *Dialogues des Morts*, *ib.*; sa *Pluralité des Mondes*, 352; son *Histoire*

des Oracles, 353; sur la poésie pastorale, 362.
Ford (Jean), III, 441; critique de ses tragédies par Gifford, *ib.*, 442.
Forge (La) de Saumur, IV, 146.
Fortescue (Sir John), I, 314.
Fortunatus, I, 30.
Fortunio, sur la grammaire italienne, I, 272, 452.
Fosse (La), son *Manlius*, IV, 327.
Fouquelin, sa *Rhétorique française*, 309.
Fourier, sur l'algèbre, II, 325.
Fowler, ses écrits sur la morale chrétienne, IV, 105.
Fracastor, I, 435; II, 302.
France, poètes du règne de François Ier, I, 425; de Louis XIII, III, 342; de Louis XIV, IV, 284; poètes latins, II, 244, 245; III, 371; IV, 311; prosateurs, *passim*; historiens, IV, 59, 424, *et passim*; grammairiens, I, 453, etc.; langue française, III, 462, etc.; Académie française, III, 461; IV, 350; état de la science, I, 336; II, 5, 212; IV, 311, etc.; bibliothèque royale, I, 78; II, 360; drame français, II, 262; III, 389-398; IV, 315-337; opéra français, IV, 337; mystères et moralités, I, 441; auteurs de romans, III, 483; de nouvelles, II, 312; sermons français, IV, 119, 120, *et passim*; l'Eglise gallicane, II, 73; III, 32; IV, 87, 99; protestants ou huguenots, II, 86, 119, 142; III, 39; IV, 116; édit de Nantes, II, 86; révoqué par Louis XIV, IV, 91, 116; *Avis aux réfugiés*, 269; la Ligue, II, 140; langue française, sa correction sous le règne de Louis XIV, IV, 350; ouvrages de critique en —, 356; son génie, 357; revues par Pierre Bayle et autres critiques, 367; mélanges amusants nommés *Ana*, 371; Académie des Sciences de Paris, 396; ses Mémoires, *ib.*
Francfort (foire de), commerce de librairie, II, 362, 364.
Franciscains (ordre des), I, 374, *et passim*.
Franco, poète italien, II, 194.
François Ier, roi de France, I, 336; III, 297.
François d'Assise (St.), I, 303.
Frédéric II (l'empereur), I, 94.
Frédéric d'Aragon, roi de Naples, I, 227.
Frère (M.), sa *Guerre des Géants*, I, 199.
Froissard, I, 243.
Fuchs (Léonard), ses travaux sur la botanique, I, 469; II, 343.
Furetière, son Dictionnaire, IV, 555; son *Roman Bourgeois*, 384.
Fust, associé de Guttemberg pour l'imprimerie, I, 153; leur querelle, 156; Fust, associé de Schœffer, *ib.*

G.

Gaguin (Robert), I, 234.
Galateo de Casa, Traité de la politesse, II, 130.
Gale, ses notes sur Jamblichus, IV, 78; sa *Cour des Gentils*, 131.
Galien, son système en médecine, I, 464, 465; IV, 43; édité par André d'Asola, I, 330; traductions de ses œuvres, I, 341.
Galilée, persécuté, I, 462; IV, 20, 21, n.; élégance de son style, III, 449; sa correspondance, *ib.*; ses remarques sur Tasse, 453; sur les indivisibles, IV, 7; sa théorie des comètes, IV, 17; découvre les satellites de Jupiter, 18; ses découvertes planétaires, *ib.*; soutient le système de Copernic, 19; *Della Scienza meccanica*, II, 332; IV, 25; sa Statique, *ib.*; sa Dynamique, 26; sur l'hydrostatique et la pneumatique, 30; son télescope, 32; comparé à lord Bacon, III, 159; diverses pensées et opinions de—, I, 309; IV, 380; importance de ses découvertes pour la géographie, IV, 422.
Gallicane (Eglise), ses libertés, III, 33; IV, 367, *et passim*.
Gallois, critique, IV, 367.
Galluzzi (remarque de), II, 367.
Gambara (Véronique), II, 191.
Garcilasso de la Véga, I, 423; style de ses églogues, *ib.*, II, 201; III, 333.
Garnier (Robert), ses tragédies, II, 263.
Garth, son *Dispensaire*, IV, 310.
Gascoyne (Georges), son *Miroir d'Acier*, II, 222; ses *Supposes*, 266; sa

Jocaste, tragédie, 267, n.; sur la versification, 310.
Gasparin de Barziza, excellence de sa latinité, I, 83, 86, 160.
Gassendi, ses travaux et observations astronomiques, IV, 22, 25; sa Vie d'Epicure, III, 120; IV, 131; sa philosophie, III, 179; IV, 142, 144, 194; sa logique, 137, 150, 199; sa théorie des idées, 138; sa physique, *ib.*; *Exercitationes paradoxicæ*, III, 120; son *Syntagma philosophiæ Epicuri*, III, 121. (*Voir* aussi III, 110, 118.)
Gataker (Thomas), III, 89; son *Cinnus* ou *Adversaria*, IV, 78; son *Marc-Antonin*, *ib.*
Gauden, évêque, l'*Icon Basilice* est de lui, III, 474.
Gellibrand, mathématicien, IV, 5.
Genève (république de), appelle Calvin, I, 365; Servet brûlé à —, II, 79; la presse, entravée en Italie, fleurit en Suisse, 367.
Génie (absence de), dans les écrits des âges de ténèbres, I, 8, 9; génie poétique, II, 198.
Gennari, son jugement de Cujas, II, 170, n.
Gensfleich, I, 152.
Gentilis (Albéric), II, 170, 177; sur les ambassades, 179; sur le droit de la guerre, 180.
Geoffroy, abbé de Saint-Albans, I, 214.
Geoffroy de Monmouth, I, 37.
Géographie (écrivains sur la), I, 190, 321, 473; II, 352-357; IV, 57; progrès des découvertes géographiques, 380, 421.
Géologie, IV, 412 *et seq.*
Géométrie, II, 326; IV, I, 166, 170, 198.
Gérard, son Herbier, par Johnson, II, 345; IV, 42.
Gerbert, sa réputation philosophique, I, 8.
Gerhard, III, 88; ses chants religieux, III, 346.
Gerson, son opinion citée, III, 242.
Gesner (Conrad), ses Pandectes, I, 470, n., 471; sa vaste érudition, II, 23; son *Mithridates, sive de differentiis linguarum*; *ib.*, 351; son *Stobée*, 23; ses travaux sur la zoologie, 335 *et seq*, IV, 38, 39, n.; sa classification des plantes, II, 342; sa *Bibliotheca universalis*, II, 365; ses observations botaniques, IV, 406.
Geulinx, sa métaphysique, IV, 146.
Gifanius, jurisconsulte allemand, II, 172.
Gifford (opinions critiques de), III, 417, 418, 419, n., 438, 441.
Gilbert, sur *l'Aimant*, II, 334; III, 102.
Gil Blas, de Le Sage, II, 315; III, 483.
Gillius, *De vi et naturâ animalium*, I, 470.
Ginguené (remarques et opinions de), I, 59, 84, 213, 262, 437; II, 192, 250, 253, 287, n.
Giotto, peintre, sa manière, I, 105.
Giraldi (Lilio Gregorio), son *Historia de Diis gentium*, II, 56.
Girard (Albert), son *Invention nouvelle en algèbre*, IV, 10.
Glanvil (Joseph), IV, 126, 129; sa *Scepsis scientifica*, 186 *et seq.*; son *Plus ultrà*, 190.
Glasgow (université de), 47, 120.
Glass, sa *Philologia sacra*, III, 88.
Glauber, chimiste, IV, 397.
Godefroi (Jacques), son *Corpus Juris civilis*, II, 172; IV, 276.
Godwin (François), son *Voyage de Gonzales à la Lune*, III, 490.
Godwin (M.), remarques de lui, II, 226, n.
Golding, ses poésies, II, 310.
Goltzius (Hubert), graveur flamand, II, 56, 361.
Gombauld, poète français, III, 342, 461.
Gomberville, son roman de *Polexandre*, III, 484; l'un des rédacteurs du *Journal des Savants*, IV, 367, n.
Gongora (Luis de), écrivain espagnol, son affectation, III, 338, 353, 454; son école, 339.
Gousset, remarques critiques de lui, I, 453; IV, 119, 120, n.
Gouvernement, théorie patriarcale, III, 258. Ecrivains sur le —, I, 342, 403; IV, 248, 259; contre un gouvernement oppressif, II, 132 *et seq.*
Gova, jurisconsulte, II, 171.
Gower, poète anglais, I, 47.
Gozzi (Gasparo), ses pièces ou canevas, III, 382, n.
Graaf, médecin, IV, 417.
Gracian, auteur espagnol, III, 455.
Gradenigo, son témoignage sur les

traces des lettres grecques en Italie, I, 94.
Græcia illustrata (*Vetus*), III, 24.
GREVIUS, ses recueils, II, 49 *et seq.*; ses éditions de classiques latins, IV, 72; son *Thesaurus Antiquitatum Romanarum*, 82.
Grammaire (remarques sur la) latine, I, 20, 21, 22. Grammaires latines, IV, 74, *et passim*; grecques, I, 258, 333; II, 18 *et seq.*; 42 *et seq.*; IV, 73, *et passim*; françaises, I, 453 *et seq.*; orientales, 316; hébraïques, 472; anglaises et autres, *passim*; française de Lancelot, IV, 356.
Granada (*Las Guerras de*), roman, II, 211, 316; *Conquête de*—, par Graziani, III, 333.
GRANT, son *Græcæ Linguæ Spicilegium*, II, 42.
GRASSI (le jésuite), son traité *De tribus Cometis, anno* 1619, IV, 17.
GRAUNT, ses états de mortalité, IV, 274.
GRAVINA (remarques critiques de), I, 309; II, 169, 171; IV, 277, 283, 311.
Gravitation générale, niée par Descartes, IV, 22.
GRAY, ses remarques sur la versification, I, 21, n.; sur la réforme, 367.
GRAZIANI, sa *Conquête de Grenade*, III, 333.
GRAZZINI, surnommé *il Lasca*, II, 194.
Grecques (lettres), renaissance des—, I, 88, 331. Tragédie grecque, IV, 295, 302, 316, 321, 322. Le grec, langue vivante jusqu'à la chute de Constantinople, I, 95. Cours de grec à Oxford et Cambridge, etc., I, 342; II, 40; IV, 76. Hellénistes, I, 273, 276; II, 5 *et seq.*; 14 *et seq.* Prononciation du grec, I, 343; II, 21. Impression du grec, I, 258, 272; II, 42, 44. Editions d'auteurs classiques, I, 222, 271, 273, 334. Grammaires et lexiques grecs, I, 273, 333, 334; II, 14, 18, 42. Les médecins contribuent à l'étude du grec, I, 464. Décadence du grec, III, 3. Ancien livre grec, I, 182, n.
GREBNER, ses pièces, II, 224, 271, 273, 277, 298; III, 399; ses romans, II, 319.
GRÉGOIRE Ier, I, 4.
GRÉGOIRE IV (opinion de), I, 22.
GRÉGOIRE XIII, protége les jésuites, II, 67; établit un collége grec, *ib.*; réforme le calendrier, 59, 330; fonde un collége maronite, 351.
GRÉGOIRE de Tours, I, 21.
Grégorien (calendrier), II, 58, 59, 330.
GRETSER, controversiste de l'Eglise romaine, III, 87.
GREVIN, sa tragédie de *Jules César*, II, 263.
GREW, ses écrits sur la botanique, IV, 133, 396, 409 *et seq.*
GRIMANI (le cardinal), sa bibliothèque, I, 478.
GRINGORE (Pierre), son *Prince des sots et la Mère sotte*, I. 311.
GROCYN (Guillaume), I, 135.
GROLLIER (Jean), I, 338; sa bibliothèque, *ib.*
Groningue (collége de Saint-Edouard près de), I, 181.
GRONOVIUS (Jacques-Frédéric), ses travaux critiques, IV, 71.
GRONOVIUS (Jacques), IV, 71, 72; son *Thesaurus Antiquitatum Græcarum*, 82.
GROTIUS, ses divers ouvrages, *De Jure Belli*, etc., etc., II, 176-181; III, 11, 15, 68, 70, 71, 246, 279-324; IV, 229 *et seq.*; 248, 277. Ses poésies latines, III, 372. Ses opinions religieuses, III, 42-50, 88. Son Traité du Pouvoir du Gouvernement en matière ecclésiastique, 71. Ses Annotations sur l'ancien et le nouveau Testament, 88. *De Veritate*, 97.
GROTO, auteur dramatique italien, II, 249; III, 376 et n.
GROUCHY ou Gruchins, son savoir, II, 49, *De Comitiis Romanorum*, 52.
GRUTER, son *Thesaurus criticus*, II, 9, 47; III, 10. *Corpus Inscriptionum*, 21. *Deliciæ Poetarum Gallorum*, etc., II, 244.
GRUYER, ses Essais sur Descartes, III, 170, n.
GRYNÆUS (Simon), traducteur des Vies de Plutarque, I, 340. Sa géographie, 473; II, 352.
GRYPH ou Gryphius, ses tragédies, III, 346.
GUARINI, son *Pastor fido*, II, 251.
GUARINO de Vérone, I, 85.
Guerre (droit de la), traité sur le —, II, 177, 180; III, 266, 279, 284, 286, 302, 303, 304, 306.
GUEVARA, ses ouvrages beaucoup lus, II, 369.

Guicciardini, son *Histoire d'Italie*, I, 474; II, 357.
Guicciardini, son frère Ludovico, III, 257.
Guidi, ses Odes, III, 331; IV, 281.
Guido, se pénètre du génie de Tasse, II, 201; IV, 387.
Guignes (de), son *Histoire des Huns*, IV, 421.
Guijon, ses poésies latines, III, 371.
Guillon, son *Gnomon*, ancien ouvrage sur la quantité grecque, II, 20, n.
Guizot (M.), observations littéraires de —, I, 9, n.
Gunter, sur les sinus et les tangentes, IV, 5.
Gurton (*l'Aiguille de la Commère*), comédie, I, 446; II, 266.
Gustave Vasa, roi de Suède, I, 352.
Guther, sur le droit pontifical de Rome, III, 22.
Guttemberg, inventeur de l'imprimerie, I, 152.
Guyon (madame), ses écrits, IV, 108.
Guzman d'Alfarache, d'Alemau, II, 315.

H.

Habington, sa poésie, III, 365.
Haddon (Walter), son excellente latinité, et ses Discours, II, 29, 33.
Hakewill (Georges), sur la Puissance et la Providence de Dieu, IV, 66.
Hakluyt, ses Voyages, II, 356; IV, 56, 57.
Hales, sa réputation scolastique, I, 14, n., 16, n.; III, 241.
Hales (Jean), sur le Schisme, III, 55, 59.
Hall (l'évêque), ses ouvrages, III, 38, n., 243. Son *Mundus alter et idem*, 489; *Art de la Méditation divine*, 92. *Contemplations*, *ib.*, 93. Ses *Satires*, 228.
Hamilton (Antoine), IV, 372, 385, 386. *Mémoires de Grammont*, 424.
Hammond, sa Paraphrase et Annotations du Nouveau Testament, IV, 105.
Harding, sa chronique en vers, I, 314.
Harding (le jésuite), II, 87.
Hardy, auteur dramatique et acteur, III, 389.
Harpe (La), remarques critiques de lui, II, 214; III, 484; IV, 122, 290, 325, 327, 336, 337.
Harrington (Sir James), son *Oceana*, IV, 257.
Harrington (Sir John), II, 220, n., 231.
Harriott, sa généralisation des équations, I, 458, 460; II, 322, 324; III, 196, n.; IV, 10-14. Son *Artis analyticæ praxis*, 11.
Harrow (école de); réglements du fondateur, II, 43.
Hartley, ses doctrines métaphysiques, III, 228.
Harvey (Guillaume), découvre la circulation du sang, I, 467; IV, 43-49; sur la Génération, 49.
Harvey (Gabriel), II, 231, 310.
Hauy, III, 146.
Havelok-le-Danois, roman en vers, I, 36.
Hawes (Étienne), son *Passe-temps de Plaisir*, etc., I, 312.
Hawkins, sur l'ancien Drame, I, 443, et n.; II, 272, n.
Hébreu, les savants allemands y attachent beaucoup d'importance, I, 471. Livres, 297. Étude de l'—, II, 349; IV, 51 *et seq.* Points-voyelles, 53. Ponctuation masorétique des Écritures, *ib.*, 54. Littérature rabbinique, 52, n., 54. Grands hébraïstes, II, 349; IV, 54. Grammaires et lexiques, I, 471 *et seq.* Caractères, II, 350. Spencer, *De Legibus Hebræorum*, IV, 420.
Hector et *Andromaque*, remarque critique de Dryden sur Homère, IV, 375.
Hégius (Alexandre), I, 181.
Heinneccius (remarques d'), sur Cujas, II, 169.
Heinsius (Daniel), son épitaphe de Scaliger, II, 36, n.; ses travaux, III, 10. Ses élégies latines, 372. Son *Herodes*, 373. Son *Peplus græcorum epigrammatum*, 375.
Helden Buch (le), I, 39.
Helmont (Van), ses théories en médecine, IV, 50, 397, 399, 411, 418.
Henri III, de France, II, 140, 141, 143, 144, 148.

Henri IV, de France, II, 86, 93, 140; III, 28. 39, n., 256.
Henri IV, d'Angleterre, Bolingbroke, II, 138.
Henri VI, I, 216, 443.
Henri VII, I, 260, 314, 442.
Henri VIII, I, 281, 336, 346, 349, 442, 443, 454, 464; II, 91, 141; III, 272.
Henriette, duchesse d'Orléans, IV, 121.
Herbelot (d'), sa *Bibliothèque orientale*, IV, 421.
Herberay, traduit *Amadis de Gaule* en français, I, 310.
Herbert (Lord), de Cherbury, son Henri VIII, IV, 59. *De Religione gentilium*, III, 96, 118 *De Veritate*, 96, 114-120; ses axiomes, 114; conditions de la vérité, 115; vérité instinctive, 116; perceptions internes, 117; idées de la religion naturelle, *ib.* Remarques de Gassendi sur Herbert, 118.
Herbert (Georges), son *Curé de campagne*, III, 94.
Herbert (Sir Henry), Maître des fêtes, III, 400.
Herbert (Guillaume), comte de Pembroke (sonnets de Shakspeare dédiés à M. W. H), III, 361, 362, n. Ses poésies, 366.
Herbert (M.), son catalogue, II, 42, 45, n., 46, 48.
Herder, ses *Zerstreute Blatter*, I, 298, n.; III, 253.
Hermolaüs Barbarus, sa célébrité, I, 225.
Herrardo d'Oviedo, son Histoire des Indes, II, 338, 339, 342, 352.
Herrera, ses poésies espagnoles, II, 203.
Herrick (Robert), ses poésies, III, 364, 367.
Herschel (Sir John), III, 147.
Hersert ou Optatus Gallus, III, 36.
Heywood, son *Royal Souverain*, etc., III, 426; ses autres pièces, II, 276; III, 443.
Higden (Ranulf), auteur présumé des mystères de Chester, I, 216.
Hippocrate (aphorismes d'); traduction arabe sur papier de linge, A. D. 1100, I, 56. Son système de médecine restauré, 464; traduit, *ib.*; II, 348.
Histoire, III, 134. Écrivains sur l'—, I, 474; II, 357; IV, 58, 59; classique, II, 133, *et passim*.
Histoire de Grande-Amour, d'Étienne Hawes, I, 312, 313.
Historiens ecclésiastiques, II, 96.
Historique et *Critique* (Dictionnaire) de Bayle, IV, 369.
Hobbes (Thomas), sa philosophie et ses écrits, III, 246; IV, 105, 108, 132, 135, 217, 226, 238, 249, 251. Résumé de ses ouvrages de métaphysique, III, 197 *et seq.* (*Voir* les différents sujets à la table.) *De Cive*, III, 197; IV, 253. *Léviathan*, III, 197 *et seq.* Ses écrits politiques, 265-278. Ses objections aux Méditations de Descartes, 176, 180. Son style, IV, 373.
Hocleve, poète anglais, I, 431, 432.
Hoffmanswaldau, poète allemand, IV, 291.
Holinshed, sa *Chronique*, I, 451, n.
Holland (Lord), II, 205, n., 255, 257, 260; III, 339.
Hollande, littérature, philosophie et poésie des écrivains hollandais, II, 36, 57; III, 10, 346, 372, etc.; IV, 71, *et passim*. État politique de *la*—, IV, 258, 269.
Homère, comparé avec Virgile, II, 300; avec Aristote, I, 200, 306, 308, 310; avec Milton, IV, 293, 295, 296, 298, 300; avec Tasse, II, 195, 196; traductions d'—, II, 217, n., 230; III, 445; IV, 75. (*Voir* aussi I, 192; IV, 362, 375, 386.)
Homme, son histoire naturelle, IV, 39, 49; son état, III, 137, 265 *et seq.*; IV, 111 *et seq.*, 218; son âme, III, 176, 179; IV, 138, 141, 200. (Voir *philosophie.*) Nature humaine, IV, 113, *et passim*; recherche métaphysique sur la—, II, 104. (*Voir* les noms de métaphysiciens.)
Hoopt (Pierre), III, 347.
Hooke (le docteur), IV, 396. Sa *Micrographia*, 400, 409.
Hooker, son *Ecclesiastical Polity*, II, 122. (*Voir* aussi II, 44, 47, 48, 87, 146, 297; III, 74, 240, 272; IV, 264, 268, 373.)
Horace, son texte corrigé par Lambin, II, 11. Édité par Cruquius, avec le *Scoliaste*, 13; traduit par Dacier, IV, 75. *De Arte poetica*, IV, 267, 329. Ses *Odes*, I, 34; II, 202,

203; III, 332; ses imitateurs, *ib.*, 334, 335, *et passim.*
Horrox, ses découvertes scientifiques, IV, 25.
Hoschius (Sidonius), poète latin, III, 373.
Hospital (le chancelier l'), ses poésies latines, II, 245.
Hottinger, sa *Bibliotheca orientalis*, IV, 420.
Hottoman, sa *Franco-Gallia*, II, 134. Ses *Paratitla*, 169. Son *Anti-Tribonianus*, 173.
Houssaye (Amelot de la), IV, 257.
Howard (Sir Robert), ses Observations sur Dryden, et réplique du poète, IV, 376.
Howell (Jacques), sa *Forêt de Dodone*, III, 491; IV, 257.
Hudibras, poëme, III, 330; IV, 292.
Hudson, son *Thucydide*, IV, 78.
Huet, évêque d'Avranches, sa *Demonstratio Evangelica*, IV, 115. Index des classiques du Dauphin, 74. Sa *Censura Phisosophiæ Cartesianæ*, 147, 148. (*Voir* aussi III, 26, 486; IV, 73.)
Hughes, auteur dramatique, II, 274.
Humaine (nature), III, 197 *et seq.*; IV, 111, 115.
Hume (David), ses *Essais*, III, 183.
Hunnis (Guillaume), ses poésies, II, 219.
Hunter (Observations de), IV, 132.
Hurd (l'évêque), Remarque sur Shakspeare, III, 416, n.; sur Euripide, IV, 321; sur Molière, 329.
Hus (Jean), II, 164.
Hutcheson, ses ouvrages philosophiques, IV, 227.
Hutten (Ulric Von), l'un des auteurs des *Epistolæ obscurorum Virorum*, I, 298 et n, 305.
Hutton (le docteur), cité, I, 459; II, 326.
Huygens, mathématicien, IV, 394.
Hyde, sa *Religionis Persarum Historia*, IV, 421.
Hydraulique (science de l'), IV, 30.
Hydrostatique et *Statique*, II, 333, 334; IV, 30.
Hymnes allemandes, I, 375, 427; III, 346.

I.

Icon Basilice, quel en est l'auteur, III, 474.
Idées, association des —, IV, 159, 179; universelles, 180. Théorie des idées, suivant Gassendi, 137; — de réflexion, 139, 141, n., 143, 194; abstraites, 166, n.; vraies et fausses, 168; origine des —, 194; —de sensation, 199; simples et complexes, 204, 205; innées, 205, 216.
Idola, et fausses apparences, III, 141, 162, n.; IV, 399.
Imagination, III, 178, 198. Suite de l'—, 200.
Imprimerie (art de l'); le papier son auxiliaire, I, 54; invention de l'—, 151; stéréotypage en bois, *ib.*; caractères mobiles de Guttemberg, 152; première bible imprimée, 153; progrès de l'art, 152, 159; poinçons gravés de Pierre Schœffer, 153; Fust de Mayence, *ib.*, 159; caractères en bois, 153; Ulric Gering introduit l'art en France, 160; Caxton, imprimeur anglais, *ib.*; Sweynheim et Pannartz en Italie, 161; premières éditions des classiques grecs et latins, I, 160, 258; II, I, 44, 45; la presse entravée à Rome par Paul IV et Pie V, 367; en Espagne, par Philippe II, *ib.*; en Angleterre, par Élisabeth et la Chambre étoilée, *ib.*; *Index expurgatorius* des livres prohibés, 366; il comprend les bibles en langues modernes, *ib.*; beaucoup d'imprimeries mises en état d'interdit, *ib.*; éditions détruites par l'Inquisition, 367; sciences et connaissances entravées par suite de cette mesure, 368; vignettes et illustrations sur bois, I, 190.
Inde, établissements portugais dans l'—, II, 353.
Indépendants, III, 76.
Infidélité, ses progrès, III, 97.
Infinis, théorie des—, III, 181. Hobbes contre l'infini, 201.
Inghirami, sur les antiquités étrusques, III, 23.
Ingulpus, son Histoire, I, 28.
Innocent X, IV, 98.
Innocent XI, IV, 86, 92.
Innocent XII, IV, 88.
Inquisition, I, 297; II, 64, 303. Elle fait brûler des bibles et beaucoup de livres, II, 366, 367.

Inscriptions anciennes, I, 94, 330; II, 361; III, 21; IV, 82, 396.
Insectes, Histoire générale des —, IV, 404.
INSULIS (Gualterus de), I, 74.
ISCANUS (Joseph), I, 74.
ISIDORE, de Séville, I, 2.
Italie, connaissance du grec en —, I, 94, 192. Académies, I, 179, 199, 225, 475; II, 103, 302, 362; III, 452; IV, 63, 64. Universités, II, 358; III, 103. Poésie latine moderne, I, 195, 434, 436; II, 242, 302; III, 372; IV, 311. (Voir *Latin*.) Dialecte toscan, I, 452, 476; II, 194, 305; III, 452; IV, 358. Goût, I, 323; IV, 279. Sa décadence, I, 453. Critique, 452; II, 187, etc., 299. Savants, I, 331. (*Voir* aux noms des auteurs.) Poésie et poètes, I, 162, 196, 230; II, 182, 187 *et seq.*; III, 325; IV, 279, 296, *et passim*. Caractère de la poésie, I, 418, etc. Sonnets, brillants et souvent ennuyeux, I, 418. (Voir *Sonnets*.) Prosateurs, I, 162, 288. (*Voir* à leurs noms.) Ecrivains épistolaires, II, 289, 365. Lutte entre l'italien et le latin, I, 448. Latinistes modernes, leur style, II, 32; III, 16, *et passim*. Tragédie, I, 438; II, 249; III, 376, 379, *et passim*. (*Voir* aux noms des auteurs dramatiques.) Comédie, I, 437; II, 250, *et passim*. Opéra et Mélodrame, II, 252. Nouvelles et ouvrages de fiction, II, 311; III, 444, 449. Hétérodoxie de certains auteurs, jusqu'aux persécutions contre la réforme, I, 368.

J.

JACQUES Ier, littérature et philosophie sous son règne, II, 44; III, 350, 371, 443, 468. Son *Apologie du serment de fidélité*. Principes de gouvernement, 258; encourage le théâtre, 399; punit les anabaptistes, II, 81. La Bible anglaise, III, 98.
JAMESON (Mrs.), son Essai sur les femmes du théâtre de Shakspeare, III, 417.
Jansénisme (naissance du), III, 66.
Jansénistes (les) et les grammairiens de Port-Royal, II, 19; IV, 73. Leur controverse avec Rome, 97. Ecrits d'Arnauld, 98. Histoire du Jansénisme, *ib.*, n. Ils sont persécutés, 100. Leur casuisme opposé à celui des jésuites, III, 234. Se distinguent dans les belles-lettres, IV, 350.
JANSÉNIUS, évêque d'Ypres, II, 78. Son *Augustinus*, III, 66; IV, 97. Sa condamnation, 98, 99.
JARCHI, son Commentaire sur le Pentateuque, I, 192.
Jardins (les), poème latin de Rapin, IV, 312, 313; Lord Bacon, sur les —, III, 249; — botaniques, IV, 412. (Voir *Botanique*.)
Jardins botaniques, I, 179, 468; à Marbourg, *ib.*; à Pise et à Padoue, 469; II, 341.
JAUREGUI, sa traduction de l'*Aminta* de Tasse, II, 205, n.
JEAN MALPAGHINO ou JEAN de Ravenne, I, 83.
JEAN SECOND, I, 437; III, 367.
JENKINSON (Antoine), ses Voyages en Russie et en Perse, II, 354.
JENS (Zacharie), IV, 32.
Jésuites, institués par une bulle de Paul III, I, 372. Leur impopularité, III, 35. Leurs ouvrages de casuisme, 231 *et seq.*; IV, 208 *et seq.* Leurs colléges et établissements d'instruction, II, 27, 65, 66, 67. Leur savoir, 27. Leur poésie latine, III, 371; IV, 311. Leur influence, II, 65, 90; III, 256. Satire dirigée contre eux, 488. Leur morale relâchée, 234, 235, 236. Roger et Ricci, missionnaires en Chine, II, 353; IV, 56. Leurs colléges en France, IV, 73. Séminaire à Rome, II, 67. Ecrits de Molina et de Lessins, IV, 97. (*Voir* aussi II, 143; IV, 208, 209, 350.)
JEWELL, son *Apologie*, II, 87. Sa *Défense de l'Apologie*, 48, 87.
JOBERT, sa *Science des Médailles*, IV, 83, 84.
JODELLE, poète et auteur dramatique, II, 215. Ses pièces de théâtre, 262.
JOHNSON (le docteur Samuel), ses *Vies des Poètes*, IV, 292, 298, n., 300, 302, 304, 341. Son opinion sur Cowley, 373. (*Voir* aussi III, 251.)
JOINVILLE (ancienne lettre manuscrite de), I, 57, et n.

Jonson (Ben). *Chaque Homme dans son Caractère*, II, 287. Mérite de cette pièce, *ib.* Ses poésies légères, III, 365. Ses pièces, 417. l'*Alchimiste*, *ib.* *Volpole* ou *le Renard*, 418. *La femme silencieuse*, 419. *Le triste Berger*, drame pastoral, 365, 368, 420. C'est ce qui approche le plus de la poésie de Shakspeare, 420. Ses *Découvertes sur les hommes et la matière*, 476. *Grammaire anglaise*, 477; IV, 376, n.

Jonston (Arthur), ses *Deliciæ Poetarum Scotorum*, III, 375. Ses Psaumes, *ib.*

Jonston (Histoire naturelle des animaux, de), IV, 38, 402, 403.

Jortin, sa *Vie d'Erasme*, I, 296.

Joubert, médecin distingué de Montpellier, II, 348

Journal des Savants, IV, 365, 366, 367.

Jouvancy, ses Discours latins, IV, 73.

Jove (Paul), *De Piscibus Romanis*, I, 470, Son Histoire, 474.

Judicium de Stylo Historico, de Scioppius, III, 16.

Jugements des Savants, de Baillet, IV, 370.

Juifs, leur théorie de la loi naturelle, I, 203; III, 244. La cabale, I, 204. Ecrivains cabalistiques et rabbiniques, III, 112. Invention des points-voyelles, IV, 53. Leur histoire, II, 133; IV, 424. Leurs lois, IV, 420.

Julie d'Augennes, III, 459, 486. La *Guirlande de Julie*, 459.

Julienne (période), invention du cycle de la —, par Scaliger, II, 58; III, 25, 26.

Jungius, son *Isagoge Phytoscopica*, IV, 406.

Junius, sa traduction des Écritures, II, 100, 349.

Jupiter, ses satellites, IV, 18, 422.

Jurieu, écrivain polémique, IV, 116, n., 369.

Jurisprudence, droit civil, I, 19, 60 *et seq.*; III, 278; IV, 252, 275. Age d'or de la —, II, 168 *et seq.* Adversaires du droit romain, 172. (Voir *Droit*.)

Justinien, son *Code* et ses *Pandectes*, I, 60; IV, 276, 277.

K.

Kaimes (lord), son commentaire sur Shakspeare, III, 416.

Kastner, I, 110, n. Son jugement sur Vitello, 113. Extraits de lui, 458, n; II, 323.

Képler, ses logarithmes, IV, 5. Sa géométrie moderne, 6. Sa *Stereometria Doliorum*, *ib.* Ses Commentaires sur la planète Mars, 16. Ses découvertes en optique, 31, 32. Ses idées de la gravitation universelle, 22. Ses démonstrations, 380.

King (Gregory), sur la statistique de l'Angleterre, IV, 274.

Kircher (Athanase), son *Mundus subterraneus*, IV, 413. Sur la Chine, 421.

Knolles, sa *Grammaire*, II, 45. Son *Histoire des Turcs*, III, 469.

Knott (le jésuite), sa doctrine et son argumentation, III, 55.

Kooanhert (Théodore), II, 85; III, 75.

Koran (le), édité par Pagnino, I, 472; II, 351; par Maracci, IV, 420.

Kyd, ses tragédies, II, 274 et n.

L.

Labbe (Philippe), III, 6, 87.

La Bruyère, ses *Caractères*, IV, 238.

Lacépède, II, 340.

La Croix du Maine, II, 309, 366.

La Croze, collaborateur de Le Clerc pour la *Bibliothèque universelle*, IV, 368.

Lætus (Pomponius), I, 212.

La Fayette (comtesse de), ses romans, IV, 383.

La Fontaine, ses *Fables*, IV, 284, 285, 286, n.

La Forge de Saumur, IV, 146.

La Fosse, sa tragédie de *Manlius*, IV, 327.

La Harpe (remarques critiques de),

II, 214; III, 484; IV, 122, 290, 325, 326, 327, 352, 357.
LALEMANDET, ses *Decisiones philosophicæ*, III, 103.
LAMB (Charles), ses *Specimens des anciens Poètes anglais*, II, 271, n.
LAMBIN, son *Horace*, II, 11; son *Cicéron*, 12 et n.
LAMI, sa *Rhétorique ou Art de parler*, IV, 356.
LA MOTHE LE VAYER, ses *Dialogues*, etc., III, 97, et n., 247, 258, 465.
LANCELOT, auteur de la grammaire grecque de Port-Royal, II, 19; IV, 73, 100. Sa *Grammaire générale*, 356.
LANCILOTTI, son l'*Hoggidi* ou l'*Aujourd'hui*, IV, 66.
LANDINO, critique, I, 176, 177. Ses *Disputationes Camaldulenses*, 180.
LANFRANC (l'archevêque), I, 69, 70, 71, 73; savait le grec, 94.
LANGIUS (Rodolphe), I, 183, 184.
Langues. Origine du langage, III, 202. Langage dépourvu de sens, 221. Effet de l'ignorance de la valeur des mots, 222. Origine des langues française, espagnole et italienne, I, 20 *et seq*. Ouvrages sur la — française, III, 462, 464, 465; IV, 355 *et seq*. — Modernes, quand elles devinrent propres à la poésie, I, 128. L'anglo-saxon, base de l'anglais, 43. Dialectes espagnols, 422. Caractère de la langue, 423, 424. — Orientales, II, 349 *et seq.*; IV, 51 *et seq.*, 419 *et seq*. — Anciennes et modernes, IV, 357. Prose anglaise de Dryden, de Cowley et autres, 372 *et seq*. Remarques critiques à ce sujet, 374, 376. (*Voir* aux mots *Grec*, *Latin*, etc.)
LANGUET (Hubert), ses *Vindiciæ contra Tyrannos*, II, 134, 140; IV, 269.
LA NOUE, ses Discours politiques et militaires, II, 147.
LA PLACETTE, ses *Essais de Morale*, IV, 212, 232.
LARIVEY, auteur dramatique, ses comédies, II, 264.
LARROQUE, IV, 270.
LASCARIS (Constantin), sa *Grammaire grecque*, I, 170.
LASCARIS (Jean), I, 268; ne pas le confondre avec Constantin, *ib.*, n.
Latin. Poésie latine des âges de ténèbres, uniformément maigre, I, 11. Style cicéronien, 326 *et seq*. Poètes latins modernes, 195, 226, 434; II, 242, 302; III, 371 *et seq.*; IV, 311. Editions des classiques, I, 172, 231; II, 2, 9, 45; III, 9; IV, 71 *et seq.*; *et passim*. Dialecte vulgaire, dit *quotidianus*, *pedestris*, et *usualis*, I, 21; employé par les prédicateurs, 23. Comparaison entre la culture du latin sur le continent et en Angleterre, II, 48. Style latin au XVe siècle, I, 85, 86; aux XVIe et XVIIe siècles, 449; II, 24, 242; III, 16, 19, 20; IV, 73. Décadence du savoir classique, II, 26, 34, 39; IV, 72. Prédilection des auteurs modernes pour le latin, III, 14. Méthodes d'instruction, IV, 245. Imitation des mètres latins dans les langues modernes, II, 194, 217, 231. Les entraves imposées à la presse font employer le latin par les savants, II, 368. Comparaison du latin avec le français et l'italien, IV, 358. (Pour diverses remarques sur le savoir et sur l'étude des classiques, voir au mot *Savoir*, *et passim*.)
LATINI (Brunetto), I, 37.
LATINUS LATINIUS, savant italien, II, 35.
Latitudinaires, leurs doctrines, III, 59; IV, 103.
LAUD (l'archevêque), III, 38, 58, 74. Augmente la bibliothèque bodléienne, IV, 62.
LAURE, I, 302.
LAURENCE, professeur royal de grec à Oxford, II, 40.
Lazarille de Tormes, par Mendoza, II, 314.
LEAKE (le col. William Martin), sa *Morée*, I, 95, n.
LE BOEUF, ses recherches, I, 20.
LEBRIXA, commentateur espagnol, I, 175, 316.
LE CLERC (Jean), remarques critiques de lui, IV, 76, 77, 98, 126. Son Commentaire sur l'Ancien Testament, 102. Sa *Bibliothèque universelle*, etc., *ib.* Ses autres ouvrages, II, 96; III, 64; IV, 109, 133, 269, 367, 368. Son *Parrhasiana*, 372.
LEE, ses ouvrages dramatiques, IV, 344.
LEEUWENHOEK, anatomiste, IV, 417.
LEFÈVRE. (Voir *Faber*.)

Législatif (du pouvoir), IV, 265.
LEGRAND, ses écrits philosophiques, IV, 146.
LEIBNITZ (remarques de), I, 318; III, 159, 195, et n.; IV, 199, 394. Sa correspondance avec Bossuet sur une transaction religieuse, IV, 94. Sur le Droit Romain, 275. Sa Préface au traité de Nizolius, II, 116, 117. Sa *Protogæa*, 414, 415.
LEIGH, sa *Critica sacra*, III, 90.
Leipzig (presse de), I, 231. Les *Actes de Leipzig*, IV, 368.
LELONG, sa *Polyglotte*, IV, 420.
LE MAISTRE, ses plaidoyers, III, 465, 466, 467; IV, 120.
LEMENE, poète italien, IV, 283.
LÉMERY, son *Cours de Chimie*, IV, 401.
Lentilles, IV, 35; de leurs conrbes, *ib.*
LÉON l'Africain, II, 352.
LÉON X, patron des savants de son temps, I, 268, 296, 323, 437, 478. Luther attaque son autorité, 300.
LÉON (Fra Luis Ponce de), II, 202.
LÉONARD de Pise, mathématicien, I, 459.
LÉONICENUS (Nicolas), médecin, I, 463.
Léonins (vers), I, 74.
LÉPIDUS (comédie attribuée à), I, 220.
LERMINIER, son *Histoire générale du Droit*, II, 168, n.
LE SAGE, son *Gil Blas*, II, 315; III, 412, 482, 483.
LESLIE, sa *Courte Méthode avec les Déistes*, IV, 115.
LESSIUS (le jésuite), IV, 97.
LESTRANGE (Sir Roger), IV, 373.
LE TOURNEUR, auteur dramatique, III, 445.
LEUNCLAVIUS, sa tradnction de Xénophon, II, 10.
LEVASSEUR, connaissait la circulation du sang, I, 467, 468; IV, 44, n.
LEVITA (Elias), I, 471.
Lexiques, I, 224, etc. (Voir *Dictionnaires*.)
Leyde (université de), II, 358; IV, 144. Professeurs, IV, 55; bibliothèque, II, 360; IV, 55, 63.
LIBANIUS, copié par Ben Jonson, III, 419.
Liberté naturelle, III, 267; IV, 261; — civile, IV, 261.
Libre-arbitre, III, 60, 191; IV, 182, et n.
LIBURNIO, ses *Volgari Eleganzie*, I, 452.
LICETO (Fortunio), III, 103.
LIGHTFOOT, ses écrits sur les antiquités juives, III, 89.
Ligue (la sainte), ses principes, II, 140. *Satire Ménippée*, contre la —, 293.
LILIUS, mathématicien, II, 330.
LILLY, II, 274. Son *Euphues*, 294, 298.
LIMBORCH, théologien arminien, IV, 101, 115.
LINACRE, célèbre médecin anglais, I, 236, 341, 463.
LINNÉ, sa classification des animaux, II, 337 *et seq.*; IV, 38, 403, 409; sa *Critica Botanica*, 408.
LIPSIUS (Justus), sur le système militaire des Romains, II, 53. Sur les antiquités romaines, 54. Dénigré par les protestants, 11. Son style, 28, 34, n.; III, 2, 16. Abjure le protestantisme, 87. Ses *Politica*, 147.
LISLE (de), sa carte du monde, IV, 422.
LISTER (le docteur), sa *Synopsis Conchyliorum*, IV, 404. Sur la Botanique, 412. Sur la Géologie, 414.
Littérature de l'Europe, absence de goût au Xe siècle et dans les siècles suivants, I, 8, 9. Langues modernes, 20, *et passim*. Progrès de la philologie, II, 1. Etude du latin et du grec, I, 4, 5, 25, 39, *et passim*. Le XVIIe siècle, III, 1, 121; IV, 349. Littérature de l'Italie, III, 325; IV, 279. De la France, III, 340, *et passim*. De l'Allemagne, I, 10, 181, 231, 426; II, 4, 24, 26; III, 372; IV, 63, 72, *et passim*. De l'Angleterre, I, 43; II, 48, etc.; III, 348, 399, 467, 489; IV, 76, etc. De la Hollande, II, 36; III, 10, 346, 372, etc. Littérature ancienne au XVIIe siècle, IV, 71, 76. Progrès et parfois mouvement rétrograde de la science, *passim*. La littérature exerce, sous Elisabeth, une grande et salutaire influence sur le goût public, II, 368; entravée par l'interdit mis sur les livres et sur les presses, *ib.* Premières revues et leurs éditeurs, IV, 365-369. (*Voir* aux noms des savants.)
Liturgie anglicane, par Whitaker, II, 42.

Livres (premiers) imprimés, I, 151, 152.
Livres (prohibition de certains), II, 366, 368. (Voir *Imprimerie*.)
LOBEL, ses *Stirpium Adversaria*, II, 343.
LOBEYRA (Vasco de), son *Amadis de Gaule*, I, 310; III, 482, 483.
Loci communes, ou systèmes théologiques, II, 93, 94.
Loci Theologici, II, 94.
LOCKE (Jean), sa philosophie, III, 181; IV, 108, 142 et n., 169. Sa Lettre sur la Tolérance, 117. Il n'a pas fait d'emprunts à Gassendi, 142 *et seq*. Son originalité, 202. Son *Essai sur l'Entendement humain*, III, 185, 228; IV, 143, 191 *et seq*. Sa *Conduite de l'Entendement*, 197, 206, 240. Mérite de son *Traité de l'Education*, 240. Défauts de cet ouvrage, 241. Sur le *Gouvernement*, 260 *et seq*. Observations sur cet ouvrage, 268. Sur la *Monnaie*, 272. Son exil, 269. Observations sur son style, 379.
LODBROG (Regner), chant de —, I, 10.
LODGE, ses poésies, II, 224, 274.
Logarithmes (invention des), IV, 2.
Logique, école de Paris, I, 15. Traités de —, III, 104, etc. Méthode d'Aristote, II, 118; IV, 129. Logique de Descartes, III, 171, 189. — De Gassendi, IV, 137, 139, 147. — De Hobbes, III, 225. — De Régis, IV, 146. — De Port-Royal, 130, 146, 148, 151, 204. — De Locke, 194 *et seq*. — D'Aconcio, II, 115. — De Ramus, 119; III, 101. — De Bacon, 138, 152, 155. — De Wallis, IV, 130. — D'Aldrich, *ib*.
Logos, controverse trinitairienne, IV, 107.
LOHENSTEIN, poète allemand, IV, 291.
Londres, éditeurs d'ouvrages littéraires à —, sous le règne d'Elisabeth, II, 44 *et passim* dans ce volume. Défense d'imprimer, excepté à Londres, Oxford et Cambridge, 368.
LONGIN (traduction de), par Boileau, IV, 365.
LONGOMONTANUS, astronome, II, 330.
LONGUEIL, savant latiniste, I, 328; III, 20.
LOTICHIUS, Allemand, ses poésies latines, II, 243.
LOUIS XIII, III, 247, 342, 390.
LOUIS XIV, IV, 74, 116. Sa querelle avec Innocent XI, 86. Son règne, 257, 313, 314. Poètes et grands écrivains de son temps, III, 247; IV, 284, 288, 311 *et seq*., 316, 349, 350, 355 *et passim*.
LOVELACE, poète anglais, III, 366; IV, 291.
LOWER, ses recherches anatomiques, IV, 416.
LOYOLA (Ignace), fondateur de l'ordre des jésuites, I, 331, 372; II, 66; III, 235.
LUCAIN, sa *Pharsale*, I, 177; IV, 291, 293, 361.
LUCIEN, IV, 382, 385.
LULLE (Raymond), sa nouvelle méthode de raisonnement, I, 318.
LULLI, musicien, IV, 337.
Lune, III, 490; IV, 17, 380.
LUTHER (Martin), ses thèses sur les indulgences et le purgatoire, I, 299. Sa popularité, 300. Ses doctrines, 302, 303 *et seq*., etc.; II, 89; III, 62. Ses écrits, I, 304, n.; II, 94. Joué sur la scène, I, 444. Ses extravagances antinomiennes, 353. Sa controverse avec Erasme, 359. Leur antipathie mutuelle s'accroît, 360. Sa Vie, II, 26. Ses prédications, III, 90. Confession d'Augsbourg, I, 355; II, 60, etc. Jugement sur lui, I, 374. N'était pas intolérant, II, 82. Ses hymnes, I, 375. Ses opinions critiques, IV, 52, n. Principes luthériens des écrivains italiens, I, 368, 369; et allemands, IV, 93.
Luthériennes (églises), III, 88, 93.
Luthériens. (Voir *Réformation*.)
LYCOPHRON, sa *Cassandre*, III, 340.
LYCOSTHENES (Conrad), II, 365.
LYDGATE, ses poésies, I, 312, 314, 431, 432.
LYDIAT, sa *Chronologie*, III, 25.
LYNDSAY (David), mérite de ses poesies, I, 427.
LYON, fondateur de l'école de Harrow, II, 43.
Lyrique (poésie), II, 192, n.; III, 331; IV, 279, 288 *et passim*.
LYSIAS, orateur athénien, II, 44.

M.

Marillon, sur le papier de linge, I, 57.
Macaronique (poésie), II, 194.
Mac Crie (le docteur), son Histoire de la Réformation, I, 370, n., 371.
Mac Culloch (remarque de M), IV, 271, n.
Machiavel (Nicolas), ses écrits sur la philosophie politique publiés après sa mort, I, 405. Son traité du *Prince*, *ib.*; II, 132. Secrétaire du gouvernement de Florence, I, 405. Cherche à se faire un titre de recommandation auprès de Julien de Médicis, 406. Influence probable sous laquelle il agissait, *ib.* Ses motifs, *ib.*, 407. Ses maximes ne sont pas aussi immorales qu'on l'a prétendu, *ib.* Quelques unes sont dangereuses pour la société, *ib.* Excuse pour les doctrines du *Prince*, 408. Ses Discours sur Tite-Live, 409. Leur idée principale, *ib.* La stabilité, objet de son système de gouvernement, 410. Influence de ses écrits, 411. Son Histoire de Florence, son développement lumineux, *ib.*, 474. Ses drames, 262. Sa *Mandragole* et *Clitie*, comédies, 437; II, 289 Son *Belphegor*, I, 446. Comparé avec Bodin, II, 167. Avec Bacon, III, 249. Son goût et sa diction, II, 289, 369.
Mackenzie (Sir George), ses *Essais*, IV, 379.
Mackintosh (Sir James), cité, III, 324; IV, 228.
Madden (Sir Frederick), II, 276, n.
Maffei, son *Histoire de l'Inde*, II, 354.
Magalotti, écrivain italien, ses lettres, IV, 349.
Magdeleret, poète lyrique latin, III, 372, n.
Magellan, son voyage autour du monde, I, 473; II, 352, 353, 354.
Maggi, ses poésies, IV, 283.
Magie (écrivains sur la), II, 98; III, 112.
Magnen, ses théories, III, 111.
Magnétisme médical, IV, 50.
Magnétisme terrestre, II, 334, 335.
Maintenon (madame de), IV, 323
Mairet, auteur dramatique, III, 390; sa *Sophonisbe*, 397.
Maîtres-chanteurs d'Allemagne, I, 40, 426. *Minne-singers*, 38.
Maittaire, sa Vie de Henri Estienne, II, 13, n.
Malada (Jean), sa *Chronique*, IV, 79.
Maldonat, son Commentaire sur les Evangélistes, II, 95.
Malebranche, III, 169; IV, 146. Son traité *de la Nature et de la Grâce*, IV, 100. *Lettres du Père Malebranche*, *ib.* Sa *Recherche de la Vérité*, 151-167. Son style, 152. Jugement sur lui, 167. Comparé avec Pascal, 168.
Malherbe, versificateur correct, III, 340. Sa galanterie, 341.
Malleville, poète français, III, 342.
Mallory, sa *Morte d'Arthur*, II, 319.
Malone, son *Shakspeare*, II, 277, n., 279, 281; III, 416; IV, 374, n.
Malpighi, ses travaux sur la botanique, IV, 409, 410, 412; et sur l'anatomie, 417.
Mambriano, poëme de Francesco Bello, I, 230.
Mancini (Hortense de), IV, 354.
Mandeville (Sir John), ses Voyages, I, 267.
Manfredi, sa *Sémiramis*, II, 249.
Marley (Mrs.), IV, 392, n.
Mantouan (Baptiste), poète latin, I, 226.
Manuce (Alde), I, 222; II, 35. (*Voir* Alde.)
Manuce le jeune, I, 220.
Manuce (Paul), ouvrages de ce savant illustre, I, 326, 336; II, 11, 12, n., 24, n., 28, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 49, 50, 289; III, 18, n, 20.
Manuscrits, leur destruction volontaire, II, 39, n.; de Leyde, IV, 55; de la bibliothèque bodléienne, *ib.* — arabes de l'Escurial, *ib.* — chinois, 56. (*Voir* aussi I, 176, *et passim.*)
Manzolli, son *Zodiacus Vitæ*, I, 369.
Maphæus Vegius, I, 195; II, 302.
Maracci, son *Koran*, IV, 420.
Marana (Jean-Paul), IV, 390, 391.
Maranta, sur les Plantes médicinales, II, 341.
Marbres, sculptures et bronzes, II, 361. — d'Arundel, III, 22.

Marcgrap, son *Histoire naturelle du Brésil*, iv, 37.
Marco Polo, ses Voyages, i, 266; ii, 352, 353.
Marculfe, ses formules, i, 22.
Mariage (du), iii, 290.
Mariana, *De Rege*, ii, 143; iii, 256. *Histoire d'Espagne*, ii, 358.
Marie Ire, d'Angleterre, son règne contraire aux sciences, ii, 39, 137, 146, 293.
Marini (Jean-Baptiste), mauvais goût de son école, iii, 326, 353, 354, 372; iv, 279. Son *Adone*, iii, 327. Histoire de Psyché, 329.
Marlianus, sur la topographie de l'ancienne Rome, i, 330; ii, 49. Ses *Fasti consulares*, i, 330.
Marlowe, ses pièces, iii, 399. Chanson de lui, ii, 225. Son *Héro et Léandre*, traduit de Musée, 230. *Tamburlaine*, 269. *Le Juif de Malte*, 270. *Méphistophelès*, 271. *Edouard II*, *ib.*
Marot (Clément), sa naïveté, i, 425; iii, 343; iv, 285.
Mars (la planète), iv, 16.
Marsham (Sir John), son *Canon chronicus Ægyptiacus*, iv, 85.
Marston, ses Satires, ii, 229. Ses ouvrages dramatiques, iii, 445.
Martial d'Auvergne, ses *Vigiles de la mort de Charles VII*, i, 212.
Marullus, ses poésies latines, i, 226; ii, 302.
Marvell (André), iv, 304, 309.
Masius, ii, 349.
Massa de Venise, anatomiste, i, 468.
Massinger (Philippe), sa *Vierge-Martyr*, iii, 436. Nature générale de ses drames, 437. Sa conception des caractères, 438. Ses sujets, *ib.* Beauté de son style, 439. Son talent pour la comédie, *ib.* Ses tragédies, 440. Ses autres pièces, *ib.* Son portrait de Sir Giles Overreach, 438, 441. Jugement sur cet auteur, 441; iv, 331.
Materia medica, ii, 343
Mathématiques (sciences) et physiques, i, 113, 157, 456; ii, 320; iv, 1. Traité *De Augmentis Scientiarum*, de Lord Bacon, iii, 134, 161, etc. Mathématiques de Descartes, iii, 192; iv, 9, etc. Mathématiciens, 394.
Mathieu Paris, i, 214.
Matthiæ, Préface de sa Grammaire Grecque, ii, 19.
Matthioli, ses Commentaires botaniques sur Dioscoride, i, 470.
Maures d'Espagne (*Histoire des*), par Conde, ii, 316. Romances maresques, i, 237; iii, 334, n. (Voir *Romances*.)
Maurice, électeur de Saxe, ii, 76.
Maurolycus, géomètre, ii, 327. Son Traité d'Optique, 331.
Maximes de Larochefoucauld, iv, 238.
May, son Supplément à Lucain, iii, 376. Son *Histoire du Parlement*, 474.
Maynard, élégance de sa poésie, 342.
Mayow, ses Essais, iv, 400. Sur la Respiration, 418.
Mazarin (le cardinal), iv, 337.
Mazarine (Bible), i, 154. Sa beauté, 155.
Mazochius, ses Inscriptions, i, 330.
Mazzoni, son traité *De triplici Vitâ*, ii, 130, 306.
Mécanique (lois de la), iv, 25; de Descartes, 28. Ecrivains sur la —, ii, 331.
Mecherlin, poète allemand, iii, 345.
Médailles (écrivains sur la science des), ii, 55; iv, 83. Collections de pierres précieuses et de —, ii, 361.
Mede, sur l'Apocalypse, iii, 89.
Médecine, renaissance de l'art thérapeutique, i, 463. Les Grecs en sont les meilleurs maîtres, *ib.* On apporte plus de précision dans les recherches, ii, 346. Découvertes des valvules des veines, iv, 42; de la circulation du sang, 43, 416. Transfusion du sang, 416. Nouveaux systèmes en médecine, 418.
Médecins (collége des), i, 464.
Médicis (Cosme de), i, 102, 143, 149, 150, 162; ii, 306. Son gouvernement arbitraire et jaloux, 362, 366.
Médicis (Laurent de), i, 162, 163, 176, 177, 179, 193, 194, 196, 199, 468.
Médicis (maison de), i, 176; ii, 253, 341. Chassée de Florence, i, 225.
Médicis (Marie de), ii, 253; iii, 341.
Méditations de Descartes, iii, 169 *et seq.* Objections de Hobbes, Arnauld, etc., 176.
Megiser, ii, 352.
Mehus, sur les savants de Florence, i, 83. Sa Vie de Traversari, 94.
Meigret (Louis), son orthographe, i, 454.

MEINERS, sa Comparaison du moyen-âge, I, 14, et n., 82, et n. Sa Vie de Hutten, 297, 298, n.
MÉLANCHTHON, le réformateur, I, 260, 336; II, 79; III, 90. Contribue aux progrès des lettres, I, 339; III, 103. Ses conseils à Luther, I, 354. Ses *Loci communes*, 303, n., 360, 365, n., 377; II, 94. Traduction de cet ouvrage, I, 367. Son *Moralis Philosophiæ Epitome*, 402. Style de ses écrits, II, 24. Ses principes, 75. Ses ennemis, 76. Sa Chronique, I, 474.
Mélanges de Littérature, par D'Argonne, IV, 371.
MELCHIOR ADAM, II, 25. Renvois à—, *passim*.
MALVILLE (André), II, 47, 120, 246.
Mémoire (de la), I, 178.
Mémoires politiques, II, 146.
Mémoires français, I, 474; II, 357; IV, 424.
MENA (Juan de la), I, 263; II, 306.
MENA (Christophe de la), III, 336.
MÉNAGE, ses poésies latines, IV, 312, 383. Sur la langue française, 356, 367. *Menagiana*, 374.
Mendiants (ordres), leurs disputes favorisent la philosophie scolastique, I, 17. Leur querelle avec Reuchlin, 297.
MENDOZA (Diégo), homme d'État et poète espagnol, I, 423; II, 201; III, 334. Son *Lazarille de Tormes*, I, 447. Son Histoire de la Guerre de Grenade, IV, 59.
MENDOZA, son *Histoire de la Chine*, II, 354.
Menina e Moça, ancien roman portugais en prose, I, 424.
MENOCHIUS, *De Præsumptionibus*, III, 278.
MENZINI (Benedetto), IV, 282.
Méphistophelès, de Marlowe, II, 271.
MERCATOR (Gérard), ses cartes, II, 356.
MERCHANT TAYLOR (école de), ses statuts, II, 43.
Mercure, son passage sur le soleil, IV, 25.
Mercure galant (le), par Visé, IV, 336, n.; comédie de Boursault, 335.
MERES, son *Trésor de l'Esprit*, II, 277, n., 285, n.
MERSENNE, ses travaux, IV, 9; écrit contre Descartes, II, 176.
Messie, prophéties concernant le—, IV, 115.
Métaphysique. (Voir *Philosophie*.)
MÉTASTASE, son style, II, 252.
MÉTIUS, d'Alkmaer, a passé pour l'inventeur du télescope, IV, 32.
METON, astronome athénien, son cycle lunaire, II, 58.
Mètre et rhythme I, 29.
MEURSIUS, ses écrits sur les antiquités de la Grèce, III, 23; IV, 82.
MÉZERAY, son *Histoire de France*, IV, 59.
MICHEL-ANGE, IV, 198, n.
MICHELI, ambassadeur vénitien, II, 61.
MICKLE, sa traduction de la *Lusiade* de Camoens, II, 208.
Microscope (le), IV, 33, 416, 417.
MICYLLUS, *De Re metrica*, I, 340.
MIDDLETON, ses pièces, III, 446.
MILLINGTON (Sir Thomas), IV, 410.
MILNER (Isaac), I, 301, n., 303.
MILTON (JEAN), son *Paradis reconquis*, I, 230; III, 367; IV, 300, 301. Son *Comus*, III, 368, 430. *Lycidas*, *ib.* L'*Allegro* et le *Penseroso*, 369. L'*Ode sur la Nativité*, 370. Ses Sonnets, II, 188; III, 370. Son sentiment vrai de l'antiquité, 354. Ses poésies latines, 377; IV, 314. Sa controverse avec Saumaise, III, 13. Son *Paradis perdu*, 374; IV, 293. Ses écrits polémiques, III, 473; IV, 106. Son traité de l'Éducation, 239. Imite les tragiques grecs, 295, 302. Élévation de son style, 298. Il devient aveugle, *ib.* Sa passion pour la musique, 299. Sa célébrité, 300. Jugement sur Milton, 301. *Samson Agonistes*, 302.
Minéralogie en Angleterre, IV, 414.
MIRANDA (Sa di), poète portugais, I, 424.
Miroir des Magistrats (le), II, 220.
Misogonus, ancienne comédie, II, 266.
MITSCHERLICH, III, 146.
Modène (Académie de), I, 370; II, 303. Allusions à l'histoire de—, III, 330, 332.
MOESTLIN, mathématicien, II, 328.
Moines, attaqués par Erasme, I, 296. — méprisés en Allemagne et en Suisse, 305. Différents ordres religieux, I, 72.
MOÏSE, le *Pentateuque*, IV, 109. Histoire mosaïque du déluge, etc., 413, 414, 415. Institutions mosaïques, 420.
MOLANUS, controversiste allemand, IV, 94.
MOLIÈRE, son génie et ses ouvrages

dramatiques, II, 265, 287, n.; son *Avare*, IV, 328. L'*École des Femmes*, 329. Le *Misanthrope*, 330. Les *Femmes savantes*, 312, 330. *Tartufe*, 331. Le *Bourgeois Gentilhomme*, 332. *Georges Dandin*, *ib.* Jugement sur ses ouvrages, *ib.*, 383.

Molina, son traité du libre-arbitre, II, 78. Sa doctrine semi-pélagienne censurée, 78, n.; III, 66. Ses doctrines, IV, 97.

Molza, poète italien, I, 419. Ses poésies latines, 436.

Monarchia solipsorum, satire contre les jésuites, III, 488.

Monastères supprimés à la réformation, I, 352.

Monde (théorie physique du), II, 108; IV, 22, 23.

Mone, évêque de Gloucester, IV, 76, 77. Sa Vie de Bentley, 80, n., 81, 382, n.

Monstrelet, I, 240.

Montagu (Mrs.), son *Essai* sur Shakspeare, III, 416.

Montaigne, ses *Essais*, II, 124, 292. Leur caractère, 124. Vivacité de sa pensée, 125. Son indépendance, 126. Il a fait des emprunts aux anciens, 126. Ses opinions critiques, 127. Son bon sens, 127. Son scepticisme moral, 128. Quels auteurs l'ont critiqué, 129. Le charme de sa simplicité a rendu ses écrits populaires, 129, 369. Allusions à—, II, 98; III, 246; IV, 110, 239, 374.

Mortanus (Ariss), II, 100. Éditeur de la Polyglotte d'Anvers, 349.

Montemayor, la *Diane* de—, II, 204, 314.

Montesquieu, sa *Grandeur et Décadence*, III, 257. Son *Esprit des Lois*, 280. (*Voir* aussi II, 167; IV, 350.) Son Usbeck des *Lettres Persanes*, 389.

Montfaucon, I, 55.

Montluc, ses Mémoires, I, 358.

Montpellier, école de médecine de—, I, 19. Jardin botanique de—, II, 342.

Montucla, cité, I, 456 *et seq.*; II, 322 *et seq.*; IV, 2, n. *et seq.*

Morale, fausse et relâchée des jésuites, III, 234, 235.

Morale (philosophie), écrivains sur la—, IV, 208, 213.

Moralistes, italiens, II, 130. (Voir *Philosophie morale*.)

Moralités dramatiques, I, 441.

More (Henri), sur la Sorcellerie, IV, 126. Sa philosophie métaphysique, III, 177, 178, n.; IV, 136.

More (Sir Thomas), I, 236, et n., 315, 355. Son *Histoire d'Édouard V*, 314, 451. Son *Utopie*, 281.

Morel (Jean), son lexique, II, 42.

Morgante maggiore, de Pulci, I, 197; III, 330.

Morhof, citations de son *Polyhistor*, I, 319, 340; II, 19, n., 20, 103; III, 102, 103; IV, 270, 370.

Morin, théologien protestant, IV, 53.

Morison (le docteur), professeur de botanique, IV, 406. Ses ouvrages, *ib. et seq.*

Mornay (Du Plessis), II, 86; III, 33, 39, n

Mosellanus (Petrus), I, 355.

Mosheim, son *Histoire ecclésiastique*, I, 303; II, 87, 96; IV, 98, n.

Mothe-le-Vayer (La), ses *Dialogues*, III, 97, 247, 258, 465.

Mouffet, son *Theatrum Insectorum*, IV, 38.

Mousset, poète français, II, 217, n.

Moyen-âge, savants distingués du—, I, 11. Littérature du—, *passim*.

Mulgrave, ses poésies, IV, 304, 309.

Mulgrave (lord), son Essai sur la Poésie, IV, 362, n.

Mun (Thomas), sur le Commerce extérieur, IV, 271.

Munday, traducteur d'*Amadis de Gaule*, I, 310.

Mundinus, ses travaux anatomiques, I, 116, 465.

Munster (Sébastien), I, 474.

Munster (écoles de), I, 232.

Murat (Madame), ses contes, IV, 386.

Muratori, citations de ses *Dissertations*, etc., I, 20, 60, 162; II, 183, 184, 187, 188, n. *Della Perfetta Poesia*, III, 325, n., 328, n., 332.

Muret (Marc-Antoine), utilité des *Variæ Lectiones*, II, 8; son éditeur, Ruhnkenius de Leyde, *ib.*; variété des sujets qu'il a traités, *ib.*, n. Ses Discours, 29. Sa latinité, *ib.* 30, 244. Sur le massacre de la Saint-Barthélemy, 30, n.

Musculus, théologien, II, 95.

Musée (édition de), I, 222; jugé par Scaliger, II, 300, 301.

Musique d'église, II, 252, n. — d'opéra, 252, 253. — mélodrame, *ib.*

Musurus (Marc), I, 224, 268.
Mystères dramatiques, leur origine, I, 214. En France, 441; II, 262. En Espagne, I, 262; II, 253, 254. En Angleterre, I, 215. En Allemagne, 217.
Mysticisme, III, 111.
Mythologie (ouvrages sur la), II, 56.

N.

Naharro (Torres), ses Comédies espagnoles, I, 439.
Nantes (Édit de), II, 86; III, 75. Révocation de l'—, IV, 91, 116.
Nanteuil, épigramme sur un portrait de—, III, 486, n.
Napier (Jean), de Merchiston, inventeur des logarithmes, IV, 2. Ses tables, 4, 5.
Naples, Académie de Savants à — I, 227.
Nardini, ses ouvrages, III, 22. Sa *Roma antica*, IV, 82.
Nash, auteur dramatique, II, 269, et n., 274, 298.
Natalis Comes, sa *Mythologie*, II, 5.
Nations (droit des), III, 299, 307, *et passim*. (Voir *Droit*.)
Nature (loi de), IV, 216, 229, *et passim*. Phénomènes de la —, III, 147. Lois de —, 266 *et seq*.
Naturelle (histoire), ses progrès, I, 468; IV, 37, 401. Travaux de Gesner sur l'—, II, 335.
Naudé (Gabriel), ses *Considérations sur les coups d'Etat*, III, 258. *Naudæana*, II, 105; III, 97, 103, 104; IV, 371.
Naugerius, poète latin, I, 436.
Navarre (la Reine de), son *Histoire des Amants fortunés*, II, 312
Néander (Michel), grammairieu, II, 23. Ses *Erotemata Linguæ Hebrææ*, 349.
Newton (Sir Isaac), III, 159; IV, 34, 394. Ses *Principia*, 200. Sa définition de l'algèbre, II, 326. Son système, IV, 24. Ses travaux en chimie, 399, 400.
Nicée (doctrine de), IV, 106, 107.
Nicéron (le père), ses ouvrages biographiques, I, 325, n.; II, 13, n.; *et passim*.
Nicolas V, patron des Savants, I, 143. Son portrait, 144. Lettres d'indulgence de—, 155, 156, n.
Nicole, ses *Essais de Morale*, etc., IV, 91, 100, 148, 212.
Niebuhr, sur les Antiquités de Rome, II, 50. Citation de son Histoire, *ib.*, n.
Nil (le), fleuve, II, 355.
Nizolius (Marius), lexicographe, I, 329; III, 18, 20. Sur les Principes de la philosophie, II, 116, 117, et n.
Noé, sept préceptes des fils de —, III, 245.
Nombre d'or, II, 59.
Nominaux, I, 18. Nominalisme, son caractère, *ib.*, 184; III, 102, 226.
Noms (des), III, 204—208.
Noodt (Gérard), *sur l'Usure*, IV, 277.
Nord (mer du), II, 354.
Norris, son *Essai sur le Monde idéal*, IV, 169.
Nosce Teipsum, poëme de Sir John Davis, II, 228; III, 351.
Nott (le docteur), son jugement des poètes Surrey et Wyatt, I, 429; 431.
Noue (La), ses Discours, II, 147.
Nowell, régent de l'école de Westminster, I, 342, 343, n.; II, 88.
Numismatique, II, 55, 361; IV, 83.
Nunez ou Pincianus, I, 338. Sa *Grammaire* grecque, II, 19.
Nut-Brown Maid, ballade, I, 314.

O.

Obéissance, passive, II, 141; III, 71, 255, 261. Résistance des sujets, illégale, 284.
Ochino (Bernard), prédicateur, I, 370.
Ockham (Guillaume), I, 18, 186; III, 242.
Ockland, poète latin, ses *Anglorum Prælia*, II, 248.
Odyssée (l'), IV, 293, 386.
Œcolampade, l'un des chefs de la réforme, I, 274, 302, 356, 361, 362; II, 26.
Olaus Magnus, II, 338.

Oldenburg, éditeur des *Transactions Philosophiques*, etc., iv, 396.
Oldham, ses poésies satiriques, iv, 304, 309.
Olearius, ses *Voyages en Russie et en Perse*, iv, 57.
Oliva (Perez d'), i, 401.
Onkelos, sa Paraphrase chaldéenne du Pentateuque, i, 316.
Ophélie (l') de Shakspeare, iii, 429.
Opitz, poète lyrique allemand, iii, 345.
Oporinus, imprimeur, ii, 25.
Optique, ii, 331; iii, 192; iv, 31, 50. Dioptrique, iii, 169; iv, 30, 32, 34, 35.
Oraison dominicale, en quarante langues, ii, 352.
Oratoire, congrégation de l' —, iv, 126.
Orfeo, drame de Politien, i, 213.
Orientales (langues et littérature), i, 261, 316, 471; ii, 349; iv, 51, 419. Poésie —, iii, 337.
Orlando Furioso, d'Arioste, i, 306; ii, 199, 200.
Orlando Innamorato, de Boiardo, i, 228. Suite par Agostini, *ib.* Refondu par Berni, 367 et n., 420; et par Domenichi, 422.
Ornithologie (écrivains sur l'), iv, 37, 402.
Ortelius, son *Theatrum Orbis Terrarum*, ii, 355.
Orto (Decio da), auteur tragique, ii, 249.
Osborn, ses *Conseils à son fils*, iii, 253.
Osorius (l'évêque), son traité *De Gloriâ*, ii, 29, 32.
Otway, poète et auteur dramatique, iv, 309. Sa *Venise sauvée*, 327, 342. Son *Orphelin*, 342.
Oughtred, sa *Clavis mathematica*, iv, 11, n.
Overall (l'évêque), son *Livre de Convocation*, iv, 259.
Overbury (Sir Thomas), ses *Caractères*, iii, 476.
Ovide, imité par Milton dans ses poésies latines, iii, 377; iv, 295. Ses *Métamorphoses*, i, 310; ii, 194. (*Voir* aussi, iii, 328, 340; iv, 291, 312, 313, 377.)
Oviedo ou Gonzalo Hernandez, son *Histoire des Indes*, i, 474.
Oxford (université d'), i, 15; ii, 358. Elle se créa des patrons, i, 16. Ses cours de grec, 293, n.; ii, 40; et de latin, i, 342. Presse universitaire, ii, 44, 368. Poésie latine, iv, 314. Bibliothèque bodléienne, ii, 360; iv, 55, 61, 62.

P.

Padoue (université de), i, 19, 316; ii, 333, 358. Sontient la philosophie d'Aristote, ii, 103; iii, 103.
Pagninus, sa traduction des Écritures, i, 386; ii, 100.
Palearius (Aonius), son poëme sur l'Immortalité de l'Ame, i, 436.
Palestrina, perfectionne la musique d'église, ii, 252.
Paley (le docteur), sa Philosophie morale, iv, 223, 236. Ses objections à Grotius, iii, 315.
Palingenius Stellatus, ou Manzolli, son *Zodiacus Vitæ*, i, 369, 436; ii, 248, 302.
Pallavicino (Ferrante), iii, 451.
Pallavicino (Sforza), iii, 453.
Palmerin d'Angleterre, roman, ii, 313.
Palmerin d'Oliva, roman, i, 446; ii, 313.
Palmieri, sa *Vita civile*, i, 163.
Palsgrave, sa Grammaire Française, i, 453.
Pancirollus, sa *Notitia Dignitatum*, ii, 54.
Pandolfini, son Dialogue moral, i, 163.
Panizzi, sur l'*Orlando Innamorato*, i, 367, n. Sur la comédie improvisée, iii, 382, n. Sur un sonnet de Bernardo Tasso, ii, 192, n.
Panvinius (Onuphrius), son savoir, ii, 51, n. *De Civitate Romanâ*, 50. *De Ludis circensibus*, 54.
Panzer, ses *Annales typographici*, i, 160, 161.
Papias, son Dictionnaire latin, i, 71, 74. Sa traduction en latin de quelques vers d'Hésiode prouve qu'il savait le grec, 94.
Papier, son invention, i, 54. Il remplace le papyrus, le parchemin, les tablettes de cire, *ib.* La date de l'introduction du papier de linge contestée, 55. Le papier de coton en usage le premier, *ib.* Char-

tes et bulles sur ce papier, *ib.* Les Grecs ne l'emploient dans leurs manuscrits qu'au XIIe siècle, *ib.* Les Italiens qu'au XIIIe. *ib.* Employé plus anciennement chez les Sarrasins, *ib.* On l'appelait *charta Damascena*, à cause de son origine arabe, *ib.* Le papier de linge date de A. D. 1100, 56. Fabriqué de diverses substances, 57. L'usage s'en introduit lentement, 59. Belle qualité du premier papier de linge employé pour les livres et pour l'impression, *ib.*

Pappus (édition de), II, 327.

Papyrus employé pour les actes avant Charlemagne, I, 54. Papyrus d'Egypte, IV, 68.

Paracelse, sa philosophie spéculative en médecine, I, 465; IV, 50. Son école, II, 348; III, 111, 121; IV, 397.

Paradise of Dainty Devices, recueil de poésies, II, 219.

Paradoxes, de Hobbes, III, 217; de Sir Thomas Browne, 252.

Paræus, sur l'Epître aux Romains, III, 261.

Parchemin, remplacé par le papier, I, 54. Son prix élevé, 55. On gratte les manuscrits sur —, *ib.* Il en résulte la perte d'ouvrages et de documents précieux, *ib.* Quelques uns ont été restaurés, *ib.* Les ouvrages de droit manuscrits, généralement sur —, 59.

Paré (Ambroise), chirurgien français, II, 347.

Parents (autorité des), III, 272, 289; IV, 260.

Parper, son Mystère de *La Chandeleur*, I, 440.

Paris (université de), sa philosophie scolastique, I, 12. Son accroissement, 15, 337. Ses nominaux, 186. Renommée pour les études philologiques, II, 5. Première presse grecque, I, 258, 334. Bibliothèque royale, II, 360.

Parker (l'archevêque), II, 360, 363.

Parkinson, son *Theatrum botanicum*, IV, 42.

Parlement et Constitution d'Angleterre, IV, 265.

Parménide, sur la chaleur et le froid, II, 106.

Partis, leurs principes subordonnés aux circonstances, II, 140.

Paruta (Paolo), ses *Discorsi politici*, II, 149.

Pascal, son expérience du Puy-de-Dôme, IV, 31. Ses écrits, 100, 156, 168, 350. Ses *Pensées*, 110, 169, 209, 239. Ses *Lettres Provinciales*, 110, 208. Sur les miracles, 111. Sur la géométrie, 170. Son respect pour la religion, 171. Finesse de ses observations, *ib.*

Pasquier, II, 262, 264. Ses *Recherches de la France*, 309.

Passavanti, écrivain religieux, I, 163.

Passerat, ses poésies latines, II, 245.

Passions, IV, 164, 182, 213. Analyse des—, III, 216.

Paston (lettres de), I, 314.

Pastoral (roman), I, 264; III, 483. Poésie, II, 222, 223, 310; IV, 289. Drames, II, 250; III, 380, 420.

Pastorini, son sonnet sur Gênes, IV, 283.

Paterno (Ludovico), II, 186.

Patin (Guy), III, 97, 251; IV, 367.

Patrizzi (François), II, 53. Ses *Discussiones Peripateticæ*, 105.

Patru, ses plaidoyers, III, 465; IV, 120, 357.

Paul (saint), ses Epîtres, IV, 105.

Paul II, pape, I, 163.

Paul III, établit les jésuites, I, 372. Convoque le concile de Trente, 373; II, 71, 91.

Paul IV, II, 70, 366.

Paul V, II, 79, n.; III, 34, 66. Sa querelle avec Venise, II, 366; III, 29.

Pays-Bas (persécution des protestants dans les), I, 372.

Peacock, sa définition de l'Algèbre, II, 323, n.

Pearson (l'évêque), sur le Symbole, IV, 125.

Pearson et Casaubon, leurs notes sur *Diogène-Laërce*, IV, 78.

Pêcheries (droits sur les), III, 289.

Pecquet, ses recherches anatomiques, IV, 50.

Peele, auteur dramatique, II, 272.

Peines (des), III, 300.

Peintres de l'école de Bologne, II, 201.

Peiresc (Nicolas), son savoir, III, 279; IV, 50, n., 68. Ses voyages, *ib.* La botanique lui a des obligations, *ib.* Ses travaux scientifiques, 69. Son amour de la science, *ib*

Pélagienne (controverse), IV, 97.

Sémi-pélagiens, II, 75, 77. Leur doctrine, III, 61.
Pélerin (*Voyage du*), de Jean Bunyan, IV, 388.
Pélisson, son *Histoire de l'Académie française*, III, 342, 461.
Pellegrini (Camillo), sa controverse avec l'Académie de Florence, I, 229, n. Ses poésies, II, 184. Son Dialogue *Il Caraffa*, 306.
Pelletier, son Algèbre, II, 320. L'*Art poétique*, 308. Traduction de l'*Art poétique* d'Horace, *ib.* n.
Pellican, ses principes religieux, I, 302. Ses *Commentarii Bibliorum*, 472.
Pembroke (Guillaume, comte de), III, 361, 362, n., 366.
Pennant, sa *Zoologie Britannique*, II, 340.
Pensées diverses sur la Comète de 1680, par Bayle, IV, 369.
Percy, ses *Reliques of Ancient Poetry*, II, 234.
Peregrino, ses écrits, III, 454.
Pereira (Gomez), sa *Margarita Antoniana*, II, 118.
Pères, respect religieux pour leurs écrits, III, 37, 38, 39, 48, 50, 52; leur doctrine sur la matière pensante, 177. *Du Vrai usage des* —, 53.
Periers (Bonaventure des), son *Cymbalum Mundi*, II, 98, n.
Perizonius, ses travaux philologiques, III, 20; IV, 74.
Perkins, théologien calviniste, II, 88.
Perotti, sa *Cornucopia*, etc., I, 195, 341.
Perpinianus, jésuite de Valence, II, 32.
Perrault (Charles), son *Parrallèle des Anciens et des Modernes*, IV, 363, 381. Ses *Contes*, 385.
Perrault (Nicolas), sa *Morale des Jésuites*, IV, 210.
Perron (le cardinal Du), archevêque de Sens, III, 33. Ses talents et son influence, *ib.*, 39, n, 40, n. *Perroniana*, IV, 371.
Persane (lagogue), IV, 56, 421.
Persécution des protestants, I, 370. En Espagne, 372. Dans les Pays-Bas, *ib.* La Saint-Barthélemy, II, 68, 119, 147, 164. — par les deux Maries, 137, 220.
Persons (le jésuite), II, 92, 136.
Perspective (écrivains sur la), II, 331.
Peruzzi, II, 331.
Petau (le jésuite), ses ouvrages sur la chronologie, II, 58; III, 25, 26; IV, 84. Ses poésies grecques, latines et hébraïques, III, 371. Ses *Dogmata theologica*, III, 87; IV, 106.
Petit (Samuel), sur les lois d'Athènes, III, 24.
Pétrarque, premier restaurateur des lettres, I, 43, 81, 82, n. Sa latinité, 82. Son *Africa*, *ib.* Ses *Eglogues*, *ib.* Ses Sonnets et Canzoni, 476; II, 188. Observations de Tassoni sur sa poésie, III, 453. Ses imitateurs, II, 182, 186, 302; III, 331.
Petty (Sir William), IV, 274, 366.
Peucer, gendre de Mélanchthon, II, 77.
Pezron, son *Antiquité des Temps dévoilée*, IV, 84.
Pfeffercorn, juif converti, I, 297.
Pfintzing (Melchior), son poëme de *Theuerdanks*, I, 427.
Phalaris, ses *Lettres*, IV, 79, 80.
Pharsale (la), de Lucain, IV, 293. Traduite par Brébœuf, 291, 361.
Phavorinus, son *Etymologicum Magnum*, I, 331.
Phèdre, ses *Fables*, IV, 285, 286.
Philippe-Auguste, roi de France, I, 15.
Philippe II d'Espagne, II, 64, 92, 94, 201, 210, 308, 354, 367.
Philippe III d'Espagne, III, 334.
Philippe IV d'Espagne, III, 334, 339.
Philips, son *Theatrum Poetarum*, IV, 378.
Philologie, ses progrès, II, 1, etc. En Allemagne, II, 25; IV, 72, etc. (*Voir* aux noms des savants illustres.)
Philon et l'école d'Alexandrie, I, 204.
Philosophes (anciens), allusions aux —, III, 132; IV, 131, 134 *et passim*.
Philosophes modernes, II, 103; IV, 108, 129, 144, 146, 172.
Philosophie, scolastique, I, 13, 17; IV, 128. De Bacon, II, 115; III, 100, 121; IV, 108, 129; de Locke et de Bayle, IV, 108, 191; de Descartes et de Gassendi, III, 167; IV, 108, 129, 136; de Galilée et de Képler, III, 102; de Hobbes, III, 197. *Principes* de Nizolius, 116.

Méthode *philippique* de Mélanchthon, 102. Système de Campanella, 105. Histoire de la philosophie spéculative, II, 102; IV, 128. Philosophie d'Aristote, I, 149, 316; II, 102, 116, 120; IV, 128, 149, 199. Platonistes, I, 149, 199, 204, 225; II, 113; IV, 131. Dialectique des péripatéticiens, III, 102. Distinction entre les scolastiques et les véritables aristotéliciens, II, 102; III, 103. Ecole d'Epicure, 193. Ecrivains métaphysiques, 100; IV, 103, 128 *et seq.*, 132 *et seq.*, 136 *et seq.*, 151 *et seq.* Philosophie morale ou *éthique*, II, 121; III, 230; IV, 208. Philosophie politique, II, 132; III, 255; IV, 248 (*Voir* aux noms des différents philosophes.)

Pibrac, ses *quatrains*, II, 216.

Pio de la Mirandole, I, 205 *et seq.*

Piccolomini, ses *Anatomiæ Prælectiones*, II, 347.

Piccolomini (Alexandre), ses *Institutions morales*, II, 130.

Pie V (bulles de), contre Baïus, II, 78; IV, 99. Contre Elisabeth d'Angleterre, II, 91. Ses rigueurs contre la presse, 367.

Pierre de Blois, écrivain du XIIe siècle, I, 74.

Pierre de Cluni, son traité contre les Juifs, I, 56. Explication de son expression, *ex rasuris veterum pannorum*, *ib.*, 58, n.

Pierre Lombard, son *Liber Sententiarum*, I, 13, n., 94.

Pierre Martyr, ses Lettres *De Rebus oceanicis*, I, 319, 321, n., 370; II, 339.

Pietra del Paragone, de Trajan Boccalini, III, 451.

Pigafetta, II, 353.

Pignoria, sur la Table Isiaque, III, 23.

Pinciano, sa *Philosophia antiqua poetica*, II, 308.

Pindare, III, 331. Traduit par Adimari, 333.

Pinelli (Jean-Vincent), son amour des lettres, II, 361.

Pinzon, son voyage avec Colomb, II, 337, 338, *n.*

Pirckhrimer, I, 355. Lettre de lui à Mélanchthon, 352, n.

Pise (école de), II, 103. Siége de —, 357. Tour inclinée de —, 333.

Pitiscus, mathématicien, II, 327.

Placette (La), ses *Essais de Morale*, IV, 212, 232.

Plantes (classification des), IV, 406. Distinction des arbres et des arbrisseaux, 408. Physiologie végétale, 409. Anatomie des plantes, *ib.*, 411. Système sexuel, 410.

Platon, III, 132, 178. Philosophie platonique, I, 149; II, 103; IV, 131. Platonisme moderne, I, 199, 204, 225; II, 112.

Plaute, ses comédies retrouvées, I, 84; III, 2. Les *Ménechmes*, I, 262; II, 278; IV, 335. l'*Aulularia*, 328, 329.

Playfair, ses *Dissertations*, etc., I, 457, n.; II, 332, n., 334; III, 142, 143; IV, 27.

Pletho (Genistus), I, 149.

Plotin, sa philosophie, I, 204; II, 112, et n.

Plutarque, III, 248. Traduit en grec vulgaire au XIVe siècle, I, 95, II. En français par Amyot, II, 291. Traduction de Xylander, II, 10; de North, III, 409. A été fort utile à Shakspeare, 410. Sa Vie par Dryden, IV, 374.

Pococke, sa grande érudition, IV, 56, 420.

Poésie, grossière au Xe siècle et dans les suivants, I, 10; anglo-saxonne, *ib.*; scandinave et allemande, *ib.*; poésie latine, barbare, II. Observations de Bacon sur la poésie, III, 134. Versification française, II, 216. Poésie italienne, I, 162; II, 182; III, 325; IV, 279, *et passim*. Poètes espagnols, I, 422 *et seq.*; II, 201 *et seq.*; III, 333. Poésie française du règne de François Ier, I, 425. Changement dans son ton, II, 212. Sous Louis XIV, IV, 284 *et seq.* Pastorale, 289. Epique, II, 194, 206; IV, 290, 293, 362, 386. Poètes anglais, I, 427; II, 218; III, 348; IV, 291. Introduction du vers blanc, I, 431. Hexamètre anglais, II, 231. Poésie philosophique, III, 350. Poésie métaphysique, 353. Ecole narrative et historique, 355. Milton, I, 230; III, 367; IV, 293. Shakspeare, II, 276; III, 359, 402. Ben Jonson, 417, 420. Essai de Dryden sur la poésie dramatique, IV, 375. (*Voir* aux noms des poètes.)

Poggio Bracciolini (âge de), première moitié du XVe siècle, I, 84.

Sur les ruines de Rome, 145. *De Varietate fortunæ*, *ib.*
POIRET, son *Economie divine*, IV, 108.
Poissons (sur les), II, 336, 339; IV, 37, 401, 404.
POLE (le cardinal), II, 138.
POLENTONE (Secco), sa *Catinia*, I, 212.
POLITIEN, ses poésies italiennes, I, 163, 213, 449, 450. Ses poésies latines, 195; II, 302. Sur la mort d'Ovide, 227. Ses Mélanges, I, 193.
Politique (littérature), III, 256. Economistes, 262; IV, 270.
POLO (Gil), II, 205, 314.
Pologne (Protestants en), II, 68. Antitrinitaires, 82. Sociniens, *ib.* Académie de Racow, 82; III, 66. Les Ecritures traduites en polonais, II, 101.
POLYBE, Commentaires sur son Histoire, II, 53, III, 298.
Polyglottes, diverses, IV, 52 *et seq.*; d'Alcala, I, 316; d'Anvers, II, 349; de Bryan-Walton, IV, 419. Alphabet polyglotte, I, 471.
POMPRET, son *Choix*, poëme, IV, 309.
POMPONATIUS, *De Immortalitate*, I, 317, et n.
POMPONIUS LÆTUS, II, 49.
PONTANUS, Napolitain, ses ouvrages, I, 227. Son poëme *De Hortis Hesperidum*, 468, n.
POOL (Matthieu), sa *Synopsis Criticorum*, IV, 125.
POPE (Alexandre), sa correspondance, III, 460.
POPE (Sir Thomas), I, 343, n.
Port-Royal (Grammaire grecque de), II, 19; IV, 73. Histoire de —, par Racine, 98, n. Dissolution du couvent de —, 100. Savants de —, *ib.* Leur logique, ou *Art de penser*, 130, 146, 148, 151. Leur style, 357, 359.
PORTA (Baptiste), II, 331.
PORTA (Simon), II, 103.
PORTAL, son *Histoire de l'Anatomie*, citée, I, 465, 466, 467; II, 347; IV, 44, n., 46, 47, 416.
PORTIA CAPECE, II, 187.
Portugais (ouvrages dramatiques en), I, 262. Poètes, 424, 440; II, 206. Poésie lyrique, I, 238. La pastorale est le genre dominant dans la langue harmonieuse du Portugal, 424. Savants portugais, 338. Conquêtes dans l'Inde, II, 353. Découvertes en Afrique, I, 191.
PORTUS (Æmilius), II, 5, 15, 26.
POSSEVIN, II, 67, 69, 354.
POSTEL (Guillaume), I, 472.
POTTER, ses *Antiquités de la Grèce*, IV, 82. Son *Lycophron*, 78.
Poudres (conspiration des), III, 28.
POYNET, ou PORNET (Jean), sur le Pouvoir politique, II, 138.
Prédicateurs, leur manière, avant la réformation, III, 90.
Préjugés (des), III, 222.
Presse. (Voir *Imprimerie*.)
PRÉVOST (remarques de) sur l'Identité, III, 211, n.
Prisonniers et esclaves, III, 309, 310.
Prononciation (de la) du latin et du grec, I, 22, 343; des langues modernes, IV, 359.
Propriété (de la), III, 270, 288, 289, 291; IV, 261. Cens de la —, II, 164.
Prose, élégance de la — poétique française, reconnue, I, 265, n. Prosateurs, II, 288; III, 447; IV, 349, *et passim*. Prosateurs anglais; Hobbes, 373; Cowley, *ib.*; Evelyn, 374; Dryden, *ib.*
Prosodie latine, I, 29, 30; III, 19.
Protestante (religion), I, 299, 301, 351, 353, 359, 364, 368, 379; II, 26, 60; IV, 91, 96, *et passim*. (Voir *Réformation*.)
Protestants, leurs doctrines ébauchées par Wicliffe et ses disciples, I, 366. Luther, 353-360. En Italie, 368; en Espagne et dans les Pays-Bas, 372; II, 64, 69; en Autriche et en Pologne, *ib.*; en Bohême et en Hongrie, *ib.* Controverse protestante en France, IV, 91. Protestants français réfugiés, 116. Huguenots en France, II, 69, 86, 119; IV, 91, 116. A quelle époque ils se montrent intolérants, II, 82. Décadence du protestantisme, 86.
Provençale (poésie), I, 32 *et seq.*; III, 337. Langue —, alliée au latin, I, 24 *et seq.*
PRUDENCE, poète latin, I, 30.
PRYNNE, son *Histriomastix*, III, 401.
Psautiers et *Liturgies* (grecs), employés dans les églises d'Italie, I, 94. Le Psautier imprimé en 1457, 153, 155. (*Voir* aussi p. 316.)
Psychologie, idéale et sensuelle, III, 176, 199, 228.

Ptolémée, sa Cosmographie, I, 191, 267.
Puffendorf (Samuel), III, 164. Son *Droit de la Nature et des Gens*, III, 316, 324; IV, 219, 229-236. Ses *Devoirs de l'homme et du citoyen*, 229, 231. Comparé au docteur Paley, 236. Son *Système Politique*, 248.
Pulci (Luigi), I, 163; son *Morgante maggiore*, 197, 307; III, 330.
Pulteney, ses observations sur la botanique, IV, 407, n., 409.
Purbach, mathématicien allemand, ses découvertes, I, 157.
Purchas, son *Pélerin*, recueil de voyages, IV, 56.
Puritains (les), II, 82, 88, 225.
Puttenham, son *Art of Poesie*, I, 428; II, 44, 294, 310.
Pyrrhonisme, II, 114, 125; III, 171.

Q.

Quadrio, critique italien, I, 309; II, 187.
Quakers, leurs principes, III, 284.
Quantité (sur la), en grec et en latin, I, 29; II, 20, n.
Quarterly Review (articles de la), cités, II, 208, n.; III, 387, n., 388; IV, 297, n. Article attribué au docteur Blomfield, I, 332 et 333, n.
Querenghi, poète latin, III, 372.
Quévédo, satiriste espagnol, III, 336. Ses *Visions*, IV, 382.
Quichotte (don), grande réputation de ce roman, III, 477. Nouvelles idées sur le but de l'auteur, 478; probablement erronées, 479. Différence entre les deux parties, 480. Allusions à sa bibliothèque, II, 314; III, 480. Traduction de—, 373.
Quiétistes et Mystiques, IV, 107, 215.
Quillet (Claude), poète latin, IV, 311.
Quinault, ses tragédies, IV, 327. *La Mère coquette*, 335. Ses opéras, 337.
Quinquina, IV, 419.
Quintilien, latin familier on *quotidianus*, I, 21 et n. Découverte de ses ouvrages, 84, 86.

R.

Rabelais, son *Pantagruel*, I, 447; II, 369; IV, 393.
Racan, III, 342, 390.
Racine (Jean), son *Histoire de Port-Royal*, IV, 98, n. Ses tragédies, 315. *Andromaque*, 316. *Britannicus*, 317. *Bérénice*, 319. *Bajazet*, 320. *Mithridate*, *ib.* *Iphigénie*, 321. *Phèdre*, 322. *Esther*, 323. *Athalie*, *ib.* Ses caractères de femmes, 324. Comparé avec Corneille, 325; et avec Euripide, *ib.* Beauté de son style, *ib.* *Les Plaideurs*, 334. Opinion de madame de Sévigné, 355, n.
Raimondi (Jean-Baptiste), II, 351.
Raynolds (le docteur Jean), II, 88, et n.
Raison humaine, I, 202; IV, 169, 181, 214.
Raisonnement (art du), I, 185; III, 209, 210, n. (Voir *Logique*.) Faux—, III, 212.
Ralegh (Sir Walter), II, 131, 225, 310; III, 252. Son *Histoire du Monde*, 471, et n.; IV, 373.
Rambouillet (Catherine de Vivonne, marquise de), et Julie d'Angennes, sa fille, III, 459. L'hôtel de—, coterie littéraire, *ib.*, 485, 486; IV, 330, 351, 383.
Ramirezius de Prado, III, 12.
Ramus (Pierre), sa *Grammaire grecque*, II, 19; IV, 73. Sa *Logique*, I, 392; II, 119; III, 101; IV, 130.
Ramusio, éditeur de Voyages, II, 352.
Ranke, historien allemand, II, 5, 252, n.
Raphael d'Urbino, I, 268.
Raphael de Volterra, antiquaire, I, 330; II, 49.
Rapheling, son Lexique arabe, IV, 55.
Rapin (Nicolas), imitation d'Horace en vers français, II, 216.
Rapin (René), son poëme latin des *Jardins*, IV, 312. Ses *Réflexions sur l'éloquence et sur la poétique*, 360. (*Voir* Russi III, 372, n.; IV, 128, et n.) Ses *Parallèles des grands écrivains de l'antiquité*, IV, 361.
Ray, sa *Synopsis* des quadrupèdes,

etc., IV, 402. Son *Historia Plantarum*, etc., 407. Ses observations géologiques, 414.
RAYMOND de Toulouse, sa lettre à Henri III, I, 57.
RAYMONDI, sa grammaire persane, IV, 56.
RAYNOUARD, son *Choix des Poésies des Troubadours*, I, 20. Sur la langue provençale ou romance, 21, 22.
RAWLEY, sa Vie de Lord Bacon, III, 122, n., 129.
Réalistes (disputes des), I, 18, 184; III, 103.
REGOAD (Robert), sa *Pierre à aiguiser l'esprit*, II, 321.
RADI, sa philosophie, III, 449. Ses Sonnets, IV, 282, 283. Son Ode, *Bacco in Toscana*, 283. Sa correspondance, 349. Sa zoologie, 404.
Réformation, son origine, I, 299; II, 138; III, 37. Ses doctrines, 62. Luther, I, 299. (*Voir* LUTHER, MÉLANCHTHON et ZWINGLE.) Progrès de la—, 305, 351. Controverses entre les théologiens catholiques et protestants, III, 36, etc. Défections au catholicisme, 38, 39. Elle n'est pas favorable à la science, I, 305, n., 338. Intervention du pouvoir civil dans la—, 351. Confession d'Augsbourg, 355; II, 60. Controverses entre les principaux réformateurs, I, 357 *et seq.* Sa tendance révolutionnaire, 362; II, 61, 133. Comparée avec des innovations récentes, I, 363. Querelle entre les réformateurs suisses et Luther, 365. Elle s'échauffe, II, 26. *Reformatio Legum ecclesiasticarum*, sous Édouard VI, 34. Protestants français, leur controverse avec l'Église gallicane, IV, 91 *et seq.* Les théologiens anglicans écrivent contre les doctrines de Rome, 96, 97. Réaction en faveur de l'Église de Rome en Italie et en Espagne, II, 64, 69; III, 38. *Formula concordiæ* des Églises luthériennes, II, 76; III, 51. Église anglicane, les trente-neuf articles, II, 76, 78, n. Parti de la haute Église, III, 52.
Réfraction (la), indiquée comme la cause de la division des couleurs par le prisme, IV, 33. Loi de—, 34.
REGIO, commente Ovide, I, 177.
REGIOMONTANUS, I, 158. Son Traité des triangles, 456.
RÉGIS (Pierre-Sylvain), son *Système de Philosophie*, IV, 146, et n.
REGIUS, professeur, III, 193.
REGNARD, II, 265. *Le Joueur*, IV, 334. *Le Légataire*, 335. *Les Ménechmes*, *ib.*
REGNIER, ses satires, III, 341.
REIN (Essais de), III, 166, et n., 183; IV, 155.
REINESIUS, ses *Variæ Lectiones*, III, 11.
REINOLD, ses tables pruténiques, II, 328.
Religion naturelle, I, 201; III, 67, 117, 135. Ses lois, IV, 216. Influence de la raison, I, 202. Inspiration et écritures, *ib.* Traditions, 203. Légendes des saints, *ib.* Influence des saints, *ib.* Doctrines des chrétiens, 303, *et passim.* Défenses du christianisme, IV, 109, 115. Tolérance, II, 146; III, 75. Grotius cherche à concilier les partis religieux, III, 48; Calixte également, 50. Controverse sur la grâce et le libre-arbitre, 60. (Voir *Rome*, *Réformation*, *Protestants*.)
Remonstrants (les), III, 63; IV, 101, 103. (Voir *Arminiens*.)
RENÉE, duchesse de Ferrare, I, 367.
Renne (le), II, 337.
Répétition (la), pièce satirique du duc de Buckingham, IV, 377.
Reproduction animale, IV, 404.
Républicaines (institutions), IV, 256, 257 *et seq.*, 269.
République (la), de Bodin, analyse de —, II, 150-167.
RESENDE (Garcia de), I, 238. Grammaire latine de—, 338.
RETZ (le cardinal de), ses *Mémoires*, IV, 424.
REUCHLIN, sa philosophie cabalistique, I, 232. (*Voir* aussi 260, 297.) Sur l'accent et la quantité, 343. (*Voir* aussi 211.)
Révélation, arguments basés sur la—, IV, 217, 219.
REVIUS, théologien, III, 177.
Revues, premières, IV, 365. *Journal des savants*, *ib.* *Mercure galant*, 367. *Nouvelles de la République des Lettres*, de Bayle, 368. *Bibliothèque universelle*, de Leclerc, *ib.* *Actes de Leipzig*, *ib.* Journaux italiens, *ib.* *Mercure savant*, *ib.* Revues anglaises, 369.
RHÆTICUS (Joachim), mathématicien, I, 456.

Rheede, son *Hortus Indicus Malabaricus*, iv, 412.
Rhénane (Académie), i, 210.
Rhenanus (Bestus), i, 355.
Rhodiginus (Cœlius), i, 272; ii, 49, 56.
Rhodomann (Laurent), ses travaux sur la Grammaire, ii, 19, 25. Sa Vie de Luther, 26.
Ribeyro, poète portugais dans le genre pastoral, i, 424.
Richard II, ii, 138.
Richard III, son temps, i, 442.
Richelet (Dictionnaire de), iv, 355.
Richelieu (le cardinal de), patronise les savants, iii, 460. Soutient les libertés de l'Église gallicane, 36. Ses lettres et autres écrits, 461. (*Voir* aussi 164; iv, 91, 98.)
Richer, sur le Pouvoir ecclésiastique, iii, 32, 33, et n.
Richesse des nations, iii, 263; iv, 270.
Rigault ou Rigaltius, critique français, iii, 12.
Rime, dans les vers latins, i, 32.
Rinuccini (Ottavio), ii, 253.
Rivet, écrivain calviniste, iii, 88.
Rivinus, botaniste, iv, 408.
Robert, roi de Naples, patron de Pétrarque, i, 81.
Robertson (le docteur), remarques de lui, i, 59, 320, 374.
Roberval, mathématicien, iv, 9, 30.
Robison, iii, 166.
Robortellus, ses travaux philologiques, ii, 21, 49. Sa controverse avec Sigonius, 51, n.
Rochefoucauld (le duc de La), ses *Maximes*, iv, 237.
Rochester (le comte de), ses poésies, iv, 304, 309.
Rogers, son *Anatomie de l'esprit*, ii, 48.
Rois, les papes prétendent avoir le droit de les déposer, ii, 91. Leurs engagements envers leurs sujets, iii, 296.
Rojas (Fernando de), dramatiste espagnol, i, 263.
Rollenhagen, son *Froschmouseler*, ii, 218.
Rollock (Hercule), ii, 246.
Romaïque ou grec moderne, i, 95.
Romancero, ou recueil de ballades espagnoles, par Duran, ii, 210, n.
Romane (langue), ou provençal, i, 21, 24, 32, 35; ii, 312.
Romans et Nouvelles, auteurs de—, en espagnol, ii, 210, 314; iii, 334, 477; en français, i, 35, 36, 211; ii, 315; iii, 483; iv, 383. Romans héroïques, iii, 484; iv, 382; — de chevalerie, i, 446; ii, 313; en italien, i, 446; ii, 311. Ballades espagnoles, i, 237; ii, 210. — en anglais, iv, 387.
Rome (voir *Latin* et *Savoir*). Université ou gymnase de—, i, 269. Bibliothèque du Vatican, ii, 359. Topographie de l'ancienne—, ii, 49. Poggio, sur les ruines de—, i, 145. Histoire et antiquités de—, ii, 49 *et seq.*; iii, 257. Jurisprudence, ii, 172; iii, 278; iv, 234, 275, etc. Ouvrages de Manuce, de Sigonius, de Robortellus et de Gruchius, sur—, ii, 49 *et seq.*; de Cicéron, de Tite-Live, de Denys d'Halicarnasse, d'Aulu-Gelle, de Pomponius, 52. Poètes modernes de—, iv, 283. Sur le système militaire de—, ii, 53. Sac de—, par le connétable de Bourbon, i, 324. Vente des indulgences, etc., attaquée par Luther et par Zwingle, i, 299, 301. Église de—, États qui désavouèrent ses doctrines, à l'époque de la réformation, i, 351, etc. (Voir *Réformation*.) Réaction en faveur de Rome, ii, 63. Ses causes, 69. Suprématie temporelle des papes, 91; iii, 28. Décadence de l'influence papale, iii, 34; iv, 86. Controverse sur la puissance papale, ii, 89, 90. Discipline du clergé, 64, 70. Influence des jésuites, 65, 90.
Rondelet, son *Ichthyologie*, ii, 339.
Ronsard (Pierre), sa poésie, ii, 213; iii, 343, 353; iv, 288.
Roquefort, *État de la Poésie française*, i, 28, n., 35.
Rosa (Salvator), iv, 282.
Roscelin, ses théories, i, 14, 18, 185.
Roscoe, sa critique de la prose poétique, i, 265, n. Son *Léon X*, 269, n., 270, n., 468, n.
Roscommon (le comte de), iv, 309, 310.
Rose ou Rosseus, *De justâ Reipublicæ in reges Potestate*, ii, 141.
Rossi ou Erythræus, iii, 372.
Rota (Bernardino), poète italien, ii, 187.
Rothman, géomètre, ii, 328.

Rotrou, III, 390, n.; son *Venceslas*, 398.
Rousseau (Jean-Jacques), III, 323; IV, 262.
Roy (le général), ses *Antiquités militaires*, etc., II, 53, n.
Royale (Société), de Londres, IV, 394, 395, 410. Ses *Transactions philosophiques*, 396, 399, 405, 411, 413, 414.
Rowley, ses ouvrages dramatiques, III, 445.
Ruar, ses Lettres, III, 69, et n.
Rubbi, son *Parnaso Italiano*, II, 185; III, 326.
Rubens (Albert), sur le costume des Romains, IV, 82.
Ruchellai, ses *Abeilles*, imitation du quatrième chant des *Géorgiques*, I, 420.
Rudbeck (Olaüs), IV, 50.
Rueda (Lope de), dramatiste espagnol, I, 440.
Ruel (Jean), traducteur de Dioscoride, I, 338, 469. *De Naturâ Stirpium*, 469.
Ruhnkenius, son éloge de Muret, II, 29.
Rumphius, son *Herbarium Amboinense*, IV, 412.
Rutgers, ses *Variæ Lectiones*, III, 11.
Ruysch, médecin hollandais, IV, 418.
Rymer, sur la tragédie, IV, 378. Ses *Fœdera*, *ib.*

S.

Saavedra, III, 262.
Sabinus (Georges), II, 244.
Sacchetti, nouvelliste italien, I, 163.
Sachs (Hans), poète allemand, I, 312, 426, 442.
Sackville, son *Introduction au Miroir des Magistrats*, II, 220, 221, 267. Son *Gorboduc*, 267.
Sacy (de), IV, 100.
Sadler (Sir Ralph), I, 344.
Sadolet (cardinal), sa réputation, I, 268, 324 et n., 325 et n.; III, 20, Remarques de —, I, 423, n., 450, n., 475. Sa piété rigide, II, 70.
Saint-Evremond, ses ouvrages, en vers et en prose, IV, 353, 354.
Saint-Réal (l'abbé de), IV, 115, 116, n.
Saint-Vincent (Grégoire), sa géométrie, IV, 10.
Sainte-Marthe, poète latin, II, 245, 247, n.; IV, 312. Sa *Pædotrophia*, II, 245 et n.
Sales (saint François de), III, 93.
Salfi (opinions critiques de), III, 326, 332, 333, 454; IV, 349.
Salisbury (Jean de), I, 73, 76, 185.
Sallo (Denis de), IV, 365, 367.
Salluste, II, 369.
Salvator Rosa, ses Satires, IV, 282.
Salviani, *Animalium aquatilium Historia*, II, 339.
Salviati, attaque Tasse dans son *Infarinato*, II, 307.
Salvini, III, 325.
Samaritain (Pentateuque), IV, 53.
Sanchez, médecin portugais, son traité *Quod nihil scitur*, II, 113, 114, 115.
Sanchez (Thomas), de Cordone, canoniste, III, 236.
Sancroft (l'archevêque), son *Fur Prædestinatus*, IV, 103 et n.
Sanctius, sa Grammaire grecque, II, 20; IV, 73. Sa *Minerve*, III, 15.
Sanctorius, *De Medicinâ staticâ*, IV, 51.
Sanderson, casuiste anglais, III, 244.
Sandys (sermons de), II, 88.
Sang (circulation du), IV, 43-49, 416.
Sannazar, poète italien, son *Arcadia*, I, 264, 425. Ses poésies latines, 434, 435; II, 302; IV, 312.
Sanson (Nicolas), géographe, ses cartes, IV, 421.
Santeuil, ses poésies latines, IV, 314.
Santis (de), économiste, III, 264.
Sapho (traduction de), par madame Dacier, IV, 75.
Sarbievius (Casimir), poète latin moderne, III, 371, 373.
Sarpi (Paolo), II, 335, n. Son jugement du livre de Bellarmin, III, 29, n. Ses écrits, 30 31. Découvertes qui lui étaient attribuées, 30, n.; IV, 43. Ses principes religieux, III, 31, 32, n.
Sarrasins d'Espagne, I, 31.
Sarrazin, poète français, III, 343.

Satire (De l'origine de la), par Dryden, IV, 374.
SAUMAISE (Clande), son érudition, III, 13. Ses *Plinianæ Exercitationes*, et autres ouvrages, 14 et n.; IV, 71. *De Linguâ Hellenisticâ*, III, 6.
Savoir (aperçu rétrospectif du), pendant le moyen âge, I, 1; se perd dans la chute de l'empire romain, 2; sa décadence rapide au VIe siècle, *ib.*; trouve un asile dans l'Eglise, 3; les lettres profanes portent ombrage au clergé chrétien, 4; il contribue cependant à sa conservation, *ib.* Education ecclésiastique, reprise dans les monastères d'Irlande, 5. Le savoir classique renaît à York et dans l'Eglise anglo-saxonne, 6. Ecoles établies, sous Charlemagne, dans les cathédrales et les couvents, 7. Progrès du savoir au Xe siècle, 8. Les langues modernes ne sont qu'un jargon familier, incapable de donner ni grâce ni sentiment à la poésie, 11. Circonstances qui contribuent à la renaissance des lettres, *ib.*; universités, étude du droit romain et de la pure latinité, 12; au XVe siècle, 231. Exposé des progrès des belles-lettres, des arts et des sciences, II, 39; III, 124; IV, 71 *et passim*. Leur décadence, II, 26, 34, 39; III, 1 *et passim*.
SAVIGNY (M. de), cité, I, 57, 59, 60, 61, 62, 63, 64.
SAVILE (Sir Henry), II, 46, 54. Son édition de saint Chrysostôme, III, 7.
Saxe (la réformation protégée en), I, 300.
SCALA (Flaminio), III, 382.
SCALIGER (Joseph), II, 14 et n., 36 et n., 37. Les *Scaligerana*, 36, n., 87, n., 350, n.; IV, 371. Son épitaphe, par Heinsius, II, 36, n. Critiqué, 53; III, 26. *De Emendatione Temporum*, II, 57; III, 25. Sa connaissance de l'arabe, II, 351; IV, 55. Ses poésies latines, II, 244, et n. Opinions critiques des Scaliger, *passim*.
SCALIGER (Jules César), I, 328; II, 36 et n. *De Causis Linguæ latinæ*, I, 329. Sa poétique, II, 300, 302.
Scandinavie (ancienne poésie de la), I, 10.
SCAPULA, son Abrégé du Trésor d'Estienne, II, 17. Distique à ce sujet, *ib.*, n. Jugement sur cet ouvrage, *ib.*
Scarabæus aquilam quærit, adage d'Erasme, I, 287 *et seq.*
SCARRON, son *Roman comique*, IV, 384.
SCHEDIUS (Melissus), III, 372.
SCHEINER (le jésuite), son traité De l'OEil, IV, 50.
SCHLEGEL (Frédéric), son opinion sur les visions de Luther, I, 376.
SCHLEGEL (Guillaume), son éloge de Caldéron, III, 388. Remarques critiques sur Shakspeare, II, 274; III, 417, 428, 429.
SCHMINT (Erasme), cité, II, 90. Son *Pindare*, III, 7.
SCHŒFFER, ses inventions typographiques, I, 153.
Science (état de la), I, 456; II, 320; IV, 1. Bacon, *De Augmentis Scientiarum*, III, 134 *et seq.* Hobbes, tableau de la — humaine, III, 215. Institutions pour le progrès de la —, IV, 394.
SCIOPPIUS (Gaspard), ses écrits philologiques et autres, III, 15, 16 et n.
Scolastiques (traités), II, 102. Caractère de certains —, III, 237, 239.
SCOT, sa *Sorcellerie dévoilée*, II, 44, 48, 99.
SCOT, de Scotstarvet, ses élégies latines, III, 375.
SCOT Erigène, son mysticisme, I, 8, 185.
SCOTT (Sir Walter), III, 412, 482, 489; IV, 303.
SCOTTI, sa *Monarchia Solipsorum*, III, 488.
SCOTUS (Duns) ou Scot, caractère barbare de sa philosophie, II, 39, n., 102.
SCUDÉRY (mademoiselle de), ses romans, III, 485 *et seq.*; IV, 289, 383.
SEBA (Adeodatus), II, 244.
SEBONDE (Raimond de), II, 125.
SECUNDUS (Johannes), ses poésies latines, II, 243, 246.
SEDANO, son *Parnaso Español*, II, 201; III, 334.
SEGNERI (Paul), IV, 122, n., 349.
SEGRAIS, ses poésies pastorales, IV, 289, 290. Ses romans, 385. *Segraisiana*, 372. (*Voir* aussi 377.)
SÉGUIER (le président), sa bibliothèque, IV, 63.

Seicentisti, écrivains du XVIIe siècle, III, 325.
SELDEN, son traité *De Jure naturali juxta Hebræos*, III, 244 *et seq.*; IV, 54. Ses *Propos de Table*, III, 252. Sa controverse sur le droit de pêche, *mare liberum sive clausum*, 289. Sur les marbres d'Arundel, 22.
SÉNÈQUE, II, 263, 369; III, 248.
Sensations (théorie des), d'après Hobbes, III, 197.
Sensibilité universelle, système de Campanella, III, 106.
Sept Champions (les) *de la chrétienté*, par Johnson, II, 319.
SERGARDI, ses satires latines, IV, 311.
SERLIO, II, 331.
Serments, III, 234; confirmatifs de promesses, 295.
Serment de fidélité, III, 28, 29.
SERRA (Antonio), III, 263.
SERVET, ses doctrines et ses écrits, I, 370. Mis à mort à Genève, II, 79, 83. Sa *Christianismi Restitutio*, 79 et n.; IV, 43, 44, n.
SÉVIGNÉ (Madame de), ses Lettres, IV, 354. Son talent, *ib.* Manque de sensibilité, 355, n. Aisance de son style, 372.
SHADWELL, immoralité de ses pièces, IV, 345, 347.
SHAKSPEARE, ses poésies, *Vénus et Adonis*, II, 227, 277. *Lucrèce*, 227. Sa Vie et ses premières pièces, 276, etc. A rarement effacé un vers, 255. Ses *Sonnets*, III, 359. Ses pièces : — *Douzième Nuit*, 402. *Joyeuses Commères de Windsor*, 403; IV, 333. *Mesure pour Mesure*, II, 268, 312; III, 405. *Le Roi Léar*, 406. *Timon d'Athènes*, 407. *Périclès*, II, 277 et n.; III, 408. Pièces historiques, II, 284. *Jules César*, III, 409. *Antoine et Cléopâtre*, 410. *Coriolan*, *ib.* *Richard II*, 414. Ses autres pièces, 409, 411, 413, 428. *Henri VI*, d'où tiré, II, 271, 273. *Comédie des Erreurs*, II, 277; IV, 335. *Le Songe d'une Nuit d'été*, II, 279. *Les deux Gentilshommes de Vérone*, 278. *Peines d'amour perdues*, *ib.* *La Méchante mise à la raison*, 279. *Roméo et Juliette*, 281. *Le Marchand de Venise*, 285; III, 108; IV, 342. *Comme vous l'aimez*, II, 286. Sa retraite et sa mort, III, 411. Grandeur de son génie, II, 131; III, 411, 412. Son jugement, 413. Obscurité de son style, 414. Sa popularité, 415. Ses commentateurs, 416. Remarques de Dryden, 436, n. (*Voir* aussi II, 270, n., 274, 298, 312; IV, 319, 321.)
SHARROCK, *De Officiis*, etc., IV, 212, 412.
SHIRLEY, sa comédie des *Joueurs*, III, 442; IV, 344.
SIBILET (Thomas), son *Art poétique*, I, 454. Son *Iphigénie* d'Euripide, 442.
SIDONIUS (remarques de), I, 21 et n.
Sienne (les *Rozzi* de), II, 362.
SIGONIUS (écrits de), I, 330; II, 21. *De Consolatione*, 34. Sur le Gouvernement d'Athènes, 52. Sur les Antiquités romaines, 49. *De Jure Civium Rom.*, et *De Jure Italiæ*, 51.
SILVESTER, sa traduction de *la Création* ou *la Semaine*, de Du Bartas, II, 215. Poëme attribué à lui, 225.
SIMON (le Père), IV, 53, 109, 126, 420.
SIONITA, hébraïste, IV, 53, 54.
Sirène (club de la), III, 417.
SIRMOND, historien, III, 87.
SISMONDI (remarques critiques de), III, 388, 478.
SIXTE-QUINT, II, 35, 100, 351, 359. Bible sixtine, 100.
SKELTON, ses vers, I, 315. Pièce de lui, 443.
SMETIUS (Martin), III, 21.
SMIGLECIUS, logicien, IV, 129.
SMITH, professeur à Cambridge, I, 343.
SMITH (Adam), III, 320, 321.
SNELL (Willibrod), son *Cyclometricus*, IV, 10. Sur la réfraction, 34.
SOCIN (Lælius), I, 371; II, 81.
SOCIN (Faustus), II, 82; III, 67.
Socinienne (hérésie), I, 371; II, 81, 82. Sociniens en Angleterre, II, 81; IV, 105, 106.
Soleil (taches du), découvertes par Harriott, Fabricius et Scheiner, IV, 19. Sa révolution autour de son axe, *ib.*
Solides (de la raison des), IV, 8.
SOLIN, son *Polyhistor*, III, 14.
SOLIS (Antonio de), sa Conquête du Mexique, IV, 423.
SOLON, III, 286.
Songes (phénomènes des), et illusions des hommes éveillés, III, 199.
Sonnets italiens, II, 182, 185, 187, 188, n., 190, n., 192, n.; IV, 280, 283. — français, II, 217. — de

Miltoo, III, 370. — de Shakspeare, 359. — de Drummond et autres, 362. Leur structure, 363, n.
Sophocle, IV, 295, 302, 386.
Sorbonne (la), I, 234; II, 102; IV, 100, 128.
Sorcellerie (livres cootre les peines pour), II, 44, 48, 98.
Soto (Bai ahona de), poète espagool, II, 205.
Soto (Domioique), *De Justitiâ*, II, 121, 177.
Soto (Pierre), coofesseur de Charles-Qoint, I, 377; II, 77, n.
South (le docteur), ses sermons, IV, 103, 124.
Southampton (lord), ami de Shakspeare, III, 361, n.
Southern, sa *Fatale Découverte*, IV, 343. *Oroonoko*, *ib.*
Southey, son éditioo de Hawes, I, 314. Remarques de lui, II, 208, n.
Southwell (Robert), jésuite, ses poésies, II, 226.
Souverain, et pouvoir souverain, III, 269, 284.
Spanheim (Ezéchiel) IV, 72, 83.
Speculum humanæ Salvationis, I, 152.
Sper, poète allemaod, III, 345.
Spencer, *De Legibus Hebræorum*, IV, 420.
Spenser (Edmood), son école eo poésie, I, 307; III, 349, 350. Son *Calendrier du Berger*, II, 222. Soo *Epithalame*, 226. La *Reine des Fées*, 234-241. Son style, 237, 239. Ses allégories, 239. Comparé à Arioste, 236. Ses écrits politiques, 299.
Speroni Speroni, sa tragédie de *Canace*, I, 438; son dialogue sur l'italien, 449.
Spiegel, poète hollandais, ses oovrages, 347.
Spinosa, II, 104. Soo *Tractatus Theologico-politicus*, IV, 109. Ses *Ethiques* ou système de morale, 172, 213. Sa Métaphysique, 173. *De Deo*, 173. Jugement sur le spinosisme, 183. Sa Politique, 253. Soo système de monarchie, 255.
Spirituels (drames), I, 262.
Sprengel (remarques de), IV, 45, 46, 49, 50 et o., 406, 418.
Stace, sa *Thébaïde*, II, 302; IV, 293.
Stael (Madame de), sa *Corinne*, I, 88; ses remarques sur *Roméo et Juliette*, II, 282.
Stampa (Gaspara), II, 189. *Anasilla*, *ib.*
Stanley (Thomas), son *Histoire de la Philosophie ancienne*, IV, 78, 131.
Statistique (ouvrsges de), IV, 273. Topogrsphie statistique, III, 257.
Statius (Achilles), ou Estaço, II, 12.
Steele, ses *Conscious Lovers*, IV, 348, n.
Steevens, commentateur de Shakspeare, II, 271, n., 277, o.; III, 359, 416.
Stevin (Simoo), sa *Statique*, II, 333, 334.
Stewart (Dogald), remarqoes et opioioos de —, II, 117, 149; III, 134, 175, n., 181, 182, 196, 210, n., 315, 317, 319, 320, 321, 322, 323; IV, 195, 197, 203, 242, *et passim*.
Stipelius (Michel), II, 321, 322; IV, 3.
Still (Jean), II, 266.
Stillingfleet, ses écrits polémiques, IV, 97, 104, 126, 202.
Stirling (le comte de), ses sonnets, III, 363. Son poëme intitolé *Domesday*, *ib.* n.
Stogewood (Jeao), soo *Progymnasma scholasticum*, II, 45, n.
Strada (Famianus), III, 16. L'*Infamia Famiani*, de Scioppius, 16. Ses *Prolusiones Academicæ*, 454.
Strigelius, ses *Loci theologici*, II, 94.
Strozzi, son poëme sur le chocolat, IV, 311.
Strype (Jean), sa Vie de Smith, I, 344, et o. Remarque de —, II, 138.
Sturm (Jean), son Traité de l'Educatioo, I, 340, 343.
Suaru (remarques de), II, 262, n., 264, n.
Suarez de Grenade, son traité *De Legibus*, III, 237, 278. Titres de ses dix livres, *ib.* Ses citatioos continuelles, 239. Ses *Discussions métaphysiques*, 103. Sa théorie do gouveroement, 259.
Suckling (Sir Joho), ses poésies, III, 366.
Suioas (proverbe cité d'après), I, 193. Soo Lexiqoe, 224.
Suisse, réformation —, commeocée à Zurich par Zwiogle, I, 301. Doctrines des protestaots de —, II, 79. Théologiens de —, 90.
Suprématie, sur l'Eglise, question de la —, III, 71.

Surrey (le comte de), sa poésie, I, 428. Il introduit le vers blanc, 431.
Swammerdam, naturaliste, IV, 404. Ses ouvrages sur les Insectes, *ib.*
Swift, IV, 384. Son *Conte du Tonneau*, I, 448; IV, 392.
Sydenham (le docteur), IV, 419.
Sydney (Algernon), ses *Discours sur le Gouvernement*, IV, 259.
Sydney (Sir Philip), II, 179, 269. Son *Arcadia*, 296, 316; IV, 67. Sa *Défense de la Poésie*, II, 224, 297, 311, 318. Ses poésies, 226.
Sylburgius, sa grammaire grecque, II, 19. Son *Aristote* et son *Denys*, 22.
Sylvius, médecin hollandais, IV, 43, 418.
Symbole des apôtres, III, 78; IV, 125; de saint Athanase, 79.
Syntagma philosophicum, de Gassendi, IV, 137, 143, 144, 194.
Syrioque, version — de la Bible, IV, 54. Collége — fondé à Rome, *ib.*

T.

Tacite, ses *Annales*, I, 269; II, 369. Edité par Lipsius, II, 11; par Grotius, III, 11. Traduit par Savile, II, 46; par Davanzati, 290. Commenté, 257.
Talmud (étude du), IV, 54.
Talon (Omer), ses *Institutiones Oratoriæ*, II, 308.
Tansillo, poète italien, II, 185. Sa *Balio*, *ib.* et n.
Tartaglia (Nicolas), résout les équations cubiques, I, 457; II, 320. Sur la mécanique, 331, 332.
Tasso (Bernardo), son *Amadigi*, II, 192. Fameux sonnet de lui, *ib.*, n.
Tasso (Torquato), sa *Jérusalem délivrée*, II, 195 *et seq.*, 306, 307; IV, 293. Comparé avec Homère et Virgile, II, 195, 196, 197, 199, 200; avec Aristote, 196, 197, 198, 199, 200, 306. Beauté de son style, 197, 288. Ses jeux d'esprit, 197, 198. Défauts du poëme, 198. Génie particulier de Tasse, *ib.* Son *Aminta*, 250. Sa tragédie de *Torrismond*, 249.
Tassoni, ses observations sur Pétrarque, etc., III, 453; IV, 66. Sa *Secchia rapita*, III, 329; IV, 287.
Tauler, I, 50; III, 111.
Taurellus (Nicolas), ses *Alpes cæsæ*, II, 104 et n.
Tavernier, ses *Voyages en Orient*, IV, 423.
Taylor (Brook), sa *Contemplatio philosophica*, III, 174, n.
Taylor (Jérémie), III, 57, 64; IV, 373. Sa *Dissuasion du Papisme*, IV, 96, 126. Ses Sermons, III, 91. Ses ouvrages de piété, 92. Son *Ductor dubitantium*, IV, 210, 219, 228. Caractère et défauts de ce livre, 210. Sa *Liberty of Prophesying*, III, 77. Hardiesse de ses doctrines, 78. Prêche la tolérance, 83. Effet produit par cet ouvrage, 85. Ses défauts, *ib.* Sa *Défense de l'Episcopat*, 86.
Télémaque, de Fénélon, IV, 386.
Télescope (invention du), IV, 32. — hollandais ou longue vue, 33.
Telesio (Bernard), II, 106; III, 101, 104, 105, 121.
Temple (Sir William), IV, 79, 378. Sa Défense des anciens, 381.
Tennemann, sur l'origine de la philosophie moderne, I, 14, n.
Tepel, son histoire de la philosophie, IV, 145, n.
Térence, ses comédies imprimées en forme de vers, I, 274. Édition de —, II, 3.
Terre, sa rotation, II, 328, 330. Théorie de sa révolution autour du soleil, IV, 19. *Théorie de la terre*, par Burnet, 413, 414.
Testaments (aliénation de propriété par), III, 291.
Testi, imitateur d'Horace, III, 332.
Teutoniques (langues), I, 128.
Théâtre, I, 216. — français, II, 262, n., etc. Ancien drame anglais, I, 445; II, 265, 266. (*Voir* aux noms des auteurs dramatiques italiens, français et anglais.) Théâtres à Paris, II, 265; à Londres, 268; III, 399, 400. Fermés par le parlement, 401. Mystères anglais actuellement existants, I, 215. (Voir *Drame*.)
Theobald, commentateur de Shakspeare, III, 416.
Théocrite, I, 224; II, 223, 250; IV, 362.
Théodore (l'archevêque), I, 5.

Théodosien (code), I, 60; IV, 276.
Théologie (système de), I, 12; III, 140. Ecoles publiques de — en Italie, I, 19. Controverses de—, II, 48, 92. Méthode scolastique de—, 93.
Théologie morale d'Escobar, III, 237.
Théologique (littérature), histoire de la—, I, 351; II, 60; III, 28; IV, 86. Elle change de caractère, IV, 108. Exposition théologique, II, 95; IV, 125.
THÉOPHRASTE, I, 468, 469; II, 336. Cours de Duport sur —, IV, 77. Ses Caractères, 238.
Théosophistes, III, 111.
THÉRÈSE (Sainte), ses écrits mystiques, III, 93.
Thermomètre, IV, 401.
THIBAULT, roi de Navarre, troubadour, I, 34.
Thomistes, II, 78, 102. (*Voir* AQUIN.)
THOMSON (le docteur), cité, IV, 397, 400, 405.
THOU (De), III, 16, 17; IV, 63.
THOUARS (Du Petit), II, 344.
THUCYDIDE (édition de), I, 340; II, 4; IV, 78.
TIBALDEO, poète italien, I, 231.
TILLOTSON (l'archevêque), III, 59; IV, 104, 105.
TINTORET, ses tableaux, II, 200.
TIRABOSCHI (citations de), I, 57, 87, 331; II, 34; III, 438, 452, *et passim*.
TITE-LIVE, son Histoire, II, 52; commentée, 53.
Titus Andronicus n'est pas de Shakspeare, II, 277.
Tolérance des religions, II, 146; III, 75, 81, 83.
TOLET (le jésuite), sa *Summa casuum conscientiæ*, III, 237.
TOLOMEI (Claudio), II, 186, 194.
TONELLI, ses notes sur Poggio, I, 85, n.
TORELLI, sa tragédie de *Mérope*, II, 249.
TORRENTIUS, son *Horace*, III, 9.
TORRICELLI, son mérite comme écrivain, III, 449. Son hydraulique, IV, 30.
TORTUS (Mathieu), III, 29.
TOSTATUS (Alphonse), I 174.
TOTTEL, ses *Miscellanies*, I, 428; II, 218.
TOURNEFORT, ses *Eléments de la Botanique*, IV, 407, 408, 409.
TOUSSAIN, savant distingué, I, 337.
TOUTAIN, son *Agamemnon*, tiré de Sénèque, I, 263.
Traduction (Dryden sur l'art de la), IV, 377.
Tragédie, italienne, I, 438; II, 249; III, 379. — espagnole, II, 257. — française, 262; III, 389; IV, 315 *et seq.* — anglaise, II, 267; III, 406; IV, 340. Ancienne — grecque, 495, 301, 302, *et passim*. Rymer sur la Tragédie, 378. (Voir *Drame*, et aux noms des auteurs tragiques.)
Traités publics, III, 296, 297, 313. Trêves et conventions, 314.
Transsubstantiation (controverse sur la), I, 13. Définie par le concile de Trente, II, 72.
TREMELLIUS, II, 100, 349.
Trente (Concile de), I, 373; II, 71, 73 et n., 77, 90, 99, 367; III, 31.
Trinitairienne (controverse), II, 79; IV, 105, 106.
TRIQUERO, auteur dramatique espagnol, II, 257.
TRISSINO, principes de son *Italia liberata*, I, 368, 369, n. Son poëme insipide, et l'origine du vers blanc, 420.
TRISTAN, sa *Mariamne*, III, 397.
TRITHÈME, ses *Annales Hirsargienses*, I, 153.
Troubadours, et poètes provençaux, I, 32, 34.
TROYE (*Recueil des Histoires de*), imprimé par Caxton, I, 160.
TURAMINI, *De Legibus*, II, 174.
TURBERVILLE, poète anglais, II, 226.
Turc (*l'Espion*), IV, 389.
Turcs (*Histoire des*), par Knolles, III, 469. Langue turque, IV, 56.
TURENNE (maréchal de), IV, 91, 122.
TURNÈBE, I, 337. Ses traductions de classiques grecs en latin, II, 6. Ses *Adversaria*, *ib.* Remarque de Montaigne sur lui, 7. Sa réputation, 14. Ses *Ethiques d'Aristote*, 24.
TURNER (le docteur), son Nouvel Herbier, II, 341. Son *Avium præcipuarum Historia*, I, 470.
TURPIN, son roman de *Charlemagne*, I, 228.
TURRECREMATA (*Johannes de*), son *Explanatio in Psalterium*, I, 160.
TYCHO-BRAHE, son Système du monde, II, 329. Sur la marche des comètes, 330; IV, 17.
TYNDALE, auteur de la première traduction du Nouveau Testament en anglais, I, 366.

Tyrwhitt, remarques sur la versification de Chaucer, I, 431, 432.
Twining, sur la *Poétique* d'Aristote, II, 304.

U.

Ubaldi (Guido), II, 331, 332.
Udal (Nicolas), I, 444. Sa comédie de *Ralph Roister Doister*, 445; II, 266.
Unitaires, polonais et allemands, IV, 105.
Universel, caractère, IV, 190, 191. Idées universelles, question de leur réalité, I, 14. Leur formation, IV, 180.
Universités, origine de celle de Paris, I, 12. Succession de ses premiers professeurs, 15. Fondations collégiales ne viennent pas des Sarrasins, 17. Cordone et Grenade avaient des gymnases plutôt que des universités, 17. — d'Oxford, 12, 16. Ses hommes célèbres, 16; II, 358, 359; IV, 77. — d'Allemagne, I, 292, 299, 300, 341. — d'Italie, II, 35, 358; III, 103. — de Leyde, 358; IV, 55, 144. — d'Altdorf et d'Helmstadt, III, 103. — de Copenhague, I, 341. — de Prusse, *ib.* — d'Écosse, II, 47, 120, 358. Cours des professeurs, I, 342; III, 104. Etat des universités au dix-septième siècle, IV, 60.
Urbain VIII (Maffei-Barberini), III, 34, 372, 373.
Urbin (François, duc d'), II, 53.
Urfé (d'), son roman d'*Astrée*, III, 483; IV, 289, 387.
Usher (l'archevêque), III, 87. Forme la bibliothèque du collége de la Trinité, à Dublin, IV, 62. Ses Annales de l'Ancien Testament, 84. Sa chronologie, *ib.*

V.

Vacarius enseigne à Oxford en 1149, I, 16, n.
Vaillant, ses voyages et ses médailles, IV, 83.
Valdes professe la réforme en Italie, I, 371.
Valerianus, *De Infelicitate litteratorum*, I, 323, n.
Valla (Laurent), I, 145. Son traité de la Langue Latine, 146, 335, 341. Ses Annotations sur le Nouveau Testament, 148.
Valle (Pietro della), ses Voyages, IV, 57.
Vallée, II, 98.
Valois (Henri), érudit distingué, IV, 75.
Vanbrugh (Sir John), ses drames, 333, 348.
Varini (Lucilio), III, 94, 95, et n.
Varchi, son *Ercolano*, II, 305. A mis Dante au-dessus d'Homère, 306.
Varenius, sa *Syntaxis Græcæ Linguæ*, I, 334.
Varignon, sa *Nouvelle Mécanique*, II, 334.
Varoli, son *Anatomia*, II, 347.
Vasa (Gustave), I, 352.
Vasari, ses peintures du vestibule de la chapelle sixtine, II, 68.
Vasquez, écrivain sur le droit, II, 181.
Vassan (les frères de), compilateurs des *Scaligerana secunda*, II, 36, n.
Vatable, professeur d'hébreu à Paris, I, 337.
Vatican (bibliothèque du), II, 359.
Vaugelas, ses *Remarques sur la langue française*, III, 464; IV, 356.
Vaumorière (de), III, 484.
Vaux (Lord Nicolas), poète, I, 428; II, 219.
Vega (Garcilasso de la), I, 423; II, 201.
Vega (Lope de), son théâtre, II, 205, et n., 254; III, 381, 383. Sa fécondité, II, 255. Sa versification, *ib.* Sa popularité, 256. Ses comédies, 257. Ses tragédies, *ib.* Ses pièces spirituelles, 259.
Végétaux (produits), II, 342.
Vegio (Maffeo), I, 195; II, 302.
Velasquez, son Histoire de la Poésie Espagnole, II, 206.
Velder (Henri de), I, 37.
Velthuysen, *De Principiis justi et decori*, etc., IV, 213.

Venceslas, tragédie de Rotrou, III, 398.
Venise, sa querelle avec le pape Paul V, III, 29. République de—, 263; IV, 256, 257, 258.
Vénus, son passage sur le disque du soleil, IV, 25. Ses phases, 18.
Véracité, IV, 233.
VERGARA, sa Grammaire Grecque, I, 334; II, 18.
Vérité intuitive, III, 188.
VERTUNIAR (François), II, 36, n.
VESALE, *De corporis humani fabricâ*, I, 466. Ses découvertes anatomiques, *ib.*; II, 346. Sa disgrâce et sa mort, I, 467. (*Voir* aussi IV, 43, 45, n.)
VESPUTIO ou VESPUCCI (Americo), ses découvertes, I, 267.
VETTORI (Pietro), son édition des œuvres de Cicéron, I, 328. Son savoir en grec, 331. Ses *Variæ Lectiones*, II, 7. Jugé par Huet, *ib.*
VIAUD ou THÉOPHILE, III, 342.
VICENTA (Gil), ses pièces de théâtre, I, 262, 440.
VICO (Eues), II, 55, 361.
VICTOR VITENSIS (édition de), par Chiflet, IV, 366.
VICTORIA (François à), ses *Relectiones theologicæ*, II, 176.
VICTORIN de Feltre, I, 87.
VICTORIUS (Petrus). (*Voir* VETTORI.)
VIDA de Crémone, poète latin, I, 435; IV, 312. Son *Ars Poetica*, II, 302.
VIDUS VIDIUS, anatomiste, I, 467; II, 347.
VIÈTE (François), sa réputation comme algébriste, I, 457, 460; II, 322 *et seq.* Ses ouvrages de mathématiques, IV, 10, 11. Son algèbre, 11.
VIEUSSENS, sa *Neurographia universalis*, IV, 417.
VIGER ou VIGERIUS, *De Idiotismis*, III, 5.
VIGILIUS TAPSENSIS, IV, 366.
VIGNEUL-MARVILLE ou D'ARGONNE, IV, 356, 359, n. Ses mélanges de littérature, 371.
VIGNOLE, sa Perspective, II, 331.
VILLEDIEU ou DESJARDINS (madame), IV, 384.
VILLEGAS (Manuel Estevan de), III, 335.
VILLON, poète français, I, 211.
VINCENT DE BEAUVAIS, I, 117.
VINCENT (Saint), de Lérins, III, 56, et n., 65.
VINCI (Léonard de), peintre, I, 220, 466.
VINER, son abrégé du Droit, IV, 277.
VIRNIUS, son commentaire, II, 169; III, 278.
VIRGILE, ses *Églogues*, IV, 290. Son *Enéide*, IV, 293, 298, 364. Suite par Maphée Vegio, I, 195; II, 302. Traduite en italien par Caro, II, 194. Ses *Géorgiques*, IV, 313. Comparé avec Tasse, II, 195, 196, 197, 199, 251; avec Camoens, 206. (*Voir* aussi 300; IV, 277.)
VIRGILE (Polydore), I, 234, 235, n., 237.
VISCONTI, l'un des rédacteurs de la *Biographie universelle*, IV, 82.
VITELLI (Cornelio), I, 234, 235 et n.
VITELLO, sur l'optique, I, 113, 456; II, 331.
Vitiis sermonis (*De*), traité de G. Vossius, III, 18.
VIVES, ses ouvrages de morale, I, 336, 402.
VIVIANI, résout le problème de la cycloïde, 9, 395.
VOET (Gisbert), ses *Dissertationes theologicæ*, III, 89. Attaque Descartes, 193.
VOITURE, ses Lettres, III, 164, 459, 460. Ses poésies, 342, 343; IV, 354, 360, et n., 374, 375.
VOLKELIUS, *De verâ Religione*, III, 67.
VOLTAIRE (sarcasmes de), III, 460. Remarques de—, II, 195, 205; IV, 184, 192, 424. Sa poésie, 289. Ses ouvrages dramatiques, 320. Son style, 350, 354.
VONDEL, auteur tragique hollandais, III, 347, 348.
VOSSIUS (Gérard), ses travaux philologiques, etc., II, 20, n.; III, 17 *et seq.*; IV, 72. Son *Historia Pelagiana*, III, 65, n.
VOSSIUS (Isaac), son *Catulle*, et son *Pomponius Mela*, IV, 72. Son *Aristarchus*, 74.
Voyages maritimes et autres, premières relations de—, I, 266, 474; II, 352; IV, 56, 57. Voyages de découverte des Anglais, II, 354; IV, 423.

W.

Wace, ses poésies, I, 36, 37.
Warefield (Robert), ses cours à Cambridge, I, 342.
Walnis (Burcard), fabuliste allemand, II, 218.
Waller, sa versification, III, 363, 364; IV, 291, 305. Son éloge de Cromwell, 292. (*Voir* aussi II, 318.)
Wallis, IV, 394. Son *Histoire de l'Algèbre*, II. Son *Institutio Logicæ*, 130.
Walpole (Horace), II, 317. Sa correspondance, III, 459; IV, 354.
Walton (Brian), sa *Polyglotte*, IV, 419, 420.
Walton (Isaac), son *Parfait Pêcheur*, IV, 380.
Warburton (l'évêque), III, 59. Ses commentaires sur Shakspeare, 416. Remarques de—, IV, 119, n., 135.
Warner, son *Albion's England*, II, 226.
Warton (le docteur), sur les traductions françaises d'auteurs latins, I, 78, n. Remarques critiques de —, I, 213, n., 314, 444; II, 309; III, 377.
Webb, son Discours sur la Poésie Anglaise, II, 44, 222, n., 223, 310. — travestit en vers saphiques le *Calendrier du Berger*, II, 231.
Webster, auteur dramatique, sa *Duchesse de Malfy*, III, 444. Sa *Vittoria Corombona*, *ib. Appius et Virginie*, 445.
Weller, sa Grammaire grecque, III, 6.
Werder, traducteur d'Arioste et de Tasse en allemand, III, 344.
Werner, restaurateur de l'analyse géométrique des anciens, I, 456.
Wesley (remarque de), III, 118, n.
Wessel de Groningue, I, 181, 296.
Westminster (école de), on y enseigne le grec, I, 343, n.; II, 42, 43, 45.
Whatelry (l'archevêque), ses Eléments de Logique, III, 162, n., 212, n., 226, n.
Whetstone, ses pièces, II, 268.
Whewell (remarque de), II, 335, n.
Whichcot, ses doctrines, IV, 104, 105.
Whitaker, sa traduction de Nowell, etc., II, 42.
White (Thomas), ou Albius, IV, 129.
Whitgift, sa réplique à Cartwright, II, 48. Les Articles de Lambeth, rédigés par lui, III, 62.
Wicliffe (Jean), I, 174.
Wicquefort, son *Ambassadeur*, IV, 278.
Winmandstadt, son Nouveau Testament en syriaque, II, 349.
Wierus, *De Præstigiis*, II, 98.
Wilkins, des Principes de la religion naturelle, IV, 105. Sur une langue philosophique, 191. *Découverte d'un nouveau monde dans la lune*, 352, 380. (*Voir* aussi 395, 396.)
Willis (le docteur), son *Anatomie du cerveau*, IV, 416. Partisan du système chémiatrique, 418.
Willoughby, son Histoire Naturelle, II, 340; IV, 402.
Wilson, son Art de la Logique, I, 445; II, 309. Son art de la Rhétorique, 293, 309.
Wimpeling, sa réputation, I, 355, 478.
Winterton, ses *Poetæ minores*, III, 8.
Wither (Georges), ses poésies, III, 365.
Wittemberg (université de), I, 292, 299, 300; II, 76.
Wittich, ses écrits philosophiques, IV, 146.
Witton (école de), dans le Cheshire, ses statuts, II, 43.
Wolf, son *Euripide*, fort estimé, II, 10. Son *Démosthène*, 25, n.
Wolsey (le cardinal), I, 343.
Wood (Antoine), son énumération des savants qui ont illustré Oxford, I, 16, n., 342.
Woodward, sur la nutrition des plantes, IV, 411. Sur la géologie, 414.
Wotton, sur la Science des anciens et des modernes, IV, 79, 381.
Wren (Sir Christopher), IV, 396, 416.
Wursticius ou Ursticius (Christian), II, 328.
Wright (Edouard), mathématicien, II, 329, 335. Sur la navigation, 356.
Wyatt (Sir John), ses poésies, I,

428 *et seq.*; II, 218. Son *Epître à Jean Poins*, I, 429, n.

WYCHERLEY, son *Homme franc*, IV, 345. Sa *femme de province*, *ib.*

X.

XAVIER (S. François), I, 373.
XÉNOPHON (éditions et traductions de), II, 4, 10.
XIMENÈS (le cardinal), I, 478; II, 359.
XYLANDER, II, 10, 133.

Z.

ZAMOSCIUS, *De Senatu Romano*, II, 52.
ZAROT, imprimeur à Milan, I, 161, 170, 224.
ZANCHIUS, II, 95.
ZASIUS (Ulrich), professeur à Fribourg, contribue à l'introduction d'une jurisprudence plus élégante, I, 414 et n.
ZÉNON, I, 185; III, 132.
ZERBI de Vérone, son ouvrage sur l'Anatomie, I, 266.
ZEUNIUS, III, 5.
Zodiacus vitæ, poëme moral de Manzolli, I, 369.
Zoologie (ouvrages sur la), I, 470; II, 335; IV, 37, 401.
ZOROASTRE, IV, 421.
ZOUCH, ses *Elementa juris civilis*, III, 278.
Zurich, Zwingle y prêche la religion réformée, I, 301; anabaptistes condamnés, *ib.*, n., et noyés dans le lac de —, II, 82, 83. Jardin botanique de Gesner à —, 342.
ZWINGLE, l'un des chefs de la réforme, I, 301. Ses doctrines différaient de celles de Luther, 354. Ses rapports avec Erasme, 361. Ses écrits, 377; publiés sous un nom supposé, 367. Sa mort, 361 et n., 364; II, 26. (*Voir* aussi, II, 75, 82.)
Zwoll (collége de), I, 181.

Nota. Pour quelques noms propres et sujets omis dans cette Table, le lecteur est prié de se reporter aux Tables particulières de chaque volume.

568 1981

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Librairie philosophique de Ladrange.

L'EUROPE AU MOYEN AGE, traduit de l'anglais de HENRY HALLAM; 2e édition, entièrement revue et corrigée sur la 6e édition anglaise, par ALPH. BORGHERS; 4 vol. in-8..... 24 fr.

HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE D'ANGLETERRE, depuis l'avénement de Henri VII, par M. HALLAM; traduction revue, corrigée et publiée par M. GUIZOT; 5 vol. in-8..... 25 fr.

OBSERVATIONS SUR L'HISTOIRE DE FRANCE, par l'abbé MABLY; nouvelle édition, revue et corrigée par M. GUIZOT; 3 vol. in-8. 18 fr.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE FRANCE, par M. GUIZOT: pour servir de complément aux observations sur l'Histoire de France, par l'abbé Mably; 4e édition, 1 fort vol. in-8..... 8 fr.

VIE DE JÉSUS, ou examen critique de son histoire, par le docteur STRAUSS; traduit de l'allemand, sur la 3e édition, par M. ÉMILE LITTRÉ, memb. de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres; 4 vol. in-8..... 24 fr.

ABRÉGÉ DES RÉVOLUTIONS DE L'ANCIEN GOUVERNEMENT FRANÇAIS, ouvrage élémentaire extrait de l'abbé Dubos et de l'abbé Mably, par THOURET, pour l'instruction de son fils; 4e éd., 1 vol. in-8. 5 fr.
— Le même, 1 vol. in-18..... 2 fr. 50 c.

FRAGMENTS PHILOSOPHIQUES, par VICT. COUSIN; 3e édition; 2 vol. in-8, 1838..... 15 fr.

Cette nouvelle édition est augmentée d'un deuxième volume.

FRAGMENTS PHILOSOPHIQUES, du même. — PHILOSOPHIE ANCIENNE, 1 vol. in-8. 1840..... 7 fr. 50 c.

Cette 2e édition est augmentée d'un Commentaire inédit et complet sur le Gorgias. — *Idem*, sur le Phedon.

FRAGMENTS PHILOSOPHIQUES, du même. — PHILOSOPHIE SCHOLASTIQUE; 1 gros vol. in-8. 1840..... 7 fr. 50 c.

MÉLANGES PHILOSOPHIQUES, 2e édition, revue et augmentée d'un nouveau fragment, par M. TH. JOUFFROY; 1 vol. in-8, 1838..... 8 fr.

FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE, par M. HAMILTON, professeur de logique et de métaphysique à l'Université d'Édimbourg; traduits de l'anglais par L. PEISSE, avec une longue préface du traducteur; 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

DE LA MANIE DU SUICIDE ET DE L'ESPRIT DE RÉVOLTE, DE LEURS CAUSES ET DE LEURS REMÈDES, par le même, 1 vol. in-8, 1840..... 6 fr. 50 c.

Le 15 mars 1840, sur un long Rapport de M. DUPIN aîné, l'Académie a voté à l'unanimité la distribution de ce volume à chaque membre de l'Académie, pour concourir au prix Monthyon.

Digitized by Google